



HAL
open science

Régulation des relations interétatiques en position de dépendance : Étude du cas de la Croatie

Sanja Vujacic

► **To cite this version:**

Sanja Vujacic. Régulation des relations interétatiques en position de dépendance : Étude du cas de la Croatie. Science politique. Université Paris Saclay (COMUE), 2016. Français. NNT : 2016SACLV103 . tel-01514166

HAL Id: tel-01514166

<https://theses.hal.science/tel-01514166>

Submitted on 25 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NNT : 2016SACLV103

THÈSE DE DOCTORAT
DE
L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
PRÉPARÉE À
« L'UNIVERSITÉ VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES »

ÉCOLE DOCTORALE N°578
Sciences de l'homme et de la société (SHS)
Spécialité de doctorat : Sciences politiques

Par

Mme Sanja Vujačić

Régulation des relations interétatiques en position de dépendance :
Étude du cas de la Croatie

Thèse présentée et soutenue à Versailles, le 8 juillet 2016 :

Composition du Jury :

M. T. Atallah, Professeur, Université libanaise de Beyrouth, Président du Jury
M. Y. Poirmeur, Professeur, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Directeur de thèse
M. S. Salhab, Professeur, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Co-directeur
M. T. Lindemann, Professeur, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Examineur
M. A. Milardovic, Professeur, Université de Zagreb - IMIN, Rapporteur

Titre : Régulation des relations interétatiques en position de dépendance : Étude du cas de la Croatie

Mots clés : régulation, État, gouvernance, systèmes et pensée complexe

Résumé : Dans cette thèse, nous avons cherché à mimer la gouvernance du système de régulation des relations interétatiques de l'Espace croate, dans le respect des propriétés structurelles des systèmes sociaux adaptatifs régis par les lois naturelles, en particulier les principes d'auto-organisation et de complexité. La modélisation de l'organisation des relations interétatiques dans l'Espace croate nous a permis d'étudier la complexité de la gouvernance qui est en jeu entre les parties et le tout, dans les interactions entre trois niveaux de régulation (national, régional, international). Elle nous a amenée aussi à définir les risques systémiques comme des défauts de capacité de régulation des relations interétatiques qui menacent la stabilité (la sécurité) de l'Espace croate. Nous sommes parvenue à la conclusion que la première source de risques est le projet géopolitique et géoéconomique de l'expansion de l'Alliance

atlantique vers l'Est eurasiatique et l'absence de projets de politiques extérieures autonomes aux échelles nationale et européenne. La seconde source de risques est l'imbrication inter/transnationale entre les organisations, licites ou illicites : politiques, financières, économiques, juridiques, médiatiques, les services de sécurité et de renseignement selon le projet de mondialisation néolibérale dont est doté le système de régulation des relations interétatiques. L'étude du cas de la transition croate a débouché sur le constat qu'elle a été une émergence de cette imbrication, dont l'objectif principal n'était pas l'indépendance politico-économique nationale, mais une privatisation privilégiée au prix de la précarisation par la dévastation économique et démographique de l'Espace croate et de la mise en position de dépendance du jeune État croate par rapport aux intérêts de cette imbrication inter/transnationale.

Title : Regulation of Interstate Relations in a Position of Dependence : The Case Study of Croatia

Keywords : regulation, state, governance, systems and complex thought

Abstract : In this thesis we have tried to mimic the governance of the Croatian interstate relations regulation system in compliance with the structural properties of adaptive social systems that are directed by natural laws, in particular the principles of self-organization and complexity. Modelling the organization of interstate relations in the Croatian area enabled us to study the complexity of governance expressed in the dynamic between the whole and the parts, in relation to the interactions between three regulation levels (national, regional, international). It also led us to define systemic risk as regulation capacity defect of interstate relations that threaten the stability (security) of the Croatian space. We reached the conclusion that the primary source of risk is the geopolitical and geo-economic project of the expansion of NATO to the Orient, as well

as lack of autonomous foreign policies on national and European levels. The second source of risk is the inter / transnational nesting between organizations, legal or illegal: political, financial, economic, media, justice, security and intelligence services according to the neoliberal globalization project that animates the interstate relations regulation system. The case study of the Croatian transition led to the conclusion that it was an emergence of this nesting whose main objective was not national political and economic independence but a privileged privatization which price to pay is economic and demographic devastation, a precarious Croatian contemporary society and the young Croatian state's position of dependence to the interests of inter / transnational nesting.



Remerciements

Afin d'être reconnaissante envers ceux qui m'ont appuyée et encouragée à effectuer ce travail de recherche, je dédie ce mémoire :

À ma très chère mère Nada qui m'a comblée par son amour et sa tendresse qui constituent aujourd'hui le pilier de tous mes efforts.

À mes très chers fils Ivan et Marko pour leur soutien moral durant ces sept longues années de recherche pendant lesquelles j'ai appris des choses que je leur transmets sur ces centaines de pages de réflexion sur l'homme et ses organisations dont il est le produit et le producteur.

Ce travail de recherche a été réalisé dans le cadre d'une codirection franco-libanaise. Mes remerciements vont :

Au Professeur Yves Poirmeur, directeur de ma thèse, qui a soutenu la concrétisation de ce travail de sorte que je puisse aller bien au-delà de mes espérances.

Au Professeur Sami Salhab, co-directeur de ma thèse, qui a soutenu l'« émergence » du sujet de ma thèse – la gouvernance des zones à risque telles que l'Espace ex-yougoslave et celui du Moyen-Orient.

Au Professeur Yasser Alayli qui a toujours été mon soutien infaillible dans la concrétisation de la codirection franco-libanaise.

Aux Professeurs Thomas Lindmann, Xavier Crettiez, Jean-Yves Mollier, Anđelko Milardović et Toni Atallah que je remercie pour l'intérêt qu'ils portent à mon travail de recherche.

À Isabelle Denizet que je remercie pour sa bienveillance et sa patience durant les relectures finales de cette œuvre complexe.

À la pensée complexe d'Edgar Morin dans laquelle j'ai trouvé refuge,
et au scepticisme du sophiste Protagoras qui m'a servi de garde-fou contre le dogmatisme :

« Sur toute choses, on peut faire deux affirmations exactement contraires. [...] De toutes les choses, la mesure est l'homme : de celles qui sont, du fait qu'elles sont ; de celles qui ne sont pas, du fait qu'elles ne sont pas. [...] Il faut [...] faible [...] opinion rendre plus fort. »

Citation de Platon issue du Protagoras (- 485 à - 420 av. J.-C.) in *Théétète*, - 369 av. J.-C., 159a-183b.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES SIGLES	7
CHAPITRE INTRODUCTIF	9
I – Approche systémique	11
II – Clarification conceptuelle	25
II.1 – La théorie des systèmes complexes	25
II.1.1 – L’Ordre, le désordre organisateur et la notion d’entropie	27
II.1.2 – La morphogenèse, l’organisation et l’auto-organisation	31
II.2 – La régulation des systèmes complexes	36
II.2.1 – L’organisation et le rapport élément-tout	44
II.2.2 – L’auto-organisation et les limites d’un système	49
II.3 – La définition du système et la causalité complexe	53
II.3.1 – L’information et la négentropie	54
II.3.2 – La définition du risque systémique et de la crise systémique	58
II.3.3 – Le risque du système dans l’Espace croate	60
III – La modélisation du système de régulation des relations interétatiques en position de dépendance et le raisonnement à partir de l’étude du cas de la Croatie	65
III.1 – L’état de l’art des théories de la régulation	65
III.2 – La modélisation du système de régulation croate	67
III.2.1. – La définition du réseau d’acteurs rationnels transnationaux en charge de la régulation de l’espace-temps croate	75
III.3 – L’interaction, l’espace-temps, les repères historiques de la dynamique de changement	82
III.3.1. – La crise du système de régulation de l’espace-temps croate	84
III.3.2 – L’émergence de nouvelles formes organisationnelles dans l’espace-temps croate	84
PARTIE I LES DÉFAUTS DE CAPACITÉ DE RÉGULATION DU NIVEAU NATIONAL	91
Introduction	92
Chapitre 1 – La régulation du monde selon Mackinder	96
I – Les risques géopolitiques dans les pays balkaniques	102
I.1 – Les pays balkaniques dans le Rimland	102
I.2 – La doctrine Brzezinski dans les pays balkaniques	105
I.3 – Zagreb-Belgrade, la frontière occidentale de la Région intermédiaire	106
I.3.1 – Le modèle géopolitique de Kitsikis	106
I.3.2 – La tension relationnelle serbo-croate sur la ligne de démarcation Zagreb-Belgrade	110
II – La tension relationnelle serbo-croate	114
II.1 – La guerre de Yougoslavie et le paradigme du « choc des civilisations »	114
II.2 – L’héritage latin des Croates	119
II.2.1 – L’aspect linguistique de l’identité croate	120

II.2.2 – L’aspect socioreligieux de l’identité croate	123
II.3 – Comment faire cohabiter l’héritage latin avec l’héritage slave des Croates ?..	127
III – Les risques géoéconomiques	132
III.1 – L’UE et son choix de modèle économique	134
III.2 – Le choix croate du modèle économique et de développement	135
III.2.1 – La politique déflationniste croate	137
III.2.2 – La politique croate de la monnaie stable	138
III.3 – Le caractère redistributif des politiques déflationnistes	139
III.3.1 – L’« agenda caché » du pouvoir politique	140
III.3.2 – Le faible niveau de légitimité du pouvoir politique	141
III.3.3 – Le système politique bipartite	141
III.3.4 – La libéralisation du marché du travail	143
Conclusion du chapitre 1	144
Chapitre 2 – La régulation du système hybride titiste	148
I – La régulation économique titiste	150
I.1 – Le cadre politique et économique des réformes titistes	153
I.1.1 – Accorder des concessions au marché et à la démocratie	153
I.1.2 – La résolution du 28 juin 1948 de l’ <i>Informbiro</i> et la « <i>perestroïka</i> titiste »	155
I.2 – La politique titiste de transformation permanente de l’économie yougoslave ..	159
I.2.1 – Le cadre théorique des réformes	160
I.2.2 – La grande réforme de Kraigher (1965)	161
I.3 – La question de l’égalité économique des républiques yougoslaves.....	162
II – Vers le Printemps croate 1971	165
II.1 – L’impact des réformes inachevées	166
II.1.1 – L’aggravation du chômage et des inégalités interrégionales et interethniques	166
II.1.2 – La montée des nationalismes	167
II.1.3 – Le limogeage du secrétaire de la LCY	170
II.2 – La réforme du système de sécurité yougoslave	172
II.2.1 – Les prétextes de la réforme de l’UDBA	172
II.2.2 – L’impact de la réforme sur la politique extérieure titiste	173
II.2.3 – La réouverture de la question de la succession de Tito	174
II.3 – Les événements des années 1970 et 1980.....	177
II.3.1 – Le concept croate de légitimité du pouvoir	179
II.3.2 – Le courant de la <i>Matica hrvatska</i>	180
II.3.3 – Le courant de l’université de Zagreb	182
III – L’ascension et le déclin du concept titiste	187
III.1 – La « troisième voie » titiste	187
III.2 – Les acteurs du Printemps croate et le pouvoir politique	193
III.2.1 – Le retour des acteurs du MASPOK.....	195
III.2.2 – Le mouvement de masse pour la défense de la Croatie contre l’agression serbe comme prolongement du MASPOK.....	196
III.3 – Parfois les hommes, guidés par leurs intérêts ou leurs passions, servent inconsciemment un but qu’ils ignorent totalement	198
Conclusion du chapitre 2	200

PARTIE II LES DÉFAUTS DE CAPACITÉ DE RÉGULATION DES NIVEAUX RÉGIONAL ET INTERNATIONAL..... 214

Introduction 215

Chapitre 3 – La régulation de la violence dans l’Espace croate..... 218

I – Vers la balkanisation du communisme..... 219

I.1 – Le déclin parallèle de la « troisième voie » et d’un Tito vieillissant et malade. 220

I.2 – L’anticipation des services de renseignement occidentaux sur la disparition de Tito 222

I.3 – Le réveil des antiyougoslaves 228

II – Vers la crise générale du système de régulation titiste 234

II.1 – La coïncidence entre la fin de Tito et la fin du rêve d’une société du bien-être pour tous..... 236

II.2 – La « détitoisation » et ses effets immédiats 242

II.3 – La transformation du titisme par la mondialisation 245

III – L’effondrement du système yougoslave 252

III.1 – Les dérives d’un ultranationalisme au nom de la liberté d’expression 253

III.2 – Les originalités du système titiste face au nouvel ordre..... 257

III.3 – La déroute vers la Grande Serbie, la Grande Croatie et la Grande Albanie... 262

Conclusion du chapitre 3 266

Chapitre 4 – La régulation de la transition 271

I – Les politiques de pression et la transition..... 276

I.1 – Le fondamentalisme de marché et l’« électorat » transnational au service des géostratégies occidentales 277

I.2 – L’expansion de la mafiochratie..... 288

I.3 – Deux lignes de commandement et transformation de l’OTAN 292

II – L’imbrication à l’échelle internationale entre les services de sécurité, la politique, l’économie et la finance 298

II.1 – L’interaction entre les services de renseignement dans la guerre en Bosnie-Herzégovine 298

II.1.1 – Les négociations Tudjman-Milosevic par l’intermédiaire de la KOS 298

II.1.2 – L’aventure croate en Bosnie 299

II.1.3 – Le conflit entre les deux lignes de commandement de la présidence Tudjman 301

II.2 – Le retour de la première ligne de commandement 303

II.3 – L’élargissement du cercle des « 200 familles riches » 307

II.3.1 – L’intégration des élites de gauche 314

II.3.2 – La rencontre avec Brzezinski en Autriche 316

III – Les effets de la régulation de la transition par trois niveaux de régulation en interaction 318

III.1 – L’interaction entre le renseignement et l’information 322

III.2 – La diminution du rôle de l’État régulateur 330

III.3 – Les services de renseignement et les « compromis pourris » 333

III.4 – L’impact socio-économique de la transition 341

Conclusion du chapitre 4	347
CONCLUSION GÉNÉRALE	353
BIBLIOGRAPHIE	394
TABLE DES FIGURES	432
ANNEXES	433

TABLE DES SIGLES

AFSCET	Association française des Sciences des Systèmes cybernétiques, cognitifs et techniques
AVNOH	<i>Antifasisticko vijece narodnog oslobodenja Hrvatske</i>
CEI	Communauté des États indépendants
CIA	<i>Central Intelligence Agency</i> [Agence centrale de Renseignement]
CKZ	<i>Časopis za kritiko znanosti</i> [Revue de critique scientifique]
CSP	<i>Casopis za suvremenu povijest</i> (revue)
CZ	<i>Cankarjeva založba</i> (maison d'édition)
CZP	<i>Casopisno-založnicko podjetje</i> (maison d'édition)
DZS	<i>Državni zavod za statistiku</i> [Institut national pour les statistiques]
ELDR	Parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs
FMI	Fonds monétaire international
HDZ	<i>Hrvatska demokratska stranka</i> [Union démocratique croate]
HNS	<i>Hrvatska narodna stranka</i> [Parti populaire croate]
HNV	<i>Hrvatsko narodno vijece</i> [Conseil national croate]
LCC	Ligue des communistes croates
LCS	Ligue des communistes slovènes
LCY	Ligue des communistes yougoslaves
LIBRA	<i>Stranka liberalnih demokrata</i> [Parti des démocrates libéraux]
MASPOK	<i>Masovni pokret</i>
MIT	<i>Massachusetts Institute of Technology</i>
NARA	<i>National Archives and Records Administration</i>
NDH	<i>Nezavisna država Hrvatska</i> [État croate indépendant]
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
OZNA	<i>Odjeljenje za zastitu naroda</i> [Département pour la protection du peuple]
PCY	Parti communiste yougoslave

PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
RSFY	République socialiste fédérative de Yougoslavie
SDB	<i>Sluzba drzavne bezbednosti</i> [Service de sécurité de l'État] en Serbie
SDP	<i>Socijaldemokratska partija Hrvatske</i> [Parti social démocrate croate]
SDS	<i>Sluzba drzavne sigurnosti</i> [Service de sécurité de l'État] en Croatie
SIV	<i>Savezno izvrsno vijece</i> [Conseil exécutif fédéral]
TPIY	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
TSC	Théorie des systèmes complexes
UDBA	<i>Uprava drzavne bezbjednosti</i> [Direction de la sécurité de l'État]
UE	Union européenne
URSS	Union des Républiques socialistes soviétiques

CHAPITRE INTRODUCTIF

À propos de la relation qui existe entre commencement et conclusion :

« Conclure ?

Évidemment non. Il faut aussi apprendre à "inachever les choses", à retrouver "l'ignorance, mais ennoblie", non plus "l'ignorance arrogante qui s'ignore" mais "l'ignorance née de la connaissance qui se connaît ignorante". Au terme de ce survol, le cercle s'est-il transformé "en spirale où le retour au commencement est précisément ce qui éloigne du commencement" ? Je ne puis qu'en former le vœu. »

(E. Morin)¹

Commencer ?

Dans la littérature particulièrement riche sur les causes et les effets de la guerre en ex-Yougoslavie, c'est à l'antagonisme entre mémoires historiques serbe et croate que les historiens et les politologues internationaux ont alloué le plus d'analyses².

Leurs études révèlent la nature évolutive des relations serbo-croates, qui s'exprime par l'alternance de périodes de coopération pacifique et de périodes conflictuelles. Mais la plupart ne s'attardent pas sur l'aspect structural et fonctionnel du système international et de son sous-système européen, qui pourtant agissent simultanément dans la régulation de la tension relationnelle interétatique serbo-croate, que ce soit directement (l'UE, l'ONU), ou indirectement par l'introduction d'un intermédiaire réel (diverses unions yougoslaves) ou « virtuel³ » (unions virtuelles balkaniques⁴).

¹ MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 5 : *L'Humanité de l'humanité*, Paris, Seuil, 2001, p. 338.

² Notamment sur le conflit en ex-Yougoslavie, voir Annexe 2 : Ressources bibliographiques complémentaires.

³ La création d'un « intermédiaire virtuel » équivaut à la création d'un « système virtuel ». Un exemple de ce que nous entendons par « intermédiaire virtuel » est une « machine virtuelle » en informatique. Elle est une illusion d'un appareil informatique, créée par un logiciel d'émulation. Le logiciel d'émulation simule la présence de ressources matérielles et logicielles telles que la mémoire, le processeur, le disque dur, voire le système d'exploitation et les pilotes, permettant d'exécuter des programmes dans les mêmes conditions que celles de la machine (système) simulée. Voir HAZZAH, Karen, *Writing Windows VxDs and Device Drivers*, 2^e édition, Focal Press, 1996.

⁴ L'espace-temps balkanique est l'exemple d'un « système virtuel ». Il s'agit d'un espace-temps virtuel, car le projet d'une union réelle entre pays dits balkaniques n'a jamais été réalisé. La dénomination *Balkans occidentaux* est utilisée périodiquement, sous forme d'outil de régulation au service de diverses géostratégies expansionnistes occidentales. Cette désignation est censée octroyer un dénominateur commun spécifique à un espace-temps européen hautement stratégique, mais essentiellement hétérogène (car il concentre tous les antagonismes intra-européens et mondiaux), ceci soit dans le but de faciliter les tentatives périodiques d'expansion occidentale vers l'Est, soit dans le but de stabiliser cet espace-temps. L'union desdits *Balkans*

I – Approche systémique

C'est une approche systémique qui permet la meilleure organisation de l'information collectée en distinguant l'information circulante périssable et l'information structurante qui est incluse dans les mémoires du système et est capable de fournir les recettes de gouvernance. Or, on constate que l'aspect structural du système contemporain international et européen de régulation des relations interétatiques et transnationales – donc l'agencement de ses divers composants – n'est pas repérable dans la plupart des récits historiques sur le conflit entre mémoires historiques serbe et croate. On remarque qu'en organisant l'ensemble de ces récits en un système, c'est-à-dire en un ensemble d'éléments en interaction dynamique en fonction du maintien de la stabilité de cet ensemble, on obtient une même courbe de tension relationnelle serbo-croate originelle⁵. Ce qui nous amène au constat que, aujourd'hui comme hier, différents experts européens et internationaux, au même titre que les experts nationaux, ne font qu'alimenter⁶ la tension relationnelle serbo-croate. En effet, diverses analyses des experts européens et internationaux peuvent, aujourd'hui comme hier, être mises au service de la réalisation soit d'un projet croate – être indépendant des Serbes⁷ –, soit d'un projet serbe – dominer les Croates⁸. Cette communication ago-antagoniste (antagonisme, comme opposition de deux forces, et agonisme, comme coopération de ces deux forces) qui existe entre les tenants du projet croate et ceux du projet serbe se trouve à la base du système de pilotage des

occidentaux est « forcée et virtuelle » car elle existe sous une forme imagée et malgré la volonté des nations concernées. Si elle reste virtuelle – donc sans sa propre structure de gouvernance –, c'est justement pour faire abstraction de la volonté des nations concernées. Par ce système virtuel, les grands voisins européens des « Balkans » cherchent à mettre ces petits peuples européens, dits balkaniques, au service de leur volonté de puissance qui, elle, s'oppose à celle de leurs concurrents, les « grands » voisins eurasiens dits orientaux. L'usage le plus récent de la dénomination *Balkans occidentaux* apparaît dans la politique de voisinage et d'élargissement de l'UE, tandis que la géostratégie américaine (dont l'élargissement de l'UE fait partie) va encore plus loin. Dans *Le Grand Échiquier*, Brzezinski résume les théories sur les *Balkans occidentaux* en un seul mot : le « couloir » européen par lequel l'expansion occidentale doit se faire. C'est à ce procédé de conformation violent d'un espace-temps très hétérogène (qui s'inspire des tentatives turques, intervenues au préalable, mais dans le sens opposé) que nous pouvons attribuer les caractérisations par des formules imagées comme *Balkans occidentaux ou orientaux* d'un espace-temps pourtant bien eurasien, car le fruit de la communication ago-antagoniste entre Occident et Orient. À savoir qu'en réalité, la fameuse montagne balkanique se trouve en Bulgarie et représente l'objectif stratégique oriental à atteindre. Ce mont bulgare est géographiquement très éloigné, par exemple, de la Croatie ou de la Slovénie (une région alpine).

⁵ La notion de tension est proposée par les historiens pour traiter de coopération pacifique ou conflictuelle entre acteurs. La tension institutionnelle exprime la dimension historique de la dynamique de changement de formes institutionnelles nationales, régionales, internationales.

⁶ Voir Figure 1.

⁷ Par exemple : Jean-Jacques BECKER, Jasna ADLER, etc.

⁸ Par exemple : Jacques ANCEL, Alex N. DRAGNICH, etc.

relations interétatiques serbo-croates.

Pour procéder à l'étude d'un système complexe⁹, il faut commencer par retracer son histoire. Ceci aussi bien sous son aspect structural (où l'accent est mis davantage sur les interactions entre ses composants que sur ces composants eux-mêmes) que sous ses aspects génétiques et dynamiques liés à la nature évolutive du système, doté d'une mémoire et d'un projet et capable d'auto-organisation¹⁰. Dans notre étude de cas, il s'agissait bien d'analyser les interactions entre les mémoires historiques serbe et croate, et les projets croate d'indépendance ou serbe de domination, c'est-à-dire d'analyser l'histoire du système. C'est elle qui nous a permis de rendre compte de certains aspects de fonctionnement du système, comme de sa capacité à s'auto-éco-organiser et réorganiser. Nous avons constaté que la capacité de s'auto-éco-organiser dépendait à la fois de l'autonomie du système (d'un projet de régulation de l'Espace croate autonome qui trace les limites du système) et de son fonctionnement ouvert (sa capacité d'échanger avec des environnements), tandis que la capacité de se réorganiser dépendait de sa variété – donc des modalités de réorganisation (de réformes) qui lui sont indispensables pour se maintenir et se développer.

⁹ Sont considérés comme hypercomplexes tous les systèmes/réseaux sociaux.

¹⁰ MUKUNGU KAKANGU, Marius, *Vocabulaire de la complexité : post scriptum à La Méthode d'Edgar Morin*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 115 : « L'auto-organisation est l'institution par un système d'un modèle d'interactions conduisant à une structuration de l'ensemble. Elle est l'organisation se faisant d'elle-même, sans aucune logique organisationnelle simple, formalisable, algorithmisable. » Voir aussi « Le résumé sur auto-éco-réorganisation », dans MUKUNGU KAKANGU, Marius, *ibid.* : « Le besoin d'élaborer une théorie de l'auto-organisation découle notamment de la nécessité de reformuler le concept d'homme, c'est-à-dire de lui restituer sa multidimensionnalité et/ou sa complexité (individu - société - espèce), brisée par l'anthropologisme, le sociologisme et le biologisme. Le terme d'organisation est polysémique : il désigne autant un objet actif que ses modalités internes de gestion. Edgar Morin développe (dans ses tomes successifs de *La Méthode*) le concept d'auto-éco-re-organisation en tant que paradigme de l'organisation dès lors qu'elle est complexe : a) le préfixe *Auto* désigne l'autonomie nécessaire de l'organisation, la capacité d'auto-organisation ; b) le préfixe *Éco* exprime un fonctionnement obligatoirement ouvert, échangeant avec des environnements ; c) le préfixe *Re* désigne les modalités de réorganisations indispensables pour, à la fois, se maintenir et se développer. Chacune de ces dimensions suppose un processus de "bouclage". L'auto-organisation possède ses mécanismes propres, l'éco-organisation aussi, de la même manière qu'existent des processus fixant les réorganisations. Le tout possédant ses méta-mécanismes de boucles caractéristiques de l'identité et de l'autonomie et la capacité de produire du nouveau, irréductible à la somme des parties initiales et du peu prédictible. L'organisation d'un système est constituée de l'ensemble des mécanismes qui modifient ou peuvent modifier sa structure (en réponse à des perturbations perçues) afin que son organisation générale reste constante. Mais c'est aussi, à un second niveau et pour les systèmes complexes auto-organiseurs, l'ensemble des mécanismes qui peuvent modifier l'organisation générale afin de s'adapter à l'évolution des projets du système. Par exemple, apprendre, c'est s'auto-éco-re-organiser. »

En cherchant à décrire qui régule, où et comment les relations serbo-croates dans l'espace-temps ex-yougoslave¹¹, nous nous sommes retrouvée devant un premier problème de taille : comment introduire l'aspect structural (comment le système est-il composé ?) dans l'histoire du système de régulation des relations serbo-croates en tant que partie du système des relations européennes et internationales ? Ceci de façon à ce que, dans la globalité – donc dans le système de régulation des relations internationales –, on puisse clairement identifier le système de régulation des relations serbo-croates comme l'un de ses composants authentiques ; et de façon à ce que, dans le système de régulation des relations serbo-croates, on puisse clairement identifier la globalité (le système de régulation des relations internationales).

L'analyse des données qualitatives provenant de l'étude du cas de la Croatie révèle l'existence de deux principaux niveaux de régulation distincts et en interaction : le niveau national doté des mémoires et des projets nationaux (à l'instar de ceux serbe et croate) et le niveau mondial composé des mémoires et des projets du niveau régional (le projet européen dans le cas croate) qui font partie d'un projet global international (la mondialisation) et d'une mémoire globale internationale. De ce fait, le plan de la thèse a été divisé en deux parties, chacune regroupant les analyses des interactions de son niveau de régulation.

En cherchant à répondre à la question comment sont régulées les relations serbo-croates, nous nous sommes retrouvée dans le champ pluridisciplinaire des relations internationales et dans ses débats interparadigmatiques continuels. Ce qui s'est avéré être une deuxième difficulté de la recherche qu'il fallait maîtriser pour pouvoir avancer dans la problématique. C'est la classification des théories des relations internationales de Philippe Marchesin¹² (qui observe les interactions entre options réalistes et libérales plutôt que ces options elles-mêmes) qui a fait apparaître l'évidence du rôle prépondérant, dans la production des recettes de gouvernance, de la discipline des Relations internationales. En effet, les interactions entre les recettes de gouvernance (néo)réalistes et (néo)libérales sont en mesure d'expliquer ce que le système de régulation des relations internationales fait (ainsi que les sous-systèmes qui le composent) et quelles sont ses finalités. Ces recettes sont à la base de la mémoire et du projet européens qui, eux-mêmes, ne sont que des composantes de la mémoire et du projet

¹¹ D'après Einstein, l'espace-temps est l'association en une seule entité de deux concepts a priori opposés : l'espace et le temps. Lorsque l'on agit sur l'espace-temps, on modifie à la fois la notion d'espace et celle du temps. Voir plus largement EISENSTAEDT, Jean, *Einstein et la relativité générale : Les chemins de l'espace-temps*, Paris, CNRS Éditions, 2002.

¹² MARCHESIN, Philippe, *Introduction aux relations internationales*, Paris, Karthala, 2008.

mondiaux. La théorie (néo)réaliste regroupe les recettes de gouvernance qui sont mises à la disposition des États et de leurs organisations internationales, tandis que la théorie (néo)libérale regroupe les recettes pour une gouvernance transnationale (pour les réseaux d'acteurs rationnels transnationaux¹³). D'où le titre de cette thèse qui explique en soi le fonctionnement du système de régulation des relations internationales : « la régulation des relations interétatiques », pour souligner l'aspect néoréaliste des politiques des États et de leurs organisations internationales qui sont, elles, « en position de dépendance » vis-à-vis des réseaux d'acteurs rationnels transnationaux interdépendants et leurs politiques néolibérales à tous les niveaux de la régulation (national, régional, international).

En ce qui concerne le fonctionnement du système des relations internationales¹⁴, nous avons constaté que, au même titre que le fonctionnement des sous-systèmes de régulation des relations interétatiques et transnationales qui le composent, il repose sur l'existence de multiples boucles de rétroaction internes, certaines négatives, d'autres positives, d'autres encore ago-antagonistes. Articulées entre elles « en réseau », ces boucles combinent leurs interactions pour maintenir la stabilité du système et l'adapter aux évolutions de son environnement.

La régulation de ce système, comme la régulation d'autres systèmes hypercomplexes (organisations des systèmes vivants), doit respecter quelques règles de base, dont celle que nous révèle le biologiste et mathématicien Ross Ashby¹⁵ : « Un système S1 ne peut assurer la

¹³ Voir Figure 5.

¹⁴ Voir Figure 4.

¹⁵ ASHBY, William Ross, « Principles of the Self-Organizing Dynamic System », *Journal of General Psychology*, 37, 1947, p. 125-128 (première occurrence du terme « auto-organisation »). « Ashby est médecin anglais (1903-1972), neurologue, psychiatre et cybernéticien. Ses études au sein du laboratoire de recherches psychiatriques du Barnwood House Hospital, à Gloucester, dont il est directeur, le conduisent à établir des analogies entre la structure du cerveau humain et celle des machines, en particulier en ce qui concerne le mécanisme de rétroaction ou "feed back". En 1948, sur la base d'observations relatives aux différentes autorégulations biologiques, il réalise un appareil destiné à expérimenter le processus de recherche automatique d'un équilibre par tout système abandonné à lui-même : c'est le premier "homéostat". Cet appareil se compose de quatre unités électriques identiques et liées entre elles (les caractéristiques électriques de chaque unité dépendent de celles des trois autres). Au départ, le système est en position d'équilibre (il y en a $25(4) = 390\ 625$ possibles). Toute modification extérieure de cet équilibre provoque la mise en jeu de rétroactions qui agissent en cascade (rétroactions primaires, secondaires) ; ces rétroactions permettent au système de trouver un nouvel état d'équilibre qui est, pour l'expérimentateur, imprévisible. On parle alors du "comportement" de l'homéostat ; en effet, tout se passe comme si l'appareil était doué de facultés d'adaptation et, dans une certaine mesure, de mémoire (possibilité d'apprentissage). En 1951, Ashby, dans *Les Mécanismes cérébraux de l'activité intelligente*, donne une première description de l'appareil ; plus tard, il conçoit un homéostat plus perfectionné, sorte de modèle stochastique (introduction de phénomènes aléatoires) du cerveau. Le cybernéticien anglais pense en effet que l'étude de tout phénomène complexe ne peut être entreprise qu'à l'aide d'un modèle isomorphe qu'il s'agit de créer. C'est cette démarche qu'il décrit, en 1952, dans son premier traité, *Projet pour un cerveau (Design for a*

régulation d'un système S2 que si sa variété¹⁶ est supérieure ou au moins égale à celle de S2. » Cela se traduit par le théorème suivant : « Si un système régulateur n'est pas aussi hétérogène que le système qu'il régule, alors il aura tendance à ne réguler que la partie du système homogène avec lui. » D'emblée, nous pouvons émettre l'hypothèse que c'est parce que le système de régulation des relations internationales n'est pas aussi hétérogène que les sous-systèmes qu'il régule, qu'il a tendance à ne réguler que la partie du système homogène avec lui. D'où les conflits armés¹⁷ et autres situations de violence qui accompagnent la mondialisation. Dans cette optique, c'est la grande variété du système yougoslave de l'après-guerre froide qui a été à l'origine du défaut de capacité de sa régulation par les systèmes européen et international – donc par les systèmes du niveau supérieur, mais dont la variété était inférieure. Ainsi, le phénomène d'« éjection » en 1989 (puis d'isolation) de l'espace-temps yougoslave du système de régulation international pourrait s'expliquer par le fait qu'il n'était pas assez homogène avec lui.

Un système qui échange (des flux de matière, d'énergie, de l'information) avec l'extérieur est dit ouvert sur son environnement. Il peut maintenir son organisation, voire la complexifier. À l'inverse, un système fermé n'échange rien avec son environnement. Conformément au principe d'entropie, il ne peut alors que disparaître (l'entropie quantifie l'état de désordre d'un système). Par conséquent, on peut estimer que la *perestroïka* de Gorbatchev est intervenue pour empêcher la « mort entropique » du système de régulation soviétique fermé. Dans ce contexte, si le système de régulation contemporain occidental s'enferme lorsqu'il aura investi la totalité de l'espace disponible (la zone communiste européenne) dans l'esprit du totalitarisme arendtien, il risque à son tour la « mort entropique » et l'accomplissement des prévisions déclinistes¹⁸. Le principe d'entropie (seconde loi de la thermodynamique) dit que le désordre d'un système ne peut qu'augmenter avec le temps, et que toute diminution locale de l'entropie fait augmenter l'entropie globale. Par conséquent, on peut considérer que la longue période de pacification de l'espace-temps ex-yougoslave (1995-2013), par laquelle s'est faite

Brain), où il expose sa conception de "cerveau artificiel". En 1958, enfin, il publie son *Introduction à la cybernétique (An Introduction to Cybernetics)*. »

Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/william-ross-ashby/>

¹⁶ La variété est le nombre de configurations que peut prendre le système. Elle est l'un des concepts de la systémique qui nous permet de comparer les systèmes.

¹⁷ Voir l'exemple des conflits civils armés dans le cadre de la mondialisation : AKNIN, Audrey, SERFATI, Claude, « Guerres pour les ressources, rente et mondialisation », *Mondes en développement*, vol. 3, n° 143, 2008, p. 27-42.

¹⁸ MICHELOT, Martin, « A city upon a crumbling hill ? Le débat décliniste aux États-Unis », GMF/IFRI, Strengthening Transatlantic Cooperation, *Series on the Future of U.S. Leadership*, janvier 2013. Disponible sur : <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/michelotcrumblinghill.pdf>

sa réintroduction dans le système de régulation européen et international, peut être observée comme une diminution locale de l'entropie qui a augmenté l'entropie globale du système (au même titre que d'autres pacifications dans le monde). Effectivement, l'étude du cas de la Croatie montre que les systèmes de tous les niveaux de régulation ont tendance à se murer dans un conformisme néolibéral et à ne plus échanger avec leurs environnements¹⁹, tout en maintenant un équilibre statique et en amplifiant ainsi l'état de désordre global.

La bibliographie de cette thèse témoigne de l'abondance des travaux de recherche significatifs pluridisciplinaires qui traitent de la régulation en général, et de la régulation des relations serbo-croates en particulier. Ces travaux de recherche pluridisciplinaire sont mis en interaction pour relier ce qui – dans notre perception habituelle – ne l'est pas. Tout au long de notre travail et en toute modestie, nous nous sommes référée à la pensée complexe d'Edgar Morin (*La Méthode*) quand il fallait affronter l'erreur, l'illusion, l'incertitude et le risque. Car la pensée complexe admet que « la connaissance progresse en intégrant en elle l'incertitude, non en l'exorcisant²⁰ ». *La Méthode* n'est donc pas une encyclopédie en forme de synthèse, de système général ou de bilan ; ce n'est pas non plus un livre de philosophie, mais un voyage dans la multidimensionnalité du réel, au cours duquel l'objet de connaissance est pris au confluent de toutes les déterminations cérébrales, culturelles, sociales et historiques que subit la pensée complexe tentant de le saisir. Plutôt qu'une Méthode, plutôt qu'un discours sur la Méthode, il serait donc plus juste de parler d'une Recherche de méthode²¹.

Indubitablement, c'est bien cette recherche d'une méthode, qui admet le refus de la connaissance atomisée et réductrice, qui nous a fait plonger dans les eaux troubles de l'épistémologie complexe. Par la suite, revendiquant notre droit à la réflexion, nous n'avons pas pu faire autrement que de nous approcher de la complexité du phénomène de la connaissance. En adoptant une vision multidimensionnelle de la problématique de régulation

¹⁹ Le principal indicateur de cette absence d'échange dans l'Espace croate est le phénomène de prévarication se traduisant par une communication biaisée entre les gouvernants et les gouvernés croates et générant le problème de légalité du pouvoir.

²⁰ Le tome 2, avec presque 500 pages, est le plus volumineux de toute *La Méthode*. Il commence par un court avant-propos où Morin réaffirme qu'il ne construit pas sa pensée sur un « roc de certitude ». Sa recherche ne part pas d'un ordre scientifiquement préétabli nourri du principe simple d'explication, « mais de l'irruption du désordre ». Il n'est pas intéressé par un savoir « définitivement vérifié », mais par « la transformation des connaissances » et « les idées destructrices qui deviennent [...] reconstructrices ». C'est l'« horreur de la pensée mutilée/mutilante, [...] le refus de la connaissance atomisée, [...] parcellaire et réductrice, [...] la revendication vitale du droit à la réflexion » qui animent sa recherche (dans MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 2 : *La Vie de la vie*, Paris, Seuil, 1980, p. 9-10).

²¹ CORTÈS, Jacques, « La "Méthode" d'Edgar Morin : Pistes de lecture », *Synergies Monde*, n° 4, 2008, p. 43-58.

des relations serbo-croates, nous avons accepté une vision de la connaissance qui est à la fois une compétence (aptitude à produire de la connaissance), une activité cognitive²² et un savoir résultant des activités précédentes. Nous avons accepté aussi que l'ensemble des événements cognitifs²³ que nous produisons soient inséparables des « processus énergétiques, électriques, chimiques, physiologiques, cérébraux, existentiels, psychologiques, culturels, linguistiques, logiques, idéels, individuels, collectifs, personnels, transpersonnels et impersonnels, qui s'engrènent les uns dans les autres²⁴ ». La connaissance est donc un phénomène multidimensionnel, tout à la fois physique, biologique, psychologique et social. Edgar Morin constate cependant que l'organisation de notre connaissance est disjointe, morcelée. La brisure entre philosophie et science en est une cause primordiale (scission esprit/cerveau), disjonction qui s'est poursuivie dans la séparation et le cloisonnement disciplinaire des sciences naturelles (physique/biologie) et des sciences humaines (linguistique, psychologie, sociologie, anthropologie). Ce morcellement a stérilisé la relation des savoirs liés à la possibilité d'une connaissance de la connaissance, et nous conduit vers ce que l'épistémologue Georges Gusdorf appelait une « pathologie du savoir ». Morin résume ainsi dans son avant-propos le but de *La Méthode 3* qui est « de considérer, à partir de ces acquis et des problèmes qu'ils posent, les possibilités et les limites de la connaissance humaine²⁵ ».

Il va de soi que le fait d'avoir défini un champ de recherche aussi large impose l'adoption d'une méthode d'organisation de la recherche, de synthèse et d'analyse des plus rigoureuses : la méthode systémique. Aussi, il faut consentir à suivre les conseils de ceux qui ont réfléchi bien avant nous aux aspects applicatifs de l'épistémologie complexe dans le domaine de la théorie des relations internationales. Par exemple, la réflexion sur la théorie des relations internationales de Thierry de Montbrial²⁶ s'est avérée particulièrement pertinente. Dans son

²² La cognition est le terme scientifique pour désigner l'ensemble des processus mentaux qui se rapportent à la fonction de connaissance tels que la mémoire, le langage, le raisonnement, l'apprentissage, l'intelligence, la résolution de problèmes, la prise de décision, la perception ou l'attention. Les sciences cognitives rassemblent l'ensemble des domaines scientifiques consacrés à l'étude de la cognition, notamment les neurosciences, la psychologie, l'intelligence artificielle, les mathématiques appliquées à la modélisation des fonctions mentales, l'anthropologie ou la philosophie de l'esprit. Cette recherche transdisciplinaire est souvent fédérée par des hypothèses relatives à la nature de la cognition, conçue comme simulation, comme manipulation formelle de symboles ou encore comme une propriété émergeant des systèmes complexes. Voir plus largement STEINER, Pierre, « Introduction : cognitivisme et sciences cognitives », *Labyrinthe*, n° 20, 2005, p. 13-39.

²³ Dans le traitement de l'information (cognition humaine et systèmes d'information), les événements cognitifs sont l'une des trois principales variables représentant les pensées accessibles facilement à la conscience.

²⁴ MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 3 : *La Connaissance de la connaissance*, Paris, Seuil, 1986, p. 9.

²⁵ *Ibid.*, p. 10.

²⁶ MONTBRIAL, Thierry de, « Réflexions sur la théorie des relations internationales », *Politique étrangère*, vol. 64, n° 3, 1999, p. 484.

article « Recherche d'une méthode », il recommande « la mise en correspondance de la théorie des relations internationales avec les résultats empiriques » pour une approche systémique des problématiques complexes. En effet, par la mise en correspondance, tour à tour, de la théorie néolibérale puis de la théorie néoréaliste avec les résultats empiriques provenant de l'étude du cas de la Croatie, il était possible de distinguer parmi d'autres²⁷ et de faire valoir la définition de la régulation en relations internationales, où « la régulation s'apparente à la notion de gouvernance et se définit comme la quête de mécanismes susceptibles d'introduire un minimum d'ordre et de prévisibilité dans les rapports internationaux autour de principes d'équilibre définis collectivement²⁸ ».

Sachant que « les principes d'équilibre définis collectivement » eux-mêmes s'apparentent à la notion de polarité qui a trait à la problématique réaliste de la répartition de la puissance entre unités plus ou moins nombreuses au sein d'un système international et de ses conséquences sur les risques de guerre et les conditions de la paix (donc, sur la sécurité du système tout court), après avoir cherché ce que le système fait dans son environnement, nous nous sommes retrouvée devant un troisième problème : à quoi sert ce système de régulation des relations internationales (quelle est sa/quelles sont ses finalité/s) ? Après la mise en correspondance de divers concepts de répartition de la puissance et des géostratégies qui les accompagnent avec les résultats empiriques de l'étude du cas de la Croatie, c'est le modèle de gouvernance unipolaire de Gilpin et d'Organski qui s'est imposé comme fournissant la seule explication plausible de la fin pacifique de la guerre froide. D'après ce modèle, c'est parce que la gouvernance était déjà unipolaire que la fin de la guerre froide n'a changé en rien le système unipolaire (qui est tel quel depuis toujours), mais n'a fait que le rendre évident aux yeux de tout le monde. Plusieurs versions de la géostratégie de Mackinder (notamment celle de Brzezinski) valident ce concept de répartition de la puissance. Elles sont en mesure d'expliquer à quoi sert ce système unipolaire (ses finalités). Les concepts de la violence structurelle et de l'impérialisme structurel de Galtung peuvent expliquer les moyens (les outils de régulation) par lesquels le système parvient à rester tendu toujours vers un même but, vers

²⁷ Par exemple, SMOUTS, Marie-Claude, BATTISTELLA, Dario, VENNESSON, Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, 2^e édition, Paris, Dalloz, 2006, p. 467 : « En physique, la régulation est la correction automatique d'un phénomène (pression, débit, température, etc.) dès qu'il tend à s'écarter d'une valeur fixée (dite valeur de consigne). [...] Sa définition reste vague et son contenu varie selon les approches. Elle est parfois confondue avec réglementation, traduction littérale et maladroite de *regulation* en anglais. »

²⁸ *Ibid.*

sa principale finalité : le maintien de la paix par le maintien de la suprématie anglo-américaine²⁹.

On remarque que les idéologies variées, qu'elles soient national-socialistes ou social-libérales – mais au service de la géostratégie de Mackinder et en interaction avec les mythologies censées expliquer une suprématie comme naturelle (par exemple, l'interprétation abusive du « Surhomme » de Nietzsche par les nazis³⁰) –, sont toujours tendues vers un même but : la prise en main du *Heartland*. La crise ukrainienne de 2014 en est une illustration parfaite. Une mise en correspondance de la géostratégie de Mackinder avec les reconfigurations de l'espace-temps ex-yougoslave du XX^e siècle, avec l'accent sur la mise en correspondance entre la géostratégie de Brzezinski et la reconfiguration de l'après-guerre froide, confirme que cette même volonté de puissance qui a animé la puissance structurelle britannique du début du XX^e siècle anime aujourd'hui la puissance structurelle américaine. D'une part, ceci est susceptible d'appuyer la théorie de Gilpin et d'Organski selon laquelle le monde a toujours été unipolaire et que la bipolarité prétendue de la guerre froide n'était qu'un outil de prolongation de la *Pax Britannica* (et de la puissance structurelle britannique)³¹ par la *Pax Americana*³². D'autre part, l'illustration de la prolongation de la *Pax Britannica* par la *Pax Americana* réside dans le fait que, malgré la disparition du danger que représentait une Russie « rouge » (comme, avant elle, la Russie tsariste³³), la volonté de puissance anglo-

²⁹ D'après Susan Strange, l'hégémonie américaine s'exerce par le « pouvoir structurel », qu'elle définit comme « le pouvoir de façonner et de déterminer les structures de l'économie globale et de déterminer les structures de l'économie politique globale à l'intérieur desquelles d'autres scientifiques et autres professionnels doivent opérer » (STRANGE, Susan, « The Future of the American Empire », *Journal of International Affairs*, n° 1, 1988, p. 24-25). Ce pouvoir structurel a plusieurs volets (STRANGE, Susan, « Cave! Hic Dragones : A Critique of Regime Analysis », *International Organization*, vol. 36, n° 2, 1982, p. 479-496, ici p. 494). Susan Strange les a hiérarchisés (STRANGE, Susan, *States and Markets*, 2^e édition, Londres, Pinter, 1994) : A/ le pouvoir structurel dans les structures principales *via* le contrôle sur la sécurité, la structure de la production, la structure du crédit et de la monnaie, la structure de la communication et du savoir ; B/ le pouvoir structurel dans les structures secondaires *via* la structure du bien-être, l'énergie, la structure du commerce et du transport.

³⁰ Par exemple, partant des théories racistes du XIX^e siècle qui interprétèrent abusivement la théorie de l'évolution de Charles Darwin comme une justification morale du principe de sélection naturelle, l'idéologie nazie considère que les peuples germaniques – dits de race aryenne – constituent la race des seigneurs, tandis que tous les autres représentent des races inférieures à des degrés divers – des sous-hommes (Juifs, Slaves, Roms) ; ceci par opposition au concept d'*Übermensch* (surhomme) introduit par Friedrich Nietzsche. Voir à ce sujet : VUARNET, Jean-Noël, « Utopie et atopie », *Littérature*, n° 21, 1976. p. 3-9.

³¹ Voir au sujet de la continuation paisible au XX^e siècle de la *Pax britannica* du XIX^e siècle : MUNDELL, Robert Alexander, « Le vingtième siècle », *Revue de l'OFCE*, n° 74, 2000, p. 7-31.

³² Voir au sujet des perspectives de la *Pax americana* : GOLUB, Philip, « La fin de la *Pax Americana* ? », *Revue internationale et stratégique* vol. 4, n° 72, , 2008, p. 141-150.

³³ Voir au sujet des enjeux géopolitiques de l'Asie centrale et du « Grand Jeu » russo-britannique du XIX^e siècle : PIATIGORSKY, Jacques, SAPIR, Jacques, *Le Grand Jeu, XIX^e siècle : Les enjeux géopolitiques de l'Asie centrale*, Paris, Autrement (Mémoires/Histoire), 2009.

américaine reste intacte³⁴ : au centre de sa stratégie d'élargissement se trouvent toujours la prise et la maîtrise du *Heartland* (de la Russie et de son proche voisinage). Toutes les guerres périphériques (dont celle en ex-Yougoslavie) servent à cette prise et cette maîtrise du *Heartland*³⁵ envisagées. Nous remarquons que la nouvelle géostratégie de contre-attaque³⁶ russe (présentée en 2003) n'est que le *feedback* de la stratégie expansionniste américaine qui s'exprime dans l'élargissement de l'OTAN et de l'UE jusqu'aux frontières russes, sans intention d'intégrer la Russie (pas avant de la maîtriser) au sein de la famille européenne à laquelle elle appartient naturellement³⁷. Dans sa stratégie de contre-attaque, la Russie se contente de défendre ses frontières et ses intérêts dans son proche voisinage (donc de préserver le *Heartland*). Dans le langage géopolitique de Mackinder, on pourrait dire qu'en ce début de XXI^e siècle, comme au début du XX^e : qui tient l'Europe orientale tient le *Heartland*, qui tient le *Heartland* domine « l'île mondiale³⁸ », qui domine « l'île mondiale » domine le monde.

³⁴ Voir au sujet des enjeux géopolitiques de l'Asie centrale et des jeux russo-américains de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e : RABALLAND, Gaël, « L'Asie centrale, au-delà du Grand Jeu ? Vers de petits jeux ? », *Monde chinois (Nouvelle Asie)*, vol. 4, n° 36, 2013, p. 125-127.

³⁵ Voir chapitre 1 de cette thèse.

³⁶ Voir TROUDE, Gilles, « Le retour de la Russie sur la scène balkanique », *Géostratégiques*, n° 31, 2^e trimestre 2011, p. 203-221.

³⁷ Ce n'est pas parce que la Russie a intégré les territoires d'outre-Oural que les Russes se sentent moins européens, à l'instar de la France qui n'est pas moins européenne depuis qu'elle a intégré les territoires d'outre-mer. D'où cette expression « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural », si souvent attribuée au général de Gaulle, dans JOUVE, Edmond, « L'Europe de l'Atlantique à l'Oural », *Espoir*, n° 18, 1977, disponible sur www.charles-de-gaulle.org : « Pour le général de Gaulle, la petite Europe – celle du Marché commun – ne pouvait être, au mieux, qu'un point de départ. En aucune façon, une fin. L'objectif était de regrouper, dans une organisation d'ensemble, tous les États de l'Ancien continent. [...] Cette "grande Europe", il n'est certes pas question de la construire aussi longtemps que la Grande-Bretagne restera à la porte du Marché commun et que l'U.R.S.S. maintiendra son emprise sur les pays livrés à son influence. Mais, reconnaître que l'unification de l'Europe n'est pas pour demain ne signifie, nullement, qu'il faille se désintéresser de cette idée.[...] Ainsi, le 25 octobre 1944, se déclare-t-il hostile à la formation d'un bloc de l'Europe de l'Ouest : "Ce serait un non-sens et une mauvaise politique" de séparer l'Europe orientale de sa partie occidentale. Moins d'un mois plus tard, le 22 novembre, le président du G.P.R.F. déclare, convaincu, devant l'Assemblée consultative, que "pourra être construite cette unité de l'Europe à laquelle nous croyons et dont nous espérons qu'elle se traduira en actes précis reliant ces trois pôles : Moscou, Londres, Paris". Plus tard, l'idée sera souvent reprise : "Il y a très longtemps – observe "l'homme du 18 juin" – que les Français, les Belges, les Hollandais, les Rhénans et quelques autres naissent du côté où le soleil se couche. Il y a très longtemps que d'autres Européens naissent du côté où le soleil se lève. Je ne vois pas pourquoi ceux de la première catégorie renieraient leur qualité d'Occidentaux et je ne vois aucun inconvénient à ce que les autres proclament leur qualité d'Européens de l'Est. Tous sont Européens." Par la suite, la même préoccupation subsistera. Le général de Gaulle se déclare partisan de "faire l'Europe tout entière avec la Russie". Sous la V^e République, il souhaite "que l'avenir mette l'Europe à même de mener sa propre vie grâce à l'équilibre établi entre les deux parties d'elle-même qui pratiquent des régimes différents". Il émet l'espoir que tous les hommes se retrouvent "d'un bout à l'autre de notre Ancien continent". »

³⁸ Dans la géopolitique de Mackinder, « l'île mondiale » couvre 2/12 de la Terre et est composée des continents eurasiatique et africain.

C'est dans ce cadre géopolitique et en rapport avec la complexification des relations en son sein que s'impose à nous une approche systémique de la régulation des relations interétatiques et transnationales. Elle nous incite à observer les interactions entre divers acteurs transnationaux de la régulation, plutôt que d'observer les acteurs eux-mêmes. Ainsi, nous constatons que, dans l'étape actuelle de la mondialisation (1990-2020), c'est bien « la voix » anglo-américaine qui est omniprésente et qui risque d'être perçue comme agaçante, à l'instar de « la voix » omniprésente soviétique dans l'étape de la mondialisation 1940-1970. Une grille de lecture systémique des relations américano-russes de la dernière étape de la mondialisation révèle que la reconfiguration – *perestroïka* – russe de 1989 avait permis aux Russes de sortir de leur isolement et de se déployer silencieusement dans le monde, laissant à leur adversaire du temps de la guerre froide la lourde tâche de faire cavalier seul au risque de s'épuiser. Par la suite, nous observons que « la voix » américaine est aussi forte, d'une part parce que « la voix » européenne est à peine audible, et d'autre part parce que les processus parallèles de l'élargissement de l'OTAN et de l'UE³⁹ ont renforcé la puissance structurelle américaine, à tel point que le poids d'approbation quasi unanime de sa force empêche toute communication ago-antagoniste ordonnée au sein du système des relations internationales⁴⁰,

³⁹ Voir à ce sujet : PONSARD, Lionel, « L'élargissement de l'OTAN : entre sécurité collective et défense collective », Chaire Interbrew-Baillet Latour, Union européenne-Russie UCL-KUL, Louvain, Institut d'études européennes, Iee Document n° 25, septembre 2002.

⁴⁰ Voir au sujet du renforcement de la puissance structurelle américaine : BATTISTELLA, Dario, *Théories des relations internationales*, 3^e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 (ici p. 496-499) ; et STRANGE, Susan, *The retreat of the State : The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996. Dans son livre, Battistella révèle certaines « surprises, voire les contradictions » de l'ouvrage de Susan Strange qui proviendraient, comme l'explique Robert Keohane, de l'ambivalence profonde de Susan Strange à l'égard des États-Unis. Ainsi, d'une part, Susan Strange accuse les États-Unis d'être à l'origine de la fin du système politique international de l'après-guerre ; d'autre part, elle considère les périodes de stabilité hégémonique britannique et américaine comme de simples « accidents de l'histoire, des coïncidences entre des dangers économiques et des réponses politiques qui peuvent ne jamais se reproduire » (STRANGE, 1996, p. 194). D'un côté, elle défend l'idée que tous les États ont cédé une partie de leur autorité aux forces du marché parce que, en dérégulant les marchés, les gouvernants américains avaient fini par provoquer le « renforcement de la puissance des marchés par rapport aux gouvernements, y compris à eux-mêmes » (STRANGE, 1996, p. 29) ; de l'autre, elle constate que « l'autorité de l'État a décliné ces dernières années, avec pour exception notable les États-Unis » (STRANGE, 1996, p. XI). D'après Battistella, la plus fondamentale des contradictions de Susan Strange aurait trait à sa notion de puissance structurelle selon laquelle la puissance des États-Unis est telle qu'ils « ne peuvent pas ne pas dominer autrui. Elle influence les résultats [*outcomes*] du seul fait de son existence » (STRANGE, 1996, p. 27). Or, selon Dario Battistella, il paraît évident que « l'existence de la puissance structurelle américaine dans la structure des savoirs n'a pas été assez puissante pour empêcher Susan Strange de critiquer cette puissance, alors qu'elle y a baigné, vu qu'elle a commencé ses travaux d'économie politique internationale dans un projet de recherche sur les relations transnationales financé au début des années 1970 à *Chatham House* par l'un des acteurs les plus représentatifs de cette puissance, la Fondation Ford » (BATTISTELLA, 2009, p. 496). Dans le cadre de l'approche systémique de la régulation des relations interétatiques et transnationales où sont observées les interactions entre divers acteurs transnationaux de la

stimulant ainsi la prolifération de diverses « théories du complot »⁴¹. En même temps, depuis Yalta en 1945 jusqu'à ce jour, c'est dans un dialogue américano-russe et par accords *a minima* entre deux parties que sont gérées les affaires européennes, plutôt qu'au travers d'une politique intérieure et extérieure européenne autonome⁴². Dans ce contexte, l'abandon pur et simple de la recherche d'une « troisième voie », dont les grandes lignes avaient été dessinées par la politique extérieure yougoslave du temps de Tito, Djilas et Kardelj (le non-alignement), paraît prématuré⁴³.

Ainsi, l'intérêt principal de ce travail de recherche se trouve dans sa quête des clés de compréhension et de régulation du monde dans lequel nous vivons, au travers d'une méthode systémique particulièrement apte à ausculter et orienter l'action des décideurs. Quelques reconfigurations possibles du système de régulation dans sa globalité sont envisagées, ainsi que leur impact sur les sous-systèmes européen et croate en tant que composants du système de régulation global. Effectivement, dans le contexte de la globalisation et des

régulation plutôt que les acteurs eux-mêmes, dans les analyses de Susan Strange, il n'y a pas d'« ambivalence profonde de Susan Strange à l'égard des États-Unis », mais l'intention d'ausculter les défauts de régulation (risques systémiques) provenant du conformisme contemporain qui, en accord avec les lois naturelles (tout travail/action est énergétique; l'énergie ne se perd pas, elle se transforme), renforce la puissance structurelle américaine, à tel point qu'elle empêche toute communication ago-antagoniste ordonnée au sein du système des relations internationales. Ce dernier semble donc être doté d'un projet de « capitalisme de casino » (voir à ce sujet : STRANGE, Susan, *Casino capitalism*, Paris, 1997). Ainsi, d'après Jonathan Story, pour Susan Strange, la structure financière américaine (le capitalisme de casino) obtient de très bons résultats en termes de valeurs américaines d'efficacité et de liberté, mais de très mauvais en ce qui concerne la sécurité et la justice distributive (STORY, Jonathan, JAQUET, Christophe, « Le système mondial de Susan Strange », *Politique étrangère*, vol. 66, n° 2, 2001, p. 433-447 (ici p. 445). Les analyses de Susan Strange sont des estimations des risques qu'encourt le capitalisme de casino. Il paraît donc logique qu'elles soient financées par la structure financière américaine, la première intéressée par la connaissance des risques qu'elle encourt.

⁴¹ Voir au sujet de l'imaginaire du complot qui continue d'exercer sa force sur la société contemporaine prétendue rationalisée : HO, Park Jung, JIN, Chun Sang, « La théorie du complot comme un simulacre de sciences sociales ? », *Sociétés*vol. 2, n° 112, , 2011, p. 147-161.

⁴² Voir au sujet d'une politique internationale de l'UE vulnérable vis-à-vis de la politique étrangère américaine : PETITEVILLE, Franck, *La politique internationale de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

⁴³ C'est le premier État islamique (la République islamique de l'Iran) qui, en 2012, tente d'insuffler une « deuxième vie » au mouvement des non-alignés (« La deuxième vie du Mouvement des non-alignés », *RFI*, 30/08/2012, <http://www.rfi.fr/general/20120830-deuxieme-vie-mouvement-non-alignes>) et, de ce fait, anéantit même symboliquement le « caractère de classe du non-alignement ». Car, d'après Philippe Braillard, au tout début, seul un petit nombre de chercheurs, essentiellement yougoslaves, insistait sur le caractère de classe du non-alignement et rattachait son apparition et son développement à l'extension du socialisme pensé comme processus mondial. Ces chercheurs affirmaient que « le non-alignement est issu de la résistance aux formes impérialistes de rapports, à la politique de bloc, à la politique de force, à la subordination et à la dépendance coloniales et néocoloniales, et à l'agression ouverte ou camouflée. Par sa nature profonde et sa mission historique, il concorde donc avec le socialisme qui est, par définition, la négation du capitalisme à l'échelle mondiale » (BRAILLARD, Philippe, « Chapitre II. L'image du non-alignement », dans *Mythe et réalité du non-alignement* [en ligne], Genève, Graduate Institute Publications, 1987, p. 25-42 : <http://books.openedition.org/iheid/4171>).

interdépendances entre tous les niveaux de la régulation (international, régional, national), il est de moins en moins possible de répondre localement aux interrogations globales. Aussi, faute de concepts rigoureux et de méthodologies appropriées, la plupart des idées portant sur le progrès sociétal (les innovations sociétales) restent le plus souvent lettre morte. L'impuissance relative des États contemporains et de leurs gouvernants à réguler leur espace-temps vers la « paix positive⁴⁴ » en est une illustration parfaite. Plus rien n'empêche l'incursion du conformisme contemporain, alors que celui-ci peut se transformer en un dispositif d'autodestruction du système. Certes, il permet un équilibre statique du système au présent et le maintien de « la paix négative ». Mais, à plus long terme, il peut aussi annoncer l'implosion du système qu'il a investi. En effet, quand, par l'inversion des hiérarchies du réel, le conformisme contemporain empêche le débat ago-antagoniste autour des « vraies questions » (celles du droit à la protection sociale et environnementale)⁴⁵, il obstrue alors la dynamique de changement du système – son développement durable, pensé comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

C'est humblement que nous avons abordé un sujet aussi controversé que la régulation qui s'apparente à la gouvernance, mais c'est encore plus humblement que nous ressortons de cet exercice. Car, tout au long de notre travail de recherche, nous nous sommes déplacée d'un aspect de la problématique de régulation à un autre, au cours d'un processus en hélice (la triangulation de la systémique)⁴⁶ qui permet, à chaque passage, de gagner en approfondissement et en compréhension.

Tout ce que nous pouvons espérer maintenant, c'est d'avoir effectivement progressé dans la compréhension du problème de régulation des relations interétatiques et transnationales au

⁴⁴ Pour l'irénologue Johan Galtung, le concept de paix ne renvoie plus seulement à un état de non-guerre, mais à une définition positive (paix positive) qui inclut la recherche de la justice sociale et la lutte contre toute « violence structurelle », qui résulte de la pratique du pouvoir étatique. Il formule le terme de « paix négative » dans les années 1960 pour exprimer l'absence de violence physique (de non-guerre). Il définit ensuite le terme de « paix positive » par l'absence de trois formes particulières de violence : physique, culturelle et structurelle, puis progressivement élargit cette notion pour inclure la capacité de faire la paix (GALTUNG, Johan, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, 1969, p. 167-191).

⁴⁵ Voir au sujet de la vraie question du droit à la protection sociale : BELORGEY, Jean-Michel, « Le droit à la protection sociale... jusqu'où ? », *Vie sociale*, vol. 4, n° 4, 2011, p. 121-134 ; et au sujet de la vraie question du droit à un environnement de qualité : MORAND-DEVILLER, Jacqueline, *Le droit de l'environnement*, 10^e édition, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2010.

⁴⁶ Voir l'introduction à la pensée systémique : DONNADIEU, Gérard, *et al.*, « L'Approche systémique : de quoi s'agit-il ? », Synthèse des travaux du Groupe AFSCET « Diffusion de la pensée systémique », septembre 2003, p. 1-11.

travers de l'étude du cas de la Croatie. Nous ne pouvons que formuler le vœu que notre travail de recherche serve à de nouveaux approfondissements de la problématique, à de nouvelles triangulations permettant de gagner en compréhension de la régulation en général, et de la régulation de l'Espace croate en particulier, sans que jamais l'on puisse croire avoir épuisé cette compréhension.

Pour faciliter la compréhension et la lecture de certains textes qui peuvent paraître complexes (en rapport avec leur origine pluridisciplinaire), car organisés dans le cadre d'une démarche transdisciplinaire, nous proposons plus loin une clarification conceptuelle, une initiation à la Théorie des systèmes complexes (TSC) et à la Théorie de la régulation, une bibliographie importante sur la systémique, ainsi qu'un modèle de systémique opérationnel dont la modélisation a été réalisée dans le respect des règles de l'art énoncées par la TSC et la Théorie de la régulation.

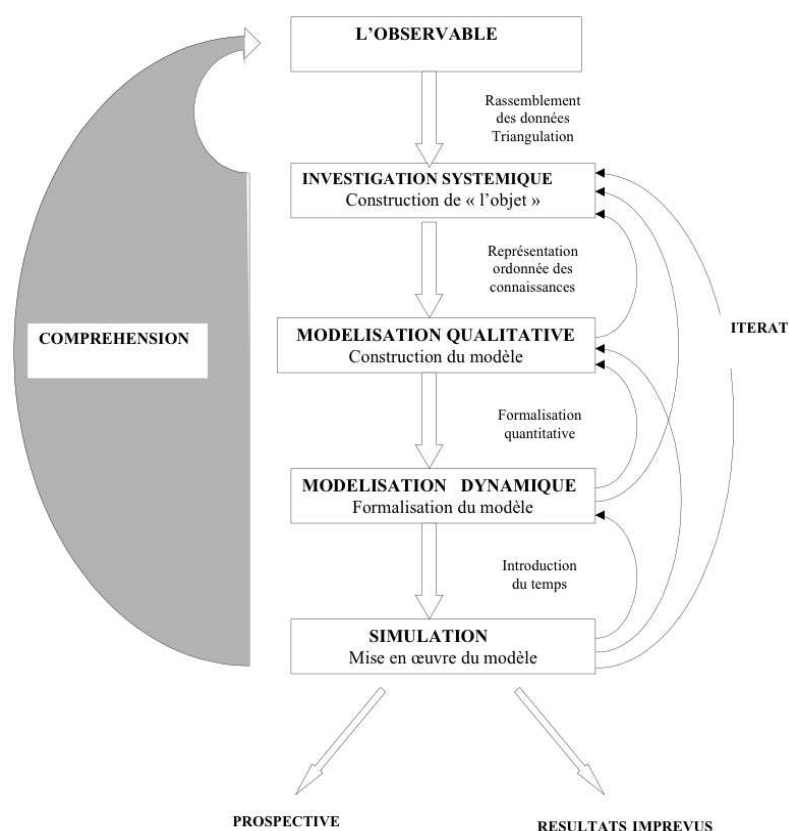


Figure 1. *Les étapes de la démarche systémique.* (Source : Donnadiou, G., *et al.*, « L'Approche systémique : de quoi s'agit-il ? », Synthèse des travaux du Groupe AFSCET « Diffusion de la pensée systémique », septembre 2003, p. 10.)

II – Clarification conceptuelle

Au même titre que les cycles de mondialisation précédents, les trois dernières décennies ont été marquées par de nombreuses crises systémiques, de nature et d'ampleur diverses. C'est ainsi que nous avons pu observer dans plusieurs pays des guerres armées, des krachs boursiers ou des défaillances bancaires. Les crises yougoslave et ukrainienne, comme celle permanente du Moyen-Orient, incitent à s'interroger. Au premier abord, il est difficile d'établir si ces manifestations sont des phénomènes isolés ou si, au contraire, elles témoignent d'une instabilité du système de régulation des relations internationales. Néanmoins, l'auto-entretien de ces crises ainsi que l'existence de canaux de transmission et du phénomène de propagation sous-jacent nous interpellent et nous orientent vers l'étude du risque systémique (risque pouvant mettre en danger la survie d'un système). La principale difficulté pour comprendre la notion de risque systémique réside dans le concept de système en relations internationales. C'est un concept spectre qui pourrait se résumer fréquemment à un ensemble d'éléments pourvus de relations entre eux. Analogiquement, bien souvent, la présentation des risques systémiques s'apparente à une liste, à un catalogue des difficultés des relations internationales.

Afin de mieux comprendre le risque systémique, nous allons tout d'abord chercher à définir dans cette thèse le concept de système en relations internationales, étant totalement convaincue que la théorie des systèmes complexes fournit des éléments d'analyse et de synthèse probants.

II.1 – La théorie des systèmes complexes

La théorie des systèmes complexes (TSC) est issue de travaux de recherche de diverses disciplines, et s'est développée en une plate-forme d'intégration de recherches variées (en cybernétique, biologie, écologie, économie, etc.), mais convergentes. On considère que *General System Theory* de Ludwig von Bertalanffy⁴⁷ est à la base de la théorie des systèmes complexes⁴⁸, à laquelle *La Méthode* d'Edgar Morin⁴⁹ a apporté l'idée de complexité, et *Le Macroscop*e de Joël de Rosnay⁵⁰ les aspects applicatifs et pédagogiques.

⁴⁷ BERTALANFFY, Karl Ludwig von, *General System Theory: Foundations, Development, Applications (1968)*, New York, George Braziller, revised edition, 1976. Disponible sur : http://library.mpib-berlin.mpg.de/toc/ze_2006_1242.pdf

⁴⁸ RAMAGE, Magnus, SHIPP, Karen, *Systems Thinkers*, Londres, Springer, 2009.

⁴⁹ MORIN, Edgar, *La Méthode I et II*, coffret de deux volumes et six tomes, Paris, Seuil, coll. Opus, 2008. Dans

D'après Olivier Devillard, « l'analyse systémique trouve sa source dans le brassage d'idées des années quarante à soixante au célèbre MIT (Massachusetts Institute of Technology), où se côtoyaient le mathématicien Norbert Wiener, le neurophysiologue Warren McCulloch, l'anthropologue Margaret Mead, l'économiste Oscar Morgenstern⁵¹ ». Dans les années 1970, H. von Foerster, J. von Neumann, H. Atlan, I. Prigogine et G. Nicolis explorent les sentiers susceptibles de réduire les divisions disciplinaires⁵², tandis que J.W. Forrester théorise la modélisation des interactions complexes⁵³. Dès lors, on constate une intégration progressive des fondements systémiques provenant des travaux des chercheurs du MIT⁵⁴.

Notre objectif ultime étant l'évaluation de la situation sécuritaire de l'Espace croate dans le contexte de la régulation des relations interétatiques de l'après-guerre froide, nous allons chercher à définir graduellement le système complexe et le risque du système.

cet ouvrage sont rassemblés les six tomes de *La Méthode*, dont la publication s'est échelonnée sur presque trente ans, de 1977 à 2006. Note de l'éditeur : « Penseur de la complexité, Edgar Morin définit ainsi le projet de cette fresque sans équivalent : "Nous avons besoin d'une méthode de connaissance qui traduise la complexité du réel, reconnaisse l'existence des êtres, approche le mystère des choses." Défiant les classements disciplinaires, *La Méthode* est une œuvre-monde. Afin d'affronter nos problèmes fondamentaux et globaux, elle élabore une méthode qui relie les connaissances et elle opère dans le même mouvement une réforme de la pensée. Ce coffret regroupe : *La Méthode 1. La Nature de la nature* ; *La Méthode 2. La Vie de la vie* ; *La Méthode 3. La Connaissance de la connaissance* ; *La Méthode 4. Les Idées* ; *La Méthode 5. L'Humanité de l'humanité* ; *La Méthode 6. Éthique*. »

⁵⁰ ROSNAY, Joël de, *Le Macroscopie : vers une vision globale*, Paris, Seuil, 1975.

⁵¹ DEVILLARD, Olivier, *La dynamique des équipes*, Paris, Les Éditions d'Organisation, 2011, p. 14.

⁵² BARBIÉ, Olivier, *Convergences entre économie et sociologie autour du concept de réseau social*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I, 2010, p. 164 : « Certaines voies empruntées par la mathématisation permettent des rapprochements théoriques remarquables qui tendent à affaiblir les clivages disciplinaires. [...] Toute la théorie des systèmes auto-organisés tente d'apporter une réponse, que ce soit avec l'"order from noise principle" de Heinz von Foerster (1979), les "self-reproducing automata" de John von Neumann (Neumann, Burks, 1966), le "hasard organisateur" de Henri Atlan ou la "self-organisation" d'Ilya Prigogine et Grégoire Nicolis (1977). »

⁵³ FORRESTER, Jay Wright, traite de la modélisation des interactions complexes dans les sphères économique, démographique et environnementale, dans *World Dynamics*, 2^e édition, Londres, Productivity Press, 1971. Il est à l'origine de la modélisation économétrique (voir à ce sujet : ARMATTE, Michel, DAHAN DALMEDICO, Amy, « Modèles et modélisations, 1950-2000 : Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 57, n° 2, 2004, p. 243-303.). « Il est membre honoraire du Club de Rome (d'après sa première réunion à Rome en 1968) – un groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels de 53 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement. Le Club de Rome se fit connaître mondialement en 1972 par son premier rapport, *The Limits to Growth*, traduit en français par l'interrogation *Halte à la croissance ?* Son interpellation intervenait à l'apogée de la période dite des Trente Glorieuses, une période de croissance sans précédent dans les pays qui se qualifiaient eux-mêmes de développés, et qui laissait penser que cette croissance était sans limite imaginable », Club de Rome. Disponible sur : <http://www.clubofrome.org/?p=4753>

⁵⁴ RAMAGE, Magnus, SHIPP, Karen, *Systems Thinkers*.

II.1.1 – L’Ordre, le désordre organisateur et la notion d’entropie

L’ordre est considéré en science comme une qualité intégratrice, et le désordre souvent comme un épiphénomène (par exemple l’équilibre walrasien⁵⁵ en économie). De ce fait, l’étude de l’instabilité du système peut être perçue comme infructueuse. Ainsi, de nombreux économistes des années 1980 affirmaient même que « c’est un fait que les crises financières ont [...] presque disparu depuis le début des années 1930⁵⁶ ». Or, il faudrait prendre très au sérieux les crises d’un système, car elles sont obligatoirement en relation avec l’organisation, l’auto-organisation et le phénomène d’entropie.

Dans ce contexte, il convient d’expliquer tout d’abord, à travers les principes de la thermodynamique, la notion d’entropie. Le premier principe de la thermodynamique stipule que « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », donc que la quantité d’énergie contenue dans l’Univers est constante. Selon son origine, l’énergie peut se manifester sous différentes formes : électrique, thermique, mécanique, nucléaire ou rayonnante. Tout travail libère de la chaleur, mais cette énergie thermique se différencie des autres. Elle ne peut pas se reconvertir dans sa totalité sous une autre forme. D’où le deuxième principe de la thermodynamique qui traite de la dégradation de l’énergie dans un système clos. En rapport avec le premier principe, cette dégradation n’est donc pas une diminution quantitative, mais plutôt une perte de la capacité à procurer un travail. Par conséquent, l’entropie se définit comme la dégradation de l’énergie qui fait qu’un système fermé se dirige vers l’état de désorganisation maximale, de sorte que cet état peut être considéré comme l’état le plus probable du système – sa forme entropique étant plus probable que sa forme organisée.

⁵⁵ Référence à l’ouvrage de WALRAS, Léon, *Éléments d’économie politique pure ou Théorie de la richesse sociale* (1874), Kessinger Publishing, 2010. Il s’agit de l’équilibre statique que produit le système libéral concurrentiel qui exclut la croissance économique, puisque aucun individu ne cherche à améliorer sa situation. Tous les individus sont placés sur un pied d’égalité. La société est homogène, il n’y a pas de conflits de classes.

⁵⁶ GOLDSMITH, Raymond W., « Comment on Hyman P. Minsky : "The Financial-Instability Hypothesis : Capitalist Processes and the Behavior of the Economy" », dans KINDLEBERGER, Charles P., LAFFARGUE, Jean-Pierre (eds.), *Financial Crises : Theory, History and Policy*, New York, Cambridge University Press, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 1982, p. 41-43.

C'est Ludwig Boltzmann qui définit l'entropie et sa mesure :

$$S = k \ln(W)^{57}$$

entropie constante états équiprobables

Ainsi, on peut dépeindre l'entropie comme un phénomène qui se montre uniquement dans un système clos, où les molécules s'agitent dans un mouvement brownien⁵⁸ pour aboutir à un équilibre. À ce moment précis, le système se trouve dépourvu de la différence de potentiel qui était pourtant à la base de ce travail énergétique. Puis l'ordre n'étant plus le maître, le système est soumis à l'entropie et se dirige indubitablement vers sa mort thermique, bien qu'il ne faille pas oublier que le système clos n'est qu'une abstraction. L'Univers pourrait être considéré uniquement comme tel, et ceci seulement si l'on admet qu'il n'y a aucune interaction gravitationnelle, magnétique ou lumineuse. On entend par là que, même si un tel système existait, nous ne serions pas en mesure de l'observer, car nous sommes à l'intérieur. Pourtant, c'est bien dans cet Univers soumis à l'entropie que l'on observe l'émergence et le maintien de l'organisation et des sociétés complexes. Ceci est principalement dû aux vertus organisatrices du désordre. En effet, étant donné que l'organisation se fait autour des relations entre divers éléments du système, le désordre ne fait qu'augmenter le nombre de rencontres possibles entre éléments⁵⁹.

Par exemple, les vertus organisatrices du désordre dans l'Espace yougoslave des années 1990 ont favorisé les rencontres à l'échelle européenne et internationale (à la place des rencontres à l'échelle nationale yougoslave) entre les Républiques yougoslaves et les États-nations qui constituent la communauté internationale. C'est par ce biais que les qualités organisatrices du désordre ont pu mener à l'apparition de nouvelles formes organisationnelles internes (successivement, les États nationaux slovène, croate, macédonien, monténégrin et

⁵⁷ DIU, Bernard, article « Entropie », *Encyclopædia Universalis* [en ligne].

Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/entropie/>

⁵⁸ BROWN, Robert, « A brief account of microscopical observations made in the months of June, July and August, 1827, on the particles contained in the pollen of plants ; and on the general existence of active molecules in organic and inorganic bodies », *The Philosophical Magazine and Annals of Philosophy*, vol. 4, n° 21, 1828, p. 161-173 : « Le mouvement brownien, ou processus de Wiener, est une description mathématique du mouvement aléatoire d'une "grosse" particule immergée dans un fluide et qui n'est soumise à aucune autre interaction que des chocs avec les "petites" molécules du fluide environnant. Il en résulte un mouvement très irrégulier de la grosse particule, qui a été décrit pour la première fois en 1827 par le botaniste Robert Brown en observant des mouvements de particules à l'intérieur de grains de pollen de *Clarkia pulchella* (une espèce de fleur sauvage nord-américaine), puis de diverses autres plantes. »

⁵⁹ Voir au sujet du second principe de la thermodynamique et de l'entropie : DODÉ, Maurice, *Le deuxième principe de la thermodynamique*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1965.

serbe). En parallèle, avec la nécessité du rétablissement de l'ordre dans l'Espace ex-yougoslave, le système de stabilisation externe (les organisations internationales: l'ONU, l'OTAN et l'UE) est intervenu dans l'intention d'obtenir une paix d'équilibre⁶⁰ régionale (ou un équilibre statique régional) entre les parties en conflit. Cet équilibre a pu être atteint, d'une part par la mise sous tutelle de deux nouvelles formes organisationnelles dont la formation n'a pas été achevée avant 1995 et les Accords de Dayton (la Bosnie-et-Herzégovine et le Kosovo), et d'autre part par un déploiement progressif de la force d'interposition et de stabilisation internationale (militaire et économique) sur l'ensemble des territoires ex-yougoslaves. Le vide institutionnel provoqué par la transition brutale (la guerre armée) des États fédérés vers les États unitaires, ainsi que les embargos et les sanctions individuelles⁶¹ (à l'instar de l'embargo sur les armements censé affecter toutes les anciennes républiques yougoslaves et des sanctions à l'encontre du président serbe Milosevic) avaient officiellement isolé l'Espace yougoslave durant la période 1990-1995. Ceci de façon à ce que, de manière abstraite⁶², cet espace soit considéré comme un système clos, c'est-à-dire un système qui n'est

⁶⁰ L'approche systémique reformule la notion d'une « paix juste et équilibrée » – souvent employée dans le langage contemporain et qu'il serait possible d'obtenir par une intervention externe. En effet, on ne peut pas considérer la paix obtenue par une intervention extérieure comme étant « juste et équilibrée ». Par exemple, c'est ce qu'insinue, dans sa déclaration de janvier 2014, le secrétaire d'État américain John Kerry en visite au Proche-Orient, dans « John Kerry à la recherche d'une paix "juste et équilibrée" au Proche-Orient », *Le Point*, 5 janvier 2014 : « Je peux assurer à toutes les parties que le président Barack Obama et moi-même sommes déterminés à proposer des idées qui soient justes et équilibrées et qui améliorent la sécurité de toutes les populations. » Car, à l'instar de « la paix d'équilibre » obtenue dans l'Espace ex-yougoslave, une paix qui se fait par la « nécessité » (par un système de stabilisation externe – comme annoncé dans la déclaration de Kerry) est effectivement en mesure de produire une paix qui se présente sous la forme d'un équilibre statique, mais qui ne peut pas être considérée comme juste par toutes les populations concernées – donc au niveau microscopique. Ce type de paix a seulement l'avantage d'apporter la stabilité au niveau macroscopique. Pour devenir juste, une « paix d'équilibre » obtenue par une intervention extérieure devrait pouvoir stimuler la capacité auto-organisatrice du système de régulation de l'espace qui a été l'objet de cette intervention extérieure. Ceci de façon à ce que l'agitation interne amenée par l'intervention externe puisse produire (à travers une génération aléatoire) une nouvelle forme d'auto-organisation – donc un nouveau système de stabilisation interne de l'espace concerné. Car, dans la nature, la stabilité n'est jamais synonyme d'immobilité. Ainsi, la stabilité et l'instabilité ne peuvent pas être considérées comme des états du système, mais comme des processus. De ce fait, l'on parle des « processus de paix » qui paraissent longs – voire interminables quand ils sont observés à l'échelle de la longueur d'une vie humaine.

⁶¹ « Elles sont davantage fondées sur le pays de destination et/ou l'utilisateur final que sur le bien ou la technologie concerné. On distingue les sanctions prises à l'encontre de pays (embargos), de celles prononcées contre des personnes spécifiquement et individuellement désignées (sanctions individuelles). Les sanctions économiques américaines peuvent prendre plusieurs formes : interdiction ou limitation des transactions commerciales ou financières, embargo aérien, ou encore gel des avoirs étrangers aux États-Unis », Mission Économique, Fiche de synthèse « Les sanctions économiques américaines », 2005. Disponible sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/SanctionsUSdetail.pdf>

⁶² « L'abstraction est une opération intellectuelle qui consiste à isoler par la pensée l'un des caractères de quelque chose et à le considérer indépendamment des autres caractères de l'objet », *Larousse*. Disponible sur :

pas en interaction avec l'extérieur. Or, en même temps, se déroulait le nivellement du potentiel militaire et économique des belligérants à travers les rencontres clandestines entre ces belligérants, les acteurs régionaux et internationaux du business et le nouveau business mercenaire⁶³, rencontres qui étaient donc favorisées par les niveaux de régulation supérieurs. Les rencontres clandestines à l'échelle nationale yougoslave (celles entre les présidents Milosevic, Tudjman et Izetbegovic) ont été condamnées pour avoir stimulé la politique de la purification ethnique par déplacements des populations. Pour les niveaux de régulation supérieurs, cette politique « ne fut pas la conséquence, mais bien le but de la guerre en Bosnie »⁶⁴. Le nivellement du potentiel militaire et économique des belligérants à travers les rencontres clandestines entre les belligérants et les acteurs régionaux et internationaux du business mercenaire ayant abouti à un équilibre quantitatif (statique), il a progressivement mené à la dégradation de l'énergie⁶⁵ et à l'état de désorganisation maximale, c'est-à-dire à la « mort entropique » d'un système de régulation yougoslave agissant comme un système clos définitivement dépourvu de la différence de potentiel indispensable pour tout travail énergétique.

Or, à l'instar de l'Espace ex-yougoslave, la profondeur d'un espace, c'est aussi son agitation – le phénomène est remarqué dans la nature, où la stabilité n'est pas synonyme d'immobilité. L'exemple le plus commun de cette stabilité naturelle est la température constante du corps humain, dont le maintien se fait par autorégulation dynamique. Il en ressort que l'équilibre et le déséquilibre d'un système social ne peuvent pas être observés comme des états, mais comme des processus complexes. Par exemple, dans la régulation des relations interétatiques, en définissant des seuils d'intervention pour les coopérations interétatiques conflictuelles, les Nations unies mettent en œuvre un jeu complexe⁶⁶. Ce dernier

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/abstraction/298> ; LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (1926), Paris, PUF, 2010, p. 35 : « L'abstraction isole ce qui ne peut être isolé dans la représentation. »

⁶³ Voir au sujet du nouveau business mercenaire et de la privatisation de la sécurité : LEVERCHY, Christian, « Définir le mercenaire puis lutter contre le mercenariat », *Cultures & Conflits*, vol. 4, n° 52, 2003, p. 67-90.

⁶⁴ Voir au sujet de la politique de purification ethnique : ROBIN-HUNTER, Laurence, « Le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine : buts atteints ? », *Revue géographique de l'Est* [En ligne], vol. 45, n° 1, 2005, mis en ligne le 19 mai 2009, consulté le 10 janvier 2016 : <http://rge.revues.org/580>

⁶⁵ En physique, l'énergie se définit comme la capacité d'un système à produire du travail (HECHT, Eugène, *Physique*, De Boeck Supérieur, 1999, p. 312).

⁶⁶ Voir à ce sujet : HESSEL, Stéphane, « À quoi sert l'ONU ? », *Le journal de l'école de Paris du management*, vol. 6, n° 68, 2007, p. 16-23.

mêle les interventions effectives (militaires et humanitaires) et les effets de crédibilité (d'annonce)⁶⁷.

II.1.2 – La morphogenèse, l'organisation et l'auto-organisation

L'apparition d'une forme nouvelle (la morphogenèse) repose sur le hasard, à travers la génération aléatoire de formes, et la nécessité, à travers un système de stabilisation. Joël de Rosnay en fournit plusieurs modèles⁶⁸. Par exemple, un groupement de molécules peut paraître stable au niveau macroscopique, alors qu'au niveau microscopique les molécules s'entrechoquent, font et défont les relations entre elles qui donnent quelquefois naissance à une molécule complexe capable d'autocatalyse. Il s'agit donc d'une molécule capable de générer les étapes de sa propre formation et qui est dotée d'un système interne ou externe de consolidation/sélection répondant aux critères de la nécessité. C'est ainsi qu'à travers un hypothétique générateur des variétés⁶⁹ naissent les espèces animales. Par exemple, la cohabitation entre deux espèces rivales, complémentaires et antagonistes, est possible. Mais quand les prédateurs tuent trop de proies, il se produit une pénurie fatale pour eux-mêmes. Ce principe est d'actualité, car il pourrait éclairer le phénomène du darwinisme social⁷⁰ que caractérise le phénomène de prédation. En effet, sous cette lumière, deviennent prévisibles le déclin de grands prédateurs et un bouleversement des écosystèmes – de façon à favoriser la proie qui peut se développer librement. Le cycle peut ensuite recommencer.

Nous pouvons donc prédire que, de la même façon qu'un objet en mouvement a plus de chance d'entrer en collision avec un obstacle qu'un objet immobile⁷¹, le développement trop rapide d'un système vivant (surtout d'un système social hypercomplexe) peut facilement mettre celui-ci en danger. Ainsi, d'une part, c'est par un développement trop rapide du système social des pays de l'Europe de l'Est par rapport au développement du système social

⁶⁷ Voir au sujet des « expériences au bénéfice des planificateurs et de praticiens des opérations de maintien de la paix des Nations Unies » : Nations Unies – Département des opérations de maintien de la paix et Département de l'appui aux missions, *Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : Principes et orientations*, 2008. Disponible sur : http://www.un.org/fr/peacekeeping/documents/capstone_doctrine_fr.pdf

⁶⁸ LUGAN, Jean-Claude, « La modélisation des systèmes complexes chez E. Morin et J.-L. Le Moigne », dans *La systémique sociale*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2009, chapitre VI.

⁶⁹ La génération est accidentelle quand il s'agit d'une mutation, elle est progressive quand il s'agit des fluctuations des caractéristiques autour de l'équilibre.

⁷⁰ Voir au sujet de l'application de la loi universelle de l'évolution au fonctionnement et au devenir historique des sociétés humaines : TORT, Patrick, *Darwin et le darwinisme*, « Chapitre VI – Le darwinisme dénaturé : darwinisme social, sociobiologie, eugénisme », PUF, Paris, 2014, p. 68-87.

⁷¹ SOULAT, Jérôme, « Le désordre organisateur », dans *Théorie des systèmes complexes et instabilité financière*, mémoire de DEA Monnaie, Banque, Finance, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1994.

des pays de l'Europe de l'Ouest, et par son abstraction, que pourrait s'expliquer sa faillite. D'autre part, c'est par le phénomène de rétroaction que les grands mouvements sociaux, tels que la Révolution française et la révolution d'Octobre, ont pu profiter davantage aux concurrents (Britanniques et Américains). Ceci est susceptible d'expliquer l'immobilisme contemporain en matière sociale. En effet, la crainte des révolutionnaires français et soviétiques a été plus salutaire pour la transformation progressive par ricochet des sociétés anglo-américaines que l'était en soi la mutation brusque (la révolution) des systèmes de régulation français et russe. Ainsi, l'immobilisme signifie que chacun attend que l'autre fasse le premier pas.

Ce sont donc bien les cycles, oscillations et fluctuations qui engendrent des structures organisées. Il s'agit du « principe d'ordre à partir de bruit » de von Foerster⁷². À ce propos, lors de recherches formelles sur la logique des systèmes auto-organiseurs, en attribuant aux organismes la propriété non seulement de résister au bruit de façon efficace, mais encore de l'utiliser jusqu'à le transformer en facteur d'organisation, H. von Foerster a exprimé la nécessité d'un « principe d'ordre à partir de bruit » pour rendre compte des propriétés les plus singulières des organismes vivants en tant que systèmes auto-organiseurs, notamment leur adaptabilité. Le « principe d'ordre à partir d'ordre » dans les théories thermodynamiques modernes de la matière vivante inaugurées par l'essai de Schrödinger, *What is Life ?*, en 1945, ne lui semblait pas suffisant : « Les systèmes auto-organiseurs ne se nourrissent pas seulement d'ordre, ils trouvent aussi du bruit à leur menu... Il n'est pas mauvais d'avoir du bruit dans le système. Si un système se fige dans un état particulier, il est inadaptable, et cet état final peut tout aussi bien être mauvais. Il sera incapable de s'ajuster à quelque chose qui serait une situation inadéquate⁷³. »

Nous remarquons que le système soviétique s'est figé, ne voulant pas entendre du bruit dans son système (en relation avec la pensée unique communiste), et que le système occidental se fige à son tour (en relation avec la pensée unique (néo)libérale⁷⁴). Le système de régulation des relations interétatiques (qui repose sur les régimes internationaux⁷⁵) semble être

⁷² ATLAN, Henri, « Du bruit comme principe d'auto-organisation », *Communications*, n° 18, 1972, p. 21-36 (ici p. 23).

⁷³ VON FOERSTER, Heinz, « On self organizing systems and their environments », dans YOVITS, Marshall, CAMERON, Scott (eds.), *Self-Organizing Systems*, Londres, Pergamon Press, 1960, p. 31-50.

⁷⁴ GEUENS, Geoffrey, « Les médiamorphoses du (néo)libéralisme. Propagande, idéologie dominante, pensée unique », *Quaderni*, n° 72, printemps 2010, p. 47-48. Disponible sur : <http://quaderni.revues.org/484>

⁷⁵ KRASNER, Stephen D., *International Regimes*, Cornell University Press, 1983, p. 89. Le néoréaliste Stephen Krasner définit le régime international comme un « ensemble [...] de principes, de normes, de règles et de

figé dans une logique néoréaliste « d'ordre à partir d'ordre », tandis que le principe « d'ordre à partir du bruit » (transnational) paraît être capturé par un institutionnalisme⁷⁶ néolibéral de Keohane et Nye. Cet institutionnalisme, plutôt que de s'opposer aux théories néoréalistes, semble vouloir les compléter. Il cherche à corriger « les erreurs » des néoréalistes en accordant une grande importance aux institutions comme organisations non gouvernementales – donc aux acteurs transnationaux⁷⁷. Il épouse certaines conceptions des réalistes (le système international est anarchique, l'État est l'acteur central, rationnel et égoïste), mais les modifie afin de mettre en évidence le rôle et l'influence des institutions⁷⁸ (les institutions sont censées faciliter la coopération internationale⁷⁹ et réduire ainsi les incertitudes inhérentes à l'anarchie). De ce fait, les travaux des institutionnalistes néolibéraux et de « l'École anglaise des relations internationales⁸⁰ » peuvent aussi être compris comme des tentatives de maîtrise ou

procédures de prise de décision autour desquelles les anticipations des acteurs convergent dans un domaine donné des relations internationales ».

⁷⁶ Le terme « institutionnalisme » est employé ici dans le contexte des théories des relations internationales et de l'économie politique, dans le sens que lui donne KEOHANE, Robert O., dans « International Institutions : Two Approaches », *International Studies Quarterly*, vol. 32, n° 4, 1988, p. 379-396 ; et « Neoliberal Institutionalism : A Perspective on World Politics », dans *International Institution and State Power*, Boulder, Westview Press, 1989, p. 1-20.

⁷⁷ « De nos jours, sont considérés comme acteurs internationaux, au sens d'entités dont les décisions et actions affectent les activités transfrontalières, les États, les organisations interétatiques ou acteurs transgouvernementaux, ainsi que les acteurs non étatiques ou sociétaux (entreprises multinationales, organisations non-gouvernementales, groupes identitaires, mafias, migrants, réfugiés, diasporas, individus). L'influence reconnue à ces différents acteurs sur le cours des relations internationales varie cependant d'un paradigme à l'autre, et le réalisme continue d'estimer que l'action des acteurs autres qu'étatiques reste in fine médiatisée par les États. Cet accord général s'explique en partie par le fait que le débat relatif à l'acteur en Relations internationales s'est progressivement déplacé du problème de la typologie des acteurs vers ce que les constructivistes appellent le débat agent-structure », dans SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA, Dario, VENNESSON, Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, 2^e édition, Paris, Dalloz, 2006, p. 3.

⁷⁸ « Le terme "institution" désigne ici des règles ou des normes permanentes, formelles ou informelles, qui prescrivent des comportements aux acteurs, encadrent leurs activités et conditionnent leurs attentes ou leurs calculs. Elles sont généralement – mais pas exclusivement – le produit de la volonté des acteurs, et ceux-ci se plient aux contraintes qu'elles imposent en toute conscience. » Keohane reformule la définition d'un régime international en « un ensemble des institutions applicables dans un champ donné des relations internationales », dans KEOHANE, Robert O., « Multilateralism : an agenda for research », *International Journal*, vol. 45, n° 4, 1990, p. 731-764 (ici p. 732) ; ROUSSEL, Stéphane, « L'insertion de la coopération et des institutions internationales dans la logique de l'anarchie », *Globe : Revue de recherche et d'études universitaires en science politique*, n° 5, hiver 1995, p. 51-63.

Disponible sur : <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2012/09/030314080.pdf>

⁷⁹ La « coopération » est définie comme un processus d'ajustement entre des politiques nationales conflictuelles dans le but d'atteindre un objectif commun, dans KEOHANE, Robert O., *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, Princeton University Press, 1984, p. 52.

⁸⁰ L'École anglaise (Wight, Bull, Mitrany, Burton) « envisage les relations internationales comme un faisceau complexe de relations entre les États, qui forme une "société internationale" (et pas seulement un "système inter-étatique") ». Les théories « institutionnalistes néolibérales » et de « l'École anglaise des relations internationales » ont inspiré la définition de la société internationale comme « un système international dans

d'étouffement du « bruit » que suscitent certaines théories des « néoréalistes américains⁸¹ » (ce courant est aussi appelé réalisme structurel). Or, si l'antagonisme entre néolibéraux et néoréalistes était faux, cela pourrait représenter un réel danger pour la capacité auto-organisatrice (de von Foerster) du système des relations internationales (sa propriété auto-organisatrice découle du fait que ses composantes sont des organismes vivants). On remarque que, sans différentiel de potentiel (base de tout travail) qui reposait au départ sur le véritable antagonisme existant entre l'idéologie capitaliste et celle communiste, le système des relations internationales connaît de plus en plus de difficultés dans son adaptation à des situations inattendues. D'une part, cette incapacité du système à s'ajuster à une situation inadéquate se traduit par des crises systémiques (par exemple, les crises économiques, financières et sécuritaires permanentes). D'autre part, à travers la génération aléatoire de formes et à travers le système de stabilisation international (la morphogenèse), une nouvelle forme est née de ces crises : le système terroriste islamiste qui multiplie les foyers de crise à travers le monde. Les débats interparadigmatiques en Relations internationales cherchent à trouver les réponses appropriées à ces situations. Sachant que la Théorie des systèmes complexes et la Théorie des Relations internationales sont des disciplines plutôt anglo-américaines, on peut émettre l'hypothèse que ces crises systémiques, au même titre que la génération contrôlée de cette nouvelle forme de terrorisme, étaient prévisibles. La question que nous nous posons à juste titre est la suivante : Nous dirigeons-nous vers une société globale où, selon le modèle totalitaire de Hannah Arendt⁸² et les institutions totalitaires de Goffman⁸³, la masse des personnes dirigées sera manipulée par le groupe restreint de dirigeants agissant de façon à produire continuellement les ennemis à abattre ? Y aurait-il un rapport entre ce phénomène et une supposée hégémonie dans la politique économique internationale ?

lequel le comportement des acteurs est encadré par un certain nombre de règles et de normes », dans ROUSSEL, Stéphane, « L'insertion de la coopération et des institutions internationales dans la logique de l'anarchie », art. cité, p. 52.

⁸¹ Le courant théorique néoréaliste dans la discipline des Relations internationales a été fondé par Kenneth Waltz dans son ouvrage *Theory of International Politics* publié en 1979. Il s'est développé principalement dans la science politique américaine. Il constitue une tentative de reformuler le réalisme « classique » (celui de Carr et Morgenthau) dans une approche rigoureuse et positiviste. Voir plus amplement WALTZ, Kenneth N., « Realist Thought and Neorealist Theory », dans KEGLEY, Charles W. (ed.), *Controversies in International Relations Theory : Realism and the Neo-liberal Challenge*, New York, St Martin's Press, 1995, p. 67-82.

⁸² Voir à ce sujet : CANONNE, Justine, BAGAUT, Céline, « Hannah Arendt (1906-1975) : Penser les maux de la modernité », *Sciences Humaines*, n° 20 (n° spécial « Les grands penseurs des sciences humaines »), mai-juin 2015.

⁸³ Voir à ce sujet : CANONNE, Justine, BAGAUT, Céline, « Erving Goffman (1922-1982) : La dramaturgie de la vie quotidienne », *Sciences Humaines*, n° 20 (n° spécial « Les grands penseurs des sciences humaines »), mai-juin 2015.

Le débat autour de l'existence ou de l'absence de l'hégémonie est vif. Mais au terme de différentes études sur ce sujet, très souvent, de nombreux chercheurs ressortent de leurs analyses les mêmes phénomènes. Ainsi, Grégory Vanel met en évidence, dans la conclusion de son étude sur l'hégémonie dans la politique économique internationale et à travers un découpage entre dimensions sémantique, théorique et empirique de la problématique étudiée, trois phénomènes importants. Le premier réside dans le fait que tous les débats sur l'hégémonie sont d'origine ontologique, et sont alors censés être évalués selon ce critère. Dans le contexte ainsi défini, personne ne peut avoir raison ou tort. Tout ce que nous pouvons faire, c'est confirmer que les positions des uns et des autres peuvent s'expliquer par des conceptualisations distinctes de l'hégémonie. Le deuxième phénomène important, provenant probablement de la difficulté à évaluer le critère central dans les analyses – à savoir le pouvoir –, réside dans le fait que les théories en termes d'hégémonie contiennent de nombreuses lacunes au niveau de la validation empirique, ou du moins au niveau de la correspondance plus ou moins évidente entre les propositions et les vérifications. *In fine*, le troisième phénomène important réside dans le fait que ces écrits sur l'hégémonie sont très américano-centrés, comme par ailleurs l'ensemble des études d'économie politique internationale, insinuant dès lors que l'étude de l'hégémonie se résume à celle des États-Unis. Ces trois phénomènes révélés par Grégory Vanel nous ont amenée à la plus grande prudence dans l'utilisation du concept hégémonique dans cette thèse⁸⁴. Ainsi, aux théories en termes d'hégémonie, nous avons préféré les théories en termes de puissance structurelle pour décrire le rapport de force qui caractérise la société globale contemporaine⁸⁵.

⁸⁴ VANEL, Grégory, « Le concept d'hégémonie en économie politique internationale », *Cahier de Recherche CEIM*, n° 03-02, Montréal, Groupe de Recherche sur l'Intégration Continentale, 2003, p. 3-38 (ici p. 33). Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00129192/document>

⁸⁵ Voir à ce sujet : STORY, Jonathan, JAQUET, Christophe, « Le système mondial de Susan Strange », *Politique étrangère*, 2001, vol. 66, n° 2, p. 433-447. D'après Susan Strange, le pouvoir structurel est le pouvoir de façonner et déterminer les structures de l'économie politique globale. Ceux qui détiennent la puissance structurelle choisissent donc à la fois les valeurs du système et le type de résultats souhaitables pour celui-ci (dans STRANGE, Susan, *States and Markets: An Introduction to International Political Economy*, Londres, Pinter, 1988, p. 24-25). Susan Strange s'oppose donc à la théorie de la stabilité hégémonique qui suppose que le pouvoir soit lié aux ressources d'un État (KEOHANE, Robert, NYE, Joseph, *Power and Interdependence : World Politics in Transition*, Boston, Little Brown, 1977 ; GILPIN, Robert, *The Political Economy of International Relations*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1987) et qu'au fur et à mesure que les moyens relatifs de son hégémonie s'épuisent, les challengers essaient de le supplanter. Strange considère que les conclusions de cette théorie ne sont pas claires parce que l'existence d'une puissance hégémonique n'explique que partiellement pourquoi un ordre prévaut à certains moments et pas à d'autres. Elles sont aussi en contradiction : les unes préconisent le « chacun pour soi », les autres une meilleure coopération entre les États les plus industrialisés (KEOHANE, Robert, *After Hegemony: Co-operation and Discord in the World Political Economy*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1984). Deux constats basiques n'ont pas été également

II.2 – La régulation des systèmes complexes

En ce qui concerne la régulation des systèmes complexes, les travaux des années 1950 et 1960 de W. R. Ashby⁸⁶ conduisent dans la même direction que les travaux de von Foerster. Néanmoins, l'accent n'y est pas mis explicitement sur l'idée d'un rôle organisationnel du bruit. Ashby a d'abord établi rigoureusement une loi des systèmes de régulation, qu'il a appelée la « loi de la variété indispensable ». Cette loi est importante pour la compréhension des conditions minimales de structure nécessaires à la survie de tout système exposé à un environnement, source d'agressions et de perturbations aléatoires. Un système exposé à un certain nombre de perturbations différentes a à sa disposition un certain nombre de réponses. La variété est donc le nombre de (re)configurations que peut prendre un système pour répondre aux agressions extérieures et assurer ainsi sa survie. Chaque succession perturbation-réponse met le système dans un certain état. Parmi tous les états possibles, seuls certains sont « acceptables » du point de vue de la finalité (au moins apparente) du système, qui peut être sa simple survie ou l'accomplissement d'une fonction⁸⁷. Par exemple, on peut considérer comme un exemple de succession perturbation-réponse la guerre de Croatie et son intégration dans l'OTAN et l'UE. Du point de vue de la finalité apparente du système de régulation, cette succession perturbation-réponse est généralement présentée comme la recherche d'un état acceptable pour l'Espace croate⁸⁸. Or, on ne voit pas comment un processus de pacification de l'Espace croate par son intégration dans l'UE⁸⁹ et l'OTAN peut

remis en cause, à savoir que les États-Unis ont perdu leur pouvoir dans et sur le système, et que ce déclin explique le désordre au sein du système. Or, d'après Susan Strange, « si l'on y regarde de plus près, il n'y a pas eu de déclin américain. En réalité, ces théories ont plutôt servi à exonérer des États-Unis impérieux de remplir leurs devoirs de première puissance mondiale. Ce qui se passe en effet, assure Susan Strange, c'est que l'empire entrepreneurial américain s'épanouit au-delà de ses frontières et échafaude un nouveau genre d'empire non territorial. C'est cet empire non territorial (fait d'investissements privés, d'institutions financières, de médias, de marchés en dollar, de bases militaires et d'oléoducs) qui est véritablement le "terreau de la prospérité économique" dont se nourrit la puissance américaine, et non les biens et services produits sur le territoire des États-Unis » (dans STORY, Jonathan, JAQUET, Christophe, « Le système mondial de Susan Strange », *Politique étrangère*, vol. 66, n° 2, 2001, p. 442-443).

⁸⁶ ASHBY, W. Ross, « Requisite variety and its implications for the control of complex systems », *Cybernetica*, vol. 1, n° 2, 1958, p. 83-99 ; ASHBY, W. Ross, « Principles of the self-organizing system », dans VON FOERSTER, Heinz, ZOPF, George W., *Principles of Self-Organization*, Londres, Pergamon Press, 1962, p. 255-278.

⁸⁷ ATLAN, Henri, « Du bruit comme principe d'auto-organisation », art. cité, p. 24.

⁸⁸ Voir à ce sujet : « La Croatie célèbre son entrée dans l'UE », *Le Monde.fr*, 30/06/2013. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/06/30/la-croatie-fait-son-entree-dans-l-ue_3439141_3214.html

⁸⁹ Voir au sujet des conséquences négatives de l'intégration à court terme pour Zagreb : « La Croatie dans l'Union européenne : difficultés économiques à l'horizon », *L'Express.fr*, 01/07/2013. Disponible sur : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/la-croatie-dans-l-union-europeenne-difficultes-economiques-a-l-horizon_1261999.html

être une réponse acceptable à une perturbation comme la guerre de Croatie, dont le but final apparent était l'indépendance. À moins que le but principal de la guerre de Croatie n'ait pas été son indépendance mais, à la fois, son intégration dans l'OTAN et l'UE permettant la survie du système ex-yougoslave et de ses gouvernants, et l'accomplissement d'une fonction géostratégique précise dans le cadre de la politique d'élargissement de l'OTAN par l'élargissement de l'UE.

Dans le cadre de cette recherche, il ne s'agit pas de vérifier les arguments traditionnels des écoles réaliste et libérale, mais plutôt d'exploiter ce qu'elles suggèrent pour développer une proposition alternative. Celle-ci consiste à modifier l'énoncé du problème en élargissant la signification du concept de sécurité pour y ajouter les dimensions non militaires. Il n'est donc plus nécessaire de répondre absolument à la question de savoir si l'interdépendance est source de paix ou de guerre entre les nations, mais il est nécessaire de montrer que l'interdépendance économique, politique, sociale et financière peut être source de nouveaux problèmes de sécurité et peut même en intensifier la gravité. L'essor à l'échelle planétaire d'une économie concessionnaire sous patronat des factions civilo-militaires commerciales, organisées en forme de holdings internationaux développant un « nouveau business mercenaire » comme le décrit Richard Banégas⁹⁰, et jouissant d'un support performant des moyens technologiques du « nouvel âge du renseignement » comme le décrit l'amiral Pierre Lacoste⁹¹, ainsi que « le monde des mafias » comme le décrit Jean-François Gayraud⁹², en est un exemple parfait. Dans le cadre de cette thèse, nous allons nous focaliser sur la dimension sécuritaire de l'interdépendance, en utilisant les théories des écoles de pensée antagoniques autour de deux questions fondamentales : « Peut-on vraiment régionaliser (européaniser)⁹³, dans l'étude du cas de la Croatie) la sécurité dans la gestion des nouvelles menaces auxquelles les zones géographiquement regroupées devront faire face ? Est-il possible d'établir de nouvelles formes de coopération sur la sécurité régionale, par le biais des institutions mises en place, qui

⁹⁰ BANÉGAS, Richard, « De la guerre au maintien de la paix : le nouveau business mercenaire », *Critique internationale*, n° 1, 1998, p. 179-194.

⁹¹ LACOSTE, Pierre, « Une nouvelle stratégie pour le renseignement ? », *Politique étrangère*, vol. 62, n° 1, 1997, p. 83-97.

⁹² GAYRAUD, Jean-François, *Le monde des mafias : Géopolitique du crime organisé*, Paris, Odile Jacob, 2005.

⁹³ Certains auteurs parlent du régionalisme en le considérant comme un mécanisme de défense contre une interdépendance globale. Robert Gilpin parle du régionalisme comme d'un espace proprement politique qui permet aux États de compenser les effets de la mondialisation économique et de résister à l'érosion de leur contrôle sur la vie économique nationale, dans KATZENSTEIN, Peter J., « Regionalism in comparative perspective », *Cooperation and Conflict*, vol. 31, n° 2, 1996, p. 123-159 (ici p. 126).

puissent corriger les effets risqués que pourrait avoir l'intégration sur la cohésion politique, économique et sociale des pays engagés dans le processus⁹⁴ ? »

La régulation consiste à choisir parmi les réponses (politiques) possibles celles qui mettront le système dans un état acceptable. La loi d'Ashby⁹⁵ établit une relation entre la variété des perturbations, celle des réponses et celle des états acceptables. La variété des réponses disponibles doit être d'autant plus grande que celle des perturbations est grande et que celle des états acceptables est petite. Autrement dit, une grande variété dans les réponses disponibles est indispensable pour assurer la régulation d'un système visant à le maintenir dans un nombre très limité d'états alors qu'il est soumis à une grande variété d'agressions. Dans un environnement – source d'agressions diverses imprévisibles –, une variété dans la structure et les fonctions du système est un facteur indispensable d'autonomie⁹⁶.

Dans cette optique, on peut émettre l'hypothèse que c'est par la grande variété de sa structure et de ses fonctions que le système de régulation titiste⁹⁷ assurait son autonomie – l'unique état acceptable dans l'environnement bipolaire de l'avant-*pérestroïka* dans lequel le système yougoslave subissait les agressions des deux systèmes concurrents selon la clé de partage d'influence dans l'Espace yougoslave entre les deux puissances (50 % : 50 %) définie à Yalta. C'est aussi par la grande variété (structurelle et fonctionnelle) du système titiste, qui a anticipé dans ses actes constitutionnels (à travers les réformes constitutionnelles continues) l'éventualité d'une dissolution de la Fédération yougoslave selon la clé de partage de Yalta (dès la chute du mur de Berlin a commencé le processus d'intégration de la Slovénie et de la Croatie dans la zone occidentale⁹⁸), qu'il est possible d'expliquer le maintien au pouvoir de la *nomenklatura* communiste ex-yougoslave dans tous les États nationaux issus de la fédération.

⁹⁴ DAVID, Charles-Philippe, BENESSAIEH, Afef, « La paix par l'intégration ? Théories sur l'interdépendance et les nouveaux problèmes de sécurité », *Études internationales*, vol. 28, n° 2, 1997, p. 227-254. Disponible sur : <http://id.erudit.org/iderudit/703736ar>

⁹⁵ LE MOIGNE, Jean-Louis, « Régulation des réseaux et réseaux de régulation », *Cahier/Groupe Réseaux*, vol. 4, n° 11, 1988. p. 1-17 (ici p. 9).

⁹⁶ ATLAN, Henri, « Du bruit comme principe d'auto-organisation », art. cité, p. 24.

⁹⁷ La régulation titiste est liée à la notion de titisme – forme de socialisme pratiquée dans la Yougoslavie dirigée par Tito (*Larousse*, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/titisme/78236>) –, c'est-à-dire la politique interne titiste de socialisme autogestionnaire qui s'appuie sur une politique extérieure titiste de non-alignement, avec Tito dans le rôle d'unique régulateur extérieur autonome et autoritaire.

⁹⁸ Voir les positions de la France et de l'Allemagne, souvent opposées au sujet de l'adhésion de la Slovénie, et en particulier de la Croatie, à l'UE : MICHELS, Patrick, « La France face aux déclarations d'indépendance slovène et croate », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 27, n° 3, 1996, p. 75-101.

En revanche, les « successeurs de Tito »⁹⁹ ayant « dépensé » la grande variété du système reçue en héritage (au lieu de l'augmenter), les États nationaux ex-yougoslaves ne disposent plus aujourd'hui (en 2015) d'une grande variété de réponses aux grandes agressions extérieures. Selon la loi d'Ashby, c'est parce que la variété des réponses du système post-titiste est de plus en plus petite et la variété des agressions extérieures de plus en plus grande que la variété des états acceptables des systèmes post-titistes n'a cessé de grandir. Selon les dires de Josip Manolic et de ses collaborateurs avec qui nous nous sommes entretenue¹⁰⁰, ceci serait dû à l'application par les successeurs de Tito du principe de « changement de thèses brusque » (changement idéologique brusque – communisme en capitalisme) censé protéger « les familles des communistes » dans un immédiat après-guerre froide marqué par l'abandon du communisme. Autrement dit, tout ce qui était inacceptable du temps de Tito du point de vue de la sécurité intérieure et extérieure serait devenu acceptable pour ses successeurs (l'accroissement des inégalités sociales et du patrimoine, l'ingérence occidentale militaire, judiciaire, économique, idéologique, religieuse, etc.), car ils agissaient dans l'unique but de protection des intérêts de leurs familles¹⁰¹ pendant un processus de transition qui pourrait se

⁹⁹ Tito n'a pas désigné un successeur, mais des successeurs dans toutes les Républiques fédératives. Ensemble, ils formaient, à l'échelle de la Fédération yougoslave, le Présidium dont la présidence était rotative. Les représentants des Républiques se succédaient au poste de président du Présidium, mandaté pour la période d'un an. Voir à ce sujet : STARK, Hans, « Paul Garde : Vie et mort de la Yougoslavie », *Politique étrangère*, vol. 57, n° 2, 1992, p. 443-444.

¹⁰⁰ Entretien le 20 février 2003, principalement sur les enjeux du nouveau Plan local d'urbanisme, avec MANOLIC, Josip, juriste ayant occupé des postes élevés au sein de l'UDBA – les services de sécurité titistes. Il est l'un des fondateurs du parti politique HDZ qui va gouverner la Croatie pendant la période de guerre (1990-1995) et dans l'après-guerre (1995-1999). Il est devenu vice-président de la République de Croatie suite aux premières élections législatives libres en mai 1990, puis Premier ministre au mois d'août de la même année. Il quitte la direction du gouvernement croate en juillet 1991, au début de la guerre de Croatie, pour coordonner les actions des forces de sécurité croates. En 1995, avec le futur président croate Stjepan Mesic, il quitte le parti HDZ pour former le parti HND – Démocrates indépendants croates / avec CANJUGA, Zlatko, professeur d'histoire et de philosophie. Il est devenu proche conseiller du premier président croate TUDJMAN, parlementaire, premier secrétaire du parti HDZ et président de l'Assemblée générale de la ville de Zagreb. Il a quitté le parti HDZ pour rejoindre Josip Manolic et le remplacer à la tête du parti HND en 2002 / avec MESIC, Miljenko, architecte. Il est le collaborateur proche du deuxième président croate Stjepan Mesic qui a obtenu son premier mandat présidentiel en 2000, en tant que candidat du parti HNS – le Parti populaire croate. En 2002, il est nommé par le parti HNS chef de l'urbanisme de la ville de Zagreb en charge de la réalisation du nouveau Plan local d'urbanisme.

¹⁰¹ Quand il parle des « familles », Manolic vise aussi bien les familles de la fameuse « liste de 200 familles riches », qui aurait été créée par Tudjman pour permettre à certains de se partager l'ensemble des biens sociaux croates, que des « familles » ex-communistes mécontentes qui – par l'arbitraire de Tudjman – ne se seraient pas retrouvées sur cette liste de riches. La première vague de partage des biens sociaux s'est déroulée pendant la guerre de Croatie, jusqu'à la mort de Tudjman. À partir de 2000 et de l'arrivée au pouvoir de Stjepan Mesic, le processus de redistribution du pouvoir et des biens sociaux entre les « familles » s'est engagé. La période 2010-2015 a été marquée par la recherche d'un consensus entre les deux parties.

résumer par la privatisation frauduleuse¹⁰² des biens sociaux croates à l'échelle de la régulation nationale et par les intégrations euro-atlantiques aux échelles de régulation supérieures.

Parce que les réponses des systèmes post-titistes aux agressions internes sont inadaptées, au sein des États nationaux ex-yougoslaves règne la violence structurelle décrite par Galtung. Elle se traduit par des crises¹⁰³ systémiques qui secouent de façon permanente l'ensemble de l'Espace ex-yougoslave, ainsi que par une perte totale d'autonomie en seulement trois décennies après la mort de Tito. Les jeunes États nationaux issus de la Fédération yougoslave paraissent subir les conséquences d'une paix négative qui maîtrise « la violence voulue, manifeste, physique, directe, personnelle », mais ne maîtrise pas cette « violence non voulue, latente, psychologique, indirecte, structurelle, qui est présente lorsque des êtres humains sont influencés de façon telle que leur accomplissement actuel, somatique et mental, est inférieur à leur accomplissement potentiel. [...] En quelque sorte, la paix négative n'est que pacification, *id est* répression ; la paix positive exige quant à elle que prévale la justice sociale, définie comme la répartition égalitaire du pouvoir et des ressources¹⁰⁴ ». Parce que les systèmes post-titistes n'ont pas une grande variété de réponses face aux agressions extérieures, les États ex-yougoslaves subissent l'impérialisme structurel, comme le décrit Johan Galtung, « qui s'appuie plutôt sur la violence structurelle que sur la violence armée¹⁰⁵ ». En effet, après un décollage économique éphémère de l'ex-Yougoslavie (durant le cycle de mondialisation 1960-1990), que connaissent aujourd'hui d'autres « nations périphériques » et qui avait permis aux ex-Yougoslaves, en particulier aux Croates et Slovènes, d'une part de produire ce

¹⁰² Voir MARCIACQ, Florent, « La Croatie, 28^e État membre de l'Union européenne », *P@ges Europe*, 25 février 2013 : « Le parcours de la Croatie, indépendante depuis 1991, n'a pas été sans embûches. Hantée par ses vieux démons nationalistes, la jeune démocratie n'a pas tout de suite adhéré aux principes de bonne gouvernance. Sous la présidence de Franjo Tudjman (1995-1999), elle ne se départit pas de l'autoritarisme, qui fut la norme en Yougoslavie. Puis, malgré une reprise économique liée à la fin de la guerre en 1995, la Croatie n'entama sa transition vers une économie de marché qu'à raison de privatisations frauduleuses et d'un népotisme rampant, dont le spectre plane encore sur elle aujourd'hui. »

¹⁰³ Voir DÉRENS, Jean-Arnault, « La Bosnie enfin unie... contre les privatisations », *Le Monde diplomatique*, mars 2014. « "Cela fait vingt ans que nous dormons, il est temps de nous réveiller !" La formule, répétée à l'envi par les manifestants qui se rassemblent chaque jour dans toutes les villes de Bosnie-Herzégovine, dit bien le caractère inédit de la mobilisation. L'hypothèse d'une explosion sociale circulait depuis longtemps : le chômage touche officiellement plus de 40 % de la population active, les privatisations se sont soldées par un pillage des ressources publiques, et le pays reste dominé par une élite politique inamovible et corrompue. Pourtant, le mouvement semble avoir pris de court tant les classes dirigeantes que les diplomates occidentales, qui maintiennent la Bosnie-Herzégovine dans une situation de semi-protectorat depuis les accords de paix de Dayton, en 1995. » Disponible sur : <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/03/DERENS/50201>

¹⁰⁴ GALTUNG, Johan, dans SMOUTS, Marie-Claude, *Dictionnaire des relations internationales*, p. 422-423.

¹⁰⁵ BRAILLARD, Philippe, *Théories des relations internationales*, Paris, PUF, 1977, p. 297-319.

qu'ils étaient autorisés à exporter, et d'autre part d'intégrer le système de régulation des « nations du centre » (FMI, OMC) après avoir reconnu et importé leurs valeurs, l'ensemble de l'Espace ex-yougoslave a connu une dévastation économique sans précédent. La destruction du potentiel industriel croate en est un exemple parfait. Jadis productrice et innovatrice, et le plus important centre industriel de l'ex-Yougoslavie, la Croatie d'aujourd'hui fait partie des « Banlieues de l'Europe » (d'après Jacques Rupnik ¹⁰⁶) dont l'économie repose sur l'importation des services et produits des « nations du centre ». Cet exemple croate d'un décollage économique prometteur, puis d'une chute économique fracassante avec tout ce qui s'ensuit (principalement une crise économique dont on ne voit pas la fin), fait penser que la thèse de l'impérialisme structurel (comme l'ensemble des analyses marxistes des relations Nord-Sud) a été trop tôt abandonnée (suite au décollage économique de nouveaux pays industrialisés)¹⁰⁷ et l'idéologie néolibérale prématurément plébiscitée¹⁰⁸.

Dans le respect de la pensée systémique, ce qui est valable à l'échelle microscopique pour la Croatie doit être valable à l'échelle macroscopique mondiale et vice versa. Ainsi, Marx¹⁰⁹

¹⁰⁶ Voir à ce sujet : RUPNIK, Jacques (dir.), *Les banlieues de l'Europe : Les politiques de voisinage de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

¹⁰⁷ Voir les analyses marxistes : BATTISTELLA, Dario, « Chapitre 7 / Les analyses marxistes », dans *Théories des relations internationales*, 3^e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 243-275 (ici p. 260). Voir en particulier l'École de la Dependencia dont les idées dominaient dans les relations entre les pays industrialisés et sous-développés. Les auteurs de cette école, tels qu'André Gunder Frank, Arghiri Emmanuel et Samir Amin expliquaient le « développement du sous-développement » des pays du tiers-monde par leur « croissance sans développement » due à la dépendance de la périphérie par rapport au centre. Une dépendance qui concerne aussi bien le domaine commercial (détérioration des termes de l'échange entre pays du tiers-monde qui exportent des produits primaires et pays capitalistes qui exportent des biens industriels) que le domaine financier (l'industrialisation de la périphérie est en position de dépendance vis-à-vis des capitaux du centre, tandis que les profits sont rapatriés vers les pays du centre), le domaine technologique dont le sous-développement se perpétue par l'absence de transfert de technologies, ou le domaine social qui reflète cette relation de dépendance dans le fait que les produits des firmes multinationales sont accessibles uniquement aux élites des périphéries. La relation de dépendance étant inscrite dans la structure du système capitaliste, les auteurs de l'École de la Dependencia préconisent une seule stratégie de sortie de cette situation d'échange, positionnée entre la révolution socialiste et la rupture avec l'économie capitaliste mondiale. Aucune autre solution n'est envisagée parce que l'exploitation de la périphérie par le centre a pour fonction la reproduction du système capitaliste dans son ensemble au profit du centre et au détriment de la périphérie. C'est Johann Galtung qui s'oppose au rejet de l'industrialisation et à la substitution du nationalisme autocentré par l'internationalisme prolétarien qu'avait tenté la Dependencia. Il abandonne la notion de *dependencia* au profit de la dialectique centre-périphérie qui, d'après lui, est à l'œuvre au niveau de la régulation nationale et mondiale. « Entre ces centres et ces périphéries se nouent des relations qui sont constitutives d'un impérialisme structurel lorsque "le centre d'une nation du centre érige dans une nation de la périphérie un centre en vue de la satisfaction de leurs intérêts communs" et au détriment des intérêts de leur périphérie respective » (dans, GALTUNG, Johann, « A Structural Theory of Imperialism », *Journal of Peace Research*, vol. 8, n° 2, 2^e trimestre 1971, p. 81-117).

¹⁰⁸ Voir à ce sujet : TOUSSAINT, Eric, *Un coup d'œil dans le rétroviseur : L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui*, Paris, Ed. du Cerisier, 2010.

¹⁰⁹ MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Le Manifeste du Parti communiste*, 1848, chapitres I et II, p. 22-39.

décrit avec Engels en 1848, dans le *Manifeste du Parti communiste*, l'évolution du capitalisme dans les siècles à venir : « Grâce au perfectionnement rapide de tous les instruments de production, grâce aux communications rendues infiniment plus faciles, la bourgeoisie entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares. [...] Elle se crée un monde à son image. Or, cette dépendance mutuelle entre nations, qui provoque l'extension du mode de production capitaliste, atténue les conflits dus aux intérêts concurrents entre différentes bourgeoisies nationales : les démarcations et les antagonismes nationaux entre les peuples disparaissent de plus en plus, du fait du seul développement de la bourgeoisie, la liberté du commerce, le marché mondial, l'uniformisation de la production industrielle et des conditions d'existence correspondantes. » Marx a donc prévu le stade suprême de l'impérialisme structurel du siècle dernier : la reproduction du système capitaliste comme synonyme d'injustice sociale au niveau international. Nous constatons qu'au début de ce XXI^e siècle, des relations constitutives d'un impérialisme structurel entre les nations du centre et les nations de la périphérie ont pu se nouer. Ainsi, chaque nation possède son propre centre et sa propre périphérie. D'un côté, le centre du centre, qui regroupe les bourgeoisies occidentales, s'allie aux centres des bourgeoisies périphériques pour pouvoir exploiter à la fois la périphérie du centre et la périphérie de la périphérie. D'un autre côté, et grâce à l'exploitation relativement plus grande de la périphérie de la périphérie par son propre centre (les centres des bourgeoisies périphériques), le centre du centre (le centre des centres des bourgeoisies occidentales) associe partiellement sa propre périphérie aux surplus tirés de l'exploitation de la périphérie de la périphérie. « Il existe donc une communauté d'intérêts entre centres d'un côté, et dans une moindre mesure entre centre du centre et périphérie du centre de l'autre, mais opposition d'intérêts entre le centre et la périphérie, ainsi que entre les deux périphéries. [...] D'un côté, la divergence d'intérêts entre périphéries empêche toute solidarité de classe entre périphéries ; de l'autre, la communauté d'intérêts entre les deux centres empêche toute solidarité nationale entre centre et périphérie de la périphérie contre le centre du centre (le centre de la puissance occidentale), seul ou allié à sa propre périphérie¹¹⁰. »

La méthode de dévastation de l'espace économique croate, sans qu'une quelconque lutte de classes s'y oppose, est en mesure de valider l'efficacité du concept d'interdépendance que théorise l'impérialisme structurel. Parallèlement, entre autres arguments, le premier principe de la thermodynamique et de la TSC – « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » – peut conforter la thèse de Susan Strange selon laquelle, à l'échelle internationale, une perte

¹¹⁰ SMOUTS, Marie-Claude, *Dictionnaire des relations internationales*, p. 422-423.

en puissance structurelle au niveau national (y compris les pertes en puissance structurelle qu'enregistrent certains centres occidentaux autres qu'américains) renforce le centre du centre de la puissance occidentale (les États-Unis).

Sachant que les analystes marxistes avaient globalement prévu les évolutions que nous venons de décrire, dans cette thèse, nous allons chercher à apporter davantage de lumière sur les dessous de la *perestroïka* gorbatchévienne dans l'Espace ex-yougoslave. Était-elle vraiment une capitulation sans conditions comme le laissait présager « la stratégie d'inversion politique » officielle ¹¹¹ (principe de « changement de thèses » des *nomenklaturas* communistes), ou a-t-elle été une manœuvre stratégique sensée et pensée ? Connaissant le goût traditionnel qu'ont toutes les élites russes pour les jeux d'échecs interminables et la stratégie de la terre brûlée « à la Koutouzov », la *perestroïka* gorbatchévienne pourrait aussi s'expliquer comme une première étape d'un plan stratégique du camp communiste tout entier (donc y compris le camp yougoslave, voire croate), basé sur la TSC et son phénomène de rétroaction. L'objectif de cette étape serait – plutôt que de gaspiller son énergie en cherchant comment arrêter l'extension du mode de production capitaliste que l'on sait inéluctable – d'accélérer ce processus, tout en amorçant ses effets à travers une participation active à cette extension et en assurant ainsi le maintien au pouvoir de la classe politique communiste dans les pays de l'ex-zone communiste qui, une fois l'extension capitaliste inéluctable terminée, pourrait opérer un nouveau changement de thèses brusque (le retour pacifique au socialisme). Le mimétisme de la classe politique communiste devenue capitaliste, par conséquent son refus de lutter comme par le passé contre « le bruit » du système (en corrigeant les erreurs dans les messages du système adverse), pourrait-il donc mener vers une deuxième *perestroïka* dans l'Espace ex-yougoslave, une deuxième étape du plan stratégique basé sur la TSC et son phénomène de rétroaction ? Par une deuxième « inversion politique » (un second changement de thèses brusque), et grâce aux effets rétroactifs de la douloureuse expérience capitaliste (vif mécontentement dû au creusement des inégalités sociales), la classe politique de l'ex-zone communiste pourrait-elle, pour se maintenir au pouvoir, redevenir marxiste ? Pour répondre à ces questions, nous devons tout d'abord éclairer davantage les rapports entre un élément et le tout (dans l'étude du cas croate, il s'agit du rapport entre l'individu et le système complexe qu'ils forment), ainsi que la notion d'organisation dans la théorie des systèmes complexes.

¹¹¹ « Le principe de changement de thèses » d'après MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Golden marketing-Tehnicka knjiga, Zagreb, 2015.

II.2.1 – L'organisation et le rapport élément-tout

C'est la notion d'interaction qui est à l'origine de l'idée d'organisation. Mais les interrelations que produisent diverses rencontres aléatoires (interactions) peuvent se transformer en organisation seulement sous certaines conditions. Cette voie vers la transformation peut être considérée comme une mutation naturelle, car elle n'est pas due à un « principe d'organisation » qui précède l'organisation. Pour René Thom, ce changement naît « dans et par la catastrophe¹¹² » (dans et par le désordre). D'où une première définition de l'organisation : « l'agencement de relations entre composants ou individus, qui produit une unité complexe ou système, dotée de qualités inconnues au niveau des composants ou des individus¹¹³ », et qui garantit la constance du système. Edgar Morin en conclut : « L'organisation lie, transforme, produit et maintient¹¹⁴ . » Il introduit la « notion d'émergence » pour désigner les « qualités inconnues » et définit les rapports entre le tout et les parties dans les termes suivants :

« L'idée d'unité complexe va prendre densité si nous pressentons que nous ne pouvons réduire, ni le tout aux parties, ni les parties au tout, ni l'un au multiple, ni le multiple à l'un, mais qu'il nous faut tenter de penser ensemble, de façon à la fois complémentaire et antagoniste, les notions de tout et de parties, d'un et de divers¹¹⁵ . »

Autrement dit, dans une unité complexe, le tout est plus que la somme des parties, d'où découle la définition de la notion d'émergence :

¹¹² THOM, René, *Stabilité structurelle et morphogénèse*, 2^e édition, Paris, Interéditions, 1977, dans PIRE, Bernard, « Stabilité structurelle et morphogénèse (R. Thom) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne] : « Publié en 1972, l'essai du mathématicien René Thom (1923-2002) *Stabilité structurelle et morphogénèse*, sous-titré *Essai d'une théorie générale des modèles*, s'adresse "aux spécialistes de disciplines jusqu'à présent rebelles à toute mathématisation, comme la biologie et les sciences humaines". Il y propose une classification très générale des changements de forme, qu'il appelle "catastrophes". Dans un ensemble d'observables représentant les états locaux d'un système, Thom définit un sous-ensemble fermé K, l'ensemble de catastrophes, défini par le fait que le type phénoménologique local du système ne change pas tant que le point représentatif du système ne rencontre pas K. Lorsqu'il le rencontre, il y a une discontinuité dans l'apparence du système, qu'on interprète comme une morphogénèse. Appliquant les méthodes de la topologie différentielle, Thom distingue les modèles mathématiques adaptés aux processus réguliers de ceux qui permettent de décrire la morphogénèse et analyse le phénomène de bifurcation qui « engendre la catastrophe ». Profondément original, cet essai marque la naissance d'une théorie des catastrophes qui connaîtra de nombreux développements. » Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/stabilite-structurelle-et-morphogenese>

¹¹³ LUGAN, Jean-Claude, « La définition des systèmes », dans *La systémique sociale*, Paris, PUF, 2009, p. 32-50.

¹¹⁴ MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 1 : *La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977, p. 103-104.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 105.

« On peut appeler émergence les qualités ou propriétés d'un système qui présentent un caractère de nouveauté par rapport aux qualités ou propriétés des composants considérés isolément ou agencés différemment dans un autre type de système¹¹⁶. »

Jean-Pierre Meunier donne en exemple un atome qui se distingue des particules qui le constituent par sa stabilité ; ou une société humaine qu'il est impossible de réduire en une somme des individus qui la composent ou au résultat de leurs actions, car elle possède des propriétés spécifiques. Mais le fait que le tout soit plus que la somme des parties implique son contraire, donc que le tout soit aussi moins que la somme des parties. En effet, en raison de contraintes organisationnelles¹¹⁷, certaines propriétés disparaissent au sein du système. Parce que « l'organisation développe des spécialisations et hiérarchisations, en parallèle se développent aussi des répressions et des contraintes sur les potentialités créatrices des éléments¹¹⁸ ».

Par exemple, la construction européenne a pu se faire dans le contexte d'agencement de relations entre composants (États) et individus au sein des composants. Cet agencement a produit un système complexe (l'UE) doté de propriétés spécifiques. Ainsi, d'une part, l'unité de ce tout a été obtenue au prix d'un assujettissement des composants qui ont donc perdu un degré de liberté (les États-nations dans l'UE) ; d'autre part, d'après Morin, le développement d'une unité complexe pourrait aussi contribuer au renforcement de la flexibilité organisationnelle, de sorte que l'organisation soit basée davantage sur « les intercommunications et coopérations internes en mesure de développer des compétences et l'autonomie des individualités composant le système¹¹⁹ ».

Dans le rapport élément-tout d'une unité complexe, on distingue donc d'une part la complémentarité entre parties, d'autre part l'antagonisme entre parties. Les parties ont leur propre identité et participent à l'identité du tout. C'est l'organisation qui établit les complémentarités entre parties qui impliquent les contraintes. Par conséquent, l'antagonisme découle principalement de ces complémentarités. Son enracinement dans le système est

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 106.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 112 : « Le déterminisme interne, les règles, les régularités, la subordination des composants au tout, l'ajustage des complémentarités, les spécialisations, la rétroaction du tout et, dans les systèmes vivants, les dispositifs de régulation et de contrôle, l'ordre systémique en un mot, se traduisent en autant de contraintes. Toute association implique des contraintes : contraintes exercées par les parties sur le tout, contraintes du tout sur les parties. »

¹¹⁸ MEUNIER, Jean-Pierre, *Approches systémiques de la communication : systémisme, mimétisme, cognition*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 31.

¹¹⁹ MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 2 : *La vie de la vie*, p. 117-118.

profond, car il incorpore aussi bien les affinités qui créent les liaisons entre les éléments que les forces de répulsion qui assurent l'indispensable maintien des différences entre composants. Ainsi, Morin souligne qu'il n'y a pas d'organisation sans anti-organisation. C'est-à-dire que le principe de dégradation caractérise chaque système dans la mesure où « il est difficile d'isoler un système parmi les systèmes auxquels il est relié et dont il faut tenir compte¹²⁰ ». Ce phénomène représente la principale difficulté dans le développement de la problématique de régulation des relations interétatiques, en particulier en ce qui concerne l'étude du cas de la Croatie par rapport à la position géopolitique de l'Espace croate (à la frontière entre l'Occident et la Région intermédiaire, définie comme telle par Dimitri Kitsikis¹²¹).

Sachant que la partie peut profiter de la rétroaction des propriétés émergeant du tout (par exemple, la stabilité), la partie est aussi plus que la partie. Ainsi, le jeune État indépendant croate est allé au bout d'un processus particulièrement long d'adhésion à l'UE, malgré des conditions préalables draconiennes et une grave crise économique au sein de l'UE au moment de cette adhésion en 2013. Cela peut s'expliquer par le « vide géopolitique » dans lequel s'est retrouvé l'Espace yougoslave dans l'après-guerre froide. En effet, les différences provenant de l'antagonisme Est-Ouest, à l'origine des potentialités créatives spécifiques de l'Espace ex-yougoslave¹²² dans un monde d'apparence bipolaire¹²³, permettaient la stabilité d'un Espace yougoslave unifié au travers de ses politiques hybrides : intérieure d'autogestion des travailleurs et extérieure de non-alignement. L'unipolarité du monde étant devenue évidente dès la chute du mur de Berlin, elle promettait – au travers de la dissolution de la Fédération yougoslave et l'intégration de ses composantes dans l'UE¹²⁴ – la stabilité d'un Espace ex-yougoslave morcelé. Autrement dit, pour ne pas subir l'instabilité de la Fédération yougoslave, les Croates ont cherché à la quitter. En même temps, le jeune État national croate cherchait à adhérer à l'UE, c'est-à-dire à en devenir une partie pour pouvoir bénéficier de la

¹²⁰ MEUNIER, Jean-Pierre, *Approches systémiques de la communication : systémisme, mimétisme, cognition*, p. 32.

¹²¹ Voir à ce sujet : KITSIKIS, Dimitri, *La montée du national-bolchevisme dans les Balkans : Le retour à la Serbie de 1830*, Paris, Avatar éditions, 2008, p. 34-41.

¹²² Le développement des politiques titistes : celle extérieure de non-alignement et celle intérieure de socialisme autogestionnaire.

¹²³ D'après les théoriciens du système unipolaire, Robert Gilpin et Kenneth Organski, la « Guerre froide n'est qu'en apparence un système bipolaire, vu la prépondérance américaine » (dans SMOUTS, Marie-Claude (dir.), BATTISTELLA, Dario, VANNESSON, Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, 2^e édition, Paris, Dalloz, 2006, p. 426).

¹²⁴ Voir au sujet de cet élargissement de l'UE : RUPNIK, Jacques, *Les Européens face à l'élargissement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

rétroaction émergeant de la stabilité de l'UE (du tout), ainsi que pour se trouver par la suite en position de pouvoir (rétro)agir sur l'UE, à son tour, en tant que sa partie. Étant donné que la partie développe les compétences et l'autonomie des individualités, elle (rétro)agit sur le tout à travers les innovations du domaine de sa compétence. À l'instar des innovations financières qui, pour le spécialiste en finances William Silber¹²⁵, sont le plus souvent un moyen au service des institutions financières créé dans le but d'affaiblir une contrainte de nature réglementaire (donc, en provenance du tout), perçue comme outrancière ; ou à l'instar des innovations sociétales¹²⁶ qui, dans l'Espace européen et selon le même principe, peuvent émerger des États européens, comme l'initiative pour engager la politique de restrictions budgétaires du parti conservateur d'Angela Merkel en amont (CDU), ou comme l'opposition à cette initiative du parti gauchiste grec Syriza en aval.

¹²⁵ SILBER, William L., « The Process of Financial Innovation », *The American Economic Review*, vol. 73, n° 2, 1983, p. 89-95.

¹²⁶ PETIT, Isabelle, *La mise en place d'un système d'innovation sociétale en région PACA*, IPAG Business School, Working Paper n° 379, 2014, p. 3. Le chemin qui mène de l'innovation sociale à l'innovation sociétale est une question en débat dans le monde canadien depuis 1989 (Goldenberg, 2009). L'innovation sociale est l'objet de recherches au sein de réseaux de chercheurs importants comme le CRISES (Centre de Recherche sur les Innovations Sociales, www.crisis.uqam.ca) et de programmes de recherches transdisciplinaires. Ce centre québécois définit l'innovation sociale comme « une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles ». Il s'est avéré qu'en se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et peuvent représenter un enjeu mettant en question les grands équilibres sociétaux. Elles peuvent alors devenir une source de transformations sociales et contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement. Il en ressort que la nouveauté de la solution proposée par les chercheurs québécois contient une dimension sociale, aussi bien dans les acteurs qui la portent (comme toute innovation) que dans la nouvelle relation qu'elle propose et dans ses conséquences. Elle peut mettre en cause des enjeux sociétaux. L'équipe de Stanford de la *Social Innovation Review* travaille sur ce sujet depuis 2003. En 2008, il lui a paru important de « redécouvrir » l'innovation sociale avec une nouvelle définition qui paraissait s'imposer (« Rediscovering Social Innovation », Phills *et al.*, 2008). Cette définition a été traduite en français par l'expression « innovation sociétale » : « Une solution nouvelle à un problème social, plus efficace, efficiente, durable ou juste que les solutions existantes et dont la valeur ajoutée concerne en premier lieu la société dans son ensemble plus que les individus. » (Phills, 2008, p. 38 – traduction de Jacques Delmoly, Institut des 2 Rives). Cette adoption du terme « sociétal » nous paraît pertinente pour distinguer ce concept dans une vision plus large intégrant aussi bien le secteur pionnier du monde de l'économie sociale que le secteur privé qui découvre le « social business ». C'est ainsi que cette expression a été utilisée en français dans le monde de l'entreprise. IMS-Entreprendre pour la Cité, réseau d'entreprises qui se propose d'aider ses membres dans leurs démarches d'engagement sociétal, a créé un pôle d'expertise sur l'innovation sociétale. Cet engagement se traduit par des initiatives « qui contribuent à la cohésion sociale et au développement des territoires où elles sont implantées » (<http://www.imsentreprendre.co>). Les 200 entreprises adhérentes d'IMS sont représentatives des grandes entreprises françaises (Air France, Axa, Carrefour, Michelin, PSA Peugeot, Renault...). Disponible sur : http://www.ipag.fr/wp-content/uploads/recherche/WP/IPAG_WP_2014_379.pdf

Si nous abordons la notion de complexité¹²⁷ sous son aspect étymologique, ce mot comprend le préfixe latin *cum* (avec) et la racine latine *plexus* (entrelacement ou réseau). Ainsi, *cum plexus* / complexité signifie ce qui est tissé ensemble ou – plus précisément – la « mise en réseau ». Méthodologiquement, « tisser ensemble » indique d’une part que, pour comprendre le système, il ne faut pas disjoindre les éléments qui le constituent, et d’autre part, que des qualités nouvelles vont émerger, permettant au final la constitution d’un système indépendant par rapport aux parties qui ont participé à sa constitution, donc une unité complexe.

C’est grâce aux travaux d’Edgar Morin que nous avons la possibilité d’appliquer l’approche complexe des systèmes aux organisations sociales. Cette méthode est devenue tellement populaire qu’aujourd’hui la notion de complexité est principalement liée à l’organisation et au développement de la société.

Le système complexe étant construit à partir d’un ensemble d’éléments et d’évènements qui interagissent et rétroagissent entre eux, en appliquant la Méthode, il convient d’observer attentivement l’impact du hasard et de l’aléatoire sur les relations qui s’y développent. Ainsi, pendant les périodes de grande instabilité, il faut se préoccuper des comportements humains qui peuvent provoquer des émergences susceptibles de modifier le comportement et les qualités d’un système organisé si nous n’avons pas remarqué que le seuil de susceptibilité d’un ensemble d’individus avait été atteint. Par exemple, la guerre de Croatie peut être considérée comme l’impact sur les relations serbo-croates produit par le dépassement de ce seuil dans l’Espace croate. En effet, l’antagonisme étant un des facteurs majeurs de la complexité, il pouvait être virtualisé¹²⁸ par le tout (le système fédératif yougoslave), mais cela n’a pas pu empêcher que les antagonismes persistent dans et entre les parties du système. Ainsi, nous constatons que, pour que le système se maintienne, le jeu consiste à dominer par les forces de liaison les forces de répulsion, à tous les niveaux et sans les éradiquer. Suivant la même logique, c’est parce que les forces de répulsion ont dominé et éradiqué les forces de liaison que le système yougoslave n’a pas pu se maintenir. Par la suite, c’est de la politique

¹²⁷ Voir à ce sujet : ALHADEFF-JONES, Michel, « Three Generations of Complexity Theories : Nuances and Ambiguities », *Educational Philosophy and Theory*, vol. 40, n° 1, 2008, p. 66-82.

¹²⁸ Rendre virtuel (la virtualisation) en informatique consiste à faire fonctionner sur un seul ordinateur plusieurs systèmes d’exploitation comme s’ils fonctionnaient sur des ordinateurs distincts. « Virtualiser » : « Faire que quelque chose paraisse virtuel, détaché de la réalité », *Larousse*. Disponible sur :

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/virtualiser/186853> Le fait de virtualiser s’apparente à l’émulation : « Sentiment qui pousse à faire aussi bien ou mieux qu’un ou plusieurs autres dans diverses activités ; rivalité conçue comme une incitation au travail », *Larousse*. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/émulation/29029>

européenne de voisinage qu'ont pu émerger les forces de liaison nouvelles permettant l'adhésion de l'État croate indépendant à l'UE (à une autre unité complexe). Et c'est de la politique de pacification internationale (la Force de protection des Nations unies, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie) qu'ont pu émerger les forces de répulsion nouvelles (la susceptibilité vis-à-vis des forces armées internationales et la justice internationale). L'antagonisme, enraciné dans les relations interétatiques serbo-croates a pu être virtualisé par le tout (les Nations unies), tandis qu'une des parties de ce tout (l'UE) a pu virtualiser la rivalité serbo-croate dans l'Espace croate.

À l'instar de la crise yougoslave et croate, nous constatons que les sociétés humaines « évoluent dans un contexte de turbulences, de crises et de changements incessants. La stabilité côtoie l'instabilité, la sécurité et l'incertitude se conjuguent. Les évolutions et les ruptures rythment de plus en plus le quotidien des individus et des équipes. Les événements peuvent prendre des allures de crise et générer des chocs ; ils rendent les individus et les équipes hésitants sur la ligne de conduite à tenir¹²⁹ ». Il convient donc d'étudier le principe d'auto-organisation par lequel les systèmes vivants se distinguent des systèmes inertes, mais qui s'applique aujourd'hui aussi aux systèmes tels que les ordinateurs. Il est intimement lié à la crise des systèmes, aux défaillances dans la régulation des systèmes.

II.2.2 – L'auto-organisation et les limites d'un système

Le second principe de la thermodynamique postule que la production irréversible de l'entropie à l'intérieur d'un système clos le conduit vers un état d'équilibre statique dans lequel l'entropie est maximale et mesurable selon Boltzmann. Ensuite, Ilya Prigogine « sort » du système clos pour démontrer que, pendant qu'ils traversent des systèmes physico-chimiques ouverts, les flux de matière et d'énergie peuvent s'écarter de l'équilibre et alimenter des phénomènes d'auto-organisation spontanés, ou même évoluer vers des structures de plus en plus diverses et complexes. Les jeux ago-antagonistes élément-tout et forces de liaison-forces de répulsion font que l'auto-organisation, du point de vue fonctionnel¹³⁰, représente les forces de maintien ou d'expansion des systèmes qui sont

¹²⁹ TENEAU, Gilles, « Atelier 1 », dans *Approches du risque opérationnel*, Actes du colloque, Paris, ISTE, campus Jemmapes, 6 décembre 2011.

¹³⁰ Voir les travaux en cybernétique du Groupe AFSCET : <http://www.afscet.asso.fr/SystemicApproach.pdf> ; ASTI : <http://www.asti.asso.fr> ; SIF : <http://www.societe-informatique-de-france.fr>

produites par les systèmes eux-mêmes, bien souvent en forme de *feedbacks* négatifs¹³¹. Il s'agit donc des mécanismes de réponse aux aléas extérieurs par les moyens internes. Il en ressort que la stabilité du système découle de sa faculté à enclencher en son sein les processus qui utilisent les aléas externes. En cybernétique¹³², on remarque que certaines combinaisons de ces processus sont susceptibles de mener vers des crises qui peuvent se manifester de la façon suivante :

- soit dans un défaut de la régulation (défaillante ou insuffisante par l'absence de réponse ou par un mauvais choix parmi les réponses possibles, qui mettra le système dans un état acceptable). Citons l'absence d'une politique extérieure commune au niveau régional (européen) capable de répondre aux aléas externes (mondiaux) et de maintenir le système yougoslave dans un état acceptable ;
- soit dans une régulation erronée (notamment un processus de rétroaction positive qui amplifie la stimulation extérieure). Citons une régulation interne erronée, utilisant une combinaison d'aléas externes (européens et mondiaux) qui n'ont fait qu'amplifier la crise yougoslave ;
- soit dans une régulation inappropriée (généralement dans des conditions particulières). Citons l'internalisation, au sein des nouveaux États issus de la Fédération yougoslave, des processus régionaux et mondiaux en matière de sécurité, d'économie et de finance dans des conditions particulières de guerre, ce qui a entraîné le développement de nouvelles formes de criminalité et de business mercenaire. La combinaison de ces processus internes utilisant les aléas externes a démultiplié les effets de la crise yougoslave qui sollicitait de plus en plus de nouvelles régulations par

¹³¹ MORIN, Edgar, « Pour une crisologie », *Communications*, n° 25, 1976, p. 149-163 (ici p. 151-152) : « La rétroaction (qui régule le fonctionnement d'une machine ou maintient constant et stable un système) est dite négative (*feed-back* négatif), terme fort éclairant ; déclenchée par la variation d'un élément, elle tend à annuler cette variation. La régulation résulte donc de l'action antagoniste d'un ou plusieurs éléments sur un ou plusieurs autres éléments, dès que ceux-ci varient au-delà d'une zone de tolérance et menacent la stabilité, l'homéostasie, l'intégrité du système. La rétroaction négative est donc organisationnellement antagoniste à un antagonisme (anti-organisationnel) menaçant l'intégrité du système, en train de s'actualiser. Elle rétablit la complémentarité entre les éléments. Ainsi, la régulation maintient la complémentarité générale par le moyen d'une action anti-antagoniste partielle et locale. Il y a donc un lien ambivalent, au niveau cybernétique, entre complémentarité et antagonisme. Ce lien est de nature organisationnelle. La complémentarité joue de façon antagoniste à l'antagonisme et l'antagonisme joue de façon complémentaire à la complémentarité. La régulation, le contrôle s'opposent aux antagonismes virtuels qui sans cesse, dans de tels systèmes, commencent à s'actualiser. Ainsi, l'antagonisme ne porte pas seulement en lui la dislocation du système, il peut contribuer aussi à sa stabilité et sa régularité. »

¹³² Voir à ce sujet PRIGOGINE, Ilya, « La thermodynamique de la vie », *La Recherche*, vol. 3, n° 24, juin 1972, p. 547-562.

des niveaux de régulation supérieurs, notamment le niveau international. D'où, par exemple, la création d'un tribunal spécial : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Il existe aussi les rétroactions, *feedbacks* positifs qui amplifient donc les causes qui les ont créées. À ce propos, Edgar Morin écrit :

« Dans les systèmes cybernétiques, les potentialités désorganisationnelles et les potentialités organisationnelles sont les deux faces du concept Janus de *feedback*. Là où il y a *feedback* négatif, il y a la potentialité du *feedback* positif, c'est-à-dire d'une déviance qui s'amplifie en se nourrissant de son propre développement. Ainsi, si rien ne l'inhibe ou ne l'annule, le *feedback* positif se propage en chaîne dans tout le système, devient *runaway*, c'est-à-dire ruée désintégrative. À chaque potentialité plus haute d'organisation, correspondent de nouvelles potentialités de désorganisation. Les systèmes strictement physiques perdurent sans vivre, se désintègrent sans mourir. À demi-vie, seulement demi-mort. Seule la forme supérieurement complexe d'organisation vivante correspond à des êtres qui subissent la plénitude de la mort¹³³. »

Ces rétroactions positives sont explosives, car souvent à l'origine des mutations du système¹³⁴. Par exemple, certaines réglementations fondamentales en matière d'économie et de justice sociale n'auraient pas pu voir le jour sans l'expérience des graves crises économiques et sociales¹³⁵ provoquées par les révolutions (la Révolution française ou la révolution d'Octobre), donc les mutations des systèmes économique et social. Les rétroactions peuvent aussi être considérées comme inappropriées. Ce qui les différencie des *feedbacks* positifs, c'est le déclenchement d'une deuxième réaction consécutive à la première, cette deuxième réaction perturbant la régulation entreprise par la première, produisant ainsi une crise à partir de l'antagonisme entre deux forces de régulation¹³⁶. Il en a été ainsi dans la crise au sein de l'armée croate, due à l'antagonisme entre deux factions de l'armée croate, la

¹³³ MORIN, Edgar, « Pour une crisologie », art. cité, p. 153.

¹³⁴ Voir les travaux en cybernétique du Groupe AFSCET: <http://www.afscet.asso.fr/SystemicApproach.pdf> ; ASTI : <http://www.asti.asso.fr> ; SIF : <http://www.societe-informatique-de-france.fr>

¹³⁵ À propos de la crise, voir ATTALI, Jacques, « L'ordre par le bruit. Le concept de crise en théorie économique », *Communications*, n° 25, 1976, p. 86-100 (ici p. 88) : « La crise a une fonction sociale et économique très précise [...]. C'est le moment social où le finalisme est le plus présent : même si chacun se voit comme victime du processus, celui-ci joue un rôle régulateur et transformateur. Au-delà des individus et même des groupes sociaux, le processus de crise restaure l'ordre que les désordres et les gaspillages antérieurs s'apprêtaient à détruire. Un ordre qui peut être reproducteur ou transformateur des rapports de force. Au-delà de la simple dépression, la crise est le lieu de l'instauration d'un ordre et non pas comme le croit la vulgate celui de l'exacerbation du désordre dans les organisations. »

¹³⁶ MORIN, Edgar, « Pour une crisologie », art. cité, p. 154.

faction « nationale croate » (anciens officiers de l'Armée yougoslave et de la défense civile) et celle « internationale » (les mercenaires internationaux qui avaient intégré l'armée croate). Pendant la guerre de Croatie, cette crise perturbait les opérations militaires de libération de l'espace occupé croate, puis dans l'après-guerre la pacification de cet espace.

Nous constatons que le concept d'auto-organisation caractérise l'action, tandis que le concept d'organisation renvoie au système. En ce qui concerne les systèmes complexes, « même quand ils sont dynamiquement clos, ils sont "ouverts" du point de vue des interactions gravitationnelles et électromagnétiques ; à la limite, un système absolument clos, c'est-à-dire sans aucune interaction avec l'extérieur, serait par là-même un système sur lequel il serait impossible d'obtenir la moindre information¹³⁷ ». Comme il n'y a pas non plus de systèmes seulement ouverts, on peut considérer que tout système qui veut maintenir son identité et son intégrité doit être capable de se renfermer sur lui-même pour éviter d'être englouti par son environnement. Par conséquent, il ne faut pas chercher à établir si un système complexe est ouvert ou fermé (il n'y a pas de système totalement ouvert, ni totalement fermé), mais il faut voir si le système est actif, c'est-à-dire s'il échange avec l'environnement ou non ; puis parler d'ouverture/de fermeture organisationnelle, notions fondamentales de la théorie de l'organisation.

Pour les systèmes actifs, l'ouverture est active, ce qui veut dire que l'environnement devient intérieur au système en y jouant un rôle organisateur. Ainsi, « pour le remous, l'environnement, c'est la rivière qui s'écoule, le flux qu'il capte au passage qu'il fait tourner. Pour les êtres vivants, pour les sociétés, l'environnement, c'est simultanément ou de façon séparée l'écosystème, la biosphère, les autres sociétés¹³⁸ ».

Dans la même optique, le système européen est à la fois ouvert et fermé par rapport à son environnement international. Par exemple, les États de l'Union européenne obéissent à des règles spécifiques par rapport aux États hors Union européenne. Certaines barrières à l'entrée constituent de véritables remparts (comme nous le verrons dans l'étude du cas de la Croatie en ce qui concerne les conditions d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne). Mais l'UE est aussi ouverte (par le biais de sa politique de voisinage et d'élargissement). Ainsi, l'ouverture d'un système est double, comportant à la fois l'*input* et l'*output*, c'est-à-dire l'ouverture et la fermeture organisationnelles qui nous conduisent naturellement à la propriété fondamentale

¹³⁷ MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 1 : *La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977, p. 199.

¹³⁸ FORTIN, Robin, *Comprendre la complexité : Introduction à La Méthode d'Edgar Morin*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 45.

des systèmes complexes : le caractère subjectif de leur délimitation. Mais quelle est alors la frontière d'un système?

D'après Ashby, un être humain peut être considéré comme un système d'atomes, de cellules, d'organes, ou comme un composant d'un système familial, social, national, etc.¹³⁹ Notre approche par la théorie des systèmes complexes cherchant à relier ce qui est disjoint, nous sommes appelés à être très prudents. D'une part, il ne faut pas oublier que toute action qui consiste à dessiner les contours du système est en partie subjective. D'autre part, une fois qu'il est dessiné, il ne faut pas lui octroyer une réalité en soi, car la réalité est multidimensionnelle et polysémique. Un exemple : il n'est pas très prudent de supposer qu'en cas d'effondrement d'un petit État de l'UE, celle-ci n'interviendra pas dans le respect du principe du *Too big to fail*¹⁴⁰, car ce petit État européen n'est pas qu'une abstraction à l'intérieur des principes d'intervention de l'UE. Par conséquent, la démarcation, donc la frontière du système, découle de la définition et du point de vue subjectif de l'observateur. À l'instar de la frontière du système européen à qui il ne faut pas octroyer une réalité en soi, car les observateurs (les pays fondateurs de l'UE), qui sont aussi créateurs du projet européen (y compris de sa politique de voisinage) dont ils ont doté le système européen¹⁴¹, peuvent la faire bouger selon leurs critères subjectifs (les conditions de l'adhésion à l'Union européenne).

II.3 – La définition du système et la causalité complexe

Selon Edgar Morin, c'est le linguiste suisse Ferdinand de Saussure (1931) qui a donné la meilleure définition de ce qu'est un système. Il s'agit donc d'une « totalité intégratrice, faite des éléments solidaires ne pouvant être définis que les uns par rapport aux autres en fonction de leur place dans cette totalité¹⁴² ».

Une « totalité intégratrice » rejette la causalité classique linéaire, mécanique, déterministe, héritée de la conception de l'univers du XVII^e siècle pratiquée jusqu'à aujourd'hui et qui, dans un esprit de simplification, avait enlevé à l'organisation toute spontanéité et autonomie, percevant les individus organisés uniquement à travers les lois et les nécessités. La causalité complexe est relationnelle et non pas linéaire. De ce fait, l'effet n'est plus subordonné à la

¹³⁹ ASHBY, W. Ross, « Requisite variety and its implications for the control of complex systems », p. 86.

¹⁴⁰ Allusion à l'ouvrage de SORKIN, Andrew Ross, *Too Big to Fail : The Inside Story of How Wall Street and Washington Fought to Save the Financial System – and Themselves*, Londres, Penguin Books, 2010.

¹⁴¹ Voir à ce sujet : RUPNIK, Jacques, *Les Européens face à l'élargissement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

¹⁴² MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 1 : *La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977, p. 102.

cause¹⁴³. Cause et effet sont interdépendants, voire ils se transforment l'un dans l'autre¹⁴⁴. Étant donné que l'endo-exo causalité (causalités intérieure et extérieure interdépendantes) est liée à l'idée d'ouverture, elle va devenir auto-éco-causalité avec l'organisation vivante, et mener vers la causalité finalitaire qui exprime activement le caractère de l'endo-causalité : produire de l'autonomie. Par conséquent, la causalité complexe est une causalité circulaire qui contient toujours l'endo-exo-causalité. Le jeu entre la causalité extérieure et celle intérieure est tellement complexe qu'il est parfois impossible de départager la part de l'une ou de l'autre¹⁴⁵. La difficulté du système de régulation croate, donc d'une organisation vivante complexe et théoriquement productrice d'autonomie, à départager les conflits extérieurs de ceux qui surviennent effectivement à l'intérieur de l'espace qu'il est censé réguler¹⁴⁶, en est un exemple parfait. Cette difficulté, plus que n'importe quelle autre, étant susceptible d'être à l'origine des défauts de régulation aux conséquences graves sur la sécurité du système de régulation croate (les conflits armés), elle est le principal objet de notre recherche qui, elle, est supposée nous inciter à approfondir notre connaissance de la réalité à ce sujet.

II.3.1 – L'information et la néguentropie

Le besoin de préciser un cadre conceptuel pour définir et caractériser l'information et la communication s'est présenté lors de la conception cybernétique des machines finalisées. C'est la théorie mathématique de la communication de Shannon¹⁴⁷ et Weaver¹⁴⁸ qui va

¹⁴³ FORTIN, Robin, *Comprendre la complexité : Introduction à La Méthode d'Edgar Morin*, p. 53 : « Les mêmes causes n'entraînent pas toujours les mêmes effets. Certaines causes [...] peuvent entraîner des effets contraires : le refroidissement externe entraîne chez l'animal homéotherme un réchauffement interne ; le réchauffement externe, une diminution de la chaleur interne. Des causes différentes peuvent entraîner de mêmes effets : c'est le problème de l'équifinalité où, par des moyens différents et divers, une même fin peut être atteinte. Des petites causes peuvent entraîner de grands effets ; des grandes causes, de petits effets. Un petit mot, au bon moment, peut faire s'écrouler toute une idéologie, un système de pensée, une manière de vivre. À l'inverse, les plus grands efforts, les plus grands déploiements d'énergie aboutissent souvent à des résultats médiocres, décevants. »

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 270.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 53.

¹⁴⁶ Autant, pendant le cycle de mondialisation 1960-1990, le système de régulation hybride titiste (socialisme autogestionnaire) mettait les conflits externes des « deux grands » au service de sa dynamique de développement interne, autant le système de régulation post-titiste 1990-2020 (capitalisme néolibéral) internalise les conflits externes, en privant ainsi l'Espace ex-yougoslave de son autonomie (il n'y a plus d'interdépendance entre les causalités intérieure et extérieure, liée à l'idée d'ouverture), c'est-à-dire du potentiel de développement interne.

¹⁴⁷ Voir au sujet du schéma du processus d'information selon Shannon : VARET-PIETRI, Marie-Madeleine, *L'ingénierie de la connaissance. La nouvelle « épistémologie appliquée »*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2000, p. 166-200.

¹⁴⁸ SHANNON, Claude E., WEAVER, Warren, *The Mathematical Theory of Communication*, Urbana, University of Illinois Press, 1949.

procurer le concept d'information et le modèle général de la communication inspiré par la technologie du télégraphe, donc un modèle linéaire car purement transmissif que l'on peut désigner comme le « modèle télégraphique de la communication¹⁴⁹ ». L'information y est imaginée comme un événement défini en termes de probabilité, donc quantifiable. « Par exemple, l'information apportée par une carte tirée d'un jeu de 54 cartes, donc dont la probabilité est de 1/54, est plus grande que celle apportée par une carte extraite d'un jeu de 32 cartes ($p = 1/32$). L'information est donc fonction de l'inverse de la probabilité du message : Information = $f(1/p)$. L'unité d'information (le *bit*, contraction de *binary digit*) a été définie comme l'information nécessaire pour réduire l'incertitude d'un récepteur placé devant une alternative comportant deux issues équiprobables (pile ou face, 0 ou 1)¹⁵⁰. »

Ce concept d'information quantifiée s'associe naturellement aux concepts de redondance et de bruit. Le premier permet de lutter contre le deuxième à travers les répétitions internes au message. Alors que la redondance mesure l'improbabilité, l'information mesure la probabilité. En luttant contre le bruit par la redondance, la théorie de l'information de Shannon attire notre attention sur la dégradation inéluctable du signal pendant sa transmission, due aux perturbations intervenant dans le canal de transmission. Étant donné que la mesure de l'information que donne Shannon ne quantifie aucune autre dimension de l'information (par exemple le sens et la qualité du signal) hormis le coût de sa transmission, on pourrait présenter la mesure de l'information de Shannon en utilisant l'équation de Boltzmann qui mesure l'entropie ($S = k \ln(W)$), mais en ajoutant un signe négatif ($-k$). L'information serait-elle donc de l'anti-entropie (néguentropie¹⁵¹)¹⁵²? La stabilité (homéostasie¹⁵³) ne veut

¹⁴⁹ WINKIN, Yves (dir.), *La Nouvelle Communication*, Paris, Seuil, 1981, p. 20.

¹⁵⁰ MEUNIER, Jean-Pierre, *Approches systémiques de la communication : systémisme, mimétisme, cognition*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 16.

¹⁵¹ Néguentropie, étymologiquement : négation de l'entropie, de la loi de la dégradation.

¹⁵² Voir à ce sujet : VARET-PIETRI, Marie-Madeleine, *L'ingénierie de la connaissance. La nouvelle « épistémologie appliquée »*, p. 157-165.

¹⁵³ L'homéostasie est élaborée et définie par Claude BERNARD dans son livre *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* en 1865. Une version numérique est disponible sur :

http://classiques.uqac.ca/classiques/bernard_claude/intro_etude_medecine_exp/intro_etude.html

« L'homéostasie (du grec *ὁμοιος*, *hómoios*, « similaire », et *στάσις* (*ἡ*), *stásis*, « stabilité, action de se tenir debout ») est la capacité que peut avoir un système quelconque (ouvert ou fermé) à conserver son équilibre de fonctionnement en dépit des contraintes qui lui sont extérieures. La notion d'homéostasie est apparue en biologie dans les années 1940, relativement à l'équilibre chimique des organismes vivants, mais s'est révélée utile à la définition de toutes formes d'organismes en sociologie, en politique, et plus généralement dans les sciences des systèmes. Elle était abondamment utilisée par William Ross Ashby, l'un des pères de la cybernétique qui en a donné une illustration purement physique par la construction d'un appareil qu'il appelle "homéostat" et composé d'éléments mobiles qui retrouvent leur position de stabilité après avoir été perturbés. » GOUJON, Pierre, « ASHBY WILLIAM ROSS (1903-1972) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne] : « Cet appareil [L'homéostat]

pas dire immobilité, car elle résulte de la réorganisation permanente, donc de la lutte contre l'entropie. L'information est-elle un moyen efficace de lutte contre l'entropie ?

D'où l'importance de l'information, surtout dans un système en état de désordre maximal. Par exemple, le travail de recherche de Maya Kandel pointe le potentiel de l'information qui influence même le centre décisionnel du système de relations internationales (Washington). Kandel examine le rôle qu'ont joué les diasporas nationales dans le conflit yougoslave et constate que, en 1991 et 1992, s'est déroulée une véritable bataille des relations publiques à Washington. En effet, les lobbys politiques, ou des individus, issus des diasporas serbes, croates et bosniaques, en collaboration avec les gouvernements de leur république d'origine, cherchent à ce moment-là à se « professionnaliser » par le recours à des agences spécialisées dans les relations publiques. La bataille des relations publiques à Washington qui s'engage entre Serbes, Croates et Bosniaques, et qui mime la guerre bien réelle sur le terrain, est une illustration d'un phénomène de plus en plus courant dans la capitale américaine. Pour parvenir à leurs fins, du côté du Congrès, les Croates engagent des alliés de poids¹⁵⁴. Mais la majorité

se compose de quatre unités électriques identiques et liées entre elles (les caractéristiques électriques de chaque unité dépendent de celles des trois autres). Au départ, le système est en position d'équilibre. [...] Toute modification extérieure de cet équilibre provoque la mise en jeu de rétroactions qui agissent en cascade (rétroactions primaires, secondaires) ; ces rétroactions permettent au système de trouver un nouvel état d'équilibre qui est, pour l'expérimentateur, imprévisible. On parle alors du "comportement" de l'homéostat ; en effet, tout se passe comme si l'appareil était doué de facultés d'adaptation et, dans une certaine mesure, de mémoire (possibilité d'apprentissage). En 1951, Ashby, dans *Les Mécanismes cérébraux de l'activité intelligente*, donne une première description de l'appareil ; plus tard, il conçoit un homéostat plus perfectionné, sorte de modèle stochastique (introduction de phénomènes aléatoires) du cerveau. Le cybernéticien anglais pense, en effet, que l'étude de tout phénomène complexe ne peut être entreprise qu'à l'aide d'un modèle isomorphe qu'il s'agit de créer. C'est cette démarche qu'il décrit, en 1952, dans son premier traité, *Projet pour un cerveau (Design for a Brain)*, où il expose sa conception de "cerveau artificiel". En 1958, enfin, il publie son *Introduction à la cybernétique (Introduction to Cybernetics)*. » Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/william-ross-ashby/>

¹⁵⁴ « Au Congrès, c'est le sénateur Dole qui le premier a introduit la question croate. Élu du Kansas, dont la capitale Kansas City a une communauté croate ancienne dans le quartier de Strawberry Hill, connu pour être sensible aux questions "ethniques", et leader des républicains au Sénat, il a été très tôt sollicité par des membres de la communauté croate-américaine. Par ailleurs, sa conseillère de politique étrangère Mira Barratta est une Américaine d'origine croate. En 1990, Dole multiplie les prises de parole sur la Croatie au Congrès. Ces interventions vont de pair avec une implication de plus en plus importante en coulisse. Ainsi, le 25 septembre 1990, il arrange la première rencontre entre Tudjman et George Bush à la Maison-Blanche, au grand dam de tous ceux qui, au Congrès comme dans l'exécutif (et notamment au département d'État), s'accrochent encore à la défense du *statu quo* yougoslave – et refusent tout geste qui pourrait être vu comme un encouragement aux tendances séparatistes des républiques de Yougoslavie. À la fin de l'année 1990, les Croates passent à la vitesse supérieure, avec l'ouverture du premier bureau de la République de Croatie à Washington, ambassade non officielle en attendant la reconnaissance de l'indépendance. Son premier occupant, Frane Golem, un chirurgien qui a fait ses études aux États-Unis, va professionnaliser le *lobbying* croate à Washington en faisant appel à l'agence de relations publiques *Ruder Finn*. » (dans KANDEL, Maya, « Une diplomatie des diasporas ? La mobilisation des diasporas "yougoslaves" aux États-Unis et leur influence sur la politique étrangère

des parlementaires est encore réticente à choisir un camp dans la guerre, tandis que du côté de la presse, le ton reste ambigu. Certes, le *New York Times* dépêche sur place un journaliste (Chuck Sudetic) qui perçoit d'emblée le rôle de l'armée fédérale du côté des Serbes, mais une partie des médias américains voit encore le conflit yougoslave à travers le seul prisme des « haines ethniques multiséculaires réactivées par la fin de la Guerre froide ». Par conséquent, c'est surtout en direction des médias et des parlementaires que *Ruder Finn*, agence de communication américaine, cible sa stratégie, cherchant à encourager et propager les points de vue favorables à la cause croate. Ces efforts vont porter leurs fruits, surtout par le fait qu'ils sont « aidés » par l'actualité. En effet, les bombardements de Vukovar et Dubrovnik font que la donne change pour les Croates. Le conflit se simplifie, car il semble y avoir finalement un agresseur et des victimes. De ce fait, *Ruder Finn* préconise de multiplier les voyages de parlementaires en Croatie et d'augmenter la pression sur le Congrès et sur l'exécutif afin d'obtenir « l'ouverture d'une ambassade formelle à Washington ». Son contrat se termine un peu avant l'échéance du 12 mai 1992, au moment de la reconnaissance de la Croatie par Washington¹⁵⁵.

Il en ressort qu'en luttant au moyen du renseignement contre l'entropie dans leur espace, les Croates ont certainement influencé les décisions de Washington, mais pas plus que les Serbes, Bosniaques et Kosovars, étant donné qu'ils ont tous payé les services de la même agence *Ruder Finn*. Certes, Washington a influencé les décisions de tous les belligérants en Yougoslavie, mais de façon à établir un équilibre statique dans l'Espace ex-yougoslave et à répondre aux attentes du *lobbying* de tous ces belligérants, évitant d'en privilégier un. Par conséquent, le *lobbying* des belligérants semble avoir servi activement la réalisation de leurs objectifs, et rétroactivement la réalisation des objectifs géostratégiques américains du moment. En effet, les revendications indépendantistes de certains ex-belligérants (la Croatie, la Slovénie et le Kosovo) concordaient davantage avec les objectifs géostratégiques américains du moment qu'avec les revendications indépendantistes de certains autres ex-belligérants (comme la Serbie et la Bosnie-Herzégovine) qui, de ce fait, pouvaient se sentir désavantagés. Étant donné que le résultat de la pacification de l'Espace ex-yougoslave est un nouvel équilibre statique qui favorise l'entropie, et que le renseignement (l'information) du niveau national a perdu son autonomie au profit des niveaux supérieurs, l'Espace croate en

américaine pendant les guerres balkaniques des années 1990 », *Relations internationales*, n° 141, 2010, p. 83-97 (ici Paragraphes 23-24).

¹⁵⁵ *Ibid.*, Paragraphes 25-33.

particulier ne dispose plus du renseignement, donc de la néguentropie potentielle qui serait en mesure de combattre l'entropie.

En conclusion, le rapprochement entre entropie et probabilité avait permis le rapprochement entre information et entropie. Ce dernier rapprochement est à la base de la relation entre la néguentropie et l'information, où l'information apparaît comme de la néguentropie potentielle. C'est cette liaison qui sera à l'origine de nombreux problèmes d'ordre philosophique, et que Morin résume dans les termes suivants :

« Ainsi, l'information devient notion-maîtresse, maître-mot. Elle est maîtresse de l'énergie qu'elle manipule, enchaîne, déchaîne (mais qui manipule l'information ?). Le programme qui régit la machine est roi (où sont l'homme et la société qui ont conçu le programme ?). Le code génétique est le programme qui régit la cellule et par extension l'organisme, la vie (mais d'où vient ce programme ? qui l'a formulé ? pourquoi a-t-il besoin des produits qu'il fait exécuter pour exister ?). L'information régit la société *via* normes, règles, interdits (à condition d'oublier les rapports de domination, exploitation, solidarité entre les groupes qui déterminent autant les règles, normes, interdits qu'ils sont déterminés par ceux-ci)¹⁵⁶. »

Ce constat de Morin mène vers l'approfondissement de la relation information-organisation qui, elle, d'après Jean-Pierre Meunier, n'est encore que de principe, car il faudrait pouvoir élucider encore beaucoup de choses à ce sujet¹⁵⁷.

II.3.2 – La définition du risque systémique et de la crise systémique

Alors que l'étude du risque systémique est plus avancée en économie qu'ailleurs, la définition du risque du système « n'est pas l'objet d'un véritable consensus parmi les économistes¹⁵⁸ ». Le débat des économistes porte sur des logiques micro- et macro-économiques qui se trouvent au cœur du risque du système. Or, l'analyse de ce risque est inséparable de la globalisation financière. Les logiques micro-macro se trouvant au cœur du risque de tous les systèmes, y compris des sociétés humaines, il paraît clair que la problématique devrait être abordée par la théorie des systèmes complexes. Les tentatives

¹⁵⁶ MORIN, Edgar, *La méthode*, Tome 1 : *La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977, p. 311.

¹⁵⁷ MEUNIER, Jean-Pierre, *Approches systémiques de la communication : systémisme, mimétisme, cognition*, p. 22.

¹⁵⁸ LE PAGE, Jean-Marie, *Crises financières internationales & risque systémique*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 11-12.

dans ce sens dans le domaine de l'économie¹⁵⁹ peuvent inspirer celles en science politique et sociale ou de sécurité. Autrement dit, elles devraient inciter les chercheurs à appliquer la logique micro-macro dans l'analyse des risques systémiques de la globalisation socio-politique et sécuritaire aussi, comme nous l'avons fait dans cette thèse.

Dans notre développement de l'idée de complexité, nous avons évoqué les raisons pour lesquelles l'instabilité d'un système ne doit pas être perçue uniquement comme une perturbation de l'ordre. Le désordre joue un double rôle. En tant que constituant du système, il maintient l'équilibre statique, et en tant que faiseur de rencontres, il dicte la dynamique de la réorganisation permanente du système, donc la dynamique du développement du système. Le désordre participe ainsi à l'endo-exo causalité et, surtout, il exprime l'ordre naturel des choses (l'antagonisme constructeur). De ce fait, la déstabilisation du système naît plutôt des dysfonctionnements de ses mécanismes de régulation que du risque lui-même.

En rapport avec le jeu élément-tout et la complexité que nous avons exposés, ces dysfonctionnements peuvent provenir : soit des éléments du système, dans la logique micro, suite à une réaction insuffisante ou inadaptée à des renseignements en provenance du tout organisateur, d'autres parties, des émergences du système, de l'extérieur ou de l'élément lui-même ; soit du tout organisateur, dans la logique macro, mais pour les mêmes raisons et en provenance des mêmes sources que dans la logique micro ; soit du renseignement lui-même du fait qu'il contient en lui une part de bruit. Ces sources de dysfonctionnements sont en permanence en interaction ; elles peuvent mutuellement s'amplifier ou s'équilibrer, et les rétroactions se produire.

Comme nous l'avons vu, l'outil à notre disposition pour lutter contre l'entropie est le renseignement, ou plutôt l'entropie négative virtuelle, la néguentropie, qui est ce potentiel contenu dans le renseignement lui permettant de corriger ses propres erreurs. Mais comment faire quand l'instabilité du système est due au manque de renseignement en raison de la perte d'autonomie, comme dans le cas croate exposé précédemment ?

À ce stade du développement de la problématique du risque du système¹⁶⁰, en rapport avec le fait que le processus pendant lequel un élément intègre le tout (l'organisation) suscite des émergences qui ne sont pas les causes ou les conséquences du système, on peut définir la

¹⁵⁹ Voir SOULAT, Jérôme, « Partie I – Conclusion », dans *Théorie des systèmes complexes et instabilité financière*, mémoire de DEA Monnaie, Banque, Finance, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1994.

¹⁶⁰ Voir au sujet de cette problématique : AGLIETTA, Michel, « Le risque systémique », *Revue d'économie financière*, n° 18, automne 1991.

crise systémique comme un état du système intervenant quand les tensions dissimulées deviennent manifestes. Nous remarquons que, par la causalité linéaire classique, il est impossible de discerner la chaîne causale circulaire entre la crise et l'apparition du risque parce que, conjointement, la crise fait exister les risques et les risques font exister la crise.

II.3.3 – Le risque du système dans l'Espace croate

La complexité croissante du système de régulation des relations internationales se pose comme un défi à la compréhension du risque systémique et donc à l'évaluation de la situation sécuritaire de l'Espace croate dans le contexte de l'après-guerre froide, l'objectif final de cette thèse. La *Méthode* nous permet de relier des concepts pluridisciplinaires complémentaires et antagonistes dans le respect de la nature complexe de la nature. Il est utile, sur le plan heuristique, que cette démarche intègre des apports divers, qu'ils proviennent de la théorie des systèmes, de la théorie des organisations, de la théorie de l'information, de la cybernétique ou des relations internationales de façon à ce que la réalité et la théorie se façonnent mutuellement. Action et compréhension sont liées de façon étroite et non triviale, particulièrement pour la régulation des relations interétatiques en position de dépendance, dont l'objet est en mutation perpétuelle.

L'approche par la théorie des systèmes complexes de la problématique d'instabilité du système nous a menée vers la définition générale du risque du système : défaut de la capacité de régulation du système (capacité défaillante, insuffisante ou inadaptée) face à des aléas internes ou externes. Nous avons constaté que le système, de façon permanente, lutte contre et se nourrit du désordre, se réorganise. Mais certaines situations le dirigent vers des « équilibres dynamiques anormaux¹⁶¹ », donc vers l'instabilité systémique qu'il ne faudrait pas percevoir uniquement comme une anomalie épisodique, principalement parce que les formes aiguës d'instabilité – les crises – peuvent susciter la mutation du système, sa révolution.

C'est la théorie des cycles de puissances, dont les deux versions les plus importantes sont la théorie des transitions des puissances associée à Kenneth Organski et la théorie des guerres hégémoniques due à Robert Gilpin¹⁶², qui offre une explication adaptée du risque systémique sur les chances de paix et les risques de guerre que représente le rapport de puissance au sein

¹⁶¹ AGLIETTA, Michel, « Comportement bancaire et risque de système », *Revue d'économie financière*, n° 27, 1993, p. 439-463 (ici p. 444-447).

¹⁶² GILPIN, Robert, « The Theory of Hegemonic War », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 18, n° 4, 1988, p. 591-613.

du système international contemporain. Selon cette théorie, étant donné que les investissements à consentir dans le domaine militaire constituent autant de ponctions improductives au détriment des investissements économiques, base à long terme de la capacité militaire, l'État dominant verra sa puissance progressivement rattrapée, égale et même dépassée par l'une ou l'autre des puissances secondaires, avec pour conséquence une phase de transition caractérisée par la parité entre deux ou plusieurs grandes puissances. Au moment de cette transition, le risque de guerre est le plus élevé, mais pas dans n'importe quel cas de figure : lorsque le rattrapage de la puissance hégémonique est l'œuvre d'une puissance secondaire satisfaite (par exemple, une puissance secondaire occidentale satisfaite du *statu quo* – de la prépondérance d'une puissance dominante américaine) qui, par définition, ne constitue pas un défi pour la puissance prépondérante, une transition douce – c'est-à-dire le passage pacifique à une nouvelle hégémonie – est envisageable. En revanche, lorsqu'une puissance insatisfaite, appelée *contender* par Organski dans *The War Ledger* (1980), est sur le point de rattraper, et *a fortiori* de dépasser la puissance hégémonique, alors le risque de guerre est maximal. Viennent valider la théorie des cycles de puissances les faits historiques. En effet, depuis le système interétatique westphalien¹⁶³, nous distinguons trois grands cycles de guerres hégémoniques suivis par autant de périodes de stabilité. Le premier cycle est la guerre de Trente Ans qui avait mis un terme à l'ambition impériale des Habsbourg et assuré la domination française et celle de la monarchie absolue. Le deuxième cycle englobe la Révolution française et l'Empire napoléonien dont la chute permit la domination de la principale puissance de coalition anti-française – la Grande Bretagne qui, de ce fait, parvint à asseoir sa *Pax Britannica*. Le troisième cycle concerne les première et seconde guerres mondiales, avec le déclin de la Grande-Bretagne défiée par le *contender* allemand et l'échec du défi allemand, qui sont à l'origine de l'actuelle hégémonie américaine et sa *Pax Americana*. Lorsque l'on approfondit les conclusions de la théorie des cycles de puissances, on remarque qu'en réalité l'équilibre multipolaire du XIX^e siècle n'en était pas un. Car d'une

¹⁶³ Système westphalien : « Désigne le système international né des "traités de Westphalie" (signé à Münster, ville allemande située dans le nord du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie) mettant fin à la guerre de 30 ans en 1648. Selon ces traités, on reconnaît l'État comme forme privilégiée d'organisation politique des sociétés et la naissance du système interétatique moderne fondé sur les trois principes de la souveraineté externe (aucun État ne reconnaît d'autorité au-dessus de lui et tout État reconnaît tout autre État comme son égal), de la souveraineté interne (tout État dispose de l'autorité exclusive sur son territoire et la population qui s'y trouve et aucun État ne s'immisce dans les affaires internes d'un autre État) et de l'équilibre des puissances (aucun État ne doit disposer des forces lui permettant de s'imposer à l'ensemble des autres États et tout État s'efforce à ce qu'aucun autre État ne parvienne à l'hégémonie) », dans *Le Dico du commerce international*. Disponible sur : <http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/systeme-westphalien.html#vuOJfQ5fsSSpSzTE.99>

part, un premier équilibre régional maintenait une égalité approximative entre les quatre puissances continentales (la France, la Russie, l'Autriche-Hongrie et la Prusse/l'Allemagne), et d'autre part un second équilibre, cette fois mondial, existait entre ces quatre puissances d'un côté et la Grande-Bretagne de l'autre côté. En réalité, cet équilibre multipolaire cachait une supériorité britannique, un équilibre unipolaire. Toute la politique britannique consistait à maintenir un équilibre approximatif entre les quatre puissances continentales, du fait que sa propre suprématie mondiale dépendait d'un déséquilibre entre les quatre grandes puissances européennes. C'est ce qui va se produire suite à l'unification allemande et suite à la seconde guerre mondiale. La théorie des cycles unipolaires de la puissance, contrairement à ce que défend la théorie réaliste, considère que la guerre froide n'a été un système bipolaire qu'en apparence. En fait, c'était un système unipolaire, non seulement parce que les États-Unis ont bénéficié du soutien des puissances satisfaites secondaires (la Grande-Bretagne, la France, la RFA et le Japon), mais aussi parce que l'Union soviétique, bien que puissance insatisfaite, n'a jamais été un *contender*, au sens d'État disposant d'un produit national brut représentant au moins 80 % de celui de la puissance prépondérante. D'où la parfaite continuité entre la guerre froide et l'après-guerre froide, c'est-à-dire la fin pacifique de la guerre froide. La pertinence des prévisions de cette théorie est contenue dans l'inéluctable déclin relatif des États-Unis¹⁶⁴ qui est censé déboucher sur un nouvel ordre mondial, suite soit à une guerre hégémonique, dans le cas où les États-Unis se feraient rattraper et dépasser par une puissance insatisfaite, soit à une transition pacifique, dans le cas où les États-Unis se feraient rattraper et dépasser par une puissance satisfaite (par exemple une Europe unie). « La théorie des cycles de puissances a donc le mérite d'être corroborée par le monde contemporain : s'il y avait absence de grande guerre et stabilité interétatique pendant plus d'un demi-siècle, c'est du fait de l'hégémonie américaine¹⁶⁵. »

Il faut savoir que, en 2013, selon les statistiques de la Banque mondiale, aucun *contender* potentiel, donc aucune puissance secondaire insatisfaite (par exemple la Chine) ne disposait d'un produit national brut (PNB-RNB)¹⁶⁶ représentant au moins 80 % de celui des États-Unis.

¹⁶⁴ Le déclin relatif des États-Unis paraît inéluctable, comme le paraissait le déclin relatif des puissances hégémoniques des cycles de puissances précédents. Voir au sujet de la naissance et du déclin des grandes puissances : KENNEDY, Paul, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Payot, 1998.

¹⁶⁵ SMOUTS, Marie-Claude, *et al.*, p. 100-101.

¹⁶⁶ « Le RNB par habitant (anciennement le PNB par habitant) est le revenu national brut, converti en dollars américains au moyen de la méthode Atlas de la Banque mondiale, divisé par la population en milieu d'année. Le RNB est la somme de la valeur ajoutée produite par tous les résidents plus toutes les recettes fiscales (moins les subventions) non comprises dans la valorisation de la production plus les réceptions nettes de revenus (rémunérations des employés et revenus fonciers) provenant de l'étranger. Le RNB est calculé en devises

Or, dès 2014, on retrouve la Russie à nouveau dans le rôle de *contender*. La source d'instabilité peut donc provenir de l'absence de signal ou d'un signal erroné. Ainsi, dans les statistiques de la Banque mondiale, il manque le RNB de certains paradis fiscaux ; le RNB élevé des États comme le Qatar et le Luxembourg peut fausser la donne, etc. C'est pourquoi, comme nous allons le découvrir dans le développement de cette thèse, la Russie ne peut pas être *contender* pour la simple raison que ce n'est pas elle qui défie la puissance prépondérante américaine, mais ce sont plutôt les États-Unis qui l'ont défiée dès la chute du mur de Berlin par leur stratégie d'expansion de l'OTAN, par un élargissement de l'UE au service de l'OTAN et par l'isolation de la Russie dans l'esprit de la géostratégie de Mackinder du début du XIX^e siècle et la conquête du *Heartland*. La « nouvelle géostratégie de contre-attaque russe¹⁶⁷ » (2011) n'est que la réponse à ce défi, *output* et *input* (dans l'esprit de la causalité complexe) pour la coopération conflictuelle de la période 2010-2015 dans l'espace-temps européen¹⁶⁸. Ainsi se confirme la thèse de Gilpin et d'Organski selon laquelle la fin de la guerre froide ne change en rien le système unipolaire, mais ne fait que le rendre évident aux yeux de tout le monde.

Selon cette analyse, au début de 2015, le système de régulation des relations interétatiques semble juste être entré dans une nouvelle phase de transition censée déboucher sur un nouvel ordre mondial, une nouvelle période caractérisée par le risque de guerre le plus élevé et dans laquelle la Russie joue à nouveau un rôle prépondérant. En effet, suite à l'intervention de l'OTAN au Kosovo¹⁶⁹, se sentant sous la menace d'une guerre hégémonique, la Russie aurait pu chercher à jouer le rôle de la principale puissance d'une coalition anti-américaine (comme jadis la Grande-Bretagne au sein de la coalition anti-française) : soit pour pouvoir asseoir sa

nationales et est habituellement converti en dollars américains aux taux officiels de change à des fins de comparaison avec d'autres économies, même si d'autres taux sont utilisés lorsque le taux de change officiel diffère grandement du taux réellement appliqué aux transactions internationales. Pour lisser les fluctuations des prix et des taux de change, une méthode spéciale de conversion Atlas est utilisée par la Banque mondiale. Cette méthode applique un facteur de conversion qui fait la moyenne du taux de change pour une année donnée et les deux années précédentes, ajusté pour tenir compte des différences de taux d'inflation entre les pays, et jusqu'en 2000, les pays du G5 (France, Allemagne, Japon, Royaume-Uni et États-Unis). Depuis 2001, ces pays comprennent la zone euro, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis. » Voir les statistiques de la Banque mondiale. Disponible sur : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GNP.PCAP.CD>

¹⁶⁷ TROUDE, Gilles, « Le retour de la Russie sur la scène balkanique », *Géostratégiques*, n° 31, 2^e trimestre 2011, p. 203-221.

¹⁶⁸ Voir Annexe 5 : *Graphiques de la modélisation*, « II - Système des relations interétatiques dans l'espace-temps croate ».

¹⁶⁹ Voir à ce sujet : RIBNIKAR, Darko, « Les leçons de la campagne du Kosovo », *La Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 51, 2003, p. 125-132.

*Pax Eurasiatica*¹⁷⁰ avec les puissances secondaires insatisfaites asiatiques ; soit pour pouvoir intégrer une UE engagée dans le processus de transition pacifique vers une nouvelle *Pax Europea* – donc le processus de rattrapage de la puissance hégémonique américaine par une coalition composée de puissances secondaires satisfaites européennes et de la Russie. Or, rien de tel ne s'est produit pour l'heure. Néanmoins, aujourd'hui, nous constatons que la politique étrangère russe a fini par prendre cette forme multivectorielle qu'annonçait le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov. D'après M. Ivanov, la « multivectorialité » remplace le terme de multipolarité et désigne une politique russe « dans laquelle les différentes orientations et priorités géographiques ne se contredisent pas, mais se complètent les unes les autres, permettant à la Russie d'entretenir de bonnes relations à la fois avec les États-Unis, l'UE, la Chine, le Japon et les États de la CEI¹⁷¹ ».

Le nouveau clivage Est-Ouest, d'apparence bipolaire du fait que la Serbie et la Bosnie-Herzégovine, à la différence de la Croatie et de la Slovénie, n'ont pas intégré l'OTAN et l'UE, ranime le double risque du système de régulation de l'Espace croate des années 1990. Il est contenu dans les dysfonctionnements qui pourraient être le fait des éléments du système de régulation croate par réaction insuffisante ou inadaptée à des signaux¹⁷² en provenance du tout organisateur (la gouvernance croate), des émergences du système (le nationalisme radical croate), de l'extérieur (le nationalisme radical serbe et/ou bosniaque), d'autres parties du système (d'un parti politique nationaliste ou de l'une des factions de l'Armée croate). La portée de ce risque systémique peut être multipliée par deux en raison des dysfonctionnements qui seraient le fait du tout organisateur (l'OTAN et l'UE), pour les mêmes raisons et en réaction à des signaux issus du même type de provenance, ainsi qu'en raison de l'instabilité provenant du signal lui-même, dans la mesure où celui-ci comporte une part de bruit et peut

¹⁷⁰ KREITOR, Nikolaj-Klaus von, « Russland, Europa und Washingtons Neue Welt-Ordnung : Das geopolitische Projekt einer Pax eurasiatica », *Etappe*, Heft 12, juin 1996.

¹⁷¹ Le « réveil » de la Russie a coïncidé avec l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine et avec une période de forte tension avec les États-Unis, suite à l'opération de l'OTAN au Kosovo. Déjà dix ans après la fin de la guerre froide, les relations entre Moscou et Washington étaient au plus bas du fait de l'accumulation des litiges et des insatisfactions. Ce n'est qu'à partir du premier sommet réunissant Vladimir Poutine et George W. Bush en Slovénie, en juin 2001, que se sont dessinées les grandes orientations de la politique étrangère de celui qui avait succédé à Boris Eltsine. Contrairement à ce que souhaitaient certains observateurs et acteurs à Moscou, et à ce que promettaient les débuts de Poutine sur la scène internationale, les relations avec les États-Unis allaient demeurer la « pierre de touche » de la politique étrangère russe, même si elle n'était pas exclusivement américano-centrée. Progressivement, la multipolarité allait faire place à un nouveau concept : la multivectorialité (dans RUCKER, Laurent, « La politique étrangère russe : À l'Ouest, du nouveau ! », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 8, n° 1038, 2003, p. 24-41).

¹⁷² Dans le cadre de cette thèse, la notion de signal concerne tout signe ou geste destiné à avertir ou à donner une consigne, un ordre.

de ce fait être erroné. Ainsi, dans le cas de la multiplication du risque du système de régulation croate, ce risque qui était au départ latent peut devenir patent – ce qui est une forme aiguë d'instabilité – une crise pouvant susciter une nouvelle mutation du système de régulation croate.

III– La modélisation du système de régulation des relations interétatiques en position de dépendance et le raisonnement à partir de l'étude du cas de la Croatie

III.1 – L'état de l'art des théories de la régulation

Pour différencier le cas où le système de finalités du phénomène modélisé est plus stable que celui en transformation dynamique, la modélisation systémique des phénomènes complexes repose aujourd'hui sur une matrice permettant l'identification de quatre niveaux de modélisation. Le développement progressif de cette matrice commence dans les années 1970 pour accompagner la croissance de la variété des processus à réguler, et se justifie par le « principe de variété requise » d'Ashby¹⁷³. À ce moment-là, considérant que ce principe se réfère inconsciemment au principe par lequel tous les gouvernements cherchent à « abaisser la variété » pour homogénéiser les comportements des collectivités qu'ils ont pour mission de réguler, Roger Conant (collaborateur d'Ashby)¹⁷⁴ conclut que le modèle du « bon régulateur » devrait être un modèle du système qu'il a à réguler.

« Si donc nous interprétons la métaphore du principe de la variété requise, nous pouvons considérer que la régulation de systèmes perçus simples devait elle-même être relativement simple. Et sa progressive complexification au fil des années exprime la complexification perçue des systèmes à réguler¹⁷⁵. »

La première génération de l'ingénierie de la régulation concerne donc surtout la régulation de l'énergie « matière-travail-matière » par les automaticiens ou les biologistes.

La deuxième génération peut être désignée comme celle de la régulation informationnelle de l'énergie. Cette génération utilise essentiellement le modèle de régulation à deux niveaux

¹⁷³ ASHBY, William Ross, *An Introduction to Cybernetics*, Londres, Chapman & Hall, 1956.

¹⁷⁴ ASHBY, William Ross, CONANT, Roger C., « Every good regulator of a system must be a model of that system », *International Journal of Systems Science*, vol. 1, n° 2, 1970, p. 89-97.

¹⁷⁵ LE MOIGNE, Jean-Louis, « Régulation des réseaux et réseaux de régulation », *Cahier/Groupe Réseaux*, vol. 4, n° 11, 1988, p. 1-17 (ici p. 9).

(le niveau énergétique du processus à réguler qui utilise les paramètres descriptifs déclarés « variables essentielles » comme niveau, pression, etc. ; le niveau artefact comme modèle informationnel de régulation, basé sur une « circuiterie » électrique, électronique ou le système nerveux humain). Les schémas d'ingénierie devenant de plus en plus sophistiqués et la régulation devenant multidimensionnelle, les algorithmes de coordination se développent, ainsi qu'une organisation de la régulation en niveaux agencée hiérarchiquement¹⁷⁶. La régulation câblée est remplacée par une régulation programmée et paramétrée. À son tour, la modélisation des processus énergétiques et informationnels se complique et se complexifie. Car on remarque dans les systèmes de régulation observés l'émergence de comportements inattendus, donc de comportements qui n'ont pas été programmés ou prévus initialement. Certains parlent de l'« infranchissable barrière de la complexité », d'autres se dirigent vers le développement de la modélisation systémique, des sciences et de l'ingénierie de la cognition et de la communication. Ces derniers proposent aujourd'hui même d'aller plus loin dans la compréhension de la complexité.

D'où la troisième génération des théories de la régulation, celle de la régulation systémique qui se développe constamment depuis plus de vingt ans et qui, au fond, cherche à modéliser la régulation du système de régulation. Ceci parce que, d'une part, l'organisation interne du système de régulation est de plus en plus enchevêtrée, multiniveaux, multicritères, multidimensions, multiacteurs, et donc embarrassée par le poids et la divergence des informations à traiter ; et d'autre part, parce que le fait de traiter cette masse informationnelle la transforme. Par conséquent, il ne s'agit plus d'une régulation énergétique, mais « inforgétique, une régulation de la correspondance dynamique information <-> organisation : les processus par lesquels l'information in-forme l'organisation qui la forme¹⁷⁷. »

De quoi s'agit-il ? L'inforgétique prend en considération le fait que l'organisation de la régulation, elle-même finalisante et finalisée, provoque ses propres processus de mémorisation. Sachant que l'organisation est dotée à la fois de mémoire et de projet, elle possède la capacité de « computation » de symboles qui lui permettent le raisonnement plausible et l'innovation. De ce fait, son champ d'action ne se limite plus au traitement d'algorithmes d'optimisation, mais elle devient potentiellement capable d'intelligence

¹⁷⁶ MESAROVIC, Mihajlo D., *et al.*, *Theory of Hierarchical, Multilevel Systems*, Mathematics in Science and Engineering, vol. 68, New York, Academic Press, 1970.

¹⁷⁷ LE MOIGNE, Jean-Louis, « L'auto-in-formation de l'organisation », Actes du colloque du CREIS, « Représentation du réel et informatisation », Saint-Étienne, mai 1988, et Note de recherche du GRASCE n° 88-04.

(artificielle). Ainsi, en théorie de la régulation et de l'organisation, aujourd'hui, on parle en termes de régulation intelligente¹⁷⁸.

La modélisation du système des relations interétatiques qui suit est une tentative de modéliser la régulation du système de régulation des relations interétatiques dans l'Espace croate, en position de dépendance par rapport à son organisation tridimensionnelle interne (coopération pacifique, conflictuelle, interdépendances) et externe multiniveaux (national, régional, international)¹⁷⁹, ainsi que par rapport au multiréseau transnational des acteurs rationnels¹⁸⁰, l'ensemble par un raisonnement à partir de l'étude du cas de la Croatie.

III.2 – La modélisation du système de régulation croate

D'après Ashby, la régulation consiste à choisir, parmi les réponses possibles, celles qui mettront le système dans un état acceptable, tandis que la variété de ces réponses doit être d'autant plus grande que celle des perturbations est grande et que celle des états acceptables est petite.

C'est dans le respect de ces principes que nous allons proposer une définition de la régulation des relations interétatiques (avec l'exemple des relations entre les Serbes et les Croates) en position de dépendance par rapport aux aléas de la régulation européenne et internationale. Dans une approche multidimensionnelle, nous allons relier les théories des relations internationales et la réalité (l'étude du cas de la Croatie) de façon à ce qu'elles se façonnent mutuellement, tout en nous alertant en cas de risques systémiques. Nous définissons les risques systémiques comme des défauts de capacité de régulation du système face aux aléas internes et externes, en rapport avec la variété de la structure et des fonctions du système de régulation de l'Espace croate qui est un facteur indispensable d'autonomie.

Dans le contexte décrit, la régulation des relations entre les Serbes et les Croates (nommée plus loin régulation des RSC) dans l'Espace croate peut être définie comme la normalisation (le choix des modes d'action qui mettront le système dans un état acceptable) périodique (dans le temps) de la grandeur de la tension relationnelle serbo-croate¹⁸¹ par rapport aux

¹⁷⁸ LE MOIGNE, Jean-Louis, « Régulation des réseaux et réseaux de régulation », p. 9-15.

¹⁷⁹ Voir Annexe 5 : *Graphiques de la modélisation*, « I - Schéma du modèle d'analyse ».

¹⁸⁰ Voir Annexe 5 : *Graphiques de la modélisation*, « III - Hypothèse : système d'interdépendance entre acteurs rationnels dans l'espace-temps croate ».

¹⁸¹ La tension relationnelle serbo-croate représente cette interaction permanente – communication ago-antagoniste entre Serbes et Croates – dont elle est à la fois la cause et l'effet.

grandeurs des tensions relationnelles régionale et internationale de même ampleur (amplitude) – mais décalées entre elles dans le temps (déphasage).

La figure 2 ci-après schématise l'idée selon laquelle a été construite la systémique proposée dans cette thèse : saisir et transcrire les modes d'action nationaux, régionaux et internationaux, les sécuriser et les piloter vers une normativité – adaptée aussi bien au temps et à l'espace particulier croate et européen qu'à l'espace-temps hétérogène mondial. Ainsi, nous obtenons une systémique conçue comme le siège de la transformation des tensions relationnelles provenant des deux dimensions de la régulation des relations serbo-croates (coopération conflictuelle et pacifique) dans trois niveaux d'intervention institutionnelle (national, régional, international) en interaction, qui produisent une normativité globale, laquelle représente la troisième dimension de la régulation : la mondialisation qui, elle-même, rétroagit sur les composants du système.

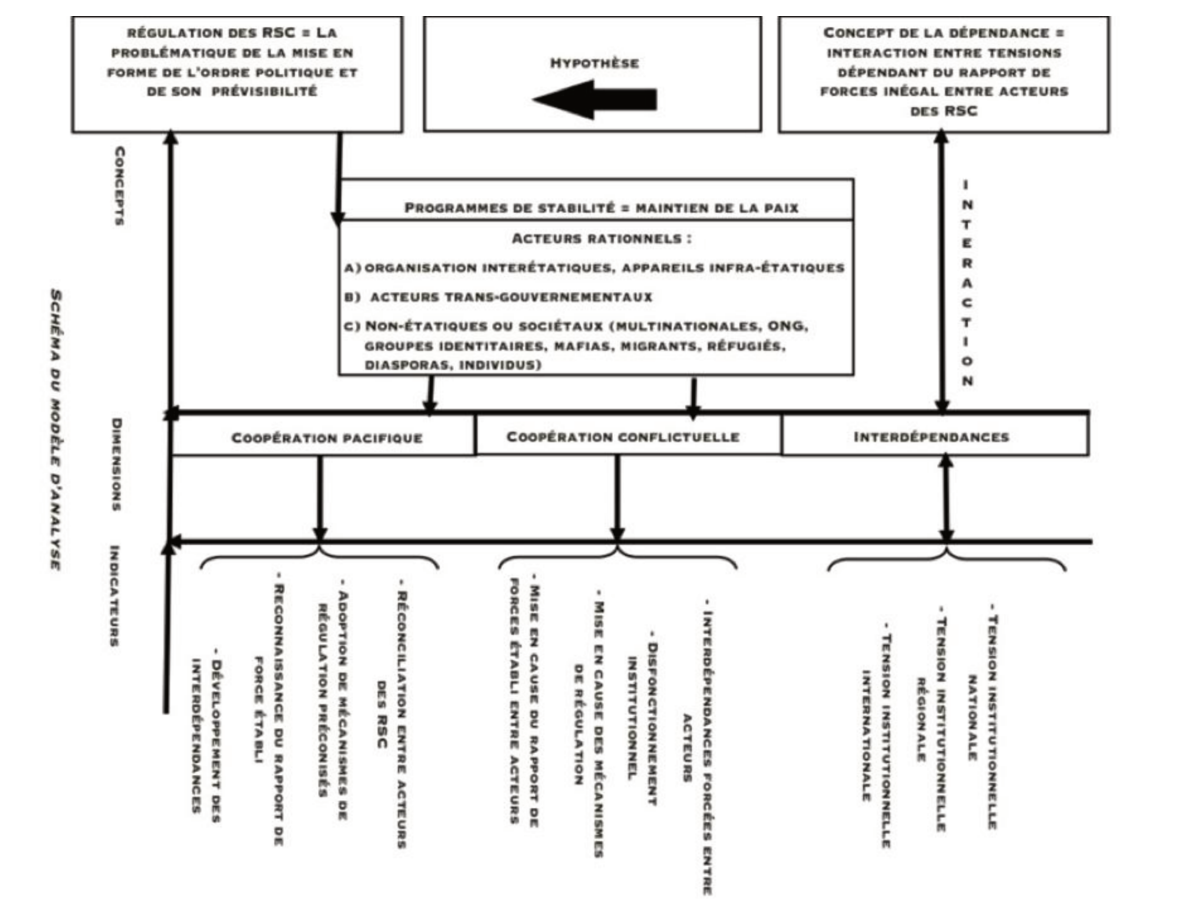


Figure 2. Schématisation de la régulation des relations interétatiques en position de dépendance : Étude du cas de la Croatie. (Source : Sanja Vujacic (SV), 2009.)

Défini de cette façon, le système de régulation des rapports équilibrés entre Serbes et Croates peut être représenté par un graphique de trois tensions¹⁸² : nationale $T3 = I \cdot \cos(pt - 4p/3)$, régionale $T2 = I \cdot \cos(pt - 2p/3)$ et internationale $T1 = I \cdot \cos pt$ (réalisé sur Excel) qui sont en phase et par conséquent de même amplitude/fréquence, mais déphasées (retardées) de 120° (différence de potentiel). C'est dans un cycle de temps composé de trois périodes : $3 \times 120^\circ = 360^\circ$ que chaque tension termine un cycle, alors que les trois tensions ensemble n'ont besoin que d'une période de temps pour un cycle complet de 360° . Ainsi, nous obtenons un triphasé équilibré propre à la régulation des tensions par déphasage des tensions vers la valeur efficace moyenne = 0, ce qui constitue la garantie du maintien de l'équilibre (sécurité) du système (la première fonction de chaque système). Le triphasé de la régulation des relations serbo-croates est équilibré quand les trois grandeurs institutionnelles ($G3 =$ nationale, $G2 =$ régionale, $G1 =$ internationale) sont parcourues par les tensions relationnelles correspondantes de même valeur efficace.

En d'autres termes, un système de grandeurs (tensions) triphasées G est dit équilibré si ses trois grandeurs, fonctions sinusoïdales du temps, ont la même amplitude : $G1 = G2 = G3 = G$. Cette règle pourrait être considérée comme le théorème de la régulation des tensions relationnelles dans un système équilibré.

¹⁸² La notion de tension est proposée par les historiens pour traiter de la coopération pacifique ou conflictuelle entre acteurs. Dans la systémique, la tension représente l'énergie que libère tout travail, donc aussi le travail sur la coopération conflictuelle et pacifique.

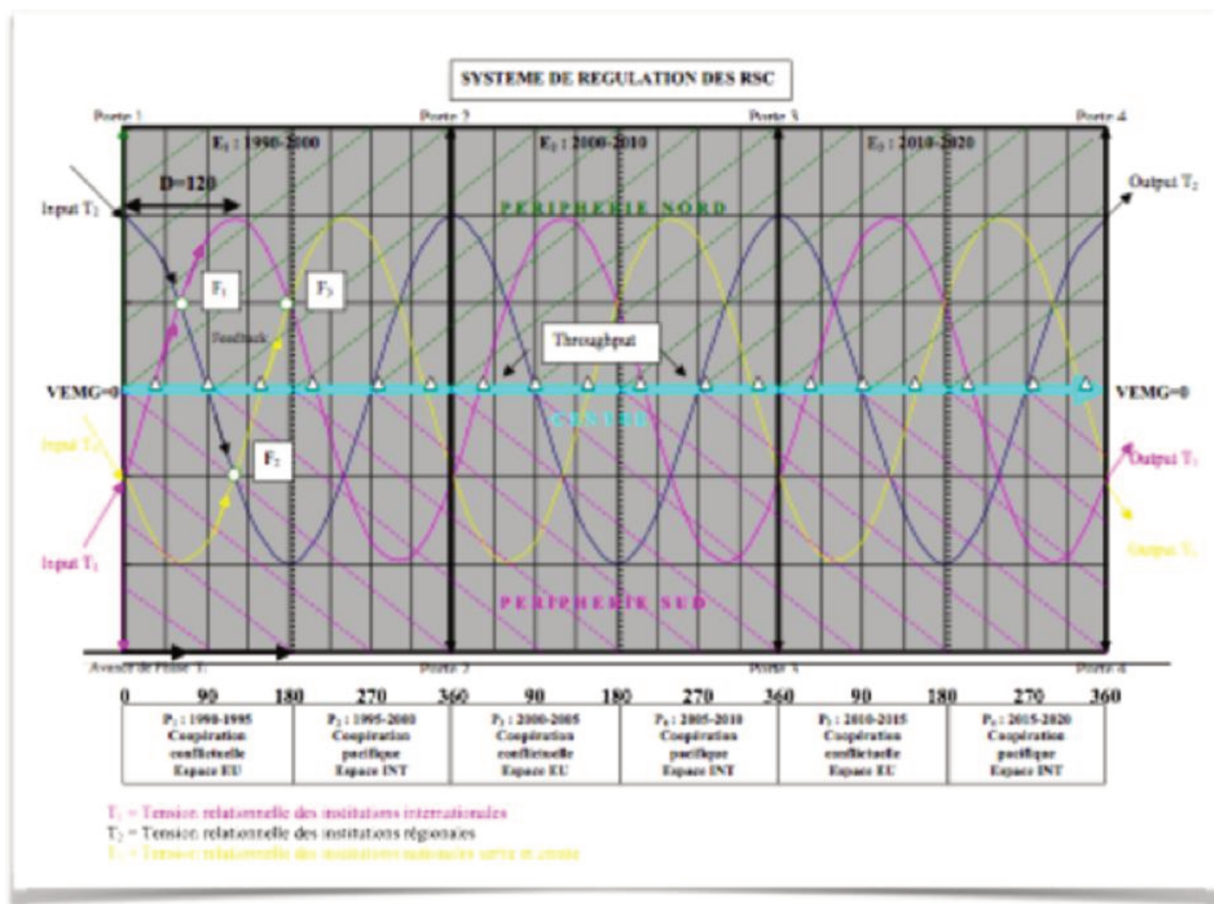


Figure 3. Modélisation du système de régulation des relations interétatiques en position de dépendance : Étude du cas de la Croatie. (Source : SV, 2009, sous la supervision du professeur Yasser ALAYLI, laboratoire LISV-UVSQ.)

Nous venons de modéliser un système complexe de régulation des relations interétatiques qui se trouve en position de dépendance par rapport aux aléas internes et externes. Ceci s'est fait dans le respect de la logique à appliquer dans la modélisation des systèmes complexes de Jean-Louis Le Moigne, pour qui elle est « l'action d'élaboration et de construction intentionnelle, par composition de symboles, de modèles susceptibles de rendre intelligible un phénomène rendu complexe, et d'amplifier le raisonnement de l'acteur projetant une intervention délibérée au sein du phénomène; raisonnement visant notamment à anticiper les conséquences de ces projets d'action possibles¹⁸³ ». Dans notre systémique, les identités serbe et croate (leurs mémoires historiques) sont la mémoire du système, tandis que la tension relationnelle serbo-croate est un exemple d'interaction entre deux projets politiques nationaux, à la fois complémentaires et antagonistes. Cette tension relationnelle du niveau national est mise en interaction avec les tensions relationnelles au niveau régional européen et

¹⁸³ LE MOIGNE, Jean-Louis, *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 1999, p. 71.

au niveau international présentes dans l'Espace croate. Ceci permet l'étude du cas de la Croatie.

L'étude de cas¹⁸⁴ est une étude approfondie sur un cas particulier – une personne, un groupe ou un sujet spécifique – qui appartient au groupe des méthodes qualitatives. C'est l'une des rares démarches en sciences sociales qui combinent l'observation directe (participante ou non) et différentes sources documentaires relatives aux pratiques et aux discours pertinents à l'objet d'étude. Le raisonnement à partir du cas¹⁸⁵ de la Croatie – donc à partir du cas de la coopération conflictuelle et pacifique entre Serbes et Croates – cherche à copier ce comportement humain. Dans cette thèse, nous avons adopté une démarche éclectique¹⁸⁶.

Ainsi, les méthodes quantitatives et qualitatives sont utilisées conjointement : les méthodes qualitatives pour interpréter les nombres fournis par les méthodes quantitatives ; les méthodes quantitatives pour exprimer avec précision et rendre vérifiables les idées qualitatives. C'est la systémique qui les lie et rend compte de leur interaction.

Voulant saisir l'objet à l'étude dans ses dimensions de temps et d'espace tels qu'ils s'élaborent dans un milieu social donné, notre systémique associe en une seule entité deux concepts *a priori* opposés : l'espace et le temps. D'après Einstein, cette association peut être exprimée par la notion d'espace-temps¹⁸⁷. En effet, lorsque l'on agit sur l'espace-temps, on modifie à la fois la notion d'espace et celle du temps, ce qui épouse la logique systémique.

Cette thèse est conçue comme une prospective¹⁸⁸, donc un carrefour interdisciplinaire qui – à la fois – fait converger l'économie et la sociologie, les sciences politiques, l'histoire et la

¹⁸⁴ FLYVBERG, Bent, « Five Misunderstandings About Case-Study Research », *Qualitative Inquiry*, vol. 12, n° 2, 2006, p. 219-245 ; HAMEL, Jacques, *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1997.

¹⁸⁵ Le raisonnement à partir de cas fait référence au CBR (Case-Based Reasoning), une technologie dont les travaux initiaux sur le sujet remontent aux expériences de Schank et Abelson en 1977 à l'Université de Yale. Voir SCHANK, Roger, ABELSON, Robert, *Scripts, Plans, Goals and Understanding*, New York, LEA, 1977.

¹⁸⁶ ÉPRON, Jean-Pierre, *Comprendre l'éclectisme*, Paris, Éditions Norma, 1997, p. 11 : « L'éclectisme est une démarche, une attitude de l'esprit, une aptitude à la discussion, un parti pris de ne soumettre son action à aucun dogme ; c'est une recherche passionnée et patiente de la vérité, une quête de la beauté sans autre guide que les arguments des uns et des autres à son propos. [...] L'éclectisme est pragmatique, concret, efficace, moderne. Il caractérise cette démarche des architectes du XIX^e siècle qui, depuis la monarchie de Juillet jusqu'à la fin du siècle et pratiquement jusqu'à la veille de la guerre de 1914, poursuivent un vaste débat sur la technique, l'histoire et la société. »

¹⁸⁷ KLEIN, Étienne, « Le temps de la physique », *Bulletin interactif du CIRET*, n° 12, février 1998. Disponible sur : <http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b12c5.php>

¹⁸⁸ GONOD, Pierre, « Dynamique des systèmes et méthodes prospectives », *Travaux et recherches de prospective*, Futuribles International, n° 2, mars 1996 : « La prospective est un carrefour interdisciplinaire qui

géographie et les soumet à la triangulation de la systémique. Cette triangulation de la systémique permet l'approche d'une problématique sous ses trois aspects : l'aspect historique (ou « génétique » ou dynamique, « ce que le système était ou devient ») qui est lié à la nature évolutive du système, doté d'une mémoire et d'un projet, capable d'auto-organisation ; l'aspect fonctionnel (« ce que le système fait ») qui est sensible aux finalités du système ; l'aspect structural (« comment le système est composé ») qui vise à décrire la structure du système, l'agencement de ses divers composants. Cette démarche « analytique » met l'accent davantage sur les relations entre disciplines que sur les disciplines elles-mêmes. Elle nous permettra l'observation de l'évolution de la variété dans la structure et les fonctions du système de régulation croate. La variété du système étant un facteur indispensable d'autonomie, ses fluctuations – notamment pour la période 1990-2015 – sont susceptibles de répondre à la question de recherche principale : « Comment se fait-il que, en cherchant l'indépendance, la Croatie se soit retrouvée en position de dépendance totale par rapport à la régulation européenne et internationale ? »

L'examen fonctionnel de notre systémique révèle d'abord que l'équilibre du système est sa finalité (fonction) principale. Mais aussi que ce ne sont pas les grandeurs des amplitudes des tensions qui menacent cet équilibre, mais le rapport entre leurs valeurs efficaces moyennes (VEM) supérieures à 0. C'est ce rapport qui représente le risque du système car il indique un/des défauts de capacité de régulation. Compte tenu du fait qu'il est dû au décalage (déphasage) dans le temps de la régulation d'un espace-temps national par rapport aux espaces-temps régional et mondial, le système agit de façon à reconfigurer¹⁸⁹ les espaces-temps nationaux déphasés. Ceci dans le respect de la loi d'Ashby : le système de contrôle ne peut assurer la régulation d'un système contrôlé que si sa variété est supérieure ou au moins égale à celle du système de contrôle. Car, si un système de contrôle n'est pas aussi complexe

fait converger l'économie et la sociologie, les sciences politiques, l'histoire et la géographie. Chacune de ces disciplines soulève des interrogations semblables à celles de l'économie. [...] Il faut faire avec ce qui existe, avec l'état des disciplines, telles qu'elles sont. C'est dire qu'il n'y a pas de réponses assurées, définitives, et qu'il y faudrait confronter différentes interprétations théoriques pour comprendre l'évolution des systèmes. »

¹⁸⁹ Configurer/reconfigurer fait référence à la définition dans ELIAS, Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 1981, p. 84 : « La configuration est une forme mouvante de schéma d'interdépendances » ; et dans DEVIN, Guillaume, « Norbert Elias et l'analyse des relations internationales », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 2, 1995, p. 305-327 (ici p. 323) : « Le concept de configuration, central dans la sociologie de N. Elias, est un fil directeur [...]. On sait que le terme vise à ne pas penser "l'individu" et "la société" comme deux figures dissociées. Il met l'accent sur l'existence de deux niveaux d'observation différents mais inséparables en raison de leur interpénétration : les individus (ou, plus généralement, "les joueurs") et le réseau d'interdépendances dans lequel ils sont inscrits ("le jeu"). En retenant la configuration comme "la figure globale toujours changeante que forment les joueurs". »

que le système dont il assure le contrôle, il ne va en réguler que la partie correspondant à son niveau de complexité. Dans un tel cas, soit il réduit les potentiels du système contrôlé (en lui imposant ses propres limitations), soit il se fait déborder par lui. C'est en partie par ce phénomène que s'explique l'étirement vers le bas de la normativité sociale en Europe des dernières décennies (donc, par l'« américanisation¹⁹⁰ » de l'Europe et de la Croatie en son sein). Ou bien que s'explique le cas du système de régulation ex-yougoslave¹⁹¹, particulièrement intéressant. Ayant tenté de combiner et de faire coopérer deux concepts opposés (soviétique et américain) du niveau de régulation international au sein même de son système de régulation autogestionnaire national, le système de régulation hybride titiste s'est fait déborder par un de ces deux concepts, celui américain libéral. Parce que réellement hybride (bipolaire), il avait vite plongé dans la « guerre chaude ». *A contrario*, étant donné que le système international était hybride (bipolaire) seulement d'apparence, la guerre froide n'avait changé en rien le système international – qui donc était unipolaire depuis toujours. On en conclut que si, effectivement, pendant plus d'un demi-siècle, il y a eu absence de guerre mondiale et stabilité, c'est uniquement du fait de l'hégémonie américaine qui affrontait, dans la période de transition entre deux cycles de mondialisation des années 1980 (l'administration Reagan¹⁹²), comme dans la période de transition entre deux cycles de mondialisation des années 2010 (l'administration Obama¹⁹³), le phénomène du déclin inéluctable relatif de toute puissance hégémonique.

¹⁹⁰ MUSSO, Pierre, « Américanisme et américanisation : du fordisme à l'hollywoodisme », *Quaderni*, n° 50-51, printemps 2003, p. 231-247.

¹⁹¹ Voir ESTIVALS, Robert, « Le livre en Yougoslavie », *Communication et langages*, n° 31, 1976, p. 68-85 (ici p. 68) : « La place occupée par la Yougoslavie parmi les pays à régime socialiste est tout à fait originale. Politiquement, son organisation repose sur la cellule autogestionnaire, structure de base d'un réseau complexe de relations fonctionnant à tous les niveaux de la vie sociale. Sur le plan économique, le système yougoslave [...] se situe à mi-chemin entre deux tendances qu'il lui faut sans cesse équilibrer, car une économie de marché, sur le modèle libéral, subsiste à l'intérieur de l'univers socialiste. On retrouve cette double tendance dans les problèmes propres à l'édition, qu'il s'agisse de problèmes d'organisation : vie des maisons d'édition, fabrication et distribution du livre, existence de divers instituts bibliologiques, ou des problèmes humains: création littéraire et condition de l'écrivain, fonctionnement d'une censure ou d'une autocensure. On note, d'une façon générale, un adoucissement du rigoureux système de contrôle soviétique, en même temps qu'une politique de concentration où les banques jouent cependant un rôle déterminant. En somme, une synthèse des systèmes libéral et socialiste, avec les avantages et les inconvénients des deux options. Mais à travers les mailles de la décision collective se glisse la possibilité d'une certaine liberté individuelle. »

¹⁹² Voir à ce sujet : KAUFMAN-PURCELL, Suzan, « Carter, Reagan et l'Amérique centrale », *Politique étrangère*, vol. 47, n° 2, 1982, p. 309-317.

¹⁹³ Voir à ce sujet : BONIFACE, Pascal, LEPRI, Charlotte, « Le nouveau monde d'Obama », *Sécurité et stratégie*, vol. 1, 2009, p. 55-58. Disponible sur : www.cairn.info/revue-securite-et-strategie-2009-1-page-55.htm; THÉNARD, Pierre, « L'administration Obama à la manœuvre », *La Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 83, 2011, p. 131-140.

Ainsi, le système peut être tendu vers d'autres buts (comme celui croate tendu vers des finalités comme l'intégration de la Croatie dans l'UE et l'OTAN) qui – à première vue – peuvent paraître antagonistes (par exemple, l'adhésion de la Croatie à l'UE et l'OTAN réduit considérablement son autonomie). Mais, observés ensemble dans leur complexité et dans le cadre du jeu ago-antagoniste (combinaison d'une chose et son contraire), ces buts contradictoires peuvent produire soit des effets positifs sur la sécurité du système (la perte d'autonomie en matière de défense et d'économie peut être compensée par l'adhésion au système de défense collective¹⁹⁴ et au marché commun), soit une crise systémique (la guerre).

Tout au long de cette thèse, nous allons scruter les risques systémiques, donc les défauts de la capacité de régulation du système face à des aléas internes ou externes susceptibles de perturber ou d'empêcher l'accomplissement d'une fonction du système. En effet, le risque du système peut mener à l'instabilité systémique qui n'est pas seulement une anomalie passagère du système due à la nécessité organisationnelle d'une frange de désordre à la fois interne et externe. Les formes aiguës d'instabilité – les crises – pouvant susciter la mutation du système, l'analyse du risque systémique par la TSC nous ouvre la voie vers une simulation des risques systémiques globaux, régionaux et locaux. Ceci à l'instar du cas de la dissolution de la Fédération yougoslave et de la fragmentation brusque de l'Espace ex-yougoslave ayant entraîné la guerre. Dans un premier temps (1990-1995), dépourvus de leur outil de régulation habituel qu'était la Fédération yougoslave, subissant la régulation d'une UE qui, en 1989, d'une part n'était pas encore prête à remplacer la Fédération et de l'autre était impliquée dans un processus d'élargissement de l'UE au service de l'élargissement de l'OTAN, les États nationaux issus de l'ex-Yougoslavie sont d'abord isolés du système des relations internationales (la guerre ayant suscité la crainte d'une contamination à l'échelle régionale

¹⁹⁴ Europa, Synthèses de la législation, Glossaire, « Défense collective » : « Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) et l'OTAN sont les principaux garants de la sécurité en Europe. Les traités de chacune de ces organisations prévoient une clause de défense collective (article V du traité de Bruxelles instituant l'UEO et article 5 du traité de l'Atlantique Nord) selon laquelle les États signataires ont une obligation d'assistance mutuelle en cas d'agression afin de rétablir la sécurité. Le traité de Lisbonne incorpore également aux règles européennes applicables à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) une clause de défense collective (article 41 §7 du traité sur l'Union européenne). Lorsqu'un pays de l'Union européenne (UE) fait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres membres de l'UE doivent lui porter aide et assistance par tout moyen. Cette obligation ne remet pas en cause celle que les pays de l'UE ont contractée en tant que membres de l'OTAN. »

Disponible sur : http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/collective_defence_fr.htm

européenne), puis finissent par être rattachés à la régulation européenne par une *Pax Europea* inadaptée, puisqu'elle a été créée dans l'urgence¹⁹⁵.

III.2.1. – La définition du réseau d'acteurs rationnels transnationaux en charge de la régulation de l'espace-temps croate

Les contraintes biologiques des systèmes vivants font que la conservation de la sécurité et de l'ordre, que ce soit dans l'état de nature hobbesien (donc avant l'émergence de la société – de l'État et du droit positif) ou dans la société civile¹⁹⁶, équivaut à la préservation de sa propre nature. Dans ce contexte, les interrogations se portent sur une cohabitation intelligente (intuitive) entre les individus/collectivités dans un système d'interdépendance que caractérise le phénomène de *parasitisme* (au sens biologique du terme : tous les êtres vivants – par conséquent leurs collectivités – ont des parasites qui puisent les substances qui leur sont nécessaires dans l'organisme d'un autre – dans l'organisme d'un hôte). Il s'agit là d'une cohabitation intemporelle au présent qui contient le passé et définit le futur dans un espace-temps hétérogène historique commun. C'est le phénomène de parasitisme qui peut nous aider à distinguer parmi les individus/collectivités ceux/celles qui puisent les substances qui leur sont nécessaires dans l'organisme d'un hôte (un autre individu ou une autre collectivité). Par leurs actions, ces individus/collectivités affectent les activités de l'individu/collectivité hôte, et rétroactivement sont affectés par l'activité de l'individu/collectivité hôte, dans une relation d'interdépendance.

D'après Marie-Claude Smouts, de nos jours sont considérés comme acteurs internationaux, au sens d'entités dont les décisions et actions affectent les activités transfrontalières, les États, les organisations interétatiques ou les acteurs transgouvernementaux, ainsi que les acteurs non étatiques ou sociétaux (entreprises multinationales, organisations non gouvernementales, groupes identitaires, mafias, migrants, réfugiés, diasporas, individus). D'après Guillaume Devin, il s'agit d'acteurs rationnels. Ils sont impliqués dans le maintien de la paix, qui équivaut à la préservation de leur propre

¹⁹⁵ Voir à ce sujet : RUPNIK, Jacques, « Chapitre 4: Les Balkans et la *Pax Europea* entre protectorats et intégration », dans *Les Banlieues de l'Europe: Les politiques de voisinage de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 127-149 ; LIPPERT, Barbara, « La Politique européenne de voisinage. Perspectives internes et externes », *Politique étrangère*, vol. 1, 2008, p. 39-50.

¹⁹⁶ « La société civile, d'après la définition la plus commune en science politique, est l'ensemble des rapports interindividuels, des structures familiales, sociales, économiques, culturelles, religieuses, qui se déploient dans une société donnée, en dehors du cadre et de l'intervention de l'État. En somme, la société civile est ce qui reste d'une société quand l'État se désengage complètement. » QUERMONNE, Jean-Louis, *Les régimes politiques occidentaux*, 5^e édition, Paris, Seuil, 2006, p. 89.

nature, dans un rapport de force inégal. Confronté à différentes options, dans une situation d'incertitude, chaque acteur fait son choix rationnel par rapport à sa puissance dans le système d'interdépendance et par rapport aux contraintes systémiques qui en découlent, cherchant prioritairement à atteindre ses objectifs individuels, qui peuvent être en contradiction avec les objectifs des collectivités¹⁹⁷. Faire ce choix rationnel équivaut à la régulation du système défini par Ashby. L'individu/collectivité devient un acteur du système quand il se trouve en position de choisir, parmi les réponses possibles, celles qui mettront le système dans un état acceptable (sont considérés comme acceptables seulement certains états, ceux qui le sont du point de vue de la finalité apparente du système, à savoir sa simple survie ou l'accomplissement d'une fonction¹⁹⁸).

Le système d'interdépendance incite les acteurs à se lier (mise en réseau) pour augmenter leur force individuelle/collective et atteindre les objectifs individuels/collectifs reconnus communs. Quand les objectifs communs d'un réseau d'acteurs rationnels sont transnationaux, donc échappent au contrôle des États, on peut parler d'un réseau d'acteurs rationnels transnationaux en interaction, capable d'influer sur le cours des relations interétatiques et transnationales de façon directe (par action ou inaction) et indirecte (par rétroaction). Selon un concept d'interdépendance que caractérisent la violence structurelle et l'impérialisme structurel précédemment décrits, au centre de chaque espace national se déroule la mise en réseau des acteurs rationnels transnationaux, pour lesquels la réalisation des objectifs individuels et/ou des objectifs d'autres collectivités dont ils font partie nécessite l'adhésion à ce centre. Cette mise en réseau des acteurs transnationaux a lieu dans un rapport de force inégal. D'après Guillaume Devin, « la puissance serait la capacité d'un acteur à amener d'autres acteurs à faire ce qu'autrement ils n'auraient pas fait¹⁹⁹ ». On entend par là que la puissance d'un acteur du centre ou du centre des centres « pourrait se définir, en termes généraux, comme la capacité et la volonté de déterminer les règles du jeu ou, au moins, de ne pas se les faire imposer²⁰⁰ ».

Un exemple de mise en réseau des acteurs rationnels transnationaux dans un espace-temps national est celle qui s'est déroulée au centre de l'Espace croate dans l'après-guerre froide²⁰¹.

¹⁹⁷ DEVIN, Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2007, p. 7-25.

¹⁹⁸ Voir à ce sujet : ATLAN, Henri, « Du bruit comme principe d'auto-organisation », art. cité, p. 24.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 26.

²⁰⁰ *Ibid.*

²⁰¹ En janvier 1991, les turbulences de l'après-guerre froide vont prendre en ex-Yougoslavie une tournure aux conséquences si graves qu'elles empêchent, aujourd'hui encore, les populations de cet espace de tourner la page de la guerre. En effet, « le 8 janvier 1991, par un acte unilatéral et illégal, la Banque nationale serbe – investie

Elle a commencé par la mise en réseau de « 200 familles riches croates²⁰² » – acteurs de l'économie officieuse²⁰³, par l'intermédiaire de la privatisation frauduleuse des biens sociaux croates dans l'Espace croate ou dans d'autres espaces nationaux où les biens se trouvaient.

par un vote secret et unilatéral de l'Assemblée de la république de Serbie en date du 28 décembre 1990 – opère un détournement sans précédent dans le système monétaire yougoslave. Pas moins de 18,2 milliards de dinars (1,8 milliard de dollars) en argent scriptural sont placés illégalement à la disposition de la banque centrale de Serbie sans que ces moyens-là aient la moindre couverture légale. Le premier ministre fédéral, Ante Markovic, qualifiera cet acte de "pillage du siècle", considérant qu'il signe l'arrêt de mort de la fédération yougoslave » (MARKOVIC, Ante, « Posle 12 godina cutanja : Moja istina o smrti Jugoslavije », dans *Razgovori s Gordanom Malicem*, Danas, Beograd, 13-28 novembre 2003). En prenant d'autres formes, « le pillage du siècle » va se poursuivre.

²⁰² Le « scandale de 200 familles riches croates » commence en 1988 par la présentation devant l'Assemblée générale croate d'une nouvelle stratification sociale : « teorija stalisa », que son auteur, Zlatko Canjuga, alors le plus proche collaborateur du premier président croate, propose comme un nouveau socle organisationnel de la société croate. Sa théorie suscite l'indignation générale. Canjuga est accusé par les partis d'opposition de vouloir « figer » par sa théorie un état de fait : le partage de l'ensemble des biens sociaux croates uniquement entre 200 familles du parti politique HDZ au pouvoir (acteurs-clés dans la guerre et dans la privatisation des biens sociaux en Croatie jusqu'en 2000). La théorie de Canjuga est qualifiée de stratification féodale par les intellectuels et l'opposition au pouvoir, ce qui permet une mobilisation large contre HDZ. C'est à partir de ce moment-là que les batailles politiques entre la gauche et la droite sont équivalentes à la bataille pour l'établissement de l'équilibre dans le partage des biens sociaux croates. Canjuga sera rejeté par son parti HDZ et va rejoindre le parti HND, fondé en 1994 par les premiers frondeurs au sein de HDZ : Mesic et Manolic. Mesic deviendra le deuxième président de la Croatie en 2000 (dans VUKMAN Zoran, « Hrvatska raskrizja : Tudjmanovi kao Glembajevi », *Slobodna Dalmacija*, 13. Studenog, 2000).

²⁰³ OTT, Katarina, « Neslužbeno gospodarstvo u Republici Hrvatskoj 1990-2000 » [L'économie officieuse de la République de Croatie 1990-2000], *Financijska teorija i praksa*, vol. 26, n° 1, 2002, p. 1-30 (ici p. 17-18) : « Cuckovic (2002) traite du processus de privatisation et constate qu'il était, dans les années 90, le cadre de la croissance de l'économie officieuse (EO). La plupart des activités de l'EO de la première moitié des années 90 (Cuckovic, 1997) comme : le clientélisme politique, la recapitalisation fictive, l'appropriation ou non-déclaration du profit des entreprises, l'extraction du capital, actions délibérées pour amener les entreprises à la faillite, la corruption, l'abus de pouvoir, etc., ont continué dans la seconde moitié des années 90, avec les nouveaux phénomènes d'irrégularité dans la privatisation du secteur bancaire et la privatisation par coupons. En raison de l'absence de volonté politique d'un système judiciaire efficace et indépendant, d'un contrôle de l'EO efficace, l'EO s'est maintenue pendant toute la décennie. Il est très intéressant de voir comment le public a évalué les effets de la privatisation en 1998. Il avait désigné comme grands gagnants de la privatisation : les membres du parti politique HDZ, les managers et les politiciens, et comme les plus grands perdants : les agriculteurs, les travailleurs et les experts. En 1998, près de 30 % des personnes enquêtées ont déclaré qu'elles ne faisaient pas confiance au Ministère de la privatisation et au HFP – Fond croate pour la privatisation (avaient confiance dans ces institutions seulement environ 5 % des citoyens). C'est entre 1996 et 1998 que la confiance dans ces institutions était au plus bas, ainsi que la confiance dans le système judiciaire et le gouvernement croate. Cette perception se confirme aussi par l'analyse de la liste des demandeurs de révision de la privatisation. Le plus de demandes de révision de la privatisation concernaient les vrais propriétaires des biens nationalisés et confisqués à l'époque communiste qui demandaient la restitution de leurs biens, ainsi que les petits actionnaires et les syndicats. Les réactions du système juridique étaient lentes, les premiers actes d'accusation datent de l'après 2000, quand le parti HDZ a perdu aux élections parlementaires. En ce qui concerne la période 1993-2000, 75 % des infractions pénales signalées dans le domaine de la criminalité économique n'ont pas connu de suite. Le programme du gouvernement de la gauche croate élue en 2000 promettait l'amélioration de la situation, mais s'est contenté de la création d'un cadre juridique pour la révision de la privatisation, sans institutions appropriées. »

Simultanément, ce réseau de base intégrait en son sein tous les autres acteurs rationnels transnationaux dont la réalisation des objectifs personnels et/ou des objectifs d'autres collectivités dont ils faisaient partie (l'enrichissement personnel ou d'autres collectivités) dépendait de l'intégration dans le réseau (voir Figure 4 : la mise en réseau se fait dans les points de rencontre entre les acteurs des trois niveaux de régulation, les rencontres ressemblant aux « triangulaires »).

L'intégration du centre croate dans le centre des centres et le rapport de force²⁰⁴ inégal entre les acteurs au sein d'un centre et au sein du centre des centres avaient fait que la capacité et la volonté de « 200 familles riches croates » de déterminer les règles du jeu (ou de ne pas se les faire imposer) n'ont pas cessé de diminuer. De ce fait, la régulation de l'espace-temps croate est devenue un exercice collectif. Ceci non seulement en relation avec le rapport de force inégal au sein de la gouvernance européenne dont la Croatie fait partie, mais aussi par rapport à la relation qui existe entre l'UE et le FMI²⁰⁵, entre chaque État et le FMI (par

²⁰⁴ Nous allons considérer que le rapport de force est une relation de confrontation entre plusieurs parties sur le plan de la force, que cette force soit physique, psychique, sociale, économique, militaire. Si les parties impliquées dans le rapport de force ont un pouvoir inégal, on distingue la partie dominante et la partie dominée. Lorsque la partie dominante ne rencontre aucune résistance, on se trouve dans le cadre de la « loi du plus fort » (euphémisme pour l'absence de lois). Deux ou plusieurs personnes ou groupes dont les intérêts sont antagoniques peuvent entrer dans un rapport de force. Nous allons considérer que la jalousie, la rivalité, le besoin de dominer, la nécessité de résister à une domination, la fascination, l'admiration, l'envie, la peur, le rejet, l'application de la loi et la mobilisation populaire pour l'obtenir alimentent le rapport de force.

²⁰⁵ Voici comment ces relations sont présentées par le FMI lui-même : Fonds monétaire international, « Le FMI et l'Europe », *Fiche technique*, 24 avril 2014 : « Avec ses activités de conseil, de financement et d'assistance technique, le FMI est très présent en Europe. Il travaille à la fois de manière indépendante et, dans les pays de l'Union européenne (UE), en coopération avec les institutions européennes, telles que la Commission européenne (CE) et la Banque centrale européenne (BCE). Dès le début de la crise financière mondiale en 2008, le FMI a intensifié ses travaux en Europe puis les a encore accélérés au milieu de 2010 lorsque a éclaté la crise de la zone euro. [...] Depuis le début de la crise financière mondiale, un certain nombre de pays européens émergents ont sollicité une assistance financière auprès du FMI pour les aider à surmonter leurs déséquilibres budgétaires et extérieurs. En 2010-13, quatre pays membres de la zone euro - la Grèce, le Portugal, l'Irlande et Chypre - ont aussi obtenu un accès aux ressources du FMI. Dans le cas de l'Europe, l'accès aux ressources du FMI prend la forme d'accords de confirmation, ou d'accords au titre de la ligne de crédit modulable (LCM), de la ligne de précaution et de liquidité (LPL) ou du mécanisme élargi de crédit (MEDC). Le MEDC de l'Irlande a pris fin le 15 décembre 2013 et le pays a entamé le suivi post-programme du FMI. Au 8 avril 2014, le FMI avait conclu des accords avec 7 pays européens avec des montants d'engagement totalisant 82 milliards d'euros, soit 113 milliards de dollars. La première vague de programmes appuyés par le FMI en 2008-09 était essentiellement destinée aux pays émergents d'Europe. Le FMI a offert à de nombreuses économies émergentes européennes d'importants financements souples et décaissés en début de période. Dans la plupart des pays de l'Union européenne – notamment la Hongrie, la Lettonie et la Roumanie –, ce financement a été apporté conjointement à l'Union européenne, tandis que la Pologne bénéficie d'un dispositif de lignes de crédit modulable avec le FMI. Ce dernier a aussi fourni un financement à l'Islande lorsque son système bancaire s'est effondré à la fin de 2008. L'expérience acquise dans le cadre de programmes conjoints en Europe centrale et de l'Est s'est révélée précieuse lorsque des pays de la zone euro – Chypre, la Grèce, l'Irlande et le Portugal – ont sollicité un soutien auprès du FMI. La collaboration a alors été élargie pour inclure un autre partenaire – la BCE. On a appelé « Troïka » cette

exemple les relations entre le FMI et les pays de l'ECESSE dont la Croatie fait partie²⁰⁶), puis entre chaque État membre de l'UE et la Troïka.

Étant donné que les parties impliquées dans le rapport de force au sein de la Troïka ont un pouvoir inégal, on distingue clairement une partie dominante (le FMI et la BRD en tant que représentants de la finance – donc des créanciers) et une partie dominée (la Commission européenne en tant que représentante des États endettés). De plus, c'est dans le contexte de domination décrit que les négociateurs de l'APT²⁰⁷ ont été appelés à réunir autour d'une table de travail un échantillon de gros actionnaires²⁰⁸ et de responsables politiques afin qu'ils « rédigent ensemble les textes de régulation » qui auront ensuite force de loi aux États-Unis et dans l'Union européenne. Lori Wallach constate encore en 2013 que « toutes les études sur l'APT sont financées par des institutions favorables au libre-échange ou par des organisations patronales, raison pour laquelle les coûts sociaux du traité n'y apparaissent pas, pas plus que ses victimes directes, qui pourraient pourtant se compter en centaines de millions²⁰⁹ » (les

coopération renforcée entre le FMI, la CE et la BCE. Le but de la coopération au sein de la Troïka est d'assurer une cohérence et une efficacité maximum lorsque, dans le cadre de programmes, les services du FMI débattent avec les États des politiques qui sont requises pour remettre leurs économies sur la voie d'une croissance durable et de la création d'emplois. Le FMI veille à une coordination étroite avec les autres membres de la Troïka, mais ses décisions portant sur le financement et les avis de politique économique sont en définitive du ressort des 24 membres de son Conseil d'administration, indépendamment du processus de la Troïka. »

Disponible sur : <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fire/europef.htm>

²⁰⁶ *Ibid.* : « L'initiative européenne de coordination bancaire, « l'Initiative de Vienne », a été lancée au plus fort de la crise en 2008/09 pour aider à éviter que les groupes bancaires transfrontaliers de l'Europe occidentale, dont les succursales dominent les systèmes bancaires de l'ECESSE [Europe Centrale et du Sud-Est], ne se précipitent vers la sortie. Les banques ont conclu des accords explicites de maintien des expositions dans le cas de cinq pays qui ont un programme. L'Initiative regroupe les grandes institutions financières internationales (BERD, Banque mondiale et FMI), la Commission européenne et les institutions pertinentes de l'UE, les principaux groupes bancaires transfrontaliers et les autorités des pays et des pays hôtes. L'Initiative a été relancée sous le nom de Vienne 2 en janvier 2012, en réaction à une seconde vague d'inversion du levier financier et aux lacunes de la supervision. Elle met l'accent sur l'amélioration de la coopération entre les pays et les pays hôtes, tout en suivant le rythme de l'inversion du levier financier, pour assurer qu'il est ordonné, et en suivant l'évolution du crédit. Elle publie le *Moniteur du désendettement et du crédit de l'ECESSE*, formule des recommandations à l'intention des institutions européennes pertinentes en vue d'une amélioration de la coordination de la supervision et de la résolution bancaire transfrontalière ; elle organise des symposiums bancaires transfrontaliers dans le pays d'accueil qui offrent une occasion de dialogue entre les banques qui sont systématiquement importantes dans un pays et les interlocuteurs majeurs de ces banques : l'autorité monétaire et le régulateur, les sièges des groupes bancaires internationaux et leurs régulateurs. L'année passée, ces symposiums ont été organisés pour la Croatie, l'Albanie et la Serbie. L'assistance technique du FMI aide les pays membres à renforcer les capacités de leurs institutions et à rendre leur prise de décisions plus efficace. Elle contribue donc à l'efficacité globale de la surveillance et des programmes de prêts du FMI. »

²⁰⁷ L'accord de partenariat transatlantique (APT), négocié depuis juillet 2013 par les États-Unis et l'UE.

²⁰⁸ La Chambre américaine de commerce et Business Europe, deux des plus grosses organisations patronales de la planète.

²⁰⁹ WALLACH, Lori M., « Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013. Disponible sur : <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/WALLACH/49803>

victimes d'un démantèlement des protections sociales). Par conséquent, selon la loi d'Ashby, le risque existe que le système de régulation européen (basé sur les traités européens) se fasse déborder par le système de régulation concurrent – transnational (le traité transatlantique), car la variété des textes de régulation transatlantiques, dont la signature est prévue en 2016, est supérieure à celle des textes de régulation européens.

Les nombreux peuples européens (espagnol à travers *Pomedos*, grec à travers *Syriza*, etc.) qui subissent les effets du contrôle, donc de la régulation du système par la Troïka, protestent²¹⁰ contre le rapport de force inégal en son sein, et cherchent à inverser la tendance

²¹⁰ En règle générale, ces mouvements protestataires ne cherchent pas à sous-évaluer les problèmes nationaux à l'origine de leurs difficultés (comme la corruption, des taux d'imposition très bas, etc.), mais prétendent que la Troïka n'a d'intérêt que pour eux, alors que les problèmes systémiques aux niveaux européen et mondial sont plus importants (voir STREEL, Alexandre de, *La nouvelle gouvernance économique européenne : Description et critique*, Bruxelles, Centre d'études politiques, économiques et sociales, Centre permanent pour la citoyenneté et la participation, 2013).

Disponible sur : http://cpcp.be/medias/pdfs/publications/nouvelle_gouvernance_economique.pdf. De plus, ils protestent parce que les cibles privilégiées de la Troïka sont les salaires, le temps de travail et les dépenses sociales – ce qui préserve une fois encore les intérêts des plus riches (voir KAIMAKI, Valia, *et al.*, « Syriza le Grec, seul contre tous », *Le Monde diplomatique*, août 2012). En outre, ils soupçonnent la Troïka que le transfert de la dette aux autorités publiques qu'elle a organisé n'a pour but que de préserver les intérêts des créanciers privés, des banques et des institutions financières, tout en la consolidant et en la relevant à des niveaux insoutenables, lui permettant d'exiger des réformes économiques et des mesures d'austérité extrêmement lourdes (cas de la Grèce). Ces mesures et ces réformes, qui représentent les conditions que les pays doivent remplir pour continuer à percevoir des fonds, sont définies dans une sorte de contrat, appelé mémorandum (ou protocole d'accord). La Troïka organise des visites d'inspection dans les pays signataires et peut décider de retarder le paiement de la tranche suivante, si elle constate que les efforts demandés en échange de l'argent n'ont pas été accomplis. La Troïka a donc une influence considérable sur les politiques économiques et financières intérieures des pays soumis à son contrôle. Par exemple, la Troïka est intervenue pour la première fois en Grèce en 2010, car la situation économique et financière de ce pays s'est avérée moins brillante qu'elle avait pu le laisser croire au cours des années précédentes. En mai 2010, la Grèce va finir par demander un soutien financier aux institutions internationales. La Commission européenne, la BCE et le FMI vont s'engager dans une mission conjointe et vont proposer un programme de prêts en échange d'un premier protocole d'accord. C'est à ce moment-là que débutera en Grèce la spirale infernale de diminution des retraites, des salaires, d'augmentation des impôts, des licenciements et des privatisations. Le lien évident entre les divers mouvements protestataires est leur perception de l'action de la Troïka et des politiques néo-libérales menées par leurs gouvernements. Ils sont d'accord qu'en fait, le vrai rôle de la Troïka est de garantir que le citoyen lambda paiera pour régler les problèmes systémiques de l'économie et les erreurs faites par les institutions financières, qui sont les véritables causes de la crise en Europe. Ceci alors que, dans le même temps, au cours des dernières années, les législateurs européens, dans l'esprit néo-libéral, n'ont eu de cesse d'assouplir les règles et les contrôles appliqués aux institutions financières et aux grandes entreprises. De ce fait, les protestataires européens considèrent que la Troïka et ses politiques néo-libérales ne doivent pas être traitées comme un problème isolé, mais plutôt comme un instrument utilisé en période de crise systémique, et qui s'inscrit dans une tendance générale de mesures et de réformes néo-libérales partout en Europe. D'après les protestataires, ces mesures et ces règles, baptisées « gouvernance économique », instaurent dans l'UE un contrôle néo-libéral de plus en plus important, favorisant ainsi les grandes entreprises et les marchés financiers tout en mettant en péril les valeurs démocratiques et les acquis sociaux obtenus de haute lutte. Consilium Europa, « Strengthening Economic Governance in the EU : Report of the Task Force to the European Council », Bruxelles, 21 octobre 2010.

et dominer la finance. Ils contestent la véracité du programme officiel de la Troïka, son intention réelle d'« employer les services du FMI pour débattre avec les États des politiques qui sont requises pour remettre leurs économies sur la voie d'une croissance durable et de la création d'emplois²¹¹ » et accusent leurs gouvernements d'agir contre les intérêts de leurs peuples par l'intermédiaire de l'UE et de la Troïka. En Croatie, de ces accusations ont émergé de nombreux mouvements, à l'instar de *Zivi zid* [Bouclier vivant] et *Blokirani*²¹² [Association des citoyens aux comptes bancaires bloqués] ou *Udruga franak* [Association des citoyens avec des crédits en francs suisses], qui regroupent les citoyens croates ayant contracté des crédits en francs suisses et protestant contre la fluctuation incontrôlable de cette monnaie. Ce sont donc les nouvelles formes organisationnelles qui ont émergé de vingt-cinq ans de désordre dans l'Espace croate. Elles représentent la société civile croate – donc ce qui reste de la société croate depuis le désengagement total de l'État croate. Certaines parmi elles (dont *Bouclier vivant*), par la nécessité de la stabilisation du système de régulation croate, ont formulé des textes de régulation – donc les réponses possibles aux agressions externes et internes – et ont de ce fait été intégrées dans le réseau d'acteurs rationnels transnationaux de l'Espace croate. Compte tenu du fait que le phénomène de désengagement total des États nationaux issus de l'ex-Yougoslavie est présent dans l'ensemble de l'espace, l'homogénéité

Disponible sur : http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/ec/117236.pdf

²¹¹ KAIMAKI, Valia, *et al.*, « Syriza le Grec, seul contre tous », *ibid.*

²¹² L'existence de l'association parle d'elle-même de la gravité de la crise de la zone euro, de son transfert dans la zone hors euro, et des défauts de capacité de sa régulation. C'est l'action d'implémentation de la fonction d'huissier de justice, par la loi de décembre 2010 qui protège surtout les créanciers, qui a révélé l'état désastreux de l'économie croate, tout en aggravant le statut social des principales victimes de la crise : les personnes sans emploi. Dans un premier temps, l'absence d'options politiques ou civiles capables de résoudre les problèmes des citoyens croates sans emploi et sans revenus a fait que les personnes sans revenus ne pouvaient plus répondre à leurs obligations. Dans un deuxième temps, leurs comptes bancaires ont été bloqués et vidés par les huissiers. Les banques étrangères (plus de 90 % du secteur bancaire en Croatie) ne donnaient pas à leurs clients d'explications sur l'origine des saisies sur leurs comptes, car le lien entre l'institution judiciaire croate et les banques étrangères n'était pas direct. Comme intermédiaire dans les saisies sur les comptes bancaires des débiteurs s'est imposée l'Agence nationale pour les transactions financières (FINA). L'absence d'options politiques ou civiles capables de résoudre les problèmes des citoyens aux comptes bancaires bloqués a initié la création de l'association dont le nom populaire est « *Bloqués* » (Source : *Udruga Blokirani*, <http://blokirani.org>). D'après cette association, dans 99 % des cas, les « *Bloqués* » sont les citoyens qui, restés sans emploi suite à la crise, ne sont pas en mesure de payer leurs dettes. Ils ne trouvent pas de solutions car leur dette initiale ne cesse d'augmenter sous une avalanche d'intérêts et de divers frais de banque et d'huissier. Les statistiques de la FINA – l'agence nationale croate qui sert d'intermédiaire dans toutes les transactions financières dans le pays – ont révélé en février 2015 (Source : *FINA*, <http://www.fina.hr/Default.aspx?art=11388>) que 307 404 citoyens croates avaient leurs comptes bancaires bloqués au 31/12/2014. Le *DZS* (Institut public pour les statistiques) a publié, dans ses statistiques pour juillet-octobre 2014, les chiffres officiels qui indiquent qu'en Croatie 1 635 000 personnes travaillent, tandis que 304 000 sont sans emploi. Le taux de chômage officiel au 1/01/2015 est de 20,3 %. Source : *Drzavni statistickizavod*. Disponible sur : http://www.dzs.hr/Hrv/system/first_results.htm

du réseau d'acteurs rationnels transnationaux de l'Espace ex-yougoslave peut être décrite dans le graphique suivant.

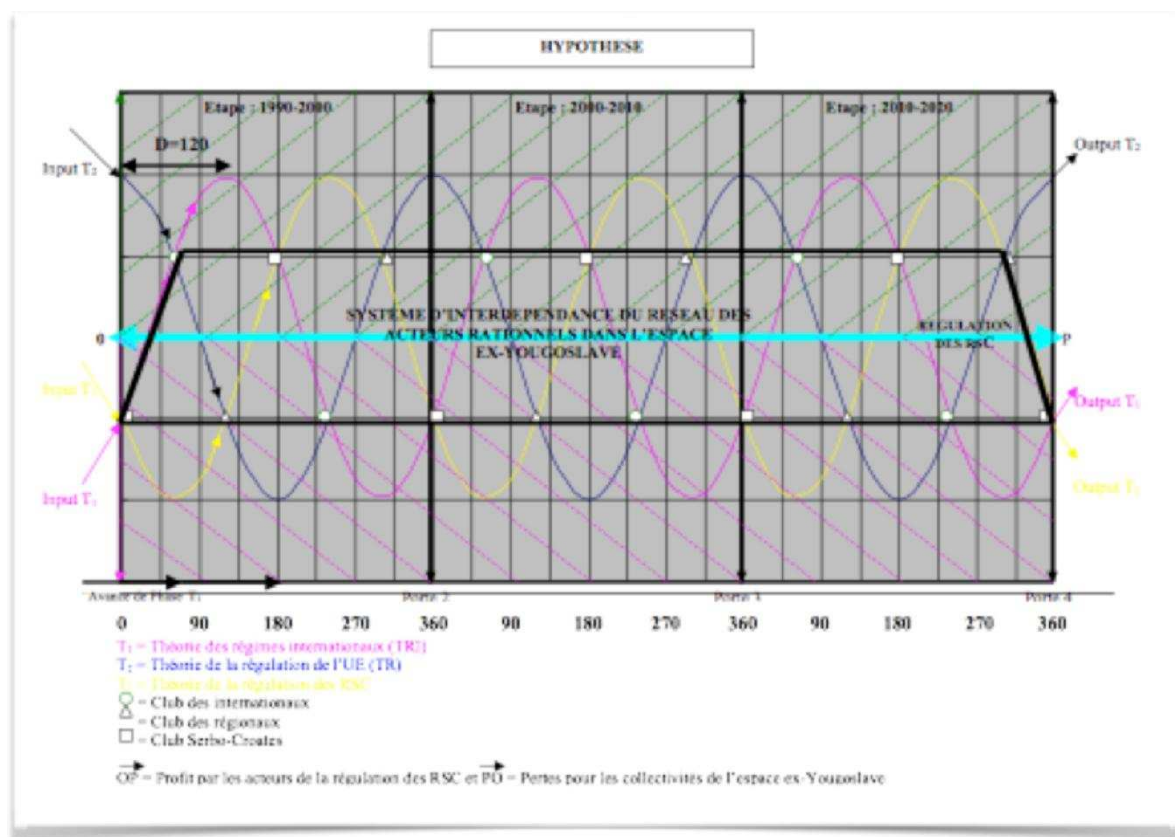


Figure 4. Graphique représentant l'hypothèse d'un système d'interdépendances du réseau d'acteurs rationnels dans l'Espace ex-yougoslave. (Source : SV, 2009, sous la supervision du professeur Yasser ALAYLI, laboratoire LISV-UVSQ.)

Nous venons de définir un concept de dépendance capable de rendre compte des variations de la régulation des tensions provenant des relations nationales, régionales ou internationales dans l'espace-temps croate et/ou ex-yougoslave. La régulation des tensions se définit comme la mise en forme de l'ordre politique et de sa prévisibilité, tandis que le concept capable d'en rendre compte est le concept d'interdépendance du réseau d'acteurs rationnels transnationaux de l'espace-temps croate et/ou ex-yougoslave.

III.3 – L'interaction, l'espace-temps, les repères historiques de la dynamique de changement

La triangulation de la systémique est le procédé qui met l'accent davantage sur l'interaction entre trois niveaux d'intervention institutionnelle (T1 = international ; T2 = régional ; T3 = national) et l'interaction entre trois dimensions de coopération interétatique

(coopération conflictuelle, pacifique, mondialisation) que sur les dimensions et les niveaux en soi. Ce procédé valorise non seulement l'aspect structural ou fonctionnel du système, mais aussi son aspect historique (« génétique » ou dynamique), car il rend compte de la nature évolutive du système (sa dynamique de changement), qui est doté d'une mémoire et d'un projet, capable d'auto-organisation. Ainsi, pour permettre la triangulation de la systémique, il était d'abord nécessaire d'adopter la notion d'espace-temps qui – dans la logique de la TSC – associe deux concepts *a priori* opposés de façon à ce que, quand on agit sur l'espace-temps, on agisse à la fois sur la notion d'espace et sur celle de temps. Ceci nous a permis un découpage du temps historique. Le temps historique représente cette interaction entre le temps et l'espace, tandis que le découpage du temps historique en cycles, étapes et périodes de notre systémique (voir Figures 3 et 4) cherche à simuler la dynamique de changement du système dans l'espace-temps contemporain, et de ce fait à assurer un minimum de prévisibilité – donc de pertinence – à nos analyses.

Dans le développement de cette thèse, nous avons choisi parmi les repères historiques ceux qui correspondent le mieux à la dynamique de changement contemporaine :

a) des cycles de la mondialisation de trente ans, ce qui correspond plutôt aux modèles anglais et allemand de découpage conventionnel du temps historique²¹³, où l'histoire contemporaine est toujours relative au présent. Ainsi, le découpage pratiqué dans notre systémique part de l'Époque moderne postérieure II – à partir de 1920 (le lendemain du traité de Versailles) jusqu'à nos jours – avec l'accent sur le dernier cycle de la mondialisation : 1990-2020 ;

b) des étapes de la mondialisation de dix ans, qui correspondent à la dynamique de la triangulation et indiquent les portes d'ouverture et de fermeture organisationnelles (voir ces portes Figure 3) de la systémique, en forme d'ouverture double qui comporte à la fois les *inputs* et les *outputs* des étapes qui se rejoignent ;

²¹³ LEDUC, Jean, *Les historiens et le temps*, Paris, Seuil, 1999, notamment le chapitre 3, « Découper le temps », p. 91-133 ; « Période, périodisation », dans DELACROIX, Christian *et al.* (dir.), *Historiographies : Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, vol. 2, p. 830-838 ; PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, « La construction historique du temps », p. 110-123. En France, les historiens mettent en évidence conventionnellement quatre époques majeures de l'Histoire : l'Antiquité, le Moyen Âge, l'Époque moderne et l'Époque contemporaine (depuis la Révolution française jusqu'à maintenant). Les historiens allemands et anglais considèrent que la durée de l'histoire contemporaine est toujours relative au présent et maintiennent une période moderne unique depuis la fin du XV^e siècle, avec en général trois subdivisions : l'Époque moderne antérieure (de la fin du XV^e siècle jusqu'à la chute de l'Ancien Régime en 1792), postérieure I (de 1792 au lendemain du traité de Versailles, 1920) et postérieure II (1920 à nos jours).

c) des périodes de tension de cinq ans. Deux périodes de tension de cinq ans composent une étape de la mondialisation de dix ans. Chacune représente une période de communication entre trois tensions, et les deux périodes ensemble représentent la communication ago-antagoniste (une période de communication pacifique, une autre conflictuelle) pendant une étape de la mondialisation (voir Figure 3) ; de ce fait, l'ouverture vers chaque prochaine étape comporte à la fois les *inputs* et les *outputs* de l'étape qui précède et ainsi de suite.

Au final, par la triangulation de la systémique sous ses aspects fonctionnel (ce que le système fait et ses finalités) et structural (comment il est agencé), ont émergé aussi les trois principaux clivages de l'espace-temps contemporain : centre/périphérie, Est/Ouest, Nord/Sud (voir Figure 3).

III.3.1. – La crise du système de régulation de l'espace-temps croate

La stabilité du système dépend du choix, parmi les réponses possibles aux agressions intérieures et extérieures, de celles qui mettront le système dans un état acceptable. Ce sont ces choix, qu'avaient fait/que vont faire les acteurs rationnels transnationaux impliqués dans la régulation de l'espace-temps croate, qui contiennent les risques systémiques. Ces choix des acteurs font que les tensions latentes sont devenues patentes et que le système de régulation de l'Espace croate est en crise permanente depuis vingt-cinq ans. Dans un mouvement circulaire, les risques contenus dans les choix du réseau d'acteurs rendent effective la crise, et la crise rend effectifs ces mêmes risques. Récemment, grâce aux vertus organisatrices du désordre, ont émergé de nouvelles formes organisationnelles et des acteurs capables d'augmenter la variété des réponses aux agressions extérieures et intérieures du système de régulation croate. Mais peuvent-ils sortir l'espace-temps croate du cercle vicieux contenu dans le rapport entre les risques et la crise du système ? Dans l'état actuel inacceptable pour la stabilité du système caractérisé par un rapport de force extrêmement inégal (le rapport de force entre les prédateurs et leur proie), faut-il attendre que la proie se raréfie ? Va-t-on prochainement vivre une mutation – une révolution – du système ?

III.3.2 – L'émergence de nouvelles formes organisationnelles dans l'espace-temps croate

Nous allons revenir sur l'émergence de nouvelles formes organisationnelles dans l'espace-temps croate. C'est l'émergence du *Bouclier vivant* qui nous paraît intéressante, du fait qu'il propose une nouvelle solution, plus efficace et durable, à un problème social, et dont

la valeur ajoutée concerne en premier lieu la société dans son ensemble plus que les individus. Autrement dit, le programme politique du *Bouclier* peut être considéré comme une innovation sociétale. C'est en grande partie en réponse aux *Initiatives de Vienne* et à la loi de décembre 2010, qui introduisait dans la législation croate la fonction d'huissier de justice pour permettre aux banques de disposer d'un lien fiable entre l'institution judiciaire et le justiciable croate, qu'a émergé le *Bouclier vivant*. Puis, depuis la dernière élection présidentielle (début 2015), il est devenu la principale force politique d'opposition contre deux options politiques croates d'obédience néo-libérale (SDP se revendiquant de gauche et HDZ de droite) qui se succèdent au pouvoir depuis 1990. Le *Bouclier vivant*²¹⁴ s'est fait connaître du grand public par sa lutte contre les saisies judiciaires – l'expulsion des personnes en difficulté financière par les huissiers de justice en charge de l'exécution des décisions de la justice croate (souvent considérées comme douteuses), au profit des banques étrangères (provenant des crédits hypothécaires) implantées en Croatie (pratiquement toutes les banques en Croatie sont étrangères²¹⁵). Ces dernières, avec leurs collaborateurs croates, sont accusées par les activistes du *Bouclier* de vouloir déposséder de tous ses biens (en expulsant les habitants de leur logement principal) la partie de la population croate qui avait été fragilisée par la crise de la zone euro²¹⁶. Par tous les moyens, y compris physiques – par des boucliers humains –, ils

²¹⁴ Source : *Zivi zid*. Disponible sur : <http://zivi-zid.org>

²¹⁵ Les banques autrichiennes sont omniprésentes en Croatie (comme en Hongrie et en Slovaquie). C'est à partir de là qu'en 2008, suite aux inquiétudes des banquiers autrichiens, émerge la *Première initiative de Vienne*. Comme l'explique LIRZIN, Franck, « L'Union européenne face au défi de la crise des pays d'Europe centrale et orientale », *Questions d'Europe*, n° 134, 20 avril 2009, p. 1-14 (ici p. 9-10) : « La dégradation de la conjoncture économique rend ces prêts de plus en plus difficiles à honorer et une augmentation des taux de défaut est à prévoir. Elle peut avoir des répercussions importantes pour les pays les plus exposés, comme l'Autriche. [...] Encadré 1 : La vulnérabilité financière de l'Autriche – De tous les pays européens, l'Autriche est le plus impliqué financièrement dans les pays d'Europe centrale. La proximité géographique [des pays de l'Europe centrale et orientale] ainsi que la longue expérience autrichienne dans ces pays l'ont incitée à se tourner de plus en plus vers eux. En quelques années, les prêts bancaires autrichiens à destination des pays d'Europe centrale et orientale sont passés de 10 % à 49 % du total des prêts européens, soit environ 70 % de son PIB. Ces prêts concernent surtout ses plus proches voisins (Hongrie, Slovaquie) ; notamment une hausse des taux de défaut dans les pays concernés pourrait avoir des conséquences importantes sur le système bancaire autrichien et, par extension, sur le système bancaire européen. Il est important d'éviter que ces prêts (dont une partie non négligeable est de court terme) ne soient pas honorés, en recourant notamment aux emprunts de la BERD ou de la BEI ou à l'aide du FMI. » Disponible sur : <http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-134-fr.pdf>

²¹⁶ Pourtant, les risques systémiques de la crise de la zone euro étaient prévisibles, comme le prouve l'étude de ces risques de LIRZIN, Franck, « L'Union européenne face au défi de la crise des pays d'Europe centrale et orientale », p. 9 : « Par leur croissance potentielle élevée et les opportunités qu'ils représentent, les pays d'Europe centrale et orientale sont une source de croissance pour l'Union européenne qu'il convient de préserver. Cependant, trois risques semblent peser à court terme : commercial, financier et politique. Les pays d'Europe centrale et orientale entretiennent avec les autres pays de l'Union européenne des relations commerciales importantes : on peut estimer que 5 % des exportations de la zone euro et 16 % de ses importations se font avec

s'opposent à certaines expulsions qu'ils qualifient d'injustifiées ou d'injustes. Pour l'essentiel, les activistes du *Bouclier* considèrent que ce n'est pas au peuple croate de payer les frais de la crise d'une zone euro dont ils ne font pas partie. Cette revendication n'entre pas dans le registre nationaliste. Car, en même temps, le *Bouclier* s'oppose à la politique de régulation de crises dans l'Espace croate des vingt-cinq dernières années par le réseau d'acteurs transnationaux. Une politique dans laquelle se trouvent instrumentalisés les sentiments nationalistes (jadis étouffés par la politique titiste) et internationalistes croates (jadis étouffés par la politique anticommuniste du roi Karadjordjevic), les deux conduisant à la guerre et à l'émigration²¹⁷, avec de graves conséquences sur la démographie de l'Espace croate²¹⁸. Tandis que la décroissance démographique – due aux nombreux défauts de capacité de régulation de l'Espace croate des dernières décennies²¹⁹ – s'accroît, certains spécialistes proposent

eux (en 2006). Leurs marchés ont été pour les entreprises occidentales de grandes opportunités à la fois pour y relocaliser une partie de leur production et pour y vendre leurs produits. Ces relations commerciales qui se sont tissées au fil des années ont été bénéfiques à tous, mais sont remises en cause par la crise. Une baisse de la consommation ou une désorganisation du tissu industriel local aurait un impact direct sur la capacité des entreprises locales à vendre et à fabriquer leurs produits. Le risque financier tient à l'importance des capitaux investis par les pays occidentaux. On peut estimer à 1 136 milliards les prêts consentis par les banques occidentales en direction de ces pays, ce qui représente 6,4 % des prêts totaux et 9 % du PIB de l'Union européenne (Données *BIS Quarterly Review*, mars 2009, puis calculs de l'auteur. Prêts des banques européennes au sens large aux pays d'Europe de l'Est, y compris la Serbie). »

²¹⁷ À propos des politiques post-communistes dans l'Europe de l'Est, TOPOROWSKI, Jan, « Eastern Europe : post-communist assets in crisis », *Socialist Register*, vol. 48, 2012, p. 157-168.

²¹⁸ NEJASMIC, Ivo, TOSKIC, Aleksandar, « Starenje stanovništva u Hrvatskoj : sadasnje stanje i perspektive » [Vieillesse de la population en Croatie : l'état actuel et les perspectives], *Hrvatski geografski glasnik*, vol. 75, n° 1, 2013, p. 89-110 (ici p. 103) : « Déjà, en 2011, en rapport avec l'importance de la part qu'occupe la population âgée dans l'ensemble de sa population, la Croatie s'est retrouvée en compagnie des pays qui ont un PIB beaucoup plus élevé qu'elle (Allemagne, Suède, Autriche, Finlande) et, de ce fait, peuvent plus facilement affronter les conséquences de ce processus dévastateur. »

²¹⁹ Il s'agit des défauts de régulation qui, pendant une longue période, maintiennent une situation politico-économique et sociale caractérisée par la baisse du niveau de vie, puis qui augmentent de surcroît (par la limitation d'accès aux soins, par exemple) le risque de mourir, en produisant des effets beaucoup plus graves que n'importe quelle catastrophe démographique soudaine (une épidémie, par exemple). D'après Vekarić, la « transition démographique » croate (d'un taux élevé de natalité et de mortalité à un taux faible) a commencé à Dubrovnik (voir au sujet de la cité-état de Dubrovnik : ROCHEFORT, Renée, « Une "cité-état" en Méditerranée : Dubrovnik-Raguse », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 36, n° 3, 1961, p. 231-242) dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, ce qui s'explique par un niveau de vie alors particulièrement élevé dans la République de Dubrovnik. Du fait de la chute de la République de Dubrovnik et de son union avec d'autres régions de la Croatie, notamment la Dalmatie, il y a eu, selon le principe de vases communicants, l'égalisation démographique et économique entre divers territoires croates, faisant que Dubrovnik termine son processus de transition démographique en même temps que le restant de la Croatie, c'est-à-dire dans les années 1960, alors qu'il l'avait commencé avec un siècle d'avance. L'analyse des fluctuations démographiques de la Région de Dubrovnik 1451-1850 montre que l'espérance de vie de la noblesse de Dubrovnik de la première moitié du XVI^e siècle était de huit ans plus longue que dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Tout au long des XVI^e et XVII^e siècles, nous enregistrons le déclin démographique et une baisse de l'espérance de vie, ceci en relation avec l'expansion ottomane et la chute de la Bosnie-Herzégovine. Cette crise démographique a duré jusqu'à la fin

comme remède la politique occidentale d'immigration²²⁰, pourtant susceptible de doubler le risque du système contenu dans l'étouffement pluriséculaire des sentiments nationalistes chez les Croates. En s'opposant à la politique des partis politiques traditionnels croates, le *Bouclier* réfute les politiques nationalistes et internationalistes croates et attire l'attention du grand public sur la vraie question dont dépend l'avenir de la Croatie : la question épineuse de la révision de la privatisation frauduleuse des biens sociaux croates.

Comme nous avons pu l'observer précédemment dans l'article de Katarina Ott, les activités de l'« économie officieuse », à savoir le clientélisme politique, la recapitalisation fictive, l'appropriation ou la non-déclaration du profit des entreprises, l'extraction du capital, les actions délibérées pour amener les entreprises à la faillite, la corruption, l'abus de pouvoir, etc., continuent. Entre 2000 et 2010, durant les présidences Mesic, a été créé le cadre juridique pour la révision de la privatisation, et durant la présidence Josipovic, entre 2010 et 2014, le mécanisme de restitution des biens. Cependant, les gouvernants croates prétendent ne pas pouvoir restituer les sommes colossales détournées lors de la privatisation frauduleuse parce que ce mécanisme de restitution serait inefficace. Sachant qu'ils se montrent redoutablement efficaces dans l'encaissement des petites dettes des citoyens croates en difficulté, ou dans l'appropriation de leurs biens, le *Bouclier* et les *Bloqués* dénoncent ces exactions. Or, selon les lois de la TSC, l'argent détourné ou les biens appartenant à autrui malhonnêtement appropriés n'ont pas pu disparaître, parce que rien ne disparaît dans le système, mais tout se transforme²²¹. Les flux d'argent et ses transformations peuvent être

du premier trimestre du XVIII^e siècle. Ces deux siècles de crise démographique n'ont pas été marqués par un grand nombre de catastrophes démographiques. En réalité, la baisse de la population et de son espérance de vie faisait suite à une crise latente (profonde et silencieuse), qui avait émergé d'une situation politico-économique et sociale globale marquée, pendant une longue période, par la baisse du niveau de vie qui, elle, augmentait le risque de mourir et produisait des effets beaucoup plus importants que n'importe quelle catastrophe démographique soudaine. Cette analyse soulève un certain nombre de questions de recherche qui vont au-delà de la question des tendances démographiques de la noblesse de Dubrovnik des XVI^e et XVII^e siècles et nous rapprochent des problématiques démographiques contemporaines croate et européenne (dans VEKARIC, Nenad, « Metoda "reprezentativne kapi" i genealoska metoda u povijesnoj geografiji », *Povijesni prilozi*, n° 39, 2010, p. 23-38, ici p. 30).

²²⁰ L'économiste croate Nestic Danijel considère que la Croatie – en rapport avec la décroissance démographique – a besoin de 350 000 émigrés pour assurer le fonctionnement de son système économique à plus long terme. Mais, comme il y a presque autant de Croates sans emploi, la situation reste figée. L'analyse de Nestic se justifie par les travaux de recherche de CIPIN, Ivan, *et al.*, *Strucna podloga za izradu prostornog razvoja republike Hrvatske : Demografski scenariji i migracije* [Expertise destinée à l'élaboration de la stratégie territoriale : Scenarii démographiques et migratoires], Zagreb, Ekonomski fakultet, Katedra za demografiju, septembre 2014.

²²¹ CARNOT, Sadi, *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à développer cette puissance*, Paris, Bachelier Libraire, 1824, p. 9, reprend et développe le célèbre principe de Lavoisier : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », établi dans LAVOISIER, Antoine-Laurent, *Traité élémentaire de*

sûrement retrouvés soit dans le système bancaire, soit dans le cadastre (sous forme d'argent, valeur immobilière ou placement). Partant de ce constat, le *Bouclier* propose dans son programme politique la sortie de crise de la dette croate (arrêt de la croissance sans précédent de la dette publique) et de la servitude pour dette (arrêt des nouveaux crédits contractés pour payer les anciens) par la restitution de l'argent et des biens après révision des privatisations frauduleuses. Le *Bouclier* suggère le remboursement de la dette publique croate par l'argent croate détourné qui continue de circuler dans le système bancaire européen et mondial. Cette solution est plébiscitée par l'opinion publique croate. Mais sa mise en œuvre suppose un cadre juridique et un mécanisme de restitution efficace, non seulement croate au niveau national, mais aussi aux niveaux européen et international. Par conséquent, la restitution de l'argent croate détourné est un problème complexe dont la résolution suppose une collaboration étroite à l'international entre tous les acteurs transnationaux du réseau croate. Le rapport de force inégal existant au sein du réseau croate entre les acteurs qui ont participé à la privatisation et ceux qui sont restés en dehors laisse présager l'issue d'une telle collaboration. Par ailleurs, si l'idée croate de restitution est adoptée, le risque systémique que les demandes de restitution de ce type se multiplient met en danger le système bancaire européen et international dans son entier (effet pervers). Si l'idée croate n'est pas adoptée, il y a un risque de dégradation de la situation économique en Croatie, accompagnée du sentiment d'abandon de la part des pays occidentaux. Ce sentiment pourrait accentuer les sentiments eurosceptiques dans tous les pays de l'Europe centrale et orientale en fragilisant les institutions européennes (les députés des pays de l'ex-Europe de l'Est représentent 24 % du Parlement européen, soit un quart des voix environ), et mettre en péril la géostratégie anglo-américaine (l'expansion de l'OTAN par l'expansion de l'UE). Le chômage et la pauvreté, particulièrement élevés dans certains pays de ce groupe, pourraient conduire à des tensions sociales et politiques graves. Leur instabilité pourrait entraîner d'importants mouvements migratoires et désillusionner ces populations qui, après avoir consenti beaucoup de sacrifices pour faire partie de l'Union européenne, voient celle-ci se détourner d'eux. Comme dans d'autres périodes de l'histoire, une domination germanique visible dans ce groupe de pays slaves est susceptible de réveiller les tensions entre panslavistes et pangermanistes, etc. Nous remarquons que, malgré les risques systémiques que comporte ce choix, le couple de base du système de régulation contemporain

chimie, tomes I et II, Paris, Cuchet Libraire, 1789. Cette « loi de Lavoisier » (reconnue comme telle par l'Académie des sciences) est l'une des lois fondamentales de la chimie indiquant qu'au cours de n'importe quelle réaction chimique, la masse totale des réactifs est égale à la masse totale des produits et que le nombre d'éléments de chaque espèce chimique reste inchangé.

(son différentiel de potentiel de base) reste la « monnaie-information²²² » (ou argent-renseignement). Dans ce couple, la fonction de l'argent est l'établissement de l'ordre, tandis que l'information est censée lutter contre le désordre. On ne voit pas comment assurer la même dynamique de changement que par le passé tout en évitant la mutation vers un autre couple de valeurs (d'après la TSC, toutes les crises graves mènent à la mutation/révolution du système). Car si trop d'informations tuent l'information, trop d'argent tue l'argent. Au final, on ne voit pas comment, avec l'ancienne valeur de base (l'argent), peut être créé un « nouvel ordre mondial ».

Dans cette thèse, nous allons approfondir sous ses trois aspects historique, structural et fonctionnel la problématique complexe de la régulation de l'espace-temps croate. Le focus de nos recherches sera mis sur la tension provenant des relations interétatiques serbo-croates et sur le concept de dépendance qui explique sa dynamique de changement et l'émergence des risques systémiques. Dans la première partie de cette thèse, nous allons observer le système de régulation croate comme l'un des éléments du tout organisateur. Puis, dans la seconde partie, nous allons observer le tout organisateur et reconnaître en son sein les éléments du système de régulation croate.

Notre modèle de synthèse/analyse – notre systémique – nous permettra de saisir quelques tendances à l'horizon de 2020. Car, comme Joël de Rosnay, nous sommes forte de la conviction que la myopie des politiques face au futur fait que dix ans semblent une éternité dans un monde trop complexe dont l'évolution est imprévisible. L'avenir est occulté et se limite aux débats de personnes, elles-mêmes souvent focalisées uniquement sur les échéances électorales à venir, tandis qu'aucune prévision globale ne paraît réaliste à plus de deux ou trois ans. Or, grâce à l'approche systémique, « la conduite de l'évolution ne représente plus la chasse réservée des politiques, des économistes, des industriels, voire des journalistes ou des sociologues. Il existe des lois naturelles encore plus fortes que celles qui régissent nos sociétés. Des lois auxquelles sont soumises toutes les organisations de la nature – celles que forment les molécules, les cellules, les insectes ou les hommes. Une meilleure connaissance de ces lois, avec lesquelles il est impossible de transiger, peut éclairer notre chemin.

Cette connaissance est sur le point d'émerger. Elle jette les bases d'un compromis entre la gestion politique et économique traditionnelle du monde et son pilotage concerté à l'aide d'outils et de tableaux de bord nés sous le regard unificateur des sciences de la complexité.

²²² LEVASSEUR, Lionel, « La déréglementation des réseaux de l'argent : interdépendance des réseaux monétaires et financiers et des réseaux de communication », *Quaderni*, n° 7, printemps 1989, p. 107-121.

N'oublions pas que "cybernétique" (l'art du pilotage des machines) et "gouvernement" (l'art de la gestion des systèmes complexes) ont la même étymologie²²³. »

²²³ ROSNAY, Joël de, *L'homme symbiotique*, Paris, Seuil, 1995, Chapitre 1.

PARTIE I

*Les défauts de capacité de régulation
du niveau national*

Introduction

Comme le constate Jérémie Cornut, « un "dialogue de sourds" semble opposer les porteurs des différentes théories des relations internationales. Réalistes, libéraux, marxistes, constructivistes, féministes, postmodernistes, etc., s'opposent et se perçoivent comme mutuellement exclusifs. Au contraire, le pragmatisme considère que ce qui compte est la compréhension/explication du phénomène étudié : si différentes théories permettent une meilleure étude de ce phénomène situé dans un contexte unique, ces approches doivent être combinées. C'est ce qu'il est possible d'appeler l'"éclectisme analytique", par opposition au "paradigmatisme"²²⁴. » La problématique de régulation des relations interétatiques dans l'espace-temps croate étant un problème complexe, d'emblée, il nous faut adopter l'attitude pragmatique. Forte de la conviction que la « prolifération des théories est saine²²⁵ » et que la pluralité théorique est une « vertu²²⁶ », nous allons tenter de mettre en commun des analyses développées dans différents projets de recherche, pour mieux comprendre le phénomène social dans l'étude du cas de la Croatie.

Notre point de départ est le quatrième débat de la discipline Relations internationales. Il touche des questions épistémologiques complexes et particulièrement abstraites. Par exemple, F. Kratochwil constate en 2007 qu'il y a une « préoccupation presque hypertrophique pour les problèmes épistémologiques dans la discipline²²⁷ ». Le pragmatisme *problem-driven* émerge donc comme l'expression d'une lassitude vis-à-vis de ces débats qui semblent déconnectés de la réalité, loin des problèmes concrets. En un mot, ils ne sont pas assez pragmatiques. C'est le pragmatisme *problem-driven* qui va ouvrir la voie aux auteurs pragmatiques – ceux dont les voix s'élèvent pour que la discipline revienne à l'étude des problèmes concrets²²⁸. Car il est l'approche qui ne s'arrête pas aux questions épistémologiques, mais veut aller de l'avant dans

²²⁴ CORNUT, Jérémie, « Contre le "paradigmatisme" : le pragmatisme *problem-driven* et la théorie des relations internationales », *Dynamiques internationales*, n° 3, juin 2010, p. 1-18 (ici p. 1).

²²⁵ SMITH, Steve, « Introduction: Diversity and Disciplinarity in International Relations Theory », dans DUNNE, Tim, KURKI, Milja, SMITH, Steve, *International Relations Theories : Discipline and Diversity*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 1-13 (ici p. 7).

²²⁶ OWEN, David, « Re-orienting International Relations: On Pragmatism, Pluralism and Practical Reasoning », *Millennium : Journal of International Studies*, vol. 31, n° 3, 2002, p. 653-673 (ici p. 672).

²²⁷ KRATOCHWIL, Friedrich, « Of false promises and good bets : a plea for a pragmatic approach to theory building (the Tartu lecture) », *Journal of International Relations and Development*, vol. 10, n° 1, 2007, p. 1-15 (ici p. 1).

²²⁸ *Ibid.*, p. 7.

l'étude des problèmes concrets sans avoir résolu définitivement ces questions, étant convaincu qu'elles sont indécidables²²⁹ et qu'en la matière, l'« agnosticisme » est souhaitable²³⁰. Kratochwil considère cette approche comme un pari, car il s'agit d'étudier un phénomène sans avoir de certitude sur les fondements épistémologiques de cette étude. Il est rendu nécessaire par l'échec du projet épistémologique fondationnaliste de la discipline Relations internationales. En effet, ce projet n'a pas permis de dégager les critères du vrai et du faux. On parie en prenant donc un risque, parce que l'on ne veut pas (plus) se pencher sur des questions indécidables²³¹.

Concrètement, en adoptant l'attitude pragmatique, nous avons choisi d'être conduite par les problèmes (*problem-driven*) au lieu d'être guidée par les théories (*theory-driven*)²³², car notre objectif n'est pas de tester des théories abstraites, mais d'étudier des problèmes. En effet, il est courant que l'étude d'un problème, en sciences sociales et en Relations internationales, n'ait pour objectif que de prouver qu'une théorie est vraie ou fausse. D'une manière cohérente avec l'épistémologie waltzienne²³³, le problème passe au second plan, et l'analyse reste dans les limites d'un paradigme bien défini et loin de la réalité. L'objectif est de bâtir une explication ontologiquement et épistémologiquement cohérente. *A contrario*, une approche guidée par les problèmes veut comprendre des phénomènes dont l'analyse échappe

²²⁹ HAAS, Peter M., HAAS, Ernst B., « Pragmatic Constructivism and the Study of International Institutions », *Millennium : Journal of International Studies*, vol. 31, n° 3, 2002, p. 573-601 (ici p. 573-574) ; KRATOCHWIL, Friedrich, « Of false promises and good bets : a plea for a pragmatic approach to theory building (the Tartu lecture) », p. 2.

²³⁰ SIL, Rudra, KATZENSTEIN, Peter J., « What is analytic eclecticism and why do we need it? A pragmatist Perspective on Problems and Mechanisms in the Study of World Politics », Annual meeting of the American Political Science Association, Washington, septembre 2005, p. 22.

²³¹ KRATOCHWIL, Friedrich, « Of false promises and good bets : a plea for a pragmatic approach to theory building (the Tartu lecture) », p. 14.

²³² HELLMANN, Gunther (eds.), « Are Dialogue and Synthesis Possible in International Relations ? », *International Studies Review*, vol. 5, n° 1, 2003, p. 123-153 ; LAPID, Yosef, « Through Dialogue to Engaged Pluralism : The Unfinished Business of the Third Debate », *International Studies Review*, vol. 5, n° 1, 2003, p. 128-131 (ici p. 130).

²³³ CORNUT, Jérémie, « Contre le "paradigmisme" : le pragmatisme *problem-driven* et la théorie des relations internationales », p. 12 : « Pour les tenants du pragmatisme *problem-driven*, le néoréalisme de Waltz est un très bon exemple de recherche guidée par la théorie. En renonçant à la complexité dans le but d'obtenir une théorie généralisable, il s'éloigne de la manière dont les problèmes sont posés par les acteurs dans leur pratique. Par ailleurs, lorsqu'il envisage de se servir de plusieurs théories pour mieux saisir la réalité, Waltz ne mentionne que la synthèse, et il ne voit pas comment cela serait possible. Réciproquement, Waltz est très sceptique sur la possibilité qu'une théorie prenne en compte la complexité de la réalité, en "ajoutant des éléments qui ont un intérêt pratique", puisque ce serait pour lui retourner au réalisme classique. On peut donc dire que le pragmatisme *problem-driven* – l'éclectisme analytique –, s'il adopte dans une certaine mesure la conception waltzienne de la théorie, en arrive à une conclusion très différente de celle de Waltz. Il refuse de faire une analyse excessivement simplificatrice et il est contre la parcimonie. »

à une approche guidée par la théorie. Par exemple, pour Sil, cette compréhension est un « besoin²³⁴ ». Le pragmatisme cherche à faire une analyse « pratique » et « utile ». En étant centré sur les problèmes, il se pose les questions de la même manière que celui qui agit.

Ainsi, c'est de manière pragmatique que, dans cette première partie, nous allons aborder des questions que se posent les acteurs rationnels du réseau transnational de régulation de l'espace-temps croate eux-mêmes. Il s'agit de questions géopolitiques, dans le sens que leur donne Kjellén²³⁵ à la fin du XIX^e siècle. En effet, on retrouve les *inputs/outputs* de cette époque dans l'Époque moderne postérieure II (à partir de 1920 – le lendemain du traité de Versailles jusqu'à nos jours) qui est l'objet de notre étude. Ainsi, inspirée par les théories de géographie politique de l'Allemand Friedrich Ratzel, la géopolitique de Kjellén repose sur la représentation de l'État comme une forme organique (donc un système vivant) à la nature duale selon qu'elle est perçue de l'intérieur (comme un garant de droits privés et publics), ou de l'extérieur (comme une entité de droit international). Kjellén estime que l'étude de cette entité passe par l'analyse géopolitique, mais également par l'analyse ethnopolitique, écopolitique, sociopolitique et kratopolitique (politique de régiment). Au début du siècle dernier, ces analyses ont eu beaucoup de succès en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Mais, par la suite, elles ont été occultées en Europe, car Kjellén a été l'une des références de Karl Haushofer qui a longtemps été considéré comme un théoricien du nazisme²³⁶. Or, il est impossible de faire abstraction des *inputs/outputs* d'une quelconque période historique sans prendre des risques démesurés dans notre choix de réponses aux aléas susceptibles de mettre le système à réguler dans un état acceptable par rapport à ses finalités. De ce fait, dans cette première partie de thèse, nous allons nous servir de ce concept pour observer l'aspect historique, structural et fonctionnel du système de régulation de l'espace-temps croate – donc du concept de dualité de la nature des entités. Car il est à l'origine des

²³⁴ SIL, Rudra, « Against Epistemological Absolutism », dans SIL, Rudra, DOHERTY, Eileen M. (eds.), *Beyond Boundaries ? Disciplines, Paradigms, and Theoretical Integration in International Studies*, New York, State University of New York, 2000, p. 145-175.

²³⁵ Professeur de géographie et de sciences politiques à l'université de Göteborg, Rudolf Kjellén a été influencé dans sa jeunesse par l'enseignement du professeur Oscar Alin, une figure centrale à la fin du XIX^e siècle du mouvement conservateur protectionniste suédois. La dualité dans son enseignement l'a poussé à transposer la politique à la géographie pour former une nouvelle discipline : la géopolitique. D'abord dans un article de presse qui évoque les frontières suédoises, puis dans son livre *Stormakterna. Konturer kring samtidens storpolitik* [Les grandes puissances. Des contours de la grande politique contemporaine], il définit en 1889 la géopolitique comme « la science de l'État comme organisme géographique ou comme entité dans l'espace : c'est-à-dire l'État comme pays, territoire, domaine ou, plus caractéristique, comme règne. Comme science politique, elle observe fermement l'unité étatique et veut contribuer à la compréhension de la nature de l'État ».

²³⁶ Voir au sujet de Haushofer, les géopoliticiens et le nazisme : FONTAINE, Christophe, « Haushofer, la *Geopolitik* et le fait aérien allemand », *Stratégique*, vol. 1, n° 102, 2013, p. 65-80.

tensions relationnelles interétatiques, donc de la dynamique de changement de la tension relationnelle serbo-croate qui se trouve au centre de notre intérêt.

« Comme toute science sociale qui se respecte, les Relations internationales doivent s'adapter à la nature et à la complexité du réel, loin de tout parti pris idéologique²³⁷. » C'est dans cette optique anti-idéologique et *problem-driven* que nous allons choisir les théories des Relations internationales (RI) adaptées à l'étude de notre problème de régulation des relations interétatiques en position de dépendance, de façon à ce que notre lien interdisciplinaire soit une systémique bâtie dans le respect de la Théorie des systèmes complexes (TSC), mais dont la finalité n'est pas *theory-driven*, c'est-à-dire une systémique dont le but final n'est pas de vérifier des concepts théoriques, mais de les mettre au service de l'élucidation du problème posé. L'étude du cas de la Croatie réunit des éléments provenant de l'observation directe (participante ou non), ainsi que différentes sources documentaires relatives aux pratiques et aux discours pertinents à l'objet d'étude, qui vont servir dans la vérification des réponses que suggèrent certaines théories²³⁸.

Le point de cohésion interdisciplinaire et analytique sera le principe de base de la TCS :

« Il existe des lois naturelles encore plus fortes que celles qui régissent nos sociétés. Des lois auxquelles sont soumises toutes les organisations de la nature [...], avec lesquelles il est impossible de transiger²³⁹. »

Notre objectif dans cette première partie de thèse est d'évaluer le danger de la déstabilisation du système de régulation de l'espace-temps croate, qui serait le fait de dysfonctionnements des éléments du niveau national du système, plutôt que du tout organisateur (niveaux régional et international). Autrement dit, nous allons considérer les risques systémiques qui sont le fait du défaut de capacité de régulation des acteurs nationaux plutôt que le fait des autres acteurs.

²³⁷ HAMATI-ATAYA, Inanna, au sujet du livre de CORNUT, Jérémie, *Les Excuses dans la diplomatie américaine : Pour une approche pluraliste des relations internationales*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014.

²³⁸ Voir Annexe 1 : « Source d'informations et ressources sur la Croatie » ; Annexe 4 : « Liste des entretiens réalisés ».

²³⁹ ROSNAY, Joël de, *L'homme symbiotique*.

Chapitre 1 – La régulation du monde selon Mackinder

« La géopolitique s'épanouit comme "science" dans les premières décennies du XX^e siècle, avec pour ambition de dégager les lois géographiques de la puissance. La géopolitique, comme idéologie justificatrice de la puissance, meurt en 1945 avec l'effondrement de l'Allemagne hitlérienne. Mais elle reste une clé remarquable pour saisir les problématiques internationales, qui entremêlent l'histoire et la géographie²⁴⁰ », constate Philippe Moreau Defarges en 2005. Or, comment expliquer autrement que dans la continuité de la géopolitique classique de Halford John Mackinder (1861-1947) la doctrine stratégique globale des États-Unis, exprimée dans *Le Grand Échiquier* de Brzezinski ?

Selon toute apparence, la stratégie globale de Brzezinski s'inscrit dans cette tradition géopolitique britannique présentant l'évolution du monde comme le résultat des rivalités entre « puissances continentales » et « puissances maritimes » et qui est à l'origine de l'élévation en théorie générale de la dichotomie conflictuelle Terre/Mer²⁴¹. Mackinder avance l'existence d'un « pivot du monde » (ou zone pivot) situé au cœur de l'Eurasie, englobant *grosso modo* l'actuelle Russie, la Sibérie, le Caucase et une partie de l'Europe orientale, tremplins incontournables à la maîtrise du continent eurasiatique. Autour de la « zone pivot », qu'il nomme *Heartland*²⁴² (le « cœur de la Terre »), se trouve en Eurasie ce qu'il appelle le « croissant marginal intérieur » (également traduit de l'anglais : « anneau intérieur ou marginal), zone de contact entre le continent et les mers (péninsule Ibérique, Italie, Balkans, Grèce, Turquie, îles chinoises du Sud, etc.). Aux extrémités du « croissant marginal intérieur » se situent deux archipels clés, la Grande-Bretagne et le Japon, baptisés « archipels de l'extérieur », ayant atteint leur apogée grâce à la maîtrise des mers. Autour de ce « bloc pivot » et des bordures maritimes se trouvent les « grandes îles », Amérique, Afrique, Indonésie et Australie, qui forment le « croissant insulaire extérieur » (également traduit de l'anglais : « anneau insulaire ou des continents extérieurs ») avec au milieu une zone d'interposition constituée de déserts. Mackinder redoute que, par l'ampleur de ses immenses ressources et grâce au développement des voies ferrées et des routes, la « zone pivot » *Heartland* s'étende vers les périphéries et parvienne à dominer tout le continent eurasiatique, pour ensuite élargir ses conquêtes à l'ensemble des mers et des terres de la planète. Il considère que

²⁴⁰ MOREAU DEFARGES, Philippe, « Résumé quatrième de couverture », dans *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 2005.

²⁴¹ DEL VALLE, Alexandre, *Guerres contre l'Europe*, Paris, Éditions des Syrtes, 2001, p. 140-145.

²⁴² Mackinder emprunte le terme de *Heartland*, « cœur de la Terre », au géographe britannique James Fairgrieve qui avait publié en 1915 *Geography and World Power*, University of London Press.

la pire des menaces est représentée par la poussée vers l'Est de l'Allemagne de Guillaume II (*Drang Nach Osten*), voire par une éventuelle « alliance continentale russo-germanique », deux scénarios susceptibles de provoquer l'unité géopolitique du grand continent et de mettre fin à la suprématie mondiale anglo-saxonne²⁴³.

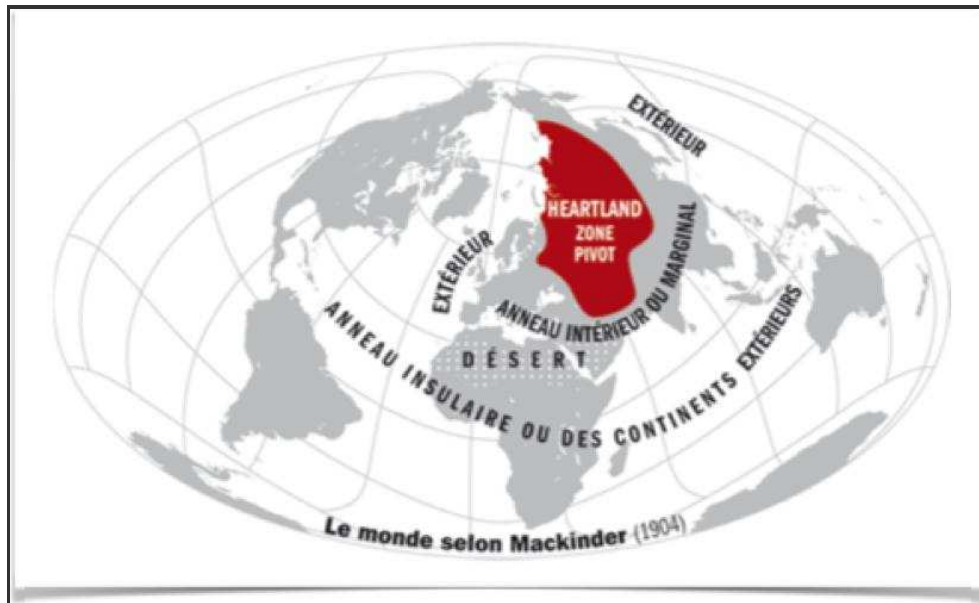


Figure 5. *Le monde selon Mackinder (1904)*. (Source : KAPLAN, Robert D., « Plaidoyer pour le réalisme en diplomatie : la revanche de la géographie », *Courrier International*, 01/10/2009.)

Par conséquent, dans un premier temps, la géopolitique de Mackinder cristallise le rapport de force qui oppose les puissances de la mer aux puissances terrestres. Mackinder et l'Angleterre voient d'un mauvais œil l'émergence d'une Allemagne forte sur le continent, pouvant s'étendre ou s'allier avec l'Empire de Russie, ce cœur du monde (*Heartland*) qui, de ce fait, doit être encerclé par les alliés terrestres de la Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne doit contrôler les mers, mais également les terres littorales qui encerclent la Russie. La Grande-Bretagne elle-même (le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et le royaume du Commonwealth avec les États-Unis et le Japon (Mackinder associe les archipels britanniques et nippons en les désignant comme *Offshore Islands*) constituent le dernier cercle qui entoure le « cœur du monde ». S'il faut absolument éviter l'union de la Russie et de l'Allemagne, c'est pour prévenir la constitution de ce que Mackinder appelle l'« île mondiale » (*World Island*), un puissant État ayant d'immenses ressources et de vastes étendues terrestres, permettant à la fois d'avoir de grandes capacités territoriales de défense et de construire une

²⁴³ MACKINDER, Halford J., *Democratic Ideals and Reality : A Study in the Politics of Reconstruction (1919)*, Washington, DC, National Defense University Press, 1966.

flotte qui mettrait en péril l'Empire britannique²⁴⁴. En accord avec les idées de son temps, Mackinder est persuadé de la supériorité raciale anglo-saxonne et de la mission civilisatrice de son pays vis-à-vis des autres peuples. Deux événements historiques contribuent à la formation de sa réflexion : la guerre des Boers entre les Britanniques et les Boers en Afrique du Sud (1899-1902) et les événements de Mandchourie en 1904. À la manière de Friedrich Ratzel, il considère que le monde doit être perçu à partir d'une cartographie polaire (et non d'une projection mercatorienne). Il illustre sa thèse en évoquant les grandes vagues d'invasions mongoles qu'a connues l'Europe au cours des XII^e et XIV^e siècles, notamment sous l'égide de Gengis Khan et de Tamerlan. La plaine ukrainienne représentait alors, selon Mackinder, l'espace de mobilité par excellence, permettant des invasions rapides au moyen de la cavalerie²⁴⁵. Fort de ses convictions, en 1919, le géographe anglais réclame donc la mise sur pied, en Europe de l'Est, d'une « ceinture d'États » susceptible de former une zone tampon entre la Russie et l'Allemagne afin d'éviter que cette dernière, toujours plus conquérante, ne provoque par les armes l'unité de la « zone pivot ».

Nous allons donc retrouver les *inputs/outputs* de la géopolitique de Mackinder, conçue comme l'idéologie justificatrice de la puissance britannique dans l'époque historique suivante, l'Époque moderne postérieure II qui, d'après les historiens anglais et allemands, a commencé au lendemain du traité de Versailles (1920) et dure aujourd'hui encore. Ainsi, on peut considérer que « le monde selon Mackinder²⁴⁶ » prend sa forme dans l'après-première guerre mondiale, au travers du traité de Versailles et de la Société des Nations (SDN) wilsonienne comme sa partie intégrante. En parallèle, en 1919, grâce au mécénat de l'industriel américain David Davies, une nouvelle chaire de politique internationale²⁴⁷ est créée à l'University College of Wales à Aberystwyth, en Grande-Bretagne. Elle est censée servir de support scientifique à la Société des Nations dans la régulation des dynamiques de changement économique et social hétérogènes au niveau mondial. Le principal objectif de ce nouveau système de régulation des relations internationales est d'assurer la stabilité du système (sa

²⁴⁴ CHAUPRADE, Aymeric, « Mackinder, théoricien de la suprématie anglo-saxonne », *La Nouvelle Revue d'histoire*, n° 58, janvier-février 2012, p. 25-27.

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ « Le monde selon Mackinder », dans KAPLAN, Robert D., « Plaidoyer pour le réalisme en diplomatie : la revanche de la géographie », *Courrier International*, 01/10/2009. Disponible sur : <http://www.courrierinternational.com/article/2009/10/01/la-revanche-de-la-geographie>

²⁴⁷ Un autre industriel, l'Américain Carnegie, avait créé dès 1910 la Fondation Carnegie pour la paix internationale, *think tank* avant l'heure en dehors du système universitaire. Son objectif a aussi été d'aider à « abolir le plus vite possible la guerre entre les nations soi-disant civilisées » (WIGHT, Martin, « Why is there no International Theory ? », dans WIGHT, Martin, BUTTERFIELD, Herbert (eds.), *Diplomatic Investigations*, Londres, George Allen & Unwin, 1966, p. 17-34).

sécurité). La création de la SDN²⁴⁸ et de la nouvelle chaire de politique internationale coïncide avec le traité de Brest-Litovsk (3 mars 1918)²⁴⁹ et avec la création de l'Internationale communiste²⁵⁰ (mars 1919 à Moscou), ce qui annonce déjà le clivage (l'ago-antagonisme) Est-Ouest de l'après-seconde guerre mondiale. En effet, au travers de la seconde guerre mondiale, deux menaces susceptibles de mettre fin à la suprématie mondiale anglo-saxonne, contenues dans le pacte de non-agression germano-soviétique puis dans le *Drang Nach Osten* hitlérien, ont été écartées et aussitôt remplacées par la menace communiste au service du *Heartland*. Aujourd'hui, étant donné que la menace communiste a été écartée et le *Heartland* encerclé par l'expansion de l'OTAN et de l'UE dans le rôle des alliés des puissances de la mer (la Grande-Bretagne et l'Amérique anglo-saxonne), la théorie générale de la dichotomie conflictuelle Terre/Mer est d'actualité, car elle fournit quelques réponses aux interrogations sur les « conflits de la mondialisation²⁵¹ » de l'Époque postérieure II, dont la réponse à la question de la dangerosité de la Russie (*Heartland*), peu importe qu'elle soit communiste ou libérale.

Aujourd'hui, la suprématie mondiale anglo-saxonne (des puissances de la mer) paraît incontestable²⁵². D'une part, elle se manifeste/s'exerce par la maîtrise/conception des outils de régulation du système des relations internationales (le FMI, l'OTAN, l'ONU, l'UE, etc.). D'autre part, elle s'exprime par son rôle prépondérant dans la gestion des « conflits de la mondialisation ». Philippe Moreau Defarges constate que « beaucoup de conflits de la mondialisation ne sont pas neufs, mais ils sont amplifiés, reformulés, se répétant presque à

²⁴⁸ Le 25 janvier 1919, la session plénière de la conférence de la paix réunissant à Paris l'ensemble des puissances victorieuses adopte une résolution prévoyant que le « pacte de la SDN » ferait partie intégrante des traités de paix. Ce pacte est inclus dans le texte du traité de Versailles le 28 juin 1919, ainsi que dans ceux de Saint-Germain, de Trianon et de Neuilly ; en réalité, il met en forme les 26 premiers articles (BECKER, Jean-Jacques, « La Société des Nations », dans *Le traité de Versailles*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2002, p. 91-100).

²⁴⁹ Par ce traité, la Russie met fin à la guerre avec l'Allemagne.

²⁵⁰ Aussi nommée Troisième Internationale ou Komintern.

²⁵¹ Terme employé dans MOREAU DEFARGES, Philippe, *La mondialisation*, 7^e édition, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2008, p. 63-83.

²⁵² D'après Susan Strange, le pouvoir n'est pas lié uniquement aux ressources d'un État, mais aussi à sa volonté de puissance. Ainsi, la suprématie anglo-saxonne est aujourd'hui basée sur le pouvoir structurel des États-Unis. Ce pouvoir est en lien avec un maximum de ressources et de volonté de suprématie qui s'exerce par l'intermédiaire de relations entre autorités et marchés. D'un côté, étant donné que les États-Unis détiennent ce pouvoir, elles décident du choix des valeurs, d'un autre côté, leur pouvoir a la capacité de façonner et de déterminer les structures de l'économie politique globale à l'intérieur desquelles se trouvent d'autres États (dans STORY, Jonathan, JAQUET, Christophe, « Le système mondial de Susan Strange », *Politique étrangère*, vol. 66, n° 2, 2001, p. 433-447 (ici p. 444). Voir aussi au sujet des aspects linguistiques et informationnels de l'unipolarité anglo-saxonne, plus particulièrement américaine : BEN HENDA, Mokhtar, « La Francophonie participative », *Hermès*, vol. 3, n° 40, 2004, p. 242-246.

l'identique aux niveaux mondial, régional, national, local », mais que « la mondialisation, en consacrant la Terre comme un espace fini, en liant plus ou moins la survie de l'humanité à l'acceptation d'un destin commun, suscite bien des conflits nouveaux²⁵³ ». Certains de ces conflits sont à dominante économique, d'autres à dominante politique. Quand nous admettons que « la mondialisation résulte de l'europanisation du monde, c'est-à-dire de l'expansion des nations européennes dans leur mouvement de conquête²⁵⁴ », et que la régulation des conflits de l'étape de la mondialisation précédente (1970-1990) s'est soldée par l'effondrement des communismes et l'échec des tiers-mondismes, nous admettons aussi le triomphe des idées occidentales (l'individualisme, la démocratie, l'économie de marché, etc.). Mais en admettant le triomphe des idées occidentales, il ne faut pas sous-estimer le fait que « toute pensée unique appelle son détournement, sa subversion²⁵⁵ » et augmente les risques de conflits de la mondialisation. Certains de ces risques sont géopolitiques, d'autres géoéconomiques. Ces deux catégories de risque sont susceptibles de produire des conflits « entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas²⁵⁶ » (du pouvoir et de l'argent) au niveau national, régional et mondial, tandis qu'une troisième catégorie de risque se situe dans l'interaction entre les deux premières catégories de risque. Les risques géopolitiques siègent dans la conception du « monde selon Mackinder », tandis que les risques géoéconomiques siègent dans les détournements possibles de la pensée unique néolibérale, provenant par exemple de la géofinance (une des parties de la géoéconomie).

Déjà, en 1986, Charles Goldfinger considère la géofinance comme un « nouvel espace-temps financier qui se joue de la géographie et des frontières nationales, [...] définie comme une synthèse de l'argent global, de la technologie de l'information et de la déréglementation²⁵⁷ ». La géoéconomie tend à identifier puissance et réseaux. La puissance vient alors de l'aptitude à constituer des réseaux (voies commerciales, canaux d'informations ou d'images, etc.), à les utiliser et à en tirer profit. La puissance est donnée par une position dans un réseau ou dans un ensemble de réseaux et par le talent à exploiter cet avantage. Tandis que la puissance politico-militaire impose, commande, menace et frappe, la puissance par réseau fait pression, influence, imprègne. Il n'y a plus d'injonctions mais des adhésions irrésistibles. Or, la géoéconomie n'abolit pas les critères traditionnels de la puissance. Les

²⁵³ *Ibid.*, p. 63.

²⁵⁴ *Ibid.*, quatrième de couverture.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 44.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 64.

²⁵⁷ MOREAU DEFARGES, Philippe, *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 2005, p. 203.

enjeux politico-militaires se transforment mais demeurent²⁵⁸. Ainsi, pour saisir les risques du système de régulation du monde du XXI^e siècle, il faudrait pouvoir saisir les risques provenant de l'interaction entre la géopolitique et la géoéconomie.

I – Les risques géopolitiques dans les pays balkaniques

La notion géopolitique de « Balkans » représente dans l'histoire une zone d'importance majeure pour les puissances qui ont souhaité y étendre leur influence. Notamment au XIX^e siècle, quand les Balkans étaient le théâtre privilégié de l'émergence d'alliances ayant entraîné, dans la première moitié du XX^e siècle, des guerres entre grandes nations européennes aux conséquences particulièrement graves. L'espace « balkanique » prend la forme d'une péninsule de l'Europe du Sud bordée par la mer Adriatique et la mer Ionienne, la mer Égée et la mer Noire. Au XIX^e siècle, c'est dans cet espace que s'exerçaient d'une part la rivalité austro-russe qui alimentait en permanence le mouvement panslave, et d'autre part la rivalité entre l'empire d'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman.

I.1 – Les pays balkaniques dans le Rimland

Prenant acte du bouleversement occasionné par la révolution bolchévique, Mackinder redéfinit dès 1943 le concept de *Heartland* : « C'est la partie Nord et intérieure de l'Eurasie », c'est-à-dire l'ex-URSS ou l'actuelle CEI, débordant légèrement sur l'Europe centrale et orientale. En raison de prétentions universalistes et impériales, la jeune Union soviétique apparaît comme la puissance continentale *par excellence*, bien plus vaste et plus puissante encore que l'Allemagne et plus à même, de par sa volonté de progresser vers l'Europe centrale et orientale et les mers chaudes, de prendre le contrôle de la totalité du continent et d'en chasser « les puissances maritimes²⁵⁹ ». Mackinder résume l'enjeu en ces termes : « Celui qui contrôle l'Europe de l'Est commande le "cœur de la Terre" (*Heartland*) ; celui qui contrôle le "cœur du monde" commande l'"île du monde" (*World Island*) ; celui qui contrôle l'"île du monde", commande le monde²⁶⁰. » Autrement dit, la logique mackinderienne voulait que l'absence de guerre et la stabilité du monde dépendent du maintien de l'hégémonie

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 211.

²⁵⁹ DEL VALLE, Alexandre, *Guerres contre l'Europe*, Paris, Éditions des Syrtes, 2001.

²⁶⁰ Pour illustrer cet enjeu, Mackinder a adapté la devise du grand navigateur anglais Sir Walter Raleigh (1554-1618) : « Qui tient la mer tient le commerce du monde ; qui tient le commerce tient la richesse ; qui tient la richesse du monde tient le monde lui-même. » Voir à ce sujet : BOULET, Katie, « Commerce du thé sino-britannique (1784-1850) : la chute du monopole chinois », Mémoire, Département d'histoire, Faculté des Lettres, Université de Laval, Québec, 2009, p. 37.

britannique.

Ainsi, déjà à cette époque, l'Europe de l'Est constitue l'une des plus importantes zones stratégiques du monde. D'une part, les Balkans relient le *Heartland* à la Méditerranée, ce qui est l'enjeu séculaire pour la Russie. D'autre part, l'Europe centrale et orientale représente le pont de l'unité éventuelle du Grand Continent. Ainsi, les « puissances de la mer » (la Grande-Bretagne, puis les États-Unis) déploient des efforts considérables pour priver la Russie de sa profondeur stratégique et de son accès aux mers chaudes dans le Caucase, en Asie centrale et dans les Balkans.

En 1944, un autre théoricien anglo-saxon du paradigme Terre/Mer, l'Américain Nicholas Spykman, dans son ouvrage *The Geography of the Peace*, avance l'idée selon laquelle la véritable « zone pivot » autour de laquelle s'articulent les rivalités entre puissances maritimes et continentales est le *Rimland*. Dans ce second concept clé de la géopolitique anglo-saxonne, le *Rimland* est l'équivalent du « croissant marginal intérieur » de Mackinder. Cette région est découpée en trois sections : les côtes européennes ; le Moyen-Orient ; l'Inde et l'Extrême-Orient. Selon Spykman, c'est cette région qui joue un rôle déterminant par sa localisation entre le *Heartland* et les mers marginales du « croissant extérieur » (la Grande-Bretagne, le Japon, l'Australie, l'Amérique du Sud et du Nord, l'Afrique). Parce qu'il est considéré comme une « zone tampon » entourant le *Heartland*, la maîtrise du *Rimland* permettrait de contrôler le *Heartland*, et donc le monde²⁶¹. Spykman prétend que la Puissance de la Mer (anglo-saxonne) serait capable d'organiser et de soutenir les peuples du *Rimland* afin qu'ils bloquent la marche vers les mers de la principale Puissance de la Terre (l'URSS), étant donné que la conquête du monde par la Puissance du *Heartland* demeure théorique. Ainsi, dans sa théorie du *Rimland*, Spykman confirme l'idée fondamentale de la rivalité Terre/Mer, mais inverse les rôles du *Heartland* et du « croissant marginal intérieur » de la théorie de Mackinder. La citation célèbre de Mackinder : « Who controls eastern Europe rules the Heartland ; who rules the Heartland rules the World Island ; and who rules the World Island rules the World » est transformée en : « Who controls the Rimland rules Eurasia ; who rules Eurasia controls the destinies of the world²⁶². »

Dans le monde académique, la géopolitique va être fréquemment attaquée dans l'après-seconde guerre mondiale, et va connaître un déclin qui subsistera jusqu'aux années 1970 (jusqu'à la fin de l'étape de mondialisation précédente). Certains adversaires de la discipline

²⁶¹ SPYKMAN, Nicholas J., *The Geography of the Peace* (1944), Hamden, CT, Archon Books, 1969, p. 41.

²⁶² *Ibid.*, p. 43.

estiment en effet que la géopolitique est un héritage politique ayant mené aux deux guerres mondiales. Par exemple, le géographe américain Richard Hartshorne qualifie la géopolitique de « pseudo-science », de poison intellectuel et de synonyme d'expansionnisme nazi²⁶³. C'est Jean Gottman qui pousse la critique le plus loin. Il estime que la géopolitique est « un recentrage des théories de Karl Haushofer sur les États-Unis et donc inspirée par la même vision d'expansionnisme qui anime *Mein Kampf*. On lui reproche en particulier l'absence de morale, celle-ci n'étant utile que si elle ne gêne pas la volonté de puissance de l'État²⁶⁴ ».

Certains chercheurs considèrent que le président Roosevelt a été le promoteur de la *Geography of the Peace* de Nicholas Spykman durant la seconde guerre mondiale, et surtout que ses idées sont une des sources principales de la politique de l'endiguement (*containment* en anglais) formulée par le diplomate américain George F. Kennan dans son article signé sous X : « The Sources of Soviet Conduct ». D'après eux, la politique de l'endiguement s'inspire de l'importance qu'accorde Mackinder à la puissance du *Heartland*, alors incarnée par l'Union soviétique, et des recommandations de Spykman sur les enjeux du contrôle du *Rimland*²⁶⁵, car elle vise à stopper l'expansion de la zone d'influence soviétique au-delà des limites atteintes en 1947 et à contrer les États susceptibles d'adopter le communisme. En bref, la formule de Spykman serait le socle doctrinal et stratégique de l'OTAN dans l'après-seconde guerre mondiale, dont le but est de constituer une série de pactes d'alliance avec les pays situés sur le *Rimland* afin de contenir le *Heartland* russo-soviétique.

Si l'on transpose la « théorie classique du *containment*²⁶⁶ » sur la scène géopolitique contemporaine, Washington doit à tout prix prévenir l'apparition d'une puissance eurasiatique susceptible de remettre en question son « hégémonie globale bienveillante » et d'acquérir une position dominante en Eurasie. Il s'agit donc, pour les stratèges américains, non seulement de « contenir » et « refouler » (*roll back*) la Russie (*Heartland*) avant qu'elle ne se ressaisisse, mais également de neutraliser la montée en puissance de la Chine et de maintenir l'Union européenne, « zone molle », dans son état de faiblesse actuel²⁶⁷. La montée en puissance de l'Asie étant quasiment impossible à endiguer, l'Amérique doit renoncer à dominer

²⁶³ DODDS, Klaus, « Cold War Geopolitics », dans AGNEW, John, MITCHELL, Katharyne, TOAL, Gerard (eds.), *A Companion to Political Geography*, Oxford, Blackwell Publishing, 2003, p. 204-218 (ici p. 210-211).

²⁶⁴ DEFAY, Alexandre, *La géopolitique*, Paris, PUF, 2005, p. 30-31.

²⁶⁵ FISHER, Charles A., « Containing China ? II. Concepts and Applications of Containment », *The Geographical Journal*, vol. 137, n° 3, 1971, p. 281-310 (ici p. 297) ; DODDS, Klaus, « Cold War Geopolitics », p. 208-209 ; GAUCHON, Pascal, HUISSOUD, Jean-Marc, *Les 100 mots de la géopolitique*, Paris, PUF, 2008, p. 16.

²⁶⁶ Voir à ce sujet : LOROT, Pascal et THUAL, François, *La géopolitique*, Paris, Montchrestien, 1997.

²⁶⁷ DEL VALLE, Alexandre, *Guerres contre l'Europe*, p. 144.

l'intégralité du continent eurasiatique et se concentrer sur sa partie occidentale et centrale : Union européenne, Europe centrale et orientale, Balkans, Caucase, Asie centrale.

I.2 – La doctrine Brzezinski dans les pays balkaniques

Si l'on transpose dans l'Espace balkanique la « doctrine de Brzezinski²⁶⁸ », nous constatons qu'elle n'est que la continuité de la géopolitique anglo-saxonne classique, car elle justifie la présence des États-Unis dans la « zone molle » (l'UE) par la nécessité d'une offensive globale sur l'Est européen ayant pour but de réduire la sphère d'influence traditionnelle de la Russie en l'affaiblissant et en l'isolant par un « glacis périphérique et intérieur islamo-occidental²⁶⁹ » (nouveau *Rimland*), dont le dispositif militaro-stratégique commun est l'OTAN. Dans le respect de cette doctrine, les États-Unis sont censés mener une double politique. D'abord, elle consiste à étendre l'OTAN aux portes de la Russie, en intégrant au « monde occidental » les nations antirusses de l'ex-bloc soviétique, de culture catholico-protestante (Croatie, Slovénie, Hongrie, Pologne, ex-Tchécoslovaquie, etc.) et islamique (Turquie, républiques musulmanes d'Asie centrale, Bosnie-et-Herzégovine, Albanie-Kosovo, etc.) ; puis à affaiblir la Russie, la « refouler » vers l'Asie et la couper de l'Europe occidentale.

Cette double politique de Washington de *divide et impera* ressuscite dans le « glacis périphérique et intérieur islamo-occidental », dont l'Espace ex-yougoslave fait partie, le « choc des civilisations²⁷⁰ » Occident/Orthodoxie/Islam, qui va s'exprimer successivement dans la guerre du Kosovo, la guerre de Croatie, puis dans la guerre de Bosnie-Herzégovine. De façon simultanée, le « choc des civilisations » va justifier l'arrivée au pouvoir des représentants de la « civilisation occidentale et islamique » (les mouvements nationalistes d'extrême droite) au Kosovo, en Slovénie et en Croatie, ainsi que de leur opposition « naturelle », les représentants de la « civilisation orthodoxe » en Serbie. Par la suite, c'est en Bosnie-Herzégovine, qui abrite les trois « civilisations », que la guerre « entre civilisations » va connaître son apogée. Les leaders des trois « civilisations », Milosevic, Tudjman et Izetbegovic, vont tenter d'appliquer la politique de *divide et impera* eux-mêmes. Mais c'est la diplomatie américaine, aidée par ses alliés européens et prétextant l'incapacité de la « Troïka

²⁶⁸ CHARNAY, Jean-Paul, « Études stratégiques : Les désenchantés de la stratégie », dans « Où va l'Amérique de Barack Obama ? », *Géostratégiques*, n° 29, 4^e trim. 2010, p. 255-289 (ici p. 265-268).

²⁶⁹ CHALIAND, Gérard, « Préface », dans BRZEZINSKI, Zbigniew, *Le Grand Échiquier*, Hachette Littératures, 2002.

²⁷⁰ Voir à ce sujet : HUNTINGTON, Samuel P., *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997.

ex-yougoslave » à parvenir à un accord, qui va finalement départager l'Espace ex-yougoslave entre les belligérants. Ceci par les Accords de Dayton en 1995 quand la Bosnie-Herzégovine est placée sous protectorat international, par la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo par les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Turquie, l'Albanie, l'Afghanistan et le Costa Rica en 2008. Nous ne pouvons pas faire autrement que de constater les faits : la construction de la base militaire de l'OTAN au centre de la zone américaine au Kosovo dès 1999, juste après la guerre du Kosovo, l'intégration dans l'OTAN de la Croatie (avant son adhésion à l'UE) et du Kosovo²⁷¹ le 1^{er} avril 2009 confirment le caractère mackinderien de la politique de mondialisation américaine.

I.3 – Zagreb-Belgrade, la frontière occidentale de la Région intermédiaire

I.3.1 – Le modèle géopolitique de Kitsikis

Dans son ouvrage *La montée du national-bolchevisme dans les Balkans, le retour à la Serbie de 1830*²⁷², Dimitri Kitsikis explique ses motivations et sa méthode de recherche qui a abouti à l'émergence d'un nouveau concept géopolitique, la Région intermédiaire. À la fin des années 1960, il est intrigué par la tendance de nombreux auteurs à diviser l'Eurasie en

²⁷¹ Trente-cinq États et le Saint-Siège ont déclaré qu'ils ne reconnaîtraient pas l'indépendance du Kosovo, soit en raison de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies soutenant l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie, dont la Serbie est héritière, soit pour d'autres raisons, notamment le fait que le statut initial du Kosovo n'était pas celui d'une république fédérée, mais celui d'une simple région autonome, ce qui, selon ces mêmes pays, risque de créer un précédent ne respectant pas le droit international qui est garant de la stabilité juridique mondiale. Disponible sur : <http://www.zenit.org/fr/articles/l-independance-du-kosovo-non-reconnue-par-le-saint-siege>

²⁷² KITSIKIS, Dimitri, *La montée du national-bolchevisme dans les Balkans : le retour à la Serbie de 1830*, Dublin, Avatar Éditions, coll. Heartland, 2008. « Le retour à la Serbie de 1830 » fait allusion au 12 décembre 1830, quand le sultan d'Istanbul reconnaît l'autonomie de la Serbie. La même année, la Grèce obtient son indépendance, ce qui est considéré comme la première étape de la décomposition de l'Empire ottoman. Petit rappel historique concernant l'état de la Serbie en 1830 : « Les Turcs ottomans ont conquis les Balkans quatre siècles plus tôt. Mais au début du XIX^e siècle, leur empire n'est plus que l'ombre de lui-même. C'est ainsi qu'en 1804, le pacha qui réside à Belgrade est éliminé par les janissaires chargés de sa protection. Devant la déliquescence du pouvoir ottoman, les habitants de Belgrade, capitale de la province de Serbie, relèvent la tête. Ils se disposent à suivre l'exemple de leurs cousins du Monténégro, qui ont depuis longtemps acquis une autonomie de fait. Un ancien éleveur de porcs prend la tête de la révolte. Les Turcs le surnomment Karadjordje (Georges le Noir) en raison de son tempérament. Karadjordje (on écrit aussi Karageorges) entre triomphalement à Belgrade le 12 décembre 1806 et érige la Serbie en principauté autonome. Mais finalement battu et chassé de sa capitale, il doit se réfugier en Autriche. Le flambeau de la révolte est repris par un autre éleveur de porcs, Milos Obrenovic. Il fait assassiner Karadjordje le 25 juillet 1817 et se fait reconnaître à son tour prince héréditaire de Serbie par le sultan. Après la reconnaissance de l'autonomie du pays par le sultan, les propriétaires turcs quittent le pays mais quelques garnisons ottomanes restent sur place. L'histoire de la Serbie va dès lors être entachée par la rivalité sanglante des deux familles régnantes, les Karadjordjevic et les Obrenovic. » Disponible sur : http://www.herodote.net/12_decembre_1830-evenement-18301212.php

« Occident » et « Orient » et par le fait que les frontières entre ces deux mondes varient grandement d'un auteur à l'autre. Il commence par classer sous forme de cartes les différentes étendues que les écrivains donnent à l'Occident et à l'Orient. Ensuite, il décide de superposer toutes ces cartes dessinées sur papier transparent, et se rend compte que la frontière entre Occident et Orient se trouve toujours située quelque part entre la mer Adriatique et le fleuve Indus.

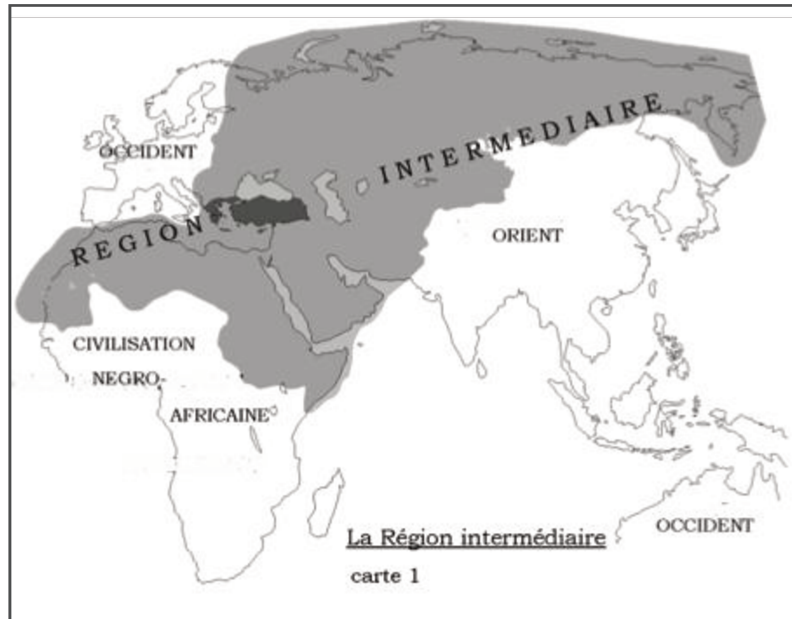


Figure 6. *La Région intermédiaire, carte 1*, par Dimitri Kitsikis. (Source : Wikipedia, Licence Creative Commons, 25 janvier 2008.)

Kitsikis constate qu'aucun auteur n'avait jamais prétendu que l'Italie n'était pas l'Occident et que l'Inde n'était pas l'Orient. En revanche, certains d'entre eux plaçaient la Grèce en Occident et d'autres en Orient ; le Pakistan également était placé tantôt en Orient et tantôt en Occident. Par la suite, en étudiant la littérature des peuples se trouvant à l'intérieur de cet espace, qu'ils fussent grecs, arabes, tures, persans, russes, il constate qu'ils présentaient leur civilisation comme un pont entre l'Est et l'Ouest, persuadés qu'ils étaient les seuls à constituer un pont et non leurs voisins, puisqu'ils ignoraient la civilisation du voisin²⁷³. Par exemple, le philosophe russe Nikolaï Berdiaev, dans son livre *Russkâia Idea* (1946), écrivait :

« Le caractère complexe et contradictoire de l'âme russe peut être relié au fait que deux courants mondiaux s'y heurtent et s'y conjuguent : l'Orient et l'Occident ; le Russe n'est ni un pur Européen, ni un pur Asiatique. La Russie, c'est tout un

²⁷³ *Ibid.*, p. 34.

continent, un énorme Occident-Orient, elle relie deux mondes²⁷⁴. »

Dès lors, Kitsikis remarque qu'il existe une concordance parfaite entre les frontières extrêmes de l'Occident et de l'Orient tracées sur une carte par la méthode décrite précédemment, et les littératures des peuples qui se trouvent à l'intérieur de ces frontières extrêmes. Ce qui lui permet de formuler sa théorie :

« Je divise le continent de l'Eurasie, non pas en deux, mais en trois régions de civilisation : l'Occident (s'étendant à l'est jusqu'à l'Adriatique), l'Orient (comprenant la Chine et l'Inde et s'étendant à l'ouest jusqu'au fleuve Indus), enfin la Région intermédiaire, vaste région de civilisation s'étendant entre l'Adriatique et le fleuve Indus. La ligne de démarcation entre l'Occident et la Région intermédiaire passe entre Zagreb et Belgrade²⁷⁵. »



Figure 7. *La frontière occidentale de la Région intermédiaire, carte 2, par Dimitri Kitsikis.* (Source : Wikipedia, licence Creative Commons, 25 janvier 2008.)

Depuis, la Région intermédiaire s'est affirmée comme modèle géopolitique et dénominateur commun d'un vaste espace civilisationnel, se situant à cheval sur la moitié est

²⁷⁴ BERDIAEV, Nicolas, *L'idée russe : Problèmes essentiels de la pensée russe au XIX^e et au début du XX^e siècle*, Tours, Mame, 1969.

²⁷⁵ KITSIKIS, Dimitri, *L'Empire ottoman*, 3^e édition, Paris, PUF, 1994, p. 15-16.

de l'Europe et la moitié ouest de l'Asie. D'après ce concept, du point de vue de la civilisation, il n'existe pas une Europe unique, ni une Asie unique. Les termes d'Europe et d'Asie sont des concepts géographiques et non de civilisation.

Du point de vue de la religion, la Région intermédiaire comprend deux religions de base, le christianisme orthodoxe et l'islam sunnite, avec trois religions supplémentaires, l'islam chiite, l'alévisme et le judaïsme. En revanche, le catholicisme romain et le protestantisme dominant en Occident alors que l'hindouisme et le bouddhisme dominant en Orient. Alexandre le Grand a défait le roi perse Darius III Codoman à la bataille d'Issos à l'automne 333 av. J.-C.²⁷⁶, puis l'empire perse est passé entre les mains des Romains païens, ensuite des Romains chrétiens (Byzance), enfin entre les mains des Ottomans sunnites (jusqu'en 1923-24), bien que la dynastie ottomane soit originellement bektachie-alévie²⁷⁷, d'où l'importance prise au sein des janissaires de la religion bektachie. Cet empire central était toujours talonné par des empires périphériques qui essayaient de s'emparer de la succession de l'empire œcuménique, tels les empires arabe, islamique, perse et russe jusqu'en 1917.

La dynamique de la Région intermédiaire, entre l'Empire du centre et l'Empire de la périphérie, modèle le conflit interne. Chacun des principaux peuples de cet espace s'efforce de s'emparer du centre, où Byzance-Constantinople-Istanbul demeure, pendant près de deux mille ans, le point de rencontre incontournable. Les Arabes au VIII^e siècle et les Russes au XX^e siècle y arrivent presque, sans réussir finalement à prendre en charge la direction de l'Empire œcuménique²⁷⁸.

D'après Kitsikis, « l'intervention de l'Occident dès le XVII^e siècle dans la Région intermédiaire est appelée le conflit externe, conflit qui n'aurait pas pour but de prendre en charge la succession, mais bien de détruire, à la longue, entièrement l'Empire œcuménique, de le morceler et d'imposer le carcan idéologique de l'occidentalisation. »

²⁷⁶ Voir au sujet de l'empire perse-achéménide : BRIANT, Pierre, *Alexandre le Grand*, 7^e édition, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2011.

²⁷⁷ Le bektachisme et l'alévisme sont très proches en termes de culture et de philosophie et, de nos jours, les Turcs ne font plus vraiment la différence entre les deux mouvements qui sont considérés comme des branches du chiisme. En revanche, dans l'ancienne zone d'influence de l'Empire ottoman dans les Balkans (Albanie, Kosovo, Macédoine), le bektachisme est considéré comme une secte au sein de l'Islam sunnite. POPOVIC, Alexandre, VEINSTEIN, Gilles (éds.), « Bektachisme et nationalisme albanais », dans *Bektachiyya. Études sur l'ordre mystique des Bektachis et les groupes relevant de Hadji Bektach*, Istanbul, Isis, 1995, p. 277-308.

²⁷⁸ CORM, Georges, *Le Moyen-Orient*, Paris, Flammarion, coll. Dominos, 1993, p. 75.

En définitive, « le continent de l'Eurasie, dont l'Europe n'est qu'une des péninsules, se divise, à cause de milliers d'années d'histoire, en trois grandes aires de civilisation :

1) l'Occident ou Europe occidentale, qui comprend en outre aujourd'hui l'Amérique du Nord et du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ;

2) l'Orient ou Extrême-Orient qui comprend trois péninsules : l'Inde, l'Asie du Sud-Est (avec l'Indonésie) et la Chine (avec la Corée et le Japon) ;

3) la Région intermédiaire, qui fait partie – à la fois – de l'Occident et de l'Orient²⁷⁹. »

I.3.2 – La tension relationnelle serbo-croate sur la ligne de démarcation Zagreb-Belgrade

La mission civilisatrice américaine

Le modèle géostratégique de Kitsikis, au travers de sa Région intermédiaire, revalorise et unifie l'espace des anciennes civilisations. Influencé par la théorie de Mackinder, Kitsikis est aussi le promoteur de l'hellénisme planétaire et de la langue grecque comme « pierre angulaire de la civilisation planétaire²⁸⁰ », ce qui concurrence l'idée d'une mission civilisatrice que pourrait tenter d'accomplir dans cet espace soit la puissance occidentale, soit la puissance orientale.

Or, à partir des années 1970, la politique étrangère américaine est largement influencée par la « communauté épistémique » créée autour de l'ouvrage *Between Two Ages : America's Role in the Technetronic Era* (1970) de Brzezinski²⁸¹. Autrement dit, à ce moment-là, la puissance américaine cherche à définir sa « mission civilisatrice » pouvant justifier sa volonté de puissance. Les propositions de Brzezinski sont bien accueillies. Par la suite, il va intervenir comme expert-conseiller de pratiquement tous les présidents américains à partir de Carter. Il promeut une politique de coopération plus étroite entre les pays riches, la jugeant nécessaire pour prévenir l'instabilité globale émergeant de l'accroissement des inégalités. Il co-fonde alors, avec David Rockefeller, la Commission Trilatérale²⁸² en 1973, qu'il dirige jusqu'en

²⁷⁹ KITSIKIS, Dimitri, *L'Empire ottoman*, Paris, PUF, 1985, p. 15.

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ YOCHELSON, John, « Revue des livres : Zbigniew Brzezinski, *Between Two Ages : America's Role in the Technetronic Age*, 1971 », *Politique étrangère*, vol. 36, n° 3, 1971, p. 324-326.

²⁸² La Commission Trilatérale est fondée à l'initiative des principaux dirigeants du groupe Bilderberg (<http://www.bilderbergmeetings.org/index.php>) et du *Council on Foreign Relations* (CFR), parmi lesquels David Rockefeller, Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski. Regroupant 300 à 400 personnalités parmi les plus distinguées et influentes – hommes d'affaires, hommes politiques, décideurs, « intellectuels » – de l'Europe

1976. Le rapport de 1975 de la Trilatérale va devenir célèbre pour sa distinction entre « intellectuels subversifs » et « responsables », et les « risques » pour la démocratie que l'Universalité pouvait poser. Brzezinski va aussi devenir membre du comité directeur d'*Amnesty International*, du *Council on Foreign Relations*²⁸³ (CFR), de l'*Atlantic Council*²⁸⁴ et du *National Endowment for Democracy*²⁸⁵ (NED). En 1990, il critique l'euphorie post-soviétique symbolisée par les thèses de Fukuyama sur la « fin de l'histoire », et s'oppose à la guerre du Golfe, affirmant qu'elle nuirait à la crédibilité des États-Unis, notamment dans le monde arabe, thèses qu'il réaffirme dans *Out of Control* (1992). Il critique ensuite l'hésitation de l'administration Clinton à intervenir contre la Serbie dans la guerre en ex-Yougoslavie, et s'oppose à la première guerre de Tchétchénie en dirigeant le Comité américain pour la paix en Tchétchénie formé en 1999. Après l'arrivée de Poutine au pouvoir, il se méfie à nouveau de Moscou, devenant l'un des soutiens importants de l'expansion de l'OTAN aux États post-soviétiques. En 2004, il publie *Le Vrai Choix*²⁸⁶. Sa théorie exposée dans cet ouvrage²⁸⁷ se base sur l'idée que l'amélioration du monde et sa stabilité dépendent du maintien de l'hégémonie américaine. Toute puissance concurrente est dès lors considérée comme une menace pour la stabilité mondiale. Mais, contrairement à l'unilatéralisme du président George W. Bush, il est plutôt pro-européen dans la mesure où, selon lui, le leadership américain qui seul pourrait sauver le monde du chaos ne peut être pleinement réalisé et atteindre ses objectifs qu'en coopérant avec l'Europe. Il voit dans l'alliance USA-Europe un axe qui permettrait à chacune des parties de devenir plus puissantes tout en ayant un impact plus fort sur la paix et le développement dans le monde. Nommé conseiller aux affaires étrangères par Barack Obama lors de sa campagne présidentielle et saluant l'obtention fin 2009 du prix Nobel de la paix par Obama, il va le féliciter d'avoir « fait une série de

occidentale, de l'Amérique du Nord et de l'Asie Pacifique (États dont la plupart sont également membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ou en anglais *Organisation for Economic Co-operation and Development* - OECD), son but est de promouvoir et de construire une coopération politique et économique entre ces trois zones clés du monde, pôles de la Triade (États-Unis, Japon, Union européenne). À l'instar du groupe Bilderberg, il s'agit d'un groupe partisan de la doctrine mondialiste. Certains des membres de ce groupe contribuent, au moins en partie, à l'orchestration de la mondialisation économique en cours. The Trilateral Commission : <http://trilateral.org>

²⁸³ Council on Foreign Relations : <http://www.cfr.org/about/corporate/roster.html>

²⁸⁴ Atlantic Council : <http://www.atlanticcouncil.org/about/board-of-directors>

²⁸⁵ National Endowment for Democracy : <http://www.ned.org/about>

²⁸⁶ BRZESINSKI, Zbigniew, *Le vrai choix : L'Amérique et le reste du monde* [The Choice : Global Domination or Global Leadership], Paris, Odile Jacob, 2004.

²⁸⁷ BUJON de L'ESTANG, Anne-Lorraine, « Revue des livres : Zbigniew Brzezinski, *Le vrai choix : l'Amérique et le reste du monde* », *Politique étrangère*, vol. 69, n° 3, 2004, p. 661-663.

promesses pour tenter de résoudre certains conflits d'une manière non unilatérale²⁸⁸ ».

La régulation des tensions sur la ligne de démarcation

En admettant, comme l'a définie Kitsikis en 1994, que la ligne de démarcation entre l'Occident et la Région intermédiaire passe entre Zagreb et Belgrade, nous admettons aussi que la tension relationnelle entre ces deux régions se trouve sur cette ligne entre Zagreb et Belgrade. Par conséquent, la régulation de la tension relationnelle serbo-croate consiste à choisir prioritairement, parmi les réponses possibles, celles qui mettront le système de régulation des relations internationales dans un état acceptable par rapport à la/aux finalité/s définie/s au préalable. Autrement dit, la position géopolitique de Zagreb et Belgrade fait que la régulation de la tension relationnelle serbo-croate équivaut à la régulation du conflit externe de la Région intermédiaire (entre l'Occident et la Région intermédiaire). La ligne Zagreb-Belgrade, ou la tension relationnelle serbo-croate, est donc aussi la tension relationnelle entre l'Occident et la Région intermédiaire. Elle est cette frontière qui, d'après la TSC, permet l'ouverture/la fermeture articulée du système, en assumant le double rôle d'éviter son épanchement dans l'environnement et de prévenir l'invasion de l'environnement dans le système.

Ainsi, la principale source des risques du système de régulation des relations serbo-croates siège dans sa position géopolitique qui fait que le conflit interrégional (externe pour les deux régions en conflit) est considéré comme un conflit interne serbo-croate. D'où certains illogismes. Par exemple, c'est par la politique américaine du *Vrai Choix* 2004-2014 et la politique de l'anti-attaque russe pour la même période que pourrait s'expliquer le phénomène par lequel, lors de la présidentielle 2015 en Croatie (décembre 2014-janvier 2015) qui s'est déroulée dans l'ambiance des préparatifs pour une nouvelle guerre serbo-croate²⁸⁹, le principal groupe de presse croate Europapress Holding (EPH) est passé entre les mains du

²⁸⁸ LESNES, Corine, « Barack Obama, Prix Nobel de la paix : les raisons d'un choix », *Le Monde*, 10 octobre 2009.

²⁸⁹ Sur le retour en force de la formation politique HDZ, avec sa rhétorique antiserbe et anticommuniste, voir VITKINE, Benoît : « En Croatie, le parti conservateur remporte la présidentielle », *Le Monde*, 12 janvier 2015. « Les électeurs croates ont infligé un cinglant désaveu au Parti social-démocrate (SDP) au pouvoir en portant à la présidence, dimanche 11 janvier, la candidate du parti conservateur, Kolinda Grabar-Kitarovic. Cette dernière, candidate de l'Union démocratique croate (HDZ), a obtenu 50,4 % des suffrages à l'issue du second tour, contre 49,6 % au président sortant, Ivo Josipovic (SDP). Le rôle du président a été fortement limité depuis la réforme constitutionnelle de 2001, mais le scrutin présidentiel était vu comme un test avant les élections législatives prévues à la fin de l'année. Celles-ci s'annoncent désastreuses pour le SDP. Pour le parti au pouvoir, la claque est d'autant plus retentissante qu'elle n'était pas attendue : personnalité atypique, compositeur de musique classique, M. Josipovic est une personnalité populaire et appréciée des Croates. Jusqu'aux tous derniers jours précédant le scrutin, il apparaissait comme largement favori à sa réélection. »

membre croate de la Commission Trilatérale²⁹⁰ et que, début 2015, les Croates ont élu pour présidente un autre membre de cette commission²⁹¹, la candidate du parti de droite HDZ Kolinda Grabar-Kitarovic. Car aucun conflit interne serbo-croate²⁹² en soi, ou conflit d'ordre idéologique²⁹³, ne pouvait justifier le retour de la rhétorique antiserbe et anticommuniste des années 1990 dans la campagne présidentielle de 2015. Par ailleurs, la dernière réunion (fin octobre-début novembre 2014) de la Commission Trilatérale s'est déroulée à Belgrade²⁹⁴ ; y ont coopéré pacifiquement ses membres serbes et croates (Grabar-Kitarovic, Hanzekovic). Rien ne pouvait justifier non plus le mouvement protestataire de la faction de vétérans de la guerre de Croatie qui exigeait, dès le début de la campagne présidentielle (novembre 2014), l'extension de leurs droits (alors que leurs avantages par rapport au restant de la population étaient déjà conséquents), ainsi que la démission du ministre des Anciens combattants qui n'y était pas favorable²⁹⁵. Nous en concluons que la reconfiguration du système de régulation

²⁹⁰ « The Trilateral Commission. Membership, European Group » : Marijan Hanžeković, Lawyer, Law Firm Hanžeković & Partners, Zagreb. Disponible sur : http://trilateral.org/download/file/TC_list_2-15.pdf, consulté le 23 mars 2015.

²⁹¹ « The Trilateral Commission. Membership, European Group », p. 4 : Kolinda Grabar Kitarović, Assistant Secretary General of the North Atlantic Treaty Organization (NATO) for Public Diplomacy, Brussels ; former Ambassador of the Republic of Croatia to the United States ; former Minister of Foreign Affairs and European Integration of the Republic of Croatia. Disponible sur : http://trilateral.org/download/file/TC_list_2-15.pdf, consulté le 23 mars 2015.

²⁹² Depuis 2004, la coopération pacifique serbo-croate supprime avec succès les hostilités anciennes.

²⁹³ Les deux partis politiques majeurs, SDP et HDZ, sont d'obédience libérale.

²⁹⁴ Les dirigeants de certaines ONG serbes sont aussi membres des organisations de la société civile internationale, comme la Commission Trilatérale (The Trilateral Commission. Membership, European Group ; JELOVAC, Bojana, « Svetska vlada u senci : Osam Srba u Trilateralali », *Politika*, Beograd, 1/11/2014). La présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française et ancienne ministre, Mme Élisabeth Guigou, a assisté à Belgrade, les 31 octobre et 1^{er} novembre 2014, à la réunion de la Commission Trilatérale dont elle est membre. Elle a rappelé « le ferme soutien des parlementaires français à la démarche d'adhésion de la Serbie à l'UE ainsi qu'aux efforts visant au développement des relations de bon voisinage et de la coopération régionale » (Ambassade de France à Belgrade, « Visite de Mme Élisabeth Guigou, présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale »).

Disponible sur : <http://www.ambafrance-srb.org/Visite-de-Mme-Elisabeth-Guigou>

²⁹⁵ *Le Courrier des Balkans* rapporte à ce sujet le 22 février 2015 : « Plusieurs centaines de manifestants ont défilé samedi après-midi derrière une bannière "Stop à la terreur des Satorasi". Les Satorasi, ce sont les invalides et vétérans de la "guerre patriotique", proches du HDZ et de l'extrême droite, qui occupent depuis quatre mois un chapiteau, *sator* en serbo-croate, dans le centre de Zagreb et réclament la démission du ministre des Anciens combattants, Predrag Matić, ainsi qu'une extension des droits dont ils bénéficient. La police antiémeute a formé un cordon entre les manifestants et les quelque 700 vétérans en uniforme. Plus tôt, le mouvement *Occupy Croatia* avait lancé *via* Facebook un appel à manifester contre l'extrême droite, à savoir une petite fraction de vétérans qui tient par la peur les politiques et les institutions. "Pourquoi n'écoutez-vous pas Gotovina [ex-général acquitté en 2012 par le TPIY] quand il vous dit que la guerre est finie et qu'il faut se tourner vers l'avenir ?", ont lancé des manifestants aux vétérans. "Leur but est le retour du nationalisme et des années 1990. Je suis ici pour dire qu'il s'agit d'une manipulation", a déclaré à leur propos un ancien combattant parmi les manifestants, cité par H-Alter (portail d'information croate). D'après *Index* (un autre portail d'information croate), des provocations et des incidents ont eu lieu de part et d'autre. Des vétérans ont insulté les manifestants de

croate pour la période à venir 2015-2019 pourrait correspondre davantage aux besoins de l'OTAN et de l'UE en dispositifs anti-russes qu'à la nécessité de ce système de régulation croate de se protéger contre une quelconque agression serbe.

II – La tension relationnelle serbo-croate

Depuis le début de la Postmoderne II (le traité de Versailles et la création de la première Yougoslavie), toutes les reconfigurations de l'espace-temps croate résultent des interactions sur « la ligne de démarcation Zagreb-Belgrade ». Elles sont donc en position de dépendance vis-à-vis des conflits externes qui opposent l'Occident à la Région intermédiaire et vice versa. Les conflits externes se transformant en conflits internes serbo-croates, ces derniers peuvent prendre la forme de conflits d'apparence religieuse ou idéologique, comme le dernier conflit serbo-croate.

II.1 – La guerre de Yougoslavie et le paradigme du « choc des civilisations »

Après la parution de l'ouvrage *The Clash of Civilizations ?* de Samuel Huntington²⁹⁶ en 1993, dans le cadre du projet « Le circuit historique et l'effondrement historique du communisme – le problème d'héritage et de l'établissement de la société démocratique » du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche croate, les chercheurs croates, sous la direction de Mislav Kukoc²⁹⁷, publient en 1995 les résultats de leur étude du problème que présenterait le « choc des civilisations » dans l'Espace ex-yougoslave.

Il faut savoir que l'année 1995 est très importante pour l'issue de la guerre en ex-Yougoslavie. Les Croates se préparent à libérer leurs territoires, occupés depuis le début de la guerre par les Croates d'origine serbe insurgés. Situation inédite car, depuis que l'indépendance croate est proclamée et approuvée par la communauté internationale, ces insurgés d'origine serbe sont donc bien des citoyens croates²⁹⁸, mais ils refusent de se plier à

"Tchetniks", de "bétail yougoslave" ou de "satanistes". Quatre personnes ont été arrêtées. La manifestation a pris fin peu après 16 heures. » Disponible sur : <http://balkans.courriers.info/article26665.html>

²⁹⁶ HUNTINGTON, Samuel P., *The Clash of Civilizations ?*, New York, Foreign Affairs, 1993.

²⁹⁷ KUKOC, Mislav, « Konfesije i postkomunisticki sukob civilizacija » [Les confessions et le choc des civilisations postcommunistes], *Istitut za drustvena istrazivanja*, Zagreb, vol. 4, n° 6, 1995, p. 937-949.

²⁹⁸ Comme la Croatie n'est plus membre de la Fédération yougoslave, la citoyenneté yougoslave n'existe plus. La Constitution de l'État indépendant croate du 22 décembre 1990, appelée aussi « Constitution de Noël », selon les déclarations de ses créateurs, a été calquée sur la Constitution du 5 octobre 1958, le texte fondateur de la V^e République française (PADJEN, Ivan, « Uredbe iz nuzde hrvatskog predsjednika : mjerodavnost francuskog javnog prava », *Politicka misao*, vol. 33, n° 1, 1966, p. 149-165, ici p. 149). Par conséquent, à l'instar de la Constitution française, « la première Constitution croate adoptée au lendemain des premières élections libres,

la volonté de la majorité des Croates. Sous l'influence de la théorie du « choc des civilisations », dans le camp occidental, la guerre de Croatie est souvent considérée comme une guerre civile et religieuse²⁹⁹. C'est dans cette optique que les forces internationales se sont déployées sur tout le territoire croate comme une force d'interposition entre les Serbes de Croatie insurgés et l'Armée croate. Mais elles sont passives et ne montrent pas la volonté de partir, tandis que les Serbes insurgés ne montrent pas la volonté de fléchir. Du point de vue croate, l'état de guerre perdure inutilement, et les citoyens ont la ferme intention de tourner cette page définitivement. Ainsi, certains experts en sciences humaines croates, notamment historiens, se mobilisent pour dénoncer « la tendance de certains analystes occidentaux de qualifier les conflits de guerre dans l'Espace ex-yougoslave de "guerres civiles et religieuses" en fonction des besoins de justification de leur paradigme (le "choc des civilisations"), plutôt

promulguée le 22 décembre 1990, ne prévoyait aucune disposition spéciale ni discrimination positive à l'égard des minorités, et notamment de la minorité serbe (12 % de la population), se cantonnant à garantir l'égalité de tous les citoyens croates, sans aucune discrimination. [...] Afin d'obtenir la reconnaissance internationale de son indépendance, et compte tenu de la pression internationale, principalement européenne et notamment celle de la France qui s'est montrée très active et très déterminée sur cette question, la Croatie fut amenée à adopter le 4 décembre 1991 une Loi constitutionnelle qui précise les principes énoncés par la Charte. En vertu de ce texte, il était reconnu aux minorités de Croatie notamment le droit : d'utiliser leur langue et leur alphabet comme langue officielle aux côtés du croate dans les municipalités où ils constituent la majorité de la population ; d'arborer leurs symboles nationaux aux côtés des symboles nationaux croates dans les municipalités où ils constituent la majorité de la population ; à l'enseignement maternel, primaire, secondaire et supérieur dans leur langue maternelle ; à une représentation proportionnelle au Sabor (Parlement), au Gouvernement et au sein des plus hautes instances judiciaires pour les minorités représentant plus de 8 % de la population (en l'occurrence la minorité serbe) ; à 5 députés pour l'ensemble des minorités ne dépassant pas, séparément, ce seuil (Italiens, Hongrois, Tchèques, Slovaques, Ukrainiens, Allemands, Autrichiens, toute l'ancienne mosaïque ethnique héritée de l'Empire austro-hongrois) ; à un statut d'autonomie particulier accordé aux onze municipalités (*općine*) où les minorités – la minorité serbe en l'occurrence – représentent plus de la moitié de la population. Ce statut prévoit notamment la représentation proportionnelle des minorités au sein des conseils municipaux, des fonctionnaires territoriaux, des instances judiciaires autonomes, des commissariats de police municipaux, des établissements scolaires. » (SÉNAT, « IV. L'intégration euro-atlantique », dans *La Croatie : un redressement encourageant après la guerre*, compte-rendu de la mission en Croatie d'une délégation du groupe interparlementaire France-Croatie, 18-22 septembre 2002. Disponible sur : <http://www.senat.fr/ga/ga49/ga495.html>). Mais, jusqu'en 1995, ces garanties n'étaient pas jugées suffisantes par les insurgés serbes.

²⁹⁹ « Analyse théorique et comparative de la thèse de Samuel Huntington : "Le choc des civilisations" », *Fiche technique Irénées*, Paris, 2006. « La résurgence religieuse est probablement une réaction à la laïcisation occidentale. Le projet d'éducation des peuples inférieurs est l'élément central de la période des Lumières, où la prétention à l'universalisme occidental se révèle comme un danger pour le reste du monde (ayant pour corollaire le déni de l'autre différencié). Une telle violence serait à l'origine d'une guerre interétatique entre dominants qui luttent pour le leadership civilisateur. Aussi, une politique globale ne peut être que multicivilisationnelle. La raison du "clash" pour Huntington est la suivante : le reste du monde aura emprunté à l'Occident son système sans en partager les valeurs. Ses arguments recourent l'idée que l'ouverture des frontières accélérée en période manifeste de mondialisation n'est pas synonyme d'universalisation culturelle. On retrouve le paradoxe classique entre la globalisation des échanges et la relocalisation des identités. Le fondamentalisme religieux sert ici d'illustration à cette antinomie, considérant la langue et la religion comme des éléments centraux d'une civilisation. Il incite l'Occident à ressouder sa civilisation qu'il voit menacée par une alliance du monde musulman. » Disponible sur : http://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-643_fr.html

qu'en fonction de la réalité du terrain³⁰⁰ ».

Ils réfutent donc la thèse selon laquelle la guerre en Yougoslavie peut être considérée comme une guerre civile et religieuse. Ils considèrent que cette thèse cache la vraie raison et les objectifs de la guerre menée par la République ex-yougoslave de Serbie. Selon ces auteurs, la véritable cause de la guerre en Yougoslavie est contenue dans la volonté d'expansion territoriale de la Serbie sur les territoires de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Ils rappellent que la thèse d'une guerre civile et religieuse en Yougoslavie a été propagée par les Serbes eux-mêmes. Ceci alors qu'il s'agissait d'une agression de nations et d'États (la Slovénie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine) par une autre nation et État (la Serbie) qui, jouissant de sa position centrale, a réussi à mettre à sa disposition toute la force militaire fédérative, puis a entrepris de la diriger contre d'autres nations et États de la Fédération³⁰¹ yougoslave, devenus de ce fait militairement inférieurs.

Les chercheurs croates rappellent aussi que le fait de dire qu'il ne faut pas chercher la cause principale de la guerre dans ce qui oppose différentes religions de différentes nations ne doit pas être confondu avec la volonté de négliger le rôle de la religion, mais doit être pris comme la volonté de lui donner sa juste place. Cette place est celle d'un élément fondamental de l'identité nationale et des spécificités culturelles et civilisationnelles. Ces dernières ont finalement fait que la désintégration de la Yougoslavie, en tant que communauté multinationale et multiconfessionnelle, est devenue inévitable³⁰². En revanche, la Constitution ex-yougoslave ayant prévu la possibilité de sortie pacifique d'une des composantes de la Fédération si telle est sa volonté exprimée lors d'un référendum national, il en ressort qu'en l'absence d'agression serbe, la guerre aurait pu être évitée. Au final, les chercheurs croates déclarent que toutes leurs analyses³⁰³ mènent à la conclusion que le conflit yougoslave n'a pas

³⁰⁰ KUKOC, Mislav, « Les confessions et le choc des civilisations post-communistes », p. 937.

³⁰¹ « Une fédération est une forme d'organisation politique dans laquelle un super-État (l'État fédéral) exerce certaines compétences concernant l'ensemble du pays (en principe la diplomatie, la monnaie, la police et la justice à son niveau le plus élevé...) tandis que les États fédérés exercent des compétences complémentaires sur leur propre territoire (formation, développement économique et social, justice et police locale...). Une fédération peut se créer soit par agrégation (des pays distincts décident de s'associer : exemple des États-Unis d'Amérique ou de la Suisse), soit par désagrégation (un pays autrefois unitaire décide de donner une très forte autonomie à ses régions à l'image de la Belgique en 1988) » (RENOUARD, Gilles (dir.), DEPÉTRIS, Frédéric, *Sciences économiques et sociales*, « Fiche 7 », Paris, Éditions Bréal, 2005). La spécificité de la Fédération yougoslave de l'après-seconde guerre mondiale est née de ces deux processus, de la désagrégation de l'ancienne Yougoslavie, puis de l'association des républiques nationales issues de cette désagrégation.

³⁰² KUKOC, Mislav, « Les confessions et le choc des civilisations postcommunistes », p. 937.

³⁰³ Les analyses des chercheurs croates incluent les travaux de recherche des analystes serbes et bosniaques suivants : BLAGOJEVIC, Mirko, « Vežanost ljudi za religiju i crkvu na pravoslavno homogenim prostorima », dans DJUROVIC, Bogdan, *Religija-rat-mir*, Nis, JUNIR, 1994 ; CIMIC, Esad, « Bosanska

les caractéristiques d'une guerre de religions par le simple fait que la guerre n'a pas été menée à cause de la haine, de l'intolérance religieuse ou pour n'importe quelle autre raison religieuse qui serait, par exemple, l'expression de la nécessité de l'expansion de l'orthodoxie, de l'islam ou du catholicisme. En revanche, quand l'Église orthodoxe justifie la guerre que mènent les Serbes, c'est plutôt au service du projet laïc d'expansion de l'État serbe qu'au service d'un quelconque objectif religieux ou théologique. Ainsi, les chercheurs croates réfutent aussi la thèse de Huntington selon laquelle « la résurgence religieuse est probablement une réaction à la laïcisation occidentale³⁰⁴ ». Il est vrai que la laïcisation communiste a été bien plus brutale que la laïcisation dans les pays occidentaux, et que le retour vers la religion dans les pays postcommunistes en est le résultat. Mais il est vrai aussi que la laïcisation communiste a été plus efficace. De ce fait, le bas niveau de la culture théologique islamique des oulémas bosniaques, leur faible influence sur les croyants qui va de pair avec le niveau avancé du processus de sécularisation, ainsi que l'orientation pro-occidentale de la population urbaine musulmane contredisent toutes les thèses selon lesquelles la guerre en Bosnie-Herzégovine serait une guerre entre des religions, ou selon lesquelles elle serait le fruit du fondamentalisme et du fanatisme musulman. Par ailleurs, les musulmans bosniaques, en raison de leur affiliation à l'islam sunnite, n'adhèrent pas à l'idéologie chiite de la guerre sainte, le djihad³⁰⁵.

raskrizja », *Drustvena istrazivanja*, vol. 14, n° 6, 1994, p. 611-628 ; DJORDJEVIC, Dragoljub B., MILOSEVIC, Zoran, « Pravoslavlje, rat i stradanje », dans DJUROVIC, Bogdan, *Religija-rat-mir*, Nis, JUNIR, 1994 ; JEVTIC, Miroljub, « Konfesionalni elemenat medjuetnickih sukoba u Jugoslaviji », dans DJUROVIC, Bogdan, *Religija-rat-mir*, Nis, JUNIR, 1994 ; MILOSEVIC, Zoran, *Politika i teologija*, Nis, Gradina-JUNIR, 1994.

³⁰⁴ Voir note de bas de page 299.

³⁰⁵ Voir la double analyse de l'identité nationale des Bosniaques : GLAMOTCHAK, Marina, « À la recherche de l'identité bosniaque : entre religion, nation et État », *Cités*, vol. 4, n° 32, 2007, p. 37-50. D'après Glamotchak, vis-à-vis de la communauté internationale, la Bosnie-Herzégovine contemporaine est confrontée à un double processus de nature ago-antagoniste : la transition démocratique et la construction étatique. Or, les Croates (au niveau de la Fédération croato-bosniaque et cantonal) et les Serbes (au niveau de la *Republika srpska* – l'entité serbe au sein de la Fédération de la Bosnie-Herzégovine) freinent l'évolution vers des institutions supranationales. *A contrario*, les Bosniaques musulmans, majoritaires en nombre, stimulent cette évolution. Ainsi, c'est l'organisation sociale et politique en communautés traditionnelles, et l'identité nationale des Bosniaques qui en découle, qui empêchent l'émergence de la démocratie dans la Bosnie-Herzégovine d'aujourd'hui affrontant deux défis. Le premier défi consiste à devoir placer la religion au centre de l'identité collective parmi une population laïcisée pendant l'époque titiste. Le deuxième défi émerge du premier et consiste à devoir faire coïncider projet national et politique avec la constitution de l'État fédéral de Bosnie-Herzégovine, qui est aussi l'État des Bosno-croates et des Bosno-serbes. Car, d'après la plupart des historiens croates du XIX^e siècle, à ce jour, l'ensemble de la population de Bosnie-Herzégovine serait d'origine croate ; d'après les historiens serbes, pratiquement tous les musulmans seraient des Serbes islamisés pendant la domination ottomane ; tandis que, selon les études et les manuels actuels en Bosnie-Herzégovine, il s'agirait d'une « tribu déjà développée au sens national » – donc d'une population bosniaque qui se serait installée en Bosnie au VII^e siècle. La complexité de cette situation s'exprime bien dans l'utilisation des termes « Bosno-croates » et « Bosno-serbes » pour distinguer les Croates et les Serbes de Bosnie de ceux de Croatie et de Serbie, tandis que les Musulmans de Bosnie revendiquent le qualificatif de *Bosnjak* (Bosniaque) pour se distinguer du qualificatif

Ce qui réfute la théorie de Huntington selon laquelle « l'Occident doit ressouder sa civilisation qu'il voit menacée par une alliance du monde musulman³⁰⁶ ». Cependant, préviennent les chercheurs croates en 1995, « déçu par la politique hypocrite occidentale vis-à-vis de la guerre en Bosnie, le gouvernement bosniaque accepte l'aide venant du monde islamique. Les volontaires venant de ce monde sont majoritairement les fondamentalistes fanatiques, et on peut prévoir que leur influence va continuer de croître³⁰⁷ ».

On peut conclure que la perception par la majeure partie des chercheurs croates du « choc des civilisations » est pragmatique. Elle replace la religion dans la mémoire du système de régulation de l'Espace croate du temps de la Postmoderne II. Donc, en tant qu'élément fondamental de l'identité nationale et des spécificités culturelles et civilisationnelles croates³⁰⁸, qui peut être exploité par le système de régulation croate dans la réalisation de ses projets (l'indépendance de l'État croate, son « retour dans la Région occidentale³⁰⁹ », etc.),

Bosanac (Bosnien) qui, lui, désigne tous les habitants de Bosnie sans distinction. Il faut souligner que la conquête ottomane a certainement été à l'origine d'une nouvelle dimension sociale des Slaves de Bosnie-Herzégovine. Elle les a divisés sur le critère d'une identité islamisée acquise, à savoir que la plupart des Slaves islamisés étaient des Bogomiles et autres hérétiques, une population aisée qui voulait profiter des avantages attachés au statut de musulman. Cette secte manichéenne et hérétique des Bogomiles a été fondée au X^e siècle par un prêtre bulgare du nom de Bogomil. Du fait qu'elle critiquait les églises et la féodalité, les adeptes de cette secte, étaient souvent expulsés par l'Église catholique ou soumis à une conversion religieuse forcée. Par conséquent, à l'arrivée des Turcs, un bon nombre de Bogomiles nobles est devenu volontairement musulman. Selon Glamotchak, la Bosnie était donc depuis toujours vouée à fonctionner sur un communautarisme respectueux. C'est la guerre de Bosnie-Herzégovine qui a détruit l'équilibre identitaire d'un espace bosniaque uni, que désormais se partagent aujourd'hui les élites politiques nationales. Il paraît illusoire de combattre la tendance vers une « ghettoïsation nationale », le nettoyage ethnique ayant promu la nation comme une garantie de la sécurité identitaire.

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ KUKOC, Mislav, « Les confessions et le choc des civilisations postcommunistes », p. 947.

³⁰⁸ Voir au sujet de l'influence qu'a exercée sur l'identité nationale croate l'Autriche-Hongrie : BARIC, Daniel, *Langue allemande, identité croate: Au fondement d'un particularisme culturel*, Paris, Armand Colin, 2013.

³⁰⁹ Le projet croate de « retour dans la Région occidentale » (où elle était avant le traité de Versailles), par l'intermédiaire des intégrations euro-atlantiques, avait été clairement défini en 2002 : SÉNAT, « IV. L'intégration euro-atlantique », dans *La Croatie : un redressement encourageant après la guerre*, compte-rendu de la mission en Croatie d'une délégation du groupe interparlementaire France-Croatie, 18-22 septembre 2002. Disponible sur : <http://www.senat.fr/ga/ga49/ga495.html>. « On entend dire parfois que les Croates veulent souligner qu'ils n'appartiennent pas aux Balkans, qu'ils souhaitent tourner le dos au Sud et ne regarder plus que vers l'Atlantique Nord et l'Union européenne. Ces affirmations sont sans doute exagérées, mais elles traduisent assez bien le sentiment de l'opinion croate qui aspire à rejoindre l'Europe dont la Croatie n'aurait jamais dû être détachée. Le pays se définit d'ailleurs, non sans pertinence, comme la "façade méditerranéenne de l'Europe centrale". Tous les interlocuteurs avec lesquels votre délégation s'est entretenue ont manifesté le regret qu'ils éprouvaient de ne plus faire partie du premier groupe des candidats à l'instar de la Slovénie voisine, tout en attribuant cette différence de traitement aux conséquences néfastes de la guerre d'indépendance, évaluées à 37 milliards de dollars. La Croatie figurait en effet à la veille de la guerre en 1990 parmi les pays qui avait les meilleures chances de rejoindre l'Europe communautaire. Aujourd'hui encore, un fossé la sépare de ses voisins méridionaux parfois regroupés sous le vocable "Balkans occidentaux" (Bosnie-Herzégovine, Serbie-Monténégro,

ainsi que par les systèmes de régulation du niveau supérieur. La théorie de la Région intermédiaire et de la ligne Zagreb-Belgrade comme frontière occidentale explique d'une part la ferme volonté de Zagreb de réintégrer l'Occident pour abandonner la régulation des conflits interrégionaux aux systèmes de régulation du niveau supérieur, et d'autre part les hésitations de Belgrade à intégrer l'Occident non seulement en abandonnant son projet d'expansion, mais aussi en acceptant la réduction de son territoire national (Kosovo).

Pour réaliser son projet d'indépendance puis d'intégration euro-atlantique, le système de régulation croate a exploité sa mémoire historique³¹⁰, la partie qui concerne ses liens avec le catholicisme romain et qui serait à l'origine des spécificités culturelles et civilisationnelles croates³¹¹.

II.2 – L'héritage latin des Croates

C'est l'historien français Fernand Braudel qui, en 1966, attire l'attention sur l'héritage latin des Croates qui les sépare des Serbes :

« La cicatrice la plus étonnante des pays méditerranéens, c'est, entre Orient et Occident, [...] cette immuable barrière qui se glisse entre Zagreb et Belgrade [...]. Tout le bloc dinarique a été latinisé [...]. En Croatie aujourd'hui encore, mêlé à beaucoup d'autres héritages, se perpétue un art de vivre qui reste à la mode de l'Italie. D'une très ancienne Italie, sans doute³¹². »

Mais s'agit-il vraiment d'une « barrière immuable », ou plutôt d'un dispositif d'auto-défense, élément de la grande variété du système de régulation de l'Espace croate, qui a permis la survie de ce peuple sur la ligne de démarcation entre Occident et Orient ? Sinon,

Macédoine, Albanie). Le PIB de la Croatie équivaut à lui tout seul aux PIB de ces quatre pays qui comptent pourtant ensemble 22 millions d'habitants. Avec un PIB/hab. de 5 140 euros (2001), contre un PIB/hab. moyen de 1 350 euros pour ces quatre pays, la Croatie est aujourd'hui bien plus proche des autres pays candidats, et en dépasse même quelques-uns. Aussi, les répercussions de la guerre ne suffisent-elles pas à expliquer la décision de Bruxelles, qui a reporté à plus tard l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne. Les autorités européennes ont mis en avant deux autres obstacles à l'adhésion immédiate de la Croatie à l'Union, à savoir le problème des minorités et celui du Tribunal international de La Haye. »

³¹⁰ Voir à ce sujet : RAPACKA, Joanna, « L'arrière-plan culturel et historique du conflit serbo-croate », *Le Débat*, vol. 4, n° 76, 1993, p. 54-66.

³¹¹ Voir au sujet des spécificités culturelles et civilisationnelles croates s'exprimant dans la langue croate : MACDONALD, David Bruce, « La Croatie : un exemple d'"épuration langagière" ? », *Raisons politiques*, vol. 2, n° 2, 2001, p. 127-148 ; puis au sujet de toutes les langues parlées dans l'Espace ex-yougoslave : THOMAS, Paul-Louis, « Serbo-croate, serbe, croate..., bosniaque, monténégrin : une, deux..., trois, quatre langues ? », *Revue des études slaves*, vol. 66, n° 1, 1994, p. 237-259.

³¹² BRAUDEL, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 1966, vol. 2, p. 107-108.

comment expliquer autrement la préservation de l'identité nationale croate, basée tout d'abord sur la préservation de la langue croate ? Il en va de même pour la préservation de la langue serbe³¹³.

II.2.1 – L'aspect linguistique de l'identité croate

Dans son ouvrage *Grammaire croate*³¹⁴, Eugenija Baric retrace l'histoire de la langue croate et de sa standardisation. Elle indique que les premiers textes rédigés par des Croates ont été écrits au IX^e siècle en vieux slave, avec l'alphabet glagolitique (le plus ancien alphabet slave) mais ils ne se sont pas conservés. Les textes les plus anciens glagolitiques croates conservés datent du XI^e siècle, la plupart gravés dans la pierre, comme la stèle de Baska (île de Krk). C'est le premier texte en vieux slave avec des éléments de la langue vernaculaire (donc la langue locale, communément parlée au sein de la communauté croate). Il frappe par ses dimensions et par son importance, mentionnant pour la première fois le peuple croate.

En Croatie du XII^e siècle, l'alphabet cyrillique est également utilisé³¹⁵. L'alphabet latin n'est employé qu'à partir du XIV^e siècle et coexiste pendant quelque temps avec les deux premiers. L'utilisation du glagolitique dure jusqu'à la fin du XV^e siècle, pour certaines régions côtières croates jusqu'au début du XIX^e siècle.

Jusqu'à la seconde moitié du XV^e siècle, la littérature est écrite en slavon d'église croate. Sa période de gloire se situe aux XIV^e et XV^e siècles. Elle est illustrée par des œuvres telles que le *Missel du duc Novak* (1368, région de Lika, au Nord-Ouest de la Croatie), l'*Évangélaire de Reims* (1395), rédigé en partie en glagolitique, le *Missel du duc Hrvoje* (1404, de Split, en Dalmatie) et le premier missel imprimé (1483). Se référant à cette époque, certains historiens comme Jacques Le Goff posent la question de la position spécifique de l'Église croate au sein de l'Église romaine : « Les Croates étaient-ils les seuls catholiques d'Europe qui avaient l'autorisation de Rome de ne pas se servir du latin dans la liturgie ni de

³¹³ Il s'agit de l'alphabet utilisé aussi par les Serbes. En présentant la géopolitique de la Serbie, Alexis Troude souligne l'importance de l'aspect linguistique dans l'identité nationale serbe, dans TROUDE, Alexis, *Géopolitique de la Serbie*, Paris, Ellipses, 2006, p. 161 : « Les Russes et les Serbes sont deux peuples slaves, parlant deux langues issues du même idiome, le slave commun, chaque langue ayant cependant ses propres variations. De plus, les deux nations pratiquent le christianisme orthodoxe et utilisent la même langue religieuse, le slavon d'Église. »

³¹⁴ BARIC, Eugenija, *et al.*, *Hrvatska gramatika*, Zagreb, Skolska knjiga, 1997, p. 10-37.

³¹⁵ Les Serbes utilisent aujourd'hui encore l'alphabet cyrillique, qui a été créé à partir du grec dans sa graphie onciale et de l'alphabet glagolitique, au IX^e siècle.

l’alphabet latin³¹⁶ ? »

Du XII^e au XV^e siècle, la langue slave du sud parlée sur le territoire de l’ancienne Yougoslavie se morcelle en de nombreux parlers, regroupés dans des dialectes qui existent encore aujourd’hui: le tchakavien, le chtokavien, le kaïkavien. Le croate moderne, peu différent de celui de nos jours, commence à s’imposer aux XIV^e-XV^e siècles. Sa première réalisation importante est le *Missel croate du Vatican*. Les premiers éléments de standardisation datent du XVII^e siècle (époque du slavisme baroque), la standardisation étant reflétée par la littérature de cette époque.

Ce qui contribue essentiellement à la formation du croate moderne, c’est tout d’abord l’activité linguiste du jésuite Bartol Kasic qui rédige la première grammaire du croate, fondée principalement sur le dialecte chtokavien, mais avec de nombreux éléments tchakaviens, ainsi que sa traduction de la Bible dans la variante (i)jékavienne du dialecte chtokavien. La poésie raffinée de Ivan Gundulic, ainsi que les écrits polémiques dans l’esprit de la Contre-Réforme du franciscain Matija Divkovic, de Bosnie, apportent leur contribution à la formation du croate moderne³¹⁷.

Mais la standardisation du croate est principalement liée à l’éveil de la conscience nationale des Croates, qui s’inscrit dans la tendance générale de l’Europe de la première moitié du XIX^e siècle, ceci autour du mouvement illyrien auquel participait surtout la jeunesse intellectuelle croate d’origine bourgeoise. Son leader était Ljudevit Gaj, linguiste, homme politique, journaliste et écrivain, auteur de l’alphabet utilisé par le Croate encore de nos jours, basé sur l’alphabet latin, avec des diacritiques empruntés aux alphabets tchèque et polonais et une orthographe phonémique. Cette graphie va se généraliser par la suite sur tout le territoire habité par des Croates, à la place des graphies italienne, allemande et hongroise utilisées dans ces régions. C’est donc à cette époque que va s’imposer le standard unitaire du croate fondé sur le dialecte chtokavien à prononciation (i)jékavienne, la littérature dans les autres dialectes tombant en désuétude³¹⁸.

Ainsi, Ljudevit Gaj est le principal instigateur du renouveau national croate au travers du mouvement illyrien dont l’idéal était l’union de tous les Slaves du Sud, des Slovènes et jusqu’aux Bulgares, qui vivaient tous sous domination étrangère, en une utopique « nation

³¹⁶ LE GOFF, Jacques, « Préface », dans SUPICIC, Ivan (dir.), *Croatie. Vol. 1 : Trésors de la Croatie ancienne des origines à la fin du XII^e siècle*, Paris, Académie croate des Sciences et des Arts, Somogy Éditions d’Art, Zagreb, Éditions Antun Gustav Matos, 1999.

³¹⁷ BARIC, Eugenija, *et al.*, *Hrvatska gramatika*.

³¹⁸ *Ibid.*

illyrienne³¹⁹ ». Ses aspirations concordaient avec celles de certains érudits serbes, ce qui va mener sur le plan linguistique à l'idée de langue serbo-croate. Il y avait en effet une convergence entre la réforme du croate de Ljudevit Gaj et la réforme du serbe de Vuk Stefanovic Karadjic, car ils avaient fondé tous deux leurs standards sur le même dialecte chtokavien. Cette convergence, entre autres, va se manifester dans l'Accord de Vienne signé en 1850 par sept savants croates et serbes (dont Vuk Karadjic), à l'initiative du linguiste slovène Franc Miklosic. Cet accord établit certaines normes communes pour les langues croate et serbe³²⁰.

À partir de cette époque, le domaine linguistique interfère avec le domaine politique, et ce jusqu'à nos jours³²¹. La relation entre le croate et le serbe oscille d'une époque à l'autre entre l'idée d'une langue unique et celle de deux langues à part, en fonction des projets d'union ou de désunion entre Serbes et Croates. Au même titre que l'aspect socioreligieux, l'aspect linguistique des identités croate et serbe est ancré dans la mémoire des systèmes de régulation des relations interétatiques serbe et croate. La tension relationnelle serbo-croate appréhende les projets d'union et d'indépendance serbes et croates (sous certains aspects concordants, sous d'autres divergents, donc ago-antagonistes). Ces projets prennent forme en exploitant la mémoire du système. Selon les périodes, ils sont plus ou moins en position de dépendance par rapport aux projets (géopolitiques et géoéconomiques) des systèmes du niveau supérieur (régionaux et internationaux). Par exemple, à partir des années 1990, le projet néolibéral du niveau de régulation national de l'Espace croate consiste à choisir, parmi les réponses possibles aux aléas, celles qui mettront le système de régulation croate dans un état acceptable par rapport aux objectifs définis dans ce projet néolibéral, qui eux peuvent varier entre la stabilité exclusive et la stabilité en premier lieu, mais accompagnée d'un objectif principal, comme l'expansion régionale et mondiale du système néolibéral anglo-américain par l'intégration de la Croatie dans les structures euro-atlantiques. Quand la variété des réponses

³¹⁹ L'Illyrie est une région historique des côtes de la rive orientale de l'Adriatique, correspondant à peu près à l'ouest de la Croatie, de la Slovénie, de la Bosnie-Herzégovine, du Monténégro, de l'Albanie et du Kosovo actuels. La grande difficulté pour la connaissance de l'histoire des Illyriens réside dans l'absence de texte écrit dans la langue illyrienne. Toutes les sources sont issues de la littérature gréco-romaine. Ceci permet des constructions utopiques comme « nation illyrienne » ou « Provinces illyriennes ». D'après BRUN, Jean-François, « L'échec des colonies militaires françaises (1809-1813) », *Revue historique des armées*, n° 248, 2007, p. 42-59, les Provinces illyriennes étaient composées des territoires occupés entre 1805 et 1806, puis annexés par le Premier Empire français en 1809, regroupant des zones aujourd'hui autrichiennes, croates, italiennes et slovènes, qui seront reconquises par l'Empire d'Autriche en 1813.

³²⁰ BARIC, Eugenija, *et al.*, *Hrvatska gramatika*.

³²¹ GRBESIC, Grgo, « Od ilirskoga pokreta i jugoslavenske ideje do neuralgicnih tocaka u hrvatsko-srpskim odnosima u 20. Stoljecu », *Diacovensia*, vol. 21, n° 1, 2013, p. 85-107.

d'un système de régulation du niveau national est très faible, comme celle du système de régulation hybride titiste l'était en 1989 suite à son homogénéisation brusque³²², pratiquement tous ses états finissent par être tolérés (deviennent acceptables), même l'état de guerre, à partir du moment où il assure la réalisation de l'objectif principal du projet (par exemple, l'objectif principal de la transition yougoslave, à savoir le maintien au pouvoir de la *nomenklatura* communiste croate par la préservation de sa position privilégiée dans la privatisation des biens sociaux croates, sous couvert du maintien de la stabilité à travers la lutte pour l'indépendance de la Croatie et son intégration dans les structures euro-atlantiques).

II.2.2 – L'aspect socioreligieux de l'identité croate

Dans le cadre de son projet d'indépendance, l'État croate avait cherché à renouer avec le Saint-Siège pour faire valoir l'aspect socioreligieux de son identité (l'héritage latin) et réintégrer l'Occident. Quatre accords³²³ ont été conclus entre la Croatie et le Vatican depuis l'indépendance du pays, reconnue par le Saint-Siège le 13 juin 1992. Les trois premiers, signés le 19 décembre 1996³²⁴, portent sur des questions juridiques, la collaboration dans le domaine de l'éducation et de la culture et l'assistance religieuse aux catholiques membres des forces armées et de la police. Le deuxième accord prévoit notamment l'introduction de l'enseignement religieux catholique, pris en charge par l'État, dans toutes les écoles publiques comme matière obligatoire, sauf exemption expressément demandée par les parents ou les élèves majeurs. Le quatrième accord, signé le 9 octobre 1998 dans le domaine économique, porte sur la restitution d'une partie du patrimoine de l'Église catholique confisqué par le régime communiste yougoslave, un système de compensation financière pour les biens non restituables et le financement par le gouvernement d'activités caritatives, éducatives et culturelles de l'Église.

Pour la première fois, en 2014, répondant à la question posée par un parlementaire croate, le gouvernement croate publie les chiffres officiels de la contribution globale des dix dernières années du budget de l'État à l'Église catholique et aux autres Églises. En ce qui concerne l'Église catholique, fin 2013, cette contribution s'élevait à 6 milliards de kunas, donc approximativement 600 millions de kunas par an (plus de 78 millions d'euros par

³²² Le système de régulation yougoslave titiste était le seul système de régulation hybride en Europe. Il combinait le socialisme et le libéralisme.

³²³ ZEC, Slavko, « Pravni temelji prisutnosti i djelovanja crkve u javnosti u Republici Hrvatskoj », *Rijecki teoloski casopis*, vol. 18, n° 2, 2010, p. 387-412.

³²⁴ Les textes intégraux de ces accords sont disponibles sur « Concordats et accords du Saint-Siège » : http://www.vatican.va/roman_curia/secretariat_state/index_concordati-accordi_fr.htm

an)³²⁵. Pour donner un ordre d'idée, durant cette même période, les aides sociales aux pauvres ne dépassaient pas 550 millions de kunas par an (moins de 73 millions d'euros par an). La publication de ces chiffres a suscité de vives polémiques autour du rôle des Églises dans un État croate qui a atteint ses objectifs (l'indépendance et l'intégration euro-atlantique), ainsi qu'autour du manque de transparence dans le financement des cultes en Croatie.

En ce qui concerne le financement, les experts en relations entre l'État et les représentants des Églises déclaraient que « le système de financement des communautés religieuses dans la République de Croatie, fondé sur des principes constitutionnels, règlements et accords internationaux, prévoit trois formes de base de financement : a) des recettes propres ; b) des donations, des bourses, des aumônes ; c) les fonds alloués par le budget de l'État ; et que les contributions provenant des deux premières formes sont les plus importantes³²⁶ ». Or, si les deux premières formes sont encore plus importantes que la première, c'est que l'Église catholique croate s'est enrichie de façon spectaculaire et a rejoint les élites croates, donc « 15-20% de la population, qui a connu l'enrichissement rapide durant et après la guerre de Croatie, tandis que le restant de la population est contraint soit de vivre modestement, soit n'arrive plus à satisfaire ses besoins élémentaires, suite à une redistribution de la richesse sociale extrêmement inégale pendant le processus de transition politique et de la privatisation, ayant conduit à la bipolarisation de la société croate³²⁷ ».

C'est dans cette ambiance que les experts en relations entre l'État croate et les Églises de la Faculté de droit de Split publient leur analyse comparative des modèles de financement possibles des activités des communautés religieuses, avec l'accent sur le modèle allemand dont la source de financement exclusive est des recettes propres (le modèle d'impôt ecclésiastique). Ils constatent que « le modèle de financement dépend d'un certain nombre de circonstances politiques, économiques et sociales, et que son choix doit être considéré dans le contexte de la situation dans laquelle se trouve un pays. Le choix du modèle d'impôt ecclésiastique avait été jugé comme non opportun par rapport à la situation socio-politique croate des années précédentes. Néanmoins, il faut s'attendre à la poursuite du développement du système de financement des communautés religieuses et à leur adaptation aux

³²⁵ PENIC, Goran, « Prvi put dostupni podaci o uplatama Od 2003. Godine Kaptol je od drzave dobio 6 milijardi kuna », *Jutarnji list*, Zagreb, 13/11/2014. Disponible sur : <http://www.jutarnji.hr/ekskluzivno--koliko-se-iz-proracuna-izdvaja-za-vjerske-zajednice--sest-milijardi-kuna-hrvatska-je-platila-kaptolu-u-10-godina-/1236185/>

³²⁶ MARASOVIC, Silvija, *et al.*, « Crkveni porez kao oblik financiranja djelatnosti vjerskih zajednica », *Zbornik radova Pravnog fakulteta u Splitu*, vol. 44, n° 3-4, 2007, p. 573-596 (ici p. 594).

³²⁷ MALENICA, Zoran, *Ogledi o hrvatskom društvu : Prilog sociologiji hrvatskog društva*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2007, p. 115-133.

circonstances en vigueur dans une société donnée³²⁸ ».

Comme le rapporte *La Croix*, confirmant ainsi l'étude sur le rôle de l'Église catholique lors de la création de l'État indépendant croate, du sociologue Zoran Malenica³²⁹, « dès 1990, l'Église catholique croate s'est engagée aux côtés du HDZ, la formation nationaliste créée en 1989 par l'ancien partisan communiste Franjo Tuđman. Ces liens étroits ont perduré tout au long des années 1990 et 2000, l'Église n'hésitant pas à intervenir sur la scène politique. En janvier 2010, le social-démocrate Ivo Josipovic, un agnostique déclaré, a remporté l'élection présidentielle en dépit du soutien apporté par l'Église à son adversaire Milan Bandic. Début janvier 2011, le cardinal Bozanic confirmait la prise de distance de l'Église avec le HDZ en publiant un décret ordonnant à tous les prêtres de Croatie "de ne pas utiliser les lieux de culte au profit des partis politiques". Professeur d'histoire à l'université de Zagreb, Tvrtko Jakovina explique : "Aujourd'hui, l'Église ne peut plus compter sur un HDZ passé dans l'opposition (trop de scandales, trop de corruption) qui a besoin de temps pour se réformer. Des activistes catholiques proches de la hiérarchie ont décidé de prendre l'initiative sur le thème de la défense des valeurs traditionnelles"³³⁰. »

Dans un premier temps, ce nouveau modèle d'activisme de l'Église catholique s'est manifesté dans une forme peu commode pour le gouvernement social-démocrate, engagé entre 2010 et 2013 dans la négociation de la dernière partie du programme d'adhésion de la Croatie à l'UE. En effet, les activistes catholiques avaient introduit dans leurs discours et leurs actions publiques l'euro-scepticisme. Ceci, comme le déclare Stjepan Bartulica, professeur de philosophie politique à l'Université catholique de Croatie et président du Centre pour le renouveau de la culture, parce que « l'adhésion à l'UE va accentuer la pression pour se conformer à des pratiques qui ne font pas partie de la tradition croate³³¹ ». Dans un deuxième temps, les activistes catholiques vont limiter leurs « initiatives citoyennes » aux actions traditionnelles conservatrices, à l'instar de la mobilisation contre « l'abus de pouvoir » et « l'idéologie aveugle » du gouvernement de centre gauche, accusé par exemple de vouloir imposer une « théorie du genre » (la loi permettant le mariage entre homosexuels) incompatible avec « la vision chrétienne de la personne humaine³³² ». Ce type

³²⁸ MARASOVIC, Silvija, *et al.*, « Crkveni porezi kao oblik financiranja djelatnosti vjerskih zajednica ».

³²⁹ MALENICA, Zoran, *Ogledi o hrvatskom društvu : Prilog sociologiji hrvatskog društva*, p. 201-202.

³³⁰ ALANÇON, François d', « L'Église catholique croate reprend l'initiative », *La Croix*, 1^{er}/07/2013.

Disponible sur : <http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/L-Eglise-catholique-croate-reprend-l-initiative-2013-07-01-980721>

³³¹ *Ibid.*

³³² *Ibid.*

d'interactions entre les activistes catholiques comme partie de la société civile et le gouvernement en place va se montrer positif pour le développement du dialogue démocratique.

Alors que la majorité (86,3 %) des 4,3³³³ millions de Croates s'est prononcée comme catholique (Figure 8) lors du recensement de 2011, le sociologue Ivan Markesic³³⁴ rappelle que les résultats de recherches de l'Institut Ivo Pilar montrent que seulement 15 à 20 % parmi eux pratiquent vraiment leur foi dans les institutions de l'Église catholique³³⁵.

Le vif débat autour des résultats du recensement de 2011 et de la question religieuse chez les Croates a attiré l'attention sur l'aspect socioreligieux de l'identité nationale croate. Il en ressort que beaucoup de Croates déclarent être catholiques surtout pour souligner leur appartenance à la tradition culturelle occidentale, cet héritage latin qui les différencie de tous les autres peuples ex-yougoslaves qui parlent le BCMS *Abstand*³³⁶ et véhiculent l'héritage orthodoxe et musulman. Par conséquent, le catholicisme croate représente, comme l'a constaté Fernand Braudel, « un art de vivre à la mode d'Italie³³⁷ » qu'ils gardent en mémoire.

³³³ Drzavni statisticki zavod [Institut national de la statistique], *Statisticka izvjesca*, n° 1469, 2012, p. 11.

³³⁴ Sociologue de la religion, dont les travaux de recherche « dédramatisent » en 2007 le rapport entre la gauche croate (SDP) et l'Église catholique en constatant que : « SDP a évolué d'un parti avec l'attitude totalement négative envers la religion vers un parti qui non seulement permet à ses membres d'être religieux et de l'afficher publiquement sans que ceci puisse nuire à leur engagement politique, mais il prend une position positive envers le rôle historique que l'Église catholique a tenu au sein du peuple croate. » (MARKESIC, Ivan, « Politicke stranke i religija : hrvatski slucaj », dans MILARDOVIC, Andjelko, LALIC, Drazen, MALENICA, Zoran, *Križa i transformacija politickih stranaka*, Zagreb, Centar za politoloska istrazivanja, 2007, p. 39-62).

³³⁵ Ces statistiques peuvent être comparées à celles recueillies par PELLETIER, Denis, « L'Europe des religions aujourd'hui », *Vingtième Siècle, revue d'histoire (Religions d'Europe)*, n° 66, avril-juin 2000, p. 5-12 (ici p. 6) : « En 1990, 67,9 % des Européens de l'Ouest affirmaient avoir reçu une éducation religieuse dans leur famille, mais 26,3 % seulement considéraient comme importante l'éducation religieuse de leurs enfants. Ces chiffres suffisent à mesurer l'étendue de la déprise religieuse qui a affecté l'Europe au cours des trente dernières années. Ce qui se joue en effet dans cette rupture entre les générations, c'est l'effacement d'une tradition, la disparition à terme d'un patrimoine religieux commun. »

³³⁶ Le serbo-croate, chtokavien ou BCMS (abréviation informelle de *bosniaque-croate-monténégrin-serbe*, sans ordre réellement défini entre les racines sémantiques), est une langue du groupe des langues slaves et plus particulièrement du sous-groupe des langues slaves méridionales, parlée principalement dans l'ancienne Yougoslavie. Depuis la fragmentation de l'ancienne Yougoslavie, le BCMS *Abstand* est officiellement désigné et régularisé sous la forme de quatre langues *Ausbau* (standard, en termes de sociolinguistique) : le serbe, le croate, le bosnien et le monténégrin, dont chacune est officielle dans les pays respectifs. De plus, le croate est officiel dans les localités de Serbie et du Monténégro habitées par des Croates, de même que le serbe dans les localités de Croatie habitées par les Serbes. Le croate et le serbe sont aussi les langues officielles en Bosnie et au Monténégro. Voir MAINYU, Eldon A., *Diasystème Slave du Centre-Sud*, Aud Publishing, 2011 ; THOMAS, Paul-Louis, OSIPOV, Vladimir, *Grammaire du BCMS*, Paris, Institut d'études slaves, 2012.

³³⁷ L'art de vivre à la mode de l'Italie correspond au mode de vie issu de la latinité, dans le sens où il était développé, comme le mode de vie romain, par les personnes aisées et éduquées qui parlaient plus au moins latin et étaient déjà insérées dans un mode de vie urbanisé, faisant ainsi partie d'une communauté de type romain ressentie comme stable et porteuse d'une longue postérité à l'intention de laquelle ils érigeaient des stèles. L'art

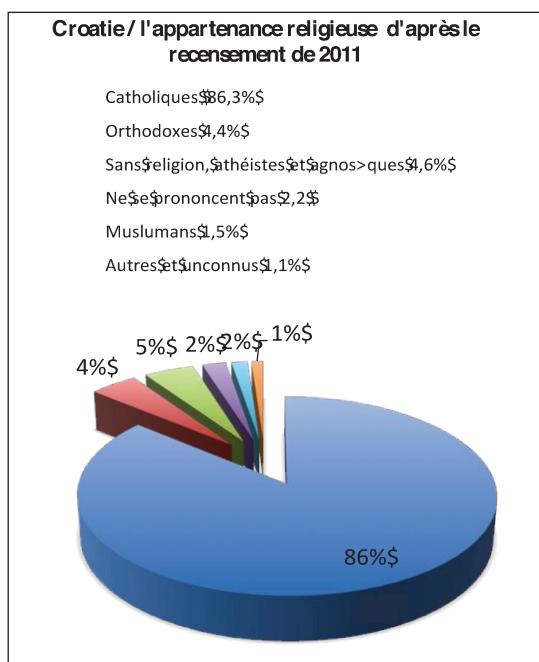


Figure 8. Croatie - L'appartenance religieuse d'après le recensement de 2011, statistiques. (Source : Drzavni statisticki zavod [Institut national de la statistique], *Statisticka izvjesca*, n° 1469, 2012, p. 14.)

II.3 – Comment faire cohabiter l'héritage latin avec l'héritage slave des Croates ?

En analysant la mémoire/l'histoire croate, nous constatons qu'il y a de fortes chances que, bientôt, la double nature de l'identité croate s'exprime. On peut s'attendre à ce que l'héritage slave des Croates fasse surface inopinément. Car, depuis le XVII^e siècle à nos jours, les lettrés croates cherchent à concilier l'héritage latin et l'héritage slave au sein de l'identité nationale croate. Ce travail de conciliation ressemble fort au « théandrismom » de Vladimir Soloviev qu'évoque Kitsikis³³⁸ dans son ouvrage *La montée du national-bolchevisme dans les Balkans*. En 1883, « Soloviev pensait que le christianisme pouvait donner la solution à la contradiction qui existait entre l'Orient (caractérisé par la recherche de l'absolu, la spiritualité, la tolérance et la liberté spirituelle, le bonheur atteint grâce à la stabilité, c'est-à-dire grâce à l'harmonie permanente) et l'Occident (caractérisé par le mouvement, la civilisation matérielle, l'intolérance spirituelle et la liberté matérielle, le progrès grâce à l'action). Ce dépassement dialectique de la contradiction, cette union de Dieu (Orient) avec l'Homme (Occident),

de vivre à la mode occidentale est issu de l'art de vivre à la mode de l'Italie et du mode de vie romain. Voir à ce sujet : HERMAN, Jozsef, *Du latin aux langues romanes II : Nouvelles études de linguistique historique*, Tübingen, Max Niemeyer, 2006, p. 13.

³³⁸ KITSIKIS, Dimitri, *La montée du national-bolchevisme dans les Balkans*, p. 47-48.

Soloviev l'appelle *théandristom*, mot qui signifie en grec "dieu-homme" et se trouve exprimé dans la personne du Christ. Le rêve de Soloviev était de voir la Russie réconcilier l'Occident et l'Orient³³⁹ ».

Avant Soloviev et le philosophe russe N. I. Danilevski³⁴⁰ (1822-1885), le panslavisme comme idée fédératrice valorisant l'identité commune que partageraient les différents peuples slaves a été défini par un idéologue croate Vinko Pribojević³⁴¹ au XVI^e siècle, repris par un missionnaire croate Juraj Križanić (1618-1683). D'après Alain Dawson, Krizanic « anticipe de plus d'un siècle le panslavisme linguistique³⁴² ». Après des études au séminaire de Zagreb, il part à Bologne, puis à Rome, pour se mettre au service du Pape et contribuer à l'union religieuse des Slaves du Sud et de l'Est. Cette idée est très en vogue à cette époque parmi les catholiques slaves du Sud (les Tchèques, les Slovaques, les Moraves, les Slovènes, les Croates) et passe par la construction d'une langue panslave nouvelle. Ainsi, Krizanic effectue un premier voyage en Russie dans le cadre d'une mission diplomatique papale, puis y retourne quelque temps plus tard comme propagateur des idées unionistes. La fonction du missionnaire catholique panslaviste, qu'il avait exercée auparavant, suscite non seulement la méfiance en Russie, mais ses opinions lui valent d'être relégué en Sibérie pendant quinze ans. Pendant ce séjour forcé, il écrit une série d'essais sur la vie religieuse et politique en Russie et ses relations avec les autres peuples slaves, connus aujourd'hui sous le titre de *Politika* [La Politique]³⁴³. Krizanic écrit dans une langue particulière, connue dans la littérature interlinguistique sous le nom de « Ruski jezik », qui apparaît comme un mélange d'éléments grammaticaux et lexicaux provenant de plusieurs langues slaves, transcrit en alphabet latin.

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ « Nikolai I. Danilevski valorisait l'identité commune que partageraient les différentes entités slaves : Russes, Polonais, Tchèques, Slovaques, Slovènes, Croates, Serbes, Monténégrins, Macédoniens, Bulgares, Biélorusses, Ukrainiens et autres Ruthènes. Il préconisait leur union politique sous l'égide de la Russie. Cette conception a servi de base idéologique à la formation de la Yougoslavie en 1918, aux interventions tsaristes dans les Balkans et a été utilisée par l'URSS avant et après la seconde guerre mondiale. On en retrouve certains aspects dans le soutien russe à la Serbie durant la crise yougoslave. » (CONESA, Pierre, « L'Asie », dans *La fabrication de l'ennemi ou Comment tuer avec sa conscience pour soi*, Paris, Robert Laffont, 2011.)

³⁴¹ L'ouvrage du dominicain Vinko PRIBOJEVIC, de l'île de Hvar, *De origine successibusque Slavorum* [À propos des origines et de la gloire des Slaves] présente les Illyriens et les Slaves comme ancêtres des Dalmates croates, en glorifiant les Slaves. Cet ouvrage, publié en 1595 (Venetia, Presso Aldo), a certainement joué un rôle important dans la naissance du mouvement illyrien et de l'idée panslaviste que va développer Krizanic par la suite. Disponible sur Yale University Library, « Slavic & East European Collections, Croatia : Themes, Authors, Books » : <http://www.library.yale.edu/slavic/croatia/history/history.html>

³⁴² DAWSON, Alain, « Le panslavisme linguistique », dans FOUGERON, Irina, FOUGERON, Gilles (eds.), *Études russes : mélanges offerts au professeur Louis Allain*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1996, p. 172.

³⁴³ *Ibid.* Le titre original de *Politika* est *Razgovori ob vladatelistvu*. La première édition date de 1859 ; nous nous référons ici à l'édition de 1965 établie sous la direction de M. N. Tikhomirov.

La structure grammaticale est basée sur le russe et le vieux slave, avec quelques influences croates³⁴⁴.

Le destin peu commun de Krizanic pousse Valérie Geronimi à écrire que « peu d'hommes furent plus incompris et controversés que le prêtre croate Juraj Krizanic³⁴⁵ ». C'est la conclusion qu'elle tire du fait que les ardentes convictions russophiles de Krizanic et son inébranlable foi catholique lui ont valu d'être exilé à Tobolsk en Sibérie, et de laisser une série d'œuvres éparpillées entre Rome et Moscou. Chercher à concilier ce double idéal de Krizanic paraissait pendant longtemps inconciliable. L'historiographie russe du XIX^e siècle classait la Croatie essentiellement à travers le prisme de deux mouvements opposés, slavophiles et occidentalistes. Ainsi, les uns voyaient en Krizanic l'apôtre de la slavité, les autres celui qui cherche à moderniser la Russie par l'instruction et les réformes (sa *Politika* est « un vaste programme de rénovation de la Russie »). Ainsi, quand P.A. Bezsonov découvre le manuscrit de la *Politique* (1870), il soutient que Krizanic s'était détaché du catholicisme et converti de fait à l'orthodoxie³⁴⁶. Trente années plus tard, S.A. Belorukov, en publiant de nombreux et précieux documents issus des archives romaines, zagreboises et russes³⁴⁷, met à la lumière les documents qui attestent la qualité jusque-là ignorée de Krizanic, celle du missionnaire. Dès lors, il sera considéré comme un propagateur de l'union avec Rome. Cependant, leurs critiques abandonnaient l'idée qu'il aurait trompé l'une ou l'autre des parties :

« Le double idéal de Krizanic, national et religieux, n'était plus sujet à caution, mais restait néanmoins comme une anomalie dont la seule explication plausible était qu'il ne pouvait y avoir simultanément des deux penchants de l'auteur mais plutôt alternance, comme si Krizanic lui-même avait été divisé, ne parvenant pas jusqu'au terme de sa vie à réunir ces deux pôles contradictoires³⁴⁸. »

Nous retrouvons ce double idéal, national et religieux, dans la politique contemporaine croate. Il s'exprime par l'alternance, dans l'espace-temps croate et ex-yougoslave, de la tension relationnelle serbo-croate entre les deux pôles contradictoires que sont les deux

³⁴⁴ *Ibid.*

³⁴⁵ CHAILLOU-GERONIMI, Valérie, « La mission de Juraj Krizanic en Moscovie », *Revue des études slaves*, vol. 70, n° 2, 1998, p. 347-361 (ici p. 347).

³⁴⁶ GOL'DBERG, L. A., « Juraj Krizanic u ruskoj historiografiji », *Historijski zbornik*, vol. 19-20, 1966-1967, p. 129-140.

³⁴⁷ Ils permettent une vue d'ensemble de la vie des Croates de ce temps.

³⁴⁸ CHAILLOU-GERONIMI, Valérie, « La mission de Juraj Krizanic en Moscovie », p. 348.

penchants croates, l'héritage latin et slave³⁴⁹. Chacun de ces deux penchants avait poussé les Croates, soit vers des unions avec leurs voisins occidentaux basées sur l'idéal religieux ; soit vers des unions avec leurs voisins orientaux basées sur l'idéal national. Par conséquent, la mémoire historique croate est divisée en deux parties bien distinctes. Elle comporte une mémoire de mobilisation patriotique panslave et de « croisade slave³⁵⁰ » comme symbole de libération des peuples slaves des Balkans des dominations et oppressions latine, germanique et ottomane ; et une seconde mémoire, à savoir le souvenir d'avoir fait partie d'une communauté de type romain et le souvenir du mode de vie romain³⁵¹, c'est-à-dire non

³⁴⁹ Voir cette alternance de la tension relationnelle serbo-croate entre ses deux penchants, latin et slave, opposés : Annexe 5, *Graphiques de la modélisation*, « II - Système des relations interétatiques dans l'espace-temps croate : Système de régulation des RSC (relations serbo-croates) ».

³⁵⁰ Voir à ce sujet : PLATOV, Ilya, « La croisade slave : guerre, culture et mémoire en Russie et dans les Balkans, 1876-1914 », *Revue des études slaves*, vol. 76, n° 4, 2005, p. 545-549 (ici p. 546). D'après Platov, le « mythe de la croisade slave » se définit comme une lutte au nom de la libération de tous les Slaves (« frères de foi et de sang »), conduisant à la régénération morale et spirituelle du peuple russe – qui est le pilier central du concept de slavité. Cette lutte se justifie par la nécessité de combattre la crise des valeurs religieuses et sociales traditionnelles que nous décrivent les utopies individuelles dans les ouvrages russes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle (ceux de Soloviev, Dostoïevski ou Fedorov). La première croisade slave se rapporte à la guerre russo-turque 1876-1878 qui avait opposé à l'Empire turc, pour la première fois ensemble sous la bannière panslave, la Russie, la Roumanie, la Serbie et le Monténégro. Ce mouvement panslaviste faisait suite à la révolte de 1875 de Bosnie-Herzégovine et à l'insurrection bulgare d'avril 1876 que les Turcs avaient réprimées dans le sang, et s'appuie largement sur les activités du clergé orthodoxe qui jouait un rôle de véritable intermédiaire culturel avec ses discours visant à donner une interprétation théologique de la guerre à l'usage des fidèles. Dans PLATOV, Ilya, « 1876, les routes de la croisade slave », *Cahiers slaves*, n° 10, UFR d'Études slaves, Université de Paris-Sorbonne, 2008, p. 89-108 (ici p. 89), est décrit l'enthousiasme que suscitent en Russie l'idée panslave et celle de libération des frères slaves des Balkans du joug ottoman. En effet, de juillet à novembre 1876 se produisit un phénomène de mobilisation collective inédit en Russie : « Des milliers de volontaires issus de tous les milieux sociaux répondent à l'appel lancé par les clercs, les intellectuels panslaves et la presse et s'engagent aux côtés de la Serbie. Pour atteindre le front, ces hommes sont obligés de parcourir de très grandes distances et de traverser des pays qu'ils connaissaient à peine : la Serbie, la Roumanie, l'Autriche-Hongrie. La route du front constitue pour eux l'occasion de découvrir l'univers des Slaves du Sud et, d'une manière plus large, celui de l'Orient musulman et chrétien. Le face-à-face avec cet univers complexe, où se nouent des impératifs à la fois d'ordres politique, religieux et culturel, donne l'occasion aux acteurs de conférer un sens à leur engagement. »

³⁵¹ Voir à ce sujet : BADURINA, Natka (dir.), *Hrvatska/Italija: stoljetne veze (povijest, knjizevnost, likovne umjetnosti)*, Zagreb, 1997. Le mode de vie romain concerne bien la civilisation romaine (latine) qui, aujourd'hui, même en Italie, a fait place à celle anglo-américaine, mais vit sa « deuxième vie » en Croatie, au travers du rétablissement et du renforcement des relations de la Croatie avec le Vatican. Le premier lien italo-croate avait certainement été la langue latine, jadis clé de la communication et de l'alphabétisation internationale, qui est donc longtemps restée la deuxième langue de la culture croate, maintenant dès lors les Croates dans l'espace culturel latin européen. Plus tard, c'est la langue italienne qui est devenue la langue non seulement de la culture mais aussi d'une partie de la population des villes côtières dalmates. Son influence n'a pas faibli pendant l'administration autrichienne de l'espace adriatique, après la chute de Napoléon en 1815. La proximité géographique, puis la familiarité entre les régions italiennes et croates de la mer Adriatique avec l'Église catholique, ainsi que l'orientation politique ouest-européenne de la Croatie ont stimulé, en dépit des nombreux préjugés réciproques, le contact pluriséculaire avec l'autre, particulièrement fort du temps de la République de Venise. *Cedadski evandjelistar (Codex aquileiensis)*, le code de l'Évangile en latin des V^e-VI^e siècles, témoigne des débuts de cette relation que vont perpétuer de nombreux pèlerins croates pieux, et parmi eux les princes

seulement d’avoir parlé plus au moins latin, mais aussi d’avoir pratiqué un mode de vie urbanisé ressenti comme plaisant et porteur de stabilité³⁵². Ainsi, d’un côté, l’alternance de la tension relationnelle serbo-croate entre ses deux idéaux et penchants apparaît comme une nécessité, dans le sens où le fonctionnement régulier d’un système doit combiner une chose et son contraire (l’ago-antagonisme) pour pérenniser sa dynamique de changement et assurer son équilibre. De l’autre côté, ce double héritage, latin et slave, double la variété du système croate, multipliant de cette façon le nombre de réponses possibles aux aléas externes, et par conséquent multipliant les chances de survie du peuple croate sur la ligne de démarcation entre l’Occident et la Région intermédiaire caractérisée par un jeu d’équilibre des puissances particulièrement trouble. Quand le système de régulation des relations interétatiques croate est doté d’un projet dans lequel prévaut l’idéal religieux croate, ses réponses aux agressions en provenance de la Région intermédiaire (par exemple, les projets d’expansion russes et serbes) sont virulentes, car en accord avec l’héritage de la mémoire latine. *A contrario*, sont violentes les réponses aux agressions en provenance de l’Occident (par exemple, les projets d’expansion européens et américains), quand elles sont formulées en accord avec l’héritage de la mémoire slave. Un demi-siècle d’expérience titiste, c’est-à-dire cinquante ans de fonctionnement du système de régulation interétatique croate et yougoslave selon le concept de régulation hybride titiste (la politique extérieure de non-alignement du Croate Tito et sa politique intérieure du socialisme autogestionnaire), prouve que non seulement le double penchant croate, et donc celui de Tito, n’est pas une anomalie (donc un défaut de capacité de régulation – le risque systémique qu’il faudrait craindre), mais aussi que c’est la simultanéité des deux penchants qui est possible et souhaitable pour le développement soutenable de l’Espace croate. Ceci a pu être réalisé pendant le cycle de régulation 1960-1990 par l’exploitation de l’ago-antagonisme dans l’identité croate par un régulateur autoritaire autonome croate (Tito), de sorte que le potentiel contenu dans cet ago-antagonisme soit mis au service des porteurs de cette identité et non pas au profit uniquement d’une facette de l’identité croate. Nous remarquons en revanche que le projet de régulation néolibéral 1990-2020 actuel n’exploite que l’héritage de la mémoire latine du système de régulation des relations interétatiques croate, ce qui est susceptible de compromettre sa survie même.

illustres croates tels que Trpimir, Branimir et Braslav dont va se souvenir Dante Alighieri, au XIV^e siècle, dans sa *Comédie divine*. Pour le remercier, côté croate, quatre traductions de la *Comédie divine*, ainsi que deux versions de l’« Enfer » paraîtront. À noter que cet entrelacement culturel était moins fort en Croatie du Nord, mais que l’influence italienne pouvait être acheminée par voie continentale aussi – *via* Wiene catholique.

³⁵² Voir à ce sujet : HERMAN, Jozsef, *Du latin aux langues romanes II : Nouvelles études de linguistique historique*, p. 13.

Il en ressort que la deuxième source importante des risques du système de régulation de l'Espace croate (de défauts de capacité de régulation) siège dans le déséquilibre des interactions entre le projet de régulation et deux composantes de la mémoire/histoire du système.

III – Les risques géoéconomiques

Dès son arrivée au pouvoir en 1993, le président Clinton inaugure une nouvelle « diplomatie du négoce » américaine, « les trois piliers de la stratégie commerciale américaine³⁵³ » :

- la préparation du terrain, par la libéralisation totale des échanges commerciaux et la définition de règles du jeu favorables aux intérêts américains ;
- la connaissance et la circulation de l'information stratégique entre acteurs clés, par la création d'un système élaboré d'intelligence économique qui comprend l'intervention de la CIA dans la recherche du renseignement industriel ou commercial. Il s'agit d'un recours plus systématique à cette puissante agence pour des opérations de déstabilisation d'entreprises ou d'États concurrents, et de la mise à disposition des entreprises des informations et des capacités d'analyse dont dispose l'exécutif ;
- l'action elle-même, qui se déploie grâce à des structures créées pour réaliser ce projet. En 1993 est créé l'*Advocacy center* (également qualifié de *War room*) au sein du département du Commerce. Il est chargé de la surveillance permanente des marchés industriels mondiaux, et plus particulièrement des principaux projets en négociation. Il s'appuie sur l'*Advocacy network*, réseau interministériel permanent qui réunit, sous la houlette du ministère du Commerce, les compétences des différents acteurs politico-administratifs américains – départements d'État, de la Défense, du Trésor, de l'Agriculture, Agence pour le développement international, Eximbank, etc. – et assure la liaison avec des organes tels que le Conseil économique national³⁵⁴ ou le Conseil national de sécurité économique national.

Ce projet est donc très concret, ciblé, sélectif et en cohérence avec la stratégie

³⁵³ LOROT, Pascal, « La géoéconomie, nouvelle grammaire des rivalités internationales », *L'Information géographique*, vol. 65, n° 1, 2001, p. 43-52 (ici p. 49).

³⁵⁴ Le *National Economic Council* (NEC) a pour objet, depuis le 23 janvier 1993, d'assurer la coordination et la cohérence des politiques économiques intérieure et étrangère.

géopolitique dotée des mêmes caractéristiques et que nous avons décrite au début de ce chapitre.

« Au pinacle de sa puissance, l'Amérique doit choisir d'avancer ou de faire retraite³⁵⁵ », déclarait le président Clinton. Le choix a été fait d'avancer et de lancer la bataille du libre-échange. La défense de ses intérêts économiques passe, pour Washington, par la mise en place de nouvelles règles du jeu qui sont l'ouverture des frontières et la constitution de vastes ensembles régionaux. Suit la dérégulation au niveau international qui favorise l'implémentation voulue des normes, des standards et de l'*habitus* américains de consommation.

Pour garantir la généralisation d'un libre-échange conforme à ses vues, les États-Unis parviennent à s'assurer, entre autres, le soutien de diverses organisations internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, etc.) et leurs équivalents au niveau régional. « La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) représente, à bien des égards, l'archétype de ces institutions où l'argent européen finance la mise aux normes américaines des bourses russes, des privatisations polonaises ou des codes de marché public en Europe centrale. Et cela, de préférence aux normes allemandes, françaises ou italiennes³⁵⁶. »

Le temps de l'après-guerre froide est donc marqué par ce mouvement de conquête géoéconomique qui, d'après Pascal Lorot, « s'interroge sur les relations entre puissance et espace, mais un espace "virtuel" ou fluidifié au sens où ses limites bougent sans cesse, c'est-à-dire donc un espace affranchi des frontières territoriales et physiques caractéristiques de la géopolitique³⁵⁷ ».

C'est de cette interaction entre l'économie et la géopolitique qu'émergent les risques géoéconomiques. Concrètement, dans l'étude du cas de la Croatie, leur source se situe d'abord dans l'interaction entre la position géopolitique de Zagreb dans le plan de la conquête géoéconomique américain et l'économie nationale croate, puis dans le choix croate d'intégrer l'UE, et de ce fait d'adopter son modèle économique.

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ *Ibid.*

³⁵⁷ LOROT, Pascal, « De la géopolitique à la géoéconomie », *Revue française de géoéconomie* (aujourd'hui *Géoéconomie*), n° 1, mars 1997, p. 29.

III.1 – L’UE et son choix de modèle économique

Depuis ses origines, le capitalisme entretient un rapport intime avec les crises économiques. Pour les libéraux, ces crises sont dues aux contraintes imposées par les gouvernements, taxations, charges, législations. Pour éviter les crises, pour permettre le plein emploi, pour que le capitalisme puisse assurer la prospérité générale, il faut libéraliser totalement. Pour les keynésiens, c'est un excès de libéralisme qui est la cause des crises. Ce sont alors les gouvernements qui doivent « réguler » en fixant quelques cadres au capital, mais surtout en relançant l'économie par des politiques adaptées quand le besoin s'en fait sentir, par le déficit budgétaire et l'endettement public, la relance par l'État, les grands travaux, etc. Malgré leurs différences, le capitalisme est le seul système possible pour ces deux théories. Ainsi, le choix du modèle de la régulation économique oscille entre un capitalisme libéral et un capitalisme régulé.

Par la réforme de sa politique régionale de 1988, l'UE a créé un cadre qui accepte les principes clés d'un capitalisme régulé et a doublé sa capacité redistributive (100 % de fonds de plus). Ce cadre-là définit et limite l'Espace européen, permettant ainsi l'ouverture/fermeture organisationnelle du système de régulation européen qui, elle, assure les interactions avec les autres régions et avec le système de régulation du niveau supérieur. Par la réforme de 1993, les Européens renforcent encore plus (de 50 %) leur capacité redistributive. Ces deux réformes vont permettre la création de l'Union monétaire et de l'euro. « Leur but initial n'est pas de remplacer les forces imparfaites du marché ou de financer les perdants du marché, mais la création de conditions pour la croissance économique endogène dans les régions en retard de développement, par l'implication des acteurs publics et privés dans la création et la distribution des biens communs³⁵⁸. »

La nouvelle structure institutionnelle façonne la politique régionale. Elle a des conséquences profondes sur la gouvernance de l'Union, car elle réforme la régulation des processus sociaux en la dirigeant vers l'autogestion/l'auto-régulation par la mise en réseau des acteurs publics et privés. D'une part, elle offre aux acteurs publics multinationaux un cadre institutionnel qui diminue les frais des transactions et, de ce fait, stimule la mobilisation de leurs ressources. D'autre part, elle les oblige à coopérer avec les acteurs privés. Au niveau macro se développe un système de gestion multiniveaux par le fait que les négociations entre

³⁵⁸ TRNSKI, Marko, « Proslost u sadasnjosti : Lipset-Rokkanov model rascjepa i regionalna politika EU », *Politička misao*, vol. 43, n° 4, 2006, p. 69-83 (ici p. 79).

les États membres de l'UE sont devenues ouvertes pour les acteurs publics et privés de tous les niveaux (européen, national, infranational)³⁵⁹. Ainsi, la coopération entre tous s'intensifie et devient même une contrainte juridique. Ce système remplace de plus en plus l'ancien système basé sur la coopération entre les gouvernements nationaux comme acteurs clés. Aujourd'hui, les institutions européennes établissent les règles générales et coordonnent le travail de tous les acteurs, les institutions infranationales participent au processus décisionnel, tandis que tous les niveaux de régulation de l'Espace européen se trouvent en position d'interdépendance sans liens hiérarchiques³⁶⁰.

III.2 – Le choix croate du modèle économique et de développement

En analysant le vif débat étalé sur la place publique et qui oppose, avant chaque élection, les experts en économie croates sur la question du choix entre deux modèles de capitalisme (régulé ou autorégulé) possibles, les électeurs croates ont souvent l'impression qu'« il n'y a pas de solutions pour la sortie des crises économiques qui se succèdent ces trois dernières décennies dans l'Espace croate³⁶¹ ». Autrement dit, dans l'Espace croate, le capitalisme est en permanence en crise et les programmes économiques croates cherchent comment le « sauver ».

Le choix du modèle économique pour la période 2015-2020 semble crucial pour la survie même des Croates. Car le modèle choisi doit pouvoir solutionner le problème de la double décroissance, économique et démographique. Les réformes menant vers une reprise de la croissance économique ne peuvent plus attendre, parce qu'il faut de toute urgence enrayer le phénomène de la décroissance démographique³⁶². Sinon, à la fin du siècle, selon les

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 80.

³⁶⁰ MARKS, Gary, « Exploring and Explaining Variation in EU Cohesion Policy », dans HOOOGHE, Liesbet (ed.), *Cohesion Policy and European Integration : Building Multilevel Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1996, p. 388-422.

³⁶¹ HOLJEVAC, Marcel, « Ima li uopce rjesenja za hrvatsku ekonomiju ? » [Y a-t-il une solution pour l'économie croate ?], *Dnevno*, 5 mars 2015.

³⁶² D'après les démographes croates NEJASMIC Ivo et TOSKIC Aleksandar (Figure 9) : « À en juger par les indicateurs analytiques présentés, la population croate est extrêmement vieille (par rapport à la grandeur de l'index de vieillesse, quotas 60+ et 0-19), ce qui est la pire composition de la population par âge, selon la classification appliquée. » Nous remarquons le *momentum* démographique (l'inertie démographique), qui détermine (d'après KEYFITZ, Nathan, « On the Momentum of population Growth », *Demography*, vol. 8, n° 1, 1971, p. 71-80) les changements prévisibles dans la structure par âge. Se poursuit le *circulus vitiosus* des processus de la dépopulation (partiels et global) et la transformation de la composition de la population par âge vers un vieillissement continu (WERTHEIMER-BALETIC, Alica, « Demoreprodukcijski procesi u Hrvatskoj », *Nacionalni program demografskog razvitka*, Zagreb, Ministarstvo razvitka i obnove, 1977, p. 55-75.)

projections à partir des statistiques du DZS (Institut national croate de statistiques)³⁶³, le nombre de Croates (aujourd'hui 4,3 millions) pourrait tomber sous la barre de 1,3 million.

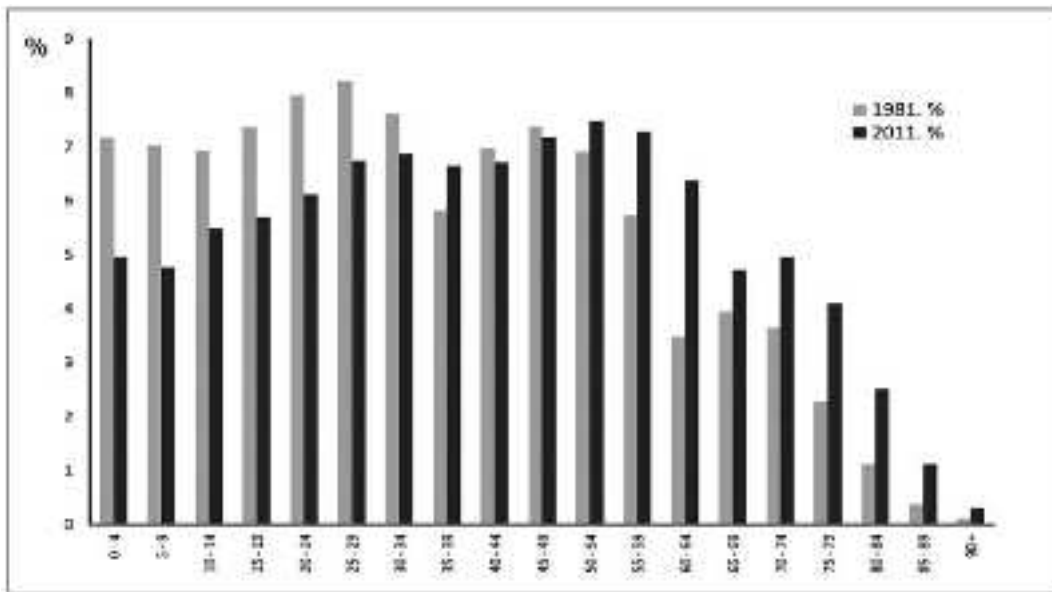


Figure 9. Composition de la population croate par groupe d'âge de 5 ans en 1981 et 2011 (Source : « *Sastav stanovništva Hrvatske prema dobi, po pëtogodisnjim dobnim skupinama 1981. i 2011* » dans NEJASMIC, Ivo, TOSKIC, Aleksandar, « *Starenje stanovništva u Hrvatskoj – sadasnje stanje i perspektive* », *Hrvatki geografski glasnik*, vol. 75, n° 1, 2013, p. 89-110, ici p. 93.)

De plus, ayant intégré l'UE en 2013, la Croatie a maintenant besoin d'un système de programmation de son « développement à court et à long terme³⁶⁴ » pour la période 2014-2020, qui soit en accord avec la méthodologie et les règles de l'UE en matière de programmation.

Dans ce contexte, fin 2014, c'est de la communauté des experts en économie croates (réunis au sein de l'Institut pour les recherches économiques) qu'émerge la tendance économique réfutant les « doctrines de la spontanéité » et l'absence de toute planification, dictée par le modèle de développement néolibéral dit américain défini dans le consensus de Washington. Les économistes de cette tendance pensent que la Croatie doit quitter ce modèle

³⁶³ *Ibid.*, DZS.

³⁶⁴ Il faut bien différencier le développement économique de la croissance économique. Voir VUKOJA, Oriana., « *Odrednice ekonomskoga rasta zemalja srednje i istočne Europe* », *Ekonomski pregled*, vol. 59, n° 9-10, 2008, p. 549-575 (ici p. 551) : « D'après Thirwall, le développement économique est bien plus complexe que la croissance économique. Le développement implique, à la fois, l'élément quantitatif de la croissance et certains aspects qualitatifs comme l'augmentation de la qualité de la vie des habitants d'un pays, la prospérité économique durable, ainsi que le droit à la liberté de choix. Si la croissance économique est associée à une augmentation de la production par habitant, le développement économique comprend aussi l'amélioration des conditions institutionnelles, sociales et politiques. Par conséquent, la croissance économique est une condition nécessaire, mais ne suffit pas en soi pour que le développement économique soit effectif. »

qui est, selon Duménil et Lévy, en crise³⁶⁵, ainsi que le modèle de développement que préconise le consensus de Washington³⁶⁶. Ils concentrent leurs travaux de recherche sur le problème du chômage élevé et sur ses aspects politiques, sociaux et sécuritaires³⁶⁷. Puis ils proposent un modèle économique et de développement 2014-2020³⁶⁸ qui serait en mesure de stimuler la croissance économique et démographique et résorber le chômage.

III.2.1 – La politique déflationniste croate

L'analyse macroéconomique des tendances économiques actuelles en Croatie de Dubravko Radosevic, de l'Institut économique de Zagreb, basée sur les analyses des chercheurs de cet institut, les analyses de la Chambre de commerce croate et de la Banque nationale de Croatie et de l'Institut de Vienne³⁶⁹, confirme que la principale caractéristique des évolutions défavorables de l'économie croate pour la période 2009-2013 est la récession continue et une hausse régulière du chômage qui a atteint un niveau très élevé.

Les premiers symptômes de la récession se sont fait sentir en Croatie seulement deux ou trois semaines après l'effondrement de la banque d'investissement américaine Lehman Brothers (15 septembre 2008, début de la crise financière globale), ce qui a entraîné une sortie de dépôts en devises des citoyens croates, stockés dans les plus grandes banques. La menace d'une crise systémique bancaire était imminente, mais arrêtée par la restauration de la confiance dans le système financier en raison de l'augmentation des niveaux d'assurance obligatoire des dépôts d'épargne des citoyens croates par l'État croate, à la demande du FMI et de l'UE. Puis a suivi le *credit crunch*, à savoir que les marchés des capitaux internationaux ont

³⁶⁵ DUMÉNIL, Gérard, LÉVY, Dominique, *The Crisis of Neoliberalism*, Londres, Harvard University Press, 2011.

³⁶⁶ Le consensus de Washington est un corpus de mesures standards appliquées aux économies en difficulté face à leur dette par les institutions financières internationales siégeant à Washington (la BM et le FMI) et soutenues par le département du Trésor américain. Il reprend les idées présentées en 1989, sous la forme d'un article par l'économiste John Williamson, soutenant des propositions fortement inspirées de l'idéologie de l'école de Chicago (Milton Friedman).

³⁶⁷ En accord avec la pensée de FRIEDMAN, George, « Europe, Unemployment and Instability », *Geopolitical Weekly*, Stratfor, 5 mars 2013.

³⁶⁸ RADOSEVIC, Dubravko, « Za razvojnu strategiju Hrvatske 2014-2020 » [Pour la stratégie du développement 2014-2020], *Ekonomski pregled*, vol. 64, n° 3, 2013, p. 187-212 (ici p. 197) : « Basé sur de nombreuses années de recherche des macroéconomistes croates (Sever, Jakovcevic, Lovrinovic, Radosevic, Baletic, Druzic) et sur les théories modernes du développement, ici est proposé un cadre stratégique de base pour la nouvelle stratégie du développement de la Croatie. »

³⁶⁹ ASTROV, Vasily, GLIGOROV, Vladimir, HANZL-WEISS, Doris, *et al.*, *Double-dip Recession Over, yet no Boom in Sight*, Current Analyses and Forecasts, n° 11, Vienne, WIIW, 2013.

suspendu l'octroi de prêts aux emprunteurs souverains et autres, en particulier aux pays en transition. Ainsi, c'est en vain que la HBOR (Banque croate pour la reconstruction et le développement) a essayé de placer des obligations en dollars sur les marchés des capitaux aux États-Unis début septembre 2008. La Croatie n'a pas été en mesure d'emprunter des capitaux sur les marchés internationaux jusqu'au début de 2009, lorsque a eu lieu le « dégel » des marchés internationaux de capitaux. L'augmentation des niveaux d'assurance des dépôts par l'État croate et le « dégel » des marchés internationaux de capitaux ont aidé à atténuer les conséquences de la récession mondiale sur l'économie croate mais, en raison de l'opposition de la Banque nationale croate (HNB) et du gouvernement croate, la ligne de crédit flexible du FMI n'a pas été utilisée, malgré le fait que le FMI accordait ces crédits sans conditions. *A contrario*, la Pologne a saisi cette chance et est devenue la seule économie européenne qui a réussi à échapper à la récession.

L'analyste Radosevic considère que « c'est à cette époque qu'ont été jetées les bases de l'approfondissement de la récession en Croatie, à cause de la réticence du gouvernement et de la Banque centrale croate à réagir instantanément par des politiques économiques anticycliques reflationnistes et par un arrangement avec le FMI. Puis arrive l'aggravation de la crise par la politique de réductions budgétaires et la politique monétaire neutre des décideurs économiques croates – qui insistent donc sur le maintien du taux de change apprécié de la monnaie nationale et sur la conservation des taux d'intérêt élevés pour les crédits du secteur bancaire croate. Résultats : le taux de chômage enregistré est de 22 %, tandis que le chômage des jeunes est d'environ 60 %³⁷⁰ ».

III.2.2 – La politique croate de la monnaie stable

Depuis 1994, il existe un consensus entre les grands partis politiques croates de gauche et de droite autour de la politique de la « monnaie stable », qui s'exprime par l'inflation basse et le taux de change stable de la monnaie nationale (kuna). La stabilité monétaire est maintenue par un taux de change fixe de cette monnaie par rapport à l'euro, ce qui sert d'ancre nominale pour la réalisation de la stabilité monétaire et macroéconomique³⁷¹. Il s'agit d'un modèle monétaire basé sur la stabilité de la *core inflation*³⁷² et sur la stabilité du taux de change de la monnaie nationale, ce qui conduit à une croissance insoutenable des autres catégories de prix

³⁷⁰ RADOSEVIC, Dubravko, « Politicki aspekti hrvatske deflacijske politike », *Politicka misao*, vol. 50, n° 3, 2013, p. 180-192 (ici p. 181).

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² L'indice des prix de détail, mais sans affectation de l'indice des prix des produits saisonniers et du pétrole.

(sur le marché des capitaux, de l'immobilier, etc.), à l'« éclatement » de la boule spéculative, puis à l'apparition du « moment de Minsky³⁷³ » et de la crise financière³⁷⁴.

Il faut savoir que la stabilité macroéconomique contient deux éléments clés. Le premier élément clé est le taux soutenable de la croissance économique à court terme, qui concerne le niveau de la croissance potentielle du PIB. Le deuxième élément clé est l'inflation faible. Parce que les créateurs de la politique macroéconomique croate sont principalement préoccupés par le maintien du niveau faible de l'inflation, on peut déduire que leur politique économique est fonction de l'industrie bancaire croate dont les propriétaires, depuis 1999, sont majoritairement étrangers. Cette politique n'est pas en mesure d'assurer des taux élevés de croissance économique et d'emploi en Croatie, car tel n'est pas son objectif³⁷⁵.

III.3 – Le caractère redistributif des politiques déflationnistes

D'après les analystes de l'Institut économique de Zagreb³⁷⁶, la continuité des politiques de déflation fiscale sans consensus social dans la période 2008-2013, la croissance continue rapide du chômage en Croatie, ainsi que l'impact négatif de la crise de la dette de la zone euro sont le résultat du choix d'une politique économique orthodoxe et de conservatisme fiscal qui était conduite pour atteindre des objectifs politiques nationaux inhérents au modèle du

³⁷³ Moment où les investisseurs surendettés sont contraints de vendre massivement pour payer les intérêts de leur dette. Mais plus ils vendent, plus les prix baissent. La course au *cash* pour payer les intérêts entraîne un krach. À ce moment-là, les prêteurs réalisent que leurs débiteurs ne paieront jamais.

³⁷⁴ Sur les crises financières, voir KOVAC, Bogomir, « Uloga novca u matastrukturnoj promjeni trzisnog drustva i globalna financijska kriza » [Le rôle de l'argent dans la transformation métastructurelle de la société de marché et la crise financière globale], *Politicka misao*, vol. 46, n° 3, 2009, p. 39-68.

³⁷⁵ Déjà, en 2003, LOVRINOVIC, Ivan et IVANOV, Marijana, dans « Novac i gospodarska aktivnost » [L'argent et l'activité économique], *Zbornik Ekonomskog fakulteta u Zagrebu*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 23-41, attirent l'attention sur la relation entre l'argent et le développement économique. Ils disent que, étant donné que l'argent est le générateur du développement économique, l'absence d'une politique monétaire adéquate, qui se reflète dans une offre insuffisante de l'argent, peut devenir la source principale des troubles économiques. La rareté de l'argent se reflète dans la baisse de la liquidité de toutes les entités bancaires, encourage la déflation, la récession et la crise chez les débiteurs et les créanciers. Par conséquent, le secteur monétaire est de plus en plus détaché du réel, c'est-à-dire que disparaît l'unique lien par lequel il est possible de faire fonctionner une économie nationale – l'unité organique de l'argent et de la production nationale. Dans la République de Croatie, toutes les transactions liées à l'argent sont de plus en plus subordonnées à l'étranger. Plus précisément, l'argent en Croatie est, depuis des années déjà, une variable exogène qui détermine tous les autres processus, y compris la croissance et le développement économique. Ainsi devient visible la grande illusion à propos de la neutralité de l'argent et de la politique monétaire. Insister sur le fait que la stabilité des prix passe par le taux bas de l'inflation, c'est-à-dire par le taux bas de la croissance monétaire, tout en négligeant les autres catégories économiques, peut produire un impact négatif sur l'économie nationale. En fin de compte, les avantages provenant des mesures prises par une politique anti-inflationniste peuvent être inférieurs aux dommages à long terme que va devoir subir le développement économique. L'état de l'économie allemande en 2003 et l'expérience croate de la période 1997-1999 prouvent ces projections.

³⁷⁶ RADOSEVIC, Dubravko, « Za razvojnu strategiju Hrvatske 2014-2020 », p. 206.

néolibéralisme économique. Ces objectifs sont implicites, c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais été présentés de façon complète et transparente dans les programmes économiques et politiques, par exemple dans celui de la coalition social-démocrate (*Kukuriku koalicija*), au pouvoir depuis 2011³⁷⁷.

III.3.1 – L'« agenda caché » du pouvoir politique

On peut donc émettre l'hypothèse de l'« agenda caché » (*hidden agenda*) lorsque les politiciens ont des objectifs implicites qu'ils ne veulent pas présenter de façon transparente en raison de leur impopularité, craignant de perdre les élections ou des points dans les sondages d'opinion publique. Ces objectifs animent souvent les programmes économiques fondés sur « la flexibilité du marché du travail », à savoir sur la « dévaluation interne », se traduisant par la suspension du partenariat social et de la négociation des salaires et d'autres droits des salariés, par la réduction des délais de préavis, par la diminution significative des indemnités de fin de contrat, par l'affaiblissement des syndicats, etc. Ces programmes sont censés conduire, en raison de l'apparition d'un chômage élevé, à une forte accélération de la baisse du coût du travail (la « déflation salariale » ou *wage deflation*), à l'augmentation du taux de profit des entrepreneurs privés et, éventuellement, à la stimulation de l'investissement privé en tant que générateur de la croissance économique.

En ce qui concerne le consensus entre les élites politiques de toutes tendances sur la méthode de résorption de la crise économique, il permet la protection des intérêts de l'oligarchie financière et de celle issue de la transition par privatisation, au détriment de la population active ainsi qu'au détriment des retraités actuels et futurs (dans la deuxième phase de la mise en œuvre de la politique de déflation budgétaire sont prévues des réductions des dépenses publiques pour la santé et les retraites). De ce fait, les politiques déflationnistes sans consensus social nuisent à la crédibilité des élites politiques qui les appliquent.

³⁷⁷ La social-démocratie croate moderne (le parti SDP), avant les élections parlementaires (décembre 2011), se déplace de la gauche vers le spectre politique du centre, tandis que, par l'intermédiaire des nouvelles directions de son programme, elle réalise sa conversion en un parti social-libéral. Une fois au pouvoir, avec son principal partenaire le Parti populaire croate (HNS), cette coalition dite de gauche applique la politique économique néolibérale déflationniste, basée sur la dévaluation interne (la déflation fiscale). Ainsi, l'espace politique croate reste dépourvu de sa gauche classique. S'ouvre l'espace pour une « nouvelle gauche » dont le programme serait réellement dirigé vers la solidarité sociale et une répartition plus équitable de la richesse sociale, au travers de l'adoption d'une politique économique non conventionnelle moderne, capable de réaliser les transformations nécessaires du système de régulation croate et d'améliorer la situation politique et sociale actuelle.

III.3.2 – Le faible niveau de légitimité du pouvoir politique

La hausse du chômage a un impact particulièrement néfaste sur la crédibilité démocratique de n'importe quel pouvoir politique³⁷⁸, y compris celui croate. Cela se reflète dans la baisse continue de la popularité des partis qui ont remporté les élections sur un programme de réformes économiques positives, de sorte que le faible niveau de légitimité et de soutien des électeurs agit rétroactivement sur l'affaiblissement du potentiel réformateur d'un tel gouvernement, indépendamment de la majorité parlementaire et indépendamment du fait que l'opposition dans ces conditions est faible et insuffisamment influente, ou qu'il existe un accord tacite entre les deux plus grands partis pour la mise en œuvre des politiques déflationnistes. Ainsi, au moment où les partis politiques sont cartellisés, donc lorsqu'ils représentent les intérêts de groupes d'intérêts singuliers et non pas ceux de leur électorat, d'après Krugman³⁷⁹, le déficit de légitimité démocratique de ce type de système politique dysfonctionnel est neutralisé par les élites politiques qui sollicitent l'appui auprès des institutions internationales (l'UE, la BM, le FMI, etc.). Ces gouvernements (et les banques centrales) reçoivent habituellement les éloges de la Banque mondiale ou du FMI, mais perdent en même temps le soutien de leur électorat national. Dans les pays en transition, ces gouvernements jouissent aussi du soutien informel des oligarchies issues de la transition et qui, comme en Croatie, ont une influence décisive sur les décideurs économiques.

III.3.3 – Le système politique bipartite

La déflation fiscale est le modèle de politique redistributive croate par lequel l'oligarchie financière et celle issue de la transition cherchent à transférer le fardeau de la crise du capitalisme néolibéral sur sa population (les salariés). Le consensus politique sur la poursuite de la politique déflationniste est basé sur un système politique bipartite³⁸⁰ où les deux principaux partis politiques alternent au pouvoir, mais dans la continuité d'une même

³⁷⁸ La crise de légitimité se manifeste principalement dans la faible participation à tous les niveaux du processus politique/électoral. Quand on ajoute les appréciations des autres éléments de la légitimité démocratique, on peut parler d'une crise de la démocratie moderne qui se manifeste par un niveau de plus en plus bas de la confiance qu'accordent les citoyens à leurs institutions politiques. La Croatie, d'après l'Economist Intelligence Unit, est classée dans le groupe des pays qui ont une « démocratie imparfaite » (Economist Intelligence Unit, *Democracy Index 2012 – Democracy at a Standstill*, A report of the Economist Intelligence Unit, Londres, 2013).

³⁷⁹ KRUGMAN, Paul, *End this Depression now !*, New York, WW Norton, 2012.

³⁸⁰ Le bipolarisme a été implémenté comme un système de gouvernance dans lequel les électeurs ont peu d'options pendant les élections, alors que ces dernières sont la forme la plus importante de la participation de masse dans le processus démocratique. Par ce procédé, les élites politiques et l'oligarchie limitent par avance le choix des électeurs au choix de leurs candidats uniquement.

politique économique néolibérale, avec le soutien de l'UE et d'autres institutions internationales. Par conséquent, le processus démocratique au sein des institutions de la démocratie représentative ne peut pas influencer sur le changement de direction de politique économique, les électeurs croates restant pratiquement sans influence décisive, ce qui provoque le mécontentement en dehors des institutions démocratiques contre un tel consensus³⁸¹. Par conséquent, s'il existe un consensus des experts au sujet de la nocivité des politiques déflationnistes sur la croissance économique et la cohésion sociale, si ces politiques n'ont pas le soutien de la population, et si pourtant les partis politiques cartellisés persistent dans leur mise en œuvre, il devient évident que les politiques déflationnistes sont menées dans l'intérêt de groupes d'entreprises privées. Ce qui nous mène à la conclusion que, dans les politiques déflationnistes, c'est leur caractère redistributif qui prime. Elles se réalisent essentiellement à travers toutes les formes possibles de pression sur les salariés et dans l'intérêt des oligarchies issues de la transition, qui fonctionnent comme une « classe comprador » dans les pays postsocialistes et les pays sous-développés. C'est pour cette raison que l'objectif principal des politiques déflationnistes reste la préservation de l'influence de la « classe comprador » (par préservation du pouvoir et du *statu quo* social) sur la redistribution de la richesse nationale en vue de nouvelles redistributions de la richesse nationale (nouvelles privatisations) en faveur de cette même classe³⁸².

Ces structures oligarchiques, résultant de la redistribution par privatisation des biens sociaux tout au début de la transition postsocialiste, sont composées de rentiers, et de ce fait n'ont pas la capacité réformatrice requise pour la stimulation de la croissance économique et le plein emploi par l'intermédiaire des innovations et de l'esprit d'entreprise, qui est basé sur la concurrence et le marché libre³⁸³. Dans le contexte décrit, plus le chômage est important,

³⁸¹ Par exemple, étant donné que le processus démocratique au sein des institutions de la démocratie représentative ne peut pas influencer sur le changement de direction de la politique économique croate, du mécontentement de la population croate ont émergé les mouvements comme *Bouclier vivant* ou *Blocqués*, évoqués dans le chapitre introductif.

³⁸² Au sujet de la « classe comprador », voir RADOSEVIC, Dubravko ; MLADENOVIC, Ivica, « Karakter "strukturnog prilagodjavanja" u jednoj nacionalnoj drzavi : slucaj Srbije [Le caractère de l'"adaptation structurelle" dans un État national : le cas de la Serbie] », *Politicka misao*, vol. 51, n° 2, 2014, p. 135-158.

³⁸³ Certes, les rentiers peuvent inciter à l'innovation pour accroître ou maintenir leurs rentes. C'est ainsi que les innovations financières se sont accélérées dans les années 1980 sous l'effet des politiques monétaires de lutte contre l'inflation et des répercussions de la crise de l'endettement. Elles se sont développées en particulier dans le marché mondial des actifs financiers en dollars, puis ont affecté les systèmes financiers des autres pays en y transmettant de nouvelles conditions de concurrence : des taux d'intérêt réels élevés et la hausse du dollar. AGLIETTA, Michel, « Structures économiques et innovations financières », *Revue d'économie financière*, n° 2 (« L'Europe financière »), 1987, p. 43-58, lance une mise en garde : « Ces investissements, souvent spécifiques, à risques élevés et horizons longs, appellent des relations solides et durables entre les entreprises et leurs financiers, au service d'une prospective. Telle n'est pas l'orientation des marchés financiers internationaux.

plus il est « positif » pour les intérêts privés des structures oligarchiques. Ainsi, leur pression s'exerce en faveur d'une diminution considérable des salaires. Or, d'après les théories macroéconomiques, les salaires deviennent une catégorie rigide quand il est question de les réduire. De ce fait, pour que les salaires deviennent suffisamment « flexibles » et pour que le coût du travail soit moindre et plus « compétitif », les structures oligarchiques doivent en outre diminuer l'importance des institutions clés du marché du travail³⁸⁴.

III.3.4 – La libéralisation du marché du travail

Le principal instrument de la politique de libéralisation du marché du travail est l'introduction du modèle américain de dérégulation de ce marché par des licenciements expéditifs de salariés. Par conséquent, on peut considérer que la déflation budgétaire et la dévaluation interne sont délibérément choisies comme instruments clés d'une politique économique dont le but principal est de neutraliser les effets néfastes de la crise pour la rentabilité du secteur privé de l'économie. Le problème est dans le fait que les politiques déflationnistes fonctionnent de manière pro-cyclique, aggravent les problèmes qui découlent de l'effondrement de la demande globale et du taux d'emploi faible, de sorte qu'elles ne sont pas viables sur le long terme dans les conditions démocratiques. Fondamentalement, les politiques déflationnistes, en amplifiant la crise économique, transforment cette même crise en une crise politique. Puis l'instabilité politique augmente davantage encore l'instabilité économique et l'incertitude chez les entrepreneurs et les investisseurs, notamment les investisseurs qui ne sont pas des spéculateurs. Ainsi se renforce l'effet du « paradoxe de l'épargne », ce qui fait que les solutions des politiques économiques anti-crisis deviennent encore plus complexes.

En bref, d'après les experts en économie de l'Institut économique croate, le concept classique de la légitimité démocratique (la responsabilité des élites politiques envers leurs électeurs) a cédé la place à la responsabilité des élites politiques locales à l'égard des institutions supranationales (par exemple l'Union européenne et la Banque centrale

L'anonymat des relations financières, le souci primordial de la liquidité, la recherche des plus-values en capital par l'arbitrage généralisé, ne favorisent pas l'évaluation du risque de l'innovation industrielle et le financement de la modernisation des petites et moyennes entreprises. D'ailleurs, rien n'indique, dans un univers économique incertain, que la mobiliérisation systématique des actifs financiers soit l'idéal vers lequel toutes les structures financières doivent se diriger. »

³⁸⁴ Dans ce but, il faudrait donc éliminer ou diminuer l'importance du système de négociation collective dans les négociations tarifaires entre partenaires sociaux, puis affaiblir le rôle des syndicats, en particulier dans le secteur public, dans le but d'égaliser les salaires et les conditions de travail dans le secteur public avec les salaires et les conditions de travail dans le secteur privé de l'économie.

européenne, le FMI, etc.)³⁸⁵. La dynamique de la crise croate révèle qu'une augmentation des tendances macroéconomiques négatives (de la croissance économique, de l'emploi, de la consommation, de la production industrielle, de la dette intérieure et extérieure, de la démographie, etc.) est en cours. De ce fait, une grande partie des experts en économie croates indépendants pensent qu'il faudrait orienter la recherche des solutions pour la sortie de crise vers un changement de direction de la politique économique, donc de la politique déflationniste (qui génère le chômage), « vers les politiques non conventionnelles de reflation, basées sur une relance contrôlée d'expansion monétaire (une politique de plein emploi) avec un nouveau contrat social fondamental³⁸⁶ ».

Conclusion du chapitre 1

La régulation du « monde selon Mackinder » consiste à choisir³⁸⁷ parmi les réponses politiques possibles celles qui mettront le système dans un état acceptable défini comme l'état de domination mondiale anglo-américaine. Tel est le mode de régulation du monde de la Postmoderne II. On sait que, en accord avec la loi d'Ashby, la variété des réponses géopolitiques et géoéconomiques disponibles doit être d'autant plus grande que celle des perturbations est grande et que celle des états acceptables est petite. Autrement dit, jusqu'à la *perestroïka* gorbatchévienne, une grande variété dans les réponses géostratégiques et géoéconomiques était indispensable pour assurer la régulation d'un système mondial visant à le maintenir dans un seul état acceptable, celui de la domination anglo-américaine.

Actuellement sont toujours à l'œuvre les politiques américaines de dérégulation qui comptent sur les vertus organisatrices du désordre plutôt que sur l'ordre, favorisant de cette façon les rencontres entre acteurs transnationaux à tous les niveaux de la régulation, ainsi que l'émergence de nouvelles formes – de nouvelles organisations d'acteurs transnationaux à toutes les échelles de la régulation. Rappelons qu'un système S1 du niveau supérieur ne peut assurer la régulation d'un système S2 (du niveau inférieur) que si sa variété est supérieure ou

³⁸⁵ C'est pour cette raison que les élites politiques tentent d'appliquer les politiques déflationnistes même sans le soutien de la société. Ainsi, la société toute entière est soumise à une forme spécifique du « *stress test* politique et social » qui produit l'instabilité politique et sociale, ce qui n'exclut pas le risque d'une « révolution sociale », comme l'affirmait Jean-Claude Juncker du temps où il était Premier ministre du Luxembourg (dans MÜLLER, Jan-Werner, *Europe's Political Stress Tests*, Project Syndicate, 3 avril 2013). Dans ce cas de figure, les aspects politiques de la politique déflationniste deviennent plus importants que les aspects macroéconomiques.

³⁸⁶ RADOSEVIC, Dubravko, « Politicki aspekti hrvatske deflacijske politike », p. 190.

³⁸⁷ Le choix se fait par un mécanisme d'auto-régulation ou par un régulateur extérieur autonome autoritaire. Voir à ce sujet : NADER-GROSBOIS, Nathalie, *Régulation, autorégulation, dysrégulation*, Mardaga, 2007.

au moins égale à celle de S2. Analogiquement, si un système régulateur n'est pas aussi hétérogène que le système qu'il régule, alors il aura tendance à ne réguler que la partie du système homogène avec lui. Suivant cette règle d'Ashby, dans l'après-guerre froide, pour que le système de régulation supérieur international puisse entreprendre la régulation du système européen du niveau inférieur, la variété de ses réponses économiques et politiques devait être égale ou supérieure à celle du système européen. Or, le système international étant doté du projet de régulation néolibéral américain, tel n'était pas le cas. Ce n'est donc que par une politique de dérégulation ayant produit sur le plan social un étirement normatif vers le bas dans l'ensemble d'un Espace européen unifié suite à la fin de la guerre froide, que le système de régulation supérieur international a continué à réguler la partie du système européen homogène avec lui, c'est-à-dire les structures transnationales.

Aujourd'hui, comme le démontre l'étude du cas de la Croatie, le problème ne se pose plus en termes d'approbation ou de contestation de la supériorité anglo-américaine, mais en termes de diminution imminente de la variété des réponses politiques et économiques à tous les niveaux de régulation, dont les effets rétroactifs peuvent compromettre toute suprématie basée sur la diminution de la variété indispensable du système (l'implosion du système soviétique en témoigne).

La régulation au niveau national de l'Espace croate 1990-2015 (sous ses aspects géopolitiques et géoéconomiques) que nous avons étudiée dans ce chapitre soulève le problème d'une réduction inquiétante de la variété indispensable du système de régulation contemporain croate. Il s'avère être homogène avec le système américain. En tant que tel, il a les mêmes réponses (l'OTAN et l'UE) aux attaques externes et aux agressions internes (la « Troïka ») que le système américain. En revanche, il n'a définitivement pas de réponses aux questions politiques et économiques du niveau de régulation national liées à la double décroissance (économique et démographique) et au double héritage identitaire croate (latin et slave), c'est-à-dire aux problèmes qui concernent la survie même des Croates. Il en ressort que la déstabilisation du système de régulation de l'Espace croate vient plus des dysfonctionnements de ses mécanismes de régulation que des aléas géopolitiques et géoéconomiques eux-mêmes.

Dans ce chapitre, nous avons cherché à évaluer la part des risques systémiques, donc des défauts de capacité de régulation de l'Espace croate qui sont plutôt le fait du niveau national de régulation. Ils se traduisent par des réponses insuffisantes ou inadaptées à des signaux inquiétants en provenance des éléments du système de régulation du niveau national (le

système politique, économique, financier, social ou sécuritaire). Nous avons relevé trois principales sources d'instabilité du système de régulation du niveau national :

- le positionnement sur la ligne de démarcation Zagreb-Belgrade (sur la frontière occidentale entre l'Occident et la Région intermédiaire, ou l'Orient d'après certains auteurs) dans les géopolitiques mackinderiennes, qui fait que les conflits interrégionaux (externes pour les deux régions en conflit) sont considérés comme des conflits internes serbo-croates, et de ce fait alimentent la tension relationnelle serbo-croate ;
- les interactions entre divers projets dont le système de régulation des relations interétatiques est doté et chacune des deux composantes (ou les deux simultanément) de la mémoire/histoire du système de régulation de l'Espace croate combinant l'héritage latin et l'héritage slave, qui sont à l'origine de la double nature de l'identité croate et se manifestent dans ses aspects linguistique et socioreligieux ;
- les interactions dans l'Espace national croate entre la géopolitique des niveaux de régulation supérieurs et l'économie nationale croate.

Nous avons constaté que ces risques latents sont devenus patents aujourd'hui par manque de réponses satisfaisantes, ce qui fait que le système de régulation de l'Espace croate est dans un état d'instabilité aiguë, donc dans un état de crise permanente³⁸⁸ qui peut susciter, après celle des années 1990, une nouvelle mutation du système. De ce fait, dès 2006, les experts en science politique croates ont attiré l'attention sur le problème de réduction considérable de la variété indispensable du système de régulation. Par exemple, Zvonimir Baletic a alerté la communauté académique croate sur les interactions entre « le fondamentalisme politique, le libéralisme économique et les sciences économiques³⁸⁹ ». En présentant l'origine historique et le développement de la doctrine libérale³⁹⁰ ainsi que les limites de son utilisation

³⁸⁸ L'étude de ASTROV, Vasily, *et al.*, *Double-dip Recession Over, yet no Boom in Sight*, Current Analyses and Forecasts (Economic Prospects for Central, East and Southeast Europe), 2013, démontre que la Croatie vit une crise économique structurelle.

³⁸⁹ BALETIC, Zvonimir, « Privatni kapitalisticki fundamentalizam, ekonomski liberalizam i ekonomska znanost », *Ekonomski pregled*, vol. 57, n° 7-8, 2006, p. 563-591.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 563-564 : « Durant les trente dernières années, le néolibéralisme en tant que nouvelle variante du libéralisme économique s'est imposé dans le monde comme la doctrine économique et politique dominante du développement social. Conçue principalement à partir du point de vue des intérêts de liberté d'action du *private equity capital*, elle offre son projet d'organisation économique du monde selon les principes du marché. Le néolibéralisme préconise la privatisation et la déréglementation des activités économiques, la libéralisation des flux internationaux et la réduction systématique des fonctions de l'État dans l'économie. La chute du

contemporaine, il a réaffirmé la liberté et la variété de la recherche en sciences économiques dans un contexte historique et social varié, ainsi que le rejet de tout parti pris idéologique. Il considérait que ceci serait susceptible à la fois de redonner de l'élan aux sciences économiques confrontées aux défis contemporains et de confirmer à nouveau leur réputation comme science capable de résoudre efficacement les problèmes sociaux complexes, réduisant ainsi le mécontentement de nombreux économistes éminents insatisfaits de leur rôle actuel.

Il en ressort que l'instabilité du niveau national du système de régulation de l'Espace croate est due aux réponses insuffisantes ou inadaptées à des signaux inquiétants en provenance des composants du système de régulation du niveau national (en provenance de ses sous-systèmes). La variété des réponses est insuffisante parce que la gouvernance croate a adopté au niveau national le dogmatisme idéologique libéral des niveaux supérieurs de régulation, et de ce fait a rétréci son espace de réflexion critique sur les problèmes réels de l'espace-temps croate, ainsi que son espace de réflexion critique sur les géostratégies des niveaux supérieurs de régulation.

communisme en tant que système alternatif possible, l'abandon du modèle de l'économie contrôlée par l'État qui en sort et le retour de nombreux pays au système du marché a donné au mouvement libéral un nouvel élan. Cette évolution a été soutenue par les sciences économiques, notamment par son courant dominant dans le rôle du support théorique et idéologique dans la rationalisation de la doctrine et de la pratique libérale. Cependant, cette alliance idéologique entre le libéralisme économique et les sciences économiques n'est pas restée sans conséquences pour cette dernière. Car, par cette alliance, les sciences économiques ont adopté aussi les postulats idéologiques et politiques de leur allié comme obligatoires pour les sciences économiques en général. De ce fait, la recherche en sciences économiques se réduit et se concentre sur un seul système économique historiquement et organisationnellement spécifique, et proclame que tous les autres systèmes ne sont que des bévues historiques. Ainsi s'est rétréci l'espace de réflexion critique sur les problèmes réels du monde contemporain, et les sciences économiques se sont privées d'une grande partie de leur tradition intellectuelle qui offrait des approches légitimes et utiles du point de vue scientifique. Beaucoup de directions des sciences économiques, dont le statut scientifique n'a jamais été contesté, se sont retrouvées coupées de la "version standard" et mis à l'écart de la pensée économique, du système éducatif et d'une quelconque application pratique. C'est ainsi que le dogmatisme idéologique est devenu le "standard" de la pensée économique. »

Chapitre 2 – La régulation du système hybride titiste

La singularité du gouvernement de Josip Broz Tito, le leader yougoslave de l'après-seconde guerre mondiale, résulte d'une part de la contradiction sur laquelle est basée son identité croate (slavité et latinité), d'autre part de l'antagonisme entre deux pôles (communiste et capitaliste), fondé sur deux modèles de politique de redistribution opposés. Le parcours de sa vie entre l'Europe occidentale et l'Union soviétique³⁹¹ dans l'avant-guerre (1907-1939) a certainement forgé ses convictions qui vont pleinement s'exprimer pendant la guerre et dans l'après-guerre à travers sa ligne politique et économique médiane. Cette ligne médiane titiste sera appliquée dans la politique extérieure yougoslave de non-alignement qui, elle, est à la

³⁹¹ D'après les biographes Vladimir DEDIJER (dans *Josip Broz Tito : Prilozi za biografiju*, Belgrade, Kultura, 1953) et Jasper RIDLEY (dans *Tito : A biography*, Londres, Constable, 1994), Josip Broz est né le 7 mai 1892 à Kumrovec, dans le Zagorje, en Croatie, dans ce qui était alors l'Autriche-Hongrie. Après avoir passé une partie de son enfance avec son grand-père maternel à Podsreda, il entre à l'école primaire à Kumrovec qu'il quitte en 1905. En 1907, il est embauché en tant que machiniste à Sisak. Sensibilisé au mouvement ouvrier, il célèbre la fête du Travail pour la première fois. En 1910, il rejoint le syndicat des ouvriers de la métallurgie et, en même temps, le parti social-démocrate de Croatie et de Slavonie. Entre 1911 et 1913, il travaille par courtes périodes à Kamnik (Slovénie), Cenkovo (Bohême), Munich et Mannheim (Allemagne) où il est employé par le constructeur automobile Benz. Il se rend ensuite à Wiener Neustadt (Autriche), où il travaille pour Dalmier en tant que pilote d'essais. Il y apprend à parler couramment allemand. Fin 1913, Broz est mobilisé et sert dans l'armée de l'Autriche-Hongrie. En mai 1914, il remporte la médaille d'argent dans un concours d'escrime au sein de l'armée austro-hongroise à Budapest. Il est envoyé à Ruma (Voïvodine). Arrêté pour propagande anti-guerre, il est emprisonné à la forteresse de Petrovaradin près de Novi Sad. En 1915, il est envoyé en Galicie sur le front de l'Est combattre contre la Russie. En Bucovine, il est gravement blessé par un éclat d'obus. En avril, le bataillon entier est fait prisonnier par les Russes. Après avoir passé plusieurs mois à l'hôpital, Broz est envoyé dans un camp en Oural fin 1916. Il apprend le russe et découvre les classiques russes (Tolstoï, Tourgueniev, Kouprine). En avril 1917, il est arrêté pour avoir organisé des manifestations de prisonniers de guerre. Il s'évade et rejoint les manifestations de Saint-Petersbourg des 16 et 17 juillet 1917. Il fuit en Finlande pour échapper à la police mais est arrêté et enfermé à la forteresse de Petropavlovsk pendant trois semaines. Après avoir été transféré à Kungur (kraï de Perm), il s'échappe d'un train. En novembre, il s'engage dans l'Armée rouge à Omsk (Sibérie) et, en 1918, s'inscrit au Parti communiste russe. En 1920, il devient membre du Parti communiste yougoslave qui sera bientôt interdit par le pouvoir royaliste des Karadjordjevic. Il devient agent clandestin du parti dans son pays natal (entre 1923 et 1928), activités qui lui valent d'être emprisonné pendant cinq ans (entre 1928 et 1934). En 1935, il travaille pendant un an dans la section Balkans du Komintern et est élève à l'École internationale Lénine. Il devient membre du Parti communiste soviétique et de la police secrète soviétique, ancêtre du KGB, le NKVD. En 1936, le Komintern envoie le camarade Walter (c'est-à-dire Tito) en Yougoslavie pour purger le Parti. En 1937, Staline fait exécuter le secrétaire général du Parti communiste yougoslave, Milan Gorkic, à Moscou. Par la suite, c'est Tito qui est nommé par Staline secrétaire général du Parti communiste yougoslave, toujours hors-la-loi. Pendant cette période, Tito suit la politique du Komintern et soutient Staline, critiquant les démocraties occidentales, l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie. Durant la guerre d'Espagne, il fuit à Paris, plaque tournante du recrutement et de l'organisation des Brigades internationales. Josip Broz adopte le nom de Tito en 1934. Il est alors membre du bureau politique du Parti communiste yougoslave qui opère à Vienne en Autriche. Quand la Yougoslavie est envahie par les forces armées allemandes en avril 1941, les communistes sont parmi les premiers à organiser un mouvement de résistance. Le 10 avril, le Politburo du Parti communiste yougoslave se réunit à Zagreb et décide de commencer la résistance, nommant Tito chef du comité militaire. Tito va se révéler un redoutable leader sur le plan politique et militaire, contrairement à ses rivaux royalistes.

base du projet de régulation hybride (dit titiste) par lequel Tito va doter son système de régulation de l'espace-temps politique et économique ex-yougoslave. Il s'agissait d'un mode de fonctionnement au croisement de deux modèles existants (soviétique et occidental), utilisé à l'échelle européenne et mondiale de régulation. Le système de régulation hybride titiste était censé inciter les individus à agir en hommes responsables-autogestionnaires dans tous les segments de la vie politique et économique – et donc sociale. On peut émettre l'hypothèse que le non-alignement de Tito pendant la guerre froide ne représente pas une anomalie, un défaut dans le système de régulation des relations européennes et internationales de l'époque, mais est l'expression authentique de la volonté croate de réconciliation entre deux faces de son identité – ce qui équivaut à la préservation de son identité et de son intégrité. Dans un environnement idéologiquement bipolarisé, Tito a eu l'occasion de s'exprimer pleinement, de transformer l'espace-temps yougoslave en un pont qui relie les zones occidentale et soviétique plutôt qu'en un champ de bataille entre elles. Ceci en faisant fonctionner son propre système de régulation qui combine une chose et son contraire (les modes d'action occidentaux et soviétiques), assurant ainsi à l'ensemble de l'espace-temps yougoslave non seulement la paix, mais aussi une dynamique de développement socio-économique qu'il paraît difficile d'égaliser aujourd'hui.

I – La régulation économique titiste

En 2011, les économistes Ljubo Jurcic et Dragomir Vojnic, dans le cadre de leurs recherches publiées dans l'article « Quo vadis Croatia ? », rappellent les réussites du système de régulation hybride titiste, en soulignant le fait que l'économie croate a connu les moments les plus brillants de son histoire durant la période 1950-1990 du socialisme autogestionnaire. C'est la période où les économies des républiques socialistes yougoslaves ont subi de tels changements structurels profonds et dynamiques que la Yougoslavie de Tito, d'après les critères des Nations unies, a été classée parmi les dix premiers pays nouvellement industrialisés à travers le monde. Ce phénomène, comme tout ce qui était associé à l'émergence du socialisme autogestionnaire, a suscité en continu un grand intérêt, tant dans le monde scientifique que dans le monde politique international. Il faut savoir que déjà, durant les années 1960, non seulement la croissance moyenne dépassait 6 %, mais la gratuité des soins médicaux était assurée³⁹², le niveau d'alphabétisation de la population était de 91 %, et

³⁹² JURCIC, Ljubo, VOJNIC, Dragomir, « Quo vadis Croatia ? Od samoupravnog socijalizma i drustva blagostanja preko ekonomije i politike tranzicije do divljeg kapitalizma i trzisnog fundamentalizma : Hrvatska na

l'espérance de vie était de 72 ans³⁹³.

La figure 10 illustre les réussites économiques dues à la régulation hybride titiste. Il s'agit d'une représentation comparative très complète du développement de la Fédération yougoslave, des républiques qui la composent et des provinces autonomes, le Kosovo et la Voïvodine, en tant que parties constituantes de la République de Serbie. Ce développement est exprimé par les taux d'investissement bruts dans le capital fixe du secteur public, les coefficients de capital et les taux de croissance du PIB pour des périodes s'étendant de 1953 à 1989. Les données montrent que, dès la mise en place du système de régulation hybride, l'économie croate avait atteint un taux de croissance du PIB très élevé (9 %). À cette époque, il était le plus élevé du monde. Il convient de noter que ce taux de croissance exceptionnel du PIB a été réalisé sur la base d'un taux très bas d'investissement brut (16,7) et un rendement économique très élevé qui s'est exprimé dans un coefficient de capital de seulement 1,9. Même si la croissance du PIB va par la suite baisser³⁹⁴, sur l'ensemble de la période 1953-1989 elle reste relativement élevée (5,1 %). Le souvenir des années glorieuses titistes reste ancré dans la mémoire du système de régulation titiste, et surtout dans la mémoire des autogestionnaires croates³⁹⁵.

putu u Europsku uniju » [Du socialisme autogestionnaire et de la société du bien-être par l'économie et la politique de transition, au capitalisme sauvage et au fondamentalisme du marché : la Croatie sur le chemin de l'adhésion à l'Union européenne], *Ekonomski pregled*, vol. 62, n° 12, 2011, p. 787-826 (ici p. 802-805).

³⁹³ Source : World Bank, *World Development Report*, Statistical Annex, Tables 1 and 2, 1991.

³⁹⁴ Cette baisse est surtout due à la stagnation des années 1980.

³⁹⁵ Par exemple, Mladen PLESE (dans « Hrvatima je država najdrazi poslodavac i svaku prodaju tvornica vide kao apsurd u kojem socijaldemokratska i narodnjacka vlada staje na stranu krupnog kapitala », *Jutarnji list*, 8/04/2012), en comparant les revendications des syndicats croates et celles des syndicats des pays issus du bloc soviétique, constate que la position anti-entrepreneuriale et anti-marché est nettement plus marquée en Croatie. D'après les enquêtes, l'une des raisons principales de cette atmosphère négative se trouve dans le fait que, dans le *real socialism*, l'État était le propriétaire de tous les actifs nationaux, y compris des usines et des moyens de production. Ce type de propriété et le rapport salarial qui en ressortait, d'après le principal théoricien de l'autogestion socialiste titiste Edvard Kardelj (qui fonde sa pensée sur le concept d'aliénation marxiste), avaient fait que le salarié soviétique n'était pas plus le propriétaire de moyens de production dans le *real socialism* qu'il ne l'était dans le capitalisme. Pour l'ouvrier russe, polonais, etc., le travail demeurait un moyen de subsistance et non un moyen d'épanouissement. Par conséquent, la transition de ce type d'organisation socialiste étatiste-totalitaire vers une organisation capitaliste n'était pas particulièrement dramatique. Tout simplement, l'ancien propriétaire – l'État – a été remplacé par un nouveau propriétaire, l'entrepreneur privé. Rien de significatif n'a été modifié dans le statut des ouvriers tchèques, polonais, etc. Cependant, au début de la transition, le « changement de propriétaire » a eu l'avantage d'apporter un meilleur standard de vie et de travail pour la plupart des employés de ces pays. Bien que la privatisation ait été souvent frauduleuse comme en Croatie, et que les nouveaux capitalistes aient été sans pitié envers leurs employés, la résistance au changement et au système capitaliste était moindre. Entre autres, ceci peut être attribué au fait que la fin de l'occupation soviétique avait gommé les effets néfastes de la privatisation. *A contrario*, dans la Yougoslavie titiste et post-titiste, constitutionnellement, les ouvriers étaient les propriétaires des usines dans lesquelles ils travaillaient. Le système

Anciennes républiques yougoslaves										
Période	Ancienne Yougoslavie	Bosnie-Herzégovine	Monténégro	Croatie	Macédoine	Slovénie	Serbie			
							Total	Serbie sans provinces	Kosovo	Voïvodine
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Les taux d'investissement bruts (s)										
1953-60	19.3	22.2	52.7	16.7	26.0	16.9	18.9	20.5	18.4	15.0
1961-70	20.4	20.8	36.5	18.8	32.9	16.4	20.9	20.7	39.4	17.9
1971-80	22.7	28.3	39.6	21.0	26.6	21.4	21.5	19.9	42.0	21.5
1981-89	16.3	18.8	21.9	15.3	13.0	14.9	16.4	16.4	25.3	14.6
1953-89	19.5	22.6	32.6	18.2	22.1	17.5	19.2	18.7	32.9	17.6
Les coefficients de capital (k)										
1953-60	2.2	3.0	8.9	1.9	3.2	1.9	2.0	2.3	2.3	1.2
1961-70	3.2	3.9	4.4	3.0	4.2	2.4	3.4	3.4	5.6	3.1
1971-80	4.0	5.1	6.4	3.9	4.6	3.5	3.7	3.4	7.6	3.7
1981-89	32.3	15.3	1408.5	297.3	13.9	126.7	26.6	25.7	23.8	30.8
1953-89	3.7	4.7	6.3	3.6	3.9	3.2	3.5	3.5	6.2	3.0
Les taux de croissance du PIB (r)										
1953-60	8.9	7.4	5.9	9.0	8.1	9.1	9.7	8.9	7.9	12.1
1961-70	6.3	5.4	8.4	6.3	7.9	6.9	6.1	6.1	7.0	5.8
1971-80	5.7	5.5	6.1	5.4	5.8	6.1	5.9	5.9	5.5	5.8
1981-89	0.5	1.2	0.0	0.1	0.9	0.1	0.6	0.6	1.1	0.5
1953-89	5.3	4.8	5.2	5.1	5.6	5.5	5.4	5.4	5.3	5.8

Figure 10. Les taux d'investissement bruts dans le capital fixe du secteur public, les coefficients de capital et les taux de croissance du PIB de 1953 à 1989 dans les anciennes républiques yougoslaves (Source : Statisticki godisnjak, SZS, Beograd, 1991, Ekonomski institut – Zagreb, Centar za ekonomsku informatiku i statistiku, dans JURCIC, Ljubo, VOJNIC, Dragomir, « Quo vadis Croatia ? », *Ekonomski pregled*, vol. 62, n° 12, 2011, p. 805, tableau 1)³⁹⁶.

socialiste autogestionnaire permettait la participation des ouvriers dans les décisions concernant la gestion des entreprises et la négociation de leurs salaires. Pour cette raison, la transition vers une économie de marché purement capitaliste a été bien plus traumatisante en Croatie. Les enquêtes prouvent que les autogestionnaires croates ont vécu la privatisation comme une énorme injustice, un vol manifeste. En seulement quelques années de transition, des centaines de milliers d'employés se sont retrouvés sans travail, les usines se sont effondrées les unes après les autres. Aujourd'hui même persiste chez eux un goût amer à la vue de ce qui reste de leurs entreprises (pour la plupart, elles avaient été créées et s'étaient développées durant l'époque titiste). Jadis prospère, c'est devant leurs yeux que l'économie croate se meurt. À la place d'un emploi garanti à vie, qui leur permettait une attitude relativement légère vis-à-vis du travail, du jour au lendemain, les autogestionnaires croates se sont vu abandonnés à la merci des nouveaux riches, souvent dépourvus de tout sens moral.

³⁹⁶ Légende du tableau : « Le taux d'investissement brut (1) exprime la part de l'investissement brut dans le PIB.

Quelles sont les spécificités de la régulation économique titiste, et comment se fait-il qu'elle ait été abandonnée ?

I.1 – Le cadre politique et économique des réformes titistes

Le « centre réformiste » croate, qui développait et réformait le système de régulation économique titiste, était l'Institut économique de Zagreb, créé en 1939. Dragomir Vojnic, directeur de cet institut (1977-2007), son collaborateur le plus proche Rikard Lang³⁹⁷ et Kiro Gligorov³⁹⁸ avaient été à la tête de la Commission chargée des préparatifs pour la grande réforme de 1965. Vojnic témoigne des préoccupations idéologiques et économiques de ce temps.

I.1.1 – Accorder des concessions au marché et à la démocratie

Du point de vue idéologique, le premier problème que les idéologues et les économistes yougoslaves avaient à résoudre était de comment concilier avec le moins de dégâts deux doctrines aux antipodes l'une de l'autre : le dogmatisme anti-marché et le socialisme autogestionnaire. Il fallait donc commencer par le réglage conceptuel théorique et affronter le pilier de l'idéologie du *real socialism*, le dogmatisme anti-marché³⁹⁹.

Le constat a été fait que le socialisme est entré en crise au premier jour, en raison de

Le coefficient de capital (k) exprime le nombre d'unités d'investissement brut qu'il fallait investir, pendant une période de temps, pour augmenter le PIB d'une unité. Le taux de croissance (r) exprime le rapport entre les taux d'investissement (s) et les ratios de capital (k). »

³⁹⁷ Rikard Lang est un économiste croate éminent, directeur de l'Institut économique de Zagreb entre 1954 et 1974.

³⁹⁸ Kiro Gligorov est ministre fédéral des Finances de 1962 à 1967, vice-président du Conseil exécutif fédéral (gouvernement) de 1967 à 1969, membre de la Présidence collégiale de 1971 à 1972 et président de l'Assemblée fédérale de 1974 à 1978. Après les premières élections libres en novembre 1990 dans une Macédoine faisant encore partie intégrante de la Yougoslavie, Gligorov est élu par le Parlement président de la République socialiste de Macédoine le 27 janvier 1991. Le pays change officiellement de nom le 7 juin suivant et Gligorov prend le titre de président de la République de Macédoine. Il reste à son poste lors de la déclaration formelle d'indépendance le 8 septembre 1991. Après l'adoption d'une nouvelle Constitution, Gligorov se fait réélire au suffrage universel le 16 octobre 1994, et son second mandat va durer du 19 novembre 1994 au 19 novembre 1999. Tout au long de ses deux mandats, il essaie de faire de son pays un îlot de stabilité dans les Balkans et d'entretenir des relations amicales avec son voisin grec. Gligorov doit en particulier gérer les demandes venant de la minorité albanophone pour plus de pouvoir. Le 3 octobre 1995, il est victime d'une tentative d'assassinat dans la capitale macédonienne Skopje et se retrouve paralysé. Après une période de convalescence, Gligorov reprend la totalité de ses fonctions le 17 novembre 1995. La succession de Gligorov se fait démocratiquement en novembre 1999 (dans BUHAYER, Constantine, « Kiro Gligorov : President of Macedonia throughout the Nineties », *The Independent*, 9/01/2012).

³⁹⁹ VOJNIC, Dragomir, « Reforma i tranzicija. Kriticki osvrt na dogadjanja u prijelomnim vremenskim razdobljima : Prilog gradji za nasu noviju ekonomsku povijest », *Ekonomski pregled*, vol. 57, n° 5-6, 2006, p. 394-396.

l'élimination brusque de deux institutions à la base de la civilisation moderne, à savoir le marché et la démocratie, et que l'apparition du phénomène appelé dogmatisme anti-marché fait naturellement suite à ces éliminations. Or, les économistes réformistes yougoslaves considéraient que les tenants du *real socialism* ne parviendraient pas à maîtriser les crises aiguës au sein de leurs systèmes autrement que par des concessions accordées au marché et à la démocratie. Étant donné que toute concession de ce type signifierait la destruction des mécanismes de régulation déjà créés, à savoir un pouvoir central puissant qui contrôlerait tout et tous, l'idée d'abandonner le dogmatisme anti-marché paraissait impensable aux économistes soviétiques. Ainsi, le développement et le fonctionnement de tous les mécanismes et éléments du système que nous mettons habituellement sous un dénominateur commun, le stalinisme, ne laissaient aucun espace pour le fonctionnement du marché, le dogmatisme anti-marché faisant partie des fondements du stalinisme. Parler en faveur du marché était perçu comme une trahison ou la destruction du socialisme⁴⁰⁰.

Mais cette intolérance à l'égard de l'économie de marché pesait lourdement sur les économies socialistes. Ces dernières avaient à leur disposition une intelligentsia relativement bien instruite dont les connaissances n'étaient pas suffisamment employées. De plus, il devenait difficile de gérer efficacement l'importation et le transfert de connaissances et de nouvelles technologies. On peut en conclure que, dans le système stalinien fermé, les populations menaient une vie recluse selon le modèle des institutions totalitaires de Goffman⁴⁰¹ où régnait la violence structurelle⁴⁰², aboutissant au fait que les réalisations effectives des populations étaient en dessous de leur potentiel réel. Dans la Yougoslavie de l'après-seconde guerre mondiale (de 1945 jusqu'à la rupture de Tito avec Staline en 1948) par exemple, l'agriculture avait objectivement le potentiel d'approvisionner l'Europe, mais ne

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 396.

⁴⁰¹ OLEINIK, Anton, dans « Un double monstrueux : la culture criminelle en Russie post-soviétique » (*Cultures & Conflits*, n° 42, 2001, p. 195-138) considère que ce mode de vie caractérise l'ère post-soviétique aussi. D'après lui, « l'organisation de la vie quotidienne d'un homme "post-soviétique" ordinaire peut être décrite à l'aide des mêmes repères normatifs que celle d'un prisonnier : la non-différenciation des sphères, la personnalisation des relations, la dualité des normes et la recherche d'une victime de rechange. L'importance du coefficient de perméabilité, c'est-à-dire, selon Erving Goffman, "la faculté selon laquelle les normes propres à l'institution et les normes du milieu environnant sont susceptibles d'interférer pour réduire l'opposition entre les deux milieux" (dans GOFFMAN, Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Ed. de Minuit, 1968, p. 171), est remarquable dans le cas du système pénitentiaire russe et de la société qui l'enveloppe ».

⁴⁰² D'après Johan GALTUNG (dans SMOUTS, Marie-Claude, *et al.*, *Dictionnaire des relations internationales*, p. 422) : « Il existe une violence non voulue, latente, psychologique, indirecte, structurelle, qui est présente lorsque des êtres humains sont influencés de façon telle que leur accomplissement actuel, somatique et mental, est inférieur à leur accomplissement potentiel. »

parvenait même pas à nourrir sa population locale. Le besoin en réformes du marché et en démocratisation s'imposait de plus en plus⁴⁰³. Mais la crainte était telle qu'il n'y avait pas de porte-paroles, d'initiateurs de réformes. Parues à l'Ouest, les critiques du *real socialism*, comme celles d'Abba Lerner et d'Oskar Lange⁴⁰⁴, n'étaient pas disponibles dans les milieux scientifiques des pays communistes. Seules les plus hautes instances de la hiérarchie communiste avaient le droit de les consulter, ceci dans le but de contrer la « propagande ennemie ». Tito appartenait à l'un de ces cercles de privilégiés, les leaders de l'Internationale communiste. Ce privilège aurait pu lui coûter la vie.

I.1.2 – La résolution du 28 juin 1948 de l'*Informbiro*⁴⁰⁵ et la « *perestroïka* titiste »

Voici comment Joze Pirjevec, historien slovène, décrit la « partie d'échec » qui avait opposé Tito et Staline et qui va ouvrir la voie à la « *perestroïka* titiste » :

« À l'égard de la situation en Europe de l'Est, les observateurs occidentaux furent victimes de leur propre propagande qui visait à s'opposer, au moins en paroles, à l'avancée idéologique des communistes. Ils considéraient en effet la politique étrangère de Belgrade comme une émanation de celle de Moscou, et même comme son expression la plus authentique et vraie : à leur avis, Staline avait choisi la Yougoslavie pour en faire la tête de pont du communisme et ainsi servir son ambition de conquérir l'Europe méditerranéenne. En fait, la réalité était plus complexe, et les schémas idéologiques fabriqués à Washington, Londres, Paris ou Rome ne pouvaient pas vraiment en rendre compte⁴⁰⁶. »

Or, le militantisme grandissant de Tito et des siens, y compris à l'égard des pays du bloc soviétique, contrariait de plus en plus Staline. Non seulement Tito interférait dans ses

⁴⁰³ JURCIC, Ljubo, VOJNIC, Dragomir, « Quo vadis Croatia ? », Paragraphe 5 : « Neka teorijska i politicko-ekonomska pitanja ostvarivanja reforme », p. 794.

⁴⁰⁴ LANGE, Oskar, *Political Economy*. Vol. 2, Oxford, Pergamon Press, 1971 ; and *Papers in Economics and Sociology*, Oxford, Pergamon Press, 1970.

⁴⁰⁵ *Informbiro* est l'abréviation de *Informacijski biro komunistickih i radnickih partija*, ou *Kominform*, ou *IB*, et désigne le bureau d'information des Partis communistes. Il a été créé à l'initiative du Parti communiste de l'Union soviétique en Pologne en 1947 dans l'objectif d'un échange d'informations et d'une meilleure coordination entre les Partis communistes du bloc soviétique. Ce bureau devait fonctionner comme un instrument au service d'une politique stalinienne qui n'admettait pas les dissonances au sein du bloc communiste. Le Parti communiste yougoslave s'opposait à ce procédé, ce qui a abouti à sa condamnation unanime par la résolution du 28 juin 1948 de l'*Informbiro*, ainsi qu'à la rupture des relations entre la Yougoslavie et tous les pays du bloc de l'Est (Source : *Proleksis enciklopedija*, en ligne : <http://proleksis.lzmk.hr/27991/>).

⁴⁰⁶ PIRJEVEC, Joze, *Tito, Stalin e l'Occidente*, Trieste, Editoriale Stampa Triestina, 1985, p. 36-37.

relations avec l'Occident, mais il cherchait aussi à se positionner indépendamment de Moscou au sein des démocraties populaires du bloc de l'Est. Il organisait secrètement des entretiens avec les dirigeants bulgares au sujet d'une fédération possible, il projetait de dominer l'Albanie, ou entretenait des relations suspectes avec la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie et la Roumanie. « Par son goût du spectacle et sa personnalité charismatique, il devenait dans le firmament communiste une étoile bien trop brillante pour ne pas déranger Staline⁴⁰⁷. »

Finalement, à l'été 1947, Staline décide de réaliser une manœuvre visant plusieurs objectifs. Au mois de septembre 1947, en Pologne, il initie la constitution du Bureau d'information des Partis communistes soviétique, yougoslave, polonais, hongrois, tchécoslovaque, roumain, bulgare, italien et français (Informbiro ou Kominform). Ce Bureau sera présenté à l'opinion publique internationale comme une réponse nécessaire du monde socialiste à l'offensive de l'impérialisme occidental qui, quelques mois auparavant, avait trouvé son expression la plus manifeste dans les plans Truman et Marshall. Sa première tâche sera de transmettre aux dirigeants des Partis communistes des informations utiles à leur lutte commune. La deuxième sera de « mettre au pas » les Partis communistes qui avaient récemment manifesté trop de penchants dissidents. Sa troisième tâche sera de faire clairement comprendre que Moscou n'a pas l'intention de tolérer un quelconque écart de la ligne stalinienne, un quelconque mauvais tour de la part de ses satellites avec le riche Occident. Enfin, le Kominform est aussi conçu comme un piège : dans le cadre de la conférence constitutive du Bureau, les Soviétiques (Jdanov et Malenkov) vont offrir aux Yougoslaves l'occasion de jouer le rôle de premiers de la classe, en chargeant Kardelj et Djilas (les deux principaux conseillers de Tito en ces temps troubles) de la fonction d'accusateurs à l'égard de leurs camarades italiens et français. En effet, à ces derniers, il était reproché de ne pas avoir su suivre l'exemple de Tito et des siens, et d'avoir laissé échapper le pouvoir qu'ils auraient eu à portée de main. La décision de Staline de choisir Belgrade comme siège du Kominform servait de preuve évidente de la faveur que trouvaient les leaders yougoslaves devant le *vozd* moscovite. « Mais en comblant Tito de ses faveurs pour lui donner une fausse impression de sécurité, Staline montrait en fait de quel raffinement il était capable en matière d'intrigues contre ceux qui lui paraissaient dangereux. Alors qu'il honorait les Yougoslaves, il préparait déjà l'acte d'accusation et pensait à les précipiter du rang des juges à celui des accusés⁴⁰⁸. »

⁴⁰⁷ ADAMIC, Louis, *Orel in korenine*, Ljubljana, Drzavna založba Slovenije, 1981, p. 53.

⁴⁰⁸ DEDIJER, Vladimir, *Dokumenti 1948*. Vol. 1, Belgrade, Izdavacka radna organizacija Rad, 1979, p. 173 ;

C'est au début de 1948 que les relations entre Belgrade et Moscou vont finir par se détériorer. L'entretien qu'accorde le leader bulgare Dimitrov aux journalistes étrangers, en parlant librement de fédérations et de confédérations des États de l'Europe danubienne et balkanique, va servir de prétexte à Staline pour convoquer d'urgence les plus hauts dirigeants yougoslaves et bulgares au Kremlin. À ce moment-là, « la tension entre le PCUS [Parti communiste de l'Union soviétique] et le PCY [Parti communiste yougoslave] est palpable, puisque Tito, au courant de la perfidie et de la férocité, digne d'un prince de la Renaissance, dont faisait preuve le dictateur géorgien, ne va pas se rendre à Moscou mais va envoyer à sa place plusieurs de ses plus proches collaborateurs⁴⁰⁹ ».

Comme vont en témoigner par la suite Milovan Djilas et Edvard Kardelj, ce sommet du Kremlin sera très particulier. Moscou va chercher à faire comprendre clairement et brutalement aux représentants des États souverains que l'époque où ils avaient cru pouvoir jouir d'une certaine autonomie dans la conception de leur politique intérieure et internationale était définitivement révolue. « Dans cette situation très délicate, conscients de se trouver en danger, les Yougoslaves font preuve d'une remarquable habileté en parvenant à ne pas perdre complètement la face, mais aussi en ne s'opposant pas ouvertement aux volontés de Staline. Mais une fois en sécurité, ils ne font rien pour convaincre Tito de changer de cap ; au contraire, ils le renforcent dans son idée que la Yougoslavie ne doit pas consentir à devenir un simple satellite de Moscou⁴¹⁰. »

Ainsi, les dissensions ne vont pas prendre rapidement fin, comme Staline l'avait espéré, mais vont connaître de nouveaux rebondissements avec un échange de lettres de plus en plus irritées entre les parties. « Dans ces lettres, le PCY se voyait reprocher toutes les formes de déviationnisme que le mouvement communiste eut jamais connu, du révisionnisme petit-bourgeois au menchevisme, et du trotskysme au boukharinisme⁴¹¹. »

Les leaders yougoslaves vont réagir à ces accusations de diverses façons, mais vont finir par se ranger, à quelques exceptions près, derrière Tito, pourtant conscients de s'engager par

MARCOU, Lilly, *Le Kominform*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 39-72 ; DEDIJER, Vladimir, *Novi prilozi za biografiju Josipa Broza Tita*. Vol. 3, Belgrade, Izdavacka radna organizacija Rad, 1984, p. 272.

⁴⁰⁹ CENCIC, Vjenceslav, *Enigma Kopinic*. Vol. 2, Belgrade, Izdavacka radna organizacija Rad, 1983, p. 130 ; DEDIJER, Vladimir, *Novi prilozi za biografiju Josipa Broza Tita*. Vol. 3, p. 26, p. 202-206 ; KARDELJ, Edvard, *Spomini : Boj za priznanje in neodvisnost nove Jugoslavije 1944-1957*, Ljubljana, Drzavna založba Slovenije, 1980, p. 112.

⁴¹⁰ KARDELJ, Edvard, *Spomini : Boj za priznanje in neodvisnost nove Jugoslavije*, p. 113-117 ; DJILAS, Milovan, *Jahre der Macht*, Taschenbuch, 1992, p. 184-193.

⁴¹¹ DEDIJER, Vladimir, *Dokumenti 1948*. Vol. 1, p. 197-287.

ce fait dans une lutte à mort. Le combat commence par l'opposition des titistes à la volonté de Staline de s'ingérer dans les affaires internes du Parti communiste et de l'État yougoslave, ainsi que par la critique du modèle autocratique stalinien. Par la suite, les Yougoslaves comparent le modèle stalinien d'un État-guide auquel tous les autres États devaient se soumettre au projet titiste d'une société communiste agencée de façon plus dynamique, permettant aux différents Partis communistes et à leurs États de conserver leur autonomie, dans le respect de leurs coutumes, leurs pratiques et leurs aspirations. « En ce sens, l'accusation de nationalisme que leur adressait Staline n'était pas tout à fait infondée : les Yougoslaves, fiers de leur héritage révolutionnaire auquel ils tendaient à donner la primauté, contestaient en effet l'internationalisme qui, dans l'esprit de Staline, signifiait que chaque partie devait accepter les volontés du PCUS, c'est-à-dire les siennes⁴¹². »

C'est le 28 juin 1948, lors de la réunion du Kominform à Bucarest, quand le Parti communiste de Yougoslavie (le PCY) absent est expulsé du Bureau, que la lutte Tito-Staline devint publique. La déclaration de Bucarest, qui suit, flatte l'orgueil de Staline et traduit sa conviction que le fait de dénoncer ouvertement le PCY et de faire appel aux « forces saines » en son sein va être suffisant pour écraser le régime titiste, en quelques jours seulement. Mais c'était sans compter sur la solidité et les capacités des leaders yougoslaves. Ils disposaient d'un parti discipliné, d'une armée fidèle et de services secrets particulièrement efficaces. Pour survivre aux attaques soviétiques, ils vont se servir d'une machine répressive qu'ils avaient fabriquée d'après le modèle soviétique. Certes, les « forces saines » auxquelles le Kominform avait fait appel étaient présentes dans le système communiste yougoslave aussi. Mais elles avaient pu être neutralisées grâce au recours à la répression stalinienne⁴¹³. Elles étaient donc isolées, puis internées sur « l'île nue » (*Goli otok*) de l'Adriatique, aujourd'hui même « tristement célèbre par les souffrances que les prisonniers y ont endurées⁴¹⁴ ».

« La capacité de Tito à conserver le pouvoir malgré le blocus économique, la pression de la propagande et le terrible isolement international auxquels il se trouve alors confronté va rapidement convaincre l'Occident qu'il était de son intérêt de soutenir l'hérésie. "Maintenez-le à la surface", était le mot d'ordre que le ministre des Affaires étrangères anglais, Ernst Bevin, va lancer dès l'automne 1948 et que vont reprendre les gouvernements de Washington, Paris et Rome, convaincus qu'il valait mieux avoir au

⁴¹² PIRJEVEC, Joze, *Tito, Stalin e l'Occidente*, p. 84.

⁴¹³ Voir l'exemple de la répression dans la région croate de Krizevci, dans PREVISIC, Martin, « Informbiro krizevackog kotara od 1948-1958 », *Cris*, vol. 11, n° 1, 2009, p. 104-115.

⁴¹⁴ DJILAS, Milovan, *Jahre der Macht*, p. 272-278.

pouvoir à Belgrade un Tito, communiste certes, mais rebelle, qu'une marionnette soviétique⁴¹⁵. »

C'est cette main tendue, certes intéressée, mais venant de l'Occident – l'ennemi du *vozd* moscovite –, que Tito va saisir pour pouvoir entreprendre avec ses experts (principalement Kardelj et Bakaric), dans un rythme effréné, une série de réformes constitutionnelles et économiques, et augmenter ainsi considérablement la variété de son système.

I.2 – La politique titiste de transformation permanente de l'économie yougoslave

Dans sa critique de la politique de transformation permanente de l'économie yougoslave, Bogomir Kovac remarque que la Yougoslavie de l'après-Infornbiro est vite devenue un laboratoire social substantiel. Dans ce contexte, la réforme économique de 1965 représente la tentative la plus élaborée de libéralisation du marché et la véritable introduction à la transition du début des années 1990. D'après lui, l'essor du nationalisme économique et politique des années 1960 dans l'Espace yougoslave est le commencement de la décomposition de la « société yougoslave⁴¹⁶ ». Autrement dit, à la fin des années 1980, les *inputs/outputs* du cycle de la mondialisation précédent, 1960-1990, vont entrer dans le cycle de la mondialisation actuel, 1990-2020, et rendre effective la fragmentation de la « société yougoslave ».

D'après l'analyse comparative de Vacic⁴¹⁷ de 1989, qui portait sur le développement économique et était basée sur les données fournies par la Commission économique des Nations unies, en 1950 la Yougoslavie était classée 22^e des 25 pays européens (UE25) en termes de PIB par habitant, alors qu'en 1970, elle était tombée à la 24^e place du classement UE25. Ceci soulève tout d'abord le problème des diverses interprétations possibles de mêmes données statistiques. Car les analystes yougoslaves qui ont suivi le développement de l'économie socialiste yougoslave entre 1947 et 1985 utilisaient les mêmes données, mais partaient de la simple logique que, si la Yougoslavie faisait partie des pays au développement économique le plus rapide, ceci était le résultat de l'efficacité de l'autogestion socialiste et des réformes économiques ayant multiplié par 4,9 le PIB par habitant et maintenu durant cette période un taux de croissance moyen de 5,4 %. *A contrario*, de nombreux analystes de

⁴¹⁵ PIRJEVEC, Joze, *Tito, Stalin e l'Occidente*, p. 86.

⁴¹⁶ KOVAC, Bogomir, « Politicka ekonomija reformiranja samoupravnog socijalizma – od europeizacije Jugoslavije do balkanizacije danasnjeg EU-a », *Politicka misao*, vol. 49, n° 3, 2012, p. 74-91 (ici p. 75).

⁴¹⁷ VACIC, Aleksandar, *Jugoslavija i Evropa, Uporedna analiza privrednog razvoja Jugoslavije 1971-1987*, Belgrade, Ekonomika, 1989, p. 83.

l'économie yougoslave de la fin des années 1980, employant les grilles analytiques occidentales approfondies, partaient de la logique que le ralentissement de la croissance en Yougoslavie était dû aux maladresses de l'autogestion socialiste. Or, toute comparaison des résultats d'une économie socialiste, telle qu'en Yougoslavie, au service du réinvestissement prioritaire des profits dans les services publics (logements, soins médicaux, sports, activités culturelles, éducation, etc., totalement gratuits) avec des sociétés capitalistes aux orientations différentes présente quelques soucis de compatibilité, multipliant ainsi le nombre d'interprétations possibles de mêmes données statistiques. Par exemple, il est évident que la comparaison de l'économie yougoslave, partie de très loin en 1945, avec les économies européennes les plus développées (comme l'a fait Vacic) mettait davantage en avant les défauts du socialisme autogestionnaire, tandis qu'une comparaison avec les performances de l'économie de l'ancienne Yougoslavie, ou une comparaison avec les économies à l'échelle mondiale, valorisait ce même modèle économique. Ainsi, on peut considérer que l'image réelle du développement économique yougoslave des années 1950 et 1960 n'était ni aussi sombre que le prétendaient certains critiques de l'autogestion, ni aussi fameuse que cherchaient à la présenter les jugements politiques officiels tout au long de la période titiste.

La vraie question est la suivante : la Yougoslavie avait déjà perdu sa place en 1970 dans la course économique européenne, mais comment ?

I.2.1 – Le cadre théorique des réformes

La caractéristique fondamentale de la mise en place du système socialiste d'autogestion était la transformation du socialisme anti-marché en un socialisme de marché. Sur le plan théorique, le dilemme n'était pas nouveau. En témoignent de longues et vives discussions sur la nature du socialisme de marché des années 1930, bien résumées au début des années 1960 par l'économiste slovène France Cerne dans son traité *La planification et les mécanismes du marché dans l'économie politique socialiste*⁴¹⁸. Il faut aussi mentionner les critiques de Ludwig von Mises et Hayek⁴¹⁹ sur l'irrationalité des calculs socialistes, ainsi que celles du

⁴¹⁸ CERNE, France, *Planiranje in tržni mehanizem v ekonomski teoriji socializma*, Ljubljana, CZ, 1960.

⁴¹⁹ MISES, Ludwig von, « Economic Calculation in the Socialist Commonwealth », dans HAYEK, Friedrich (éd.), *Collectivist Economic Planning*, Londres, Routledge, 1935. Ludwig von Mises est le plus célèbre représentant de « l'école autrichienne ». Il a influencé l'école autrichienne d'économie (connue et combattue pour ses positions politiques libérales, qui condamnent l'intervention de l'État dans l'économie) de façon générale, et en particulier une partie de la pensée de Friedrich Hayek. Voir la critique du libéralisme rénové : COLLIN, Denis, « Néolibéralisme ou keynésianisme rénové : la fausse alternative », *L'Homme et la société*, vol. 135, n° 1 (« "Pensée unique" et pensées critiques »), 2000, p. 45-70.

cercle intellectuel américain des années 1960 et 1970 qui partait des prémisses théoriques néoclassiques (Pejovich et Furubotn⁴²⁰, Ward et Vanek⁴²¹). Pour la plupart, ces idées étaient transmises en Yougoslavie par les économistes et politiciens croates Branko Horvat⁴²² et slovène Aleksander Bajt⁴²³. Le point commun entre toutes ces études n'était pas tellement les scénarios historiques marxistes sur la conception d'un mode socialiste de production, mais plutôt sur la conception d'un modèle organisationnel macroéconomique – la stratégie de développement économique, la politique économique, le rôle de la fédération – et la création d'un modèle de réformation des entreprises autogestionnaires.

I.2.2 – La grande réforme de Kraigher (1965)

D'après Kovac⁴²⁴, au mois de décembre 1964, le Comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie (SKJ en croate, ou LCY⁴²⁵ en français), lors de son 7^e congrès, adopte les critères politiques et économiques de la nouvelle réforme. La préparation de cette réforme est confiée à un groupe spécial, dirigé par Boris Kraigher, vice-président du gouvernement (appelé SIV – *Savezno Izvršno Vijeće*) de la Fédération yougoslave. Le groupe de Kraigher travaille sur un projet de réformes que l'on peut qualifier d'unique dans toute l'histoire des réformes politiques et économiques du socialisme autogestionnaire. L'approche était fondée sur une vaste plate-forme économique théorique (« Livre jaune » et « Livre blanc »), qui devait aboutir à un large consensus idéologique et politique lors du 8^e congrès du LCY, puis justifier l'ouverture de la ligne de crédit du FMI par le succès de la réforme.

Le 24 juillet 1965, Kraigher a présenté les éléments clés de la réforme, à savoir la transformation du marché monétaire, l'orientation vers l'exportation de l'économie yougoslave, les changements dans le rapport revenus-entreprise, la réforme de la fédération et la stabilisation du budget. La réforme semblait complète et équilibrée du point de vue

⁴²⁰ PEJOVICH, Svetozar, *The Market-Planned Economy of Yugoslavia*, Minneapolis, Minnesota Press, 1966 ; FURUBOTN, Eirik G., « The long-run Analysis of the Labor-Managed Firm. An Alternative Interpretation », *The American Economic Review*, vol. 66, n° 1, 1976, p. 104-123.

⁴²¹ WARD, Benjamin, « The Firm in Illyria : Market Syndicalism », *The American Economic Review*, vol. 48, n° 4, septembre 1958, p. 566-589 ; VANEK, Jaroslav, *The General Theory of Labor-Managed Market Economies*, New York, Ithaca, Cornell University Press, 1970.

⁴²² HORVAT, Branko (éd.), *Uzroci i karakteristike privrednih kretanja u 1961. i 1962. godini*, Belgrade, IEN, 1962 ; *Privredni sistem i ekonomska politika Jugoslavije*, Belgrade, Institut ekonomskih nauka, 1970 ; *Politička ekonomija socijalizma*, Zagreb, Globus, 1983.

⁴²³ BAJT, Aleksander, *Samoupravna oblika družbene lastnine*, Zagreb, Globus, 1988.

⁴²⁴ KOVAC, Bogomir, « Politicka ekonomija reformiranja samoupravnog socijalizma – od europeizacije Jugoslavije do balkanizacije danasnjeg EU-a », p. 82.

⁴²⁵ Avant 1952, la LCY était appelée Parti communiste de Yougoslavie (PCY).

politico-économique. Cependant, comme le constate Kraigher *a posteriori* en 1967, la relation entre les mesures de stabilisation et de développement n'était pas toujours assez bien définie⁴²⁶. Les questions monétaires avaient été mises trop en avant, au détriment des questions de croissance économique, de concurrence, d'ouverture de nouvelles entreprises et d'emplois. En décembre 1966, Kraigher savait déjà que sa réforme allait se terminer comme la précédente (celle de 1961), et rester inachevée en raison du blocus politique. Il prépare sa démission quand, en janvier 1967, il meurt dans un tragique accident de voiture. Plus tard, le président du gouvernement slovène (1967-1972) et partisan de Kraigher, Stane Kavcic, notera dans ses Mémoires que c'est précisément cette réforme qui a conduit à un durcissement des relations politiques entre les républiques en soulevant trop de questions autour de leur niveau de développement économique différent⁴²⁷.

I.3 – La question de l'égalité économique des républiques yougoslaves

Dès le début, la politique de la LCY liait la question nationale à des enjeux de développement économique, c'est-à-dire que l'égalité politique dépendait principalement de l'égalité économique. La tendance de la direction du parti était de subordonner l'idéologie « unité et fraternité » au développement économique, et non pas aux autres aspects de la démocratisation politique des États fédéraux. La création de la Yougoslavie socialiste en 1963 n'est pas due à des raisons économiques, mais à un certain nombre de raisons politiques. Cependant, les systèmes normatifs institutionnels du Royaume de Yougoslavie⁴²⁸ ou de la seconde Yougoslavie⁴²⁹ ne fournissaient pas de solutions politico-économiques stables à long terme. À ce sujet, Galbraith propose en 1980 une théorie intéressante. Il avance l'idée que, pour comprendre la Yougoslavie, il est bien plus important de connaître la situation économique et les aspirations politiques des Serbes, Croates et Slovènes avant la création de la première et de la seconde Yougoslavie que durant leur appartenance au Royaume yougoslave ou au bloc communiste à l'époque ultérieure⁴³⁰.

Or, comme le constatent Ljubo Jurcic et Dragomir Vojnic, quand il s'agit des

⁴²⁶ KRAIGHER, Boris, *O reformi*, Ljubljana, CZP Komunist, 1967, p. 3.

⁴²⁷ KAVCIC, Stane, BAVCAR Igor, JANSKA Janez (ed.), *Dnevnik in spomini (1972-1987)*, Ljubljana, CKZ, 1988, p. 18.

⁴²⁸ L'expression « première Yougoslavie » désigne le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes créé en 1918 et devenu le Royaume yougoslave en 1929.

⁴²⁹ L'expression « seconde Yougoslavie » désigne la République fédérative populaire de Yougoslavie créée en 1946, devenue la République fédérative socialiste de Yougoslavie en 1963, aussi appelée « Yougoslavie socialiste ».

⁴³⁰ Voir GALBRAITH, John Kenneth, *The Nature of Mass Poverty*, Harmondsworth, Penguin Books, 1980.

contradictions nombreuses sur lesquelles était basée la communauté yougoslave, les données comparatives sur la tendance des taux d'investissement démographique 1953-1989 paraissent particulièrement intéressantes et instructives (voir Figure 11).

Anciennes républiques yougoslaves											
Période		Ex-Yougoslavie	Bosnie-Herzégovine	Monténégro	Croatie	Macédoine	Slovénie	Serbie			
								Total	Serbie sans provinces	Kosovo	Voïvodine
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Base brute	K	3.7	4.7	6.3	3.6	3.9	3.2	3.5	3.5	6.2	3.0
	P	1.0	1.3	1.2	0.5	1.4	0.7	1.0	0.8	2.5	0.5
	S	19.5	22.6	32.6	18.2	22.1	17.5	19.2	18.7	32.9	17.6
	Sd	3.7	6.2	7.5	1.8	5.5	2.4	3.5	2.8	15.6	1.5
	Se	15.8	16.4	25.1	16.4	16.7	15.2	15.7	15.9	17.3	16.0
S=100	Sd	18.2	29.5	24.2	9.9	29.6	16.1	22.2	14.9	47.5	9.0
	Se	81.8	70.5	75.8	90.1	70.4	83.9	77.8	85.1	52.5	91.0

Légende :

K = le coefficient de capital

P = le taux de croissance de la population

S = le taux d'investissement

Sd = le taux d'investissement démographique que nous obtenons en multipliant le coefficient de capital et le taux de croissance de la population

Se = le taux d'investissement économique que nous obtenons par la soustraction : le taux d'investissement – le taux d'investissement démographique

Figure 11. Les taux d'investissement économique et démographique bruts dans le capital fixe du secteur public de 1953 à 1989 dans les anciennes républiques yougoslaves (Source : Statisticki godisnjak, SZS, Beograd, 1991, Ekonomski institut – Zagreb, Centar za ekonomsku informatiku i statistiku, dans JURCIC, Ljubo, VOJNIC, Dragomir, « Quo vadis Croatia ? », *Ekonomski pregled*, vol. 62, n° 12, 2011, p. 806, tableau 2).

À première vue, nous remarquons que les taux d'investissement démographique sont plus élevés dans les républiques les moins développées. Ce qui est tout à fait compréhensible, car ils suivent la tendance des facteurs qui les déterminent, donc la tendance des coefficients de capital et des taux de croissance de la population dans ces républiques. Le niveau global de développement, exprimé dans l'indice du PIB par habitant (voir Figure 12), se trouvait ainsi directement affecté par cette tendance.

Anciennes républiques yougoslaves										
Période	Ex-Yougoslavie	Bosnie-Herzégovine	Monténégro	Croatie	Macédoine	Slovénie	Serbie			
							Total	Serbie sans provinces	Kosovo	Voïvodine
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1953	100.0	85.7	74.8	115.4	68.0	161.1	91.5	96.8	45.8	99.4
1955	100.0	83.3	77.2	122.5	68.4	174.9	85.9	90.8	42.5	93.6
1960	100.0	76.0	64.5	119.2	63.9	180.4	91.9	96.4	37.4	107.9
1965	100.0	71.7	76.3	120.3	66.6	183.2	92.1	96.3	36.5	112.5
1970	100.0	67.6	77.2	123.6	70.0	193.7	89.9	96.5	34.1	107.4
1975	100.0	65.8	69.1	123.1	68.0	205.3	90.7	96.7	33.4	115.1
1980	100.0	65.6	79.6	125.6	66.3	200.5	90.2	98.7	28.6	113.5
1985	100.0	68.7	78.0	125.3	64.2	203.1	90.1	99.2	27.7	117.8
1989	100.0	67.9	73.5	125.6	65.7	199.0	91.1	103.1	25.6	119.0

Figure 12. Indices – PIB par habitant de 1953 à 1989 dans les anciennes républiques yougoslaves (Source : Statisticki godisnjak, SZS : Beograd, 1991, Ekonomski institut – Zagreb, Centar za ekonomsku informatiku i statistiku, dans JURCIC, Ljubo, VOJNIC, Dragomir, « Quo vadis Croatia ? », *Ekonomski pregled*, vol. 62, n° 12, 2011, p. 807, tableau 3).

Il convient de noter que le PIB par habitant de la Slovénie pour la première année observée (1953) est 3,5 fois plus grand que celui du Kosovo. Cet écart va continuer à se creuser. En 1989 (la dernière année observée), le PIB slovène sera 7,8 fois plus grand que celui du Kosovo (voir Figure 12), et cela malgré d'importantes retombées en faveur des républiques les moins développées et de la province du Kosovo en provenance du « Fonds fédéral pour le développement des républiques sous-développées et de la province du Kosovo⁴³¹ » et du budget fédéral. Ce phénomène va, d'une part, amener la Slovénie et la Croatie à douter du bon usage des fonds fédéraux destinés en particulier au développement du Kosovo⁴³², et à réclamer une politique des « comptes transparents » au niveau fédéral (mouvement appelé « Printemps croate 1971 »). D'autre part, le taux élevé de croissance de la population pour la minorité albanaise (voir le taux P dans la Figure 11), très présente au Kosovo, en Macédoine⁴³³ et au Monténégro, va contribuer à l'ouverture de la « question albanaise »⁴³⁴ et aux premières tensions interethniques dans ces espaces, qui vont par la suite prendre la forme d'une guerre armée au Kosovo⁴³⁵, prélude à la guerre de Yougoslavie ainsi qu'à la crise en Macédoine⁴³⁶ en 2001 et 2015.

II – Vers le Printemps croate 1971

À partir de 1958 et du nouveau programme de la LCY, les communistes yougoslaves promeuvent leur tâche principale, le changement social et le rejet de la tradition, de sorte que toute l'histoire de la Yougoslavie socialiste restera marquée par cette inhabituelle « tradition de changements ». Dans ces conditions, le débat politico-économique était axé sur ce que les économistes yougoslaves de ce temps appelaient déjà le « système économique », tandis que ses éternelles constructions et reconstructions étaient devenues la principale préoccupation de la politique économique. Les problèmes avec les cycles économiques, les orientations stratégiques de l'État et les mesures des différentes politiques économiques étaient résolus simplement, toujours par un nouveau cadre institutionnel. Les reconfigurations constantes du

⁴³¹ Voir à ce sujet : GRBIC, Cedo, « Samoupravljanje i drzava u razvoju socijalistickog samoupravnog sistema u Jugoslaviji », *Politicka misao*, vol. 12, n° 3, 1975, p. 86-114.

⁴³² Voir à ce sujet : BATOVIĆ, Ante, « Od ekonomske reforme do Brijunskog plenuma – Americki i britanski izvjestaji o Hrvatskoj (1964-1966) », *Historijski zbornik*, vol. 63, n° 2, 2012, p. 539-558 (ici p. 544).

⁴³³ Voir COURBAGE, Youssef, « Autour des recensements et des élections : réflexions sur la population en Macédoine », *Population*, vol. 58, n° 4-5, 2003, p. 489-510.

⁴³⁴ STARK, Hans, « La question albanaise », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 209-222.

⁴³⁵ Voir à ce sujet notamment HASSNER, Pierre, « Guerre sans morts ou morts sans guerre ? Les paradoxes de l'intervention au Kosovo », *Critique internationale*, n° 4, 1999, p. 6-13.

⁴³⁶ Voir BALALOVSKA, Kristina, SILJ, Alessandro, *et al.*, *Minority Politics in Southeast Europe : Crisis in Macedonia*, Rome, CSS-CEMES, 2002.

système économique, appelées réformes économiques, étaient donc le modèle de fonctionnement opérationnel de l'économie. La politique économique signifiait uniquement une série sans fin de réorganisations à la recherche d'un système économique approprié. Bien sûr, se cachaient toujours derrière ces changements constants des institutions l'intérêt politique et la lutte pour la répartition du pouvoir entre les différentes factions de la LCY (dont l'existence était due à la démocratisation du parti)⁴³⁷.

II.1 – L'impact des réformes inachevées

Aucune des mesures de stabilisation⁴³⁸, appliquées parce que censées atténuer l'impact des réformes économiques fondamentales inachevées par l'absence de consensus à l'échelle fédérative, n'a pu consolider durablement le système économique yougoslave. Ceci principalement en raison de la résistance politique des républiques yougoslaves économiquement faibles, qui craignaient l'impact sociétal des changements fondamentaux pour lesquels elles ne se sentaient pas prêtes (l'approfondissement de l'écart du niveau de développement économique entre les républiques) et que proposaient la République de Slovénie et la République de Croatie. Aussi, il était évident que l'achèvement des réformes était susceptible de saper les fondements mêmes du système économique autogestionnaire et de déstabiliser les relations déjà difficiles entre les républiques et les peuples yougoslaves.

II.1.1 – L'aggravation du chômage et des inégalités interrégionales et interethniques

L'effet négatif des réformes était l'affaiblissement de la politique macroéconomique, conséquence de la décentralisation et de l'augmentation des inégalités interrégionales et interethniques. La dévaluation du dinar (monnaie yougoslave), en combinaison avec la hausse

⁴³⁷ Pour approfondir le sujet du système économique yougoslave et de sa déchéance : KOVAC, Bogomir, *Rekvijem za socijalizam*, Ljubljana, DZS, 1990.

⁴³⁸ Voir les critiques de ces mesures 1952-1971 : FARKAS, Richard P., *Yugoslav Economic Development and Political Change : The relationship between Economic Managers and Policy-Making Elites*, New York, Praeger, 1975, p. 13 ; DUBEY, Vinod, *Yugoslavia : Development with Decentralisation*, Baltimore, MD, The Johns Hopkins University Press, 1975, p. 18 ; LAMPE, John R., *Balkans into Southeastern Europe : A Century of War and Transition*, Palgrave Macmillan, 2006, p. 12 et 222 ; LAMPE, John R., *et al.*, *Yugoslav-American Economic Relations Since World War II*, Duke University Press, 1990, p. 83-85 ; KRAIGHER, Boris, « New Economic Measures », dans *The Economic Reform in Yugoslavia*, Belgrade, 1965, p. 77 ; WILSON, Duncan, *Tito's Yugoslavia*, Cambridge University Press, 1979, p. 156 ; LYDALL, Harold, *Yugoslav Socialism : Theory and Practice*, Oxford university Press, 1986, p. 257 ; BICANIC, Rudolf, *Economic Policy in Socialist Yugoslavia*, Cambridge University Press, 1973, p. 211-220 ; PLESTINA, Dijana, *Regional Development in Communist Yugoslavia : Success, Failure and Consequences*, Boulder, San Francisco, Westview Press, 1992, p. 69.

des prix et des salaires, se traduisait par une inflation galopante. En parallèle, les banques limitaient l'accès aux crédits, entraînant une forte baisse de l'investissement et de la croissance économique qui a favorisé l'aggravation du chômage dans le secteur public. Pendant la période 1964-1967, le nombre de personnes employées avait baissé de 69 000, tandis que le nombre de personnes parties travailler à l'étranger avait augmenté considérablement (138 000 en 1964, 401 000 en 1968)⁴³⁹.

La tentative de réformer l'économie a approfondi le fossé entre le sud-est économiquement sous-développé de la Yougoslavie et son nord-ouest développé. Pendant ce temps, le conflit entre les partisans de deux conceptions différentes du développement économique et politique de la Yougoslavie a pu s'intensifier considérablement. En effet, jusqu'au début des années 1960, deux alliances politiques ont émergé autour d'intérêts économiques. La première rassemblait les républiques développées du nord-ouest (la Slovénie et la Croatie), la deuxième les républiques moins développées du sud-est (la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Macédoine). L'intérêt de la Serbie, qui disposait d'une plate-forme économique puissante au nord (la Voïvodine), mais aussi d'un sud sous-développé (le Kosovo), était la promotion de la politique de l'aide aux républiques sous-développées, ainsi que la concentration de l'industrie en Serbie en accord avec le « modèle danubien » du développement de la Yougoslavie. D'après ce concept, la principale zone industrielle devait se développer dans le bassin du Danube, près de Belgrade, Pancevo et Smederevo, par opposition au « modèle adriatique » de développement du pays, qui favorisait son orientation maritime. Les réformes du début des années 1960 procurant une plus grande autonomie politique et économique aux républiques, les intérêts de celles-ci ont commencé à diverger de façon significative, non seulement sur les questions économiques, mais aussi ethniques.

II.1.2 – La montée des nationalismes

Bien sûr, on trouvait des partisans de la poursuite de la libéralisation et de la décentralisation, ainsi que des sympathisants d'un renforcement du rôle de la fédération dans toutes les républiques. Mais les Serbes, en lien avec leur rôle dans la création de l'État yougoslave de 1918, la position de Belgrade comme capitale et siège de l'administration fédérale et le fait qu'ils étaient le peuple le plus nombreux, étaient toujours plus enclins au

⁴³⁹ WOODWARD, Susan L., *Socialist Unemployment : The Political Economy of Yugoslavia, 1945-90*, Princeton University Press, 1995, p. 191-221.

centralisme. Cette attitude, conjuguée avec la crainte, toujours présente, des aspirations « grand-serbes » à dominer toutes les autres ethnies yougoslaves avaient éloigné de la Serbie les composantes de la fédération qui pourtant lui étaient proches, à savoir la Macédoine, la Voïvodine et le Kosovo. Seule la République du Monténégro, partenaire traditionnel de la Serbie, parvenait encore à développer avec elle une coopération dans les domaines économiques et culturels⁴⁴⁰.

L'une des conséquences des réformes politiques et économiques était la libéralisation évidente de la vie sociale. La critique de la société, de la politique et du système économique devenait de plus en plus forte et se manifestait ouvertement. Les controverses politiques yougoslaves étaient subtilement ridiculisées dans les cabarets politiques à Belgrade et à Zagreb. Le rapport en 1966 de Madame la Consule américaine à Zagreb, Helene Batjer, révèle que, en dehors de la question économique, la question nationale était au centre de l'intérêt des diplomates étrangers. La critique du nationalisme lors du 3^e plénum du Comité central de la LCY, qui a eu lieu au mois de mars 1966, a incité Helene Batjer, qui couvrait la Croatie et la Slovénie, à rédiger un rapport complet à ce sujet. D'après ses estimations, 50 % des membres des Partis communistes croate et slovène étaient de tendance nationaliste. Cette attitude, présente chez les communistes et les anticommunistes, s'exprimait si ouvertement que c'étaient bien les étrangers qui se trouvaient souvent dans la situation d'avoir à défendre la fédération. Le nationalisme était surtout représenté par des expressions : « eux » (les hauts dignitaires de la LCY et de la fédération essentiellement serbes) et « nous » (les Croates et les Slovènes). D'après Helene Batjer, le nationalisme reflétait principalement une protestation contre des années de sacrifices matériels, l'oppression politique, les investissements non rentables dans les régions sous-développées⁴⁴¹, la vie dans des bâtiments exigus et délabrés, des promesses jamais tenues et, peut-être le plus important, une protestation contre la domination et la dictature de Belgrade. Il était surtout présent chez les jeunes gens qui se souciaient peu de savoir si leurs parents étaient partisans de Tito ou non, mais voulaient avoir un rôle plus important dans la vie sociale et politique du pays. Ils pensaient aussi qu'ils avaient le droit d'exprimer ouvertement leurs points de vue et de prospérer indépendamment

⁴⁴⁰ RAMET, Pedro, *Nationalism and Federalism in Yugoslavia, 1963-1983*, Bloomington, Indiana University Press, 1984, p. 91-94.

⁴⁴¹ Voir la critique du fédéralisme yougoslave et de ses investissements non rentables dans les régions sous-développées : TOMAC, Zdravko, « Jugoslavenski federalizam », *Politicka misao*, vol. XXIII, n° 3, 1986, p. 4-14.

de l'appartenance à la LCY⁴⁴².

Le milieu des affaires n'était pas à l'abri du nationalisme non plus. Il avait saisi l'opportunité qu'offrait l'aspect libéral des réformes économiques pour essayer de résoudre les problèmes du commerce extérieur, en particulier du système monétaire, des investissements et des prêts étrangers. La Slovénie et la Croatie voyaient dans la possibilité d'attirer les investisseurs étrangers le moyen de contourner les problèmes qu'elles avaient avec l'obtention de fonds fédéraux. C'est pour cette raison que les entrepreneurs et les politiques slovènes et croates travaillaient main dans la main à Belgrade, conscients que ce n'était qu'ensemble qu'ils avaient l'espoir d'atteindre leurs objectifs.

Comme le répétaient constamment les diplomates américains, la vie sociale et culturelle des sociétés slovène et croate était orientée vers l'ouest, les habitants considérant qu'ils appartenaient à l'Europe occidentale et qu'ils devaient y rester. Les Slovènes et les Croates estimaient que toute culture se trouvant à l'est de la rivière Vrbas était orientale, et de ce fait arriérée. À ce propos, Helene Batjer soulignait le fait que la coopération sportive et culturelle des Slovènes et des Croates avec l'Italie et l'Autriche était plus dense qu'avec le reste de la Yougoslavie. En ce qui concernait le rôle de l'Église, il paraissait évident qu'elle représentait traditionnellement le symbole du nationalisme dans la partie ouest de la Yougoslavie. Par conséquent, l'intérêt accru de la population pour l'Église dans les années 1960 indiquait la montée des nationalismes slovène et croate. Cependant, la diplomate américaine constatait que l'archevêque de Zagreb de l'époque, Franjo Šeper, qui avait succédé au cardinal Alojzije Stepinac, était soucieux de ne pas donner de rôle plus actif à l'Église croate, car toutes les activités de celle-ci étaient sous contrôle de l'appareil d'État. Nous en déduisons que les diplomates américains étaient parfaitement conscients du rôle que jouait l'Église dans la préservation de l'identité nationale croate, ainsi que de la position difficile du culte catholique entre 1945 et 1966, donc avant le rétablissement des relations diplomatiques entre la Yougoslavie et le Vatican, quand l'appareil d'État était encore assez intolérant et opposé à toute forme de coopération avec les autorités ecclésiastiques⁴⁴³. Dans la conclusion de son

⁴⁴² Voir à ce sujet : WILSON, Duncan, *Tito's Yugoslavia*, p. 158 ; NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol Yemen-USSR to Pol 2-1 Joint Weekas Yugo, Zagreb Political Cabaret Pokes Fun at Yugoslav System, December 21, 1964.

⁴⁴³ Voir à ce sujet : AKMADZA, Miroslav, « Uzroci prekida diplomatskih odnosa između Vatikana i Jugoslavije 1952. Godine », *Croatica Christiana Periodica*, vol. 27, n° 52, 2003, p. 171-202 ; AKMADZA, Miroslav, *Katolicka crkva u Hrvatskoj i komunistički režim 1945.-1966.*, Rijeka, 2004, p. 377-408 ; AKMADZA, Miroslav, « Pregovori Svete Stolice i Jugoslavije i potpisivanje protokola iz 1966. Godine », *Casopis za suvremenu povijest* (ČSP), vol. 36, n° 2, 2004, p. 473-503 ; SPEHNJAK, Katarina, « Tumacenja Protokola o odnosima

rapport de 1966, Helene Batjer prévoit que la tendance au renforcement des nationalismes croate et slovène dépendra de la capacité du régime à stabiliser l'économie et à permettre une plus grande participation du public dans la vie politique et sociale du pays⁴⁴⁴.

II.1.3 – Le limogeage du secrétaire de la LCY

La vitesse et le mode de mise en œuvre des réformes économiques avaient conduit aux premiers conflits autour des questions nationales au sein de la LCY jusqu'alors monolithique, liés eux aussi aux intérêts économiques divergents des républiques. Un des premiers signes de mécontentement avait été la grève des mineurs de Trbovlje en 1958, qui s'était transformée en l'expression d'un mécontentement généralisé, une désapprobation de la politique économique de la présidence de la République de Slovénie qui révélait les conflits entre républiques yougoslaves causés par la distribution, jugée douteuse (en Slovénie et en Croatie), des fonds fédéraux⁴⁴⁵. C'était le prélude d'une série de conflits sur le futur concept de développement de la Yougoslavie socialiste, qui se sont traduits d'une part par le début des réformes économiques en 1965, et d'autre part par le limogeage d'Aleksandar Rankovic en 1966. Rankovic, en tant que secrétaire de la LCY et chef de la police secrète, était considéré comme le deuxième homme de la fédération et le plus proche collaborateur de Tito. De ce fait, son plaidoyer en faveur du centralisme et du renforcement de l'autorité fédérale avait une signification particulière. Cependant, tout aussi importante était sa nationalité serbe, dans le sens où il a été vu comme le défenseur d'une politique « grand-serbe ». L'étiquette de protecteur des intérêts serbes lui a alors été accolée et lui a valu l'accusation de vouloir imposer, par la promotion du centralisme, l'hégémonisme serbe considéré comme la cause principale des tensions entre nations dans la Yougoslavie de l'avant-seconde guerre mondiale. Le fait d'avoir été entouré principalement d'homologues serbes dans la direction des services secrets et d'avoir créé un réseau d'informateurs qui avaient pu s'infiltrer dans la LCY et maîtriser ses liens avec d'autres structures de la société, dans le but de contrôler et surveiller tous les aspects de la vie politique et sociale en Yougoslavie, ne plaidait pas en sa faveur. L'étiquette nationaliste serbe lui a probablement été attribuée en partie abusivement, car il était d'abord un communiste convaincu qui croyait en un système fédéral solide centraliste. Ses efforts pour prévenir la mise en œuvre des réformes économiques et la décentralisation de

Jugoslavije i Vatikana iz 1966. u politickoj javnosti Hrvatske », *Dijalog povjesnicara /historicara*, Zagreb, Friedrich Naumann Stiftung, 2001, p. 473-503.

⁴⁴⁴ NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol Yugo to Pol 6-3 Yugo, Croatian and Slovenian Nationalism, March 15, 1966.

⁴⁴⁵ BILANDZIC, Dusan, *Hrvatska moderna povijest*, Zagreb, Golden marketing, 1999, p. 400.

l'État étaient guidés par la crainte d'une diminution du pouvoir politique de la LCY menant à une désintégration possible de la fédération, plutôt que par la volonté d'assurer la domination des Serbes sur le restant de l'État. En réalité, il exploitait son identité nationale serbe et le fait que les Serbes étaient la nation la plus nombreuse, donc seule capable de réaliser sa vision du système politique et social du pays⁴⁴⁶.

Quand il devint évident que la réforme de Kraigher allait échouer, les leaders de la LCY cherchèrent à expliquer cet échec par les résistances politiques venant des adversaires de la décentralisation de l'appareil de l'État. Tito désignait de plus en plus les cercles serbes et monténégrins comme responsables du boycott du changement économique⁴⁴⁷. Faisait ainsi surface la dimension personnelle du conflit qui opposait Tito et Rankovic. Ce dernier était l'homme politique serbe le plus populaire et le plus influent et, en tant que collaborateur le plus proche de Tito, était perçu comme son successeur potentiel. C'est depuis 1962 que se profilait le clivage Tito-Rankovic. En effet, le secrétaire de la LCY s'opposait aux efforts de Kardelj et de Bakaric⁴⁴⁸ pour obtenir le soutien de Tito à leur politique de renforcement de l'autonomie des républiques, ou de « fédéralisation de la fédération » selon l'expression de Bakaric. La mise en œuvre de la réforme de Kraigher et les événements qui s'ensuivirent, qui culminent en 1966, aboutissent à la destitution de Rankovic, survenue en raison du tournant radical vers la décentralisation de la vie politique et économique de la Yougoslavie des années 1960⁴⁴⁹. Le 3^e plénum du Comité central de la LCY, en février 1966, sera marqué par les efforts destinés à consolider la discipline au sein du Parti communiste yougoslave, mais son évolution et son issue vont démontrer la prépondérance de l'influence politique des partisans de la réforme. En tant que secrétaire de la LCY, Rankovic devra alors tenir compte de cette prépondérance : il soutiendra donc publiquement cette nouvelle direction tout en condamnant le nationalisme serbe.

⁴⁴⁶ SENTIJA, Josip, RAVLIC, Slaven, *Razgovori s Mikom Tripalom o hrvatskom proljecu*, Zagreb, Profil International, 2005, p. 42-43.

⁴⁴⁷ CARTER, April, *Democratic Reform in Yugoslavia : the Changing Role of the Party*, Londres, Pinter, 1982, p. 16.

⁴⁴⁸ Le Croate Bakaric et le Slovène Kardelj sont leaders de la faction réformiste de la LCY. Ce sont deux collaborateurs que Tito va toujours garder auprès de lui. C'est Edvard Kardelj qui est à l'origine des idéologies originales yougoslaves, de la politique extérieure titiste et du socialisme autogestionnaire. Leur longévité est souvent expliquée par leur choix d'œuvrer dans l'ombre de Tito.

⁴⁴⁹ SENTIJA, Josip, RAVLIC, Slaven, *Razgovori s Mikom Tripalom o hrvatskom proljecu*, p. 82-85.

II.2 – La réforme du système de sécurité yougoslave

Mais l'escalade du conflit Tito-Rankovic va se manifester en juillet 1966, lors du 4^e plénum de la LCY connu sous le nom de « Brijunski plenum », qui va conduire à la condamnation de l'activité politique d'Aleksandar Rankovic et des services de sécurité fédéraux⁴⁵⁰ qu'il dirigeait⁴⁵¹. Ce plénum a été organisé en Croatie (l'Istrie) sur l'île de Brijuni pour faire la lumière sur l'« affaire des écoutes » et la responsabilité de l'UDBA, en particulier de ses dirigeants, dans ces « actions d'écoute » jugées dangereuses. Rankovic et son collaborateur le plus proche Svetislav Stefanovic seront accusés de s'être appropriés l'UDBA pour la réalisation de leurs intérêts politiques personnels au détriment de l'intérêt général. Les décisions du plénum ne se sont pas limitées au limogeage des dirigeants de l'UDBA, mais ont aussi initié des réformes.

II.2.1 – Les prétextes de la réforme de l'UDBA

En effet commence alors une réforme en profondeur de l'appareil de sécurité de l'État. Les principaux chefs d'accusation étaient liés à l'abus de pouvoir et aux écoutes illégales de conversations téléphoniques de hauts fonctionnaires de l'État dans le but d'utiliser le chantage et de discréditer les individus ciblés. Les accusations pour malversation incluait pareillement l'infiltration de l'UDBA dans toutes les structures, en particulier au Secrétariat fédéral des affaires étrangères, dans les entreprises et au sein des autorités locales nationales. Un réseau de contrebande et de commerce international illicite avait été démasqué. Une accusation particulièrement grave concernait la publication d'informations erronées à propos de l'état d'esprit de l'opinion publique dans le but d'influencer la prise de décisions publiques, notamment des informations relatives aux questions stratégiques du développement économique et politique du pays. La commission qui était en charge de présenter la problématique au Comité central, en dehors de la destitution des dirigeants compromis, préconisait aussi dans son rapport une réforme en profondeur du système de

⁴⁵⁰ Les services fédéraux de sécurité ont changé de nom à plusieurs reprises depuis leur création en 1944 sous le nom de *Odjeljenje za zastitu naroda* (OZN-a ou OZNA) – [Département pour la protection du peuple]. En 1946, OZNA est renommé *Uprava drzavne bezbjednosti* (UDB-a ou UDBA) – [Direction de la sécurité de l'État] –, puis finalement en 1964 *Sluzba drzavne sigurnosti* (SDS) – [Service de sécurité de l'État] – en Croatie, et *Sluzba drzavne bezbednosti* (SDB) – en Serbie, la différence provenant du clivage linguistique entre Croates et Serbes. Cependant, étant donné que le sigle UDBA est le plus souvent utilisé dans la documentation diplomatique, nous allons l'employer dans le développement de la thématique correspondante, à la place des termes plus récents de SDS ou SDB.

⁴⁵¹ SPEHNJAK, Katarina, « "Brijunski plenum" – odjeci IV. Sjednice CK SKJ iz srpnja 1966. godine u hrvatskoj politickoj javnosti », *CSP*, vol. 31, n° 3, 1999, p. 463.

sécurité yougoslave, ainsi que l'acceptation de la démission d'Aleksandar Rankovic, que ce dernier avait proposée en amont⁴⁵².

II.2.2 – L'impact de la réforme sur la politique extérieure titiste

L'Assemblée fédérale accepta le 14 juillet 1966 la démission de Rankovic du poste de vice-président de la Yougoslavie et choisit son homologue serbe Koca Popovic pour le remplacer. Ceci devait atténuer les réactions négatives que risquait de provoquer en Serbie le limogeage de Rankovic. Après la rupture Tito-Staline en 1948 dans laquelle Tito jouissait d'un appui infaillible de la part de Rankovic, la destitution d'Aleksandar Rankovic en 1966 reste aux yeux de la communauté internationale l'évènement le plus important dans l'histoire de la Yougoslavie titiste. Ce fut une grande surprise non seulement pour le public yougoslave, mais aussi pour les diplomates étrangers présents en Yougoslavie dans les années 1960. Ainsi, l'ambassadeur britannique à Belgrade, Duncan Wilson, dès la fin du 4^e plénum de la LCY, dans son rapport pour le Foreign Office, constatait que l'UDBA était devenue un parti dans le parti (LCY) et avait essayé d'empêcher le développement du socialisme autogestionnaire, le considérant responsable de l'affaiblissement de l'emprise communiste sur le pays. Néanmoins, la réforme de l'UDBA ne devait pas être comprise comme le signe d'une volonté de la LCY d'amoindrir sa position au sein de la société, mais plutôt comme son intention d'éliminer un groupement fort et irresponsable en son sein et de communiquer aux publics intéressés une nouvelle image de la LCY⁴⁵³, celle d'un parti libéral communiste. Wilson soulignait :

« Bien sûr, l'impact sur la politique extérieure sera indirect. Tito va probablement utiliser la réforme de l'UDBA pour faire démonstration de son libéralisme devant les Occidentaux et les Non-alignés. D'un côté, il va certainement chercher encore une fois à donner l'exemple aux Européens de l'Est, au moment même où les Roumains sont à l'honneur. D'un autre côté, il est difficile de croire qu'il envisage de créer des problèmes aux Russes, car son soutien à leur politique européenne est indéfectible.

⁴⁵² LUKIC, Vojin, *Brionski plenum. Obračun sa Aleksandrom Rankovićem – sećanja i saznanja*, Belgrade, Strucna knjiga, 1990, p. 37 ; RUSINOW, Dennison Ivan, *The Yugoslav Experiment 1948-1974*, Londres, C. Hurst, 1977, p. 190.

⁴⁵³ Après la rupture Tito-Staline en 1948, la vague d'émigration des staliniens yougoslaves sera faible, 4 928 émigrés politiques d'après l'UDBA. D'après la même source, après la normalisation des relations entre l'URSS et la Yougoslavie, 1 336 vont revenir au pays, mais ne seront pas intégrés dans la vie politique du pays et ne pourront pas influencer la « nouvelle image de la LCY » après la chute de Rankovic (dans PREVISIC, Martin, « Informbiroovska emigracija », *Historijski zbornik*, vol. 65, n° 1, 2014, p. 171-186, ici p. 185).

Prenant en compte le rôle que Rankovic et l'UDBA ont tenu pendant la chasse aux stalinistes en 1948, à court terme, les Russes pourraient être satisfaits du fait que Rankovic soit écarté. Mais, à plus long terme, ils pourraient, ensemble avec d'autres Européens de l'Est, légitimement douter du bon choix des communistes yougoslaves, de la capacité de la réforme à renforcer la position de la LCY⁴⁵⁴. »

II.2.3 – La réouverture de la question de la succession de Tito

Le rapport de la CIA sur la destitution de Rankovic au mois d'août 1966 incluait l'analyse très complète de l'évolution de la Yougoslavie jusqu'alors, ainsi que les prévisions pour la période de l'après-4^e plénum de la LCY à Brijuni. L'information sur les raisons du limogeage de Rankovic était semblable à celle donnée par les renseignements britanniques. La CIA⁴⁵⁵, elle aussi, excluait la possibilité que Rankovic ait prévu de remplacer Tito, mais considérait qu'il avait probablement voulu assurer sa position de successeur de Tito. Or, d'après les indices des services de renseignement occidentaux bien positionnés dans toutes les structures yougoslaves (aussi bien dans l'UDBA que dans la population yougoslave), de nombreux membres du Parti ainsi que la majeure partie des peuples yougoslaves n'étaient pas enclins à voir en Rankovic le successeur de Tito, surtout en rapport avec sa position de chef controversé des services secrets de l'après-seconde guerre mondiale, puis en rapport avec le fait qu'il était serbe avec une large plate-forme politique dans la plus grande république yougoslave, ce qui irritait les Slovènes et les Croates. Ainsi, quand Tito discréditait Rankovic en rappelant le rôle qu'il tenait, c'était pour valoriser sa propre position de défenseur d'une Yougoslavie plus libérale et démocratique, ce qui le renforçait dans la bataille politique dans laquelle il affrontait Rankovic. Mais en acceptant sa démission, la réouverture de la question de sa succession devenait imminente car, en 1963, il avait créé le poste de vice-président pour Rankovic justement pour y répondre. À ce sujet, l'analyse de la CIA était formelle. Après Rankovic, aucun autre dignitaire yougoslave n'avait la carrure pour succéder efficacement à Tito :

« Edvard Kardelj n'a pas de base politique et de charisme. Veljko Vlahovic est populaire dans le parti, mais est monténégrin et, comme tel, ne possède pas non plus une

⁴⁵⁴ PRO, FO 371/189011, Report of the fourth plenum of the Central Committee of the League of Communists, 2 July 1966.

⁴⁵⁵ Voir au sujet des « actions secrètes » de la CIA en Yougoslavie du temps de la guerre froide et dans l'après-guerre froide : BILANDZIC, Mirko, « Tajne operacije CIA-e kao komponenta vanjske politike SAD-a u posthladnoratovskom razdoblju », *Polemos*, vol. 8, n° 1-2, 2005, p. 221-238.

large base politique. Le Serbe Todorovic quant à lui est trop jeune pour occuper ce poste⁴⁵⁶. »

La conclusion générale de la CIA⁴⁵⁷ était que la stabilité de la Yougoslavie serait assurée tant que Tito tiendrait les rênes du pouvoir et que le départ de Rankovic était la preuve qu'il était prêt à entreprendre tout ce qui était nécessaire pour assurer la stabilité du système yougoslave après sa mort :

« Tito espère acquérir un soutien à sa politique tellement large, dans le peuple et dans le parti, qu'il sera difficile pour le nouveau leader (peu importe qui il est), sinon impossible, d'arrêter l'orientation libérale sur laquelle le pays vient de s'engager. Cependant, il va devoir admettre qu'il existe une contradiction entre la dictature du parti que son régime va chercher à préserver à tout prix et la tendance actuelle d'affaiblissement du rôle du parti communiste. À plus long terme, ce problème peut être résolu, mais à court terme, il peut produire l'irruption de la violence⁴⁵⁸. »

En effet, le communiqué du Consulat des États-Unis du 12 juillet décrit les mesures de sécurité spéciales que l'Armée yougoslave et la police appliquaient en Croatie, et dont l'ampleur était plus importante que dans d'autres républiques. Il indique que le contrôle policier, entre le 1^{er} et le 4 juillet 1966, était renforcé à Zagreb, et que la situation était similaire à Ljubljana, en Slovénie, et à Rijeka, en Croatie. L'armée était placée en état de vigilance, et le consulat informé que les Radiotélévisions de Zagreb et Ljubljana étaient sous la surveillance de la police. Un haut dignitaire croate confirmait qu'il s'agissait bien de mesures destinées à contrecarrer l'action de tous les éléments nationalistes⁴⁵⁹. Selon les informations en possession du Consulat américain, environ cinquante employés de la Radiotélévision de Zagreb avaient été arrêtés à leur arrivée au travail le 2 juillet 1966 et transportés dans des véhicules de police. Le 20 juillet, date du rapport américain, ils n'étaient toujours pas de retour à leurs postes de travail. La raison de ces arrestations était la crainte du régime titiste de nouvelles manifestations et débordements, dont l'occupation possible des

⁴⁵⁶ CIA FOIA Electronic Reading Room, Current Intelligence Weekly Special Report, « Yugoslavia - The Fall of Rankovic », août 1966, p. 5. Disponible sur : <http://www.foia.cia.gov/>

⁴⁵⁷ D'après Tvrtko JAKOVINA (« Americki komunisticki saveznik? Vanjskopoliticki odnosi Sjedinjenih Americkih Drzava i Jugoslavije », *Zavod za hrvatsku povijest*, vol. 31, 1998, p. 81-108), les rapports accessibles de la CIA et de l'UDBA font croire que la Yougoslavie était l'alliée communiste des États-Unis.

⁴⁵⁸ *Ibid.*

⁴⁵⁹ NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol 12-5 Laws. Statues Yugo to Pol 15-1 Yugo, Dismissal of RANKOVIC and Related Matters, July 12, 1966.

locaux de la Radiotélévision croate par ceux qui chercheraient à profiter de l'atmosphère autour du limogeage de Rankovic pour appeler à un soulèvement populaire en Croatie⁴⁶⁰.

L'atmosphère qui régnait dans l'espace sud-ouest de la Yougoslavie est bien décrite par le consul de l'Autriche à Zagreb, quand il dit, en commentant la chute de Rankovic, qu'« actuellement, nous nageons dans un océan de bonheur », ce qu'affirme l'ambassade des États-Unis à Belgrade :

« La chute de Rankovic et les événements qui ont suivi sont, à long terme, dans l'intérêt des États-Unis. L'objectif de la politique américaine envers la Yougoslavie est de soutenir la libéralisation de la société yougoslave et de préserver l'indépendance yougoslave par rapport à la surveillance centralisée communiste de Moscou. Les penchants autoritaires du leader communiste Rankovic le poussaient à veiller à ce que ce soit bien la LCY qui contrôle et gouverne la société croate. Il était donc le symbole même de ces dirigeants du parti qui n'avaient pas la capacité de s'adapter aux changements internes, et qui se sont sentis menacés par les réformes économiques et sociales. Il était aussi le plus adapté aux besoins des Soviétiques avec qui il entretenait les contacts les plus proches, même s'il ne les appréciait pas⁴⁶¹. »

D'après Batovic, les événements qui vont suivre, et en particulier l'évolution de la situation en Croatie courant 1971, vont montrer que le soutien de l'Occident dans la libéralisation de la Yougoslavie était limité et fonction des besoins de préservation d'une Yougoslavie communiste, unie et stable dans le contexte global de la guerre froide. La préservation des intérêts croates était mise de côté. Ainsi, la peur de Rankovic que l'affaiblissement du contrôle de la société par le Parti contribue à la désintégration de la fédération s'est avérée, aussi bien pendant les événements du début des années 1970 qu'à la fin des années 1980⁴⁶², au même titre que la crainte de voir resurgir l'hégémonisme serbe.

Nous constatons que la désintégration de la seconde Yougoslavie a commencé trente ans avant la signature de l'acte qui va la prononcer, les Accords de Dayton de 1995. La réforme de 1974 a créé les modalités constitutionnelles par lesquelles chacune des républiques

⁴⁶⁰ NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol 12-5 Laws. Statues Yugo to Pol 15-1 Yugo, Arrest of Zagreb Radio and Television Station Personnel, July 20, 1966.

⁴⁶¹ NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol Yugo to Pol 12-3 Yugo, Reaction to Foreign Press Coverage of the « Brioni Plenum », August 16, 1966 ; Politika i demokracija, IV^e plénum CK SKJ u ogledalu svjetske štampe, *Vjesnik* (Zagreb), n° 6993, 7/08/1966, p. 4 ; SPEHNJAK, Katarina, « Brionski plenum », *ČSP*, 31, n° 3, 1999, p. 481.

⁴⁶² BATOVIĆ, Ante, « Od ekonomske reforme do Brijunskog plenuma », p. 558.

yougoslaves est libre de quitter la fédération, si telle est la volonté de son peuple consulté lors d'un référendum.

II.3 – Les évènements des années 1970 et 1980

D'après Kovac, la caractéristique essentielle des années 1970 est un système économique dans lequel les fonctions de la régulation économique n'étaient pas clairement partagées entre le niveau de régulation fédéral et le niveau national (les républiques). Aussi, l'étatisme et l'autogestion restaient des modèles assez fermés aux penchants individualistes. Même si l'économie yougoslave avait intégré la fonction du marché, elle restait insuffisamment définie au niveau opérationnel⁴⁶³, à savoir comment cette fonction du marché allait effectivement s'exercer. Pourtant, les économistes comme Cerne et Horvat⁴⁶⁴ d'une part n'ont eu de cesse de clamer que les amendements constitutionnels seuls (1968, 1971, 1974 en particulier) conduisaient à l'enfermement et à l'autarcie des économies des républiques. D'autre part, ils signalaient que le pouvoir politique n'était pas parvenu à définir de façon claire la fonction économique de la fédération. La gouvernance yougoslave était d'accord uniquement sur deux points, le premier étant que la Yougoslavie devait disposer au niveau fédératif d'un super-système de régulation économique basé sur la théorie de l'autogestion intégrale – donc d'un système hypercomplexe basé sur le fédéralisme autogestionnaire –, le second affirmant dans une déclaration que le marché unifié yougoslave existait (théoriquement) d'ores et déjà. En dehors de ces deux points, rien n'avait été défini pour que la Fédération yougoslave puisse agir réellement de façon efficace et politiquement acceptable. Par conséquent existait déjà le dilemme : l'économie régulée ou autorégulée. Le Printemps croate 1971 et l'« ère de Kavcic »⁴⁶⁵ en Slovénie font partie de ces processus qui cherchaient à sortir les économies croate et slovène des incertitudes.

Les principaux arguments en faveur du mouvement croate de 1971 étaient liés à l'hypothèse que la Croatie, dans le cadre de l'ordre fédéral de l'époque, versait beaucoup plus de ses fonds propres, au travers des fonds fédéraux pour les républiques sous-développées, qu'elle n'en tirait en retour au travers du marché fédéral. L'analyse coût-avantage de la fédération était donc négative en ce qui concernait les intérêts croates. Dans ce sens, le

⁴⁶³ KOVAC, Bogomir, « Politicka ekonomija reformiranja samoupravnog socijalizma », p. 86.

⁴⁶⁴ Voir à ce sujet : CERNE, France, *Planiranje in tržni mehanizem v ekonomski teoriji socializma*, Ljubljana, CZ, 1960, et HORVAT, Branko, *Politička ekonomija socijalizma*, Zagreb, Globus, 1983.

⁴⁶⁵ Stane KAVCIC est devenu président du gouvernement de la République yougoslave de Slovénie en 1967. Aujourd'hui même, sa gouvernance est considérée comme la plus efficace et avancée de l'histoire contemporaine de la Slovénie. Voir à ce sujet : REPE, Bozo, *Liberalizem v Sloveniji*, Ljubljana, 1992.

Printemps croate 1971 et la gouvernance Kavcic en Slovénie n'étaient que la suite des événements du milieu des années 1960. Quand il est devenu évident que la direction de la LCY, en particulier le Slovène Kardelj et le Croate Bakaric, dès 1967, ne soutenait plus la réforme Kraigher engagée, la division entre les composantes de la LCY (les Partis communistes des républiques) a commencé, entre ceux qui étaient pour la poursuite des réformes (Ligue des communistes croates – la LCC – et slovènes – la LCS) et ceux qui, dès 1968, demandaient son abrogation (les Partis communistes de Serbie, de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro et de Macédoine). Il en ressort que c'est la réforme de Kraigher qui est la clé de la compréhension des événements politiques de 1971 qui suivront⁴⁶⁶.

Ainsi, quand le groupe au sein de la direction du Parti communiste croate, qui soutenait les réformistes dans les années 1960, a réalisé que, malgré le limogeage de Rankovic, leurs positions ne seraient pas prises en compte, il a ouvert son espace politique à tous les acteurs favorables à la réforme. Ainsi va se créer autour de la LCC un groupe politico-économique et culturel réformiste dit MASPOK (en croate *masovni pokret*, pour « mouvement de masse »), qui va exprimer des idées beaucoup plus audacieuses que celles développées dans les autres républiques yougoslaves ou dans les pays du bloc de l'Est. Par la suite, le Parti communiste croate, victime de son audace, sera vite débordé et son mouvement détourné de son objectif originel – qui était essentiellement de proposer des réponses aux défis économiques de l'époque. La « Déclaration sur l'appellation et la position de la langue littéraire croate » (en croate : *Deklaracija o nazivu i položaju hrvatskog književnog jezika*), rédigée et signée par les intellectuels croates en 1967⁴⁶⁷, a certainement éveillé le patriotisme croate et contribué à l'avènement du MASPOK, mais aussi à ses excès.

⁴⁶⁶ Voir à ce sujet : KAVCIC, Stane, BAVCAR, Igor, JANSKA, Janez, *Dnevnik in spomini (1972-1987)*, Ljubljana, CKZ, 1988.

⁴⁶⁷ SABOTIC, Ines, « Le Printemps croate dans la presse quotidienne française », *Balkanologie. Revue d'études pluridisciplinaires*, vol. XII, n° 2, décembre 2010 : « La Déclaration sur l'appellation et la position de la langue littéraire croate remet en cause l'Accord de Novi Sad (1954) qui promouvait le serbo-croate, et affirme l'existence d'une langue croate. Cette Déclaration eut un grand retentissement dans l'opinion publique croate, particulièrement sensibilisée alors à la question nationale. Cette question prit également une dimension politique dans la mesure où certains débats sur des changements constitutionnels étaient engagés. En janvier 1970, au 10^e plénum du Comité central de la Ligue des communistes de Croatie, les dirigeants croates Savka Dabčević-Kucar, présidente du Comité central de la Ligue des communistes de Croatie, Pero Pirker, son secrétaire, et Miko Tripalo, membre de la présidence de la RSFY, ont soutenu les revendications croates, ce qui les a rendus particulièrement populaires. »

II.3.1 – Le concept croate de légitimité du pouvoir

D'après Mohamet-Mehdi Cheriet, « la plus audacieuse des idées des réformistes croates avait été le concept de légitimité du pouvoir, même si cela n'a jamais été exprimé en ces termes⁴⁶⁸ ». Comme nous l'avons constaté dans le premier chapitre de cette thèse, le « concept croate » de légitimité du pouvoir continue de préoccuper l'intelligentsia croate du XXI^e siècle, tandis que les mouvements de masse de ce siècle (les Printemps arabes), comme le MASPOK croate ou le Printemps tchèque du siècle dernier, sont tous appelés « printemps », faisant ainsi référence au « Printemps des peuples », une succession d'évènements révolutionnaires dirigés contre l'absolutisme qui avaient embrasé toute l'Europe au printemps 1848, mais qui ont fini par être sévèrement réprimés en 1850.

Le « concept de légitimité du pouvoir croate » va émerger de la contestation de la légitimité du pouvoir soviétique à partir de 1948, et donc du refus d'une légitimité du pouvoir venant du haut et faisant que personne ne pouvait s'interposer entre le ou les dirigeants et le peuple. En effet, c'était le sommet de la hiérarchie communiste qui se réservait le droit de conférer la légitimité du pouvoir à tous les autres dirigeants politiques. Jugeant que ce principe mettait en cause la légitimité du pouvoir politique yougoslave, qui par ailleurs avait critiqué le modèle stalinien, le Parti communiste croate sera le premier à promouvoir l'idée d'une légitimité de la base. Autrement dit, la LCC refusait que la « base » reste un concept abstrait comme dans le langage classique communiste qui parlait en termes de prolétariat mondial et de ses segments nationaux. Elle postulait que la « base » était de réels citoyens croates qui aspiraient à une politique représentative.

Pour légitimer le pouvoir qui lui a été conféré par la base (c'est-à-dire par de réels citoyens croates et non par un « prolétariat abstrait »), la direction du Parti communiste croate va donc d'abord s'appuyer sur l'intérêt national pour sortir l'identité croate du carcan idéologique qui liait toute aspiration nationale croate au nazisme, qu'une partie des Croates (les « Oustachis ») avait adopté pendant la seconde guerre mondiale. Par la suite, la LCC va se servir de cette identité nationale ressuscitée de façon à faire d'elle un instrument qui va hisser au-devant de la scène yougoslave et internationale les vraies questions économiques, politiques et sociales de l'Espace yougoslave. « Ayant légitimé le pouvoir que leur a conféré la base, les leaders politiques croates vont pouvoir agir dans le sens de la libéralisation de

⁴⁶⁸ CHERIET, Mohamed-Mehdi, « Le Printemps croate de 1971 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 9, printemps 2000, Paragraphe « Les réformistes ».

l'activité économique de la République croate au sein de la Fédération yougoslave⁴⁶⁹. »

Le premier pas sera d'en finir avec les luttes intestines entre les « unitaristes » et les « nationalistes » au sein de la LCC, commencées en 1969⁴⁷⁰. Elles se terminent en 1970, lors du 10^e plénum du Comité central de la LCC, par une victoire nette des « nationalistes » sous la direction de Savka Dabcevic-Kucar, Miko Tripalo et Pero Pirker. Suivent le limogeage de Milos Zanko, le leader des « unitaristes » pour ses « positions antiparti », et la déclaration de Dabcevic-Kucar selon laquelle, désormais, la LCC doit combattre l'unitarisme plutôt que le nationalisme. Cet évènement est inédit, car « c'est la première fois dans l'histoire du titisme que le parti d'une république prend des décisions importantes de façon autonome, sans l'aval de la direction fédérale⁴⁷¹ ». La nouvelle direction de la LCC, avec Savka Dabcevic-Kucar et Miko Tripalo à la tête, jouit d'un appui enthousiaste et d'une pression terrible de l'opinion croate. C'est à ce moment-là que commence le « Printemps croate⁴⁷² », dont les leaders – les réformistes croates – appartiennent à plusieurs courants du MASPOK qu'il sera difficile de maîtriser.

II.3.2 – Le courant de la *Matica hrvatska*

La *Matica hrvatska* (*Matrix Croatica* en latin, Matrice croate en français) est une institution culturelle qui regroupe l'intelligentsia croate et veille à la préservation de l'identité croate. Ses origines remontent à la *Matica ilirska* (la Matrice illyrienne) et au mouvement illyrien⁴⁷³. Elle a été créée en 1836, mais en attendant l'approbation de Vienne et Budapest (la Croatie faisant partie de l'Autriche-Hongrie), elle va d'abord œuvrer sous le nom de *Matica ilirska* dont l'existence sera finalement approuvée le 10 février 1842. Puis, à partir du 29 novembre 1874, elle va poursuivre son activité sous le nom de *Matica hrvatska*.

Son enracinement dans le patrimoine culturel croate est tel qu'aucun régime (austro-

⁴⁶⁹ *Ibid.*

⁴⁷⁰ Savka DABCEVIC-KUCAR (dans *'71 : Hrvatski snovi i stvarnost*, Zagreb, Interpublic, 1977, p. 596) déclare que le Comité central (CC) de la LCC, avec elle à la tête, puis Miko Tripalo et Pero Pirker, était l'initiateur de la transformation de la société croate par des réformes systémiques au sein de la LCC. Le Comité central de la LCC participait au Printemps comme une composante du régime communiste qui dénonçait et démolissait de l'intérieur ses fausses valeurs, tout en cherchant à le doter de valeurs démocratiques.

⁴⁷¹ GARDE, Paul, « Le Printemps croate 1971 », dans *Vie et mort de la Yougoslavie*, nouvelle édition, Paris, Fayard, 1992.

⁴⁷² Voir au sujet du « Printemps croate » dans la presse française : SABOTIC, Ines, « Le printemps croate dans la presse quotidienne française », *Balkanologie*, vol. XII, n° 2, décembre 2010, mis en ligne le 7 février 2013, consulté le 29 janvier 2016. Disponible sur : <http://balkanologie.revues.org/2251>

⁴⁷³ *Hrvatski Leksikon*, Zagreb, Naklada leksikon, 1996, p. 79-80. Disponible sur : <http://www.matica.hr/omatici/1842%20-%201997/>

hongrois, royaliste ou communiste yougoslave) n'a réussi à en venir à bout. Bien que son dynamisme ait pu être sapé pendant l'ère Rankovic, il s'est rétabli dès sa chute. Le climat étant devenu moins dangereux, les membres de la *Matica hrvatska* vont recommencer à exprimer, de façon de plus en plus organisée, leurs opinions au sujet des questions qui préoccupaient le public croate, et vont former ainsi le premier courant des réformistes croates. Après la « Déclaration sur l'appellation et la position de la langue littéraire croate » de 1967⁴⁷⁴ qui affirme la particularité linguistique croate, et le 10^e plénum du Comité central de la LCC en 1970 qui consacre le courant nationaliste de la LCC, le réseau de la *Matica hrvatska* s'élargit considérablement. En 1971, sur une population de 4 426 000 habitants⁴⁷⁵, elle dénombre plus de 41 000 membres dans ses 55 branches en Croatie et ses 36 filiales à l'étranger⁴⁷⁶.

Ce réseau hétérogène comprenait aussi bien des anciens combattants (les partisans de Tito) que des membres et d'anciens membres de la LCC, d'anciens militants du Parti paysan croate ou des anticommunistes fervents. Son rôle dans le Printemps croate sera plus discret que celui des autres courants, car concentré sur le développement de l'activité culturelle. Comme par le passé, la *Matica hrvatska* va surtout éditer divers périodiques et journaux dont le plus populaire était *Hrvatski tjednik* [Hebdomadaire croate] tiré à plus de 120 000 exemplaires au moment du MASPOK. De ce fait, ce journal peut être considéré comme la « vitrine » du Printemps croate, car le début et la fin de sa publication correspondent au début et à la fin du mouvement réformiste croate (avril-décembre 1971). Regroupant l'intelligentsia croate, la *Matica hrvatska* agissait en tant que contre-pouvoir qui exerçait son influence à travers diverses institutions de la société civile. Mais son hétérogénéité l'empêchait de prétendre à un objectif précis sur la base d'un programme commun. « Que ce soit à travers les journaux, les livres, les manifestations culturelles, la *Matica* était plutôt le lieu et le catalyseur de l'affirmation de l'identité nationale croate⁴⁷⁷. »

⁴⁷⁴ La « Déclaration sur l'appellation et la position de la langue littéraire croate » a été signée, au nom de 18 institutions culturelles et scientifiques croates, par 130 intellectuels croates, dont la majorité (80) étaient membres de la LCC, tandis que le plus connu d'entre eux était le grand écrivain Miroslav Krleža, ami proche de Tito. Voir au sujet de la « Déclaration » : BATOVIC, Ante, « Zapadne reakcije na objavu Deklaracije o nazivu i položaju hrvatskoga književnog jezika 1967. Godine », *CSP*, n° 3, 2010, p. 579-594 (ici p. 583).

⁴⁷⁵ PECHOUX, P. Yves, ROUX, Michel, « Évolution de la population de la Yougoslavie 1971-1981 », *Méditerranée*, vol. 50, n° 4, 1983, p. 28.

⁴⁷⁶ STEFANOVIC, Dan, *Les origines de la crise croate de 1971*, Thèse en science politique, Paris 10, EHESS, 1979, p. 451-465.

⁴⁷⁷ CHERIET, Mohamed-Mehdi, « Le Printemps croate de 1971 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 9, printemps 2000, Paragraphe « La *Matica hrvatska* ».

II.3.3 – Le courant de l’université de Zagreb

Les mouvements étudiants, nés dans les universités croates, principalement à l’Université de Zagreb⁴⁷⁸, formaient le deuxième courant des réformistes croates. Alors que ce courant a pu voir le jour grâce à l’ouverture politique qu’avait opérée la LCC, il va prendre position contre tout pouvoir politique (y compris la LCC) et, par son radicalisme, compromettre les actions de leurs aînés. Ce courant émerge de l’opposition estudiantine à la stratégie d’infiltration des organisations universitaires « par le haut » que pratiquait la Ligue des étudiants communistes, disciple de la LCC. Les étudiants commencent par solliciter une réforme de l’université et du système économique, mais bientôt il devient évident qu’ils veulent participer au débat sur la légitimité du pouvoir. En novembre 1971, l’atmosphère s’envenime. Mika Tripalo déclare qu’il faudrait remplacer un grand nombre de leaders en Croatie pour que la politique croate change. Les réformistes abordent surtout la question épineuse de la redistribution non équitable des devises par la fédération. Cherchant à appuyer ces revendications qui dépassent largement le cadre universitaire, le 22 novembre 1971, les étudiants décident d’une grève massive et radicalisent leur discours. Il devient évident que leur objectif n’est pas de réformer le système existant, mais de le détruire. De ce fait, leurs actions ne peuvent plus être considérées comme réformistes, mais révolutionnaires. Alors que, pour les réformistes « nationalistes » de la LCC, l’affirmation de l’identité nationale n’était qu’un instrument au service de la démocratisation et des réformes économiques, on peut en déduire que, pour le courant des étudiants (dominés par les radicaux), les revendications pour les réformes économiques n’étaient qu’une stratégie au service de l’indépendance de la Croatie et de sa sortie de la Fédération yougoslave. Par conséquent, la réaction de la fédération qu’incarne Tito ne va pas se faire attendre. Le 1^{er} décembre 1971, lors de la XXI^e session du présidium de la LCY à Karadjordjevo en Voïvodine⁴⁷⁹, où est convoqué aussi le présidium de la LCC, notamment Dabcevic-Kucar et Tripalo, aura lieu le limogeage de ces derniers. Ceci d’une part amplifie le mouvement réformateur et la grève en cours, d’autre part justifie les vagues de répression titiste contre les réformistes croates. Interviennent alors l’interdiction de la *Matica hrvatska* et de ses publications, des purges et des arrestations

⁴⁷⁸Créée en 1669, elle est la plus ancienne université du sud-est européen. De nombreux diplômés de cette université, sensibles aux questions de la préservation de l’identité croate, rejoignent la *Matica hrvatska*, aujourd’hui comme hier. Disponible sur : <http://www.unizg.hr/homepage/>

⁴⁷⁹La date symbolique (1^{er} décembre), date anniversaire de la proclamation de la première Yougoslavie, ainsi que le lieu symbolique (Karadjordjevo) n’ont pas été choisis par hasard (dans STEFANOVIĆ, Dan, Thèse citée, p. 24-25).

massives⁴⁸⁰ dans les rangs de la LCC et du courant réformiste de l'université de Zagreb⁴⁸¹.

Le premier effet/cause du Printemps croate de 1971 est une nouvelle forme de pluralisme politique qui s'est manifestée au sein du MASPOK, puis s'est introduite au sein de la LCY, permettant ainsi la poursuite de la décentralisation de l'Espace yougoslave entre 1971 et 1980. Il en ressort que le Printemps croate n'était pas un courant politique en soi, mais une plate-forme politique commune pour différents courants d'opinion, qui a réussi à regrouper un large panel d'individus dans diverses organisations pour les mobiliser autour de la même question : l'identité nationale. Cette plate-forme politique était dominée par deux courants d'opinion qui disposaient d'une organisation bien structurée, celui des réformistes de la LCC et celui du mouvement des étudiants. C'est le radicalisme de ces derniers qui a amplifié à la fois les divergences au sein de la LCC sur la question de la démocratisation du système communiste, et les divergences entre ceux qui étaient dans et en dehors du système, ces derniers voulant s'engager dans le processus de destruction du communisme⁴⁸².

Le deuxième effet/cause du Printemps croate de 1971 est la poursuite de la décentralisation de l'Espace yougoslave. Mohamed-Mehdi Cheriet transmet les propos tenus par un des acteurs clés de la répression titiste contre les réformistes, Vladimir Primorac⁴⁸³, lors de l'entretien réalisé le 16 mars 1998 :

« Ce qui est intéressant et ce qui se révèle être le paradoxe de toute cette histoire, c'est qu'après le XXI^e congrès, donc à la fin du Printemps croate, arrive en 1974 une nouvelle Constitution qui complète l'ancienne par de nouveaux amendements donnant un rôle significatif aux républiques. Selon les normes constitutionnelles, elles avaient même le caractère d'une confédération. Ce qui est primordial, c'est que cette Constitution a été élaborée sur la base du droit à l'autodétermination. Pour la première fois dans l'histoire de la Yougoslavie, la Constitution donne à chaque peuple le droit à l'autodétermination s'il le désire. C'est d'ailleurs la Constitution de 1974 qui a permis à la commission Badinter de statuer sur l'indépendance de la Croatie. Ainsi, malgré une réaction violente

⁴⁸⁰ Miko TRIPALO (dans *Hrvatsko proljeće*, Zagreb, Globus, 1989, p. 196) témoigne de l'ampleur de cette répression. D'après lui, il y a eu plus de 50 000 exclusions de la LCC. Parmi ces exclus se sont retrouvés de nombreux héros de la seconde guerre mondiale, donc anciens résistants – partisans de Tito et anciens de la brigade d'Espagne, près de 5 000 cadres politiques et économiques, des journalistes, des professeurs et des étudiants.

⁴⁸¹ STEFANOVIC, Dan, Thèse citée ; CHERIET, Mohamed-Mehdi, « Le Printemps croate de 1971 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 9, printemps 2000 ; GARDE, Paul, « Le Printemps croate 1971 », dans *Vie et mort de la Yougoslavie*, nouvelle édition, Paris, Fayard, 1992.

⁴⁸² *Idem*.

⁴⁸³ Il était le président du Conseil de délibérations au moment de l'écrasement du MASPOK.

contre le Printemps croate pour préserver l'unité yougoslave et retrouver une administration centralisée, on obtient une Constitution qui permet la sécession. Visiblement, Tito a compris alors les dangers encourus par la Yougoslavie, ce qui explique l'apparition d'éléments fédératifs dans la Constitution de 1974. Cette Constitution comportait également d'autres aspects positifs. C'est le cas pour le Kosovo et la Voïvodine qui acquièrent un haut degré d'autonomie et dont les droits se rapprochèrent alors de ceux des républiques⁴⁸⁴. »

Autrement dit, les revendications qui concernaient les réformes économiques des « nationalistes » de la LCC de Savka Dabcevic-Kucar seront au final entendues et appliquées par Tito, malgré/grâce au limogeage des leaders emblématiques du MASPOK. Ainsi, c'est en 1974 qu'est adoptée une nouvelle Constitution yougoslave (la quatrième) au caractère confédératif. Elle complète l'ancienne par de nouveaux amendements, en renforçant le rôle des républiques et en accordant aux provinces du Kosovo et de Voïvodine plus d'autonomie. Tito meurt le 4 mai 1980 et déjà, au mois de mars 1981, les manifestants albanais réclament le statut de république pour la province du Kosovo. Par conséquent, à ce moment-là, non seulement la domination des Serbes dans l'Espace yougoslave est remise en cause, mais aussi l'intégrité du territoire de la République de Serbie. D'une part, ceci radicalise le discours et l'action des nationalistes serbes en suscitant des réactions hostiles chez les Croates. D'autre part, ce sont surtout les activités croates, souvent jugées arbitrairement nationalistes, qui se trouvent dans le collimateur de la machine répressive, sans discontinuité depuis 1971⁴⁸⁵. Par exemple, Franjo Tudjman, combattant de la seconde guerre mondiale – donc partisan de Tito,

⁴⁸⁴ *Ibid.*

⁴⁸⁵ D'après Dusan BILANDZIC (dans *Hrvatska moderna povijest*, Zagreb, Golden marketing, 1999, p. 656), entre 1969 et 1971, les tribunaux yougoslaves enregistrent en tout 1 449 infractions pénales liées à la « criminalité politique ». Alors qu'en seulement six mois de l'année 1972, ils enregistrent 3 606 infractions pénales pour les mêmes raisons, dont 2 289 en Croatie, 163 en Serbie sans provinces, 137 en province de Voïvodine, 41 en province de Kosovo, 87 en Slovénie, 31 en Macédoine, 45 au Monténégro. D'après Katarina SPEHNJAK et Tihomir CIPEK (dans « Disidenti, opozicija i otpor – Hrvatska i Jugoslavija 1945-1990 », *Casopis za suvremenu povijest*, vol. 39, n° 2, 2007, p. 255-297, ici p. 264), ce n'est qu'à partir des années 1980 que les prisonniers politiques ont été pour la plupart des Albanais, reconnus coupables d'implication dans le « mouvement de libération » du Kosovo. Ainsi, la police yougoslave a enregistré, entre 1980 et 1984, 4 254 cas de « propagande ennemie » dont 2 275 ont fait l'objet de condamnations. En ce qui concerne la Croatie, pour la période 1980-85, seulement 86 Croates au total ont été condamnés pour la même infraction. Les condamnations pour « criminalité politique » étaient publiées dans la chronique noire des quotidiens pour souligner le fait que les actes de protestation politique étaient considérés comme n'importe quel autre acte criminel. Il n'y avait pas d'information concernant les prisonniers politiques, en dehors de leur catégorisation en tant qu'« ennemis du socialisme », « ennemis de la Yougoslavie multinationale », « ennemis du peuple ». Cette propagande connaissait un certain succès, en rapport avec le fait que, dans la tourmente des années 1970, le public avait du mal à distinguer les dissidents et l'opposition démocratique des radicaux à l'orientation terroriste.

historien de formation, devenu en 1950 l'un des plus jeunes généraux de l'Armée yougoslave –, emprisonné en 1971, le sera à nouveau fin 1980. Il est alors « condamné pour une interview donnée à un journaliste allemand où il fournissait des statistiques montrant la surreprésentation des Serbes dans le Parti et l'armée en Croatie⁴⁸⁶ ». Franjo Tudjman sera élu en 1990 président de la République de Croatie (toujours une composante de la fédération) – donc le dernier président de la Croatie yougoslave –, puis, en 1991, le premier président de la Croatie indépendante. Car, après les Slovènes ayant voté pour l'indépendance (lors du référendum du 23 décembre 1990), les Croates vont voter pour l'indépendance (lors du référendum du 19 mai 1991) et vont chercher à sortir de la fédération dans le respect des modalités prévues par la Constitution de 1974.

Le troisième effet/cause du Printemps croate 1971 est l'amplification du nationalisme grand-serbe qui allait contre la décentralisation, et donc était pour la préservation des intérêts ethniques serbes. En effet, la décentralisation visait surtout à lever la mainmise des Serbes sur toutes les structures fédératives (les salariés serbes y étaient largement majoritaires). Dragoljub Popovic exprime bien cette rancune qui animait les milieux grand-serbes depuis la chute de Rankovic⁴⁸⁷ et cette tendance à confondre les intérêts de la fédération avec les intérêts grand-serbes. Parlant de la chute de Rankovic, il écrit :

« L'influence serbe dans les lieux les plus élevés de la nomenklatura communiste en sort considérablement amenuisée. [...] Rankovic, bien que serbe, n'est pas populaire parmi eux, compte tenu du communisme intransigeant qu'il affichait. Qu'il soit parvenu à nouer des contacts avec des intellectuels serbes n'a pas d'incidence décisive ni sur son image politique, ni sur son élimination. La nomenklatura communiste valorisait principalement l'appartenance ethnique considérée comme un moyen de légitimation, ce que reconnaît tacitement le système communiste d'autogestion. [...] La soif de pouvoir des élites communistes ethniques ayant tendance à s'approfondir, elles ne cessent de réclamer la décentralisation⁴⁸⁸. »

Ainsi, le quatrième effet/cause du mouvement réformiste croate est la montée en puissance des élites ethniques des républiques yougoslaves par rapport aux élites de la fédération. Cette montée en puissance était appuyée par les opinions publiques de diverses

⁴⁸⁶ GARDE, Paul, « Les nuages de l'après-Tito », dans *Vie et mort de la Yougoslavie*.

⁴⁸⁷ Voir au sujet de la chute de Rankovic : BATAKOVIC, Dusan T., *Yougoslavie, nations, religions, idéologies*, Lausanne, L'Age d'homme, 1994, p. 247.

⁴⁸⁸ POPOVIC, Dragoljub, « Le fédéralisme de l'ancienne Yougoslavie revisité. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n° 1, 2003, p. 41-50 (ici p. 19, 21, 22).

ethnies⁴⁸⁹ yougoslaves parce que, jusqu'en 1990, dans le cadre d'une idéologie socialiste titiste, elle était censée aussi produire une hausse du niveau de vie dont profiterait l'ensemble des individus appartenant à une ethnie et dirigé par son élite ethnique et non par une autre. Mais bientôt, la décentralisation sera détournée de son objectif premier : satisfaire les besoins de l'ensemble des individus composant une ethnie et promouvoir leurs droits et leurs libertés⁴⁹⁰. Dans le contexte de la *perestroïka* et le virement idéologique brusque vers le néolibéralisme, dans les années 1990, la décentralisation va finalement servir à une élévation⁴⁹¹ des *nomenklaturas* communistes ethniques au détriment de l'ethnicité⁴⁹² et profiter au final, dans le cas de la Croatie, uniquement à 200 familles croates⁴⁹³ les plus nationalistes qui, de ce fait, dans la nouvelle idéologie nationaliste croate, ont « mérité » de devenir aussi les plus riches.

Comment une telle dérive a-t-elle été possible ? Quelles sont les spécificités de la régulation hybride titiste ?

⁴⁸⁹ Ethnie dans le sens : « Groupement humain qui possède une structure familiale, économique et sociale homogène, et dont l'unité repose sur une communauté de langue, de culture et de conscience de groupe. » Dans Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ethnie/31396>

⁴⁹⁰ *Ibid.*

⁴⁹¹ Le mot « élévation » désigne ici le processus de projection verticale d'un élément du système de régulation croate, normalement parallèle aux autres éléments du système. Dans Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/élévation/28391> (Dessin et perspective)

⁴⁹² Le terme « ethnicité » se distingue de celui de nationalisme. D'après Petric, au regard de son analyse faite sur le terrain en Yougoslavie, l'ethnicité n'engendre pas obligatoirement un conflit, car elle est « une forme de reconnaissance sociale dans un espace commun qui comporte un déficit politique. Au contraire, le nationalisme est une volonté de rendre congruentes les limites ethniques et les limites politiques à son groupe. Le nationalisme suppose un autre État que celui qui existe, un autre jeu politique, donc une recomposition brutale. Le nationalisme n'est pas un processus de maturation ethnique mais plutôt le produit d'un État qui institutionnalise des appartenances. [...] Le processus d'identification puise largement dans l'ethnicité, mais le nationalisme consiste à faire coïncider les frontières nationales avec les frontières d'un État et à nier de la sorte ce rapport social. L'émergence d'une "haute culture" et de l'État moderne (État-nation) contribue largement au développement de ces processus où l'identité nationale est indissociable d'une identité politique. L'État-nation s'impose comme la norme idéale à atteindre pour les groupes nationaux », dans PETRIC, Boris-Mathieu, « Ethnicité et nationalisme en Yougoslavie. Le cas d'un village en Voïvodine (Constructions problématiques des identités serbes et croates) », *Balkanologie*, vol. I, n° 2, décembre 1997, paragraphes 25-26. Dans cette thèse, nous employons donc le terme « ethnicité » dans le sens que lui donne Petric, à savoir « un type de différenciation sociale à un moment donné dans un contexte donné, sorte de carte cognitive utilisée par les acteurs pour se classer. Mais l'ethnicité se définit également comme un type de relation entre les groupes, c'est-à-dire un mode de reconnaissance de la différence. Comme l'a montré F. Barth, cette forme de reconnaissance ne signifie pas que le contact, la relation génère un conflit. Au contraire, le contact produit l'identité et l'ethnicité qui ne peuvent exister alors qu'en présence d'une interaction » (*Ibid.*, paragraphe 9).

⁴⁹³ Même si, généralement, on considère que ce chiffre et le « concept de 200 familles riches croates » ont en premier lieu été avancés par le président Tudjman, certains auteurs, à l'instar de RADOS, Ivica, dans *Hrvatske kontroverze*, Zagreb, Vecernji list, 2014, apportent les preuves que ce concept est en fait l'œuvre de l'actuelle ministre des Affaires étrangères croate, Mme Vesna Pusic, qu'elle a présenté dans ses ouvrages des années 1980.

III – L’ascension et le déclin du concept titiste

Dans une Europe de l’après-seconde guerre mondiale divisée par le « rideau de fer », « tombé » déjà à Yalta, l’Espace yougoslave est virtuellement scindé en deux zones d’influence⁴⁹⁴ (partage 50 : 50 entre Soviétiques et Anglo-Américains). Ainsi, d’une part, le moindre défaut de régulation des niveaux de régulation supérieurs (blocs européens et mondiaux) aurait pu faire basculer l’espace dans la violence et la misère des périodes antérieures. D’autre part, seule une grande variation (le nombre de réponses possibles aux agressions intérieures et extérieures) du système de régulation du niveau national pouvait prévenir les défauts de régulation provenant des systèmes concurrents (occidental ou soviétique).

III.1 – La « troisième voie » titiste

Dans ce contexte, le concept de régulation hybride titiste peut être considéré comme le produit de deux systèmes antagonistes, devenu producteur de réponses possibles aux aléas en provenance des systèmes qui l’ont créé. Le système titiste est donc bien une nouvelle forme organisationnelle qui émerge dans un espace-temps européen polarisé, et dont la survie dépend de sa capacité à s’auto-éco-réorganiser en permanence. Il est doté d’un concept de régulation dit titiste dont l’objectif ultime est la paix positive, qui se différencie de la paix négative (l’absence de violence ou de répression) par un dispositif qui permet de combattre non seulement la première violence (physique, militaire) par la pacification (*Conflict Resolution* de Galtung), mais aussi la violence structurelle de façon à ce que prévale la justice sociale, définie comme « la répartition égalitaire du pouvoir et des ressources⁴⁹⁵ ». En effet, progressivement à partir de la fin de la seconde guerre mondiale et la rupture Tito-Staline, la

⁴⁹⁴ La conférence de Yalta, qui s’est tenue du 4 au 11 février 1945 dans la station balnéaire de Yalta, sur la côte de la mer Noire, en Crimée, réunit en grand secret les chefs de gouvernement de l’Union soviétique (Joseph Staline), du Royaume-Uni (Winston Churchill) et des États-Unis (Franklin D. Roosevelt), avec les objectifs suivants : adopter une stratégie commune afin de hâter la fin de la guerre, régler le sort de l’Europe après la défaite du III^e Reich et garantir la stabilité du monde au-delà de la victoire. Les accords que les trois « grands » vont signer le 11 février 1945 vont se révéler essentiels pour l’après-guerre. Ils incluent la pratique des sphères d’influence entre grandes puissances. D’après Jean KLEIN (dans « Lectures : Pierre de Senarclens. *Yalta* », *Politique étrangère*, vol. 50, n° 1, 1985, p. 234), sur ce point, « Churchill ne partageait pas l’idéalisme du président américain et, en octobre 1944, il avait conclu avec Staline un accord sur la délimitation des zones d’influence dans les Balkans ; son intention était de maintenir la Grèce dans la mouvance britannique tout en concédant à l’URSS la primauté en Roumanie et en Bulgarie et en s’efforçant de tenir la balance égale entre l’Est et l’Ouest en Yougoslavie et en Hongrie ».

⁴⁹⁵ SMOUTS, Marie-Claude, *et al.*, *Dictionnaire des relations internationales*, p. 422.

répression titiste perdait son caractère abrupt⁴⁹⁶ et se concentrait surtout sur la répartition égalitaire du pouvoir et des ressources.

Ce concept de régulation titiste est contenu dans la politique de « troisième voie » ou de non-alignement. La politique extérieure titiste de non-alignement peut donc être considérée non seulement comme une réponse possible aux agressions extérieures, mais aussi comme un « bouclier » qui à la fois protège l'Espace yougoslave et renvoie les conflits externes de façon à épargner à cet espace la régulation des conflits qui ne sont pas les siens. La politique intérieure de socialisme autogestionnaire est un deuxième « bouclier » de la « troisième voie » qui, par l'augmentation de la variété du système titiste du fait de sa réforme ininterrompue, à la fois empêche les tentatives des systèmes concurrents de maîtriser le système titiste et

⁴⁹⁶ À savoir que, pendant la seconde guerre mondiale, en raison des mouvements partisans de gauche en Yougoslavie, en Grèce et en Albanie, ainsi que suite à la progression de l'Armée rouge dans les Balkans vers la fin de la guerre, la carte des Balkans avait radicalement changé. Ceci inquiétait le commandement britannique qui comptait bien, après la guerre, étendre à nouveau son influence dans cette région. C'est la question grecque qui les inquiétait le plus. Ils avaient compris qu'en Grèce, leur influence n'allait plus pouvoir s'exercer sans l'aide soviétique. Par conséquent, pour maîtriser la question grecque, les Britanniques gratifièrent Tito d'une aide militaire considérable au cours de la guerre. En contrepartie, ils lui demandaient (au même titre qu'à Staline) de faire preuve de bonne volonté en les aidant dans l'isolement du mouvement EAM-ELAS (l'armée de résistance du Front national de Libération) en Grèce. En effet, durant la guerre, le mouvement grec de résistance de gauche n'avait obtenu « pas même une cartouche » de la part de ses compagnons idéologiques de Yougoslavie et d'URSS, comme cela a été noté dans le journal (31 août-18 octobre 1944) de J. Zevgos (membre de la direction du PC grec). Ainsi, profitant de circonstances favorables et grâce à l'efficacité de la politique titiste, en fin de guerre, l'armée de Tito avait été assez forte pour libérer seule l'espace yougoslave et ne pas permettre à l'Armée rouge et ses alliés anglo-américains de s'y attarder et de s'y positionner. Cette libération représente l'ère de la répression titiste la plus rude, dirigée non seulement contre les Oustachis, mais contre l'ensemble des forces démocratiques de l'Espace ex-yougoslave. Par la suite, en 1948, après la rupture Tito-Staline, une deuxième vague de répression rude, celle contre les prostaliniens, va marquer à jamais l'Espace ex-yougoslave. Aujourd'hui même, les crimes commis par les partisans de Tito pour ce qui concerne la Croatie, en particulier ceux perpétrés lors de sa libération (l'extermination sans retenue des Oustachis en fuite après la capitulation de l'Allemagne nazie – appelée aussi le « Chemin de croix de Bleiburg »), empêchent la réconciliation nationale (entre les descendants des communistes et des collabos). D'après Oikonomidis, c'est déjà pendant la guerre que « Tito songeait secrètement à un rôle plus indépendant face à l'Union soviétique. L'envoyé britannique en Yougoslavie, F. Maclean, estimait que Tito préférait être le leader d'une Yougoslavie indépendante plutôt que l'homme des Soviétiques, "surtout s'il était convenablement manipulé". Lors d'une conversation avec un envoyé américain dans l'île de Vis, Tito exprima le désir qu'après la guerre se créât une Yougoslavie fédérée qui constituerait "un pont entre l'Est et l'Ouest". Il formula en même temps le vœu que la Yougoslavie reçoive, toujours après le conflit, une aide économique américaine spécifique dans le domaine technique. Impressionné par Tito, l'envoyé américain C. Norden discerna chez son interlocuteur le désir "de se réserver un rôle plus vaste" dans le monde d'après-guerre. Tito montra discrètement son jeu aux Américains et aux Anglais. Peu enclins à croire les confidences de Tito, les dirigeants américains les considéraient plutôt comme des manœuvres tactiques, tandis que les Anglais avaient beaucoup plus d'espoir de s'attacher l'homme dans l'avenir » (dans OIKONOMIDIS, Phivos, « Jeu mondial et rapports gréco-yougoslaves avant et au cours de la Guerre froide, 1941-1956 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 1, n° 31, 2010, p. 161-171 (ici p. 163).

renvoie vers l'extérieur les effets négatifs des deux modes de régulation économique. Elle bâtit en outre un système économique hybride autonome, censé garder uniquement les effets positifs de la mise en relation ago-antagoniste de deux concepts économiques rivaux au sein de l'économie nationale yougoslave. Enfin, le concept de « troisième voie » définit les « frontières » (ouvertures/fermetures) du système titiste, lui permettant d'échanger avec l'extérieur tout en préservant son autonomie. Une dynamique de développement jamais égalée, visant la paix sociale à travers trente-cinq ans de réformes du système, reste la preuve la plus évidente de la réussite du concept titiste.

Nous constatons que ce sont bien les communistes de la faction libérale et nationaliste de la LCC (les présidents Tudjman et Mesic) qui ont succédé dans les années 1990 aux communistes de la faction conservatrice des années 1980 aux commandes du système de régulation de l'Espace croate. Suite aux transformations du système titiste qu'ils ont conduites, la dynamique de développement y est absente. Le système croate n'est plus hybride, ni par son fonctionnement intérieur, ni par ses échanges avec l'extérieur. Le modèle néolibéral a remplacé le socialisme autogestionnaire, et la politique des intégrations euro-atlantiques a remplacé le non-alignement, ceci par internalisation du concept néolibéral et euro-atlantique au sein du système de régulation croate, et donc par internalisation des risques géopolitiques et géoéconomiques explicités dans le chapitre 1. Les conflits externes étant devenus internes et régulés par le niveau national de régulation, l'Espace croate bascule dans l'ère antérieure à la régulation titiste, c'est-à-dire dans l'ère d'une « double régulation traditionnelle de la violence⁴⁹⁷ », qui avait déjà par le passé sapé la dynamique du développement de l'Espace croate.

C'est progressivement, par l'érosion de la légitimité du système post-titiste⁴⁹⁸ et malgré l'opposition dont témoigne la guerre de Croatie, qu'aura lieu l'épanchement du système de régulation du niveau national dans les systèmes de régulation des niveaux supérieurs, dans le cadre de la coordination européenne (UE) et transatlantique des politiques

⁴⁹⁷ Joseph KRULIC (dans « De Grotius à Srebrenica. La violence et la régulation de la violence dans l'espace yougoslave : réflexions critiques sur l'archéologie de la balkanisation », *Astérior* [En ligne], n° 2, 2004, ici p. 1 : <http://asterion.revues.org/84>) emploie le terme de « double régulation traditionnelle de la violence » pour désigner « d'une part, la régulation impériale après la guerre de Trente Ans instaurant la paix comme non-guerre et instituant une guerre légale et limitée entre États ; d'autre part, la régulation par le droit par l'intermédiaire de la conjonction des théories de la souveraineté et de la raison d'État assurant un monopole étatique de la violence doublé d'un processus de "civilisation" (selon les théories de Norbert Elias) ».

⁴⁹⁸ Voir à ce sujet : KRULIC, Joseph, « La crise du système politique dans la Yougoslavie des années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 39, n° 3, 1989, p. 245-258.

macroéconomiques⁴⁹⁹ et de sécurité (OTAN).

Partant du constat que la réforme titiste de 1974 accorde aux nations qui composent la Fédération yougoslave les droits que la politique extérieure titiste clamait pour toutes les nations de la communauté internationale⁵⁰⁰ sans jamais obtenir gain de cause, on observe que la baisse de la dynamique de développement de l'Espace ex-yougoslave des années 1980 est moins due à la « décommunisation en Europe de l'Est⁵⁰¹ » et à son retour brusque en 1989 au capitalisme (la *perestroïka*) qu'à la suppression pure et simple du modèle de régulation titiste *problem driven* orienté – ce qui équivaut au renoncement à l'originalité principale yougoslave du temps de la guerre froide, donc à la renonciation à l'indépendance. Or, paradoxalement, l'abandon du concept d'indépendance yougoslave s'était fait au nom des indépendances nationales des peuples yougoslaves. En effet, dans les années 1980, le système titiste avait déjà été largement décommunisé. Il était hybride, libéral et socialiste⁵⁰². Ce qui le

⁴⁹⁹ MONTAGNÉ, Fabrice, CARTON, Benjamin, « La coordination internationale des politiques macroéconomiques », *Économie & prévision*, n° 182, 2008, p. 139-146 (ici p. 139) : « Dans le système de Bretton Woods, le maintien de parités fixes vis-à-vis du dollar imposait aux politiques monétaires nationales de suivre celle des États-Unis. La fin de ce système a posé la question de l'intérêt d'une autre forme de coordination des politiques macroéconomiques. D'un point de vue théorique, la coordination reviendrait à caler les politiques des différents pays sur celles conseillées par un "planificateur mondial omniscient" : cela permettrait *a priori* d'en renforcer l'efficacité et, en supprimant leur composante égoïste, de choisir des politiques supérieures en termes de bien-être pour chaque pays. Les gains potentiels de la coordination sont significatifs dans un certain nombre de cas (politiques budgétaires en union monétaire, crise de liquidité, mésalignement manifeste des taux de change, crise de la balance des paiements). Même si les instances de coordination sont nombreuses (G7, Eurogroupe...), l'existence de contraintes limite l'extension du champ d'application de la coordination. D'un côté, elle peut entrer en conflit avec des objectifs internes (compromis de politique intérieure, objectif principal et crédibilité des banques centrales). De l'autre, elle est difficile à mettre en œuvre en pratique du fait que ses effets propres ne sont pas toujours observables : définir des objectifs communs et vérifier l'engagement des parties est souvent délicat. »

⁵⁰⁰ Le droit à la souveraineté nationale et le droit de non-ingérence dans les affaires des États.

⁵⁰¹ La constatation est de MICHELS, Patrick, « La France face aux déclarations d'indépendance slovène et croate », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 27, n° 3, 1996, p. 75-101 (ici p. 92).

⁵⁰² Il faut souligner que, à la fin des années 1970, de nombreux partis européens de gauche, comme le PSU français, considéraient que le socialisme autogestionnaire, par conséquent le modèle économique hybride titiste, à la fois libéral et socialiste, était la bonne réponse aux contradictions d'une société capitaliste en perte de vitesse. Car la crise de la domination bourgeoise avait fait remonter à la surface les défauts traditionnels du capitalisme (sous-emploi, stagnation ou baisse du pouvoir d'achat, virulence des conflits interimpérialistes). La réponse appropriée à cette nouvelle crise du capitalisme, d'après les théoriciens du socialisme autogestionnaire yougoslave et d'une partie de ceux du PSU français, n'était pas le modèle économique soviétique qui préservait le modèle de production capitaliste mais le transformait en capitalisme d'État (la propriété privée devenait la propriété de l'État). Ces socialistes considéraient que, d'une part parce qu'il pratiquait le dogmatisme anti-marché, ce modèle économique soviétique se dirigeait droit dans le mur. D'autre part, du fait qu'il avait préservé les rapports d'exploitation (par l'État), de domination et d'aliénation, le capitalisme d'État n'avait pas plus de réponses que le capitalisme libéral dans le cas d'une crise sociale généralisée. *A contrario*, le socialisme autogestionnaire apparaissait comme une véritable alternative, un concept qui canalisait la régulation directe par les travailleurs (autorégulation), dont l'objectif n'était pas seulement la socialisation des moyens de production et

différençait des deux systèmes dominants (démocraties occidentales et dictatures communistes), c'était qu'il se souciait peu des *theory driven* questions, donc celles qui préoccupaient aussi bien les théoriciens des deux camps opposés que la tendance politique multiforme appelée « socialisme libéral⁵⁰³ », à savoir si la solution optimale était plus proche du socialisme ou du libéralisme. *A contrario*, la régulation *problem driven* titiste était orientée vers la résolution du problème principal qui était comment construire une société de bien-être pour tous en se servant des outils de régulation libéraux et socialistes disponibles et adaptés⁵⁰⁴.

Nous observons qu'à la fin des années 1980, les successeurs de Tito avaient donc d'une part abandonné la *problem driven* régulation titiste et l'autonomie qu'elle leur assurait, mais avaient d'autre part gardé la ferme volonté de faire valoir le dispositif constitutionnel yougoslave de 1974 (l'autonomie des républiques yougoslaves et leur droit de quitter la Fédération yougoslave librement) à l'international. Ils augmentaient ainsi considérablement le désordre dans un Espace ex-yougoslave resté d'abord en 1981 sans son régulateur extérieur autonome autoritaire qu'était Tito, puis dix ans plus tard, suite à l'implosion de la Fédération yougoslave, resté sans/en dehors du système de régulation du niveau régional, en attendant l'intégration dans le système de régulation européen. Or, même si l'UE était censée remplacer la Fédération yougoslave par l'intermédiaire de sa politique d'intégration européenne⁵⁰⁵, n'ayant elle-même pas encore développé dans les années 1990 sa propre politique extérieure

la planification, mais aussi la lutte contre la division sociale du travail, puis une conquête des moyens d'information et du savoir qui repose sur l'exercice direct du pouvoir par les travailleurs (voir à ce sujet : *Pour vivre, produire, travailler autrement : Éléments de programme autogestionnaire proposé par le PSU*, Éditions Syros, 1978).

⁵⁰³ Le socialisme libéral se définit comme une tendance multiforme regroupant l'ensemble des « pensées en rupture avec la domination idéologique du libéralisme économique classique, son antisocialisme doctrinal et son incapacité à gérer la question sociale, comme avec les tendances autoritaires du socialisme qui cherchaient à réconcilier ce dernier avec la philosophie libérale » (dans AUDIER, Serge, *Le Socialisme libéral*, Paris, La Découverte, 2006).

⁵⁰⁴ Pour l'essentiel, la régulation dite titiste avait promu la propriété sociale (ni privée, ni étatique, mais sociétale – conditionnée donc par la responsabilité sociétale, dans le sens où elle contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société), la démocratie participative, c'est-à-dire à la fois directe (autogestion) et représentative à tous les niveaux de régulation, un projet de société socialiste dont la principale fonction et finalité était le développement de la société de bien-être pour tous, et non pas uniquement pour certains. Ces réponses aux aléas intérieurs et extérieurs apparaissaient comme capables d'amener à un état de bien-être une société mondiale technologiquement développée à l'aube du XXI^e siècle. Voir au sujet de l'autogestion et de la démocratie participative : VIVERET, Patrick, « L'autogestion : un mort bien vivant ! », *Mouvements*, vol. 5, n° 18, 2001, p. 38-43.

⁵⁰⁵ Voir au sujet des approches théoriques utilisées pour penser l'intégration régionale européenne : SAURUGGER, Sabine, *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

autonome comme l'était celle yougoslave⁵⁰⁶, elle n'a pas une position claire sur la question yougoslave, mais est divisée entre les opposants et les supporters au morcellement de la Yougoslavie au moment où éclate la guerre de Yougoslavie qui oppose les républiques sécessionnistes à celles unionistes⁵⁰⁷. Cette guerre apparaît comme à la fois la cause et l'effet des défauts de capacité de régulation s'étant produits à tous les niveaux de la régulation de l'Espace ex-yougoslave de façon simultanée. Il s'agit donc d'un phénomène qui ne peut pas être approché autrement que dans le cadre d'une démarche systémique. Les conflits intérieurs à l'Espace ex-yougoslave étant devenus extérieurs, et vice versa, la guerre de Croatie était à la fois une guerre civile et internationale. Nous concluons que le désordre menant à la guerre ne pouvait que grandir et progressivement ralentir la dynamique de développement de l'Espace croate à partir du moment où sa régulation était devenue *theory driven*, c'est-à-dire mise au service, dans les années 1990 et par l'intermédiaire d'un processus de transition, d'une des deux idéologies jadis opposées, celle libérale au lieu de demeurer *problem driven*, c'est-à-dire celle qui cherche comment mettre au service de la résolution des problèmes réels de l'Espace croate différents concepts idéologiques appropriés, libéraux ou socialistes.

Aussi, en relation avec les enjeux géopolitiques exposés en amont (chapitre 1), il paraît peu probable que l'effondrement de la zone communiste ait pu « ôter tout rôle politico-stratégique⁵⁰⁸ » à l'Espace yougoslave, comme le prévoyaient de nombreux stratèges des années 1990. Au contraire, en 1989, le rôle politico-stratégique va supplanter, puis en 1990 asphyxier le rôle économique de l'Espace yougoslave. Dans ce contexte, la croissance économique et démographique aujourd'hui négative en Croatie s'explique plutôt par le fait que la régulation du système de régulation croate par la coordination euro-atlantique n'est pas tendue vers le développement de l'Espace croate, mais vers le développement de la zone d'influence euro-atlantique au détriment de la zone eurasiatique concurrente.

Les indépendantistes croates n'ayant pas développé un concept de politique extérieure croate autonome, leur système de régulation reste dépourvu de fermeture/ouverture organisationnelle (de limites) permettant un échange équilibré avec l'environnement. Or,

⁵⁰⁶ Aujourd'hui – même « si l'Union européenne est dotée par le traité de Maastricht d'une « politique étrangère et de sécurité commune » –, la pratique et les négociations menées depuis 1992 pour la renforcer révèlent surtout le chemin qui reste à parcourir pour la rendre efficiente » (dans LEFEBVRE, Maxime, *La politique étrangère européenne*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2011, ici p. 1).

⁵⁰⁷ Voir par exemple la position de la France vis-à-vis des déclarations d'indépendance slovène et croate : MICHELS, Patrick, « La France face aux déclarations d'indépendance slovène et croate », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 27, n° 3, 1996, p. 75-101.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, ici p. 92.

l'épanchement dans l'environnement équivaut à la perte d'identité et à l'augmentation du désordre global. Par conséquent, il apparaît que le système de régulation croate est en perte de vitesse, d'une part parce que le concept européen de régulation⁵⁰⁹ du système croate qui a remplacé celui yougoslave titiste n'est pas autonome lui-même, mais euro-atlantique. D'autre part, parce que le système de régulation du niveau national croate lui-même n'est pas doté d'un concept de politique extérieure et intérieure autonome et mis en valeur au sein de l'UE dont il est un composant. Autrement dit, les deux boucliers titistes sont désactivés, particulièrement dans le cas de la Croatie.

III.2 – Les acteurs du Printemps croate et le pouvoir politique

Pourtant, la sociologue Vesna Pusic (HNS), ex-ministre des Affaires étrangères, était de ceux qui analysaient, dans les années 1990, le Printemps croate de 1971 comme en quelque sorte l'« année zéro », une source d'inspiration pour le mouvement indépendantiste croate dont le développement politique, d'après elle, aurait pris un cours non souhaitable depuis la chute du communisme⁵¹⁰. En ce sens, elle déclarait en 1996 : « Les mouvements politiques entre 1967 et 1971 [...] sont certainement l'initiative la plus audacieuse et innovante, née en Croatie après la Seconde Guerre mondiale⁵¹¹. » Il faudrait donc « employer ses propres traditions et expériences, qui sont dans le Printemps croate et qui nous permettent de deviner le caractère du pluralisme politique croate⁵¹² ». Vesna Pusic affirme qu'en 1971, « il était clair qu'il s'agissait de tout un éventail de programmes politiques⁵¹³ » qui, au vu de leurs méthodes et de leurs objectifs, s'est retrouvé cartographié dans le pluralisme politique de la Croatie indépendante. Ainsi, en 1996, la sociologue soutenait la soi-disant thèse de « pluralisme *de facto* » de l'État indépendant croate, comme Ivica Sute écrivant que, « *de facto*, certains courants politiques figuraient comme différents porteurs du pluralisme politique⁵¹⁴ ».

On remarque que, malgré ses déclarations de 1996, c'est bien sous la présidence du Parti

⁵⁰⁹ D'après DEVIN, Guillaume, COURTY, Guillaume, *La construction européenne*, Paris, La Découverte, 2005, à l'origine du concept de régulation européen se trouvent trois logiques ago-antagonistes : les stratégies des États, la dynamique propre des institutions et l'organisation des intérêts, dont l'interaction fait que la construction européenne a le caractère d'un processus jamais achevé.

⁵¹⁰ KURSAR, Tonci, « Prijeporni pluralizam 1971. », *Politička misao*, vol. XLIII, n° 4, 2006, p. 143-155 (ici p. 146-147).

⁵¹¹ PUSIC, Vesna, « Korijeni hrvatskog politickog identiteta », *Erasmus*, n° 15, 1996, p. 3-8 (ici p. 3).

⁵¹² *Ibid.*

⁵¹³ *Ibid.*, p. 4.

⁵¹⁴ SUTE, Ivica, « 1971. kao uvod u 1991 », dans ANTIC, Ljubomir (éd.), *Hrvatska politika u 20. stoljeću*, Zagreb, Matica hrvatska, 2004, p. 457-469 (ici p. 459).

populaire croate (créé par les acteurs du MASPOK sous la direction de Savka Dabcevic-Kucar) de Vesna Pusic que les traditions du Printemps croate 1971 seront progressivement (à partir de 2002) effacées des discours et pratiques de son parti⁵¹⁵. Effectivement, le parti populaire HNS (*Hrvatska narodna stranka*) va finir par fusionner en 2005 avec le parti libéral LIBRA, et transformer son nom en Parti populaire croate – Démocrates libéraux – tout en gardant l'ancienne abréviation HNS. L'incohérence entre les petits scores électoraux que ce parti réalise depuis sa transformation et son omniprésence dans l'exercice des fonctions les plus importantes au sommet de l'État⁵¹⁶ est souvent critiquée⁵¹⁷, ceci dans la pure tradition du MASPOK qui soutenait un autre concept de légitimité du pouvoir. Néanmoins, après avoir ancré ses convictions libérales au sein du parti populaire des acteurs du Printemps croate, dès 2005, Vesna Pusic sera à la tête du comité national pour le suivi de l'adhésion de la Croatie à l'UE, deviendra vice-présidente du groupe parlementaire du Parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR), puis ministre des Affaires étrangères en 2011⁵¹⁸, alors que la leader du Printemps croate de 1971, pourtant surnommée « mère de la Croatie libre »

⁵¹⁵ Lors de l'entretien du 23 février 2002 à Zagreb, dans les locaux du parti HNS, avec Edvin Jurin, de l'unité zagreboise de l'agence de communication et de marketing américaine McCain, en présence des membres de l'atelier pour le marketing politique du HNS, nous avons été le témoin du changement de direction politique de ce parti. Le principal sujet de cet entretien était le marketing politique au service de la campagne du HNS pour les élections parlementaires de 2003. En tant que professionnel de la communication, Edvin Jurin venait d'être engagé pour concevoir cette campagne. En répondant à la question du rôle qu'aura dans cette campagne l'image de Savka Dabcevic-Kucar, qui jouissait à titre individuel d'une popularité et d'un soutien sans réserve auprès de la population croate (elle était souvent considérée comme la « mère » de la Croatie indépendante), le spécialiste en communication avait déclaré bruyamment que « Savka Dabcevic-Kucar doit être considérée comme un *looser* (une perdante) et que, désormais, il faut éviter de faire appel à son image ». Il faisait allusion au fait que, malgré son mérite dans la réforme de 1974, Savka n'avait jamais pu en tirer un quelconque gain personnel et que HNS ne réalisait pas de scores électoraux satisfaisants. En répondant à la question du rôle qu'allaient jouer dans la création de l'image du HNS ses membres actifs, en particulier le groupe de marketing présent lors de l'entretien, Edvin Jurin a déclaré, à la stupéfaction de l'auditoire, « qu'il ne compte pas sur ce groupe, et que le sien était déjà opérationnel ».

⁵¹⁶ Lors des élections parlementaires, HNS se présente comme une partie de la coalition de gauche formée autour du parti majeur de gauche SDP. Même si les scores du HNS sont en permanence plutôt mauvais depuis 2003, quand la coalition de gauche gagne – cela dépend du SDP –, ce parti nomme aux postes importants un nombre mathématiquement disproportionné de représentants du HNS. Il s'agit de « jeux électoraux ». Voir au sujet des « jeux électoraux » auxquels s'adonne l'ensemble de la classe politique croate : KASAPOVIC, Mirjana, « Drugi kritični izbori u Hrvatskoj – slom jednog modela vladanja », *Političke analize*, n° 8, décembre 2011, p. 3-9.

⁵¹⁷ Après l'intervention de l'agence McCain, les scores du HNS ne vont pas s'améliorer et ce parti sera de plus en plus critiqué car considéré comme un « conglomérat clientéliste », comme le définit la politologue KASAPOVIC, Mirjana, dans « HNS je nužno zlo, a klijentelizam je prenio na državu i društvo », *Vecernji list*, 18/02/2012. En effet, pour Kasapovic, « le parti HNS est perçu comme un "mal nécessaire" ayant contaminé par son clientélisme l'État et la société toute entière croate ». Il en ressort que l'image des successeurs de Savka, plutôt que l'image de Savka elle-même, fait que les résultats électoraux du HNS sont insatisfaisants. Disponible sur : <http://www.vecernji.hr/hrvatska/hns-je-nuzno-zlo-a-klijentelizam-je-prenio-na-drzavu-i-drustvo-376828>

⁵¹⁸ Voir à ce sujet : <http://www.hns.hr/index.php/o-hns-u-povijest-hns-a>

va s'éteindre en 2009, n'ayant plus jamais occupé de postes d'importance comme elle l'avait fait du temps de Tito jusqu'à la fin de 1971. Il convient donc d'observer les parcours des principaux réformateurs croates dans la « Croatie libre ».

III.2.1 – Le retour des acteurs du MASPOK

Le MASPOK avait approfondi le clivage au sein même des réformateurs croates. Cette dichotomie avait porté, en 1971 comme en 1990, sur deux questions principales : l'indépendance de la Croatie au sein de la Yougoslavie ou dans le cadre des intégrations euroatlantiques, et le choix de la méthode de transformation de la société, révolutionnaire ou démocratique.

C'est le débat autour de ces deux questions qui va, au début des années 1990, finir par porter au pouvoir la faction radicale du mouvement réformiste croate. Ceci parce que la répression⁵¹⁹ du Printemps croate avait d'une part discrédité aux yeux du public la voie que proposaient les communistes démocrates modérés à l'instar de Savka Dabcevic-Kucar, et avait d'autre part transformé en martyrs de la cause nationale d'autres acteurs communistes et non communistes du MASPOK moins mesurés (comme Franjo Tudjman, Vladimir Seks⁵²⁰, etc.). Ces derniers vont créer en 1989 le parti de droite HDZ (Union démocratique croate) qui va gagner les premières élections multipartites en Croatie en 1990⁵²¹. Ces élections ont pu avoir lieu grâce au nouveau dispositif constitutionnel de la République de Croatie préparé par le pouvoir communiste en place (appelé aussi « courant dogmatique »).

En 1992, lors de la première élection présidentielle en Croatie indépendante, Franjo Tudjman va gagner contre les leaders emblématiques du MASPOK comme Savka Dabcevic-Kucar ou Drazen Budisa⁵²² (l'un des principaux organisateurs du mouvement des étudiants), puis lors des élections de 1997 contre Vladimir Gotovac⁵²³ (la *Matica hrvatska*). En 1990, comme vingt ans plus tôt, le charisme et la notoriété des leaders du Printemps croate allaient

⁵¹⁹ Voir au sujet de la répression titiste entre 1945 et 1990 : SPEHNJAK, Katarina, CIPEK, Tihomir, « Disidenti, opozicija i otpor – Hrvatska i Jugoslavija 1945-1990 », *Casopis za suvremenu povijest*, vol. 39, n° 2, 2007, p. 255-297.

⁵²⁰ Vladimir Seks occupe, à partir de 1990, des postes importants. Entre autres, il est vice-président du parti HDZ dès 1990, procureur de la République en 1992, vice président du gouvernement croate entre 1992 et 1994, puis président de l'Assemblée nationale croate entre 2003 et 2015.

⁵²¹ Voir à ce sujet : <http://www.hdz.hr/mi-smo/povijest>

⁵²² Drazen BUDISA, publiciste, dissident et homme politique, est l'un des leaders du courant de l'université de Zagreb, emprisonné en 1972. Voir la biographie de Budisa : <http://www.vecernji.hr/biografije/drazen-budisa-47>

⁵²³ Vlado GOTOVAC, essayiste, poète, dissident et homme politique, était le rédacteur en chef de *Hrvatski tjednik* de *Matica hrvatska*. Il a été emprisonné en 1972, puis en 1980 après une interview accordée à la télévision suédoise. Voir la biographie de Gotovac : <http://vladogotovac.org/biografija/>

donc servir dans la mobilisation de l'ensemble de la population contre l'agression serbe et pour l'indépendance croate puis, en 1999, dans la mobilisation contre les nationalistes radicaux, ce qui va porter au pouvoir le deuxième président croate Stjepan Mesic, soutenu par le parti HNS. Une fois ces objectifs atteints, les figures emblématiques du mouvement réformiste croate de 1971, comme Vlado Gotovac, Drazen Budisa ou Savka Dabcevic-Kucar, vivront une nouvelle marginalisation politique.

III.2.2 – Le mouvement de masse pour la défense de la Croatie contre l'agression serbe comme prolongement du MASPOK

Étant donné que les acteurs du MASPOK vont se mobiliser pour inciter la population à se joindre au mouvement de résistance contre l'agression serbe au début et pendant la guerre de Croatie entre 1990 et 1995, cette mobilisation peut être considérée comme une suite révolutionnaire du Printemps croate 1971, ayant abouti cette fois à l'élévation de l'élite ethnique croate et à une privatisation non équitable de la propriété sociale croate.

Par la suite, on peut observer les querelles politiques entre 1995 et 2000 comme une poursuite des querelles entre divers acteurs du MASPOK, ayant ramené en 2000 aux commandes de la Croatie indépendante les « ex-loyalistes titistes » réunis au sein de la nouvelle gauche (le parti social-démocrate SDP). Ceci va permettre les vagues de répression 2000-2010 (par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le TPIY) pour cause de crimes contre l'humanité commis pendant la guerre en ex-Yougoslavie par l'Armée croate, ainsi que les vagues de répression 2010-2015 menées par les tribunaux nationaux croates, principalement contre les radicaux du parti de droite HDZ pour infractions pénales en matière de criminalité économique pendant et après la guerre de Croatie, ainsi que pour corruption. Par exemple, l'ex-Premier ministre croate Ivo Sanader, chef du parti HDZ, sera arrêté, condamné et emprisonné en 2010⁵²⁴. Vesna Pusic, actuelle ministre des Affaires étrangères croate (au nom de la coalition de gauche formée par le gouvernement actuel), déclarait à ce sujet en 2011 qu'« il est vite apparu que l'on n'avait pas affaire à quelques cas isolés mais à un système entièrement conçu pour la corruption », tandis que Zorislav Antun Petrovic, de l'ONG *Transparency International*, affirmait que « ceux qui ont été inculpés sont tombés parce que leur avidité était sans limite. Mais on n'a encore découvert que la partie émergée de

⁵²⁴Voir à ce sujet : « L'ancien Premier ministre croate Ivo Sanader a été arrêté en Autriche », *Le Courrier des Balkans*, 10 décembre 2010.

l'iceberg⁵²⁵ ».

L'année 2015 annonce une vague de répression contre certains acteurs de la coalition de gauche pour infractions pénales en matière de criminalité économique et corruption, à l'instar de Milan Bandic, exclu du parti SDP en 2009, pourtant resté maire de la ville de Zagreb⁵²⁶ (depuis 2000 à ce jour), qui a été récemment emprisonné et relâché⁵²⁷.

Étant donné que les vagues de réformes et de répression alternent de façon régulière, et qu'il s'est tissé un réseau d'acteurs ex-titistes puissant, nous pouvons constater que le système de régulation titiste de l'Espace croate persiste. Du clivage entre acteurs du MASPOK sont nés divers partis démocratiques qui imitent les partis démocratiques occidentaux. Mais quand on observe le tout, donc l'ensemble des partis politiques croates, on se rend compte que leurs dirigeants sont restés sous contrôle d'un service de sécurité issu de l'UDBA titiste. Certes, l'UDBA croate avait elle aussi été réformée à plusieurs reprises, notamment en 2006 pour correspondre aux normes européennes⁵²⁸. Mais ces réformes étaient exécutées sous la surveillance des ex-cadres de l'UDBA yougoslave (par exemple, Josip Manolic et Josip Perkovic⁵²⁹), évoluant dans l'ombre de tous les présidents de la Croatie indépendante

⁵²⁵ VITKINE, Benoît, « Secouée par les scandales de corruption, la Croatie se dirige vers l'alternance », *Le Monde*, 1^{er}/12/2011. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/12/01/secouee-par-des-scandales-de-corruption-la-croatie-se-dirige-vers-l-alternance_1611869_3214.html

⁵²⁶ « Élections locales : les sociaux-démocrates calent à Zagreb », *Le Courrier des Balkans*, 20/05/2013. Disponible sur : <http://www.courrierdesbalkans.fr/le-fil-de-l-info/elections-locales-en-croatie-les-sociaux-democrates-calent-a-zagreb.html>

⁵²⁷ « Corruption en Croatie : la police arrête le maire de Zagreb Milan Bandic », *Le Courrier des Balkans*, 20/10/2014. Disponible sur : <http://www.courrierdesbalkans.fr/le-fil-de-l-info/corruption-en-croatie-la-police-arrete-le-maire-de-zagreb-milan-bandic.html>

⁵²⁸ BADZIM, Josko, « Sigurnosno-obavjestajne sluzbe u demokratskom drustvu », *Hrvatska javna uprava*, vol. 8, n° 4, 2008, p. 1015-1053 (ici p. 1048) : « Par la loi de 2006 (ZSOS) qui définit la forme organisationnelle et fonctionnelle du système de sécurité et de renseignement croate, la réforme de l'ancien système a été exécutée. Le nouveau système met en interaction divers organismes publics dans la réalisation des fonctions de collecte, de traitement et de distribution des données (vers les destinataires définis par la loi), d'évaluation pertinente au service de la protection de la sécurité nationale et contre les dangers que pourrait représenter l'épanchement des données collectées, ainsi que du contrôle de l'ensemble des fonctions mentionnées. Le noyau dudit système comprend deux agences de sécurité et de renseignement en charge des questions civiles ou militaires. Il s'agit d'une structure intégrative, composée de deux éléments autonomes : sécurité et renseignement, dont la distinction est juridique et fonctionnelle. Selon les modèles d'organisation dans certains pays, ces éléments existent, soit comme institutions indépendantes (Royaume-Uni, Allemagne, etc.), soit comme institutions unifiées (Croatie, Slovénie, Pays-Bas, etc.). Le but du modèle intégratif, accepté récemment par la réforme des services concernés, est la concentration des fonctions de renseignement, sécurité, collecte et protection des données, exercées par diverses institutions publiques interdépendantes. »

⁵²⁹ Josip Perkovic, directement ou par l'intermédiaire de son fils Sacha, avait un rôle prépondérant dans le premier cercle de l'entourage des trois premiers présidents croates, celui de conseiller pour la sûreté nationale. C'est en 2014 que Josip Perkovic a été extradé vers l'Allemagne, soldant ainsi un bras de fer de plusieurs mois entre Zagreb, Berlin et Bruxelles. Alors qu'il était accusé du meurtre de l'opposant croate Stjepan Djureković,

constitutionnellement en charge de la sécurité de l'État et des personnes.

Dans ce contexte, la leader du Printemps croate Savka Dabcevic-Kucar constate en 1996, donc après des réformes économiques majeures ayant remplacé l'idéologie socialiste par celle néolibérale permettant l'élévation d'une « élite » ethnique croate (composée de 200 familles riches) au détriment des autres familles de l'ethnie qui, de plus, devaient (pendant la période d'élévation de leur élite nationale) supporter le fardeau d'une guerre sous la direction de cette élite croate et contre les aspirations de l'élite ethnique serbe :

« Si l'on compare la situation actuelle à celle du Printemps croate, il est paradoxal de constater que, dans un contexte de monopole du Parti, nous avons des éléments de pluripartisme, alors qu'aujourd'hui, dans un contexte de multipartisme, nous avons des éléments de parti unique. Autrefois, dans le système socialiste, nous luttons pour une diminution du rôle de l'État afin de développer une économie prospère, et aujourd'hui, dans une Croatie souveraine et non communiste, nous faisons le contraire⁵³⁰. »

III.3 – Parfois les hommes, guidés par leurs intérêts ou leurs passions, servent inconsciemment un but qu'ils ignorent totalement

D'après Tonci Kursar, les avis controversés sur le MASPOK venant des acteurs du Printemps croate eux-mêmes seraient dus simplement au fait que l'idéologie communiste était devenue impopulaire dans les années 1990. De ce fait, certains parmi eux avaient du mal à admettre la théorie de Dejan Jovic selon laquelle les acteurs principaux du Printemps partageaient la même idéologie que l'on peut qualifier de « loyalisme titiste⁵³¹ ». Ainsi, les leaders du courant de la LCC du MASPOK se trouvaient souvent dans la situation de répondre aux insinuations qui cherchaient à les discréditer⁵³².

Par exemple, Miko Tripalo, répondant aux accusations que, pour son courant (le courant de la LCC), le Printemps croate était uniquement un « printemps communiste », affirme qu'il s'agissait aussi d'un « printemps communiste », mais uniquement pour une partie des

tué en 1983 en Allemagne, la Croatie refusait initialement d'appliquer les dispositions du mandat d'arrêt européen. L'« affaire Djurekovic » concerne donc l'activité des services secrets ex-yougoslaves dont Perkovic était un agent haut placé dans les années 1980. Voir à ce sujet : « Croatie : deux anciens agents secrets yougoslaves en procès à Munich », *Courrier des Balkans*, 21/10/2014.

⁵³⁰ DABCEVIC-KUCAR, Savka, BUDISA, Drazen, GOTOVAC, Vlado, « Nakon cetvrt stoljeca », *Erasmus*, n° 15, 1996, p. 9-22 (ici p. 9).

⁵³¹ JOVIC, Dejan, 2003, *Jugoslavija, drzava koja je odumrla*, Zagreb/Belgrade, Prometej, 2003, p. 166.

⁵³² KURSAR, Tonci, « Prijeporni pluralizam 1971. », *Politicka misao*, vol. XLIII, n° 4, 2006, p. 143-155 (ici p. 147-148).

communistes dont les liens étaient indissociables des intérêts nationaux croates⁵³³. Savka Dabcevic-Kucar, répondant aux allégations selon lesquelles les acteurs du Printemps du courant de la LCC au final « n'étaient que des communistes au pouvoir », affirme que c'était bien le cas et que le principal mérite de ce courant de « communistes au pouvoir » dont elle faisait partie était justement de permettre aux non-communistes de s'exprimer librement⁵³⁴.

La déclaration de Dabcevic-Kucar qui suit peut nourrir la thèse selon laquelle, à partir des années 1990, l'idéologie et l'ordre socialiste représentaient un fardeau si lourd à porter pour de nombreux participants et témoins du MASPOK qu'ils préféraient « habiller » les événements de 1971 en « habits » idéologiques et politiques d'aujourd'hui⁵³⁵. En effet, en 1996, Savka affirmait qu'en 1971 existaient plusieurs branches avec plusieurs programmes, mais que toutes ces branches tendaient vers la réalisation de deux objectifs : l'égalité nationale en tant que droit fondamental de l'homme, et le pluralisme qui signifie la démocratie⁵³⁶. Il y avait eu antinomie entre ce que les réformistes pensaient faire et ce qu'ils faisaient effectivement. En réalité, les réformistes voulaient une Croatie souveraine et démocratique, mais adhéraient toujours au système titiste⁵³⁷. Le Printemps croate aurait donc produit le phénomène qui, d'après Elster, fait que « les choses ne se passent pas toujours de la façon dont nous nous attendons⁵³⁸ ». En économie politique, il est possible de relier ce phénomène à la « main invisible » de Smith⁵³⁹, et en sociologie à la théorie de la reproduction

⁵³³ TRIPALO, Miko, « Hrvatski nacionalni program – počeci pluralizma », *Erasmus*, n° 15, 1996, p. 23-27 (ici p. 25).

⁵³⁴ DABCEVIC-KUCAR, Savka, BUDISA, Drazen, GOTOVAC, Vlado, « Nakon cetvrt stoljeca », p. 10.

⁵³⁵ KURSAR, Tonci, « Prijeporni pluralizam 1971. », p. 143-155 (ici p. 147).

⁵³⁶ L'égalité nationale et l'égalité entre individus, ainsi qu'un pluralisme politique au service de ce concept d'égalité, sont les fondements de la politique de la « troisième voie titiste ». En 1996, Savka reformule ce concept en lui ôtant tout sens social.

⁵³⁷ DABCEVIC-KUCAR, Savka, BUDISA, Drazen, GOTOVAC, Vlado, « Nakon cetvrt stoljeca », p. 9-10.

⁵³⁸ ELSTER, Jon, *Uvod u društvene znanosti : matice i vijci za objasnjenje slozenih društvenih pojava*, Zagreb, Naklada Jesenski i Turk i Hrvatsko sociolosko drustvo, 2000, p. 117-126.

⁵³⁹ Considéré comme le père de l'économie et de la pensée libérale, Elster est à l'origine de la théorie de la « main invisible » qu'il définit en 1766, dans son ouvrage *La richesse des nations*, comme un phénomène naturel guidant les marchés à travers le mécanisme de mise en concurrence pour la possession des ressources matérielles rares. Cette théorie est à l'origine du débat perpétuel en science économique sur « plus ou moins de régulation ou de l'auto-régulation », à l'instar du débat au sein de l'Institut économique de Zagreb, présenté dans le chapitre 1. Mais il ne faudrait pas la confondre avec le modèle néolibéral. Pierre LANTZ (dans « De la main invisible à l'ordre spontané », *Cahiers d'économie politique*, n° 16-17, 1989, p. 75-90, résumé) fait une mise en correspondance entre la « main invisible » de Smith et le néolibéralisme contemporain : « La doctrine du libéralisme économique ne peut être dissociée de l'orientation générale des sciences sociales et de ses enjeux politiques. La comparaison entre Hayek et A. Smith révèle que l'ordre de marché est un ordre social spontané qui englobe les activités micro-économiques. Ce modèle est bien différent du marché smithien régi par la Main invisible ; il est le résultat du développement du néolibéralisme autrichien dont le complément sociologique est la phénoménologie du monde social (A. Schutz) prolongée aujourd'hui par la microsociologie de l'appartenance

des structures et institutions d'Antony Giddens⁵⁴⁰. Par exemple, selon cette théorie, le capitalisme se reproduit même à travers des achats minuscules et futiles. Ainsi, on peut relier les effets inattendus aux situations dans lesquelles les hommes, tout en étant guidés par leurs intérêts ou leurs passions, servent inconsciemment « un but qu'ils ignorent totalement⁵⁴¹ ».

On peut émettre donc l'hypothèse que l'« équilibrisme » particulièrement réussi de la méthode de régulation titiste du système de régulation yougoslave provenait de la capacité intuitive de Tito d'exciter le nationalisme serbe et croate de façon à ce qu'il serve inconsciemment un but que les nationalistes serbes et croates ignoraient totalement.

Conclusion du chapitre 2

Si on peut appliquer la théorie de Giddens au mode de fonctionnement de la plate-forme du MASPOK, il est possible de l'employer aussi dans l'explication du mode de fonctionnement de la plate-forme du mouvement de masse national croate pour la défense de la Croatie⁵⁴². Elle aurait réuni les acteurs du Printemps 1971, leurs adversaires et les masses populaires. Ils auraient tous été guidés par l'intérêt national. Mais leurs actions auraient servi inconsciemment un objectif qu'ils ignoraient totalement : l'élévation et l'enrichissement démesuré de l'élite ethnique croate au détriment des autres individus de l'ethnicité croate et de l'économie croate. Il y aurait donc eu, encore une fois, antinomie entre ce que les acteurs du Printemps croate de 1971 pensaient faire en 1990 et ce qu'ils allaient effectivement réaliser pendant la transition vers le capitalisme des années 1990.

à un groupe (ethnométhodologie). » L'interprétation du Printemps croate 1971 que nous donne Savka Dabcevic-Kucar *a posteriori*, en 1996, révèle la volonté des réformistes croates de dissocier le libéralisme économique du concept titiste (non-alignement et autogestion socialiste) et de l'associer au libéralisme des démocraties occidentales. Pourtant, la réforme constitutionnelle de 1974 avait prouvé que le libéralisme était compatible avec le socialisme.

⁵⁴⁰ Voir au sujet de la théorie de structuration de Giddens : NIZET, Jean, « Refonder la sociologie », dans *La sociologie de Anthony Giddens*, Paris, La Découverte, 2007, p. 7-28.

⁵⁴¹ HIRSCHMAN, Albert O., *Strasti i interesi : politicki argumenti u prilog kapitalizmu prije njegova trijumfa*, Zagreb, Stvarnost, 1991, p. 23.

⁵⁴² D'après Dragutin LALOVIC (dans « O totalitarnim znacajkama hrvatske drzave 1990.-1999. », *Politicka misao*, vol. 37, n° 1, 2000, p. 188-204, ici p. 189), la première République de Croatie a existé au sein de la Fédération yougoslave jusqu'aux premières élections multipartites (1944-1990). L'actuelle deuxième République de Croatie, normativement institutionnalisée par la Constitution démocratique libérale de la fin 1990, a été créée à un moment où la Croatie était encore formellement dans le cadre de la première République. Ainsi, l'évolution de la situation politique vers celle d'aujourd'hui dépendait plus du contexte historique de la création de l'État croate que de sa Constitution de 1990, surtout du caractère de son « ancien régime », puis de la désintégration violente de la Fédération yougoslave qui s'est trouvée sous l'emprise du projet hégémoniste serbe. C'est ce contexte historique qui a déterminé le programme politique et les modes d'action du mouvement de masse national pour la défense de la Croatie.

Par la suite, comme après le MASPOK, cette nouvelle antinomie aurait été à l'origine de l'actuelle « nouvelle vague » d'économistes réformistes de l'Institut économique de Zagreb, comme décrit dans le chapitre 1, qui doutent à nouveau de la légitimité de l'actuel pouvoir politique, pourtant ethniquement croate. Par conséquent, dans les années à venir, on peut projeter l'émergence d'une nouvelle plate-forme pour un nouveau mouvement de masse susceptible de contester la légitimité du pouvoir en place, le concept fondateur du MASPOK, devenu le principal *input* pour toute transformation du système de régulation croate. Observée dans ce contexte, la critique du néolibéralisme des réformistes contemporains croates ne surprend pas, car en seulement cinquante ans (1920-1980), les générations antérieures des réformistes croates n'ont pas eu de mal à contester la légitimité du pouvoir royaliste, capitaliste, soviétique et titiste. À la différence près que l'actuelle lignée des réformistes pointe les résultats négatifs produits par sa propre élite ethnique qui est théoriquement, depuis vingt-cinq ans, seule aux commandes de l'État national croate tant rêvé par les réformistes. En seulement deux décennies, cette gouvernance a réussi à inverser la courbe de la dynamique titiste de développement de l'Espace croate. La société croate néolibéralisée par son élite ethnique affiche une double décroissance, économique et démographique.

On remarque que, quand Tito était aux commandes de la régulation du système de régulation de l'Espace yougoslave, même les « effets inattendus⁵⁴³ » étaient prévus, car il régulait le « couplage entre interactions antagonistes et mutualistes et dynamiques évolutives

⁵⁴³ Parmi de nombreuses explications, relevées dans : VERDIER, Raymond (dir.), *Jean Carbonnier, l'homme et l'œuvre*, nouvelle édition [en ligne], Presses universitaires de Paris Ouest, Nanterre, 2012, https://books.google.fr/books?id=RzQWCwAAQBAJ&pg=PA313&lpg=PA313&dq=«+effets+inattendus+»+du+ystème+définition&source=bl&ots=pm7i_sde0P&sig=wexWbomWSAKm4hMpF2ZjRgDDIeM&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiJ7vKF_d3KAhUHiRoKHQs_D6gQ6AEIMDAE#v=onepage&q=«%20effets%20inattendus%20»%20du%20ystème%20définition&f=false, ici p. 315-316, celle de P. Aunac stipule que les effets inattendus sont dus aux défauts de communication. L'effet pervers ou inattendu proviendrait donc de la déformation d'un message, provoquant chez le destinataire de ce message des effets opposés aux intentions de celui qui l'émet. Il donne en exemple le processus de classification dans la catégorie « handicapés » aux États-Unis. Les personnes classifiées handicapées étaient protégées au travail par une loi antidiscriminatoire, ce qui leur accordait un certain nombre d'avantages. C'est ce qui avait amené des personnes à aller devant la Cour pour y invoquer l'obésité, la petite taille et même le transsexualisme comme handicap leur donnant le droit de jouir des avantages accordés aux handicapés. Pour ce qui concerne la maîtrise des effets inattendus du système de régulation titiste, nous remarquons, dans le cas du MASPOK, que Tito a d'abord permis aux réformistes nationalistes de la LCC d'arriver au pouvoir en Croatie et de communiquer leur message nationaliste par l'intermédiaire de la télévision. Prévoyant la déformation du message envoyé par la faction réformatrice nationaliste de la LCC, Tito s'attendait donc à des effets inattendus, c'est-à-dire des effets opposés aux intentions de cette faction de la LCC et qui avaient effectivement fini par mener aux exactions des Croates ultranationalistes. Par la suite, en tant que régulateur autoritaire, Tito avait la possibilité soit d'amplifier ces exactions (effets pervers) en les tolérant, soit de les arrêter en les réprimant; mais dans tous les cas, pour lui, ces effets inattendus étaient en réalité prévus.

des nations yougoslaves face aux perturbations⁵⁴⁴ ». Ceci dans l'esprit de la causalité complexe et le respect des lois naturelles du système hypercomplexe qu'était le système de régulation de l'Espace yougoslave. Comme le constate Paul Garde en parlant de l'épisode répressif du mouvement réformiste croate et de la réforme de 1974 :

« Ce nouvel épisode répressif, comme en 1948 la purge antistalinienne, en 1954 l'éviction de Djilas⁵⁴⁵, en 1966 celle de Rankovic, montrait que Tito continuait à jouer son rôle d'arbitre et de régulateur autoritaire du système. Il montrait aussi quelle était la véritable orientation de l'opinion publique, particulièrement en Croatie. [...] Fidèle à sa politique d'équilibre, Tito, après avoir réprimé le Printemps croate, se soucia de satisfaire quelques-unes de ses revendications. Il y eut plusieurs mesures économiques favorables à la Croatie et dans d'autres républiques (il y eut aussi une purge en Serbie en 1972), il relança le processus de dévolution des pouvoirs de la fédération aux républiques. [...] En 1974 [...] fut écrite la "plus longue Constitution du monde" (406 articles, 100 000 mots) : elle prévoyait dans les moindres détails le fonctionnement des pouvoirs à tous les niveaux, depuis l'entreprise autogérée et la commune jusqu'aux républiques et à l'État fédéral, dans le cadre de l'autogestion⁵⁴⁶. »

Autrement dit, Tito devait être à l'origine des excitations, puis des contractions entre les éléments de sa structure fédérative pour pouvoir réguler le couplage entre les interactions au sein de son système. Par exemple, il est impensable qu'il n'ait pas soutenu l'action des

⁵⁴⁴ Les termes employés proviennent de la thèse de : GEORGELIN, Ewen, *Couplage entre interactions antagonistes et mutualistes et dynamiques éco-évolutives des communautés*, Thèse de doctorat d'Écologie, Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, 2014. Résumé : « Les communautés écologiques présentent une diversité importante d'organismes et d'interactions. Comprendre le fonctionnement de ces différents types d'interactions constitue l'un des enjeux majeurs de l'écologie des communautés. Cependant, une large majorité des travaux s'intéressant à ces questions s'est focalisée sur les différents types d'interactions séparément. Cette thèse cherche à comprendre comment le couplage entre différents types d'interactions affecte la dynamique des communautés naturelles. » L'expression la « régulation du couplage » correspond, par exemple, à la « régulation du couplage excitation-contraction de la fibre musculaire » en médecine (POUVREAU, Sandrine, *Régulation du couplage excitation-contraction par le cholestérol et l'oxyde nitrique dans la fibre musculaire squelettique de souris*, Thèse de doctorat, Tissus and Organs, Université Claude Bernard, Lyon I, 2005).

⁵⁴⁵ Les principaux créateurs du « virage antistalinien », c'est-à-dire du « double bouclier du système titiste », étaient le Monténégrin Milovan DJILAS pour ce qui concerne la politique extérieure de non-alignement titiste, et le Slovène Edvard KARDELJ pour ce qui concerne la politique intérieure du socialisme autogestionnaire (voir la critique de l'autogestion yougoslave dans SIRC, Ljubo, « La pratique et la théorie de l'autogestion yougoslave », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 12, n° 1, 1981, p. 47-81). C'est par le limogeage de Djilas, donc de celui qui a défini la « troisième voie » – la ligne médiane titiste –, mais s'est trop écarté de cette ligne vers l'Ouest, que le nouveau système dit titiste va entreprendre l'alternance entre excitation et contraction, et que Tito va s'imposer dans le rôle d'arbitre et régulateur du couplage entre interactions antagonistes et mutualistes et dynamiques évolutives des nations yougoslaves face aux perturbations intérieures et extérieures.

⁵⁴⁶ GARDE, Paul, « La poursuite de la décentralisation (1971-1980) », dans *Vie et mort de la Yougoslavie*.

réformistes de la LCC des années 1970 car il les a laissé accéder au pouvoir, sachant que cela allait exciter les unitaristes serbes et, au final, lui permettre de réguler le couplage entre interactions antagonistes et mutualistes de son système par sa Constitution détaillée de 1974, qui peut être considérée comme son testament. Car il ne va pas laisser un successeur, mais va les multiplier, augmentant ainsi les chances de survie de son système.

Quand Tito meurt en 1980, meurt aussi le type de présidence mono-régulatrice qu'il incarnait. En application de la Constitution de 1974, est immédiatement instauré un système de gouvernance rotatif hypercomplexe. Chacun des 8 membres (6 républiques et 2 provinces autonomes) de la présidence collégiale était censé présider à tour de rôle après avoir été élu pour une période d'un an par ses collègues. Par conséquent, Tito avait laissé à ses successeurs un système fédératif bien construit, mais plutôt basé sur l'autorégulation que sur la régulation. La preuve en est que, malgré les prévisions de la plupart des experts, comme l'affirme Paul Garde : « On peut s'étonner que le système de la présidence tournante ait fonctionné tant bien que mal jusqu'en 1991, et survécu ainsi onze ans à Tito, qui était la seule autorité régulatrice⁵⁴⁷. » Ce système avait une dynamique de développement qui faisait que la progression du niveau de vie de l'ensemble de la population yougoslave était constante, et ce malgré tous les problèmes qui apparaissent à partir de 1973, à savoir les chocs pétroliers, la crise économique mondiale, les mauvais investissements des entreprises autogérées, l'apparition du chômage, les détournements de fonds et la progression de la dette extérieure⁵⁴⁸ (dont la proportion paraît insignifiante par rapport à l'endettement de la Croatie aujourd'hui).

La Constitution de 1974 prouve que Tito prévoyait le bouleversement à venir (la chute du régime soviétique) et a donc muni l'Espace yougoslave d'outils permettant une fragmentation pacifique de la fédération. Il l'a fait en dotant, *via* le processus de décentralisation, toutes les nations yougoslaves d'institutions autonomes bien définies, assurant leur survie dans n'importe quel type de reconfiguration de l'Espace européen. Ainsi, il a laissé derrière lui des républiques constituées selon le concept de la politique extérieure titiste⁵⁴⁹, bâti autour du principe de souveraineté nationale et du droit à l'autodétermination au service de la justice sociale. Elles étaient libres de quitter la Fédération yougoslave si tel était leur désir. Par conséquent, elles étaient aussi libres d'adhérer aux autres unions, car dotées d'institutions leur permettant de préserver leur souveraineté, et de ce fait le modèle de justice sociale titiste.

⁵⁴⁷ GARDE, Paul, « Les nuages de l'après-Tito », dans *Vie et mort de la Yougoslavie*.

⁵⁴⁸ GARDE, Paul, « La poursuite de la décentralisation (1971-1980) », dans *Vie et mort de la Yougoslavie*.

⁵⁴⁹ Voir à ce sujet : PETKOVIC, Ranko, « Spoljna politika Jugoslavije i njeno mesto u pokretu nesvrstanosti », *Politička misao*, vol. XX, n° 4, 1983, p. 29-37.

Il en ressort que ce n'est pas parce que la « seule autorité régulatrice » – Tito – a disparu que la fragmentation de la Yougoslavie a eu lieu, car Tito avait prévu cette option. En revanche, on peut émettre l'hypothèse que le morcellement de la fédération, accompagné de la privatisation de biens sociaux, n'a pas été pacifique parce que les élites ethniques avaient abandonné, dans leurs politiques intérieure et extérieure, les principes fondamentaux de la « politique titiste » contenue dans la politique de la « troisième voie », conçue par Djilas, Kardelj et Tito après la rupture avec Staline.

De nombreux contemporains et proches collaborateurs de Djilas et Tito, dont Vladimir Dedijer (le biographe officiel de Tito), vont désigner Djilas comme le partenaire intime le plus apprécié de Tito, mais aussi comme la seule figure du mouvement communiste yougoslave au charisme susceptible de faire de l'ombre à Tito⁵⁵⁰. Après la rupture avec le Kominform⁵⁵¹ dont il était un fervent promoteur, Milovan Djilas⁵⁵² va formuler en 1951, puis résumer en une

⁵⁵⁰ SURATTEAU, Jean-René, « Nécrologie: Vladimir Dedijer (1914-1990) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 283, 1990, p. 115.

⁵⁵¹ Voir à ce sujet : CANAPA, Marie-Paule, « Le conflit entre le Kominform et la Yougoslavie », *Revue de l'Est*, vol. 4, n° 2, 1973, p. 153-172 (ici p. 156-161). Selon Canapa, après la résolution du Kominform du 28 juin 1948, les dirigeants yougoslaves maintiennent leur politique de fermeté vis-à-vis de ce Kominform, réfutant ses accusations. C'est à partir de 1949 que le conflit s'aggrave. Les dirigeants yougoslaves sont définitivement rejetés hors du camp socialiste, traités de fascistes et agents de l'impérialisme, donc « traîtres subjectifs ». En novembre 1949, suite à une nouvelle réunion du Bureau d'information et en l'absence de délégués yougoslaves, le rapport sur le « parti communiste yougoslave entre les mains des assassins et des espions » est présenté. En conséquence, tous les liens politiques et culturels sont rompus, ainsi que les traités signés avec la Yougoslavie depuis 1945. Les relations diplomatiques sont interrompues, les frontières des pays voisins de la Yougoslavie sont fermées et les incidents frontaliers se multiplient. Un blocus économique total est institué. Pourtant, les Yougoslaves ne cesseront de critiquer le stalinisme, notamment sa politique impérialiste. Ils accusent l'URSS d'avoir sacrifié les intérêts yougoslaves par leur politique de compromis avec les pays impérialistes dès le début de la seconde guerre mondiale. Car l'URSS avait demandé alors à Tito de ne pas mettre en avant les objectifs communistes de son mouvement de résistance pour ne pas indisposer les Alliés et ne pas gêner ses liens avec le gouvernement yougoslave en exil à Londres. Les Yougoslaves reprochaient à l'URSS de les avoir laissé faire leur révolution et prendre le pouvoir sans assistance soviétique, puis de les avoir laissé libérer le pays sans le concours de l'Armée rouge et de ne jamais leur avoir envoyé l'aide promise pendant la guerre. Enfin, les Yougoslaves reprochaient à Staline de s'être mis d'accord avec Churchill pour un partage d'influence anglo-soviétique dans les Balkans, et en Yougoslavie en particulier (le traité de Yalta). Staline se voyait aussi accusé d'avoir mené des tractations secrètes avec les pays occidentaux (Italie, Autriche). Tout en se disant défenseur officiel des positions yougoslaves dans les problèmes frontaliers avec l'Italie et Autriche, il aurait agi au détriment des intérêts yougoslaves. Les relations diplomatiques normales entre l'URSS et la Yougoslavie ne reprendront qu'en 1953 et les relations commerciales en 1954. Finalement, ce seront Khrouchtchev et Bulganin qui, en 1955, viendront à Belgrade reconnaître l'erreur commise par l'URSS. Suspectés à la fois par l'Occident et l'URSS, les Yougoslaves avaient eu du temps pour penser leur « troisième voie » dans un isolement total. Puis, petit à petit, dans les années 1959, ils vont revenir sur la scène internationale.

⁵⁵² DJILAS, Milovan, écrivain et homme politique yougoslave, est né dans le Royaume du Monténégro (le plus ancien royaume de la région, ne comptant pas plus de 500 000 Monténégrins d'origine aujourd'hui même) le 4 juin 1911. Il est mort à Belgrade le 20 avril 1995. Dans son enfance, il avait été témoin de la brutalité de la réponse à la résistance armée monténégrine contre l'occupation serbe de sa patrie. Il a notamment été marqué par

seule phrase la politique extérieure titiste et son objectif :

« Contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire, il n'existe pas deux mondes différents par leur ordre social, mais un seul monde offrant une variété de forces et de degrés d'évolution différents, en proie à des contradictions internes qui peuvent être momentanément aplanies, mais qui, dans un ordre social basé sur le monopole, ne sauraient être définitivement résolues⁵⁵³. »

On peut considérer que c'est à partir de ce moment-là que commence l'« ère titiste », car cette nouvelle politique extérieure yougoslave que décrit Djilas consomme la rupture avec le stalinisme et son jugement de valeur qui lui donnait le monopole sur le camp du progrès et de l'avenir, puis répudie la théorie des deux blocs en s'opposant à la fois à la thèse soviétique et à la thèse occidentale.

La définition de la politique extérieure titiste de Djilas, donnée en amont, vient compléter et rendre opérationnel un système de régulation hybride, basé sur les excitations et les contractions autour de la question du patriotisme socialiste permettant une régulation prévisible du couplage entre les interactions interethniques antagonistes et mutualistes, dans le but de produire la paix sociale à travers une dynamique évolutive des nations yougoslaves face aux perturbations intérieures et extérieures.

Car, dès 1948, Tito puis Djilas déclaraient que « le patriotisme socialiste est, dans son essence, internationaliste, [...] et n'exige pas de nous que nous renoncions à l'amour de notre pays, de notre pays socialiste, de nos peuples. [...] Notre pays ne peut rester socialiste que s'il

le leader monténégrin Todor Dulovic qu'il présente en détail dans son livre *Besudna zemlja* (*Land without justice*, publié à New York en 1958 en anglais). En 1933, il devient membre du Parti communiste yougoslave qui soutenait la lutte des Monténégrins pour leurs droits nationaux. Cette année-là, conformément à la Loi de protection de l'État (du régime du roi yougoslave Karadjordjevic), il va être condamné à cinq ans d'emprisonnement. Par la suite, il va participer à l'organisation de l'Armée de libération yougoslave (« les partisans de Tito ») qui va combattre les Tchetsniks et leurs associés, en particulier au Monténégro (les Tchetsniks sont les milices du roi Karadjordjevic que ce dernier dirige tant bien que mal depuis son refuge à Londres durant la seconde guerre mondiale). Il sera membre de l'*Antifasisticko Vijeće Narodnog Oslobođenja Jugoslavije – AVNOJ* (le premier gouvernement yougoslave, créé par les partisans de Tito en 1943 dans la montagne bosniaque, pendant le combat contre l'ennemi allemand). Puis il sera adjoint exécutif du Conseil fédéral, président de l'Assemblée nationale de la République fédérale de Yougoslavie et de son Comité exécutif. Djilas avait le grade de lieutenant-général de l'Armée yougoslave et était porteur du livret du Parti communiste yougoslave n° 4 (derrière Tito, Aleksandar Rankovic et Edvard Kardelj), ce qui témoigne de son statut dans la Yougoslavie titiste (Source : *Proleksis enciklopedija*, « DILAS, Milovan », consulté le 29/04/2013, disponible sur : <http://proleksis.lzmk.hr/19013/>)

⁵⁵³ HAMON, Léo, « Principes de la politique extérieure yougoslave », *Politique étrangère*, vol. 16, n° 1, 1951, p. 29-44 (ici p. 29).

est indépendant, et indépendant que s'il est socialiste⁵⁵⁴ ». Puis Alex Bebler, le représentant de la Yougoslavie à l'ONU en 1951, clarifiait devant la communauté internationale le principe de l'indépendance et de la souveraineté nationale dans le cadre de la politique de la « troisième voie ». Selon lui, la tendance à percevoir le principe de souveraineté comme un concept dépassé ne pouvait être qu'une expression de dégénérescence bourgeoise. Il ajoutait que « ce qui est réactionnaire, ce n'est pas l'affirmation de souveraineté, ce sont les limitations qu'on voudrait lui imposer ». En même temps, la revue yougoslave *Politique mondiale* explicitait que « l'indépendance d'un État est toujours un progrès, même si les dirigeants du pays émancipé sont momentanément des réactionnaires⁵⁵⁵ ».

Au début des années 1950, ces allégations des dirigeants yougoslaves poussaient Léo Hamon à s'interroger :

« Il y a des nations pour lesquelles la réalité apparaît plus complexe. L'originalité est leur message, dérivant tantôt d'une tradition ancienne et d'une complexité intérieure, tantôt d'un tournant brusque de l'histoire qui les a vouées à une entreprise particulière. Pour ces nations, il s'agit de s'allier sans s'identifier, de se préserver sans s'immobiliser, de s'associer à d'autres sans se rompre soi-même, d'adhérer à des communautés sans s'y confondre, de s'apparenter sans s'aliéner. [...] Cela ne crée-t-il pas quelques affinités [...] à travers le monde, quelque chose de la ronde des nations indépendantes et pacifiques⁵⁵⁶ ? »

La réponse à la question que pose Hamon en 1951 est formelle. La ronde des nations indépendantes et pacifiques n'a pu se faire que dans l'Espace ex-yougoslave, dans le cadre de la présidence Tito et de la présidence tournante de la Fédération yougoslave, et suite à l'augmentation considérable de la variation du système de régulation titiste, apportée par la réforme de 1974. Par conséquent, Tito est resté fidèle à sa « troisième voie ». Faute d'avoir pu créer assez d'affinités à travers le monde autour de son idée d'une ronde des nations indépendantes et pacifiques, il l'a mise en œuvre dans l'Espace yougoslave. En revanche, les successeurs de Tito n'ont pas cherché à leur tour à augmenter la variation du système reçu en héritage, et de ce fait manquaient de réponses appropriées aux aléas extérieurs et intérieurs à la fin des années 1980.

Ainsi, l'indépendance de la Croatie a pu se faire grâce au système hybride titiste et malgré

⁵⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵⁵ HAMON, Léo, « Principes de la politique extérieure yougoslave », p. 33.

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 44.

le fait que l'émancipation croate apparaissait début 1990 comme un processus désuet. En effet, le général de l'Armée yougoslave et premier président croate Franjo Tudjman, à la fois dissident et disciple de Tito, agissait en accord avec la doctrine titiste⁵⁵⁷ qui considérait que l'indépendance d'un État est toujours un progrès, même si les dirigeants du pays émancipé sont momentanément considérés comme réactionnaires. Au départ, le mouvement de masse national croate pour la défense de la Croatie contre l'agression serbe des années 1990 était basé, suivant la tradition titiste, sur l'excitation des nationalismes serbe et croate. Mais cette fois-ci, la transformation de la société croate sera régulée au nom d'une Constitution libérale entre les mains de la « nouvelle classe dirigeante communiste ». Devenu dissident après son limogeage en 1954⁵⁵⁸, c'est Milovan Djilas qui décrit cette nouvelle catégorie gouvernante d'obédience communiste dans son ouvrage *The New class* (1957), tiré à plus d'un million d'exemplaires, comme une « couche dominante, [...] nouvelle classe possédante et exploiteuse, [...] disposant de la propriété nationale, du fait de la collectivisation du capital [...], elle en jouit et en dispose dans l'intérêt exclusif de ses membres. Ainsi une "clique

⁵⁵⁷ Cette posture de Tudjman va, dans les années 1990, provoquer un vif débat autour de la question identitaire au sein de l'intelligentsia française. Par exemple, on reprochait à Alain Finkielkraut de soutenir, en la personne du président croate, un judéophobe tenté par un certain type de révisionnisme. SCHIFFER, Salvatore Daniel, dans « Alain Finkielkraut : mémoire vaine et défaite de la pensée », *Médiapart*, 9 avril 2014, évoque la façon dont Finkielkraut répondait à ces allégations : « La Croatie a pour président un homme qui prétend que l'holocauste des Juifs n'a pas existé, dit-on [...]. Où Franjo Tudjman aurait-il formulé semblable allégation ? Dans son livre au titre faurissonnien : *Déroute de la vérité historique*. A-t-on lu ce livre ? Non. [...] Tudjman remet-il en cause la réalité de l'extermination des Juifs ? Non, il se livre à un examen critique des différentes sources relatives au nombre de victimes ; s'appuyant, entre autres, sur le témoignage d'Anton Ciliga [...], son livre est aussi une mise en garde contre le danger de toute manipulation du chiffre des victimes. » (Extrait du livre de FINKIELKRAUT, Alain, *Comment peut-on être Croate?*, Paris, Gallimard, 1992, p. 47-48). Car, « si donc Tudjman invite à recompter les morts, ce n'est pas pour excuser les massacres dont s'est rendu coupable le régime de Pavelic, c'est pour arrêter l'enchaînement de la violence et casser cette logique victimaire qui pousse les Serbes à justifier leur hégémonisme actuel par leur souffrance passée », affirme encore Finkielkraut avec impudence, dédouanant ainsi Tudjman de tout reproche !, conclut Schiffer.

⁵⁵⁸ Dans sa critique de l'ouvrage de Djilas, *The New Class*, Jean MAYNAUD (« Sur une interprétation du Communisme », *Revue française de science politique*, vol. 8, n° 2, 1958, p. 412-422, ici p. 413) évoque les conditions de la dissidence de Djilas : « Deux traits assurent à l'ouvrage de Milovan Djilas une place particulière dans la littérature mondiale sur le communisme. L'homme a évolué dans les plus hautes sphères du pouvoir : lieutenant de Tito, il pouvait envisager, parmi quelques autres, de devenir un jour le maître de la Yougoslavie. Le livre a été conçu comme un instrument d'analyse théorique : bien que reposant sur une expérience directe, il est indemne de toute tentation anecdotique, de toute référence personnelle. Dans ce travail austère, d'une grande sérénité malgré la dureté des thèses soutenues, Djilas a entendu retourner contre le communisme l'outil du matérialisme dialectique, si complaisamment utilisé à l'égard du capitalisme : le mode de raisonnement est typiquement celui d'un esprit habitué à utiliser les schémas marxistes pour l'examen et l'appréciation des événements. [...] Il témoigna dans ses fonctions officielles d'une particulière sévérité et prit une large part des avantages matériels réservés aux élites nouvelles. Cependant, au lieu de "choisir la liberté" avec les profits financiers qu'elle lui eût apportés, il a préféré se battre dans son propre pays : la condamnation qu'il purge aujourd'hui résulte d'un refus délibéré de l'émigration. »

monopoliste" parvient-elle à régner sur l'ensemble du peuple et à le maintenir en servitude⁵⁵⁹ ».

Nous reconnaissons donc dans cette « nouvelle classe dirigeante » des années 1950 que nous décrit Djilas les élites ethniques communistes serbes et croates des années 1990 qui vont détourner le principe de régulation titiste. En effet, elles vont exciter le nationalisme chez les populations serbe et croate, mais par la suite vont le réguler de façon à ce qu'il serve sciemment (en ce qui concerne la « nouvelle classe ») et inconsciemment (en ce qui concerne tous les autres) à la privatisation de l'ensemble des biens sociaux exclusivement au profit des élites ethniques. Les populations des républiques yougoslaves, habituées à la régulation titiste toujours tendue vers la répartition égalitaire du pouvoir et des ressources, de plus préoccupées par la guerre, vont se rendre compte de cette imposture trop tard pour réagir sans une nouvelle effusion de sang. L'élite ethnique croate par exemple, munie d'une Constitution libérale calquée sur l'exemple de la Constitution occidentale (en l'occurrence la Constitution française)⁵⁶⁰, va immédiatement chercher à engager les processus d'intégration de la Croatie dans l'UE et l'OTAN, espérant ainsi d'une part légitimer au niveau régional et international son pouvoir, et d'autre part préserver ses biens personnels acquis par une « privatisation éclair »⁵⁶¹ en adhérant au camp occidental dont l'idéologie stimulait et approuvait les privatisations. À propos des risques qui accompagnent ce type d'agissement des élites nationales, il convient de rappeler la déclaration d'Edvard Kardelj par laquelle il commentait les événements des années 1950 en Corée⁵⁶² :

« Il se confirme une fois de plus que la direction d'un mouvement de libération, si celui-ci devient, soit sciemment, soit inconsciemment, un instrument des villes hégémonistes étrangères, doit faire le malheur du peuple et du mouvement à la tête duquel il est placé⁵⁶³. »

À ce stade, nous sommes en mesure de formuler un début de réponse à la question principale de la thèse : « Comment se fait-il qu'en cherchant l'indépendance, les Croates se

⁵⁵⁹ MEYNAUD, Jean, « Sur une interprétation du Communisme », *ibid.*, p. 414.

⁵⁶⁰ Voir à ce sujet : KOSTADINOV, Biljana, « Predsjednik Republike – Mimikrija Ustava Republike Hrvatske prema ustavnom modelu Francuske », *Pravni fakultet Sveucilista u Zagrebu (Faculté de droit de Zagreb), Ustavi i demokracija : strani utjecaji i domaci odgovori – rasprava*, 2012, p. 207-230.

⁵⁶¹ Allusion au processus de privatisation qui a eu lieu pendant que l'ensemble de la population était préoccupé par la défense de la Croatie contre l'agression serbe.

⁵⁶² La guerre de Corée et son partage entre « deux grands ».

⁵⁶³ HAMON, Léo, « Principes de la politique extérieure yougoslave », *Politique étrangère*, vol. 16, n° 1, 1951, p. 29-44 (ici p. 39).

soient retrouvés en position de dépendance totale ? » L'indépendance n'étant pas l'objectif final de l'élite ethnique croate à la tête du mouvement de masse pour la défense de la Croatie des années 1990, mais étant un instrument au service de son élévation et de son enrichissement ainsi qu'au service de l'expansion du bloc euro-atlantique, le peuple croate s'est retrouvé en position de dépendance totale par rapport aux régulations euro-atlantiques appliquées par son élite nationale.

L'expérience de la régulation titiste prouve qu'il n'y a pas d'indépendance sans un concept autonome de politique extérieure, simplement parce que, dans un système (ou sous-système) sans limites, c'est-à-dire sans ouverture/fermeture organisationnelle, il est impossible de réaliser un échange équilibré avec son environnement. Un tel système ne peut que subir les aléas. Il intériorise les conflits externes et les régule comme s'ils étaient internes, en faisant abstraction des problèmes internes réels. Il en ressort que, sans une politique extérieure autonome, donc en l'absence de souveraineté, il n'est pas possible de développer une politique intérieure autonome qui répondrait aux besoins spécifiques d'une population occupant un espace défini.

C'est par la destruction du « double bouclier titiste », donc par l'abandon du projet de régulation politique et économique hybride titiste, ainsi que par le partage de l'Espace ex-yougoslave selon la clé ethnique entre les membres de la « clique monopoliste » yougoslave (la *nomenklatura*) décrite par Djilas en 1957, que cette dernière a finalement réussi à régner sans partage et à imposer dans l'ensemble de l'Espace ex-yougoslave un modèle de mondialisation/intégration néolibéral tendu vers la paix négative plutôt que vers la paix positive sociale.

Nous constatons aussi que le principe d'excitation-contraction des nationalistes croates et serbes a survécu dans le système de régulation croate transformé, bien que la part de la minorité serbe dans la population croate ne dépasse pas 5 %⁵⁶⁴, bien que ce soit effectivement l'élite ethnique croate qui gouverne, et bien que la Croatie ait intégré le camp occidental⁵⁶⁵.

⁵⁶⁴ D'après la source DZS (Institut national croate pour les statistiques), selon le recensement de 2011, la part de la minorité serbe dans l'ensemble de la population croate est de 4,36 %.

⁵⁶⁵ Voir par exemple, au sujet des excitations par les nationalistes radicaux croates, le portail croate *Dnevno* (<http://www.dnevno.hr>), considéré comme le porte-parole de l'opposition nationaliste radicale croate qui combat les restes du titisme et du yougoslavisme. À la différence du gouvernement qui se dit de gauche, ce portail s'est accaparé la problématique liée aux injustices sociétales qui continuent à être traitées par les nationalistes radicaux croates à travers le prisme de la « pureté ethnique, religieuse et idéologique ». *Dnevno* est le portail associé à l'hebdomadaire politique influent *7Dnevno* (tirage à 40 000 exemplaires). Par exemple, l'une des cibles de prédilection de ce portail est la ministre croate des Affaires sociales Milanka OPACIC, dont les agissements

Étant donné que ce n'est plus Tito l'unique régulateur autoritaire de ce système et que ses successeurs n'ont pas doté le système croate d'un concept de politique extérieure autonome⁵⁶⁶, rien n'empêche que les régulateurs autoritaires des niveaux de régulation supérieurs ne régulent le système croate de façon à atteindre les objectifs qui, parfois, peuvent aller à l'encontre des intérêts nationaux croates.

La néolibéralisation du système de régulation titiste représente en quelque sorte le retour en arrière dans l'espace-temps historique croate, où la régulation de la violence de longue durée entre les communautés et à l'intérieur des communautés, exercée par les niveaux supérieurs de régulation entre périodes de calme et périodes de troubles, consistait à choisir les réponses capables de mettre le système croate dans un état acceptable, défini comme l'absence de guerre⁵⁶⁷. Or, le système de régulation titiste avait dépassé ce modèle traditionnel

seraient en rapport avec ses origines ethniques et ses liens avec le milieu politique des Serbes de Croatie (voir de nombreux articles à ce sujet : <http://www.dnevno.hr/?s=milanka+opacic+srpkinja>). Une autre cible de ce portail est l'ex-président Ivo JOSIPOVIC, dont les agissements seraient liés au « yougoslavisme » et au communisme qui seraient ancrés dans son environnement familial et susceptibles de le pousser à nouer de nouvelles alliances avec l'ennemi serbe et à renouer avec le communisme (voir de nombreux articles à ce sujet : <http://www.dnevno.hr/?s=josipovic+srbi>). Ce type de discours que combat mollement la coalition de gauche a fini par polariser la société croate du XXI^e siècle, comme au siècle dernier, entre fascistes et antifascistes, cléricaux et anticléricaux, tandis que la situation socio-économique du pays ne cesse de s'aggraver.

⁵⁶⁶ Voir à ce sujet : *Strateski plan Ministarstva vanjskih i europskih poslova za razdoblje 2013.-2015* [Plan stratégique du ministère des Affaires étrangères et européennes pour la période 2013-2015], http://www.mvep.hr/files/file/dokumenti/Strateski_plan_MVEP-a_2013-2015.pdf, où la politique extérieure croate se donne le rôle de coordinateur entre la Croatie et l'UE chargé de mettre en œuvre la politique européenne, ainsi qu'entre la Croatie et l'OTAN chargé de mettre en œuvre la politique de l'OTAN. C'est dans le cadre des institutions euro-atlantiques que la Croatie vient d'intégrer qu'elle envisage de faire valoir ses intérêts particuliers qui sont la participation aux réunions et aux initiatives de l'OTAN, l'ONU, le G8, le G20, etc., avec l'objectif de renforcer sa position au sein de ces organisations et de promouvoir la politique des intégrations euro-atlantiques dans la région (Bosnie-et-Herzégovine, Monténégro). Ainsi, les intérêts européens et les intérêts de l'OTAN sont définis comme étant les intérêts de l'Espace croate, ce qui est confirmé par l'adhésion de la Croatie à ces organisations. Mais on ne voit pas comment la Croatie, vu sa puissance structurelle insignifiante par rapport aux puissances européennes et américaine, pourrait défendre ses intérêts particuliers par l'intermédiaire de sa participation à la création des politiques communes, ou influencer sur les décisions des grandes organisations internationales, sachant qu'elle avait déjà beaucoup de mal à y parvenir au sein de la Fédération yougoslave qu'elle a quittée pour cette raison dans le contexte d'une guerre armée.

⁵⁶⁷ Joseph KRULIC (dans « De Grotius à Srebrenica. La violence et la régulation de la violence dans l'espace yougoslave : réflexions critiques sur l'archéologie de la balkanisation », *Astériorion* [En ligne], n° 2, 2004, Résumé, mis en ligne le 1^{er} juillet 2004, consulté le 5 juin 2015 : <http://asterion.revues.org/84>) intervient sur la logique de longue durée des affrontements dans les Balkans. Il réfute la thèse selon laquelle les Balkans seraient le lieu commun des « haines ancestrales » et la remplace par une analyse des violences de longue durée entre les communautés, mais aussi à l'intérieur des communautés (notamment en Serbie), à partir de l'examen du système international et d'une comparaison entre périodes de calme et périodes de troubles. Joseph Krulic constate : « Il a manqué dans l'espace balkanique une double régulation traditionnelle de la violence : d'une part, la régulation impériale après la guerre de Trente Ans instaurant la paix comme non-guerre et instituant une guerre légale et limitée entre États ; d'autre part, la régulation par le droit par l'intermédiaire de la conjonction des théories de la souveraineté et de la raison d'État assurant un monopole étatique de la violence, doublé d'un processus de

de régulation par son concept de politique extérieure basé sur le principe de souveraineté⁵⁶⁸ et le patriotisme socialiste titiste qui combattait la violence structurelle, et de ce fait parvenait à produire un équilibre et une dynamique de développement qui, en rapport avec la position géostratégique spécifique de l'Espace croate, disparaissaient lorsque la régulation était assurée par les niveaux de régulation supérieurs dont l'objectif était de produire un équilibre statique. Cette analyse est confirmée par le fait que, depuis la reconfiguration du système de régulation croate de 1990, le patriotisme socialiste titiste, fondamentalement international, s'est transformé en un nationalisme radical qu'accompagnent le cléricalisme⁵⁶⁹ et l'élitisme. Ce phénomène a mené à l'accroissement de la violence structurelle, ce qui équivaut à l'augmentation de l'entropie dans le système qui, elle, pourrait mener vers la violence manifeste – l'atteinte à la sécurité des personnes⁵⁷⁰ –, voire mener à la guerre. Or, il convient

"civilisation" (selon les théories de Norbert Elias). J. Krulic définit ainsi la balkanisation comme l'effet d'un mélange de violence sociétale, de résidu d'empire, de déficit d'État et de prolifération étatique. »

⁵⁶⁸ DELCOURT, Barbara V., « Le principe de souveraineté à l'épreuve des nouvelles formes d'administration internationale de territoires », *Pyramides*, n° 9, 2005, p. 87-110 (ici p. 87) : « Sur un plan théorique, le principe de souveraineté implique la reconnaissance de l'égalité souveraine des États, du droit à l'autodétermination des peuples et de la règle de non-intervention dans les affaires intérieures. »

⁵⁶⁹ La spécificité du cléricalisme croate consiste dans le fait que, comme explicité par Predrag SIMIC (dans « Le conflit serbo-croate et l'éclatement de la Yougoslavie », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 129-144, ici p. 131) : « Pour les cléricaux croates, la Yougoslavie (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Empire des Habsbourg) n'était qu'une communauté contre nature et, dans le meilleur des cas, qu'une phase transitoire dans la réalisation de l'objectif final, l'État national croate. »

⁵⁷⁰ Fin 2014, à la veille de l'élection présidentielle de 2015 qui a, suite à sa campagne fortement nationaliste, porté au pouvoir la candidate du HDZ (Kolinda Grabar-Kitarovic), donc du parti qui était à la tête du pays pendant la guerre de Croatie quand étaient commis les crimes contre l'humanité jugés par le TPIY, ainsi que pendant la majeure partie des privatisations dont certaines sont jugées en ce moment comme frauduleuses par les tribunaux croates, l'organisation des vétérans de la guerre de Croatie ont dressé leurs tentes en plein centre ville de Zagreb, demandant plus d'avantages. Or, il s'agit d'une partie de la population croate qui, malgré la récession, jouit déjà d'importants privilèges. Au départ, ils étaient soutenus par la majeure partie de la population. Ceci dans le cadre du mécontentement généralisé de la politique économique et sociale du gouvernement de gauche au pouvoir qui s'est vu sanctionné, car son candidat (Ivo Josipovic) a perdu l'élection présidentielle. Étant donné que, six mois plus tard, les vétérans sont toujours dans la rue et fomentent des troubles susceptibles de mettre en danger la vie et la sécurité des personnes (voir à ce sujet : « Satorasi plinskim bocama par sati blokiralni Savsku, prijetili da ce ih raznijeti », Portail croate *IndexHR*, 28/05/2015), ils ont perdu le soutien de la population. De ce fait, le rating du gouvernement de gauche, pourtant particulièrement inefficace dans la résolution des problèmes socio-économiques, a pu monter. Ainsi, d'après le politologue Zarko PUHOVSKI, dans « Sator u Savskoj pomaze padu HDZ-a i usponu SDP-a », *Vecernji list*, 6/06/2015, en vue des élections parlementaires de 2016, le long campement sous tente des vétérans de guerre pourrait maintenant contribuer à la victoire du SDP (de la coalition de gauche au pouvoir) et à la baisse du rating des mouvements issus de la société civile comme *Zivi zid* (Bouclier humain), par crainte de violence. Étant donné qu'un même campement sous tente a pu d'abord contribuer à la victoire de la droite (HDZ) lors de l'élection présidentielle, puis ne s'est pas retiré, mais que les manifestants sont restés dans la rue alors que les préparatifs pour les élections parlementaires sont en cours et que leur persistance risque de contribuer au maintien au pouvoir de la gauche (SDP), on peut soupçonner l'instrumentalisation du mouvement des vétérans de guerre par deux factions majeures de l'élite ethnique croate dans le but de préserver l'intégralité du pouvoir en se le partageant, ceci au

de rappeler la position titiste sur les risques de guerre, comme l'a présentée devant la communauté internationale Edvard Kardelj en 1951 :

« Le danger de guerre ne provient pas de la différence qui existe entre les divers systèmes sociaux, il ne provient pas des idées socialistes ou communistes, comme l'affirment souvent les milieux anticommunistes : ce danger provient de tendances hégémonistes et de l'impérialisme, quelle que soit l'idéologie derrière laquelle il se camoufle. [...] Aucune nation dirigeante dans le monde ne peut prétendre qu'elle porte sur ses baïonnettes la liberté et le progrès, et le véritable mal consiste dans l'agression ; toute guerre d'agression, d'où qu'elle vienne, constitue aujourd'hui un acte de violence contre le progrès de l'humanité ; aucune guerre de ce genre ne peut être aujourd'hui juste, libératrice, progressiste⁵⁷¹. »

L'étude du cas de la Croatie nous pousse à compléter l'analyse de Kardelj. Le danger de guerre ne provient pas uniquement des tendances hégémonistes d'une ou plusieurs nations dirigeantes du monde. Aujourd'hui, il provient aussi de l'accord *a minima* évident entre les élites ethniques mondiales, capitalistes ou communistes, sur un modèle de redistribution du pouvoir et des ressources uniquement entre elles et au détriment des populations qu'elles gouvernent.

Le monde actuel reste partagé entre des États théoriquement souverains. D'après Hannah Arendt, c'est la nationalité qui donne le droit d'avoir des droits. Le lien entre les élites ethniques mondiales et les populations qu'elles gouvernent étant au bord de la rupture, l'individu se retrouve dépourvu de l'État protecteur. Donc « il n'a plus de droit, ni même d'identité ; il est supporté, toléré ; il ne peut rien exiger, il ne peut que quémander. Or, selon Arendt, cette personne déplacée, cet apatride est la figure emblématique de la mondialisation⁵⁷². »

À ce propos, Moreau Defarges se demande si ces apatrides ne sont pas en fait les héros de la mondialisation qui, ne trouvant pas leur place dans une terre divisée par les frontières,

détriment des mouvements issus de la société civile et qui seront présents aux élections parlementaires avec les revendications sociales, mais dont on craint la tendance anarchiste maintenant. On en conclut que, pour préserver leurs positions, les factions majeures de l'élite ethnique croate n'hésitent pas à mettre en danger la population qu'elles gouvernent, car ni la nouvelle présidente croate qui représente la droite, ni le gouvernement de gauche au pouvoir, malgré le dispositif constitutionnel entre leurs mains, ne cherchent à mettre fin à ce campement à partir du moment où il sert à la récolte des points politiques, comme le démontre l'analyse de Puhovski.

⁵⁷¹ HAMON, Léo, « Principes de la politique extérieure yougoslave », p. 38-39.

⁵⁷² MOREAU DEFARGES, Philippe, *La mondialisation*, 7^e édition, Paris, PUF, 2008, p. 47-48.

deviennent les premiers bénéficiaires de la citoyenneté universelle⁵⁷³. Au vu des éléments que nous fournit le cas de la Croatie, même si les apatrides sont les héros, ils le sont malgré eux. Au final, on ne voit pas comment une citoyenneté universelle pourrait leur donner en aval « le droit d’avoir des droits », alors que cette citoyenneté abstraite ne peut être attribuée que par une gouvernance mondiale abstraite, pourtant réellement composée des élites nationales qui leur ont refusé, en amont, les mêmes droits provenant de l’appartenance à une nation.

En réalité, ce sont bien les élites nationales, par un accord *a minima* entre elles, qui ont pu acquérir symboliquement la « citoyenneté universelle » à travers la mondialisation, leur permettant d’obtenir tous les droits et toutes les ressources à travers le monde, provoquant le phénomène d’apatridie dans la majeure partie des populations qu’elles gouvernent. D’une part, les élites mondiales n’ont aucun intérêt à accorder la « citoyenneté universelle » aux apatrides, car cela pourrait sortir ces derniers de leur condition de quémandeur et obliger les élites à partager avec eux les droits et les ressources dont l’acquisition s’est faite grâce à la mondialisation. D’autre part, les élites ethniques n’ont aucun intérêt à faire disparaître les frontières nationales non plus (même si, dans le cadre de la mondialisation et du droit d’ingérence, elles peuvent être considérées comme abstraites) car, sans États, ces élites ne disposeraient plus d’armées dociles pour défendre leurs intérêts dans les guerres interethniques, à l’instar de celle de la Yougoslavie des années 1990. Quoique la situation ait changé entre-temps, comme nous l’explique Richard Banégas⁵⁷⁴, avec le nouveau business mercenaire et un retour à l’économie concessionnaire, ce que nous allons découvrir dans le prochain chapitre.

⁵⁷³ *Ibid.*

⁵⁷⁴ Voir à ce sujet BANÉGAS, Richard, « De la guerre au maintien de la paix : le nouveau business mercenaire », *Critique internationale*, n° 1, 1998, p. 179-194.

PARTIE II

Les défauts de capacité de régulation des niveaux régional et international

Introduction

Dans cette seconde partie, nous allons évaluer le danger de la déstabilisation du système de régulation de l'espace-temps croate, qui serait le fait de dysfonctionnements au sein des niveaux de régulation supérieurs (régional et international) du tout organisateur plutôt qu'au sein du niveau de régulation national. Nous allons donc scruter les risques systémiques qui pourraient être le fait du défaut de capacité de régulation des acteurs internationaux plutôt que des acteurs nationaux.

Notre point de départ est la période de transition du pouvoir dans l'Espace ex-yougoslave de la fin des années 1980. Elle concerne l'application du modèle de régulation collective après la mort de Tito, prévu par la réforme constitutionnelle yougoslave de 1974.

En effet, en rapport avec la position géopolitique de la Yougoslavie et avec sa politique extérieure, la disparition de Tito préoccupait les milieux politiques et les services de renseignement occidentaux et soviétiques.

Trente ans après la mort du leader yougoslave, suite à l'ouverture des archives britanniques, Batovic et Kasalo ont pu consulter et analyser les documents se rapportant à la période en question. Il en ressort que, premièrement, le Foreign Office (l'ambassade de Belgrade et le consulat de Zagreb) suivait de près les évolutions de la politique intérieure yougoslave (les relations au sein de la LCY, les problématiques économiques) et surtout, à partir du milieu des années 1970, les préparatifs pour la succession de Tito en lien avec l'influence que pourrait avoir sa disparition sur la stabilité de l'Espace yougoslave. Deuxièmement, il montrait un vif intérêt pour les relations que la Yougoslavie entretenait avec l'Union soviétique et ses satellites, ainsi qu'avec les pays du tiers-monde dans le cadre de sa politique extérieure. Les rapports de la diplomatie britannique contenaient aussi des récits minutieux sur les réactions de la population yougoslave concernant la crise politico-économique des années 1970 et les réformes censées assurer le fonctionnement normal du système titiste après la mort de son créateur, tout en préservant la primauté de la LCY et les concepts de la politique extérieure et intérieure titiste⁵⁷⁵.

⁵⁷⁵ BATOVIC, Ante, KASALO, Branko, « Britanski i americki izvori o smrti Josipa Brosa Tita », *CSP*, n° 1, 2012, p. 7-22 (ici p. 7).

Ainsi, on constate que les services de renseignement étrangers collectaient directement des informations, non seulement sur les causes des actions titistes, mais aussi sur la façon dont ces actions rétroagissaient sur les causes, de façon à appréhender la régulation titiste et, éventuellement, influencer les interactions en son sein.

Dans les chapitres précédents, nous avons vu comment les purges de 1971 et 1972 avaient écarté du pouvoir les cadres libéraux de la LCC et ramené les cadres conservateurs (appelés aussi « dogmatistes » en lien avec l'acceptation sans discussion de certains dogmes communistes), de sorte que le processus de libéralisation et de démocratisation a été durablement stoppé, ce qui allait mener inéluctablement à la dissolution de la Fédération yougoslave⁵⁷⁶.

Avec la Constitution de 1974, le « régulateur autoritaire » du système de régulation yougoslave Tito, qui gérait les excitations et les contractions du système yougoslave, allait céder sa place à un régulateur pluriethnique mou dont la fonction – choisir parmi les solutions possibles celle qui va mettre l'ensemble de l'Espace yougoslave dans un état acceptable – allait changer d'objectif. Les appétits des élites communistes ethniques en argent et en pouvoir, que la décentralisation et la libéralisation de 1974 avaient amplifiés, allaient ainsi dès le début des années 1980 mener à la réprobation par l'opinion publique de l'idéologie communiste – car c'était en son nom que les apparatchiks commettaient certains abus. Puis c'est cette désapprobation des communistes « dogmatistes » qui va permettre le retour sur la scène politique croate des communistes libéraux écartés. En l'absence d'un régulateur autoritaire agissant depuis le niveau de régulation supérieur qu'était Tito, l'Espace croate allait progressivement s'ouvrir aux interventions et arbitrages des régulateurs étrangers impliqués dans la guerre froide.

On peut considérer que c'est à partir de ce moment-là, après trente-cinq ans d'autonomie, que la régulation du système de régulation croate est passé à nouveau sous le contrôle des niveaux de régulation supérieurs étrangers, dont les techniques par le passé finissaient toujours par « balkaniser » l'Espace croate, puis réguler la violence produite par la balkanisation. Dans ce contexte, en parlant des conflits apparus dès la chute du mur de Berlin, Bronislaw Geremek⁵⁷⁷ évoque le retour de ces « temps de troubles, de conflits désordonnés,

⁵⁷⁶ BILANDZIC, Dusan, *Hrvatska moderna povijest*, Zagreb, Golden marketing, 1999, p. 671-673.

⁵⁷⁷ Déclaration à Palerme le 1^{er} septembre 2002 de Bronislaw Geremek, historien médiéviste, homme politique, ministre des Affaires étrangères polonais dans les années 1990, lors d'une rencontre interreligieuse à l'instigation de la communauté catholique de Sant'Egidio, pour comprendre les événements du 11 septembre 2001. À noter

de violence généralisée et de guerres de religion », que la primauté des institutions politiques sur les religions du monde dit westphalien de l'après-1648 avait tenté de réguler en confiant aux États-nations la responsabilité de la régulation du monde⁵⁷⁸.

Dans ce sens, Joseph Krulic constate que « les analystes américains ne s'y sont pas trompés, la "doctrine Sonnenfeldt", collaborateur d'Henry Kissinger, reconnaît un rôle stabilisateur à la domination soviétique. [...] Il est également vrai que cette régulation est instable : la communisation des Balkans finira par une balkanisation du communisme, et le cas yougoslave en est la figure emblématique. En réalité, on peut considérer que le système soviétique, mais aussi le titisme, constituent des succédanés d'empire. [...] Les qualificatifs de Tito comme le "dernier des Habsbourg" par l'historien britannique Taylor vont plus loin que l'anecdote ironique⁵⁷⁹. » Mais qu'est donc ce processus de « balkanisation » ?

En cherchant à répondre à cette question, Joseph Krulic met en avant la logique de longue durée des violences dans les Balkans entre les communautés mais aussi à l'intérieur des communautés, au détriment des analyses basées sur la logique du lieu commun des « haines ancestrales⁵⁸⁰ ». Son analyse repose sur l'examen du système international et la comparaison entre des périodes historiques de calme et des périodes de troubles, donc sur l'alternance de tensions relationnelles entre coopération pacifique et coopération conflictuelle dans l'Espace ex-yougoslave (voir Figure 3). Il constate :

« Il a manqué dans l'espace balkanique une double régulation traditionnelle de la violence : d'une part, la régulation impériale après la guerre de Trente Ans instaurant la paix comme non-guerre et instituant une guerre légale et limitée entre États ; d'autre part, la régulation par le droit par l'intermédiaire de la conjonction des théories de la souveraineté et de la raison d'État assurant un monopole étatique de la violence doublé d'un processus de "civilisation" (selon les théories de Norbert Elias). J. Krulic définit ainsi la balkanisation comme l'effet d'un mélange de violence sociétale, de résidu d'empire, de déficit d'État et de prolifération étatique⁵⁸¹. »

que c'est bien l'interaction entre l'Église catholique de Jean-Paul II et le mouvement polonais Solidarnosc qui a ébranlé l'« empire communiste » dont la chute a provoqué les troubles dont parle Geremek.

⁵⁷⁸ KRULIC, Joseph, « De Grotius à Srebrenica. La violence et la régulation de la violence dans l'Espace yougoslave : réflexions critiques sur l'archéologie de la balkanisation », *Astérian* (Dossier : « Barbarisation et humanisation de la guerre »), n° 2, 2004, Paragraphe 7.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, Paragraphe 10.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, « La perception des "haines ancestrales" par les responsables occidentaux », Paragraphe 2.

⁵⁸¹ *Ibid.*, Résumé.

Chapitre 3 – La régulation de la violence dans l’Espace croate

On constate que le « double bouclier titiste » correspondait aux exigences d’une « double régulation traditionnelle ». D’une part, il se substituait à la régulation traditionnelle impériale par l’application de politiques extérieure et intérieure autonomes ; d’autre part, par la régulation du couplage entre les théories de la souveraineté et de la raison d’État contenues dans la troisième voie titiste, il assurait le monopole étatique dans la régulation de la violence et du processus de civilisation. L’ensemble permettait une dynamique de développement qui combattait avec succès la balkanisation. Le processus de « balkanisation du communisme » évoqué par Joseph Krulic commence donc par la destruction du double bouclier titiste.

I – Vers la balkanisation du communisme

Même si la politique intérieure n’était pas la principale activité de Tito dans les dernières années de sa vie, sachant qu’il s’occupait surtout des affaires étrangères, par l’introduction de la fonction de président à vie dans la Constitution yougoslave, il avait juridiquement écarté tous ceux qui auraient envisagé de le remplacer dans ce poste, renforçant ainsi sa position de façon à pouvoir continuer à dominer jusqu’à la mort tous les aspects de la vie politique yougoslave⁵⁸². Autant le problème de la succession de Tito à la tête de la Fédération yougoslave avait trouvé une solution acceptable dans la mise en œuvre d’une direction collective et d’une présidence tournante, autant la question de la succession à la tête de la LCY restait ouverte. La maladie du principal idéologue du régime titiste Edvard Kardelj en 1978, suivie de son décès en 1979⁵⁸³, aura pour effet que le même type de direction collective et de présidence tournante sera adopté en 1978 au sein de la LCY. Ainsi commencent les divisions sur des bases ethniques au sein de la LCY et de l’UDBA – l’instrument de contrôle de la LCY.

⁵⁸² RIDLEY, Jasper, *Tito*, Zagreb, Prometej, 2000, p. 426.

⁵⁸³ BILANDZIC, Dusan, *Hrvatska moderna povijest*, Zagreb, Golden marketing, 1999, p. 687.

I.1 – Le déclin parallèle de la « troisième voie » et d’un Tito vieillissant et malade

La dernière réforme titiste intervint au moment même où émergeaient de nouveaux conflits dans le cadre de la guerre froide. La politique de détente⁵⁸⁴ se trouva dès 1975 en sursis en raison de retards dans les négociations sur les armes nucléaires, ainsi qu’en lien avec les conflits dans le tiers-monde qui reflétaient fidèlement les relations entre grandes puissances à l’échelle mondiale. La révolution iranienne et, peu de temps après, l’intervention soviétique en Afghanistan en décembre 1979 vont stopper le processus de détente et conduire à l’aggravation des relations interétatiques dans le cadre de la guerre froide, ce qui compromettait la stabilité de la Yougoslavie non-alignée. Dans ce contexte, la mort de Tito va survenir à un moment très défavorable pour la Yougoslavie. L’intervention soviétique en Afghanistan avait provoqué une réaction négative de la part de Belgrade, car le fait même que Moscou ait décidé de s’ingérer dans un pays non-aligné provoquait un malaise dans la direction yougoslave. Les rapports britanniques montrent que, déjà au mois de septembre 1975, les ministres des Affaires étrangères de l’Allemagne, de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis réunis à New York avaient entamé un débat sur les réactions possibles de l’Ouest à la pression ou à l’intervention de l’Union soviétique en Yougoslavie après la mort de Tito⁵⁸⁵.

L’intervention soviétique en Afghanistan a commencé dix jours avant la première hospitalisation de Tito. Cette coïncidence a fait que la vigilance des capitales occidentales sur le sort d’une Yougoslavie sans Tito a été renforcée. Même s’il était fortement sous influence soviétique, l’Afghanistan était formellement un pays membre du mouvement des non-alignés. Le fait que les Soviétiques interviennent dans un pays qui ne faisait pas partie du bloc de l’Est était un précédent. Fidèle à sa « troisième voie », craignant de subir le même sort, la Yougoslavie a condamné cette intervention⁵⁸⁶. La maladie et la vieillesse de Tito étant des facteurs pouvant influencer négativement la stabilité du pays, cette condamnation était molle,

⁵⁸⁴ La Détente est la période de la guerre froide qui va de 1962 et la « crise des missiles de Cuba » jusqu’à la conférence d’Helsinki en 1975, ou bien jusqu’à l’arrivée au pouvoir de Reagan et la guerre d’Afghanistan en 1979, selon certaines interprétations (article « Détente », dans QUÉTEL, Claude (dir.), *Dictionnaire de la Guerre froide*, Paris, Larousse, 2008, p. 202-204). Voir à ce sujet KUBY, Heinz, « La politique de détente. Théorie et réalité ? Limitations et contradictions de la politique occidentale à l’égard des pays de l’Est », *Tiers-Monde*, vol. 10, n° 39, 1969, p. 459-486.

⁵⁸⁵ The National Archives, London, Records of the Prime Minister’s Office, 16/1839, Yugoslavia : Contingency Planning.

⁵⁸⁶ PETRANOVIC, Branko, *Istorija Jugoslavije : 1918-1988*. Vol. 3, Belgrade, Nolit, 1988, p. 436.

à tel point que même les Soviétiques en furent surpris⁵⁸⁷.

D’après Tvrtko Jakovina, cette faible réaction s’explique aussi par les dissonances au sein même du mouvement des non-alignés. Tito, l’un des principaux acteurs du mouvement, insistait sur le maintien de la distance entre la politique de non-alignement et les politiques des blocs. Les membres fondateurs du mouvement gardaient cette direction, tandis que certains pays membres comme Cuba, de Castro, préconisaient un rapprochement avec l’Union soviétique, percevant cette dernière comme un « partenaire naturel ». Lors de la 6^e conférence des non-alignés à La Havane, en septembre 1979, en tant que pays d’accueil présidant le mouvement et la conférence, Cuba avait entrepris une offensive diplomatique visant le rapprochement entre la politique des non-alignés et celle de l’Union soviétique, ce qui était depuis des années l’objectif du Kremlin. La diplomatie yougoslave avait réussi à empêcher cette tentative grâce à l’autorité d’un Tito encore actif, même si son état de santé était déjà inquiétant⁵⁸⁸.

À la différence de l’Union soviétique, les États-Unis et leurs alliés percevaient le mouvement des non-alignés, dès sa création, comme une association sans importance, sans objectifs politiques précis et défendant des positions proches de celles de l’Union soviétique. Cependant, ils comptaient sur les membres modérés du mouvement, comme la Yougoslavie, pour enrayer l’influence soviétique dans les pays du tiers-monde⁵⁸⁹. Ainsi, pendant la conférence à La Havane, Tito entretenait une correspondance écrite avec le président Carter, de sorte que la diplomatie yougoslave servait d’intermédiaire entre la Maison-Blanche et le Kremlin. La diplomatie britannique, elle aussi, communiquait activement avec les dirigeants yougoslaves, cherchant à profiter de la position de la Yougoslavie au sein du mouvement des non-alignés. Mais c’est la diplomatie yougoslave qui avait réussi à tirer parti de ses contacts avec l’Occident pour faire échouer la tentative des membres prosoviétiques du mouvement des non-alignés, en premier lieu de Cuba, d’amener le mouvement dans le camp soviétique⁵⁹⁰. Ainsi, du vivant de Tito, les non-alignés resteront non-alignés, ce qui va dissiper les doutes de

⁵⁸⁷ JAKOVINA, Tvrtko, « Sovjetska intervencija u Afganistanu 1979. i Titova smrt », *Historijski zbornik*, vol. 60, 2007, p. 295-320, et The National Archives, London, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4244, Yugoslav Attitude to Russian Intervention in Afghanistan, 7/01/1980.

⁵⁸⁸ JAKOVINA, Tvrtko, *Treća strana hladnog rata*, Zagreb, Fraktura, 2011, p. 207-221, et The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/3923, Yugoslavia and the Non-Aligned Bureau, The Sixth Non-Aligned Summit Meeting, 20/09/1979.

⁵⁸⁹ VUKADINOVIC, Radovan, *Međunarodni odnosi od hladnog rata do globalnog poretka*, Zagreb, Agencija za komercijalnu djelatnost, 2001, p. 257-258.

⁵⁹⁰ JAKOVINA, Tvrtko, « Sovjetska intervencija u Afganistanu 1979. i Titova smrt », *Historijski zbornik*, vol. 60, 2007, p. 295-320, et The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4244, Yugoslav Attitude to Russian Intervention in Afghanistan, 7/01/1980.

l’OTAN sur la stabilité de la Yougoslavie après la mort de Tito dans le cadre d’une direction collective et d’une présidence tournante. En effet, dès l’intervention soviétique en Afghanistan, l’OTAN avait classé la Yougoslavie, avec la Roumanie et la Finlande, dans la catégorie des pays vulnérables, cibles potentielles d’une expansion soviétique militaire en Europe⁵⁹¹. C’est la dernière fois que la politique extérieure titiste avait servi de bouclier en empêchant l’introduction de conflits extérieurs au sein du système de régulation de l’Espace yougoslave.

I.2 – L’anticipation des services de renseignement occidentaux sur la disparition de Tito

Nous constatons que les services de renseignement occidentaux⁵⁹² étaient surtout préoccupés par le sort de la Yougoslavie dans le cadre de leur jeu de domination sur le

⁵⁹¹ *Ibid.*

⁵⁹² Le dénouement de la crise yougoslave (Dayton1995 et la fin de la guerre au Kosovo / la construction de la base militaire américaine Bondsteel en 1999 menant à la déclaration d’indépendance unilatérale du Kosovo en 2008), les témoignages des gouvernants croates (chapitre 4), ainsi que l’actuelle gouvernance croate visiblement anglophone (Kolinda Grabar-Kitarovic, une présidente croate étudiante américaine, diplomate à Washington et secrétaire de l’OTAN ; un Premier ministre canadien anglophone [voir la biographie de Tihomir Oreskovic : *Vecernji list*, 23/12/2015, <http://www.vecernji.hr/izbori2015/tko-je-tihomir-oreskovic-kandidat-mosta-i-domoljubne-koalicije-za-mandatara-1047124>] qui parle difficilement croate ; un chef des services secrets américain [voir la biographie de Dragan Lozancic : *Vecernji list*, 12/10/2012, <http://www.jutarnji.hr/amerikanac-na-celu-hrvatske-tajne-sluzbe---dan-as-je-to-u-redu-jer-smo-saveznici-i-clanovi-nato-a-/1059607/>]) confirment le rôle dominant de la diplomatie et des services de renseignement anglo-américains dans la régulation de l’Espace ex-yougoslave, notamment pendant la maladie et après la mort de Tito en 1981. Or, la majeure partie des analystes des années 1990, comme BRENNER, Michael, dans « Les États-Unis et la crise yougoslave », *Politique étrangère*, vol. 57, n° 2, 1992, p. 329-338 (ici p. 329) considéraient que « la caractéristique la plus notable du rôle que les États-Unis ont joué dans le conflit yougoslave au cours de l’année 1991 a été son insignifiance. Washington n’a participé ni aux nombreux et constants efforts de conciliation, ni à la mise en place d’une force internationale de maintien de la paix. Dans la première crise de sécurité européenne de la période de l’après-guerre froide, les dirigeants américains se sont contentés de laisser la Communauté européenne s’occuper seule des négociations diplomatiques. [...] Les États-Unis n’ont apporté aucune contribution notable au cours des premières phases cruciales de l’affaire yougoslave, et n’ont jamais dévié de leur politique de délégation de pouvoir à la CEE, lui laissant le rôle d’acteur principal de l’Occident ». Michael Brenner concluait en 1992 : « La concession des prérogatives de leadership par les États-Unis n’a jamais eu de précédent dans le dernier demi-siècle de participation américaine active aux affaires politiques européennes. Il est aisé de conclure, à la suite de cet épisode, que la crise yougoslave marque une ligne de partage historique : la fin de la période d’après-guerre dans les relations transatlantiques et le commencement d’une nouvelle phase marquant l’affranchissement de la Communauté européenne des États-Unis dans leurs fonctions de gardien de l’ordre politique d’un continent "libre et entier". » Dans cette thèse, nous mettons l’accent sur le travail diplomatique et celui des renseignements britanniques et américains pour mieux appréhender la façon par laquelle la puissance anglo-américaine a réussi à dominer toutes les autres influences « occidentales » dans l’Espace ex-yougoslave et à se maintenir comme l’unique régulateur extérieur autoritaire de toutes les échelles de la régulation. La notion de services de renseignement « occidentaux » concerne donc tous les systèmes de renseignement nationaux dotés du projet de maintien et d’expansion de la puissance anglo-américaine dans le monde comme garantie de sa stabilité.

« grand échiquier », et bien moins par les questions en suspens qu’avaient pourtant laissées les purges des années 1970 au sein des Partis communistes croate et serbe. Tito ne sera plus là dans les années 1980 pour poursuivre les réformes, réguler le système de régulation yougoslave de façon à produire une dynamique de développement au service de la paix sociale, par couplage entre les interactions antagonistes et mutualistes. À la fin des années 1970, sur la scène politique yougoslave, on était plutôt en attente de la mort de Tito et de l’effet que cet évènement pourrait produire sur le sort de la fédération⁵⁹³.

Les services de renseignement et des affaires étrangères occidentaux (américains, britanniques et autres) analysaient déjà à partir du milieu des années 1960 l’état et les évolutions militaro-sécuritaires possibles du système de régulation yougoslave après le départ de la scène politique du président à vie yougoslave. Toutes ces études mettaient en avant le fait que Tito et l’Armée yougoslave étaient les principaux éléments cohésifs de l’Espace yougoslave et que, de ce fait, la disparition du premier élément pourrait mener vers une crise. Les analyses soulignaient aussi le clivage entre la Croatie et la Slovénie, dont l’orientation était pro-occidentale, et le restant de la fédération plutôt tourné vers l’Est. Les services américains préconisaient un soutien à la direction collective du pays et des mesures contre la désintégration de la fédération et contre la guerre civile⁵⁹⁴.

Étant donné la particularité du positionnement de la politique extérieure yougoslave, sa diplomatie avait le rôle d’un communicant extérieur, et donc d’un intervenant indépendant dont l’Occident avait besoin dans sa communication avec les Soviétiques. Ainsi, au début des années 1980, les Occidentaux ne souhaitaient pas un quelconque bouleversement de cette spécificité yougoslave, les Européens de l’Ouest non plus. Car, en rapport avec leurs caractéristiques géographiques, certains des territoires yougoslaves étaient centre européens – pouvant donc ranimer le projet de la Grande Allemagne (*Mittleuropa*⁵⁹⁵) qui avait des visées

⁵⁹³ BAEV, Jordan, « US Intelligence Community Estimates on Yugoslavia (1948-1991) », *National Security and the Future*, vol. 1, n° 1, 2000, p. 95-106 (ici p. 141).

⁵⁹⁴ RADELIC, Zdenko, *Hrvatska u Jugoslaviji 1945.-1991.*, Zagreb, Skolska knjiga, 2006, p. 492.

⁵⁹⁵ Dans son livre *Mittleuropa* (Berlin, Georg Reimer, 1915) [*L’Europe centrale (Mittleuropa)*], traduit de l’allemand par l’Argus suisse de la presse à Genève, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, Paris, Payot, 1916], le géopoliticien allemand Friedrich Naumann défend l’idée d’une confédération d’États en Europe centrale sous domination allemande et autrichienne – donc d’une Grande Allemagne dont la Croatie du Nord ferait partie. Le projet géopolitique *Mittleuropa* de Naumann envisage la création d’une zone d’influence dans les Balkans et la Turquie. Il est inspiré par les thèses de Tannenberg exprimées dans un livre sorti en 1911, *Gross-Deutschland*, et considéré comme capital pour la doctrine pangermaniste [TANNENBERG, Otto Richard, *Le rêve allemand ! La plus grande Allemagne : L’œuvre du XX^e siècle*, Paris, Payot, 1916]. Entre autres, Tannenberg prévoyait dans son livre l’annexion de l’Autriche allemande, de Trieste et de Cattaro, chemin de l’Adriatique. Il indiquait même comment des colons allemands, soigneusement choisis du point de vue de leur nationalité, allaient être

sur le nord de la Croatie ; d’autres étaient méditerranéens – pouvant réitérer les prétentions territoriales des ex-puissances méditerranéennes (l’Italie pour ce qui concerne les régions croates d’Istrie et de Dalmatie) ; d’autres encore étaient orientaux européens – pouvant ranimer les appétits turcs (en Bosnie-Herzégovine) ou grecs (en Macédoine). La Yougoslavie étant sensible aux clivages politiques interrégionaux, sa disparition aurait pu altérer les relations intra-européennes, non seulement celles entre l’Est et l’Ouest, mais aussi celles entre le Nord et le Sud de l’Europe⁵⁹⁶. Dans ce contexte, la vie et la mort de Tito influèrent sur les

progressivement substitués aux Tchèques, aux Yougoslaves et aux Italiens du littoral, ce qui est souvent considéré comme à l’origine des exodes (des échanges de population) du temps du nazisme.

⁵⁹⁶ Par exemple, Esther BARBÉ (« L’Union Européenne et son voisinage en Méditerranée », dans RUPNIK, Jacques (dir.), *Les Banlieues de l’Europe : les politiques de voisinage de l’Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 151-173) remarque que, pendant la guerre froide, le voisinage de l’UE se confondait avec le Sud, mais que, étrangement, l’application d’une « politique de voisinage » pour la Méditerranée va être liée aux événements survenus en Europe centrale et orientale dès la chute du mur de Berlin. À partir de cet instant, on constate l’existence d’un parallélisme Est-Sud dans la politique de voisinage européenne. En effet, au moment même où l’UE concentrait ses efforts sur l’« Europe retrouvée », paradoxalement, on remarque une augmentation de l’aide, la plus importante dans l’histoire de l’UE, aux voisins du sud de la Méditerranée. Elle sera la plus significative en 1994-1995 lors des négociations sur les fonds européens destinés aux pays d’Europe centrale (PECO) et à ceux de la Méditerranée. À Cannes, au mois de juin 1995, le Conseil européen prône l’équilibre entre l’Est et le Sud : les ressources dédiées aux PECO seront augmentées de 8 %, tandis que celles dédiées aux partenaires du Sud le seront de 22 % (voir les chiffres dans : *Coopération financière avec les PECO et la Méditerranée*, http://www.europarl.europa.eu/summits/can2_fr.htm#anx9). Ceci s’explique par le sentiment de marginalisation ressenti par les Espagnols et la volonté française de rééquilibrer la nouvelle puissance allemande dans une Europe plus tournée vers l’Est. Ce parallélisme sera à l’origine du processus euro-méditerranéen permettant à l’Espagne et à la France de renforcer leurs positions (BARBÉ, p. 151-171). C’est en 1994 et 1995 que se négocient, entre les grandes puissances occidentales, les nouvelles frontières dans un Espace yougoslave désormais sous leur influence. Le 21 novembre 1995 seront signés les Accords de Dayton qui mettent fin à la guerre dans l’ensemble des territoires ex-yougoslaves. Ainsi, en l’absence du régulateur autoritaire Tito et suite à l’effondrement de l’Armée yougoslave (deuxième élément cohésif de la fédération) dans la tourmente de la guerre de Yougoslavie, sera élargie la politique européenne de voisinage. Mais c’est la politique euro-atlantique américaine qui va s’imposer comme le régulateur autoritaire extérieur, car capable de gérer les risques de conflits ancestraux entre les grandes puissances européennes, que la guerre en Yougoslavie, dès la chute du mur de Berlin, à la fois reflétait et incitait. Alors que la première union des Slaves du Sud (le Royaume de Yougoslavie) résultait de la volonté ferme de la France et de la Grande-Bretagne de créer après la première guerre mondiale un dispositif au service de leur lutte contre le « danger allemand », la seconde union (la République fédérale socialiste de Yougoslavie) communiste et anti-impérialiste issue de la seconde guerre mondiale résultait d’une part de la volonté ferme des peuples yougoslaves de ne plus être au service des luttes entre grandes puissances européennes ayant provoqué deux guerres mondiales, et d’autre part de la volonté des deux superpuissances (russe et américaine) issues de la seconde guerre mondiale de partager entre elles l’ensemble du territoire européen en deux zones d’influence qui se « retrouvaient et se touchaient » – donc communiquaient entre elles – au sein même du territoire yougoslave. Ce partage était à l’origine de l’« équilibrisme titiste ». L’effondrement de la Yougoslavie et la nouvelle politique américaine d’élargissement de l’OTAN et de l’UE faisaient que c’était bien à l’UE de remplacer Tito dans son rôle de régulateur extérieur du système de régulation ex-yougoslave, donc le rôle d’un dispositif contre la domination en Europe de l’une ou l’autre des deux superpuissances. Mais l’UE n’a jamais pu créer sa propre politique extérieure autonome et, de ce fait, a autorisé que la régulation de son système de régulation se fasse par les arbitrages de la puissance américaine, comme dans le cas des Accords de Dayton. D’après Barbé, le défi posé après 1995 (Dayton) à une

politiques des « deux grands » et des puissances européennes. D’après Jordan Baev, à la fin des années 1970, la position britannique dominante était que, « pour le monde, Tito est la Yougoslavie et, de ce fait, personne ne peut prévoir quelle direction prendra le pays après sa mort⁵⁹⁷ ».

Selon les recherches de Batovic, à Whitehall⁵⁹⁸, on discutait de la disparition de Tito une décennie auparavant, et le Foreign Office disposait quelques années avant d’un plan d’actions diplomatiques à mettre en œuvre quand l’évènement surviendrait⁵⁹⁹. Ainsi, l’ambassadeur de Grande-Bretagne à Belgrade, Dugald Stewart, informait le Foreign Office au mois de juin 1975 sur l’évolution de l’état de santé du président yougoslave. Selon lui, Tito se portait si bien au début de l’année 1973 qu’il était capable d’agresser verbalement les dirigeants croates qu’il avait convoqués à Karadjordjevo pendant vingt-trois heures sur les trente-six heures de leur séjour dans cette ville serbe. Cependant, au printemps 1973, Tito commençait déjà à réduire considérablement ses obligations, et les diplomates avaient remarqué que sa santé se détériorait. Ayant réussi à soutirer l’information de l’entourage de Tito que le président yougoslave devait consommer des stimulants et des antalgiques avant chacune de ses apparitions importantes, Stewart en concluait qu’il ne fallait pas s’attendre à ce que Tito reste actif dans la vie politique plus d’un an⁶⁰⁰.

Pourtant, ce n’est qu’en 1980 que l’équipe médicale de l’hôpital de Ljubljana, au sein de laquelle se trouvait le spécialiste cardiovasculaire américain Michael Deakey, déclarait le 14 janvier que les résultats des dernières consultations médicales de Tito n’étaient pas satisfaisants, ce qui va immédiatement provoquer des réactions occidentales. En analysant comme de coutume – rationnellement – la situation, le Foreign Office estimait qu’il ne fallait pas craindre une intervention militaire, mais plutôt une déstabilisation de la part des Soviets,

politique européenne de voisinage qui entrerait obligatoirement dans le domaine de la *Pax Americana* était de « construire une vraie politique étrangère et de sécurité commune, au-delà des Balkans, pour assurer, conformément à sa Stratégie de Sécurité, la stabilité dans son voisinage » (BARBÉ, p. 173).

⁵⁹⁷ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4235, Internal Situation in Yugoslavia, 1^{er}/01-31/12/1980.

⁵⁹⁸ Whitehall est le centre de l’establishment politique à Londres et, de façon informelle, le terme utilisé pour désigner l’administration britannique.

⁵⁹⁹ À partir de 1975, le Foreign Office préparait tous les ans son plan d’action après la mort de Tito. Ce plan incluait les déclarations que les dirigeants, la reine, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères allaient prononcer lors des funérailles de Tito, ainsi que la liste de la délégation pour cet évènement (dans The National Archives, Contingency planning in the Event of the Death of President Tito of Yugoslavia, Tito’s Expectations of Active Life, 17/01/1980).

⁶⁰⁰ BATOVIC, Ante, KASALO, Branko, « Britanski i americki izvori o smrti Josipa Broza Tita », *CSP*, n° 1, 2012, p. 7-22 (ici p. 12-13).

en l’absence d’un arbitre comme Tito capable de concilier les controverses permanentes yougoslaves⁶⁰¹. Déjà, le 15 janvier 1980, Margaret Thatcher déclarait devant le Parlement britannique que le gouvernement britannique ferait tout pour préserver l’indépendance yougoslave. En même temps commençaient les préparatifs de sa visite en Yougoslavie, programmée pour mars 1980⁶⁰². Le même jour, le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l’UE décidait d’approuver l’accord commercial entre l’UE et la Yougoslavie. Cet accord allait faciliter l’exportation des produits yougoslaves vers l’UE, et de ce fait diminuer le déficit de la balance commerciale qui pesait lourdement sur l’économie yougoslave. En effet, toutes les analyses occidentales alertaient sur le fait que les problèmes économiques, au même titre que les animosités interethniques, mettaient en danger la stabilité yougoslave⁶⁰³. Le rapport de la CIA de mars 1980 avançait clairement le fait que le déficit de la balance commerciale yougoslave pourrait d’abord entraîner des dysfonctionnements dans le mécanisme d’endettement extérieur de la Yougoslavie. Puis, pour résorber le déficit, la Yougoslavie serait amenée à pratiquer une politique de restrictions budgétaires, ce qui la mènerait sûrement vers le ralentissement de la croissance, le chômage, donc vers la baisse du niveau de vie des Yougoslaves. Par la suite, ces problèmes économiques amplifieraient les animosités interethniques et entre les républiques yougoslaves, en particulier entre la Serbie et la Croatie, et augmenteraient l’animosité de toutes les nations yougoslaves envers Belgrade⁶⁰⁴,

⁶⁰¹ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4237, Yugoslavia : country assessment paper, 1980.

⁶⁰² The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4229, President Tito of Yugoslavia, President Tito, 16/01/1980 ; Visite to Yugoslavia, 17/01/1980.

⁶⁰³ Malgré l’introduction de l’autogestion en juin 1950, la Yougoslavie n’est devenue une économie de marché qu’après la « réforme Kraigher » de 1965. Cette dernière intervenait après une période où le taux de croissance, bien qu’encore élevé, ne pouvait déjà plus cacher des problèmes grandissants, c’est-à-dire : une balance des paiements courants perpétuellement déficitaire, un investissement excessif, une structure déséquilibrée de la production industrielle, un système des prix incapable d’orienter les efforts de production et d’investissements des entreprises. Suite à la réforme du système de régulation titiste en 1965 (la réforme constitutionnelle), et en particulier suite à la réforme de son sous-système bancaire, ce sont les banques qui sont en charge de la gestion des fonds d’investissement, le dinar est dévalué et une vaste révision des prix est mise en œuvre. Censées amortir l’impact des transformations, des politiques monétaires et fiscales restrictives sont employées. Malgré cela, l’économie yougoslave enregistre une montée en flèche du déficit des échanges extérieurs et une récession de l’économie, ce qui alimente le nationalisme croate. La Croatie, en tant que protagoniste de l’ouverture économique envers l’étranger, se croit exploitée par les autres républiques fédérées, ce qui la mène à la crise politique de 1971 et au MASPOK – dont le dénouement déclenche une nouvelle vague de réformes tout au long des années 1970 (dans BRERA, Paolo A., « L’économie yougoslave face au programme de stabilisation », *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, vol. 16, n° 1, 1985, p. 121-152).

⁶⁰⁴ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4235, 18/01/1980 ; The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4256, Yugoslavia : internal economic situation, The Yugoslav Economy, 16/07/1980 ; Yugoslavia: a look at the society on the eve of the post-Tito period, 27/03/1980. Disponible sur : www.foia.cia.gov

centre actuel et symbole historique de toutes les unions et désunions des Slaves du Sud⁶⁰⁵. Cette simulation britannique démontrait les possibles utilisations de l’arme économique dans les relations internationales⁶⁰⁶, dont les effets sur la relation serbo-croate étaient prévisibles en 1980. On remarque que le scénario écrit en 1980 correspond à l’évolution des relations serbo-croates de la fin des années 1980.

Ainsi, à la mort de Tito, le camp occidental pouvait aisément réguler la stabilité yougoslave par l’intermédiaire de ses instruments financiers (l’endettement) et des instruments du marché (la balance commerciale). En revanche, d’un côté, il ne maîtrisait toujours pas l’Armée yougoslave, et de l’autre côté l’ennemi soviétique résistait toujours. L’aggravation de la crise économique pouvant rendre moins attrayant le modèle néolibéral qu’employaient déjà Margaret Thatcher et Ronald Reagan dans leur pays et qu’ils préconisaient pour d’autres, et une dissolution prématurée de la Fédération yougoslave pouvant mener à un affrontement avec l’Armée yougoslave toujours puissante et susceptible de bénéficier du soutien soviétique, la solution prudente était le maintien de l’intégrité de l’État yougoslave. D’après Joseph Stiglitz⁶⁰⁷, c’est à ce tournant néolibéral de la politique anglo-américaine incarné par le couple Reagan-Thatcher que nous devons le consensus de Washington (conçu par l’économiste américain John Williamson en 1989). Ce sont ses instruments, à savoir la dérégulation, la privatisation, la libéralisation et la politique fiscale rigoureuse⁶⁰⁸, qui vont devenir les principaux outils de régulation du processus de transition croate des années 1990 à ce jour, ayant amené l’Espace croate (au même titre que le restant de l’Espace ex-yougoslave⁶⁰⁹) dans l’état de crise permanent caractérisé par la décroissance

⁶⁰⁵ Traduction en français du mot croate et serbe *Jugoslavija* (la Yougoslavie).

⁶⁰⁶ Voir au sujet de l’arme économique et de son usage dans le conflit yougoslave : LABBÉ, Marie-Hélène, *L’arme économique dans les relations internationales*, Paris, PUF, 1994.

⁶⁰⁷ Joseph STIGLITZ est le lauréat du prix Nobel et le critique du « fondamentalisme du marché », de la mondialisation et du Fonds monétaire international – le FMI.

⁶⁰⁸ MESARIC, Milan, « Nobelovac Joseph Stiglitz : Kritika "trzisnog fundamentalizma", globalizacije i politike Medjunarodnog monetarnog fonda », *Ekonomski pregled*, vol. 53, n° 11-12, 2002, p. 1151-1182 (ici p. 1156).

⁶⁰⁹ Voir au sujet du « déclin économique des années 1990 » du restant de l’Espace ex-yougoslave : « I. Anatomie du déclin économique », *Etudes économiques de l’OCDE*, n° 21, 2002, p. 25-42. Disponible sur : www.cairn.info/revue-etudes-economiques-de-l-ocde-2002-21-page-25.htm. Il faut savoir que *l’Étude économique de la Yougoslavie*, publiée par l’OCDE en 1990, portant sur la République fédérale socialiste de Yougoslavie (RFSY) mais comportant des ventilations régionales qui permettaient de procéder à des comparaisons entre républiques sécessionnistes et unionistes yougoslaves avant l’implosion de la fédération, prévoyait pour la RFSY un rôle de pionnière de la transition économique en Europe. En effet, comparée aux autres pays européens en transition, elle se distinguait par des institutions de marché plus développées, une meilleure intégration dans l’économie mondiale, des investissements directs étrangers plus importants et un niveau de vie plus élevé. Les années 1980 avaient été difficiles sur les plans de la production, des revenus et de l’inflation, mais vers la fin de la décennie, les autorités s’étaient de nouveau montrées déterminées à stabiliser et

économique doublée de celle démographique (comme explicité dans la première partie de cette thèse).

Le 17 janvier 1980, les membres de l’OTAN réunis à Bruxelles confirmaient les projections du Foreign Office sur la situation en Yougoslavie après la mort de Tito, en ajoutant que l’intervention soviétique en Afghanistan et la maladie de Tito allaient unir le pays, ce qui devrait faciliter la transition après sa mort. Les membres de l’OTAN étaient unanimes sur la question du soutien au régime communiste post-titiste tel que prévu par la Constitution yougoslave, ainsi que sur la réaction immédiate aux tentatives éventuelles des Soviétiques d’ingérence dans les affaires intérieures yougoslaves⁶¹⁰.

I.3 – Le réveil des antiyougoslaves

Cependant, les dirigeants yougoslaves n’appréciaient pas les commentaires occidentaux exagérés selon lesquels la Yougoslavie s’approchait de leur camp et selon lesquels l’Occident était prêt à garantir son indépendance. Ils affirmaient que le pilier de leur politique extérieure restait le non-alignement. En effet, selon la doctrine titiste, même si les relations avec l’Occident étaient vraiment bonnes, si le bloc de l’Ouest cherchait à s’ingérer dans les affaires intérieures yougoslaves, une intervention soviétique pourrait être soit sollicitée par les forces prosoviétiques intérieures, soit subie par les Yougoslaves sous prétexte de protection contre l’ingérence occidentale. Les diplomates britanniques avaient bien compris cette problématique. Depuis Belgrade, ils mettaient en garde le Foreign Office contre tout

libéraliser l’économie et avaient lancé un programme de privatisation. Entre 1990 et 1999, en raison des reculs de l’intégration, des guerres, des sanctions, des embargos et des politiques économiques intenables, le PIB de ce qui restait de la RFSY – donc de la RFY (la République fédérale de Yougoslavie, composée uniquement des Républiques de Serbie et du Monténégro) – avait baissé de plus de 50 %. Le niveau de vie de la RFY était devenu l’un des plus bas d’Europe, et une grande partie de la population était touchée par la grande pauvreté. Ce n’est qu’à partir de 2001 que les nouveaux gouvernements de la République fédérale de Yougoslavie et de la République de Serbie vont chercher à inverser la tendance en assurant une transition rapide vers l’économie de marché, en normalisant les relations avec les marchés internationaux de capitaux, en attirant l’investissement direct étranger et en évoluant rapidement vers une intégration économique totale dans l’UE. Depuis 1998, le gouvernement du Monténégro a engagé indépendamment des réformes qui visent les mêmes objectifs. En 2001, les gouvernements de la RFY et de la Serbie ont mis au point des programmes économiques exhaustifs et très ambitieux, en liaison avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Commission européenne. Nous constatons que, parce qu’il existait dans l’Espace ex-yougoslave une réelle opposition au nouvel ordre mondial, et non pas une opposition sous contrainte comme au sein de l’ex-bloc de l’Est, la guerre a eu lieu uniquement dans l’Espace yougoslave après la chute du mur de Berlin.

⁶¹⁰ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4235, Internal Situation in Yugoslavia, NATO Discussion on Yugoslavia, 17/01/1980.

agissement imprudent vis-à-vis de la Yougoslavie⁶¹¹. Il n’empêche, les querelles entre Washington et Moscou continuaient à agacer les politiques yougoslaves. Ce qui poussa le journal de la LCY, *Borba*, à publier en février 1980 la position ferme de la direction yougoslave sur la question de toute ingérence extérieure : « L’importance de notre pays est justement due à son activité exemplaire au nom des principes de la politique de non-alignement pour laquelle il est réputé. [...] Nous n’avons pas besoin de souligner que le monde ne connaît pas d’autre Yougoslavie que celle indépendante et non-alignée [...]. D’où vient alors cette soudaine "inquiétude" pour la sécurité yougoslave qu’affichent certaines puissances des blocs opposés⁶¹² ? »

La maladie de Tito avait réveillé aussi l’émigration croate, ce qui indisposait autant les dirigeants yougoslaves que les pays dans lesquels elle évoluait. Néanmoins, le gouvernement britannique avait permis la tenue du Congrès national croate – *Hrvatsko narodno vijeće* (HNV) – à Londres, donc un rassemblement de l’émigration opposée au régime titiste. Considérant qu’il s’agissait d’une provocation, la diplomatie yougoslave avait vivement protesté. Le quotidien politique *Vjesnik* commentait durement cet événement :

« Grâce à l’approbation des autorités britanniques, ces jours-ci, nous avons pu assister à un rassemblement de criminels hétéroclites internationaux. [...] Ce qui les rassemble est la haine de la Yougoslavie socialiste, indépendante et non-alignée, la haine de l’égalité entre les nations et les nationalités en son sein [...]. Malheureusement, nous avons entendu une quantité de bêtises et de spéculations malveillantes parlant d’une crise possible en Yougoslavie⁶¹³. » (Ces « bêtises » avaient été publiées par les médias britanniques.)

Ce qui gênait particulièrement la direction croate, c’était le fait que Vjekoslav Vrancic, jadis ministre de l’État fasciste croate *Nezavisna drzava Hrvatska* (NDH), qui avait tenté de s’implanter en Croatie pendant la seconde guerre mondiale et dont les dirigeants avaient été chassés et durement réprimés par les partisans de Tito⁶¹⁴, avait pu faire le déplacement depuis

⁶¹¹ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4235, Internal Situation in Yugoslavia, 21/01/1980.

⁶¹² « Opasnosti blokovskog zaostavanja », *Borba*, Zagreb, n° 46, 17/02/1980, p. 8.

⁶¹³ « Cemu sluze dvostruki standardi », *Vjesnik*, Zagreb, n° 11643, 25/01/1980, p. 2.

⁶¹⁴ *Nezavisna drzava Hrvatska* – NDH (l’État indépendant croate) – est l’État éphémère des ultranationalistes croates Oustachis, créé sous l’occupation allemande pendant la seconde guerre mondiale. C’est suite à l’attentat de 1928 contre les députés croates au Parlement yougoslave à Belgrade, et suite à la terreur provoquée par des milices ultranationalistes serbes, les Tchetchniks, qu’a été créé le mouvement terroriste ultranationaliste croate Oustacha qui a organisé plusieurs attentats en Yougoslavie, dont celui contre le roi Alexandre Karadjordjevic à

l’Argentine (où il avait trouvé refuge) pour assister librement à ce congrès. Même si Vrancic annonçait la rupture avec la tradition fasciste de la NDH, le but du HNV restait la négation de l’État yougoslave et la création d’un État indépendant croate, ce qui ne pouvait pas être toléré par Belgrade⁶¹⁵. Cette colère de Belgrade, à la fois vis-à-vis du gouvernement britannique et de l’émigration croate, avait sans doute poussé cette dernière à publier dans son magazine le plus influent *Hrvatska revija* que « les Croates doivent se préparer au morcellement de la Yougoslavie après la mort de Tito⁶¹⁶ ».

En parallèle, le Consul britannique à Zagreb informait le Foreign Office qu’en Slovénie et en Croatie catholiques dominait l’opinion que la réaction des Serbes et des Monténégrins à une éventuelle intervention soviétique ne serait pas ferme en raison de leurs sentiments vis-à-vis de la Russie, qu’ils percevaient comme protectrice du panslavisme et de la religion orthodoxe. Chez les Croates était présente aussi la crainte que les cadres serbes, toujours

Marseille le 9 octobre 1934. En 1938, sous la pression franco-britannique provoquée par la menace d’Hitler, le régent Paul, qui avait succédé au roi Alexandre Karadjordjevic assassiné, décidait de conclure un accord avec les Croates qui leur donne davantage d’autonomie politique. Mais ce sera un accord de courte durée, car la Yougoslavie était de plus en plus économiquement dépendante de l’Allemagne nazie et le régent Paul sera vite acculé à signer avec Hitler un pacte de non-agression le 25 mars 1941. Selon ce pacte, la Yougoslavie était censée conserver une certaine neutralité dans la guerre. L’accord sur plus d’autonomie politique de la Croatie, le pacte avec les Allemands et les manifestations anti-allemandes à Belgrade serviront de prétexte aux ultranationalistes serbes pour le putsch militaire du 26 mars 1941 par lequel sera renversé le régime du régent Paul. À son tour, ce putsch servira de prétexte à Hitler pour l’occupation de la Yougoslavie le 6 avril 1941. Puis, dès le 8 avril 1941, après la fuite du roi Pierre II Karadjordjevic vers Londres et sa signature le 17 avril 1941 de la capitulation sans conditions de son armée en fuite, Hitler partageait la Yougoslavie entre l’Allemagne et ses alliés (l’Italie, la Hongrie, la Bulgarie). Il crée deux États, la Serbie dans ses frontières de 1878, et un État croate (NDH) composé de la Croatie, sans ses régions maritimes abandonnées à l’Italie, et de la Bosnie-Herzégovine. Les terroristes ultranationalistes croates Oustachis, jusqu’alors exilés en Italie, Autriche et Allemagne, sont portés aux commandes de cet État croate créé par Hitler et Mussolini. La Serbie, redessinée par Hitler, est gouvernée par son collaborateur serbe, le général Nedic. La politique collaborationniste du général Nedic en Serbie est soutenue par les Tchetchniks royalistes du général Draza Mihajlovic, dont le principal objectif est d’attendre la libération de la Serbie soit par les Allemands, soit par les Alliés ou les Soviétiques, puis de rétablir dans ses fonctions le roi Karadjordjevic exilé à Londres. Dans l’État indépendant croate, le mécontentement et les protestations contre la gouvernance des Oustachis (voir au sujet des Oustachis LEVY, Luc, « Le syndrome oustachi », *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, n° 19, 1990, p. 53-55) ont peu d’écho. De ce fait, dès fin juin 1941 commence une résistance armée des Croates communistes contre le régime des Oustachis. Comme l’Armée rouge tarde à venir pour libérer la Yougoslavie, après avoir brièvement collaboré avec les partisans de Tito (entre juillet et octobre 1941) les Tchetchniks royalistes de Draza Mihajlovic signent un pacte de non-agression avec les Allemands et se déclarent ennemis de Tito. Les Croates résistants de Tito proclament dès 1943 une République de Croatie (AVNOH) qui, elle, fera partie de la nouvelle Yougoslavie en 1945. La guerre des Tchetchniks serbes de Draza Mihajlovic contre les partisans de Tito et l’absence de toute résistance contre les Allemands décident Churchill, en mars 1943, à couper l’aide militaire aux Tchetchniks de Draza Mihajlovic (voir au sujet des ultranationalistes serbes : TOMIC, Yves, *La Serbie du prince Milos à Milosevic*, Bruxelles, Peter Lang, 2003).

⁶¹⁵ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4235, The Dress Rehearsal, 30/01/1980.

⁶¹⁶ « Poziv Hrvatima u domovini i sirom svijeta », *Hrvatska revija*, n° 117, 1980, p. 131-132.

majoritaires dans les services de sécurité et dans l’administration fédérative, permettent aux Soviétiques après la mort de Tito la prise de contrôle de l’appareil fédératif. Ainsi, la CIA ne prévoyait pas une recrudescence du nationalisme croate « cassé » en 1971. *A contrario*, elle envisageait le renouveau du nationalisme serbe en réponse au nationalisme grandissant des Albanais du Kosovo depuis que leur province avait acquis une certaine autonomie au sein de la République de Serbie, ainsi qu’en lien avec l’opinion enracinée chez les Serbes que c’était bien eux qui étaient destinés aux premiers rôles dans la fédération⁶¹⁷.

Les Serbes avaient développé ce sentiment d’être chargés d’une « mission civilisatrice » dans l’espace occupé par les Slaves du Sud⁶¹⁸, notamment depuis le traité de Versailles⁶¹⁹ qui

⁶¹⁷ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4256, Yugoslavia: a look at the society on the eve of the post-Tito period, 27/03/1980. Disponible sur : www.foia.cia.gov

⁶¹⁸ D’après Massoud MORADI (*Les origines des crises balkaniques (1875-1913)*, Téhéran, Aftab Mathab, 2004, p. 161-165), pour comprendre ce sentiment « grand-serbe », il faut remonter au XIX^e siècle quand, dans une Bosnie déchirée par les antagonismes entre chrétiens et musulmans, les puissances intéressées par le démembrement de la Turquie, réunies au congrès de Berlin (1878), poussent la Bosnie-Herzégovine « sous les ailes » des Autrichiens. Au début, elles pensaient que cette occupation serait provisoire et que les droits du sultan ne subiraient aucune atteinte. Mais ayant rapidement réussi à faire régner l’ordre dans deux provinces (bosniaque et herzégovienne), l’Autriche-Hongrie redevenait une grande puissance en Orient. Grâce à l’occupation autrichienne, les Bosniaques, les Croates et les Serbes de Bosnie-Herzégovine, séparés par la religion en trois groupes et formant ainsi trois peuples rivaux au sein d’un même État, vont vite prendre conscience d’une nationalité commune. L’occupation autrichienne était un espoir pour les Serbes et les Croates de faire triompher leur influence dans les provinces occupées, mais cette occupation s’opposait à la défiance du gouvernement austro-hongrois vis-à-vis des Serbes et des Croates. Ce dernier craignait un « endiguement slave » au sein de l’empire. Il n’était donc pas plus disposé à laisser « croatiser » la Bosnie-Herzégovine qu’à la laisser « serbiser ». Il cherchait plutôt à isoler ces nouvelles provinces et à les rendre moins accessibles à la propagande serbe et croate, en développant une sorte de conscience nationale bosniaque. C’est avec l’accord des empires russe et turc affaiblis que l’Autriche-Hongrie sera favorisée dans sa « mission civilisatrice » dans les Balkans. Mais, suite à la révolte des Jeunes-Turcs, l’Autriche-Hongrie va finir par annexer le 5 octobre 1908 la Bosnie-Herzégovine et, de ce fait, provoquer l’état de choc dans les Balkans. Déjà le 7 octobre, le ministre des Affaires étrangères de Serbie, Milanovic, s’indignait de la violence faite aux frères serbes de Bosnie-Herzégovine et se tournait vers la justice européenne, exigeant qu’elle s’oppose à l’annexion, ou qu’elle agisse de manière à obtenir des compensations pour la Serbie. Des agents serbes parcouraient la Bosnie-Herzégovine et propageaient l’idée d’une unité des Slaves du Sud, imaginée comme une Grande Serbie.

⁶¹⁹ Le traité de Versailles fait suite à la Déclaration de Corfou, dont les conditions de signature sont décrites par Jean-Marc DESJOURS (dans « 46. La Déclaration de Corfou (1917), *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, n° 41-42, 1996, p. 72-73, ici p. 72) : « Signée le 20 juillet 1917 entre Nikola Pachitch, chef du gouvernement serbe alors réfugié sur l’île de Corfou, et Ante Trumbic, président du Comité yougoslave de Londres, la Déclaration de Corfou pose les bases d’une union des Serbes, des Croates, des Slovènes et des Monténégrins dans une monarchie constitutionnelle confiée à la dynastie serbe des Karageorgevitch. » D’après Desjours, il s’agissait d’un accord conclu par les représentants en exil de peuples opposés, contre leur gré, durant la Grande Guerre. Il intervenait à un tournant décisif de la vie politique internationale : la mort de François-Joseph en novembre 1916, la Révolution russe de février-mars 1917, et l’entrée en guerre des États-Unis en avril de la même année. Les représentants serbes et croates étaient donc convoqués à Corfou pour y clarifier leurs positions par rapport à ces événements et à une union possible des Slaves du Sud. Le Comité de Londres préconisait une

avait apporté après la première guerre mondiale, d’après Jasna Adler, la « paix des vainqueurs »⁶²⁰ qui, elle, avait créé une « union forcée », à savoir l’union des Serbes, Croates, Slovènes et Monténégrins dans une monarchie constitutionnelle confiée à la dynastie serbe des Karadjordjevic⁶²¹. Alors que la création de nouveaux États après la première guerre mondiale apparaissait, au regard de l’histoire, logique et nécessaire, de nouvelles recherches,

union totale des terres yougoslaves dans un État qui garantirait l'autonomie de ses diverses composantes. Les Serbes, sous la direction de Pachitch, étaient partagés entre deux options. La première prévoyait une unification limitée aux zones d'influence serbe, donc une extension limitée du territoire de la Serbie existante. La deuxième option était une unification totale qui inclurait les territoires non serbes, et qui nécessitait donc la formation d'un nouvel État. Par la Déclaration de Corfou, les deux parties avaient fini par opter pour la deuxième solution. Cependant, il n’y a pas eu de consensus sur la question fondamentale, c’est-à-dire sur le choix du modèle organisationnel du futur État commun. Les points de vue sur cette question étaient tellement divergents qu’elle était restée en suspens. Les Croates, sous la direction de Trumbic, revendiquaient une structure de type fédéral qui permettrait la conservation de l'autonomie des régions historiques, tandis que Pachitch, refusant catégoriquement toute proposition autonomiste ou fédéraliste, préconisait une structure unitaro-centralisatrice, mais qui garantirait l'égalité des droits pour tous les citoyens.

⁶²⁰ D’après Natasa RAJAKOVIC (« Les ambiguïtés du "yougoslavisme" », dans RUPNIK, Jacques (dir.), *De Sarajevo à Sarajevo, l'échec yougoslave*, Bruxelles, Complexe, 1992, p. 21-22), dans l’idéologie grand-serbe, les Croates sont considérés comme des Serbes convertis au catholicisme, et les Bosniaques comme des Serbes islamisés. L’annexion de la Bosnie-Herzégovine par l’Autriche-Hongrie ayant brisé le rêve serbe d’une Serbie forte, pourtant nourrie en amont par les Autrichiens, suivront les Guerres balkaniques (1912-1913) et l’attentat de Sarajevo qui servira de prétexte au déclenchement de la première guerre mondiale. Pendant cette période, cherchant des appuis pour la réalisation de l’idéologie grand-serbe, les Serbes vont s’allier à la France et à la Grande Bretagne, et seront de ce fait, à l’issue de la première guerre mondiale, considérés comme vainqueurs contre l’Autriche-Hongrie et l’empire turc. *A contrario*, les Croates, embrigadés par l’armée vaincue, seront durement opprimés par le roi serbe Pierre I^{er} Karadjordjevic, sorti de l’école militaire française de Saint-Cyr et ayant fait ses preuves en combattant les Allemands dès 1870, sous le nom de Pierre Carra, dans la Légion étrangère française. Pour faciliter la tâche de Karadjordjevic, même le roi monténégrin Nicolas I^{er} Petrovic Njegos (surnommé « le beau-père de l’Europe », car beau-père non seulement de Pierre I^{er} Karadjordjevic, mais aussi du dernier roi d’Italie, et de surcroît apparenté à la Maison impériale de Russie) est déchu de son titre de roi du Monténégro durant son exil prolongé en France. Ceci pour permettre à son gendre, Pierre I^{er} Karadjordjevic, l’annexion par la Serbie du Monténégro (l’État national le plus ancien des Slaves du Sud – le seul à être resté indépendant pendant la période d’assujettissement pluriséculaire des Serbes et des Croates). Pourtant, le roi monténégrin Nicolas était sorti, lui aussi, d’une école française (lycée Louis-le-Grand) et avait lui aussi combattu à côté de l’Entente. On peut supposer que ce sont ses liens étroits avec la Maison impériale de Russie et son effondrement en 1917 (abdication de Nicolas II de Russie) qui ont décidé de son sort.

⁶²¹ La légitimité de la première union des Slaves du Sud et du règne des Karadjordjevic sera validée par le traité de Saint-Germain-en-Laye signé le 10 septembre 1919. Par la suite, les exactions commises par les Serbes contre les autres peuples slaves entre les deux guerres mèneront à la réfutation de la gouvernance royaliste serbe et à l’adhésion au communisme comme projet fédérateur. Dans les années 1990, les composantes yougoslaves vont s’unir une dernière fois contre la nouvelle poussée de l’idéologie grand-serbe et provoquer la dissolution de la fédération. Ceci permettra le redéploiement des principes issus du congrès de Berlin. C’est-à-dire, selon Moradi, la stimulation de la diversification ethnique des Balkans (la balkanisation), de façon à ce qu’aucun des petits États faibles et rivaux ne puisse se développer au-delà d’une certaine limite, chacun se trouvant enserré dans une nasse de liens diplomatiques et économiques, souvent opposés, mais tous liés aux grandes puissances. Après une nouvelle « guerre balkanique », les Accords de Dayton viendront confirmer cet état de fait. Encore une fois, la Bosnie-Herzégovine se retrouve sous protectorat occidental, tandis que le rêve de la Grande Serbie se brise sous les bombardements de 1999 de ses principaux alliés d’autrefois.

dont celles de Jasna Adler, montrent que le modèle de l’État des Slaves du Sud de 1918 n’était qu’une « bombe à retardement ». D’abord parce que cet État yougoslave né au fil de l’épée était issu de la volonté de quelques-uns (France et Grande-Bretagne) et conçu pour les intérêts du gouvernement serbe. Puis parce qu’il était soutenu par le projet politique des maîtres de Versailles hostiles à l’empire des Habsbourg. Par conséquent, cette « union forcée » n’était pas un triomphe de l’Europe des nationalités, comme on l’a longtemps cru, mais était avant tout l’histoire exemplaire d’une usurpation identitaire⁶²² réalisée au profit d’un programme politique impérialiste, obstinément mis en œuvre⁶²³.

Pendant la seconde guerre mondiale, le mouvement de résistance de Tito avait réussi à fédérer à nouveau les Serbes et les Croates, que la dynastie des Karadjordjevic avait abandonnés en s’enfuyant à Londres après avoir capitulé devant Hitler. Cette union se fit une première fois autour d’un projet communiste commun, puis une deuxième fois dans les années 1950 autour d’un projet de non-alignement. Après la Constitution de 1974, l’union yougoslave va finir par correspondre au modèle que préconisaient les Croates à Corfou en 1917. Cette Constitution – la plus longue connue – unissait toutes les terres yougoslaves tout en garantissant l’autonomie de ses diverses composantes et en décrivant au détail près les mécanismes de protection de l’autonomie des républiques et de la fédération elle-même. Le déclin du communisme et du non-alignement à l’échelle internationale, en lien avec l’élévation des élites ethniques communistes au niveau national, va poser dans les années 1980 la question de l’utilité d’une fédération qui, en tant que système de régulation, ne pourra pas à plus long terme maintenir ses projets fondateurs sans risquer de se retrouver isolée. Ceci

⁶²² L’usurpation identitaire concerne l’idéologie « grand-serbe » qui s’inspire largement de la géostratégie républicaine française de Jacques Ancel, pour qui la frontière étatique est modelée, fabriquée par l’homme plus que par la nature elle-même et par les invariants naturels qui, évidemment, existent mais ne sont pas des obstacles incontournables pour les politiques volontaristes. C’est donc la volonté humaine qui compte, plus que la nature du sol ou l’identité ethnique. La nation relève d’un vouloir-vivre collectif, et non de critères religieux, linguistiques, ethniques (dans RENAN, Ernest, *Qu’est-ce qu’une nation ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1882). Sa conception des Balkans est présentée dans ANCEL, Jacques, *Peuples et nations des Balkans*, Paris, Armand Colin, 1926. En 1918, le scientifique (géographe) serbe Jovan Cvijic qui s’était, lors des guerres des Balkans de 1912-1913, réfugié d’abord en Suisse, puis à Paris, publie en français (avant la traduction en serbe) chez l’éditeur Armand Colin son ouvrage *La Péninsule balkanique, géographie humaine*, où (comme dans ses autres ouvrages : *L’Annexion de la Bosnie et la question serbe*, Paris, Hachette, 1909 ; *Frontière septentrionale des Yougoslaves*, Paris, Lahure, 1919) il cherche à promouvoir une idéologie grand-serbe qui consiste à dire que toutes les terres entre l’Istrie et la Macédoine sont peuplées par les Serbes parlant serbe ; certaines populations qui occupent ces terres le savent déjà (les Serbes parlant serbe), mais d’autres vivent dans l’ignorance (toutes les autres). Cette thèse de Jovan Cvijic met donc au service de la justification d’une « mission civilisatrice serbe » la géostratégie républicaine française de Jacques Ancel.

⁶²³ Voir à ce sujet : ADLER, Jasna, *L’union forcée. La Croatie et la création de l’État yougoslave (1918)*, Suisse, Georg, 1997.

va favoriser la résurrection des nouveaux/anciens projets des ethnies yougoslaves, celui unitaro-centraliste serbe contre les projets indépendantistes slovène, croate, kosovar, macédonien ou monténégrin. La violence des débats entre unitaristes et séparatistes va mener à la « cinquième guerre balkanique »⁶²⁴ : la guerre de Yougoslavie.

Ainsi, paradoxalement, craignant qu’après la mort de Tito l’idéologie grand-serbe soit encore une fois soutenue par les puissances européennes – vainqueurs des deux guerres et de la guerre froide –, les Croates vont devenir les antiyougoslaves les plus fervents, tandis que les Serbes qui, effectivement, espéraient après la mort de Tito le soutien de leurs alliés européens puissants deviendront des anti-titistes ardents.

Dans le contexte décrit, la balkanisation du communisme dans l’Espace ex-yougoslave serait plutôt due aux défauts de régulation en provenance des niveaux de régulation supérieurs (européen et international), donc aux défauts de régulation du couplage entre les interactions antagonistes et mutualistes des couples capitalisme/communisme, déficit d’État/prolifération étatique⁶²⁵, ayant pris à l’échelle nationale la forme de la « détitoisation » et de l’anti-yougoslavisme dans les années 1980, puis de la guerre dans les années 1990.

II – Vers la crise générale du système de régulation titiste

D’après Joseph Krulic, ce n’est qu’à partir de 1986 que, en l’absence du régulateur autoritaire Tito, la crise du système de régulation post-titiste se généralise, quand les défauts de régulation du niveau international entrent en interaction avec les défauts de régulation du niveau national. En lien avec la particularité du concept de régulation post-titiste, cette crise « révèle une triple originalité dans les relations parti(s) communiste(s)/société(s)

⁶²⁴ Pour Jean-Jacques BECKER (dans « Introduction. De la première à la cinquième guerre balkanique », *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, n° 71, 2003, p. 1-3), la guerre de Yougoslavie est considérée comme la « cinquième guerre balkanique ». D’après Becker, en prenant en compte les deux premières guerres balkaniques, les ex-Yougoslaves ont connu au XX^e siècle trois guerres de plus que leurs voisins européens. L’attentat de Sarajevo ayant servi de prétexte pour le déclenchement de la Grande Guerre, dans son analyse approfondie de la « cinquième guerre balkanique », Jean-Jacques Becker constate qu’il ne faudrait pas commettre les mêmes erreurs dans la régulation de la violence dans l’Espace balkanique, et risquer de ce fait un nouvel embrasement de l’Europe toute entière.

⁶²⁵ Pascal BONIFACE (dans « Danger ! Prolifération étatique », *Le Monde diplomatique*, janvier 1999) tire la sonnette d’alarme : « Les essais nucléaires indiens et pakistanais ont remis au premier plan de l’actualité internationale le problème de la prolifération des armes atomiques. Mais, parallèlement à ce défi stratégique déjà ancien, s’en dresse un autre, peut-être plus dangereux pour la stabilité internationale : la prolifération étatique. [...] L’émiettement du monde est global et dépasse les clivages Nord/Sud ou Est/Ouest. Il est spectaculaire dans les fédérations multinationales qu’étaient l’Union soviétique et l’ex-Yougoslavie. Mais la tendance désintégratrice est générale. [...] Il est probable que, dans les années à venir, la déferlante de la prolifération étatique se renforce encore et s’abatte sur certains pays considérés encore comme incontestablement unis. »

yougoslave(s), crise économique/crise politique, système politique yougoslave/système communiste mondial (URSS essentiellement) »⁶²⁶.

Vingt-cinq ans après, comme exposé dans les chapitres précédents, la crise économique croate n’a toujours pas été maîtrisée. Or, la géostratégie russe des dix dernières années, qui s’oppose à nouveau ouvertement à celle américaine⁶²⁷, a ranimé la rivalité entre les puissances anglo-américaine et russe⁶²⁸, et la crise économique croate risque de se transformer à nouveau

⁶²⁶ KRULIC, Joseph, « La crise du système politique dans la Yougoslavie des années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 39, n° 3, 1989, p. 245-258 (ici p. 245).

⁶²⁷ Gilles TROUDE (dans « Le retour de la Russie sur la scène balkanique », *Géostratégiques*, n° 31, 2^e trimestre 2011, p. 203-221, ici p. 204-209) constate que la Russie reconstituée de Vladimir Poutine a développé un nouveau concept de politique extérieure dont les principes sont : la défense du droit international (par exemple la Russie a pris une part active dans les procès du TPIY), la création d’un monde multipolaire (par la remise en cause de la suprématie de la superpuissance américaine), le principe « ni confrontation ni isolement » (sa volonté de rapprochement avec l’UE – voire son intégration dans l’UE), la défense des droits des citoyens russes partout où ils vivent (par exemple dans les Pays baltes ou en Ukraine), et la protection des régions d’intérêts privilégiés (par exemple la Serbie). La nouvelle géostratégie russe de contre-attaque est présentée par Guennadi ZJOUGANOV (dans *La Russie après l’an 2000*, Paris, Éditions Mithéc, 1999, p. 230-235). Elle comporte trois étapes. La première étape concerne l’intangibilité de la Fédération de Russie (elle commence avec la prise en main de la Tchétchénie). La deuxième étape est la défense de l’« étranger proche », donc de la plupart des anciennes républiques de l’URSS, en dehors des Pays baltes qui ont déjà intégré l’OTAN et l’UE, par la création de la Communauté des États indépendants (CEI). La troisième étape est la pénétration en Europe le long des couloirs énergétiques (« North Stream » et « South Stream »). La géostratégie de contre-attaque russe compte aussi sur le « troisième cercle » de la puissance russe retrouvée, donc sur les pays orthodoxes slaves (Bulgarie, Serbie, Monténégro, Macédoine) et non slaves (Roumanie, Grèce, Chypre), même s’ils ne font pas partie de l’« étranger proche ». Ils pourraient bénéficier d’un « traitement diplomatique de faveur » sur le plan international. Dans ce sens, le président Dmitri Medvedev affirmait le 1^{er} juillet 2008 que « la Russie portait un intérêt particulier à la Serbie » – sans préciser le sens de cette expression. Bientôt, cet intérêt particulier d’ordre géopolitique de la Russie pour la Serbie et les Balkans occidentaux allait prendre sa forme actuelle en s’exprimant pleinement dans le domaine géoéconomique. Comme l’explique GLAMOTCHAK, Marina dans « Diplomatie gazières dans les Balkans : la Russie et l’Union européenne », *Géoéconomie*, vol. 2, n° 69, 2014, p. 83-97 (ici Résumé) : « La guerre du gaz russo-ukrainienne, que les Européens ont perçu comme un changement de la donne énergétique en leur faveur, a poussé la Russie à chercher des voies de transport du gaz contournant l’Ukraine : voie maritime (North Stream) et semi-terrestre (South Stream). Face à ces changements dans la géopolitique énergétique, l’UE s’est investie dans plusieurs projets de gazoducs dans le corridor Sud et a mis en place le cadre d’une politique énergétique commune – la Communauté de l’énergie. Une nouvelle carte énergétique de l’Europe se dessine où les pays des Balkans occidentaux y occupent une place stratégique. »

⁶²⁸ Il est important de revenir sur les origines du clivage Est-Ouest du monde selon Mackinder. D’après Marlène LARUELLE (dans « Le berceau aryen : mythologie et idéologie au service de la colonisation du Turkestan », *Cahiers d’Asie centrale* [En ligne], n° 17-18, 2009, mis en ligne le 26 mai 2010, consulté le 23 mars 2013 : <http://asiacentrale.revues.org/1175>), ce clivage émerge de la rivalité entre les politiques coloniales britannique et russe, chacune d’entre elles cherchant à justifier sa mission civilisatrice auprès des populations colonisées. Les deux puissances coloniales pensaient y parvenir par l’instrumentalisation du référent aryen dans leurs discours coloniaux. Le mythe aryen est né d’une hypothèse à la fois scientifique et religieuse d’après laquelle les Européens auraient une origine commune et leurs ancêtres seraient venus d’Asie dans une migration épique depuis les hauts plateaux himalayens. À la fin du XIX^e siècle, les discours coloniaux britanniques et russes étaient principalement dirigés vers l’Inde (les Britanniques) et l’Asie centrale (les Russes). Laruelle constate que leurs discours reposent sur les mêmes arguments : l’affirmation de l’incapacité politique de la zone conquise à se gérer seule et l’insistance sur sa diversité ethnique interne, et donc sur son manque d’unité et de conscience de

en une crise générale. Il convient donc d’observer les interactions entre la régulation croate et les niveaux de régulation supérieurs qui ont mené à la crise générale des années 1980 et à la guerre.

II.1 – La coïncidence entre la fin de Tito et la fin du rêve d’une société du bien-être pour tous

Le Foreign Office suivait de près les effets de la crise économique yougoslave des années 1970, et en particulier son aggravation pendant la maladie de Tito. Ses officiers rapportaient au mois de janvier 1980 que l’approvisionnement en gaz en provenance de l’Union soviétique ayant diminué en volume dès la condamnation yougoslave de l’intervention soviétique en Afghanistan, il s’en était suivi des pénuries dès le mois de novembre 1979. Les Yougoslaves manquaient de lait, café, sucre, fruits, et de charbon, mazout, carburant, tandis que la maladie de Tito faisait peur. Les citoyens retiraient leurs dépôts en devises par crainte qu’ils soient gelés en raison des problèmes de déficit de la balance commerciale yougoslave. Les membres du Foreign Office remarquaient que les Yougoslaves supportaient les pénuries bien plus difficilement que la zone communiste soviétique, étant donné qu’ils étaient habitués à un niveau de vie élevé. À la différence des populations du bloc soviétique, ils avaient la possibilité de critiquer relativement ouvertement cette situation⁶²⁹.

soi ; puis la division des colonisés en alliés (les Brahmanes pour les Britanniques, les Tadjiks pour les Russes) et en ennemis (les Dravidiens, les Turcs). Ces arguments devaient justifier leur présence coloniale comme un événement répondant au cours naturel des choses. Nous constatons que le discours occidental de la mondialisation contient cet argumentaire (par exemple, dans la justification de la maîtrise de l’Espace ex-yougoslave), au même titre que les discours russes envers son voisinage proche et éloigné.

⁶²⁹ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4235, Internal Situation in Yugoslavia, 21/01/1980 ; The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/3931, Internal Economic Situation in Yugoslavia, Shortages, 14/11/1979 ; The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4256, Yugoslavia, Internal Economic Situation, Shortages, 13/08/1980. En 1975, Cedo Grbic désigne comme principal obstacle au développement de l’autogestion une nouvelle structure de la société yougoslave qui s’est tissée autour des réformes de 1965 et 1974 et de la vague libérale qui venait de submerger l’Espace yougoslave. En paraphrasant les « forces ouvrières », Grbic les appelle les « forces technomanagaires » et les critique ouvertement. D’après lui, ces forces englobent les dirigeants des entreprises, surtout ceux qui assurent la liaison avec le « monde extérieur », le marché, les banques et d’autres structures qui déterminent le niveau de réussite de leur organisation du travail (dans GRBIC, Cedo, « Samoupravljanje i drzava u razvoju socijalistickog samoupravnog sistema u Jugoslaviji », *Politicka misao*, vol. 12, n° 3, 1975, p. 86-114, ici p. 112). Or, le système autogestionnaire yougoslave applique une sorte de management transversal, c’est-à-dire théoriquement sans liens hiérarchiques, dans lequel les techno-managers représentent uniquement un élément du système parmi d’autres, certes à qui est alloué un salaire plus élevé, mais qui reste dérisoire par rapport à ceux perçus par leurs homologues occidentaux. Nous retrouvons ces « forces technomanagaires », décrites par Grbic, dans le rôle des principaux acteurs de la transition et de la privatisation frauduleuse croate des années 1990. Dans les années

Ce n’est que le 15 janvier 1980 que l’accord pour une exportation limitée de produits yougoslaves vers l’UE ouvre quelques timides perspectives pour une économie yougoslave gravement malade⁶³⁰. Les banquiers occidentaux, en particulier américains, « après leur bref coup de cœur des années 70, [...] ont soudain découvert que la Yougoslavie était dans le même panier que tous les pays en proie à des difficultés économiques. Ces banquiers ne font plus grand-chose maintenant, si ce n'est de demander la rapide fixation d'un nouveau taux des changes et une dévaluation, impatients de se débarrasser du problème yougoslave et de ne pas être pris dans la prochaine crise⁶³¹ ».

Le « bref coup de cœur » des banquiers occidentaux concernait le recyclage des montagnes grandissantes de pétrodollars dans n’importe quel projet de développement, donc dans des investissements qui n’avaient pas contribué à la croissance, mais à l’endettement pur et simple de la Yougoslavie⁶³². Au début des années 1980, cette dette approchait les 20 milliards de dollars. Il n’y avait plus assez d’argent pour l’importation des produits de première nécessité, alors que les échéances pour le remboursement des crédits contractés à

1970-80, de nombreux « techno-managers » avaient demandé et obtenu l’asile politique en Europe de l’Ouest, tandis qu’ils étaient recherchés par la justice ex-yougoslave pour détournement de fonds publics sur leurs comptes en banque privés ouverts à l’étranger. Cette « émigration illégale », comme la définit Tatjana Saric, faisait suite à l’émigration économique massive des années 1950-60 où le segment de l’émigration illégale n’était pas encore significatif (voir à ce sujet : SARIC, Tatjana, « Bijeg iz socialisticke Jugoslavije-ilegalna emigracija od 1945.- do pocetka sezdesetih godina 20. Stoljeca », *Migracijske i etnicke teme*, vol. 31., n° 2, 2015, p. 195-220). Ce n’est qu’à partir de la chute du mur de Berlin que le courant des techno-managers s’impose dans la régulation de l’Espace ex-yougoslave, parvenant à maintenir sa position dominante à ce jour.

⁶³⁰ Pour avoir une idée de la structure économique yougoslave et de ses évolutions jusqu’à la fin des années 1980, voir les tableaux : « Structure du produit social brut yougoslave en 1988 », « Les volumes d’exportations et d’importations totales (en taux de croissance annuel, %). Soldes commercial et courant en monnaies convertibles (en milliards US \$) » dans : LE CACHEUX, Jacques, « Yougoslavie », *Observations et diagnostics économiques : revue de l’OFCE*, n° 34, 1990, p. 141-150 (ici p. 143-145).

⁶³¹ ANDELMAN, David A., « Trois ans après Tito », *Politique étrangère*, vol. 48, n° 2, 1983, p. 413-424 (ici p. 422).

⁶³² Nous parlons là des investissements des années 1970, qui étaient l’expression de la politique et de la mentalité des structures dirigeantes, venues au pouvoir après avoir durement réprimé le Printemps croate 1971. En particulier, en Croatie, la faction conservatrice de la LCC cherchait à tout prix à gagner la sympathie du peuple et à légitimer son pouvoir. Ainsi, au début des années 1970 commence la plus grande vague d’investissements dans l’histoire de l’ex-Yougoslavie. Elle est gérée par de nouvelles structures politiques aux commandes des républiques yougoslaves – désormais (à partir de 1974) plus autonomes –, en accord avec les revendications des réformistes de la LCC limogés. Les nouveaux gouvernants n’ont souvent pas l’expertise nécessaire pour de telles entreprises, mais veulent prouver qu’ils sont capables de réaliser davantage que leurs prédécesseurs déçus qui promettaient à la population une hausse conséquente de son niveau de vie. Pour atteindre leurs ambitions, ils vont dépenser environ 45 milliards de dollars en investissement et en augmentation du standard de vie de l’ensemble de la population. De nombreux investissements vont vite s’avérer « ratés ». Celui qui allait générer le plus de pertes fut l’usine d’alumine *Jadral* à Obrovac, région croate sous-développée de l’arrière-pays de Zadar peuplé de Serbes. Annoncée comme projet de haute importance à l’échelle fédérale, après avoir généré des pertes énormes, l’usine sera fermée dès 1981 (dans BILANDJIC, Dusan, *Hrvatska moderna povijest*, Zagreb, Golden marketing, 1999, p. 543-558).

des taux défavorables approchaient. Le chômage montait en flèche, car une vague de Yougoslaves qui étaient partis tenter leur chance en Europe occidentale retournaient au pays par suite de la détérioration des économies de leurs pays d’émigration. Pour la plupart, en partant à l’étranger, ils avaient laissé derrière eux leurs petites exploitations agricoles. On estimait ainsi à 700 000 hectares les terres en friche. C’est pourquoi, en lien avec la politique agricole yougoslave, la Yougoslavie, jadis le grenier de l’Europe centrale, importait plus de produits alimentaires qu’elle n’en exportait. Une fois de retour au pays, ayant perdu l’habitude d’une vie paysanne dure, les « rapatriés » ne revenaient pas à la campagne d’où ils étaient originaires, mais venaient grandir les rangs des chômeurs des villes. De plus, le groupe des non-alignés ne venait plus en aide à la Yougoslavie comme par le passé, car les pays de l’OPEP (Organisation des pays Exportateurs de Pétrole) étaient à la recherche de dollars en paiement de leur production déclinante. Ils ne faisaient plus de concessions et ne passaient plus de commandes aux entreprises yougoslaves⁶³³.

Ainsi, nous constatons qu’en 1979, dans l’attente de l’issue fatale de la maladie de Tito, les pressions économiques provenaient de l’Est et de l’Ouest et que les non-alignés étaient trop préoccupés par leurs propres problèmes économiques pour secourir la Yougoslavie. C’est dans cette atmosphère lourde que, le 20 janvier 1980, Tito subit l’amputation de sa jambe gauche. Après une brève amélioration, son état de santé se détériora rapidement⁶³⁴. Début mars, les autorités yougoslaves commencèrent les préparatifs pour les obsèques du président, ce qui était le signe pour les diplomaties étrangères qu’on ne pouvait plus s’attendre à ce que Tito se rétablisse. Le décès du président yougoslave est annoncé le 4 mai 1980. Sa dépouille voyagea alors symboliquement par le train de Ljubljana à Zagreb, puis de Zagreb à Belgrade, où elle fut exposée dans le bâtiment de l’Assemblée fédérale. Les diplomates étrangers s’interrogeaient sur le fait que, pendant ce voyage, la « Première dame yougoslave » n’était pas dans le train, mais attendait la dépouille de son mari défunt à Belgrade. En effet, depuis 1977, Jovanka Broz n’apparaissait plus en public⁶³⁵, et dans le milieu diplomatique, on

⁶³³ *Ibid.*, p. 414-416.

⁶³⁴ « Saopćenje o zdravstvenom stanju Predsjednika Republike », *Vjesnik*, n° 11639, 21/01/1980.

⁶³⁵ *Le Monde*, annonçant le décès de Jovanka Broz, dont le destin a basculé dans la tourmente des années 1970 pour des raisons peu sentimentales, évoque les motifs de sa disparition de la vie publique. Dans : « Jovanka Broz, la veuve de Tito, est morte », *Le Monde*, 20/10/2013. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2013/10/20/deces-de-jovanka-broz-la-veuve-de-tito_3499727_3382.html : « La veuve du défunt dirigeant communiste yougoslave Josip Broz Tito, Jovanka, est morte dimanche 20 octobre à l’âge de 88 ans des suites d’un arrêt cardiaque, dans un hôpital de Belgrade. Issue d’une famille de paysans, Jovanka, née le 7 décembre 1924, rejoignit à 17 ans les partisans – la résistance communiste yougoslave dirigée par Tito pendant la seconde guerre mondiale –, avec lesquels elle resta jusqu’à la

spéculait que Tito avait divorcé et épousé la chanteuse d’opéra Gertruda Munitic. Les rumeurs avaient pris une telle ampleur que le ministère des Affaires étrangères s’était vu obligé d’intervenir pour les démentir⁶³⁶. La rupture Tito-Jovanka très médiatisée⁶³⁷ fait partie des faits marquants de l’époque titiste dans le sens où, pour de nombreux analystes, elle symbolise la fin du titisme et la montée en puissance des forces technomanagériales libérales menant à la transition, à la privatisation et au capitalisme néolibéral des années 1990. En effet, en écartant Jovanka Broz (considérée comme proche des généraux de l’Armée yougoslave et de l’Union soviétique), et en la soupçonnant d’avoir voulu fomenter un coup d’État, c’est l’influence soviétique que l’entourage le plus proche de Tito cherchait à éloigner définitivement des affaires yougoslaves. Jovanka niera de son vivant toutes les accusations en avançant que, vers la fin de sa vie, dans les années 1980, Tito était entouré de poltrons qui n’étaient que des exécutants au service des grandes puissances qui, elles, travaillaient sur la fragmentation de la Yougoslavie bien avant l’apparition de Slobodan Milosevic à la fin des années 1980⁶³⁸. Le traitement par les médias de la maladie et la mort de Tito et de sa séparation d’avec Jovanka Broz avait fait entrer l’espace yougoslave dans une nouvelle époque où, « outre la mer, la terre et les airs, la guerre s'exerce désormais dans un volume nouveau, celui de la mediasphère⁶³⁹ » dans lequel priment la spectacularisation et l’immédiateté émotionnelle⁶⁴⁰.

fin de la guerre. En 1948, elle fut recrutée pour travailler en tant que secrétaire au cabinet de Tito. D’après certains biographes de Tito, leur mariage aurait eu lieu en 1952. En conflit avec les proches amis politiques de son époux, qui la soupçonnaient de fomenter un coup d’État, Jovanka Broz fut placée en résidence surveillée quelques années avant la mort de Tito en 1980, privée de ses droits et de ses papiers d’identité. Elle passa ainsi une trentaine d’années dans l’isolement et la précarité. En juin 2009, les autorités serbes lui ont restitué ses papiers d’identité et accordé une retraite. ».

⁶³⁶ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/3909, President Tito of Yugoslavia, Tito’s Domestic Affairs, 13/03/1979.

⁶³⁷ La médiatisation « à la mode hollywoodienne » de la vie privée de Tito et son utilisation dans la régulation de l’opinion publique yougoslave étaient des faits nouveaux sur la scène médiatico-politique yougoslave. Même si les médias yougoslaves ne donnaient pas au public d’informations concernant la vie privée de ses hommes politiques, le système titiste étant ouvert et les médias occidentaux accessibles, la disparition de la « Première dame » de la vie publique avait suscité plus de rumeurs que n’importe quel autre sujet de société de l’époque. Et ce même si l’appellation de « Première dame » suscitait des rires chez les intellectuels marxistes et les féministes yougoslaves. Dans une interview accordée au journaliste américain Cronkite, notée et transmise par le Foreign Office, Tito répondait facétieusement à la question posée sur l’absence de son épouse à l’un de ses voyages, que Jovanka ne voyageait pas avec lui parce qu’elle lui tapait sur les nerfs ! (Dans The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/3572, Madame Tito of Yugoslavia).

⁶³⁸ Voir à ce sujet : BROZ, Jovanka, *Moj život, moja istina : od rođenja do bolničkih dana*, Paris, Blic, 2013.

⁶³⁹ LAMARQUE, Patrick, « Technologies de communication : vers la guerre immédiate », *Quaderni*, n° 39, automne 1999, p. 133-143.

⁶⁴⁰ Les funérailles télévisées du maréchal Tito font partie des 52 funérailles marquantes, retransmises à la télévision entre 1963 et 2010, et qui ont servi dans l’analyse de Benoît Lafon sur l’évolution des cérémonials.

Les dirigeants yougoslaves prenaient conscience qu’en tant que partie intégrante d’une société globale, la Yougoslavie ne pouvait pas s’abstraire d’une logique qui « s’organise autour d’une véritable inversion des hiérarchies du réel. Celle d’une temporalité précipitée qui exige des réactions de plus en plus rapides et une anticipation très avancée des phénomènes. Celle aussi d’une virtualité apprivoisée où les images attestant du réel seront devenues sans foi ni loi, mais où chacun pourra les relativiser, habitué qu’il sera à les manipuler lui-même (photographie numérique, informatique personnelle). Celle enfin de la confusion entre la partie et le tout, d’une sensation des événements plus que de leur analyse, conférant une place essentielle au symbolique⁶⁴¹ ». La spectacularisation et l’immédiateté émotionnelle de la médiasphère au service des élites ethniques yougoslaves des années 1980 et 1990 vont donc faire émerger la belligérance de la guerre immédiate. Dans ce type de belligérance, c’est le premier occupant de la médiasphère qui marque un avantage, car il peut imposer son point de vue, colorer les faits à sa façon et modeler l’ensemble des évolutions futures. Les Serbes et les Croates vont se servir de leur expérience de la médiasphère durant la période de la maladie et de la mort de Tito dans la guerre de Croatie. Il en ressortira, comme le constate Lamarque, que la logique linéaire de la pensée stratégique militaire traditionnelle ne parvenait plus à appréhender les conflits complexes, tels que les conflits yougoslaves dans lesquels les fronts s’inventaient, les alliances se faisaient et se défaisaient en permanence. Il faudrait donc que la pensée stratégique militaire s’inspire de la « logique floue »⁶⁴², c’est-à-dire de la pensée complexe⁶⁴³.

Les délégations de 128 pays assistèrent à la cérémonie des funérailles de Tito. À leur tête

M. Lafon constate que la transformation des cérémonials rejoint – de toute évidence – l’évolution de la télévision cérémonielle des funérailles, et surtout la production de figures tutélaires dont les évolutions révèlent les formalisations et reformatisations – ceci en rapport avec la question de la « déformalisation » – de rapports à la mort. Ainsi, nous remarquons que, dans les années 1980, 55,56 % des personnalités dont les funérailles ont été retransmises à la télévision étaient des chefs d’État (en commençant par les obsèques de Tito en 1980), tandis que dans les années 2000, seulement 6,67 % des funérailles télévisées étaient celles de chefs d’État, les hommages nationaux (en commençant par les hommages aux héros du 11 septembre 2001) ayant occupé 46,67 % de l’espace télévisuel dédié aux funérailles (dans LAFON, Benoît, « Les funérailles télévisées », *Questions de communication*, n° 19, 2011, p. 113-141 (ici Tableaux 3 et 4).

⁶⁴¹ *Ibid.*, p. 142.

⁶⁴² *Ibid.*, p. 140.

⁶⁴³ Voir au sujet des possibilités de développement de la pensée complexe d’Edgar Morin : ROGGERO, Pascal, « Pour une sociologie d’après "La Méthode" », *Communications*, vol. 82, n° 1, 2008 (« Edgar Morin, plans rapprochés »), p. 143-159 (ici p. 155). Pascal Roggero constate : « "Une "modélisation intégrative" allant de l’épistémologie à l’empirie fait aujourd’hui défaut à la pensée complexe. Si Edgar Morin prévient souvent que "la complexité est plus un mot problème qu’un mot solution" et qu’on aurait tort d’y chercher des "recettes", il semble néanmoins que, pour qu’elle diffuse en sociologie, il lui manque une série de travaux à forte teneur empirique et s’inspirant de son corpus théorique. »

étaient présents de nombreux présidents, Premiers ministres ou monarques du monde entier, ce qui était la preuve de la renommée de Tito en tant qu’homme d’État, et de l’importance de la Yougoslavie dans les relations internationales⁶⁴⁴. Les obsèques de Tito réunissaient à Belgrade les délégations des deux blocs et des non-alignés et furent donc l’occasion de rencontres. Le prince Philip et le ministre britannique des Affaires étrangères Peter Carrington étaient à la tête de la délégation de la Grande-Bretagne. L’absence du président français Valéry Giscard d’Estaing⁶⁴⁵ et du président cubain Fidel Castro⁶⁴⁶ à la tête de leurs délégations fut remarquée. Pendant les obsèques, une discussion désagréable s’était engagée autour de la problématique de l’Afghanistan entre le Soviétique Leonid Brejnev et le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d’Iran qui s’est vu accusé d’avoir fomenté les troubles ayant mené à l’intervention de l’URSS en Afghanistan. En effet, dans la suite des échanges à ce sujet qu’il avait pu avoir avec Tito de son vivant, Brejnev critiquait ouvertement la politique de l’Iran vis-à-vis de l’Union soviétique. Pour justifier son intervention en Afghanistan, que Tito avait vivement critiquée du fait qu’il s’agissait d’un pays ami de l’URSS, il soutenait qu’aucun pays voisin de l’URSS ne devait être sous influence occidentale et que les membres du bloc soviétique avaient le devoir non seulement de se protéger, mais aussi de protéger d’autres pays pouvant tomber sous cette influence occidentale⁶⁴⁷. Des efforts pour courtiser la Yougoslavie furent donc entrepris au moment même de la mort de Tito, tout d’abord par Leonid Brejnev venu assister en personne à ses funérailles officielles. D’après David Andelman, ceci avait suscité de l’inquiétude chez l’ambassadeur américain Lawrence Eagleburger, et le président Carter avait alors décidé de

⁶⁴⁴ RIDLEY, Jasper, *Tito*, Zagreb, Prometej, 2000, p. 23-24.

⁶⁴⁵ L’absence du président français lors des obsèques de Tito, alors que le restant du « gotha mondial » était présent, a été vivement critiquée dans la presse française (*Libération*, *Paris Match*). Officiellement, Valéry Giscard d’Estaing invoquait ses obligations, la visite de l’École des sous-officiers d’active de Saint-Maixent, et le septième sommet franco-africain auquel étaient attendus une quinzaine de chefs d’État ou de gouvernement. Officieusement, d’après Alain Pierret (diplomate et ancien premier conseiller à l’ambassade de France de Belgrade), le président français donnait un autre argument : le maréchal Tito n’avait pas assisté à l’enterrement du général de Gaulle. Pierret concluait dans *Libération* du 4 mai 2000 (« Pourquoi l’absence du président français aux funérailles du président yougoslave, le 4 mai 1980, fut une erreur politique », http://www.liberation.fr/tribune/2000/05/04/pourquoi-l-absence-du-president-francais-aux-funerailles-du-president-yougoslave-le-4-mai-1980-fut-u_324687) : « En mésestimant l’immense prestige de Tito, en Europe comme dans le monde du non-alignement, pour privilégier les affaires françaises à un an de la présidentielle, Valéry Giscard d’Estaing avait commis une coûteuse erreur de jugement. »

⁶⁴⁶ RENDULIC, Zlatko, *Tito u djelima inozemnih povjesnicara*, Zagreb, 2010, p. 102-105.

⁶⁴⁷ The National Archives, Records of the Foreign and Commonwealth Office and predecessors, 28/4235, Internal Situation in Yugoslavia, Notes on HM Ambassador’s Visit to Croatia and Slovenia, 15-20/06/1980.

dépêcher sa femme et sa mère pour le représenter aux funérailles de Tito⁶⁴⁸.

Le personnage de Tito, ce chef charismatique du mouvement national de libération 1941-1945 et président autoritaire de la Fédération yougoslave, rejoint à sa mort la pléiade des héros populaires traditionnels des Slaves méridionaux. Néanmoins, selon Zmago Smitek, le stéréotype mythologique⁶⁴⁹ des Slaves du Sud qu’il a intégré a changé, car il a dû s’adapter au contexte politique moderne et se situer au croisement entre le mythe et la réalité⁶⁵⁰, entre la distance historique et les niveaux de réception⁶⁵¹, comme l’attestent les analyses controversées de sa personnalité et de son œuvre, allant de l’idolâtrie à la mésestime complète pendant la période de « détitoisation » qui se déclencha dès le décès du président yougoslave.

II.2 – La « détitoisation » et ses effets immédiats

Depuis la disparition de Tito, nombreux sont ceux qui ont cherché à révéler les secrets de l’homme et de l’homme d’État. Il serait très difficile de répertorier toutes les thèses suscitées par sa personnalité et son œuvre. Certaines allaient même jusqu’à lui ôter son identité croate et yougoslave en soupçonnant en lui un agent russe déguisé⁶⁵². On constate que même les analyses des historiens spécialistes du titisme s’épuisent quand elles jugent l’œuvre personnelle de Tito, à l’instar de Joze Pirjevec qui a eu l’ambition d’écrire une biographie collective critique des figures les plus importantes de la LCY, basée sur sa critique des

⁶⁴⁸ ANDELMAN, David A., « Trois ans après Tito », *Politique étrangère*, vol. 48, n° 2, 1983, p. 413-424 (ici p. 420).

⁶⁴⁹ D’après Marjan Dolgan, dans la littérature des Slaves méridionaux, le stéréotype du héros populaire traditionnel est dépeint comme un « demi-dieu, pourvu uniquement de vertus et de qualités admirables, montrant avec assurance à la nation ou aux citoyens qui sont dans l’ignorance le chemin “vers des lendemains qui chantent” » (dans DOLGAN, Marjan, *Slovenska muza pred prestolom. Antologija slovenske slavilne drzavniške*, Ljubljana, Knjižna zbirka Krt, 1988, p. 57).

⁶⁵⁰ C’est la politique médiane titiste qui figeait l’image et l’œuvre de Tito entre les classifications traditionnelles manichéennes *post mortem* et *ante mortem*. Par exemple, au moment de la sortie de l’œuvre majeure d’Hannah Arendt *Les origines du totalitarisme* (1951), Tito avait construit des camps de concentration en Yougoslavie. Du fait qu’il y détenait les communistes fidèles à Staline et que la Yougoslavie avait rompu avec l’URSS, le Secrétaire d’État américain Dulles considérait en 1953 que la répression antistalinienne en Yougoslavie comportait « certains aspects de despotisme, mais rien de plus ». Hannah Arendt restant de son côté silencieuse sur ce sujet, on pouvait penser qu’elle avait avalisé ce jugement de Dulles (dans LOSURDO, Domenico, « Pour une critique de la catégorie de totalitarisme », *Actuel Marx*, vol. 1, n° 35, 2004, p. 115-147, ici Paragraphe 28).

⁶⁵¹ Voir à ce sujet : SMITEK, Zmago, « Le héros populaire chez les Slaves du Sud : lutte nationale de libération (1941-1945) et mythologie », *Ethnologie française*, vol. 42, 2012/2, p. 221-230.

⁶⁵² Par exemple, d’après les analyses du discours de Tito en 1977 et sa « prononciation suspecte » (il est né à Kumrovec, à la frontière slovéno-croate où l’on parle un croate à la prononciation particulière), et parce que, aux yeux de certains analystes américains, il ne pouvait être yougoslave, mais polonais ou russe – donc un élément extérieur – pour pouvoir maintenir aussi efficacement la paix entre les Yougoslaves. Voir : CIA, Unclassified : Is Yugoslav President Tito Really a Yugoslav ?, (b) (3) – P.L. 86-36. Disponible sur :

https://www.nsa.gov/public_info/files/cryptologic_spectrum/is_yugoslav.pdf

méthodes dictatoriales titistes. Quand il arrive au dernier chapitre « La mort de Tito et son héritage politique »⁶⁵³, tout en critiquant l’amour de soi de Tito, voire le « culte de sa personnalité devenu pharaonique », il constate qu’il serait « très injuste de terminer l’histoire de Tito, malgré trente-cinq ans de sa dictature, sur la constatation que Josip Broz Tito était un tyran comme Josif Visarionovic Stalin⁶⁵⁴ ». Car, d’après Pirjevec⁶⁵⁵, c’est justement en s’opposant à Staline et en développant un « socialisme au visage humain qu’il est resté aux yeux de ses contemporains l’homme d’État qui mérite leur gratitude⁶⁵⁶ ».

De la mort de Tito à ce jour (trente-cinq ans), ceux qui l’ont adulé ou bien ceux qui l’ont détesté se devaient de critiquer le tyran, le dictateur qu’il aurait été, faisant abstraction de son rôle essentiel – celui d’un régulateur impartial du système de régulation de la violence dans l’Espace yougoslave, qui mettait les outils de répression au service d’une distribution plus équitable du pouvoir et des ressources matérielles entre les ethnies yougoslaves, dans le but d’assurer une paix durable dans la région qu’il gouvernait⁶⁵⁷. On peut supposer que ces héritiers, ayant inversé cette tendance, se voyaient obligés de justifier cette inversion par la contestation vigoureuse de tous les aspects du règne de Tito, de façon à ce que la dimension incontestablement autoritaire du titisme efface sa finalité, à savoir un équilibre social acceptable. On peut considérer que c’est de l’interaction entre la perception des diplomaties occidentales⁶⁵⁸ du culte de la personnalité de Tito⁶⁵⁹ (dont l’influence sur les populations était

⁶⁵³PIRJEVEC, Joz, *Tito i drugovi*, Zagreb, Mozaik knjiga, 2012, p. 663-689.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 688.

⁶⁵⁵ *Ibid.*

⁶⁵⁶ Le critique Josip Mihaljevic s’étonne que Pirjevec n’ait pas approfondi l’héritage titiste dans son ouvrage, mais lui a consacré seulement quelques pages dans un ouvrage qui en dénombre plus de 700 et dans lequel il a laissé sans arguments les caractéristiques positives de trente-cinq ans de règne de Tito (dans MIHALJEVIC, Josip, « Kolektivna biografija jugoslavenskog komunistickog vodstva » (Joz Pirjevec, *Tito i drugovi*, 2012), *Ocjene i prikazi, RZHP - Radovi –Zavod za hrvatsku povijest*, vol. 44, 2012, p. 471-492 (ici p. 488).

⁶⁵⁷ Dans le Larousse, http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Josip_Broz_dit_Tito/146915, la description du parcours controversé de Josip Broz, dit Tito, se termine par une constatation qui reflète bien sa ligne politique médiane : « À partir de 1970, Tito essaie par tous les moyens de renforcer le pouvoir de l’État fédéral, menacé par les forces nationalistes, centrifuges. C’est surtout en Croatie que ces éléments sont actifs ; mais, à partir de 1971, ils s’étendent à d’autres républiques fédérées (Serbie, Slovénie). Aussi, des poursuites atteignent-elles de nombreux dirigeants croates, serbes et slovènes. Très vite après sa mort survenue en 1980, les faiblesses de ses réalisations, masquées jusqu’alors par sa personnalité exceptionnelle et par la conception personnelle qu’il se faisait de l’exercice du pouvoir, se font jour (phénomènes séparatistes, etc.). L’œuvre de Tito n’en reste pas moins exemplaire et originale, tant sur le plan du socialisme autogestionnaire que dans le domaine politique et diplomatique. »

⁶⁵⁸ Voir les perceptions des diplomaties occidentales : BATOVIĆ, Ante, KASALO, Branko, « Britanski i americki izvori o smrti Tita », *CSP*, vol. 44, n° 1, 2012, p. 7-22 (ici p. 16-17).

⁶⁵⁹ Voir à ce sujet : DJUKIĆ, Suzana, « Un aspect de la propagande titiste : le culte de Tito dans le quotidien *Politika* (1945 à 1980) », *Balkanologie*, vol. III, n° 1, 1999, p. 67-87.

mesurée au jour le jour) et le mimétisme des héritiers de Tito⁶⁶⁰, qui craignaient de devoir répondre après la chute du communisme des exactions d’un système répressif qu’ils avaient bâti avec Tito, que découle le processus de « détitoisation ». Il a été particulièrement prisé par les nationalistes radicaux serbes, à l’instar du sociologue Vojislav Seselj⁶⁶¹, l’un de leurs principaux idéologues, qui était arrêté déjà en 1984 parce qu’il réclamait une détitoisation au profit de la restauration de la politique grand-serbe.

« M. Seselj, 29 ans, maître assistant de sciences politiques à l’Université de Sarajevo, récemment révoqué, a été reconnu coupable d’avoir développé entre 1982 et 1984 des idées "anarcho-libérales et nationalistes", appelant au "renversement du pouvoir de la classe ouvrière" et à une "modification anticonstitutionnelle du système fédéral yougoslave". Il était reproché au jeune sociologue, arrêté le 15 mai dernier, d’avoir réclamé "la détitoisation" du système dirigé par un parti qu’il qualifiait de "bureaucratique et stalinien", et la suppression de deux des six républiques fédérales yougoslaves. "Il est clair qu’il n’est nullement question dans le cas de Seselj de liberté d’opinion, mais bien d’un appel au renversement du pouvoir et à l’élimination de la Ligue des communistes de Yougoslavie de la vie politique", a déclaré le président du tribunal. L’activité du professeur, a-t-il ajouté, "aurait pu avoir des conséquences catastrophiques pour le pays"⁶⁶². »

Pourtant, la balkanisation du communisme, c’est-à-dire le couplage entre les processus parallèles de « détitoisation » et d’anti-yougoslavisme en interaction avec les diasporas occidentales serbe et croate⁶⁶³, va se poursuivre. On peut considérer que la balkanisation du communisme en Croatie a finalement pris fin lors de l’élection présidentielle de 2015 quand

⁶⁶⁰ Les spécialistes de la transition libérale de l’ex-zone soviétique nous confirment que les *nomenklaturas* communistes des pays de l’Europe de l’Est se sont maintenues au pouvoir dans ces pays, faisant du mimétisme, à l’instar de l’élite communiste croate, la pierre angulaire des démocraties est-européennes. Voir à ce sujet : MINK, Georges, SZUREK, Jean-Charles, « L’ancienne élite communiste en Europe centrale : stratégies, ressources et reconstructions identitaires », *Revue française de science politique*, vol. 48, n° 1, 1998, p. 3-41.

⁶⁶¹ En 1991, Vojislav Seselj devient le chef du SRS – *Srpska radikalna stranka* (Parti radical serbe). Après la guerre de Yougoslavie, il est accusé par le TPIY, arrêté et transféré en 2003 à la prison de La Haye pour répondre à trois chefs d’inculpation de crimes contre l’humanité et six de violation des lois ou coutumes de la guerre. Dans TPIY, Fiche informative, http://www.tpiy.org/x/cases/seselj/cis/fr/cis_seselj_fr.pdf : « Vojislav Šešelji est accusé d’avoir propagé une politique visant à réunir "tous les territoires serbes" dans un État serbe homogène qu’il appelait la "Grande Serbie". Cet État devait englober la Serbie, le Monténégro, la Macédoine et de vastes portions de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine. »

⁶⁶² « Yougoslavie : pour "menées contre-révolutionnaires, Sociologue à l’ombre pour 8 ans" », *L’Impartial*, 10 juillet 1984, p. 2.

⁶⁶³ Voir au sujet de la « diaspora » croate et ses modes d’action : KASAPOVIC, Mirjana, « Tko i kako predstavlja "dijasporu" » (Parlament i politicko predstavljanje u Hrvatskoj), *Politicke analize* (FPZG, Fakultet politickih znanosti u Zagrebu), n° 3, septembre 2010, p. 15-19.

la présidente élue, venue à ce poste après avoir exercé la fonction de Secrétaire générale adjointe pour la diplomatie publique de l’OTAN, cherchant trente-cinq ans après Tito à répondre aux attentes de la partie radicale nationaliste de son électorat, a délogé même le buste de Tito du *Pantovcak*⁶⁶⁴. Ainsi, symboliquement, le titisme serait anéanti par les nationalistes radicaux croates.

Dans le contexte décrit, le mythe de Tito sert, selon Drazen Nemet, « d’instrument de manipulation des peuples ex-yougoslaves⁶⁶⁵ ». Certains voient en lui un héros (les antifascistes communistes), d’autres un criminel de guerre (les ex-collaborateurs nazis et les anticommunistes), en raison de l’incapacité d’une évaluation scientifique et impartiale de sa vie et de son œuvre, due aux approches idéologiques destinées à créer un mythe historique, puis à le manipuler de façon à atteindre divers objectifs politiques⁶⁶⁶.

II.3 – La transformation du titisme par la mondialisation

L’approche systémique de la régulation titiste nous a révélé l’existence d’un système à réguler doté d’une mémoire (son aspect historique pluriethnique évolutif), d’un projet de fonctionnement interne/externe autonome (les réponses aux aléas internes et externes contenues dans les recettes de gouvernance du socialisme autogestionnaire et de la politique de non-alignement), ainsi que la capacité des organismes vivants et des systèmes sociaux à se structurer (organiser et réorganiser) d’eux-mêmes (l’auto-organisation⁶⁶⁷ ou l’ordre spontanément issu du désordre) – c’est-à-dire la capacité de mise en ordre croissante (le « désordre organisateur ») –, qui agit donc en sens opposé à l’augmentation du désordre global mesuré par l’entropie, faisant que le désordre puisse être considéré comme une forme ultime d’organisation⁶⁶⁸. L’étude de ce système sous son aspect structural nous a dévoilé les relations entre ses divers composants, tandis que de l’étude de son aspect fonctionnel ont émergé ses finalités. Nous avons constaté que Tito, en tant que régulateur autoritaire

⁶⁶⁴ Palais zagrebois construit par Tito et devenu la résidence des présidents croates.

⁶⁶⁵ NEMET, Drazen, « Povijesni mitovi o Josipu Brozu Titu kao sredstvo manipulacije narodima na prostoru bivše SFRJ », *Pro tempore*, vol. 3, n° 3, 2006, p. 109-111 (ici p. 109).

⁶⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁶⁷ Voir le sens de la notion d’auto-organisation dans la cybernétique : DONNADIEU, Gérard *et al.*, « Diffusion de la pensée systémique », *Synthèse des travaux du Groupe AFSCET*, septembre 2003, p. 7.

⁶⁶⁸ Voir à ce sujet le film du CNRS et du Centre de recherche Paul Pascal, « Loin de l’équilibre » (http://www.canal-u.tv/video/science_en_cours/loin_de_l_equilibre.16), dont l’objectif est de « faire comprendre que le monde vivant paraît justiciable des mêmes lois thermodynamiques que le monde inanimé ». Il s’agit de montrer, en particulier, que le deuxième principe de la thermodynamique n’est pas synonyme de désordre, mais au contraire d’organisation dans les systèmes ouverts soumis à des flux.

autonome, se déplaçait intuitivement d’un aspect à l’autre (structural, historique et fonctionnel) des phénomènes à réguler au cours d’un processus en hélice, cherchant à approfondir sa compréhension de ces phénomènes, mais sans illusions sur le fait que ce discernement puisse être épuisé un jour (Figure 13)⁶⁶⁹, car la régulation consiste à apporter continuellement de nouvelles réponses aux nouveaux aléas (les contraintes environnementales) auxquels sont exposés les systèmes de régulation. Ceci par la régulation du couplage entre les interactions antagonistes et mutualistes (coopération conflictuelle et pacifique) sur laquelle repose l’évolution du système.

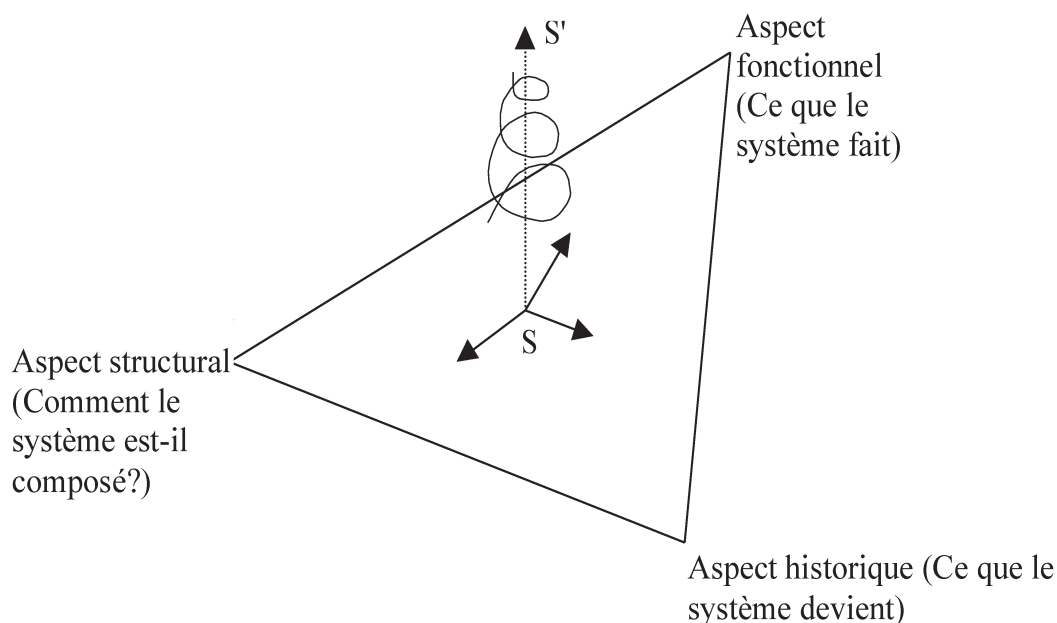


Figure 13. Schématisation de la triangulation de la systémique (Source : AFSCET, « Diffusion de la pensée systémique », 2003, p. 8).

Par conséquent, Tito manipulait les mémoires historiques des nations yougoslaves en générant de la violence structurelle dans l’Espace croate, comme le font ou l’ont fait tous les autres régulateurs pour atteindre leurs objectifs politiques. Ce qui différencie la régulation titiste des régulations *ex ante* ou *ex post* de l’Espace croate, c’est que ces dernières n’ont/n’avaient pas doté leurs systèmes de régulation d’un projet de fonctionnement interne/externe autonome, mais uniquement du projet des régulateurs des niveaux supérieurs avec des finalités au service d’un projet géostratégique global (à l’instar du projet des intégrations euro-atlantiques et du projet néolibéral au service du plan géostratégique global

⁶⁶⁹ *Ibid.*, p. 8.

américain) dont la priorité n’est pas le développement durable et soutenable de l’Espace croate.

On constate que la régulation titiste de la violence structurelle a été plus efficace pour le maintien de la paix dans l’Espace croate parce que son projet de fonctionnement était de mettre les projets géostratégiques concurrents des niveaux de régulation supérieurs au service du développement de l’Espace croate et yougoslave, tandis que tous les autres modèles de régulation mettaient le système de régulation croate au service des projets géostratégiques des puissances du moment. D’où aujourd’hui l’image d’une classe politique croate détachée de la réalité croate (décroissance économique et démographique, augmentation inquiétante du chômage et de l’endettement extérieur), évoluant dans un monde globalisé dont elle applique les recettes sans chercher à approfondir leur compréhension⁶⁷⁰, tout en maintenant au niveau national les querelles intestines d’un autre temps entre les communistes antifascistes et les nationalistes radicaux anticommunistes.

Cette analyse rejoint celle de Jadranka Polovic, qui constate que la mise en œuvre d’un « modèle *copy-paste* » des valeurs de la démocratie libérale occidentale dans l’Espace ex-yougoslave avait une portée limitée pour un certain nombre de raisons, dont la faiblesse de cet espace, mais sans exclure l’impact des acteurs extérieurs qui ont considérablement influencé le choix de la stratégie de transition, de l’organisation politique et économique des États nouvellement formés, ainsi que la transformation des rapports sociaux.

Après vingt ans de processus de démocratisation des Balkans occidentaux⁶⁷¹, il semble que la mise en place d’un cadre institutionnel politique et économique – donc d’un système social plus large – présente quelques problèmes. Le concept d’exportation de la démocratie

⁶⁷⁰ En vue des élections parlementaires de 2016, le chef du parti de droite HDZ, Tomislav Karamarko, a fait appel aux spécialistes allemands Klaus-Peter Willisch et Siegfried Schoenherr dans la préparation de son programme économique pour sa campagne de 2016 (voir à ce sujet : « Tko to u Njemackoj Karamarku pise gospodarski program ? », tportal.hr, 18/04/2014, <http://www.tportal.hr/vijesti/svijet/327774/Merkelicin-kriticari-strucnjak-za-Treci-svijet-spasavaju-Hrvatsku.html> ; « Ovo su tri glavne tocke gospodarskog programa HDZ-a », *Jutarnji list*, 28/06/2015, <http://www.jutarnji.hr/ja-imam-cast-predstaviti--platformu-karamarkova-gospodarskog-programa/1373298/>). Le parti HDZ est actuellement dans l’opposition. Le chef du parti de gauche SDP actuellement au pouvoir, voyant la réussite lors de l’élection présidentielle de la candidate du parti HDZ Kolinda Grabar-Kitarovic qui s’était entourée d’une équipe de spécialistes en communication croato-américaine (voir à ce sujet : « Ključni Kolindini ljudi », *Jutarnji list*, 06/08/2014, <http://www.jutarnji.hr/template/article/article-print.jsp?id=1211503>), a engagé lui-même une agence américaine en vue des élections 2016 (voir à ce sujet : « Americkom magu za kampanje Milanovic placa 2,3 milijuna kuna », *Slobodna Dalmacija*, 29/01/2015, <http://www.slobodnadalmacija.hr/Hrvatska/tabid/66/articleType/ArticleView/articleId/272859/Default.aspx>)

⁶⁷¹ Voir au sujet des Balkans occidentaux et de la transition croate des Balkans occidentaux vers l’UE : MILARDOVIC, Andjelko, *Zapadni Balkon*, Zagreb, Pan Liber, 2009.

qui incluait l'adoption du modèle économique néolibéral a entraîné dans les pays de la région un certain nombre de questions en suspens qui minent les possibilités de développement social en général, et qui font que les Balkans occidentaux restent une région extrêmement instable.

Ainsi, depuis son adhésion à l’UE⁶⁷², la Croatie est de plus en plus perçue comme un autre pays de la périphérie en difficulté, et donc comme un fardeau pour les membres de l'UE puissants. Ceci se passe dans un contexte de grave crise dans les États du sud de l'Union européenne, qui pourtant étaient considérés encore récemment comme des pays économiquement prospères, dans un contexte où le débat sur les causes structurelles de la crise du projet européen est totalement absent, notamment en ce qui concerne les rapports entre les membres de l'UE puissants et ceux de l'Europe de l'Est et du Sud-Est. En réalité, après plus de deux décennies d’une transition « dirigée », les économies de ces pays de l’Est et du Sud-Est sont fortement transformées⁶⁷³, et de ce fait les relations sociales et politiques en leur sein. Les conséquences sont plus qu’évidentes : un état d’instabilité permanent par le maintien continu des tensions, une corruption généralisée, des institutions publiques et un système judiciaire inefficaces. Le faible pouvoir économique des pays des Balkans occidentaux n’est pas uniquement le résultat de déficiences qui leur sont imputables. En effet, aujourd'hui, il y a une prise de conscience que ce faible pouvoir a été délibérément et soigneusement programmé⁶⁷⁴.

Aussi, il est clair que l’élargissement de l'OTAN et de l'UE à cette partie de l'Europe avait, sur l’aspect économique, fortement favorisé les intérêts du capital financier et les intérêts des grandes entreprises qui, dans cette partie du monde, avaient gagné un marché important pour leurs produits. Le cercle vicieux de la transition, dont la mise en œuvre s’est effectuée sous la pression internationale, a entraîné la destruction de la production nationale yougoslave et l’arrêt de son propre développement technologique, un faible taux d’investissement privé, un taux de chômage considérable et qui ne cesse de grimper malgré la décroissance démographique accélérée, une paupérisation de la population, mais aussi une désorientation

⁶⁷² Voir au sujet des réflexions croates sur la question du rôle à jouer une fois que la Croatie intègre l’UE : JOVIC, Dejan, « Hrvatska vanjska politika pred izazovima clanstva u Europskoj uniji », *Politicka misao*, vol. 48, n° 2, 2011, p. 7-36.

⁶⁷³ Voir une chronologie succincte 1989-2002 des faits ayant influencé ces transformations pendant le processus de fragmentation de la Fédération yougoslave : « Annexe I. Yougoslavie : chronologie succincte », *Études économiques de l’OCDE*, n° 21, 2002, p. 169-173.

⁶⁷⁴ Voir au sujet de l’Europe du Sud-Est en tant que « carrefour » pour la réalisation des intérêts des grandes puissances : POLOVIC, Jadranka, « Jugoistočna Europa na razmeđu interesa velikih sila », *Međunarodne studije*, vol. 11, n° 1, 2012, p. 93-111.

sans précédent par effacement des valeurs et des références collectives⁶⁷⁵.

Les effets rétroagissant sur les causes⁶⁷⁶, les projections sur l’avenir de la région peuvent se retrouver « empêtrées » dans des scénarii très négatifs. Un scénario probable pourrait être une agitation sociale généralisée menant à une crise générale sur la base de tensions inter-ethniques réitérées⁶⁷⁷. Ceci aurait lieu dans le contexte d’une poursuite des processus de désintégration de la région dans le cadre de nouveaux « remaniements » géopolitiques sous l’influence d’un nombre croissant d’acteurs externes intéressés (les États-Unis, l’UE, la Russie et la Turquie⁶⁷⁸), ainsi que dans le contexte de la proximité des dernières évolutions en Europe du Sud, et plus loin en Méditerranée. Ainsi, d’après Radovan Pavic, la création de nouveaux États dans l’ex-Yougoslavie n’est malheureusement pas une solution en soi pour la crise multidimensionnelle de longue date parce qu’« une partie du problème vient justement de la création de nouveaux États⁶⁷⁹ » – donc des effets qui rétroagissent sur leur causes en provoquant de nouveaux effets. D’où la nécessité d’approcher la problématique des défauts de régulation de l’Espace ex-yougoslave dans toute sa complexité, notamment dans le cadre de la

⁶⁷⁵ POLOVIC, Jadranka, « Utjecaj međunarodnih aktera na procese demokratizacije država Zapadnog Balkana », *Međunarodne studije* (Études internationales), vol. 13, n° 1, 2013, p. 9-31 (ici p. 25-26).

⁶⁷⁶ Depuis la révolution informationnelle, il faut savoir saisir la complexité de l’environnement, c’est-à-dire les principes de : l’interdépendance (les choses interagissent sans cesse) ; l’interaction sujet/objet où l’on peut modifier une situation en l’observant ; la complémentarité des contraires car le réel se tisse par la coexistence dynamique ; la pluricausalité et la causalité récursive parce que des causes nombreuses entrelacées fabriquent le réel. Enfin, il faut prendre en compte que les effets rétroagissent sur leur causes en provoquant de nouveaux effets (dans DELBECQUE, Éric, *L’Intelligence économique pour les nuls*, Paris, Éditions First, 2015, Chapitre 1 « Le nouvel esprit du capitalisme : complexité, interdépendance et "coopétition" »).

⁶⁷⁷ Depuis la dernière élection présidentielle croate de 2015 et celles parlementaires de début 2016, les tensions inter-ethniques ont effectivement été réitérées autour de questions totalement déconnectées de la réalité croate marquée par la tycoonisation et la précarisation. Comme en 1990, une nouvelle « lustration » est annoncée, à savoir une purge qui, d’après Tomislav Karamarko, le leader du parti de droite HDZ de retour au pouvoir, prend la forme aujourd’hui d’une résolution de se distancer définitivement des valeurs de l’époque communiste et de la mentalité bolchevique (dans « Karamarko: Lustracija nije lov na ljude, nego distanciranje od vrijednosti iz komunizma », *Jutarnji list*, 23/01/2016, <http://www.jutarnji.hr/karamarko-podrzao-ornoju---lustracija-nije-lov-na-ljude--nego-distanciranje-od-vrijednosti-iz-komunistickog-razdoblja-/1505393/>). Les discours ultranationalistes de la présidente et du nouveau gouvernement trouvent du répondeur dans le milieu ultranationaliste serbe en Croatie et en Serbie et réitérent donc les conflits verbaux entre pro-Oustachis et pro-Tchetniks ayant mené à la guerre de Croatie. Comme en 1990, cela se traduit par une violence physique intracommunautaire dans les territoires croates jadis occupés par les insurgés serbes (en particulier à Vukovar, voir à ce sujet : « Trojica navijaca Zvezde stavili mu pistolj na glavu i tukli ga palicom. Prebijen mladi Vukovarac, gradonačelnik: "Hrvati su bijesni..." », *Jutarnji list*, 18/02/2016, <http://www.jutarnji.hr/trojica-delija-prislonila-mu-pistolj-o-glavu-i-tukla-ga-nogama-i-palicom/1523120/> ; « Jos jedan fizički sukob u Vukovaru », *Vecernji list*, 21/02/2016, <http://www.vecernji.hr/crna-kronika/jos-jedan-fizicki-sukob-u-vukovaru-1062113>).

⁶⁷⁸ Voir au sujet de la nouvelle politique turque et son influence sur la Bosnie-Herzégovine : JOVIC, Dejan, « Nova turska vanjska politika i pitanje Bosne i Hercegovine », *Političke analize*, n° 1, 2010, p. 30-34.

⁶⁷⁹ PAVIC, Radovan, « Hrvatska i Europska unija (EUNIJA) - U središnjoj južnoj Europi, tj. na Balkanu i njegovim rubovima (Hrvatska): sve još nije gotovo ! », *Adrias*, vol. 12, 2005, p. 73-90 (ici p. 76).

politique d’élargissement européenne qui nécessite, de toute évidence, un modèle économique soutenable.

Il est évident que la responsabilité des acteurs politiques internes est incontestable, car un bon leadership politique se mesure par ses propres stratégies de développement et un changement social réel répondant aux attentes des citoyens. Mais, d’après Wolfgang Merkel, il faut le temps que l’ancrage de l’idéologie nationaliste parvienne, tant chez les partis au pouvoir que chez les partis de l’opposition, à maintenir « avec succès » la question nationale comme question politique « brûlante », malgré l’existence d’un État national croate et grâce aux « jeux internes » au sein de l’élite politique croate, qui, eux, sont en fait intégrés dans les « jeux externes »⁶⁸⁰ des acteurs globaux – promoteurs de la démocratie. De ce fait, les acteurs globaux peuvent déterminer directement la répartition interne des ressources et du pouvoir en Europe du Sud-Est.

Les effets du processus de démocratisation et d’eupéanisation de la région, qui a eu lieu et est toujours en cours sous la forte pression politique et économique des acteurs internationaux, font aussi partie des causes des sociétés profondément injustes exposées au choc de la mondialisation tandis qu’elles perdent la capacité à réfléchir sur leur propre développement. La crise sociale multidimensionnelle européenne actuelle et l’échec des modes de régulation appliqués qui ne l’ont pas résolue soulèvent des questions sur les possibilités réelles d’une vie en commun et sur la réalisation du rêve démocratique⁶⁸¹ aujourd’hui comme dans les années 1990.

Nous remarquons de plus que, dans le contexte d’une crise sociale de l’Europe élargie, la Croatie est aujourd’hui considérée par l’UE comme un pays périphérique en proie à des difficultés importantes. Or, au sein de la Yougoslavie, dans les années 1980, la Croatie et la Slovénie étaient les républiques les plus riches. Ceci poussait les Croates à penser que la surreprésentation des Serbes dans l’administration fédérative et dans l’administration de leur république, ainsi que le sous-développement des autres républiques étaient des contraintes qui pesaient lourdement sur le potentiel de la Croatie et des individus qui la composaient. D’un autre côté, les Serbes soupçonnaient les Croates d’être à la tête du « complot contre tout ce

⁶⁸⁰ MERKEL, Wolfgang, *Transformacija političkih sustava: uvod u teoriju i empirijsko istraživanje transformacije*, Zagreb, Biblioteka Politička misao, 2011, p. 451.

⁶⁸¹ POLOVIC, Jadranka, « Utjecaj međunarodnih aktera na procese demokratizacije država Zapadnog Balkana », *Međunarodne studije* (Études internationales), vol. 13, n° 1, 2013, p. 9-31 (ici p. 27).

qui est serbe⁶⁸² » ainsi que de la décentralisation ayant morcelé le territoire de leur république, et donc d’être à l’origine des contraintes qui pesaient lourdement sur le potentiel des Serbes de mener à bien leur mission civilisatrice dans les unions des Slaves du Sud⁶⁸³. Par conséquent, chacune des parties accusait l’autre d’être à l’origine de la violence structurelle qu’elle ressentait.

⁶⁸²Voir à ce sujet : SPEHNJAK, Katarina, CIPEK, Tihomir, « Disidenti, opozicija i otpor – Hrvatska I Jugoslavija 1945.-1990. », *FPZ – Hrvatski institut za povijest*, vol. 39, n° 2, 2007, p. 255-297 (ici p. 284).

⁶⁸³ Les positions de Vladimir DIMITRIJEVIC (dans « Lettre ouverte adressée à Boutros BOUTROS-GHALI par l’ensemble des associations serbes de Suisse : La guerre de Bosnie : Les causes d’un affrontement religieux et politique », *Raison garder*, Revue de l’Institut serbe de Lausanne, n° 1, 1993, p. 2, p. 4) expriment la partie de la mémoire historique serbe qui s’oppose à celle croate, notamment pour ce qui concerne la question : qui, entre Serbes et Croates, devait être investi de la mission civilisatrice de l’union des Slaves du Sud ? : « Le conflit serbo-croate a donc pour origine un malentendu historique permanent. La Croatie, depuis mille ans, n’a jamais été indépendante. Après avoir été tyrannisée par les féodaux, occupée par les Autrichiens, puis par les Hongrois, le peuple croate (qui a toujours été un peuple slave) a fini, au XIX^e siècle, par se laisser emporter par la vague d’ethnoromantisme qui submergeait alors une grande partie des peuples européens, et par entreprendre une sorte de réveil identitaire à connotation nationaliste, plus au moins toléré par l’Autriche. Intellectuels et politiciens croates commencèrent alors à se forger une doctrine nationale dont l’une des composantes, et non la moindre, était l’idée d’une "Yougoslavie" (c’est-à-dire d’une Slavie du Sud) ou plus exactement d’une grande Illyrie. [...] Les Croates, pénétrés d’une certaine culture européenne qui leur apparaissait comme un modèle, considéraient volontiers les Serbes comme des "Barbares". Le Barbare, c’est bien connu, c’est toujours l’Autre ! Les Français et les Anglais, puis les Américain, pour ne citer qu’eux, ont fourni au cours de l’histoire de très beaux exemples de cette mentalité... Dans le cas précis, cette attitude était d’autant plus absurde qu’au XIX^e siècle, la Serbie avait développé une culture brillante et possédait une élite intellectuelle de qualité. Cinq siècles de domination ottomane avaient néanmoins laissé des traces, et il n’est pas contestable que la société serbe s’était en quelque sorte trouvée projetée dans l’histoire, passant sans transition d’un monde patriarcal et "médiéval" au monde moderne. Les Croates, qui n’avaient pas subi dans le passé les mêmes pesanteurs culturelles et se croyaient "plus européens" que les Serbes, se sont du même coup sentis investis d’une sorte de mission civilisatrice. [...] En 1918, la défaite de l’Autriche-Hongrie fut pour les Croates une immense déception. Alliés des Français et des Anglais, les Serbes se retrouvèrent au contraire dans le camp des vainqueurs, et c’est donc à eux qu’incomba la tâche de fonder la première Yougoslavie. [...] Alors qu’ils se présentaient hier encore comme les fondateurs culturels d’une Yougoslavie possible, voilà qu’ils se retrouvaient intégrés à une Yougoslavie créée par les Serbes ! La pilule était amère. C’est de cette humiliation historique que naîtra la déchirure inaugurale entre Serbes et Croates... »

III – L’effondrement du système yougoslave

L’effondrement du système yougoslave commence en 1988 par l’interaction entre la balkanisation du communisme, la crise économique et l’abandon du léninisme dans la Ligue des communistes yougoslaves. C’est le leader de la Ligue des communistes slovènes, Kucan, qui est en première ligne⁶⁸⁴ pour dénoncer les actions populistes entreprises par le nouveau leader de la Ligue des communistes serbes Slobodan Milosevic, par lesquelles il mobilise le peuple serbe et l’incite à manifester et à tenir ouvertement des propos ultranationalistes en réponse aux manifestations des Albanais du Kosovo. Les Croates se joignent aux allégations slovènes. Par le vote de défiance par lequel ils refusent la confiance au gouvernement fédéral de Branko Mikulic, les députés croates et slovènes cherchent ensemble à désavouer la régulation par le président Mikulic de la montée du populisme nationaliste dans l’Espace yougoslave. Mais la Ligue communiste serbe répond en se dressant contre les directions communistes de ses provinces de Voïvodine et du Kosovo qui jouissent du soutien croate et slovène. L’éclatement de la LCY paraît proche, car les deux sociétés civiles yougoslaves, celle « serbe » du Sud⁶⁸⁵ et celle « croato-slovène » du Nord⁶⁸⁶, s’affrontent. La société civile du Sud est préoccupée par les manifestations continuelles des indépendantistes albanais du Kosovo qui demandent soit une république autonome kosovare au sein de la Yougoslavie, soit un État kosovar indépendant ou intégré dans une Grande Albanie⁶⁸⁷. Étant donné que le président serbe Slobodan Milosevic répond par des contremanifestations massives⁶⁸⁸ des nationalistes radicaux serbes qui tiennent des discours extrémistes, il interpelle la société

⁶⁸⁴ Voir au sujet des dissensions entre la Serbie et la Slovénie la question du Kosovo : VUKADINOVIC, Nebojsa, « Revue des livres : Diane MASSON, *L’utilisation de la guerre dans la construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie, 1989-1995* », *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, vol. 35, n° 1, 2004, p. 381-385 (ici p. 382).

⁶⁸⁵ La société civile du Sud est majoritairement de tradition ou religion orthodoxe, avec une forte minorité musulmane, une économie sous-développée et un penchant pour le communisme centraliste. Elle est composée de la Serbie proprement dite, de deux provinces autonomes, le Kosovo et la Voïvodine, et des Républiques de Macédoine, du Monténégro et de Bosnie-Herzégovine (KRULIC, Joseph, « La crise du système politique dans la Yougoslavie des années 1980 », *Revue française de science politique*, 1989, p. 245-258, ici p. 246).

⁶⁸⁶ La société civile du Nord est composée de Croates et de Slovènes liés par l’héritage latin (l’Église catholique) et austro-hongrois qu’ils ont en commun. Suite à la purge titiste de la LCC de 1972 et la présence sur le territoire croate d’une minorité serbe importante et sensible au nationalisme radical croate depuis les massacres commis par les Oustachis pendant la seconde guerre mondiale. La société, elle-même vieillissante, est beaucoup plus partagée et discrète dans ses revendications que la Ligue des communistes slovènes (KRULIC, Joseph, « La crise du système politique dans la Yougoslavie des années 1980 », p. 246).

⁶⁸⁷ Voir au sujet de la question albanaise : STARK, Hans, « La question albanaise », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 209-222.

⁶⁸⁸ Voir à ce sujet : BECKER, Jean-Jacques, « L’ombre du nationalisme serbe », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 7-29 (ici p. 26).

civile du Nord qui craint à nouveau le surgissement de l’idéologie grand-serbe dont elle serait, comme du temps du Royaume yougoslave, la principale cible.

III.1 – Les dérives d’un ultranationalisme au nom de la liberté d’expression

Mais comment l’ultranationalisme serbe a-t-il pu resurgir ? Après la mort de Tito et la révolte des Albanais du Kosovo en 1981, c’est la Serbie qui se « libéralise » le plus vite avec les revendications de la liberté d’expression⁶⁸⁹ au service de la détitoisation et de la valorisation de la question nationale serbe. En 1986 est publié le Mémorandum de l’Académie des sciences de Serbie qui affirme que les Serbes subissent au Kosovo une « guerre albanaise » et un « génocide⁶⁹⁰ ». Suite aux discours de l’idéologue principal des radicaux serbes Vojislav Seselj (sorti de prison), le nationalisme défensif serbe (pour la défense des Serbes du Kosovo) se transforme en nationalisme violent. Les milices serbes d’autrefois – les « Tchetniks » – resurgissent⁶⁹¹ et partent combattre leurs adversaires d’autrefois, ceux de la seconde guerre mondiale, les « Oustachis croates », dans toutes les régions croates « ciblées », donc celles que Milosevic envisage d’intégrer dans son plan de Grande Serbie.

Les *feedbacks* issus de l’interaction entre la politique ultranationaliste ouvertement offensive de Milosevic et les politiques croates et musulmanes modérées sont positifs et font qu’arrivent au pouvoir en Croatie (effet « boule de neige ») le président Franjo Tudjman⁶⁹² et en Bosnie-Herzégovine le président Alija Izetbegovic⁶⁹³ qui, eux, sont prêts à débattre avec Milosevic de la question nationale. Les effets de ce tournant vers un ultranationalisme

⁶⁸⁹ RUPNIK, Jacques, « L’héritage partagé du nationalisme serbe », *Critique internationale*, n° 4, été 1999, p. 14-21 (ici p. 15-16).

⁶⁹⁰ Pour les Serbes, le territoire du Kosovo représente un « lieu saint », car il est considéré comme le berceau de l’Église orthodoxe serbe et le lieu de la bataille de *Kosovo Polje* (1389) qu’ils avaient perdue héroïquement contre les Turcs, tout en prenant conscience de leur identité nationale. La bataille de *Kosovo polje* (le champ des Merles) représente dans la mémoire collective serbe le début du martyre pluriséculaire du peuple serbe. D’après Victor-Yves GHEBALI HEBALI (dans « Totem et tabou dans le conflit du Kosovo : remarques sur les limites naturelles d’une médiation internationale », *Cultures & Conflits* [En ligne], n° 37, printemps 2000, mis en ligne le 20 mars 2006, consulté le 14 juillet 2015 : <http://conflits.revues.org/314>), le Kosovo est parsemé de vestiges religieux serbes. Mais le Royaume serbe de ce temps était multiethnique, composé de Serbes, de Grecs, d’Albanais et d’autres peuples de la région, et la bataille du Kosovo était plus un combat entre princes qu’un choc civilisationnel. Elle opposait les Turcs à une coalition de sept chefs balkaniques, dont deux Albanais qui étaient alors chrétiens.

⁶⁹¹ Voir à ce sujet : RUPNIK, Jacques, « L’héritage partagé du nationalisme serbe », *Critique internationale*, n° 4, été 1999, p. 14-21.

⁶⁹² Voir au sujet du nationalisme croate : TOMIC, Yves, « Le mouvement national croate au XIX^e siècle : entre yougoslavisme (*jugoslavenstvo*) et croatisme (*hrvatstvo*) », *Revue des études slaves*, vol. 68, n° 4, 1996, p. 463-475.

⁶⁹³ Voir au sujet du sentiment national des Musulmans bosniaques : BOUGAREL, Xavier, « Les Musulmans bosniaques et l’idée yougoslave », *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, n° 71, 2003, p. 24-29.

généralisé fragilisent la Bosnie-Herzégovine où cohabitent les Croates, les Serbes et les Bosniaques musulmans.

Les Croates s’opposent aux discours ouvertement offensifs serbes par des discours ultranationalistes défensifs, permettant la mobilisation de tous les Croates, ceux de Croatie et ceux de Bosnie-Herzégovine, pour une guerre patriotique contre l’agresseur serbe⁶⁹⁴. Les discours nationalistes croates sont défensifs dans le sens où ils accusent l’adversaire serbe de les avoir provoqués, tandis que les discours défensifs des Bosniaques musulmans cherchent à se justifier par les discours croates et serbes, les deux jugés offensifs. Dans ce sens, Faïk Dizdarevic constate en 1994 :

« Le démantèlement de la Bosnie a commencé bien avant la guerre d'avril 1992, et même l'éclatement définitif de la Fédération yougoslave. Néanmoins, il se situe après la montée au pouvoir en Serbie (1986) et en Croatie (1990) des forces totalitaires ou, si l'on préfère, ultranationalistes. La volonté commune des gouvernements de Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman de se partager la Bosnie-Herzégovine, volonté qu'ils n'ont jamais cachée, constitue en effet la cause profonde de la guerre actuelle en Bosnie. Le pas décisif a été franchi en mars 1991, lors de la rencontre entre Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman, à l'issue de laquelle ce dernier déclarait sans équivoque : "La solution réside dans un partage ethnique de la Bosnie, qui permettrait aux Serbes et aux Croates de se rattacher aux Républiques voisines ; quant aux Musulmans, un mini-État pourrait leur être aménagé en Bosnie centrale". Il s'agissait donc bien de partager la Bosnie en deux et de ne laisser aux "autres" que quelques enclaves, et ce en Bosnie centrale uniquement⁶⁹⁵. »

Or, dans la chronologie que propose Faïk Dizdarevic, il manque un élément important, la Déclaration islamique d’Alija Izetbegovic de 1970⁶⁹⁶, qui par ailleurs annonce la poussée islamiste comme outil perturbateur global et accompagnant la politique de mondialisation. Au même titre que les ultranationalistes serbes avant eux, les ultranationalistes croates et

⁶⁹⁴ Voir à ce sujet : DEMPSEY, Judy, « Le conflit serbo-croate et la Bosnie-Herzégovine », *Politique étrangère*, vol. 57, n° 2, 1992, p. 269-279.

⁶⁹⁵ DIZDAREVIC, Faïk, « La Bosnie-Herzégovine : situation et perspectives », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 171-177 (ici p. 171).

⁶⁹⁶ Alija Izetbegovic avait publié en 1970 *Islamska deklaracija* (Déclaration islamique), raison pour laquelle il sera condamné à plusieurs mois de prison. Certains de ses propos tenus dans cette déclaration affirment qu’il n’y a pas de concomitance entre la religion islamique et les institutions non islamiques, ou que le mouvement islamique doit et peut prendre le pouvoir dès qu’il est assez fort pour détruire et remplacer le pouvoir non islamique (dans DEL VALLE, Alexandre, *Guerres contre l’Europe : Bosnie-Kosovo-Tchéchénie...*, Éditions des Syrtes, 2000, p. 117-431).

musulmano-bosniaques sont propulsés au-devant de la scène médiatique et tiennent des discours incandescents⁶⁹⁷ sous la forme d’un enchaînement causal conçu comme une série linéaire, où la cause entraîne un effet qui ne peut être lui-même sa propre cause (causalité linéaire), chacun accusant l’autre d’avoir commencé, de façon à dresser les ethnies l’une contre l’autre. En même temps, chaque courant ultranationaliste cherche à mobiliser pour sa cause les partisans de par le monde. Des factions civilo-militaires⁶⁹⁸, composées de combattants bénévoles locaux (en Croatie, ils sont appelés *dragovoljci*) et de combattants bénévoles et professionnels venant des autres foyers de guerre mondiaux, s’immiscent dans l’Espace yougoslave⁶⁹⁹, et avec eux le trafic d’armes⁷⁰⁰ malgré l’embargo voté par la communauté internationale dès septembre 1991⁷⁰¹.

Les diasporas croate, serbe et bosniaque sont sollicitées dans le *lobbying* international, ainsi que dans la médiatisation⁷⁰² et le financement de leurs projets d’indépendance ou d’expansion, tandis que les forces internationales d’interposition⁷⁰³ s’immiscent dans l’Espace yougoslave. Sur un fond de guerre civile, par l’internalisation des conflits externes (intra-européens et mondiaux) au sein des deux sociétés civiles yougoslaves, est en train de

⁶⁹⁷ Voir au sujet des discours nationalistes dans l’Espace yougoslave à partir de 1989 : TODOROVA-PIRGOVA, Iveta, « Langue et esprit national : mythe, folklore, identité », *Ethnologie française*, vol. 31, n° 2, 2001, p. 287-296.

⁶⁹⁸ Voir à ce sujet : CVIIC, Christopher, « L’avenir incertain de la Croatie », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 145-157.

⁶⁹⁹ Daniel N. NELSON (dans « Des armes à profusion : la dissémination des matériels militaires dans des régions instables », *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, vol. 25, n° 2, 1994, p. 143-160, ici p. 147) rapporte que, dès le début de la guerre, des rumeurs au sujet d’une complicité entre les Hongrois, les Croates et les Musulmans persistaient à Belgrade, malgré les dénégations de la Hongrie, concernant des camps d’entraînement qui seraient mis à la disposition des combattants anti-serbes (croates, musulmans bosniaques et légionnaires étrangers).

⁷⁰⁰ *Ibid.*, p. 147-148. D’après le même auteur, les guerres yougoslaves ont attiré tous les marchands d’armes de la planète. Depuis le début de la guerre en 1991, chaque faction impliquée cherche des armes plus modernes. Les trafiquants d’armes se disputent ce nouveau marché et font affaire avec les officiers corrompus, les fonctionnaires de la Défense et les dirigeants des usines d’armement. Par exemple, en 1993, un vaisseau de guerre italien intercepte dans l’Adriatique sur un bateau des missiles surface-surface, des pistolets fabriqués en Chine, des munitions pour les kalachnikovs et des jeeps Toyota. Immatriculé au Panama, le bateau venait probablement d’Iran et les documents saisis à bord indiquaient que des affairistes européens auraient entièrement monté la transaction.

⁷⁰¹ Voir à ce sujet : MARTIN-BIDOU, Pascale, « Les mesures d’embargo prises à l’encontre de la Yougoslavie », *Annuaire français de droit international*, vol. 39, 1993, p. 262-285.

⁷⁰² Voir au sujet de l’observation de la production « au jour le jour » du corpus médias en Occident, à propos de « l’ex-Yougoslavie » des années 1990 : PALMER, Michel, « L’historien de l’information et les journalistes occidentaux en ex-Yougoslavie », *Questions de communication* [En ligne], 1, 2002, mis en ligne le 1^{er} mars 2002, consulté le 15 juillet 2015 : <http://questionsdecommunication.revues.org/6505>

⁷⁰³ Voir à ce sujet : GUÉRIN, Xavier. « L’ONU, l’OTAN et le maintien de la paix », *Annuaire français de droit international*, vol. 40, 1994, p. 171-174.

fermenter une guerre internationale dans un espace national.

Par la suite, c’est encore dans un enchaînement causal conçu comme une série linéaire que seront jugés par la communauté internationale les crimes contre l’humanité commis dans l’Espace yougoslave⁷⁰⁴ par l’intermédiaire d’un tribunal international, le Tribunal pénal international pour l’ex-Yougoslavie⁷⁰⁵ (TPIY), créé cependant pour juger uniquement les combattants nationaux⁷⁰⁶. Ainsi, grâce à ce flou entre une guerre civile et une guerre internationale, ce tribunal spécial (mais international) va pouvoir faire abstraction de toute implication extérieure internationale dans la guerre dans l’Espace ex-Yougoslave. Après le traitement de la guerre yougoslave par la médiasphère, c’est une « justisphère » obéissant à la même règle, à savoir l’inversion des hiérarchies du réel, qui va prendre le relais.

D’une part, le travail du TPIY aura le mérite d’être dissuasif par rapport à de possibles actions militaires des armées des États nationaux nouvellement créés contre ce nouvel ordre dans l’Espace yougoslave imposé progressivement, par l’OTAN et la diplomatie occidentale⁷⁰⁷, entre Dayton en 1995⁷⁰⁸ et l’indépendance du Kosovo en 2008, et qui avait laissé insatisfaites toutes les parties concernées, excepté celle albanaise⁷⁰⁹. D’autre part, le TPIY n’ayant pas examiné, car tel n’était pas son rôle, les interactions entre les combattants nationaux, régionaux et internationaux dans leur complexité, les foyers de guerre en Europe

⁷⁰⁴ Voir au sujet de la terreur subie par les Bosniaques : « Juger et dévoiler la guerre. Entretien avec Élisabeth Claverie », réalisé par CASANOVA, Vincent, IZAMBERT, Caroline, NAEPELS, Michel, *Vacarme*, vol. 59, 2012/2, p. 137-147.

⁷⁰⁵ Voir au sujet des critiques et des réalisations du TPIY : ZAGAR, Marina, « Medjunarodni kazneni tribunal za bivsu Jugoslaviju : Pregled nekih postignuca i kritika », *Pravnik*, vol. 47, 1 (94), 2013.

⁷⁰⁶ Voir à ce sujet : GUIBAL, Barbara, « Crime contre l’humanité dans l’ex-Yougoslavie : le procès du général Stanislav Galic », *Cités*, n° 32, 2007, p. 109-115.

⁷⁰⁷ D’après LEGASCON, Jean-Simon, « L’Europe face au défi nationaliste dans les Balkans », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 217, 1/2005, p. 61-68 (ici p. 61) : « Jamais une région du monde aussi dépourvue d’enjeux stratégiques et de richesses naturelles n’avait autant mobilisé les efforts de la communauté internationale. Ceux tout particulièrement de l’Union européenne – diplomatiques, militaires, financiers – ont été pour elle sans précédent, au point de marquer la physionomie politique que nous lui connaissons aujourd’hui. Aucune voie de communication à contrôler, aucun pétrole à protéger, il ne s’est agi au fond que d’une chose : relever le défi du nationalisme. Et parer aux menaces majeures dont il était le vecteur : le retour de la guerre sur le sol européen pour la première fois depuis 1945, l’extension possible du conflit à la périphérie, la dissension entre les Européens avec une sérieuse discordance initiale entre la France et l’Allemagne, la réouverture de la fracture entre la chrétienté d’Occident et celle d’Orient, l’apparition d’une ligne de confrontation avec le monde islamique, l’explosion des mafias et des trafics criminels... Par ses multiples charges, la guerre des Balkans a émergé comme le conflit de synthèse du millénaire finissant, dans une région qui avait déjà démontré dans l’histoire récente son dangereux potentiel de conflagration. »

⁷⁰⁸ Voir au sujet des Accords de Dayton : Van GERWEN, Jef, « Les Accords de Dayton-Paris », *Études*, n° 7, tome 387, 1997, p. 5-16.

⁷⁰⁹ Voir au sujet des relations privilégiées entre Tirana et Washington : CHALARD, Laurent, « Sous l’œil des États-Unis », *Le Courrier des pays de l’Est*, vol. 4, n° 1062, 2007, p. 112-122.

vont se multiplier. Ainsi, nous allons retrouver des combattants ultranationalistes serbes et croates dans la guerre d’Ukraine (les Serbes au côté des combattants indépendantistes russes, et les Croates au côté des unitaristes ukrainiens⁷¹⁰), ou au Moyen-Orient (en Syrie et en Irak⁷¹¹).

Dans un contexte où la violence physique dans un espace national est maîtrisée par la violence physique internationale qui se justifie par la mission civilisatrice au nom d’une communauté internationale – mais qui s’exerce par la volonté de puissance unique d’une puissance ou d’un groupe de puissances nationales –, les fondations mêmes de cette communauté internationale risquent de s’effriter sous le poids de la violence structurelle. Nous avons pu vérifier avec l’exemple yougoslave que l’ultranationalisme est un phénomène généré par la violence structurelle, survenant quand une composante d’une structure est amenée à croire (donc même quand cette constatation est biaisée) qu’une autre composante de cette même structure est bien cette contrainte qui pèse sur son propre potentiel de façon à empêcher qu’il se réalise complètement.

III.2 – Les originalités du système titiste face au nouvel ordre

Comme la guerre yougoslave a éclaté dans le contexte de la fin de la guerre froide et de la mise en œuvre du nouvel ordre mondial américain, les élites ethniques de la société civile du Sud ont agi d’abord ensemble dans le sens de la préservation du régime communiste – donc du pouvoir – ainsi que contre une expansion américaine qui chercherait à les destituer du fait de leurs penchants prononcés pour le communisme soviétique. Mais suite aux dérives du régime serbe de Slobodan Milosevic qui saisit l’occasion de la chute du mur de Berlin pour tenter d’imposer à l’ensemble de l’Espace yougoslave une nouvelle « union forcée » des Slaves du Sud au service du projet de Grande Serbie, la société du Sud a commencé à se désagréger.

D’une part, le souvenir de la violence du règne des Kradjordjevic était vif dans les

⁷¹⁰ Voir à ce sujet : « Hrvati i Srbi otvorili novu frontu u Ukrajini » [Les Croates et les Serbes ont ouvert un nouveau front en Ukraine], portail dnevnikHR, 11/02/2015, <http://dnevnik.hr/vijesti/svijet/hrvati-i-srbi-otvorili-novu-frontu-u-ukrajini---372181.html>. L’implication des combattants croates dans la guerre en Ukraine ayant provoqué de vives protestations côté russe, la ministre des Affaires étrangères croate Vesna Pusic s’est vue obligée d’y répondre. Voir à ce sujet : « Pusic sokirana "ostrom reakcijom Rusije" : Pa tek je mali broj otisao ratovati u Ukrajinu », portail dnevnikHR, 13/02/2015, <http://www.dnevno.hr/vijesti/hrvatska/pusic-sokirana-ostrom-reakcijom-rusije-pa-tek-je-mali-broj-otisao-ratovati-u-ukrajinu-144884>

⁷¹¹ Voir à ce sujet : « Djihadisti iz susjedstva. Bosanski obavjestajci : "Cak 150 nasih drzavljana ratuje u Siriji i Iraku" », *Jutarnji list*, 27/08/2014.

populations non serbes. D’autre part, l’élévation des élites ethniques communistes dans toutes les républiques yougoslaves faisait que les alliés des Serbes au sein de la société civile du Sud, au même titre que leurs ennemis de la société civile du Nord, n’envisageaient pas de partager avec une quelconque élite fédérative et dominatrice les fruits de la transition inéluctable vers le capitalisme (donc les fruits de la privatisation des biens sociaux). Elles n’envisageaient pas non plus que la privatisation soit surveillée par un organisme de régulation extérieur pouvant interférer dans leurs affaires internes de partage des biens sociaux⁷¹². À ce propos, Diane Masson constate que les réformes pour la transition vers l’économie de marché avaient été engagées par les communistes réformateurs à partir du 1^{er} janvier 1990, avec le soutien des organisations financières internationales et de l’Union européenne. Certaines réformes, dont la privatisation, auraient dû être réalisées. Mais du fait que la Fédération et les républiques étaient en désaccord sur de nombreux points, il y eut « des blocages et le "torpillage" du programme Markovic à l’échelon local⁷¹³ » en raison des affrontements ouverts entre les communistes réformateurs pro-yougoslaves et les communistes proches de l’idéologie nationaliste. Dans ce contexte, l’ultranationalisme et l’ultralibéralisme se présentaient comme les doctrines idéales d’un programme de

⁷¹² Le premier modèle de privatisation, celui « yougoslave », issu du concept de socialisme autogestionnaire et de propriété sociale, était plébiscité par l’ensemble de la population croate, car il prévoyait un partage des biens sociaux croates entre tous les autogestionnaires. Or, certaines catégories professionnelles croates (les technomanagers), dont le rôle était d’établir et de maintenir le contact avec de puissants régulateurs extérieurs, cherchaient à imposer un modèle de privatisation en mesure de les hisser au top de la pyramide sociale capitaliste qu’ils avaient entrepris de bâtir. D’où le conflit interne entre *insiders* et *outsiders* de la privatisation croate, et le conflit externe entre régulateurs internes et externes, ces derniers pouvant soit empêcher les irrégularités, soit arbitrer dans le conflit interne, soit devenir eux-mêmes acteurs de la privatisation. Les acteurs/bénéficiaires des privatisations croates peuvent être classés en deux groupes principaux : *insiders* (groupe ayant droit aux réductions considérables sur le prix des parts des entreprises) et *outsiders* (groupe sans droit à ces réductions). À ce propos, FRANICEVIC, Vojmir, SISEK, Boris, QUILEZ, Jean-Christophe, TCHIMICHKIAN Madeleine, dans « Le terrain contesté de la privatisation croate et le rôle des stakeholders », *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, vol. 32, n° 3 (« 1989 comme mouvement social. L’Allemagne et l’Est européen. L’Eurasisme d’extrême droite en Russie »), 2001, p. 131-172 (ici p. 137), constatent : « Le modèle de privatisation élaboré et adopté en 1991 était porteur d’un double héritage : le premier était celui du système d’autogestion et de propriété sociale ; le second, plus récent, était le modèle favorable aux *insiders* introduit en 1990 dans l’ex-Yougoslavie (RSFY). La privatisation a réellement débuté sous l’égide de lois fédérales, dont les dispositions ont significativement accru les coûts d’un éventuel retour en arrière en consolidant les attentes et les institutions. Le modèle de transformation de la propriété de 1991 avait une portée limitée (plusieurs firmes et secteurs en furent écartés) et l’État s’est vu confier tous les actifs n’ayant pas été cédés au terme de la privatisation des firmes éligibles que la loi laissait libres de choisir la méthode qui leur convenait le mieux. Les projets, échafaudés dans un laps de temps très court, furent approuvés par le Fonds de privatisation croate (FPC). »

⁷¹³ VUKADINOVIC, Nebojsa, « Revue des livres : Diane MASSON, *L’utilisation de la guerre dans la construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie, 1989-1995* », *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, vol. 35, n° 1, 2004, p. 381-385 (ici p. 382).

privatisation au profit de 200 familles riches⁷¹⁴, qui sera appliqué par le parti HDZ du premier président croate Tadjman appartenant au groupe des communistes nationalistes croates⁷¹⁵. De plus, en raison des spécificités de la propriété sociale du système d’autogestion yougoslave fondé sur le marxisme-léninisme⁷¹⁶, la privatisation yougoslave se présentait comme bien plus complexe que celle des pays du bloc de l’Est. Or, d’après Diane Masson, le programme de réformes économiques pour la Yougoslavie était calqué sur le programme pour la Pologne, ce qui à la fois provoquait des blocages à l’échelle nationale et laissait beaucoup de place pour l’improvisation.

Pareillement, les processus de démocratisation et de libéralisation de la Yougoslavie étant bien plus avancés dans l’Espace yougoslave que dans les pays de la zone soviétique, dans les

⁷¹⁴ L’ultranationalisme croate protégeait les bénéficiaires des privatisations des interventions des régulateurs extérieurs, tandis que l’ultralibéralisme des *techno managers* croates leur assurait une place dans les puissants réseaux économiques et financiers européens et internationaux et, par suite, la maîtrise des flux économiques et financiers croates. Avec le modèle de privatisation de 1991, la majorité des petites et moyennes entreprises et quelques sociétés plus importantes ont été privatisées par des *insiders*, et beaucoup parmi elles sont restées longtemps contrôlées par leurs managers et/ou leurs employés. Ce sont surtout des directeurs d’entreprises de l’époque socialiste qui ont profité de la privatisation, car ils se sont montrés capables de saisir les occasions et de trouver le financement nécessaire. Mais ce modèle de privatisation n’avait pas les faveurs du gouvernement, car le parti de droite au pouvoir (HDZ) était, dès l’origine, radicalement opposé à l’autogestion, prétextant qu’elle n’était qu’un modèle purement théorique et que, de ce fait, les titres de propriété émanant du système antérieur n’avaient aucune validité. C’est en avançant cette raison que le parti HDZ avait fini par imposer en 1993 un nouveau modèle qui s’opposait au maintien de la propriété sociale à la base du modèle fédéral. Ce modèle étatisait à nouveau (capitalisme d’État) tout ce qui avait été exclu de la privatisation et/ou tout ce qui n’avait pas été privatisé en conformité avec la nouvelle loi. En parallèle, dans leur majorité, les hommes politiques au premier plan du parti HDZ montraient ouvertement leur préférence pour une privatisation par des *outsiders* puissants, ce qui les a amenés à introduire en 1993 un plafond limitant à 50 % du capital le montant détenu par des *insiders*. FRANICEVIC, Vojmir, SISEK, Boris, QUILEZ, Jean-Christophe, TCHIMICHKIAN Madeleine (dans « Le terrain contesté de la privatisation croate et le rôle des stakeholders », p. 139) constatent alors : « Aussi un groupe relativement restreint de puissants *outsiders*, disposant de bons réseaux, a-t-il réussi à bâtir d’énormes conglomerats et à prendre le contrôle de dizaines de sociétés avec, dans la plupart des cas, un capital de départ modeste (voire nul). Une douzaine environ de grandes holdings privées a émergé, contrôlant de nombreuses entreprises dans l’industrie, le commerce, les services, les médias et le secteur bancaire. La majorité d’entre elles se confondent ouvertement avec leurs dirigeants. » C’est à ce groupe restreint de puissants *outsiders* de la privatisation croate qui se sont accaparés la majeure partie des biens sociaux croates que fait référence la notion de « 200 familles riches » – c’est-à-dire le groupe de bénéficiaires de la privatisation croate, jugés par l’opinion publique croate comme les principaux responsables d’une privatisation profondément injuste vis-à-vis des ouvriers et des citoyens croates privés de leurs droits à la propriété sociale.

⁷¹⁵ Parlant de l’influence de la guerre de Croatie qui a éclaté pendant la gouvernance Tadjman, FRANICEVIC, Vojmir, SISEK, Boris, QUILEZ, Jean-Christophe, TCHIMICHKIAN Madeleine (dans « Le terrain contesté de la privatisation croate et le rôle des stakeholders », p. 138) considèrent : « Cela a influencé de manière décisive les préférences, les attentes et les calculs des divers acteurs, de même que la sélection des futurs propriétaires. L’affaiblissement des valeurs morales a encouragé les comportements spéculatifs et criminels. Du fait du conflit, les entrepreneurs et l’argent gagné pendant la guerre ont pu tirer le plus grand profit de la privatisation. La guerre a également découragé les investisseurs étrangers. »

⁷¹⁶ Voir au sujet de la propriété sociale en droit yougoslave : FINZGAR, Alojz, « La propriété sociale en droit yougoslave », *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, vol. 20, n° 1, 1989, p. 85-94.

années 1990, les communistes yougoslaves ne pouvaient pas rebondir sur la scène politique comme leurs homologues du bloc soviétique, donc en brandissant leur volonté brusque de sortir leurs peuples du joug russe, car ils l’avaient fait dans les années 1950. De plus, la Yougoslavie ne faisant pas partie de la zone communiste soviétique, les communistes yougoslaves ne pouvaient pas être protégés par les accords qui se sont négociés entre les Russes et les Américains et dont l’aboutissement a été la *perestroïka* gorbatchévienne⁷¹⁷. Or, la coopération commerciale entre la Yougoslavie et l’Occident dans les années 1980 fut un succès, au point que la Commission pour le contrôle des origines de la propriété privée des Yougoslaves traitait beaucoup d’affaires liées au détournement de l’argent public et à l’enrichissement personnel. Les grandes affaires de ce temps, comme celles d’aujourd’hui, se transformaient en règlement de comptes au sommet du pouvoir croate et avec leurs partenaires européens⁷¹⁸.

Tomislav Sunic, en étudiant la différence entre la corruption en Croatie yougoslave et celle en Croatie européenne contemporaine, constate que l’attractivité du communisme yougoslave provenait du fait qu’il permettait la terreur de la majorité sur la minorité, à la différence d’un concept élitiste qui permet la terreur de la minorité sur la majorité. Les dirigeants communistes dissimulaient donc leur corruption, mais autorisaient officieusement à tous l’« avantage » de la pratiquer. De ce fait, c’est celui qui s’opposait à ces pratiques et voulait les dénoncer, à l’instar de l’ex-juge yougoslave Mirko Sunic⁷¹⁹, qui subissait la répression. Ainsi, Mirko Sunic n’avait jamais accepté de pots-de-vin, ne venait jamais en retard au travail et n’avait jamais été en congé de maladie non justifié. C’est justement parce qu’il ne voulait pas faire partie de ce système corrompu qu’il s’est retrouvé en prison comme

⁷¹⁷ Voir à ce sujet : VÉDRINE, Hubert, MUSITELLI, Jean, « Les changements des années 1989-1990 et l’Europe de la prochaine décennie », *Politique étrangère*, vol. 56, n° 1, 1991, p. 165-177.

⁷¹⁸ À l’instar de l’« affaire Perkovic » concernant l’extradition vers l’Allemagne le 24/01/2014 du Croate Josip Perkovic (agent de l’UDBA yougoslave, puis des services de renseignement croates), plus de trente ans après les faits pour lesquels il est accusé, à savoir la participation à l’organisation de l’assassinat et à l’assassinat par l’UDBA en 1983 de l’émigré politique croate Stjepan Djurekovic (« Josip Perkovic izrucen Njemackoj », *Aljazeera*, 24/01/2014). Or, Josip Perkovic a été au service de tous les présidents croates depuis l’indépendance. Mais ce n’est que suite à l’ultimatum de l’UE (elle avait imposé l’extradition de Perkovic comme une dernière condition d’adhésion de la Croatie à l’UE) que Josip Perkovic s’est vu obligé de répondre de ce crime devant le tribunal allemand. Or, la victime, Stjepan Djurekovic, était l’un des directeurs de l’INA, principale compagnie pétrolière yougoslave, dirigée par l’élite communiste croate et représentant pour elle la principale voie de communication avec le business international. En parallèle, devant les tribunaux croates se déroule le procès de l’ex-Premier ministre croate et ex-chef du parti HDZ Ivo Sanader, proche des conservateurs allemands. Il est accusé, entre autres, d’avoir été récompensé pour avoir permis à la compagnie pétrolière hongroise MOL de prendre le contrôle de l’INA.

⁷¹⁹ Voir à ce sujet : SUNIC, Mirko, *Moji « inkriminirani » zapisi*, Zagreb, Kresimir, 1996.

prisonnier politique, comme de nombreux autres Croates. Tomislav Sunic observe que, dans la Croatie contemporaine, les combattants les plus fervents de la primauté du droit et contre la corruption sont justement ceux qui avaient réussi leurs carrières professionnelles dans cette même Yougoslavie communiste qu’aujourd’hui ils décrivent comme répressive. Par conséquent, toute étude du phénomène de corruption en Croatie mène à des accusations réciproques qui, au final, peuvent servir d’introduction à la guerre civile. Pour cette raison, dans la Croatie contemporaine, une lutte décrétée contre la corruption paraît impossible, simplement parce qu’elle pourrait amener en prison un nombre encore plus important de Croates. Or, l’une des spécificités de la société croate contemporaine réside dans le fait qu’un bon nombre de dirigeants croates y a séjourné ou y séjourne maintenant. Dans ce contexte, l’actuelle lutte contre la corruption, faisant des dirigeants croates les « champions » de la lutte anti-corruption, peut être perçue comme une pièce de théâtre jouée devant les dirigeants de Bruxelles, sans intention réelle de lutter contre les comportements criminogènes⁷²⁰.

En raison de toutes les originalités du système titiste, les successeurs de Tito ne pouvaient pas compter sur l’aide des dirigeants des deux blocs du temps de la guerre froide, qu’ils avaient critiqués en amont, tandis que les non-alignés connaissaient les mêmes problèmes de survie. Le fief du communisme, la Russie, ayant déposé les armes, Milosevic compte en 1989 sur l’intérêt que l’entente cordiale franco-britannique montrait jadis à l’égard de l’intégrité d’un espace yougoslave pensé comme dispositif contre l’endiguement de l’Allemagne. Effectivement, la brusque chute du mur de Berlin a ranimé la méfiance des rivaux européens des Allemands (Britanniques et Français) devant la montée en puissance allemande⁷²¹. Comptant sur la rivalité intra-européenne (et donc son immobilité), Milosevic ne se contente donc pas seulement d’une modification au mois de mars 1989 de la Constitution de 1974 qui limite l’autonomie des provinces serbes du Kosovo et de Voïvodine. Il s’attaque ensuite au système financier fédéral, commettant un acte⁷²² que le Premier ministre fédéral de l’époque, Ante Markovic, qualifiera de « pillage du siècle »⁷²³ qui signe l’arrêt de mort de la Fédération yougoslave.

⁷²⁰ SUNIC, Tomislav, « Korupcija : najstariji zanat », *Politicke analize*, n° 2, juin 2010, p. 15-18 (ici p. 18).

⁷²¹ Voir à ce sujet : CAZES, Bernard, « Europe de l’Ouest », *Politique étrangère*, vol. 55, n° 1, 1990, p. 212-213.

⁷²² Voir à ce sujet : RUPNIK, Jacques, « L’héritage partagé du nationalisme serbe », *Critique internationale*, n° 4, été 1999, p. 14-21.

⁷²³ Voir note de bas de page 201.

III.3 – La déroute vers la Grande Serbie, la Grande Croatie et la Grande Albanie

Le 8 janvier 1991, par un acte délibérément illicite, la Banque nationale de Serbie, sous couvert d’un vote secret et unilatéral de l’Assemblée de la seule République de Serbie du 28 décembre 1990, réalise un détournement sans précédent dans le système monétaire yougoslave. Une somme de 1,8 milliard de dollars en monnaie scripturale est mise, sans la moindre couverture légale, à la disposition uniquement de cette Banque nationale de Serbie⁷²⁴. Ainsi sera stoppée la « réforme Markovic ». Le Premier ministre va présenter sa démission fin 1991.

S’ensuit une crise constitutionnelle. En mai 1991, le président en exercice, le Serbe Borislav Jovic, doit, conformément à la règle de changement annuel du président, remettre la présidence entre les mains du représentant croate Stjepan Mesic à qui elle revient. Mais Jovic organise un vote illicite pour la nomination du nouveau président. Avec les votes des trois membres serbes de la présidence⁷²⁵ et du représentant du Monténégro contre le représentant croate Stjepan Mesic à qui revient la présidence collégiale s’ouvre le chapitre de la crise constitutionnelle. Il faudra avoir recours à l’arbitrage de l’UE, dont le médiateur obtient en juillet 1991 l’application de la règle constitutionnelle, car, malgré les dissonances au sein de l’UE, domine l’opinion qu’il faut à tout prix éviter une guerre armée sur le sol européen de façon à obliger les parties en conflit à obéir aux règles coutumières et conventionnelles du droit international. La Fédération yougoslave ayant conclu à la fin des années 1980 un accord d’association avec ce qui était encore la Communauté européenne⁷²⁶, le maintien de la Fédération permettait à la Communauté européenne d’être plus rapide et efficace dans l’application de mesures assurant le respect du droit international sur l’ensemble du territoire ex-yougoslave. Mais, comme le constate Catherine Lutard, l’évolution de la situation sur le terrain avait obligé en juillet 1991 les chancelleries occidentales à accepter l’idée que le désarmement et la fin du partage de Yalta signifiaient la disparition d’une menace extérieure pour l’Espace yougoslave, et que l’existence de la fédération ne se posait plus dans les mêmes

⁷²⁴ Voir le témoignage de Dragomir Vojnic sur les problèmes que rencontrait la dernière présidence collégiale yougoslave, notamment Ante Markovic : VOJNIC, Dragomir, « Reforma i tranzicija. Kriticki osvrt na događanja u prijelomnim vremenskim razdobljima », *Ekonomski pregled*, vol. 57, n° 5-6, 2006, p. 393-419.

⁷²⁵ Le Kosovo et la Voïvodine ne jouissent plus du même niveau d’autonomie, mais la Serbie a gardé trois représentants dans la présidence collégiale, et de ce fait dispose de trois votes.

⁷²⁶ Voir à ce sujet : DREVET, Jean-François, « Michel Roux, les Balkans occidentaux et leur intégration européenne », *Géocarrefour*, vol. 89, n° 3, 2014, p. 207-209.

termes. Désormais, trois solutions sont envisagées : les solutions ultranationalistes séparatistes, exprimées dans des projets tels que la Grande Serbie, la Grande Croatie (donc la Croatie et la partie de la Bosnie-Herzégovine occupée majoritairement par les Croates) ou la Grande Albanie ; la fédération telle qu’elle est actuellement ; ou sa transformation en une confédération⁷²⁷.

Les ultranationalistes radicaux croates ont vu alors les avantages que pourrait leur apporter le fait d’être finalement parvenus à réaliser le rêve pluriséculaire du peuple croate de disposer d’un État national indépendant, après les expériences de vie en commun avec d’autres nations européennes au sein de l’Autriche-Hongrie et au sein des unions sud-slaves. Dans cette optique, dans les années 1990, les nationalistes croates ont ravivé les thèses sur l’histoire de la Croatie médiévale et l’existence d’un royaume croate capable de légitimer l’existence d’un État indépendant croate. Certaines d’entre elles sont basées sur une source largement acceptée à cette époque par l’historiographie, le document *Ljetopis popa Dukljanina* (*La Chronique du prêtre de Dioclée*), considérée comme la plus ancienne source narrative slave du Sud. Or, en 2011, l’authenticité même de cette source sera contestée et les études consacrées à son auteur concluaient que celui-ci « attribuait à sa rédaction un but religieux ou des motivations politiques⁷²⁸ ». Cette constatation nous incite à douter de l’authenticité de toutes les autres sources, et donc à nous interroger sur l’authenticité des documents historiques ayant servi dans la construction des grandes nations, et non pas uniquement des nations slaves du Sud. Enfin, même si l’usage abusif des éléments historiographiques par les ultranationalistes croates des années 1990 est évident, comment être certain que le texte contestant l’authenticité du document clé de l’historiographie sud-slave est vraiment dépourvu de toute motivation politique ? Au même titre que diverses autres études scientifiques, celles historiographiques, sorties du contexte des débats au sein d’une discipline, peuvent servir à des fins peu scientifiques. Le cas de la manipulation de diverses thèses sur les origines des Croates en est un exemple. Toute union des Croates avec les peuples germaniques est précédée de l’affirmation de thèses scientifiques sur les « origines gothiques » des Croates, tandis que l’affirmation de thèses illyriennes sur les origines slaves

⁷²⁷ LUTARD, Catherine, « Le conflit national en Yougoslavie », *Vingtième Siècle, Revue d’histoire*, n° 33, janvier-mars 1992, p. 65-76 (ici p. 76).

⁷²⁸ BUJAN, Solange, « La Chronique du prêtre de Dioclée. Un faux document historique », *Revue des études byzantines*, n° 66, 2008, p. 5-38 (ici p. 6).

des Croates précède l’union des Croates avec les autres peuples slaves du Sud⁷²⁹. En observant la courbe de la tension relationnelle serbo-croate⁷³⁰, nous remarquons qu’elle alterne dans l’espace-temps croate pendant un cycle de mondialisation, de façon à ce que le système qui la régule exploite tour à tour sa partie de la mémoire reposant sur des thèses scientifiques sur les « origines gothiques » des Croates, puis sa partie de la mémoire basée sur des thèses considérées elles aussi comme scientifiques sur les origines slaves des Croates. À partir de cette observation, dans le respect des lois naturelles auxquelles est soumis le fonctionnement de tous les systèmes vivants et donc de leur organisation (systèmes hypercomplexes), nous avons la possibilité de projeter à quel moment interviendra le nouveau changement de thèses scientifiques et d’adapter le projet de régulation pour le cycle à venir, en prévenant ainsi les défauts de capacité de régulation (les risques systémiques) menant aux crises systémiques graves, comme celle du système de régulation yougoslave dans les années 1990.

Quand Franjo Tudjman avait fait entrer la Croatie dans un nouveau cycle de mondialisation en 1990, il était donc largement soutenu par les historiographes croates qui venaient de réitérer les thèses scientifiques sur les origines non slaves des Croates, que gardait en mémoire le peuple croate au même titre que celles sur leurs origines slaves. C’est dans cette ambiance dans laquelle les Croates se sentaient bien différents des autres peuples yougoslaves et bien éloignés d’une quelconque idée panslave, par l’intermédiaire du référendum du 19 mai 1991 sur la question de l’indépendance de la Croatie, que le peuple a donné au président la réponse « oui » de façon quasi unanime. Mais d’après Warren Zimmermann, ambassadeur des États-Unis à Belgrade, la Communauté européenne des Douze soutenait encore la « stabilité » des institutions fédérales et aurait offert une aide de 4 milliards de dollars aux autorités fédérales pour qu’elles maintiennent l’unité du pays⁷³¹. C’est donc à la demande de la Communauté européenne soutenue par les États-Unis que la Slovénie (ayant déclaré son indépendance auparavant) et la Croatie acceptent par les accords de Brioni du 7 juillet 1991⁷³² de suspendre pendant trois mois l’application de l’indépendance.

⁷²⁹ Voir au sujet des diverses interprétations des origines des Croates : HERSAK, Emil, LAZANIN, Sanja, « Veze srednjoazijskih prostora s hrvatskim srednjovjekovljem » *Migracijske teme*, Institut za migracije i narodnosti, Zagreb, vol. 15, n° 1-2, 1999, p. 15-34.

⁷³⁰ Voir le graphique Annexe 5 : « II - Système des relations internationales dans l’espace-temps croate ».

⁷³¹ ZIMMERMANN, Warren, *Origins of a Catastrophe*, Times Books, 1996, p. 138.

⁷³² Voir à ce sujet : BROSSARD, Yves et VIDAL, Jonathan, *L’éclatement de la Yougoslavie de Tito, 1980-1995*, Les Presses de l’Université Laval, 2001, p. 116-119.

D’après Georges-Marie Chenu :

« À l’été 1991, les chances d’une négociation sur l’avenir de la RSFY (République Socialiste Fédérale Yougoslave) étaient toujours ouvertes.[...] La CE refusa de s’engager à fond ; elle laissa le partenaire serbe, qui était le plus fort, imposer sa loi dans les institutions fédérales et sur le terrain. L’explosion de la RSFY fut provoquée de l’intérieur par le bloc serbe⁷³³. »

L’indépendance de la Croatie est formellement proclamée le 8 octobre 1991 par l’Assemblée générale croate⁷³⁴. Plusieurs pays⁷³⁵ reconnaissent alors le pays avant la fin de l’année 1991. Vient la reconnaissance par le Saint-Siège le 10 janvier 1992, tandis que l’Allemagne exprime son intention de reconnaître aussi la Croatie, mais va attendre le 15 janvier 1992 (sa première proposition du mois de juillet 1991 est repoussée par Paris), quand aura lieu la reconnaissance du pays par la Communauté économique européenne (la CEE). La Croatie sera admise à l’Organisation des Nations unies le 22 mai 1992.

Or, le pays était en guerre⁷³⁶ et le restera jusqu’en 1995. Car le « deuxième pilier » de la Fédération yougoslave, l’Armée populaire yougoslave – APY⁷³⁷ – était entre les mains de Slobodan Milosevic. Grâce à la surreprésentation des Serbes et des Monténégrins dans l’Armée yougoslave, grâce à la majorité des représentants de la société civile du Sud dans la fédération, et surtout grâce au soutien des chancelleries occidentales et russe pour maintenir par la force, donc de manière anticonstitutionnelle, dans « sa fédération » les nations qui ne le

⁷³³ CHENU, Georges-Marie, « La France et le drame yougoslave : six ans après ! », *Politique étrangère*, vol. 62, n° 2, 1997, p. 367-380 (ici p. 370).

⁷³⁴ Voir au sujet de cette proclamation : RUDOLF, Davorin, « Stjecanje medjunarodnopravne osobnosti republike Hrvatske 25. Lipnja 1991. », *Zbornik radova Pravnog fakulteta Sveucilista u Splitu*, vol. 50, n° 1, 2013, p. 51-80.

⁷³⁵ Ukraine, Lettonie, Islande, Estonie.

⁷³⁶ « Naissance et mort de la Yougoslavie », dans *La Chronologie, Le Monde diplomatique*, Archives 1978-2006 (sur cédérom) : > 1913. La conférence de Londres reconnaît l’indépendance de l’Albanie, mais partage le Kosovo entre la Serbie et le Monténégro. > 1918. Formation du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Onze ans plus tard, Alexandre I^{er} le transforme en un État centralisé qui prend le nom de Yougoslavie. > 1946. La Yougoslavie devient une fédération comprenant six républiques et deux régions autonomes (Kosovo et Voïvodine). > 1980. Mort du maréchal Tito. > 1991. Indépendance de la Slovénie et de la Croatie – début de la guerre dans cette dernière. > 1992. Sécession pacifique de la Macédoine, sécession de la Bosnie-Herzégovine et début de la guerre dans cette dernière. > 1995. La Croatie reconquiert la Krajina, exode des Serbes (août). Les Accords de Dayton mettent fin à la guerre de Bosnie. > 1999. Bombardements de l’Organisation du traité de l’Atlantique nord (OTAN) contre la Yougoslavie (mars-juin). Instauration du protectorat des Nations unies au Kosovo (juin). > 5 octobre 2000. Chute du régime de Slobodan Milosevic. > 2001. Guérillas albanaises dans la vallée de Presevo (sud de la Serbie) et en Macédoine. > 3 juin 2006. Indépendance du Monténégro. > 17 février 2008. Indépendance du Kosovo.

⁷³⁷ L’APY est la JNA (*Jugoslavenska narodna armija*) en français.

voulaient pas, Slobodan Milosevic parvint à manipuler facilement l’Armée populaire yougoslave (APY)⁷³⁸. Il le fit dès le début de la guerre en mettant l’APY clandestinement au service de la Grande Serbie, au nom de la « défense de la Fédération », et donc par détournement de la mission titiste de l’APY. La *Jugoslavenska narodna armija*, après la mort de Tito et la détitoisation, étant restée sans son commandant en chef autoritaire, et la nouvelle présidence tournante yougoslave ne contribuant pas à la stabilité en son sein, un putsch militaire était à craindre. Le général en chef Veljko Kadijevic n’ira pas aussi loin⁷³⁹.

Conclusion du chapitre 3

Par la manipulation de l’APY, par la manipulation des minorités serbes en Croatie et des Serbes de Bosnie-Herzégovine, et surtout grâce à l’immobilisme de la CE provenant en majeure partie des positions opposées sur le conflit serbo-croate du couple franco-allemand⁷⁴⁰ ayant entraîné la prolongation insoutenable de la crise yougoslave, Milosevic avait réussi à occuper un tiers du territoire croate où était présente une importante minorité serbe. François Genton analyse la régulation de la crise yougoslave par le niveau européen dans les termes suivants :

« C’est l’OTAN qui a mis fin par une intervention énergique aux guerres et conflits

⁷³⁸ L’Armée populaire yougoslave possédait sa propre ligue communiste et une unique langue de commandement, le serbo-croate ou croato-serbe.

⁷³⁹ DÉRENS, Jean-Arnault, « L’expérience yougoslave : diversité, inégalités, “fraternité et unité” », *Confluences Méditerranée*, n° 73, 2010/2, p. 67-78 (ici p. 18).

⁷⁴⁰ À propos de l’implication des grandes nations européennes dans la résolution de la crise yougoslave, François Genton constate qu’elles ont laissé entrevoir des divergences d’appréciation inquiétantes qui semblent révéler un fond de vieux réflexes toujours vivants. À l’instar de la France et encore plus du Royaume-Uni ayant exprimé des tendances pro-serbes, croyant que la Serbie de Slobodan Milosevic était celle de 1914 ou la courageuse Yougoslavie de 1941. De son côté, l’Allemagne unie ne cachait pas son vieux penchant pro-croate. Par la suite, quand il a fallu agir militairement, c’est d’abord à l’UEO, puis à l’OTAN, donc au « grand frère » nord-américain que l’Union européenne s’est adressée. Après avoir manqué de coordination et d’efficacité, et avoir fait preuve d’impuissance sur tous les plans, l’Europe des Douze, devenue le 1^{er} janvier 1995 celle des Quinze, était saisie d’un raidissement xénophobe se manifestant par le manque d’empressement à accueillir les réfugiés de l’ex-Yougoslavie. Enfin, à l’échec et à l’impuissance partiels de la CEE en Yougoslavie au début des années 1990, l’Union européenne a opposé la politique d’intégration et d’association, sachant que l’eupéanisation préserve les pays de l’hystérie nationale et de ses conséquences désastreuses. Certes, il y a encore beaucoup à faire pour aboutir à une politique extérieure et militaire, économique et sociale commune, mais il faut d’ores et déjà saluer la capacité que l’UE a montré à imposer « en douceur » ses critères politiques, économiques et sociaux aux États-nations issus de l’ex-Yougoslavie (dans GENTON, François, « D’un Sarajevo à l’autre. Les guerres de Yougoslavie (1991-2001), un échec de l’Union européenne ? », *Études germaniques*, vol. 2, n° 254, 2009, p. 489-500, ici Paragraphes 5, 13 et 14). De récentes évolutions politiques en Croatie, notamment le retour aux discours ultranationalistes, mettent à l’épreuve cette capacité. La question qui se pose aujourd’hui est de savoir si cette pacification de l’Espace ex-yougoslave par la régulation européenne est, ou n’est pas, « sans retour ».

yougoslaves ici mentionnés, à l’exception de celui de Slovénie. Il est d’ailleurs vraisemblable que l’arrêt rapide des hostilités dans ce petit pays permit à la Serbie de mieux concentrer ses moyens militaires, l’armée fédérale et les milices, sur la Croatie et la Bosnie-Herzégovine où les Serbes étaient bien plus nombreux. De ce seul point de vue, diplomatique et militaire, l’échec européen est patent. Il faut bien parler d’échec, car au début de la crise, certains acteurs politiques ont pensé que "l’heure de l’Europe" était venue, comme l’affirma le 1^{er} juillet 1991 Jacques Poos, ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, qui occupait alors la présidence de la Communauté européenne⁷⁴¹. »

En règle générale, les analystes de la crise yougoslave négligent le rôle qu’a joué l’Armée croate dans la libération de ses territoires occupés, ainsi que dans l’ensemble des opérations militaires ayant stabilisé la région ex-yougoslave. On peut émettre l’hypothèse que cette omission est due au fait que restent incompréhensibles la façon dont le président Tudjman a réussi à bâtir l’Armée croate et à l’armer entre 1990 et 1995 et la façon dont s’approvisionnaient en armes les groupes armés non étatiques⁷⁴² qui proliféraient dans l’Espace ex-yougoslave malgré/grâce à l’embargo sur l’armement imposé par la communauté internationale et en présence de la FORPRONU. Cela soulève la question épineuse de la vente d’armes illicite. En effet, selon Franck Debié, dans le cas du trafic d’armes dans les Balkans, on peut parler de relations internationales illicites, nées de la guerre et de la fermeture des frontières au cours des années 1990, et qui ont été dictées par l’impératif de la raison d’État, par-delà la corruption et les mafias. L’étude de Debié sur ces relations troubles entre les États balkaniques et les grandes puissances montre que :

« Les plus grandes puissances se sont engagées dans ces relations illicites à la suite des États balkaniques qui les employaient, sans autre forme de culpabilité, comme des instruments sophistiqués d’influence stratégique, capables de fidéliser quelque temps de puissantes clientèles. Les relations internationales illicites ont démontré leur nature profondément politique, mais aussi leur logique propre : la prolifération rapide de l’illégalité internationale et le discrédit du droit international. Les régimes se sont lancés dans une politique de contournement de leur propre réglementation et de leurs

⁷⁴¹ GENTON, François, « D’un Sarajevo à l’autre. Les guerres de Yougoslavie (1991-2001), un échec de l’Union européenne ? », art. cité, Paragraphe 1.

⁷⁴² Voir au sujet de la « privatisation de la violence » et ses conséquences dans le monde et en ex-Yougoslavie : CONESA, Pierre, « Groupes armés non étatiques : violences privées, sécurités privées », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 49, 2003, p. 157-164.

frontières, de discrédit de leurs engagements internationaux, donnant naissance, non à des États mafieux, mais à des entités paraétatiques sans règles fermes, sans foi ni loi au sein de la société des États. [...] La responsabilité des puissances à l’égard de cet héritage sans doute durable est lourdement engagée⁷⁴³. »

Ainsi, cohabitent aujourd’hui même au sein de la société croate ces entités paraétatiques, nouvelles organisations qui ont émergé des relations illicites entre les acteurs nationaux, européens et internationaux de la guerre de Croatie et de la transition croate. Outre la contrebande de change, le contournement du système douanier et fiscal ou une redistribution clientéliste censée favoriser la longévité politique et l’avenir personnel des familles qui participent au pouvoir, ces relations concernaient les livraisons d’armes en forme d’échanges d’État à État organisés ou en contrebande « privée » censés changer la donne sur le terrain. Ceci soit dans le but de soutenir le mouvement vers l’Est entrepris par l’OTAN (côté croate), soit dans le but d’arrêter la progression de l’OTAN vers la Russie (côté serbe), soit pour affecter les équilibres politiques internes⁷⁴⁴.

C’est dans ce contexte décrit qu’a été lancée par le président Tudjman (ex-général de l’APY) l’opération *Oluja* de libération par l’Armée croate des territoires occupés (4-7 août 1995). Par la suite, c’est des crimes contre l’humanité⁷⁴⁵ commis pendant cette opération que va devoir répondre le général croate et ex-légionnaire français Ante Gotovina⁷⁴⁶. Son extradition tardive⁷⁴⁷ vers le TPIY servira de prétexte aux pressions sur la Croatie pendant le processus de son adhésion à l’UE⁷⁴⁸. C’est au TPIY que sera dénoncée la participation de la Croatie à la guerre en Bosnie-Hérzégovine (BH), où les Serbes « travaillaient » sur un État serbe ethniquement propre (aujourd’hui *Republika srpska krajina – RSK*) pouvant être rattaché à la Serbie proprement dite, tandis que les Croates de la BH, en particulier les

⁷⁴³ DEBIÉ, Franck, « Les relations internationales illicites dans les Balkans occidentaux : État, criminalité et société », *Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 43, 2001, p. 102-111 (ici p. 102, 111).

⁷⁴⁴ *Ibid.*

⁷⁴⁵ Voir l’acte d’accusation contre le général Gotovina : TPIY, <http://www.icty.org/x/cases/gotovina/ind/fr/got-ii010521f.htm>

⁷⁴⁶ « Controverse. Le TPIY devait-il acquitter les généraux croates ? », *Courrier international*, 20/11/2012, <http://www.courrierinternational.com/article/2012/11/20/le-tpiy-devait-il-acquitter-les-generaux-croates>

⁷⁴⁷ Voir à ce sujet : DÉRENS, Jean-Arnault, « TPI : le général croate fugitif Ante Gotovina est un citoyen français », *Le Monde diplomatique*, 1^{er} mars 2005 ; SMOLAR, Piotr, « La vie française d’un fugitif croate », *Le Monde*, 4/02/2004.

⁷⁴⁸ Voir au sujet des conditions spécifiques imposées à la Croatie pendant le processus de l’adhésion de la Croatie à l’UE : THOMAS, Daniel, « Bloquée aux portes de l’Union européenne », *Le Courrier des pays de l’Est*, vol. 4, n° 1050, 2005, p. 55-67.

Herzégoviniens⁷⁴⁹, « travaillaient » sur leur rattachement à la Croatie dans le but de créer une Grande Croatie ethniquement propre. Les Bosniaques musulmans, mécontents de la portion du territoire de la BH qu’étaient prêts à leur allouer les Serbes et les Croates chrétiens les combattaient, aidés par les organisations mondiales musulmanes⁷⁵⁰.

Ce n’est qu’après le mouvement libérateur militaire croate *Oluja*, allant jusqu’à la région de Banja Luka en Bosnie-Herzégovine, que ce nouvel équilibre des forces amena les belligérants Milosevic, Izetbegovic et Tudjman aux accords qui seront négociés à Paris et signés à Dayton le 21 novembre 1995⁷⁵¹. Ces accords arrêterent les violences physiques et imposèrent dans l’Espace ex-yougoslave l’OTAN comme régulateur autoritaire de la violence⁷⁵².

Les Serbes et les Croates (quoique partiellement) n’en sortiront pas satisfaits. Par les Accords de Dayton, la Croatie perdait une partie de son territoire au profit de la BH à qui les puissances occidentales accordaient l’accès à la mer Adriatique de façon à supprimer une partie de son territoire. Par ce fait, la ville de Dubrovnik reste à ce jour coupée du restant du territoire croate. Or, la BH est aujourd’hui un protectorat (comme en 1908), où une partie des Croates et des Serbes expriment toujours la volonté d’être rattachée à la Serbie et à la Croatie, craignant de devenir des minorités dans un pays bosniaque musulman tombé sous influence islamiste⁷⁵³. Les Serbes vont finir par perdre le Kosovo après les bombardements de l’OTAN en 1988 et la chute de Milosevic qui s’ensuivit. Considéré comme un espace d’intérêt géostratégique pour les États-Unis qui y ont construit leur base militaire *Bondsteel*, le Kosovo va déclarer son indépendance en 2008. Or, de nombreux pays hésiteront à reconnaître l’État kosovar, car certains experts le soupçonnent de servir de « plaque tournante pour le trafic de

⁷⁴⁹ Les Herzégoviniens sont les Croates de Bosnie-Herzégovine, traditionnellement ultranationalistes, qui demandent le rattachement de la Herzégovine à la Croatie. Voir au sujet du rôle des nationalistes croates de la BH, en particulier ceux de Herzégovine, dans la guerre de Croatie et dans l’implication croate dans la guerre de BH : LUKIC, Renéo (dir.), *La politique étrangère de la Croatie, de son indépendance à nos jours (1991-2006)*, Les Presses de l’Université Laval, 2006.

⁷⁵⁰ Voir à ce sujet : TER MINASSIAN, Taline, « Revue des livres : Xavier BOUGAREL et Nathalie CLAYER (dir.), *Le Nouvel Islam Balkanique. Les Musulmans, acteurs du post-communisme 1990-2000* », *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, vol. 32, n° 4, 2001, p. 232-238.

⁷⁵¹ Voir à ce sujet : SOREL, Jean-Marc, « L’accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine du 14 décembre 1995 : un traité sous bénéfice d’inventaire », *Annuaire français de droit international*, n° 41, 1995, p. 65-99.

⁷⁵² GUÉRIN, Xavier, « L’ONU, l’OTAN et le maintien de la paix », *Annuaire français de droit international*, n° 40, 1994, p. 171-174.

⁷⁵³ Voir au sujet de la nationalité « musulmane » qui a vu le jour en BH : KRULIC, Joseph, « Islam et communisme en Bosnie », *Cités*, vol. 4, n° 32, 2007, p. 75-82 (ici paragraphe « Les paradoxes de la nationalité musulmane »).

drogue, la prostitution et le trafic d’organes humains⁷⁵⁴ ».

Nous constatons qu’entre le nouvel ordre mondial et le système westphalien dans l’Espace ex-yougoslave existent de fortes ressemblances. Car l’équilibre entre grandes puissances y est établi grâce ou malgré la volonté des peuples de l’ex-Espace yougoslave, sous couvert de l’inviolabilité de la souveraineté nationale et du principe de non-ingérence dans les affaires d’autrui, ou sous couvert du « droit d’ingérence » humanitaire.

Par conséquent, les défauts de capacité de régulation de l’Espace ex-yougoslave par les niveaux de régulation supérieurs découlent aujourd’hui, comme durant le XX^e siècle, de leurs projets géostratégiques de type mackinderien. Ces derniers reposent sur le principe de supériorité, donc de domination d’autrui. Considéré comme naturel, ce principe cherche à trouver, comme nous l’avons vu dans le cas serbe, une théorie scientifique capable de justifier une « mission civilisatrice » pensée comme naturelle et par laquelle une ethnicité envisage de violer les droits d’une autre.

On en conclut que la guerre en Yougoslavie a été inutilement longue pour permettre à l’ordre de type westphalien de se réinstaller dans l’Espace ex-yougoslave. Par leurs idéologies grand-serbe et grand-croate, les deux élites ethniques fortes de l’Espace ex-yougoslave exprimaient leur ferme volonté de valoriser leurs propres intérêts (à l’instar des élites ethniques des grandes nations voisines) au lieu de mener des batailles égalitaristes, par avance perdues, comme du temps de Tito.

⁷⁵⁴ TROUDE, Gilles, « Le retour de la Russie sur la scène balkanique », *Géostratégiques*, n° 31, 2^e trimestre 2011, p. 209-213.

Chapitre 4 – La régulation de la transition

Michel Dobry définit la transitologie comme un ensemble d'approches mises en œuvre par différents groupes de chercheurs⁷⁵⁵ dont l'objectif est de comprendre ou d'expliquer les processus que nous avons pris l'habitude d'appeler « transitions démocratiques ». Or, cette expression ne signifie en aucun cas que les passages à la démocratie se réalisaient au moyen ou par le biais d'institutions ou de procédures elles-mêmes démocratiques, ni même que leurs acteurs adhéraient à des valeurs et des croyances qui peuvent être considérées, sans exagération, comme des distorsions démocratiques⁷⁵⁶. Les travaux des transitologues nous ramènent aux origines du processus de transition lui-même, au « compromis substantiel », c'est-à-dire un compromis entre groupes élitaires différents offrant aux uns et aux autres de véritables garanties de protection de leurs intérêts. « Si l'on met à part le cas de l'Allemagne de l'Est, pour ainsi dire "colonisée" par son puissant voisin, c'est très exactement ce à quoi on a assisté dans l'ensemble des transitions est-européennes, y compris dans le cas de sociétés, tel celui de la société tchèque, réputées avoir soumis les élites des anciens régimes à des "lustrations", ou épurations, de dimensions relativement importantes⁷⁵⁷ ».

Malgré les tentatives de reformulation des années 2000, à l'instar de celle de Michel Dobry, la transitologie reste très marquée par la « démocratisation » des années 1990. Cela l'empêche de saisir l'évolution des pays émergents au sein de la globalisation. La stabilité des régimes autoritaires, en dépit du processus de transition, reste un défi théorique auquel ont été confrontés de nombreux transitologues. Le principal obstacle au niveau d'une évolution théorique constitue « le prisme développé par la transitologie [qui] reste à la fois normatif

⁷⁵⁵ Voir à ce sujet : SZELÉNYI, Ivan, SZELÉNYI, Szonja, « Circulation or Reproduction of Elites during the Postcommunist Transformation of Eastern Europe », *Theory and Society*, vol. 24, n° 5, octobre 1995, p. 615-638 ; HIGLEY, John, PAKULSKI, Jan, WESOŁOWSKI, Włodzimierz, *Postcommunist Elites and Democracy in Eastern Europe*, Palgrave Macmillan, UK, 1998 ; MINK, Georges, SZUREK, Jean-Charles, « L'ancienne élite communiste en Europe centrale : stratégies, ressources et reconstructions identitaires », *Revue française de science politique*, vol. 48, n° 1, 1998, p. 3-41.

⁷⁵⁶ DOBRY, Michel, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4-5, 2000, p. 585-614 (ici p. 585).

⁷⁵⁷ *Ibid.*, p. 611.

dans son occidentalisme et formel dans son ambition classificatoire des régimes politiques⁷⁵⁸ ».

Aussi, entre-temps, le pragmatisme a voulu que les orientations politiques du soutien international changent, de sorte que l'impératif démocratique soit remplacé par l'impératif de stabilité. Dans ce contexte, selon Caroline Dufy et Céline Thiriot, il faudrait développer une nouvelle piste répondant à « la nécessité d'opérer une analyse interne des régimes, en mettant l'accent sur les modalités de légitimation du régime et de régulation politique interne. Cette approche pourrait ainsi laisser toute sa place à la prise en compte de l'État et des institutions dans la régulation politique, et en son sein à la coexistence de différents espaces politiques de régulation, à l'articulation entre les sphères formelles et informelles, à l'imbrication des logiques économiques, sociales et politiques⁷⁵⁹ ». Notre étude du cas de la transition croate cherche à contribuer au développement de cette nouvelle démarche transitologique.

La transition⁷⁶⁰ croate n'a pas eu lieu spontanément ou par hasard. Elle a été précédée de nombreuses années de réformes sociales et économiques qui visaient notamment à renforcer le libre jeu du marché⁷⁶¹ au détriment de sa planification centralisée. Comme en témoigne Dragomir Vojnic⁷⁶², de nombreuses institutions internationales (UE, FMI, OCDE...⁷⁶³) ont

⁷⁵⁸ DUFY, Caroline, THIRIOT, Céline, « Les apories de la transitologie: quelques pistes de recherche à la lumière des exemples africains et post-soviétiques », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, 2013/3, p. 19-40 (ici Résumé).

⁷⁵⁹ *Ibid.*

⁷⁶⁰ Le phénomène de transition est apparu à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Il est dû aux interactions qui ont affecté l'ensemble du mouvement social du XX^e siècle, donc aux interactions entre le marché et la démocratie, ainsi qu'aux interactions entre leurs contradictions (dans VOJNIC, Dragomir, « Ekonomija i politika tranzicije u praksi – Gdje je hrvatska? », *Ekonomski pregled*, vol. 54, n° 7-8, 2003, p. 621-650 (ici p. 622)).

⁷⁶¹ C'est-à-dire l'économie de marché que Jean-Marc Daniel définit comme « la combinaison de la liberté et de la concurrence, et elle assure un équilibre entre offre et demande, production et consommation, qui conduit à la croissance économique » (dans DANIEL, Jean-Marc, « L'économie de marché : liberté et concurrence », *L'Économie politique*, vol. 1, n° 37, 2008, p. 38-50 (ici Paragraphe 4)).

⁷⁶² Voir à ce sujet : VOJNIC, Dragomir, « Trziste, prokletstvo ili spasenje », *Ekonomski pregled*, vol. 55, n° 9-10, 2004, p. 681-726.

⁷⁶³ L'Union européenne, le Fonds monétaire international (FMI) ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) passent régulièrement toutes les statistiques nationales au crible de leur analyse et formulent des recommandations dans divers secteurs (santé, éducation, dépenses publiques, etc.), puis réclament les réformes dans les secteurs qui affichent un écart par rapport aux normes établies par ces institutions internationales. Voir à ce sujet : « Réformer la France : les conseils du FMI, de l'Europe et de l'OCDE », *Le Monde*, 14/10/2014. Disponible sur :

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/10/14/reformer-la-france-ce-que-nous-conseillent-le-fmi-l-ocde-et-l-europe_4505698_4355770.html#wKtQ83JsKuDdRbxe.99 ; Voir au sujet des effets dans les pays de l'UE de la réalisation des plans d'ajustements préconisés par les institutions internationales suite à la crise

influencé les réformes croates et les ont soutenues. Les institutions scientifiques européennes et américaines y ont joué un rôle particulier, et ont amélioré significativement (durant le XX^e siècle) la circulation internationale des idées, c'est-à-dire l'internationalisation de la vie intellectuelle⁷⁶⁴ dont témoigne le débat autour du pragmatisme américain comme philosophie nouvelle, que Jean Bourdeau décrit au début du siècle dernier en ces termes :

« Dans le pragmatisme se reconnaissent les instincts anglo-saxons, le scepticisme des idées pures, le peu de valeur attribué aux idées générales, le goût de l'empirisme, des faits particuliers, des petits faits, disait Taine, cette aversion pour une complexité de pensée qui énerve, un courant mystique qui ne se fie qu'à l'intuition, des préoccupations de moralistes, pour qui la religion est uniquement affaire de pratique, des soucis positifs et palpables d'hommes d'affaires, de *businessmen*, de ploutocrates aux énergies surexcitées pour la conquête du confort matériel et de la puissance économique⁷⁶⁵. »

Puis il complète sa pensée avec celle de Françoise Mentré, selon qui le pragmatisme américain peut se définir en un mot comme une philosophie de race assez suspecte, qui heurte les traditions et habitudes nationales, blesse le sens affiné de l'histoire, et qui justifie (avec une assurance orgueilleuse) toute pensée par le succès, transportant l'impérialisme jusque dans la philosophie⁷⁶⁶. C'est donc déjà au début du XX^e siècle que les contestataires du pragmatisme américain, tel Bourdeau, considèrent qu'il leur faut faire face à une « philosophie de race à demi-barbare, une philosophie d'ingénieurs, de financiers, de gens de Bourse, qui, si elle se généralisait, mettrait en péril l'avenir de la science et de la philosophie⁷⁶⁷ ».

Dans les décennies à venir, en Europe continentale, va s'engager une sorte de grande querelle entre ceux qui sont attachés à la philosophie et aux valeurs traditionnelles (les Anciens) et ceux qui sont plus ouverts à l'influence du pragmatisme américain (les

économique de 2007-2008 : COLLOMBET, Catherine, HILTUNEN, Anna, « Les systèmes de protection sociale européens face à la crise : entre ajustements paramétriques et mutations structurelles », *Informations sociales*, vol. 6, n° 180, 2013, p. 72-81.

⁷⁶⁴ Voir au sujet des instruments pour favoriser une véritable internationalisation de la vie intellectuelle du XXI^e siècle : BOURDIEU, Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, 2002, p. 3-8.

⁷⁶⁵ BOURDEAU, Jean, *Pragmatisme et modernisme*, Paris, Alcan, 1909 (ici p. 60-62).

⁷⁶⁶ MENTRÉ, Françoise, « Note sur la valeur pragmatique du pragmatisme », *Revue de philosophie*, vol.11, n° 1, 1907, p. 6.

⁷⁶⁷ BOURDEAU, Jean, *Pragmatisme et modernisme*, p. 60-62.

Modernes)⁷⁶⁸. La circulation des idées va se faire au travers des lignes de fracture (produites par la querelle) qui parcourent et structurent, au moins partiellement, l'espace intellectuel. Puis c'est par le concept d'extraversion qui anime le pragmatisme américain que cette philosophie étrangère va pouvoir être mise à contribution dans les conflits internes de l'Espace européen. C'est ce qui va amener Jean-François Bayart à constater que « l'extraversion consiste à épouser des éléments culturels étrangers en les soumettant à des objectifs autochtones⁷⁶⁹ », et Jean Bourdeau d'ajouter, en prenant ses distances avec ses propres propos extrêmes cités précédemment : « Nous verrions sans appréhension le pragmatisme s'acclimater parmi nous surtout sous la forme originale, noble et élevée que lui a donnée Bergson⁷⁷⁰. » Ainsi, dans les années 1980, les Européens étaient globalement prêts à embrasser un pragmatisme adapté à leurs cultures nationales, à condition de le déraciner en faisant disparaître tout ce qui pourrait heurter leurs sensibilités nationales et le raffinement de leurs cultures multiséculaires⁷⁷¹.

C'est donc dans ce contexte d'internationalisation de la vie intellectuelle décrit, dans une atmosphère de confiance qui s'est progressivement développée jusqu'aux années 1980, que quatre institutions scientifiques européennes et américaines ont pu travailler sereinement et en interaction sur les réformes et la transition croates. La plus importante parmi elles était l'Institut d'études économiques comparatives internationales de Wien qui stimulait le travail commun des scientifiques venus des pays des blocs politiques et économiques opposés, sur le développement à l'échelle internationale des grands projets liés aux réformes économiques et sociétales. À ce jour, cet institut a tenu de nombreuses conférences internationales et a publié de multiples livres, monographies et études sur la réforme et la transition. Le deuxième organisme était l'Institut pour les études économiques et politiques de la Fédération russe,

⁷⁶⁸ Voir à ce sujet : PUDAL, Romain, « Les (més)aventures continentales d'un pragmatisme critique : lire Richard Rorty et Richard Shusterman en France », *Revue française d'études américaines*, vol. 4, n° 126, 2010, p. 53-65.

⁷⁶⁹ BAYART, Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, p. 80.

⁷⁷⁰ BOURDEAU, Jean, *Pragmatisme et modernisme*, Paris, Alcan, 1909 (ici p. 62) fait allusion à la « Préface » d'Henri Bergson au livre de JAMES, William, *Pragmatism: A New Name for Some Old Ways of Thinking*, 1907 (voir la version en français : *Le pragmatisme*, Flammarion, Paris, 1911), dans laquelle Bergson montre comment le pragmatisme, loin de dévaloriser la vérité, établit le lien avec la réalité en l'augmentant, et même par-delà toute concordance simplement logique.

⁷⁷¹ Voir à ce sujet : PUDAL, Romain, « Contribution à l'analyse de la circulation internationale des idées : le "moment 1900" de la philosophie française et la philosophie pragmatiste américaine », *Histoire@Politique*, vol. 3, n° 15, 2011, p. 60-89.

appelé Institut Bogomolov⁷⁷², du nom de son directeur – académicien à la tête du courant des économistes réformistes russes. Le troisième était l’Institut économique de Zagreb dont l’activité réformiste a été présentée dans les chapitres précédents. Le quatrième était l’Institut pour les études comparatives de l’Université de Floride aux États-Unis, dont le travail de recherche (sous la direction de George Macesich⁷⁷³) autour de la problématique des réformes et de la transition croate a donc été étroitement lié à l’Université de Zagreb et à son Institut économique⁷⁷⁴. On en conclut que la régulation de la transition croate, c’est-à-dire le choix du modèle politique et économique de la transition, a fait l’objet au préalable d’un débat à l’échelle internationale⁷⁷⁵.

I – Les politiques de pression et la transition

C’est sur la base de cette coopération internationale entre institutions scientifiques européennes et américaines, en particulier sur la base des activités de l’Institut d’études économiques comparatives internationales de Wien, que sont progressivement élaborés les fondements conceptuels qui vont déterminer la direction des réformes et de la transition économique et politique des années 1990.

⁷⁷² À l’institut moscovite, Dragomir Vojnic a coordonné des projets communs avec son directeur et le conseiller de Gorbatchev, Oleg Bogomolov (voir à ce sujet : JURCIC, Ljubo, « Ekonomski razvitak – investicije, fiksni kapital i ekonomija i politika tranzicije », *Ekonomski pregled*, vol. 56, 2005, p. 347-373, ici p. 352).

⁷⁷³ Pendant plusieurs années, Dragomir Vojnic a été président du Conseil conjoint de l’Institut économique de Zagreb et de l’Institut américain du professeur George Macesich. Au début des années 1990, Macesich et Vojnic ont commencé à écrire le livre *La transition et la démocratie du marché*, écriture arrêtée par la guerre de Croatie (voir à ce sujet : JURCIC, Ljubo, « Ekonomski razvitak », art. cité, p. 352).

⁷⁷⁴ Voir à ce sujet : PUHOVSKI, Zarko, VOJNIC, Dragomir *et al.*, « The Economic and Political Dimensions of Transition », dans *Politics and Economics of Transition*, Informator (Centre for the Study of Transformation Central and Eastern Europe), Zagreb, 1993, p. 35-47.

⁷⁷⁵ Voir à ce sujet : VESELICA, Vladimir, VOJNIC, Dragomir, « Europske zemlje u tranziciji na pragu XXI. Stoljeca. : Gdje je Hrvatska – Quo Vadis Croatia », *Ekonomski pregled*, vol. 51, n° 9-10, 2000, p. 829-866 ; JURCIC, Ljubo, « Ekonomski razvitak », art. cité, p. 347-373.

I.1 – Le fondamentalisme de marché et l'« électorat » transnational au service des géostratégies occidentales

Étant donné que la majeure partie de ces activités scientifiques se déroulait avant la réforme de la « société du bien-être » occidentale⁷⁷⁶, les théoriciens occidentaux considéraient que le fait de diriger la transition des pays socialistes vers le capitalisme pouvait produire une société relativement équilibrée, juste et stable à l'échelle mondiale. D'après eux, le capitalisme du début du XX^e siècle n'avait plus rien de commun avec le capitalisme de la fin du XX^e siècle. C'est ce dernier qui aurait été à l'origine de la « société du bien-être » occidentale. Or, à la lumière de la réalisation de cette transition par les pays socialistes vers une « société capitaliste de bien-être », on constate que le « bien-être » y est simplement absent. Selon Vojnic, la transition a produit des effets totalement opposés : le capitalisme sauvage⁷⁷⁷, l'accumulation primitive du capital⁷⁷⁸, la tycoonisation⁷⁷⁹ et les crises systémiques

⁷⁷⁶ La réforme de la société du bien-être occidentale (en particulier celle ouest-européenne) concerne la transformation de la relation relativement stable entre le travail et le capital (établie pendant la troisième révolution technologique) sous l'influence de la quatrième révolution technologique, celle informatique. Disparaissait alors progressivement un système régulé selon des critères de solidarité et émergeait un système fondé sur les lois du marché. Ainsi, les pays de l'ex-bloc communiste en transition ont perdu le référentiel de base à partir duquel ils avaient préparé leur transition. Apparaissait de plus en plus un système qui correspondait aux critères des libéraux et des socio-démocrates, et non pas aux socialistes. En même temps, au début des années 1990, la doctrine économique néolibérale était dominante dans les institutions internationales qui influençaient les activités économiques et les politiques de la transition. Dès le début de la transition, des affrontements eurent lieu entre les économistes du milieu international néolibéral et les économistes des pays en transition. Les premiers avaient davantage de connaissances dans le fonctionnement de l'économie du marché, et les deuxièmes dans les limitations institutionnelles des pays en transition. Ainsi, lors des conférences organisées par la Banque mondiale à Laxenburg au mois de mars 1990, ou celle organisée par le Centre pour les études de transition à Londres au mois de février 1992, ou encore celle internationale du 11-12 juin 1992 – « The 13th Arne Ryde Symposium » à Rungsted Kyst au Danemark –, l'économiste croate Dragomir Vojnic avait prévenu des risques que comportait l'application stricte de l'économie du marché dans les pays en transition, dont le premier résidait dans le fait qu'il n'y avait pas de marché dans ces pays et que l'approche néolibérale n'était donc pas adaptée. L'Institut économique de Zagreb avait préparé son concept et sa stratégie de transition et de privatisation adaptés. Ce concept a été présenté notamment lors du XI^e congrès mondial des économistes organisé à Tunis du 21 au 24 décembre 1995. Il comportait la base infrastructurelle complète pour la réalisation d'une politique de transition économique apte à contourner toutes les limitations et les dangers contenus dans l'application stricte de l'économie néolibérale dans les pays en transition. Malheureusement, en lien avec les circonstances politiques, les avertissements des économistes croates n'ont pas aidé la transition croate, ni celle des autres pays en transition (VOJNIC, Dragomir, « Ekonomija i politika tranzicije u praksi – Gdje je hrvatska? », *Ekonomski pregled*, vol. 54, n° 7-8, 2003, p. 621-650, ici p. 631-632).

⁷⁷⁷ Le capitalisme sauvage est le type d'économie où les mécanismes du marché, laissés à eux-mêmes, exercent des effets très brutaux (dans *Larousse*,

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sauvage/71198/locution?q=sauvage#174842>).

⁷⁷⁸ L'accumulation non capitaliste, dite primitive, est celle qui ne dissocie pas le producteur et le moyen de production. Il s'agit d'une accumulation précapitaliste, mais qui se poursuit aujourd'hui, car ces valeurs sont toujours converties directement en valeurs d'échange versées au procès d'une accumulation capitaliste. Voir à ce

– « effets de bulle » –, donc l’accumulation de réactions positives à des défauts de régulation dus au fondamentalisme de marché – donc au dogmatisme selon lequel les marchés tendent vers l’équilibre et que les déviations par rapport à ce dernier sont aléatoires⁷⁸⁰, surtout en raison d’une supposée capacité d’autocorrection des marchés. Or, « lorsque l’économie fonctionne selon un système de récompense très partial, cela tend à favoriser le conformisme intellectuel plutôt que l’évaluation critique, et empêche de prendre des mesures d’autocorrection lorsque les choses commencent à aller mal⁷⁸¹ ».

Les économistes de l’Institut économique de Zagreb avaient déjà prévu l’effondrement des économies socialistes planifiées du bloc soviétique faute de mécanismes intégrés d’autocorrection. En effet, ces économies prônaient le dogmatisme anti-marché et écartaient toute dissidence. Elles patronnaient le conformisme par le biais de généreuses récompenses au niveau de l’État ou du Parti. Par conséquent, en l’absence de mesures autocorrectives, on ne voit pas comment le fondamentalisme de marché pourrait échapper à son tour au même sort. Pourtant, d’après Bhaduri et Nayyar, dans les pays d’Amérique latine, d’Afrique subsaharienne, d’Asie du Sud et d’Europe orientale, le fondamentalisme de marché, donc le consensus de Washington, sont promus par des ministres des Finances assistés de leurs principaux partisans, économistes ou « bureaucrates ». Qu’entend-on par « bureaucrates » ? Il s’agit des acteurs transnationaux qui ne sont pas responsables devant un électorat dans leur pays d’origine. Ils sont souvent désignés comme « technocrates » (une catégorie qui, en tant que telle, n’existe pas en économie)⁷⁸². Leur aptitude « technocratique » consiste à manier

sujet : GUNDER FRANK, André, TRÈVES, Eddy, « Sur l'accumulation qu'on appelle primitive », *L'Homme et la société*, n° 39-40 (« Tiers-Monde, économie politique et culture »), 1976, p. 45-75.

⁷⁷⁹ La privatisation préférentielle (le projet de 200 familles riches) des années 1990 en Croatie. Voir à ce sujet : KARAJIC, Nenad, « Siromastvo i neslužbeno gospodarstvo u Hrvatskoj – kvalitativni aspekti », *Financijska teorija i praksa*, vol. 26, n° 1, 2002, p. 273-299.

⁷⁸⁰ PLIHON, Dominique, « Lutter contre l’instabilité financière : pour un *aggiornamento* de la théorie et de la régulation financières », *Revue d'économie financière* (hors-série, « Crise financière : analyses et propositions »), vol. 7, 2008, p. 433-437.

⁷⁸¹ NAYYAR, Deepak, BHADURI, Amit, « Le consensus de Washington et la libéralisation de l'économie », *Tiers Monde*, vol. 38, n° 150 (« Vues du Sud »), 1997, p. 295-310 (ici p. 300).

⁷⁸² Les technocrates émergent de l’interaction entre l’État et l’économie, c’est-à-dire de la nécessité de moderniser l’économie au moyen d’une rationalisation de type taylorien, véritable matrice d’un courant technocratique naissant, rassemblant industriels, ingénieurs et dirigeants politiques modernisateurs dans la « conception d’une économie qui serait organisée au nom du progrès technique et de la production par une collaboration entre l’État qui donne l’impulsion, assure la cohésion, et les industriels et techniciens qui sont les acteurs » (MOUTET, Aimée, « Ingénieurs et rationalisation en France de la guerre à la crise (1914-1929) », dans André THÉPOT, *L'ingénieur dans la société française* (dir.), Les Éditions ouvrières, 1985, p. 90. Voir leur évolution durant le XX^e siècle : DARD, Olivier, « L’État et l’économie en France au XX^e siècle », *Revue Projet*, n° 266, 2001, p. 55-62).

habilement le langage du FMI et de la BM (Banque mondiale), ce qui ne nécessite pas une compréhension approfondie de l'économie. En sachant d'une part que le fonctionnement de la représentation politique dans les démocraties représentatives doit être conforme à sa vocation oligarchique, pour assurer et conserver leur pouvoir politique, ces acteurs transnationaux doivent s'appuyer sur une sorte d'« électorat »⁷⁸³ situé en dehors de leur pays d'origine, au sein des institutions financières internationales (le FMI, la BM), ainsi qu'au sein des gouvernements des grandes puissances internationales⁷⁸⁴. En sachant d'autre part que le soutien de cet « électorat » ne serait pas suffisant sans l'appui des représentants politiques nationaux – les élus nationaux qui tirent leur légitimité de la délégation de souveraineté de leurs électeurs –, les technocrates du système de régulation national avec leur « électorat » établi *extra-muros* exercent une double pression (simultanément de l'intérieur et de l'extérieur du système de régulation national) sur les élus nationaux. Comme les représentants politiques nationaux, qu'ils soient de gauche ou de droite, craignent de contrarier les puissantes institutions internationales, en appuyant les « technocrates », ils obtiennent l'appui des ces dernières⁷⁸⁵. C'est donc ce système d'interdépendance qui détermine les relations interétatiques. Les périodes de coopération pacifique ou conflictuelle entre les États dépendent ainsi des actions d'un réseau d'acteurs rationnels nationaux dont les objectifs sont transnationaux et échappent au contrôle des États.

⁷⁸³ Cet « électorat » émerge de ce que l'on appelle la « crise de la représentation politique » dans les sociétés contemporaines. Or, Jean-Jacques Rousseau, dans son ouvrage *Du contrat social*, traite déjà de la crise de la représentation politique comme du mal politique de notre modernité. En penseur lucide de notre temps (suivant la grille de lecture de Rousseau proposée par Jacques Derrida dans *De la grammatologie*), il prévoit que « la démocratie représentative, en tant que "supplément" de la démocratie directe impossible, ne peut que dénaturer cette dernière, c'est-à-dire tendre à dessaisir le peuple de sa souveraineté » (dans BOYER, Charles, « Rousseau, penseur de (la crise de) la représentation politique », *Cahiers philosophiques*, vol. 3, n° 119, 2009, p. 97-107 (ici Résumé). Ainsi – comme dans le cas de l'« électorat » des technocrates qui nous occupe –, quand il y a un décalage important entre la représentation politique et la société elle-même, on peut avancer qu'« il n'y a pas là "crise de la représentation", mais fonctionnement de la représentation conformément à sa vocation oligarchique » (dans KAIL, Michel, « Éditorial. La crise de la représentation politique ? », *L'Homme et la société*, vol. 1, n° 187-188, 2013, p. 5-7, ici p. 7).

⁷⁸⁴ Voir à ce sujet Encadré « Le fonctionnement de la démocratie représentative dans le jeune État croate ».

⁷⁸⁵ NAYYAR, Deepak, BHADURI, Amit, « Le consensus de Washington et la libéralisation de l'économie », art. cité, p. 301.

Le fonctionnement de la démocratie représentative dans le jeune État croate

Les premiers gouvernants du jeune État national croate ont pu mesurer la puissance des technocrates (techno-managers) et de leur « électorat » situé au sein des institutions financières et des grandes puissances internationales. Le premier Premier ministre du jeune État croate, Stjepan Mesic, quittait son poste au bout de quelques mois seulement pour occuper celui de dernier président de la Fédération yougoslave, car les chancelleries occidentales persistaient dans le maintien de la Fédération yougoslave, malgré le fait que telle n'était pas la volonté du peuple croate et que la Constitution yougoslave de 1974 permettait aux républiques yougoslaves de quitter la fédération. Lui a succédé à ce poste Josip Manolic, qui témoigne aujourd'hui de l'ingérence que son gouvernement, puis tous ceux qui suivront, avaient à subir. L'ingérence venait, d'une part, des services de renseignement ouest-européens (notamment le MI6, la BND et la DGSE) par l'intermédiaire de leurs contacts habituels dans les services de renseignement yougoslaves (*Kontraobavjestajna sluzba* – KOS / Service de contre-espionnage de l'Armée yougoslave dépendant du ministère de la Défense –, et UDBA – Direction de la sûreté de l'État dépendant du ministère de l'Intérieur –), donc par l'intermédiaire de leurs « taupes » au sein des services de renseignement croates, qui non seulement leur livraient les informations confidentielles, mais aussi recouraient à la désinformation au sein de ces services. L'ingérence venait d'autre part des institutions européennes et internationales par l'intermédiaire des « technocrates » croates. Les services de renseignement de puissants pays européens étaient en compétition entre eux depuis la chute du mur de Berlin, mais ils étaient aussi unis dans le désir d'influer sur la situation sécuritaire afin de faciliter l'expansion de l'OTAN vers l'Est selon la géopolitique de Brzezinski. En même temps, les institutions internationales, que ce soit de l'extérieur (directement ou par le biais de l'UE et de ses technocrates) ou de l'intérieur (par le biais des technocrates au sein de tous les gouvernements croates), accompagnaient ce « mouvement » vers l'Est dans le but de réaliser les objectifs de la géoéconomie américaine adoptée comme étant celle du camp occidental (voir les propos tenus lors de l'interview : MANOLIC, Josip, entretien le 2 septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015).

Le cas du jeune État croate est un exemple parfait de l'impuissance relative des États à maîtriser les flux d'information et les circuits financiers transnationaux. En effet, après la chute du mur de Berlin, l'interaction entre les différents jeux diplomatiques des puissances

étrangères⁷⁸⁶ dans l'Espace yougoslave était tellement déconcertant que, d'après Josip Manolic⁷⁸⁷, elle avait amené le président Tudjman à prendre des décisions qui allaient à l'encontre des intérêts nationaux croates sans qu'il s'en rende compte. Cela concerne en particulier la participation croate dans la guerre en Bosnie-Herzégovine, autrement dit le conflit avec les « alliés naturels » des Croates dans la guerre entre Serbes et Croates, à savoir les Musulmans de Bosnie-Herzégovine⁷⁸⁸.

**Le rôle des puissances étrangères dans la gestion de crise de la guerre
en Bosnie-Herzégovine**

Pascal LE PAUTREMAT, dans « La Bosnie-Herzégovine en guerre (1991-1995) : au cœur de l'Europe », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 1, n° 233, 2009, p. 67-81 (ici Paragraphes 33-35 et 53) analyse le rôle des puissances étrangères (des pays musulmans, de l'ONU et des pays occidentaux) dans la gestion de crise de la guerre en Bosnie-Herzégovine, et constate des discordances importantes entre les principes adoptés par l'ONU – qui donnent le sentiment d'une certaine fermeté – et la réalité sur le terrain. Il s'interroge sur le véritable objectif de l'aide financière et militaire des pays musulmans (entre 1990-1992, l'Iran et l'Arabie saoudite fournissent 200 et 35 millions de dollars de matériel militaire, la Turquie envoie ses conseillers militaires auprès de l'armée bosniaque, en 1992 les Frères musulmans d'Égypte offrent une contribution de 3,5 millions de

⁷⁸⁶ Voir à ce sujet Encadré « Le rôle des puissances étrangères dans la gestion de crise de la guerre en Bosnie-Herzégovine ».

⁷⁸⁷ Suivent les propos tenus lors de l'interview : MANOLIC, Josip, entretien le 1^{er} septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015 (ici p. 281-326). Pour l'essentiel, ces propos de Manolic ne sont pas accusateurs vis-à-vis de Tudjman, mais témoignent de la difficulté à gérer la crise en Bosnie-Herzégovine des années 1990 en rapport avec les informations controversées qui y circulaient en raison de l'hyperactivité diplomatique.

⁷⁸⁸ Voir au sujet de la guerre en Bosnie-Herzégovine dans le contexte de la « géopolitique des religions », c'est-à-dire dans le contexte de rivalités territoriales entre des forces politiques qui se réclament de façon explicite ou implicite de représentations religieuses plus ou moins différentes : LACOSTE, Yves, « Géopolitique des religions », *Hérodote*, vol. 3, n° 106, 2002, p. 3-15 (ici Paragraphes 29 et 30). Yves Lacoste constate que « [les rivalités religieuses] sont d'autant plus violentes que les populations de religions différentes sont enchevêtrées territorialement sur des étendues relativement restreintes. [...] Ce fut le cas de la Yougoslavie et surtout de la Bosnie, où Musulmans, Serbes et Croates, héritiers d'une géohistoire compliquée, se trouvaient enchevêtrés parfois au sein même d'une ville, comme à Sarajevo. La "purification ethnique" de ces territoires est alors la façon de chasser, comme autrefois, le groupe désormais détesté et qui prétend avoir des droits sur des lieux que l'on veut consacrer à l'autre religion ». Les déplacements de populations à l'intérieur de la Bosnie, traités par la suite par le TPIY comme un « nettoyage ethnique » qui aurait été orchestré par Tudjman et Milosevic, se présentent comme une voie de sortie de l'enchevêtrement religieux yougoslave devenu insoutenable. Voir au sujet du nettoyage ethnique : ROBIN-HUNTER, Laurence, « Le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine : buts atteints ? », *Revue géographique de l'Est* [En ligne], vol. 45, n° 1, 2005, mis en ligne le 19 mai 2009, consulté le 3 mars 2016 : <http://rge.revues.org/580>

dollars, l'Arabie saoudite wahhabite 175 millions de francs, la Jordanie et les Émirats arabes unis 7 et 43,8 millions de dollars), et surtout sur l'aide militaire qui va nourrir les hostilités entre les Croates et les musulmans, à savoir l'arrivée en 1993 de combattants islamistes, les *moudjahidines*. Les intérêts géopolitiques des pays donateurs paraissent évidents dans l'engagement de l'Arabie saoudite, l'Iran et la Turquie, qui cherchent à s'implanter durablement dans les Balkans afin d'augmenter leur influence dans les territoires musulmans d'Asie centrale et du Caucase. D'une part, c'est un fait que cela sert les intérêts des pays occidentaux qui, par l'intermédiaire de l'UE et de l'OTAN, se sont engagés dans un mouvement d'expansion vers l'Est (vers la Russie), et peut expliquer la passivité des forces internationales présentes sur le territoire de Bosnie-Herzégovine (BH). D'autre part, selon les propos d'Henry Jacolin, ambassadeur de France en Bosnie-Herzégovine (1993-1995), devant la mission d'information commune présidée par François Loncle (11 janvier 2001), les défauts de régulation de la crise en BH sont dus au fait que « la Bosnie-Herzégovine a été un laboratoire, peut-être malheureux, mais néanmoins nécessaire pour permettre à la communauté internationale de comprendre comment gérer un tel conflit ».

En effet, la Croatie était partie prenante dans les négociations de divers plans de paix en Bosnie-Herzégovine⁷⁸⁹, c'est-à-dire successivement : le Plan Cutilheiro (mars 1992) : diviser la Bosnie-Herzégovine en cantons « ethniques » ; le Plan Vance-Owen (janvier 1993) : diviser la Bosnie-Herzégovine en 10 territoires, accepté le 1^{er} mai 1993 à Athènes par Tudjman, Izetbegovic, Karadzic (à contrecœur) et Milosevic, puis impossible à appliquer et donc enterré ; le Plan Owen-Stoltenberg (juillet 1993) : diviser la Bosnie-Herzégovine en trois républiques musulmane, serbe et croate ; et, *in fine*, le Plan du groupe de contact (juillet 1994) et les Accords de Dayton (novembre 1995) qui proposent une Fédération croato-musulmane et une République serbe⁷⁹⁰. Ainsi, une Fédération croato-musulmane au sein de la Bosnie-Herzégovine avait été imposée de l'extérieur. Or, avec l'arrivée en 1993 de combattants islamistes – les *moudjahidines* – pour soutenir les musulmans, et suite aux crimes contre l'humanité commis côté croate (qui seront jugés par le TPIY⁷⁹¹), les affrontements violents entre Croates et musulmans ne laissaient pas présager une bonne entente entre les ex-belligérants enchevêtrés dans une même entité, celle prévue par Dayton. À ce propos, dix ans après Dayton, Laurent Geslin constate que, dès 1995, on pouvait s'interroger sur les

⁷⁸⁹ Voir à ce sujet : TARDY, Thierry, « L'ONU et la gestion des conflits yougoslaves (1991-1995) : faillite d'une institution, faillite des États ? », *Relations internationales*, vol. 4, n° 128, 2006, p. 37-53.

⁷⁹⁰ LE PAUTREMAT, Pascal, « La Bosnie-Herzégovine en guerre (1991-1995) : au cœur de l'Europe », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 1, n° 233, 2009, p. 67-81 (ici Note 13).

⁷⁹¹ Voir à ce sujet les témoignages devant le TPIY : les transcriptions du *Témoignage de Stjepan MESIC*, déposé le 2 octobre 2002, p. 10546, devant le TPIY, alors qu'il était encore président de Croatie, http://www.icty.org/x/cases/slobodan_milosevic/trans/fr/021001IT.htm ; les transcriptions du *Témoignage de Hrvoje Sarininc*, premier conseiller du président Tudjman, déposé le 22 avril 2004, p. 31288-31398.

conditions délicates de la mise en œuvre des objectifs de Dayton sur le terrain, les principaux acteurs de la paix étant ceux qui, durant toute la guerre, avaient attisé les haines, mené les combats et déclenché l'épuration ethnique. L'accord a calqué les frontières du nouvel État sur les lignes de front, a entériné de fait les objectifs de la guerre et légalisé la partition ethnique du pays, de sorte qu'il n'y ait ni vainqueurs, ni vaincus, mais juste un dangereux cessez-le-feu qui, « après le départ de la communauté internationale, [peut mener vers] un nouvel embrasement du pays qui mettrait en péril la stabilité de l'Europe du Sud-Est et ouvrirait un conflit aux portes de l'Union européenne⁷⁹² ».

Les opposants à la politique de Tudjman en Bosnie-Herzégovine (Stjepan Mesic, Josip Manolic, Vesna Pusic) considéraient en 1993 que le conflit musulmano-croate avait affaibli la position de la Croatie sur la scène internationale⁷⁹³. En effet, la Croatie avait soutenu publiquement le maintien de l'unité de l'État multiculturel bosniaque souhaitée par les tenants de la politique internationale, mais avait en même temps continué les hostilités avec les Musulmans de Bosnie. Le fait de ne pas respecter l'intégrité d'un pays voisin qu'elle avait précédemment reconnu (les rencontres secrètes Tudjman-Milosevic sur le partage de la Bosnie-Herzégovine⁷⁹⁴) risquait de jouer contre l'intégrité du territoire croate lui-même, dont un quart était toujours occupé par les insurgés serbes en 1993⁷⁹⁵. C'est cette politique de Tudjman qui aurait décidé le numéro deux croate Josip Manolic à ne plus soutenir le premier président croate qu'il avait pourtant lui-même amené au pouvoir. Ainsi, le 18 juin 1993, dans

⁷⁹² GESLIN, Laurent, « Dix ans après Dayton : la Bosnie-Herzégovine à l'heure du bilan », *Confluences Méditerranée*, vol. 1, n° 56, 2006, p. 173-182 (ici Paragraphe 4).

⁷⁹³ Voir au sujet de la politique étrangère tudjmanienne : LUCIC, Predrag (rédacteur), *Hrvatska rijec u svijetu : razgovori sa stranim predstavnicima/ Franjo Tudjman* [trad. La parole croate dans le monde : interviews de Franjo Tudjman avec les représentants des médias étrangers à propos des questions-clés de l'histoire contemporaine croate], Zagreb, Hrvatska sveucilisna naklada, 1999.

⁷⁹⁴ Voir à ce sujet : DEMPSEY, Judy, « Le conflit serbo-croate et la Bosnie-Herzégovine », *Politique étrangère*, vol. 57, n° 2, 1992, p. 269-279 ; TUDJMAN, Miroslav, *Istina o Bosni i Hercegovini, Dokumenti 1991-1995* [trad. La vérité sur la Bosnie-Herzégovine. Documents 1991-1995], Zagreb, 2005 ; *Stenogrami o podjeli Bosne* [trad. Les transcriptions à propos du partage de la Bosnie-Herzégovine], Split, Feral tribune, Sarajevo, Dani, 2005, Tome 1 (juin 1991-décembre 1993), Tome 2 (janvier 1994-avril 1999), ici Tome 1 : p. 28-30, p. 119, p. 337-341, p. 533-541 ; MANOLIC, Josip, *Intervjui i javni nastupi, 1989-1995*, Zagreb, 1995, p. 27, p. 33-36, p. 84 ; SARINIC, Hrvoje, *Svi moji tajni pregovori sa Slobodanom Miloševićem* [trad. Toutes mes négociations secrètes avec Slobodan Milosevic], Zagreb, 1999.

⁷⁹⁵ Voir le lourd bilan pour la Croatie en 1993, suite à sa déclaration d'indépendance et au terme de sept mois d'une guerre sans merci menée sur son territoire, contre les forces combinées de l'Armée fédérale yougoslave et des milices paramilitaires serbes recrutées parmi les Serbes de Croatie et les volontaires de Bosnie, du Monténégro et de la Serbie : CVIIC, Christopher, COCHEZ, Marie-Aude, « L'avenir incertain de la Croatie », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 145-157.

le magazine politique croate *Globus*, en parlant de la politique croate en Bosnie-Herzégovine, Manolic provoqua un débat public, duquel allaient émerger des critiques ouvertes de la politique de Tudjman⁷⁹⁶ en Bosnie, ainsi que des accusations selon lesquelles elle échappait à tout contrôle des institutions légales de l'État, car elle se décidait exclusivement dans le cercle fermé que formaient le président Tudjman et les membres du lobby ultranationaliste herzégovinien⁷⁹⁷ créé autour du ministre de la Défense Gojko Susak⁷⁹⁸. C'est donc dans le contexte d'une symbiose parfaite avec le lobby herzégovinien que Tudjman va repousser toutes les critiques venant de ses collaborateurs croates les plus proches⁷⁹⁹. Il va réagir en convoquant les membres de son cabinet restreint (dont Manolic et Susak faisaient partie) devant lesquels, pour justifier sa politique vis-à-vis des Musulmans, il va sortir un document

⁷⁹⁶ Tout au long de son parcours politique, le président Tudjman a publié un nombre impressionnant de livres où il expose ses visions politiques (voir sa bibliographie : *Dr. Franjo Tudjman, Bibliografija*, <http://www.tudjman.hr/bibliografija/>), qui seront critiquées pendant la période de détudjmanisation (voir la critique de : JOVIC, Dejan, « Lenjinistički i staljinistički izvori Tuđmanove politike samoodređenja i odcjepljenja », *Politička misao*, vol. 52, n° 1, juillet 2015).

⁷⁹⁷ Voir au sujet du « lobby des Herzégoviniens »: CHASSAGNE, Philippe, « Mafia omniprésente dans les Balkans », *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n° 38, 2001, p. 31-35.

⁷⁹⁸ Malgré le fait que sa formation ne l'y destinât pas (il était pizzaiolo au Canada où il avait émigré pour éviter le service militaire yougoslave), le ministre de la Défense Gojko Susak était devenu le principal levier de la politique de défense du président Tudjman, tandis que le restant du groupe des Herzégoviniens et les techno-managers maîtrisaient les finances de l'État, sous prétexte du mérite qu'avait M. Susak de récolter abondamment de l'argent auprès des émigrants croates de par le monde pour le compte du parti HDZ, donc de l'argent qui devait servir dans l'achat d'armement sur le marché noir (la Croatie étant sous embargo) pour la défense de la Croatie. La position particulière du ministre Susak auprès de Tudjman peut aussi être assimilée au fait qu'après avoir évincé les ex-généraux de l'Armée yougoslave qui s'étaient ralliés à la cause croate et avaient organisé la défense de la Croatie, Susak les avait remplacés par des mercenaires internationaux (à l'instar des ex-légionnaires français Ante Rosso et Ante Gotovina), puis au fait que, dès 1994, le ministre Susak avait développé des relations privilégiées entre son ministère de la Défense et le *Department of Defense* américain, ce qui serait à l'origine du feu vert qui avait autorisé les Croates à libérer leur territoire en 1995 (voir les propos tenus lors de l'interview : MANOLIC, Josip, entretien le 1^{er} septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015).

⁷⁹⁹ À partir du XIV^e siècle, les franciscains, issus de la population locale herzégovinienne, avaient développé une intense activité missionnaire qui s'accommodait même de la conquête turque. Ils formaient l'« armature vivante » sur laquelle se construisait l'identité croate. Ainsi, on trouvait les Herzégoviniens toujours en première ligne lors des événements d'importance qui affectaient la Bosnie-Herzégovine. Par exemple, pendant l'occupation allemande et la dictature profasciste en Croatie instaurée par les Oustachis d'Ante Pavelic (est né et a grandi en Herzégovine), l'Église catholique tarda à prendre ses distances avec ces derniers. Une partie des franciscains d'Herzégovine prit ouvertement le parti des Oustachis dont les modes d'action étaient d'une férocité extrême, tandis que l'autre partie des franciscains (ceux de Srebrenica) assista au Conseil antifasciste présidé par Josip Broz Tito à Jajce, en 1943. Cette division entre Oustachis et antifascistes représente aujourd'hui même la principale fissure dans l'identité croate (voir à ce sujet : LATAPIE, Arnaud, « Religions et violences ethniques en Bosnie-Herzégovine », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 57, 2005, p. 125-134, ici Paragraphes 5 et 14). Tudjman était en position de réguler les relations entre ces deux courants des Croates de Herzégovine, mais avait fini par prendre clairement parti pour le courant ultranationaliste de Gojko Susak.

britannique confidentiel qu'il aurait obtenu par ses informateurs – à savoir la lettre du 2 mai 1993 du Premier ministre britannique John Major à son ministre des Affaires étrangères dans laquelle il définit sa politique pour la Bosnie-Herzégovine. Par là, Tudjman cherchait à prouver que sa politique était calquée sur celle britannique. Il prétendait que, si un pays démocratique tel que la Grande-Bretagne pouvait se permettre de traiter les Musulmans et leurs exigences avec autant de dégoût que John Major dans sa lettre que ses services auraient interceptée, pourquoi la Croatie ne pourrait-elle pas réserver aux Musulmans bosniaques le même traitement ? D'après le contenu de cette lettre, d'authenticité douteuse selon Manolic, la supposée politique britannique vis-à-vis des Musulmans et la politique que menait Tudjman collaient parfaitement. Par conséquent, Tudjman considérait qu'il faisait exactement ce que les Britanniques attendaient des Croates. Il expliquait aussi que c'était grâce à son ministre de la Défense, Gojko Susak – parce que herzégovinien d'origine –, qu'il était en mesure de défendre les intérêts des Croates de Bosnie (Herzégoviniens et Croates de la région de *Posavina*) et qu'il ne fallait pas croire aux affabulations à son sujet qui venaient de différents espions étrangers cherchant à déstabiliser la Croatie⁸⁰⁰. *In fine*, Tudjman confirmait qu'il avait la ferme intention de continuer à appliquer la « méthode britannique », à savoir prêcher publiquement la cordialité dans les relations entre les Croates et leurs « alliés naturels », les Musulmans de Bosnie, et poursuivre les négociations, tout en renforçant la position croate dans cet espace par des actions militaires visant à élargir le « territoire croate ». Il le faisait contre l'avis de Josip Manolic, chef du Bureau de protection de l'ordre constitutionnel (*Ured za zastitu ustavnog poretka*) depuis le 17 juillet 1991, en charge de coordonner les actions des services de renseignement croates. La rupture entre Manolic et Tudjman fut alors consommée. Manolic démissionna pour occuper le poste de président de la Chambre des comitats, chambre haute du Parlement croate, car il devenait évident que les actions du président Tudjman⁸⁰¹

⁸⁰⁰ Voir à ce sujet les visions des chancelleries étrangères dans : ZIMMERMANN, Warren, *Origins of a Catastrophe, Yugoslavia and its Destroyers, America's Last Ambassador Tells What Happened and Why*, London, Time Books/Random House, 1996 ; de la CIA dans : United States Central Intelligence Agency, *Balkan Battlegrounds: A Military History of the Yugoslav Conflict, 1990-1995*, Washington, DC, Office of Russian and Eurasian Analysis, octobre 2003, vol. II ; de : RAMET, Sabrina P., COFFIN, Letty, « German Foreign Policy Toward the Yugoslav Successor States, 1991-1999 », *Problems of Post-Communism*, vol. 48, n° 1, 2001, p. 48-50 ; de : BLITZ, Brad K., « Serbia's War Lobby: Diaspora Groups and Western Elites », dans MESTROVIC, Stjepan G., CUSHMAN, Thomas (dir.), *This Time We Knew : Western Responses to Genocide in Bosnia*, New York, 1996.

⁸⁰¹ Voir au sujet de la façon de gouverner de Tudjman : BOUTESELLE, Nicolas, GLAMOČAK, Marina, « Croatie de toujours », *Outre-Terre*, vol. 3, n° 8, 2004, p. 155-159 ; SADKOVICH, James J., « Franjo Tudjman: An Intellectual in Politics », dans RAMET, Sabrina, CLEWING, Konrad, LUKIC, Reneo (dir.), *Croatia since Independence, War, Politics, Society, Foreign Relations*, München, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 2007 ; RADOS, Ivica, *Tudjman izbliza* [trad. Tudjman de près], 2005, p. 94-107, p. 113.

échappaient au contrôle des institutions légales de l'État croate dont le rôle régulateur devenait superflu⁸⁰². Ces actions faisaient partie du spectre plus large des actions du réseau d'acteurs rationnels croates dont les objectifs étaient transnationaux et échappaient au contrôle de l'État croate⁸⁰³.

Ceci explique le phénomène par lequel, malgré les avis défavorables des économistes croates, le modèle de transition néolibéral a pu être appliqué. Josip Manolic témoigne que, en tant que Premier ministre⁸⁰⁴, il cherchait en 1991 un modèle de transition économique et de privatisation adapté. Il s'appuyait sur les conseils des économistes de l'Institut économique de Zagreb, notamment sur ceux de son leader Dragomir Vojnic. Mais le « lobby néolibéral » autour du président Tudjman était déjà créé depuis 1990 et faisait pression sur ce dernier afin d'accélérer la privatisation, malgré le fait que le modèle de transition qu'il proposait comportait toujours de nombreuses zones d'ombre pour ce qui concernait les effets sur l'économie croate qu'allait produire une transition dans le respect des 10 recommandations formulées en 1989 par l'économiste John Williamson et appelées « consensus de Washington »⁸⁰⁵, à savoir : discipline budgétaire stricte, réorientation de la dépense publique (vers des secteurs de forts retours économiques sur investissements), réforme fiscale (élargissement de l'assiette fiscale, diminution des taux marginaux), stabilité monétaire (inflation faible, réduction des déficits du marché, contrôle des réserves d'argent), adoption d'un taux de change unique et compétitif, libéralisation du commerce extérieur, élimination des barrières à l'investissement direct étranger, privatisation des entreprises publiques (pour une meilleure efficacité et pour réduire l'endettement), dérèglementation des marchés (fin des barrières à l'entrée ou à la sortie), prise en compte des droits de propriété (incluant la propriété

⁸⁰² Nous venons de transmettre uniquement les propos de Manolic qui convergent avec les témoignages ultérieurs des autres acteurs de ce temps sur la gestion de crise de la guerre en Bosnie-Herzégovine, et qui s'appuient sur les documents historiques publiés dans : TUDJMAN, Miroslav (dir.), *Tudjmanov arhiv. Korespondencija predsjednika Republike Hrvatske dr. Franje Tudjmana od 1990. do 1999. godine* [trad. Les archives de Tudjman. La correspondance 1990-1999 du président de la République de Croatie Dr. Franjo Tudjman], 6 volumes (3 604 pages), Hrvatska sveucilna naklada - Hrvatski institut za povijest (Institut historique croate), Zagreb, 2015 ; RAMCHARAN, Bertrand G. (dir.), *The International Conference on the Former Yugoslavia, Official Papers*, Kluwer Law International, The Hague, 1997, vol. II, p. 722 ; IVANKOVIC, Nenad, *Predsjednice, sto je ostalo?*, Zagreb, 2000, p. 48-49, p. 70-74 ; GREGURIC, Franjo, *Vlada demokratskog jedinstva Hrvatske 1991.-1992* [trad. Le gouvernement de l'unité nationale 1991-1992], Zagreb, 1998 ; etc.

⁸⁰³ Voir à ce sujet : SADKOVICH, James J., « Franjo Tudjman i problem stvaranja hrvatske drzave », *CSP*, n° 1, 2008, p. 177-195.

⁸⁰⁴ En mai 1990, Josip Manolic est nommé vice-président de Croatie, et du 24 août 1990 jusqu'au 27 juillet 1991, il occupe la position de Premier ministre de Croatie.

⁸⁰⁵ Voir à ce sujet : BOUVET, Julien, « La discrète mue idéologique du Fonds monétaire international », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 2, n° 17, 2015, p. 187-190.

intellectuelle). L'ensemble de ces réformes permettait d'obtenir un accord tacite du FMI et les aides financières de la BM, et de combattre l'endettement, l'hyperinflation, les déficits budgétaires, etc⁸⁰⁶. Du fait que le Plan de développement de la Croatie du vice-Premier ministre du gouvernement Dr Mate Babic avait été expressément adopté et n'avait pas tenu compte des mises en garde des deux ministres du gouvernement Manolic en charge de la stratégie économique, à savoir Stjepan Zdunic et Drazen Kalogjera, ces derniers avaient démissionné en signe de protestation⁸⁰⁷. Or, les effets du modèle de transition néolibéral vont vite se faire sentir. Au lieu de diminuer l'endettement, l'hyperinflation et les déficits budgétaires, la transition va les augmenter, introduisant durablement dans l'Espace croate la criminalité, la corruption politique, la destruction de la production nationale, la baisse du PIB, l'augmentation de la dette extérieure et la dépendance totale aux capitaux étrangers, l'élargissement du fossé entre l'élite politique et les masses avec la paupérisation et le chômage de ces dernières, l'ingérence directe dans la politique intérieure devenue de ce fait hypersensible à l'influence des institutions internationales et subordonnée aux tendances mondiales et aux contraintes sévères qu'elles imposent (en particulier dans le domaine de la politique économique)⁸⁰⁸. De surcroît, d'après Drazen Lalic, le modèle de transition néolibéral n'a eu de cesse d'approfondir le fossé entre la constitution normative/institutionnelle⁸⁰⁹ formellement démocratique mais matériellement inefficace⁸¹⁰ et le système politique

⁸⁰⁶ Voir à ce sujet : ABRAHAM-FROIS, Gilbert, DESAIGUES, Brigitte, « Du "consensus de Washington" au "consensus Stiglitzien" », *Revue d'économie politique*, vol. 113, 2003, p. 1-13.

⁸⁰⁷ Dans sa lettre de démission au chef du gouvernement Josip Manolic, le professeur Kalogjera soulignait : « Vous vous souviendrez que, dans votre gouvernement, pratiquement depuis le premier jour, existent des opinions différentes sur la notion de développement économique croate, en particulier en ce qui concerne la transformation de la propriété. Compte tenu des différends de ces derniers jours, le travail conjoint avec le vice-Premier ministre, le professeur Mate Babic, est devenu très difficile pour moi, surtout depuis que je suis convaincu que l'acceptation du concept de M. Mate Babic, ainsi que de sa méthode de travail, va aggraver la situation économique déjà difficile et conduire à plus long terme à l'effondrement de l'économie. S'il vous plaît, acceptez ma démission comme ma contribution à l'harmonisation des relations au sein du gouvernement. » (MANOLIC, Josip, entretien le 1^{er} septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le questionnement sur le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalny Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015 (ici p. 256-259).

⁸⁰⁸ POLOVIC, Jadranka, « Utjecaj međunarodnih aktera na procese demokratizacije država Zapadnog Balkana s posebnim osvrtom na Hrvatsku », *Međunarodne studije*, vol. 13, n° 1, 2013, p. 9-31 (ici p. 20-21).

⁸⁰⁹ Le terme de « constitution » fait l'objet de deux définitions antagoniques, l'une normative, l'autre institutionnelle. Selon la définition institutionnelle, la constitution est une norme (ou un ensemble de normes juridiques) dont la qualité serait supérieure, tandis que la définition normative donne lieu à deux modèles différents, l'un descriptif, l'autre axiologique (dans Denis ALLAND et Stéphane RIALS (dir.), *Dictionnaire de la culture juridique*, Paris, PUF, 2003, p. 257-258).

⁸¹⁰ *Ibid.*, p. 258. Dans le descriptif de la constitution, on retrouve aussi deux définitions, l'une formelle et l'autre matérielle. La constitution formelle est l'expression qui désigne un document qualifié de constitution (une forme

nouvellement créé pouvant être considéré comme antidémocratique⁸¹¹. Non seulement il n’y a pas eu de déviation de trajectoire dessinée en 1989 par le consensus de Washington, mais ce consensus a été prolongé par le « consensus de Bruxelles » qui prône l’austérité budgétaire et des réformes dites « structurelles », faisant replonger l’Europe toute entière, et la Croatie en particulier, dans la récession dès la fin 2011⁸¹².

I.2 – L’expansion de la mafocratie

Étant donné que la mise en réseau des acteurs se fait dans un rapport de force inégal et que, d’après Guillaume Devin, la puissance est la capacité et la volonté de déterminer les règles du jeu ou de ne pas se les faire imposer, on peut compléter la réponse à la question principale de cette thèse : « Comment se fait-il que la Croatie, cherchant l’indépendance, s’est retrouvée en position de dépendance totale ? » Dès le début de la transition, au moment où l’État croate commençait à peine à vivre, il s’est vu imposer les règles du jeu néolibéral⁸¹³ (consensus de Washington) par les acteurs rationnels transnationaux au sein même de son gouvernement⁸¹⁴, la variation de son système de régulation, héritée de la période titiste, ayant progressivement diminué.

susceptible de recevoir n’importe quel contenu), tandis que, selon KELSEN, Hans, dans *Théorie pure du droit*, LGDJ, 1999, p. 300, la constitution matérielle est « la norme positive ou les normes positives qui règlent la création des normes juridiques générales ».

⁸¹¹ LALIC, Drazen, MALDINI, Pero, ANDRIJASEVIC, Ivana, « Otpjelo orudje: neprimjerenost tranzicijskog pojmovno-konceptualnog aparata za analizu konsolidacije demokracije u Hrvatskoj i drugim postkomunističkim zemljama », *Anali hrvatskog politološkog društva*, vol. 7, n° 1, janvier 2011, p. 29-49.

⁸¹² Le « consensus de Bruxelles » est la ligne communément défendue par le Conseil, la Commission et une majorité du Parlement européen comprenant des politiques recommandées, caractérisée par une analogie criante avec les politiques d’ajustement structurel imposées par le consensus de Washington. Le consensus de Bruxelles est même plus contraignant que le consensus de Washington, dès lors que les pays sommés d’appliquer les « ajustements structurels », en régime de monnaie unique, ne disposent pas de l’arme des taux de change pour faire rebondir leur compétitivité. Les tenants des institutions européennes martèlent que le renforcement de la gouvernance économique de la zone euro viendra à bout de la crise des dettes souveraines. Les politiques recommandées sont résumées dans six directives qui forment le Paquet gouvernance (la BCE a encouragé l’adoption rapide du Paquet gouvernance). Celui-ci et le Fonds européen de stabilité financière (FESF) représentent deux piliers de cette gouvernance européenne. Il est prévu, par la simplification du traité de Lisbonne intervenue au printemps 2011, que le FESF laisse ensuite sa place à un Mécanisme européen de stabilité (MES) permanent (dans NGOC, Liêm Hoang, « Le consensus de Bruxelles », *Mouvements*, vol. 1, n° 69, 2012, p. 68-74, ici p. 68).

⁸¹³ Voir au sujet de l’expansion du néolibéralisme et de son impact en Croatie, en Slovénie et dans les Pays baltes : LUCEV, Josip, BABIC, Zdenko, « Tipovi kapitalizma, ekspanzija neoliberalizma i socijalni ucinci u baltickim zemljama, Sloveniji i Hrvatskoj : komparativni pristup », *Revija socijalna politika*, vol. 20, n° 1, 2013, p. 1-20.

⁸¹⁴ Voir à ce sujet Encadré : « Les techno-managers, le trafic d’informations et la privatisation croate ».

Les techno-managers, le trafic d'informations et la privatisation croate

Josip MANOLIC (entretien le 1^{er} septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, ici p. 260-261) décrit le cadre et l'atmosphère dans lesquels le modèle de privatisation des biens sociaux croates a été décidé pendant son mandat de Premier ministre, donc pendant la période qui précède la reconnaissance de l'État croate par les pays occidentaux. Il révèle que c'est bien pendant son mandat de Premier ministre que sont revenus au pouvoir certains acteurs communistes croates, perçus comme « technocrates » ou « techno-managers », car impliqués dans le « business international » communiste des années 1980 et peu préoccupés par des questions idéologiques et la transformation de la société croate, mais désireux d'occuper les postes de premier plan (il cite le futur Premier ministre Nikica Valentic, l'économiste Mladen Vedris, l'urbaniste Marina Matulovic-Dropulic, Franjo Greguric – ancien directeur de l'Astra, la plus importante agence yougoslave pour le commerce extérieur – et le Premier ministre qui va succéder à Josip Manolic, ainsi que les directeurs des deux plus grandes banques croates, Franjo Lukovic, de Zagrebacka banka, et Martin Katicic, de Privredna banka). Manolic explique qu'ils ont accédé en haut lieu en adhérant au parti HDZ seulement quand ce dernier est arrivé au pouvoir, donc sans aucune légitimité politique, mais grâce au « troc politique », ou parfois grâce au chantage. En effet, comme il l'explique tout au long de son livre ainsi que pendant l'interview, suite à l'émiettement du service de renseignement yougoslave (UDBA), puis grâce à la création de plusieurs branches concurrentes du nouveau service de renseignement croate qu'avait développé le « trafic d'informations », il était très facile d'exercer un chantage, soit sur les ex-dirigeants communistes par l'intermédiaire d'informations susceptibles de les discréditer, soit sur les nouvelles « élites » qui comprenaient les ultranationalistes et leurs partenaires entrepreneurs (il cite les entrepreneurs Miroslav Kutle, Nadan Vidosevic et Josip Gucic, le ministre des Finances du gouvernement Gregoric Jozo Martinovic, le vice-président du gouvernement Matesa Borislav Skegro, le ministre des Finances du gouvernement Matesa Bozo Prka, Anton Kovacev – président de la Banque croate pour la reconstruction et le développement –, Ivic Pasalic – leader politique de ce groupe et l'homme de confiance au cabinet du président Tudjman –, Miro Kovac – secrétaire pour les affaires internationales du parti HDZ). Il s'agissait en quelque sorte de la privatisation du renseignement, car il était mis au service de la régulation de la tycoonisation. C'est donc sous la pression, au sein du gouvernement, des deux lobbys autour d'un président Tudjman agissant en autocrate en accord avec la première Constitution croate qui, elle, était adaptée aux besoins d'un État croate en situation de guerre, malgré la décision deux jours plus tôt du gouvernement Manolic d'appliquer le modèle de privatisation par

coupon (modèle de privatisation par lequel tous les citoyens reçoivent presque gratuitement des bons qui représentent potentiellement des actions dans les entreprises publiques, appliqué en Tchécoslovaquie par exemple) que proposait Dr Dragomir Vojnic au nom du collectif des économistes de l'Institut économique de Zagreb, qu'a été adopté le concept du vice-Premier ministre Dr Babic et de Dr Greguric.

D'après Vojnic, porte-parole des économistes réformistes croates, la transition croate vers le capitalisme a amené la dégradation de l'État de droit, de l'État social, du principe de justice sociale⁸¹⁵ et, de ce fait, a créé un environnement macroéconomique et macropolitique propice à l'émergence de nombreuses distorsions sociales, allant de la corruption massive⁸¹⁶ au crime organisé⁸¹⁷ et à la mafïocratie⁸¹⁸.

⁸¹⁵ MANOLIC, Josip, entretien le 2 septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015 (ici p. 260). À la question posée : « Comment se fait-il qu'en tant que Premier ministre, M. Manolic n'ait pas réussi à empêcher l'inversion de l'objectif final des communistes réformistes croates – la société de bien-être pour tous ? », M. Manolic déclare qu'il était tellement surpris par le remplacement de thèses de dernière minute dans le choix du modèle de privatisation de son gouvernement qu'il a alors certainement laissé passer la chance historique qui lui était donnée de poser les fondations d'une transition qui tende vers la justice sociale. Aujourd'hui, il pense qu'il a cédé naïvement à la pression, persuadé que la privatisation des entreprises permettrait aux salariés d'en devenir propriétaires, et que l'étatisation de la propriété sociale croate assurerait la préservation des intérêts vitaux croates. À ce moment-là, il n'était pas encore conscient de l'existence d'une « double ligne de commandement » qui fonctionnerait grâce au mécanisme de remplacement de thèses, celle socialiste par celle capitaliste, puis celle de l'idée de justice sociale par celle de prédation.

⁸¹⁶ BUDAK, Jelena, « Korupcija u Hrvatskoj : percepcije rastu, problemi ostaju », *Privredna kretanja i ekonomska politika*, n° 106, 2006, p. 66-98.

⁸¹⁷ Voir au sujet de la criminalité en Croatie : PLEIC, Marija, VUKUSIC, Ivan, « Symposium international de droit pénal : la lutte contre le crime et le droit pénal international, européen et national », organisé par l'Allemagne, la Croatie, la Serbie et la Bosnie (collection d'articles scientifiques), Croatie, Faculté de droit de Split, 15 mai 2009.

⁸¹⁸ Voir à ce sujet Encadré : « Imbrication des réseaux mafieux internationaux dans l'Espace croate et le Gouvernement d'unité nationale croate ».

**Imbrication des réseaux mafieux internationaux dans l’Espace croate et
le Gouvernement d’unité nationale croate**

MANOLIC, Josip, entretien le 2 septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015 (ici p. 281-326). En revenant sur la politique de Tudjman en Bosnie, en tant que coordinateur – donc chef des actions des forces de sécurité croates –, Manolic témoigne qu’il était bien informé des aspirations britanniques et pensait que Tudjman se trompait quand il estimait que sa politique était approuvée par les Britanniques. Au contraire, Manolic était persuadé qu’ils cherchaient justement à faire croire à Tudjman ce qu’il croyait effectivement, donc que ce qu’il faisait en Bosnie était ce qu’ils attendaient de lui. Or, Manolic ne voyait pas pourquoi il fallait suivre la politique britannique. Car, selon les informations à sa disposition, le véritable objectif des activités particulièrement denses des services secrets britanniques dans l’Espace croate était de compromettre la lutte pour l’indépendance croate par la stimulation dissimulée de l’option ultranationaliste croate et des hostilités entre les Musulmans et les Croates en Bosnie (à l’instar de la soi-disant lettre de John Major), pour pouvoir partager à égalité le niveau de responsabilité entre les Serbes et les Croates dans les guerres dans l’ex-Yougoslavie, ce qui faisait tomber inexorablement dans le piège tendu d’une nouvelle Yougoslavie versaillaise qu’espéraient les Britanniques et que Manolic voulait éviter à tout prix. D’autre part, Manolic disposait de renseignements sûrs provenant de ses « taupes » dans les centres mondiaux du pouvoir et des analyses d’un *congressman* américain, qui révélaient les inquiétudes occidentales grandissantes au sujet de la méthode dictatoriale de Tudjman, la tendance nationale fasciste de la société croate, voire l’intolérance qu’elle exprimait à l’égard de ses minorités ethniques, la xénophobie vis-à-vis des représentants de l’ONU, de l’UNPROFOR (dont la présence sur le sol croate s’éternisait, ne permettant pas la libération des territoires occupés par les insurgés serbes) et des leaders de certains pays occidentaux, le comportement criminogène d’une partie de l’Armée croate dont le commandement était paralysé par le clivage entre les ex-officiers de l’Armée yougoslave et les mercenaires internationaux (notamment leurs actions d’appropriation des appartements des civils d’origine serbe, des assassinats et des violences physiques dont faisaient l’objet les Serbes de Croatie et leurs protecteurs). Curieusement, à ce moment-là, les chancelleries occidentales ne s’inquiétaient pas de la mise en réseau à l’échelle internationale alarmante, pourtant évidente, entre les technocrates de la politique, de la politique sécuritaire, de la finance, du business et du business mercenaire, donc des réseaux mafieux qui allaient effectivement s’approprier la gouvernance de l’Espace croate. Elles désignaient pour responsables de

la situation décrite une gouvernance nationale croate incapable (se trouvait alors à la tête du gouvernement le Franco-Croate Hrvoje Sarinic, conseiller de Tudjman, avec un parcours professionnel réussi dans les entreprises françaises) et, à titre individuel, le ministre de la Défense Gojko Susak au parcours professionnel canadien. Manolic disposait d'informations en provenance des services de renseignement dits « amis », selon lesquelles les gouvernements occidentaux croyaient qu'un putsch militaire en Croatie était possible sous prétexte de la défense de l'intégrité du territoire croate par le biais d'une libération éclair des territoires occupés, et que, pour éviter que la Croatie sombre dans le chaos total, il faudrait écarter sa gouvernance complète, y compris le président Tudjman. Manolic avait transmis ces informations à Tudjman. Mais ce dernier croyait qu'à la différence des siennes, ce n'était que des « diatribes des services secrets ». En revanche, Tudjman prenait très au sérieux l'information sur les récentes prises de position de Brzezinski sur le sujet, émises pourtant lors d'une réunion secrète des décideurs mondiaux, selon lesquelles le remplaçant de Slobodan Milosevic devait être le Serbe Zoran Djindjic, et qu'en Croatie, c'était le leader des techno-managers croates Franjo Greguric qui devait remplacer Franjo Tudjman. Le président croate ne tiendra pas compte des suggestions de ceux qui l'avaient amené au pouvoir, refusera d'écarter le ministre Susak pour contredire les accusations dont il faisait l'objet et ordonnera à Manolic de veiller personnellement à ce que Franjo Greguric soit écarté. Ceci fut le prélude à la bataille sans merci autour de la succession de Tudjman à la fin des années 1990, qui va porter au pouvoir en 2000, suite à la mort du premier président croate, le deuxième candidat de Manolic – Stjepan Mesic, élu deuxième président de la Croatie libre –, bataille à laquelle les deux lobbys, celui des techno-managers et celui herzégovinien, vont se livrer après un premier compromis d'où est issu le gouvernement Greguric (le « Gouvernement d'unité nationale croate » 17/07/1991-12/08/1992).

I.3 – Deux lignes de commandement et transformation de l'OTAN

Quand le système de régulation d'un même espace est doté de deux projets, donc de deux lignes de commandement opposées mafocrates dirigées par des services de renseignement quasi privatisés (le cas croate), il doit d'abord, pour se maintenir, faire appel au régulateur extérieur du niveau supérieur (dans le cas croate, l'UE⁸¹⁹). Quand la régulation du niveau de régulation régional ne fait qu'augmenter le désordre dans la région à réguler (comme la régulation de la guerre en ex-Yougoslavie), c'est le régulateur autoritaire du niveau supérieur

⁸¹⁹ Voir à ce sujet : PETITEVILLE, Franck, *La politique internationale de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

qui s'impose (comme la superpuissance américaine par les Accords de Dayton⁸²⁰). C'est par sa puissance structurelle qu'il parvient à maîtriser chacune des deux lignes de commandement du système (des systèmes) en difficulté à partir du moment où ce dernier a adopté au préalable (le consensus de Washington dans le cas croate) le couple de valeurs de base argent-information (ou monnaie-communication⁸²¹) sur lequel est bâti son propre projet de politique extérieure et intérieure. Par la suite, la régulation par le niveau supérieur des systèmes du niveau inférieur peut se limiter aux mesures correctives de régulation dont le but final est le maintien de la suprématie du super-régulateur. Sachant qu'il maîtrise la circulation des valeurs argent et information à l'échelle internationale, et de ce fait leurs interactions, il est en position de stimuler le désordre (l'entropie) dans tous les systèmes qu'il contrôle, puis de les stabiliser par son information (la négentropie). Il devient alors indispensable, car il est le seul à pouvoir fournir les recettes pour un modèle de gouvernance qu'il a conçu lui-même et qui est à l'origine de sa puissance⁸²².

Pour « fidéliser » les deux lignes de commandement de chaque gouvernement qui a donc adopté les règles du jeu de ce régulateur extérieur, il suffit d'appliquer tour à tour le « mécanisme bâton-carotte » dans la gestion de chacune de ces deux lignes, et générer ainsi les « ennemis » sans les détruire complètement, pour pouvoir les réutiliser lors du prochain

⁸²⁰ La guerre en Yougoslavie d'une part, l'évolution de la construction européenne d'autre part ont progressivement contraint les protagonistes de la transformation de l'OTAN (d'une alliance militaire en une organisation politique de l'Europe de l'après-guerre froide), en particulier les Américains encouragés par les Accords de Dayton, à aller au-delà de leurs intentions initiales, et finalement à déterminer les stratégies nationales. La réalité avait précipité des évolutions que la plupart auraient souhaitées plus lentes et moins nettes (dans GUÉHENNO, Jean-Marie, « L'OTAN après la guerre froide. Une nouvelle jeunesse ? », *Critique internationale*, vol. 7, 2000, p. 101-122.). La transformation de l'OTAN « aura montré que les conditions du *strategic bargain* euro-américain ont fondamentalement changé, mais d'une façon imprévue, qui avantage les États-Unis. Si la dépendance réciproque entre les deux partenaires a effectivement diminué, cette réduction n'a pas été symétrique : les Européens ne pouvaient plus arguer de l'intérêt bien compris des États-Unis pour obtenir de ces derniers qu'ils interviennent dans la gestion des crises européennes, alors que les Américains n'ont pas tardé à faire la démonstration que les Européens ne pouvaient se passer de l'appui américain pour régler celles-ci » (*ibid.*, p. 105).

⁸²¹ Voir à ce sujet : LEVASSEUR, Lionel, « La déréglementation des réseaux de l'argent : interdépendance des réseaux monétaires et financiers et des réseaux de communication », *Quaderni*, vol. 7 (« La (Dé)régulation de la communication »), printemps 1989, p. 107-121.

⁸²² GOLUB, Philip, dans « De la mondialisation au militarisme : la crise de l'hégémonie américaine », *A contrario*, vol. 2, n° 2, 2004, p. 9-33, traite du remplacement de thèses dans la politique de mondialisation intervenue sous George W. Bush, quand les États-Unis ont remplacé les formes éprouvées de gouvernance hégémonique, basées sur l'institutionnalisation de régimes économiques et de sécurité collectifs, par le militarisme. Le projet américain de domination mondiale initial changeait donc brusquement et allait se poursuivre par la force, dans le contexte de l'émergence des États-Unis en 1991 comme acteur stratégique unipolaire et comme centre de la nouvelle économie politique capitaliste globalisée. Ce contexte ayant largement grandi l'autonomie de l'Amérique, celle-ci va saisir cette occasion pour reconfigurer le système mondial à son avantage.

remplacement de thèses, à l’instar du remplacement de la thèse ultranationaliste par celle universaliste en 2000 lors de l’élection présidentielle en Croatie et l’arrivée au pouvoir de la gauche. Mais le « bâton-carotte » peut aussi se transformer en « bâton sans carotte », définition de l’actuelle politique anglo-américaine au Moyen-Orient que suggère Mikhaïl Barah. En effet, depuis le tournant pris dans la politique extérieure américaine après le 11 septembre 2001, au nom d’une « éradication du mal à la source »⁸²³, assez sélective car au service des objectifs géopolitiques et géoéconomiques de la puissance américaine, la mafie croate reçoit le « bâton sans carotte » de l’UE, du TPIY ou de l’OTAN, du fait que sa survie reste en permanence en suspens. Ainsi, elle obéit à des directives comme la comparution devant le TPIY de son « héros de guerre » Ante Gotovina, ou la récente extradition vers le tribunal allemand de son chef des services secrets Josip Perkovic, pour qu’ils répondent à titre individuel des déviations de l’« entreprise criminelle collective »⁸²⁴ transnationale.

L’entreprise criminelle croate

Selon le résumé du « Jugement Gotovina et consorts » du 15 avril 2011 (voir le document intégral : ICTY (International Tribunal for the former Yugoslavia), *Judgement Summary for Gotovina et al.*, 15 avril 2011, The Hague), outre trois généraux croates (Ante Gotovina, Mladen Markac, Ivan Cermak), « l’entreprise criminelle commune » comptait également parmi ses membres le président croate Franjo Tudjman, le ministre de la Défense Gojko Susak, les généraux Janko Bobetko et Zvonimir Cervenko (du fait qu’ils se sont succédé au poste de chef de l’état-major principal de l’armée croate), les responsables du gouvernement, les membres de l’armée croate, de la police militaire, des forces spéciales de police et de la police civile. L’entreprise criminelle collective aurait œuvré de différentes façons pour réaliser son objectif : elle aurait utilisé d’autres personnes ou aurait coopéré avec celles-ci pour faciliter ses crimes ou pour les commettre. C’est sous la pression de ce « bâton » que la Croatie va intégrer l’OTAN et l’UE en adoptant toutes les directives, même celles qui pouvaient se trouver en contradiction avec les intérêts nationaux, du moment où elles permettaient la survie de la mafie croate et de leurs partenaires étrangers (« bâton sans carotte »). En effet, le TPIY est un tribunal international créé spécialement pour traiter les crimes de guerre commis par les ressortissants ex-yougoslaves et qui, par conséquent, a pu faire abstraction des interactions de ces derniers avec les membres européens et internationaux de cette même entreprise criminelle commune qu’était la guerre de Yougoslavie (notamment en ce qui concerne l’approvisionnement illicite en armes des belligérants,

⁸²³ Voir à ce sujet : BARAH, Mikhaïl, « Le bâton sans la carotte. Une nouvelle politique américaine au Moyen-Orient ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 59, 2005, p. 31-42.

⁸²⁴ Voir à ce sujet Encadré : « L’entreprise criminelle croate ».

voire le business mercenaire et l'économie concessionnaire à l'échelle internationale) (voir la liste des condamnés : TPIY, <http://www.tpiy.org/sections/Lesaffaires/Listedesjugements>). Par ce procédé, la justice internationale laissait croire que cette entreprise criminelle collective était une « spécialité » croate dont la mise en œuvre aurait été possible sans la participation des acteurs internationaux. Le TPIY n'a pas insisté outre mesure sur la comparution des agents des puissances européennes, excepté le Français Ante Gotovina (voir à ce sujet : « L'UE tempère les espoirs d'adhésion de la Croatie », *Le Monde*, 13/03/2005, http://www.lemonde.fr/europe/article/2005/03/14/l-ue-tempere-les-espoirs-d-adhesion-de-la-croatie_401601_3214.html). Or, Manolic témoigne d'un rapport certes cordial avec la DGSE, mais surtout de l'omniprésence britannique. Il souligne les efforts de la France sur le terrain ex-yougoslave, dont l'objectif était la cessation de la guerre, auxquels s'est jointe bien plus tard la puissance américaine. Puis il rappelle que c'est la collaboration franco-américaine dans la direction des opérations militaires exécutées par l'Armée croate et sous la direction du légionnaire français et général croate Gotovina qui a rendu les Accords de Dayton (la fin de la guerre) possibles (MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, ici p. 372-378). L'analyse du rôle de la DGSE dans le conflit yougoslave de Rémi Kauffer, professeur à Science Po Paris, spécialiste des services secrets et des renseignements, concorde avec le témoignage de Josip Manolic (voir à ce sujet : FALIGOT, Roger, GUISEL, Jean, KAUFFER, Rémi, *Histoire politique des services secrets français. De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, Paris, La Découverte, 2013, ici chapitre IV : « Les années Chirac (1995-2007) » ; pour ce qui concerne la rivalité entre les services britannique et français, voir le paragraphe : « Sus aux criminels de guerre ? » ; pour ce qui concerne les liens entre la DGSE et le général Gotovina, voir le paragraphe : « Passe d'armes avec les Américains »).

C'est donc par le mécanisme de remplacement de thèses que les tribunaux internationaux (mais spéciaux) jugent les tenants d'une politique nationale, les désignant comme uniques membres d'une entreprise criminelle collective, au lieu de juger les interactions entre eux et les grandes puissances internationales. Ceci ne peut qu'être perçu comme une injustice⁸²⁵, ou

⁸²⁵ Le TPIY peut être considéré comme un projet pilote précieux pour les chercheurs en droit international. Mais qu'en pensent ceux qui faisaient l'objet de cette expérimentation ? Le sondage auprès des habitants de Sarajevo, se répartissant presque également en deux groupes, à savoir partisans du TPIY et partisans des cours nationales (40 % pour chaque juridiction), exprime majoritairement la même opinion. À quelques exceptions près (3 %), ils étaient critiques : lenteur des procédures, négociations de peine inacceptables, trop grande clémence des décisions, incapacité à arrêter tous les coupables, décisions biaisées par des considérations politiques, etc. Leurs opinions sur la compétence du TPIY par rapport à celle des cours nationales sont directement liées à la perception de leur indépendance judiciaire et de leur capacité à instruire les procès de façon équitable. Tandis que 83 % des personnes sondées en 2000 pensaient que les juges du TPIY étaient indépendants, elles n'étaient plus que 47 % à partager cet avis en 2003. Pour ce qui concerne la question de la capacité des juges du TPIY à résister aux pressions politiques, on observe une baisse du même ordre. La question de l'influence du politique sur le TPIY transparait également dans les commentaires exprimés par les personnes interrogées : trop de

une justice au service de l'exemption de responsabilité des grandes puissances qui se servent d'outils juridiques mal adaptés ou sous-développés⁸²⁶. Par analogie, comme le prouve le cas croate, la justice nationale reproduit ce même modèle⁸²⁷ en jugeant à son tour un seul individu pour des délits commis pendant la transition croate qui – elle aussi – a pourtant été une entreprise collective mafieuse. Bien souvent, cet individu, choisi pour répondre devant la justice croate, joue le rôle de « bouc émissaire », car il est accusé d'une faute ou d'un délit dont d'autres sont coupables⁸²⁸. En effet, selon Lucien Scoubla, « il semble qu'il existe des mécanismes tout à fait transparents et pragmatiques de sacrifice de victimes innocentes [...] à la paix collective, [...] une justice transitionnelle qui ne cherche pas à punir les coupables, mais à rétablir la paix⁸²⁹ ». Or, il est évident que cette justice transitionnelle ne fait qu'augmenter le désordre dans les espaces dans lesquels elle est appliquée, stimulant ainsi la création de nouvelles formes d'organisations mafieuses à tous les niveaux de régulation. Comment ces déviations de la justice croate⁸³⁰ ont-elles pu apparaître ?

politique dans les jugements des criminels de guerre, les verdicts sont influencés par la politique et les intérêts du moment, il faudrait plus de droit et moins de politique, etc. Généralement, la politique de punition par le TPIY est perçue comme une nouvelle injustice : après nationale, celle internationale (KUTNJAK-IVKOVICH, Sanja, HAGAN, John, « La politique de punition et le siège de Sarajevo. Vers une application de la théorie du conflit à la perception d'une (in)justice internationale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 173, 2008/3, p. 62-79, ici p. 63, p. 72). Du point de vue systémique, la justice internationale ne peut pas être plus juste que celles nationales, car elle (le tout) se trouve dans chacune de ses parties (les justices nationales), et que toutes les parties se trouvent dans le tout. Par conséquent, la vraie question est d'ordre systémique, c'est-à-dire dans le rapport de force inégal (interactions) entre le politique et sa justice nationale, ainsi que dans le rapport de force inégal entre les nations dans la justice internationale.

⁸²⁶ Voir au sujet du développement d'outils de la justice internationale : LEVI, Ron, SCHOENFELD, Heather, « Médiation et droit pénal international. Le façonnage des outils de poursuite des crimes de guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 174, 2008/4, p. 4-23.

⁸²⁷ Voir au sujet de la position du pouvoir juridique dans le cadre de la division du pouvoir (*trodioba vlasti*) au sein du gouvernement croate : GALIOT, Mijo, COVIC, Silvio, « Imenovanje predsjednika sudova – i neka otvorena pitanja », *Zbornik radova Pravnog fakulteta u Splitu*, vol. 51, n° 2, 2014, p. 471-507.

⁸²⁸ Voir à ce sujet Encadré : « L'affaire Lex Perkovic ».

⁸²⁹ Entretien avec Lucien SCOUBLA, propos recueillis par JOURNET, Nicolas, « Le bouc émissaire : du rite au mythe », *Les grands dossiers des sciences humaines*, vol. 12, n° 37, 2014, p. 18.

⁸³⁰ Voir au sujet des déviations de la justice croate : PETKOVIC, Kresimir, « Politika i nasilje u tranziciji (Profil politike : Kaznena politika u Hrvatskoj) », *Politicke analize*, Fakultet politickih znanosti u Zagrebu, n° 2, juin 2010, p. 25-31.

L'affaire Lex Perkovic

Il y a de fortes présomptions quant à la culpabilité de Josip Perkovic (chef opérationnel des services secrets croates pendant et après la guerre en ex-Yougoslavie) dans la facilitation de la transition frauduleuse au profit de la *nomenklatura* communiste croate. Mais il ne répondra jamais de ces faits devant la justice nationale croate, car juger les délits flagrants commis pendant la transition croate est considéré comme une atteinte à la paix collective. En revanche, en 2014, Perkovic sera extradé vers l'Allemagne pour répondre devant la justice allemande de faits antérieurs, des actes qu'il aurait commis pendant l'exercice de sa fonction de chef des services secrets ex-yougoslaves, à savoir l'assassinat dans les années 1980 d'un membre de la *nomenklatura* yougoslave soupçonné par l'UDBA d'avoir émigré en Allemagne sous un prétexte politique, en réalité pour livrer les secrets de l'État yougoslave et de ce fait disposer librement de l'argent public détourné au préalable. Parce qu'il y a peu de preuves de l'implication directe de Perkovic dans l'affaire jugée devant le tribunal national allemand et parce que, de toute évidence, il s'agissait d'un règlement de comptes sur le sol allemand des années 1980 au sein même du courant des techno-managers croates dans lequel l'UDBA était plutôt malmenée par ces techno-managers (alors en pleine ascension), Josip Perkovic y apparaît comme le « bouc émissaire », c'est-à-dire la victime innocente, sacrifiée à la paix collective. Ainsi, par le principe de remplacement de thèses, le « bouc émissaire » du XXI^e siècle est peut-être coupable de certains faits, mais pas de ceux dont il doit répondre. Que ce soit au niveau de la justice internationale ou nationale, grâce à ce principe, un « bouc émissaire » des temps modernes peut s'attendre à être libéré, malgré les actes d'accusation lourds, comme le prouvent la libération de Ante Gotovina par le TPIY, ou la récente libération de l'ex-Premier ministre croate Ivo Sanader par la justice croate. Voir au sujet de l'argumentation juridique ayant permis l'extradition vers l'Allemagne de Josip Perkovic (l'affaire Lex Perkovic) : DERENCINOVIC, Davor, « Doseg isključenja provjere dvostruke kaznjivosti iz zakona o pravosudnoj suradnji u kaznenim stvarima s drzavama članicama Europske unije », *Hrvatski ljetopis za kazneno pravo i praksu*, vol. 21, n° 2, 2014, p. 249-270.

II – L'imbrication à l'échelle internationale entre les services de sécurité, la politique, l'économie et la finance

D'après Manolic, la « première ligne de commandement » de la transition croate s'est créée autour des acteurs transnationaux des services d'information et de renseignement dits de gauche, tandis que la « deuxième ligne de commandement » a pu se créer autour des acteurs transnationaux des services d'information et de renseignement nationalistes dits de droite qui se disputaient le pouvoir, ce qui permettait l'intervention de régulateurs extérieurs autoritaires, tels les États-Unis, directement ou indirectement par l'intermédiaire de l'UE⁸³¹.

II.1 – L'interaction entre les services de renseignement dans la guerre en Bosnie-Herzégovine

Manolic cite le cas de la présidence Tudjman 1991-1995. Alors que le président croate pensait exaucer par sa deuxième ligne de commandement les vœux de la puissance britannique et de ses alliés, à savoir le partage de la Bosnie-Herzégovine (BH) par des négociations directes entre lui et Milosevic, c'est bien les Britanniques qui vont insister sur la qualification de l'aventure de Tudjman et Susak en BH par le TPIY d'« entreprise criminelle collective⁸³² ».

II.1.1 – Les négociations Tudjman-Milosevic par l'intermédiaire de la KOS

Tudjman pensait vraiment jouir de la protection occidentale, preuve en est le fait qu'il a soutenu la création du TPIY. Or, ce n'est que sa maladie et sa mort, ainsi que celle de son ministre Susak, qui les ont empêchés d'y comparaître. Tudjman était au courant du remplacement du chef des forces armées yougoslaves, le général Zivota Panic en août 1993, et cela dès son retour de Corée du Sud, où il participait, avec ses homologues du pays hôte, la Russie, Cuba, la Corée du Nord et le Cambodge, à une réunion portant sur leur coopération dans l'approvisionnement mutuel en armes. Milosevic expliquait ce limogeage par la volonté de ne pas poursuivre l'action entreprise par Zivota Panic. Il avait reçu une meilleure

⁸³¹ MANOLIC, Josip, entretien du 2 septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015.

⁸³² *Ibid.*, p. 324.

proposition pour son armée, venant d'une « plus grande puissance amie » qui lui permettrait de consolider son armée et poursuivre la guerre. Il devenait évident que Milosevic n'envisageait pas de retirer ses troupes des territoires occupés croates dont les frontières étaient gardées par les forces internationales qui, elles non plus, ne cherchaient pas à partir. Milosevic se targuait de ses relations privilégiées avec l'Occident. Tudjman en concluait que les deux parties en conflit étaient soutenues par l'Occident et que, dans ce cadre-là, il fallait privilégier les négociations directes Tudjman-Milosevic par l'intermédiaire de la KOS (Tudjman était l'ex-général de l'Armée yougoslave, et de ce fait avait ses propres contacts dans la KOS) et du lobby herzégovinien en charge du projet *Herceg-Bosna* qui, avec le projet serbe de *Republika Srpska*, devait aboutir à un partage de la BH et au rattachement de ces entités à une Grande Serbie et une Grande Croatie⁸³³.

II.1.2 – L'aventure croate en Bosnie

Tudjman croyait que la création des États nationaux serbe et croate ethniquement homogènes apporterait une paix durable dans l'Espace ex-yougoslave, et surtout débloquerait le *statu quo* en Croatie qui avait plongé son économie dans le chaos⁸³⁴.

Par son intervention sur le terrain en BH, Tudjman cherchait à équilibrer le rapport de force entre les armées serbe, croate et musulmane. Ainsi, le 28 août 1993, les Herzégoviniens de BH proclamaient la *Republika Herceg-Bosna*⁸³⁵, à l'instar de la *Republika Srpska*⁸³⁶ proclamée précédemment par les Serbes de BH le 12 août 1992. Or, Manolic disposait d'informations selon lesquelles, d'une part, la deuxième ligne de commandement de Tudjman le menait dans un piège en Bosnie et selon lesquelles, d'autre part, l'Occident n'avait pas vraiment l'intention de dépecer la BH, mais de la mettre sous sa protection⁸³⁷. Il soutenait les Musulmans de BH constitués en nation bosniaque⁸³⁸. Ces derniers se sont armés et impliqués

⁸³³ *Ibid.*, p. 281-321.

⁸³⁴ Voir à ce sujet Encadré : « Les statistiques officielles des dégâts causés par la guerre de Croatie en 1994 ».

⁸³⁵ Voir au sujet de la création de *Herceg-Bosna* : STARK, Hans, « Bosnie : la guerre sans fin », *Politique étrangère*, vol. 60, n° 1, 1995, p. 205-216 (ici p. 206-208).

⁸³⁶ Voir au sujet de la création de *Republika srpska* : MILETITCH, Nicolas, « L'Église orthodoxe serbe », *Politique étrangère*, vol. 61, n° 1, 1996, p. 191-203.

⁸³⁷ Manolic était conscient que la stratégie pour la Bosnie changeait au rythme des diverses pressions internationales et de la politique « bâton-carotte » internationale ou, malheureusement, au rythme des besoins de la politique journalière de Milosevic, mais que – vu le rapport de force entre les puissances occidentales –, c'est bien l'option d'une BH unie qui allait s'imposer. MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, p. 291.

⁸³⁸ Les Bosniaques sont les Serbes et les Croates islamisés par les Turcs et « religieusement réveillés » par les émissaires arabes pendant la guerre en ex-Yougoslavie, au même titre que les Croates par les interventions du

dans le partage de la BH pour faire valoir leur supériorité en nombre en BH et renforcer leur influence dans un projet de BH unie que soutenait l'Occident⁸³⁹.

Les statistiques officielles des dégâts causés par la guerre de Croatie en 1994

Dès le premier jour des exactions serbes en Bosnie et en Croatie, les hôtels de la côte Adriatique et autres étaient occupés par des réfugiés, le secteur du tourisme – principale ressource croate en devises – anéanti. Voici les statistiques officielles de 1994, donc peu avant la libération des territoires croates occupés par les insurgés serbes et la fin de la guerre, concernant les effets de la guerre en Croatie (dans : *Nacionalni odbor za pripremu Svjetskog summita o socijalnom razvoju pri Ministarstvu vanjskih poslova* (sous la direction de Dr Vlado Puljiz), « Socijalni razvoj Republike Hrvatske : Nacionalno izvjesce za Svjetski summit o socijalnom razvoju », *Revija za socijalnu politiku*, vol. 1, n° 3, 1994, p. 283-289, ici p. 283-284

http://mjesecc.ffzg.hr/webpac/?rm=results&show_full=1&f=UncontrolledTerms&v=nacionalno%20izvje%20B9%E6e) : La guerre a été menée sur 50 % du territoire de la République de Croatie. Après un cessez-le-feu, un quart du territoire national croate environ reste occupé. Les dommages de guerre résultent dans une moindre mesure des opérations militaires, et sont pour la plupart une conséquence de la destruction délibérée des villages et des infrastructures économiques, culturelles, religieuses et autres. L'étendue des dommages de guerre n'a pas été définitivement établie, car du fait qu'un quart du territoire est toujours occupé, le gouvernement croate ne peut savoir précisément ce qui s'y passe. Cependant, les dommages de guerre sur la moitié du territoire croate sont aujourd'hui estimés à 21 ou 22 milliards de dollars US, ce qui équivaut à 4 800 dollars par habitant croate. La guerre a drastiquement réduit l'activité économique globale en Croatie. Le PIB a chuté de 14 milliards de dollars US en 1990 à 7,5 milliards de dollars US en 1992. La guerre a détruit ou endommagé environ 30 % de sa capacité économique. Au total, 590 villages ont été gravement endommagés. Parmi eux, 35 villages de taille moyenne, y compris la ville de Vukovar, ont été complètement détruits, tandis que 34 villages ont subi de graves détériorations. On estime que près de 170 000 logements, 551 écoles, 31 hôpitaux et 563 églises ont été endommagés ou détruits. Ont été détruites ou paralysées aussi de nombreuses infrastructures économiques vitales, telles que les hydrocentrales, les réseaux de distribution énergétique, les routes, les ponts, les oléoducs. En raison de l'occupation d'une partie du territoire, les deux principaux axes routiers ont été bloqués, ceux vers les régions de Dalmatie et

Vatican, ou les Serbes par l'Église orthodoxe serbe. Voir au sujet de la naissance d'une nation bosniaque musulmane : KRULIC, Joseph, « Islam et communisme en Bosnie-Herzégovine », *Cités*, n° 32, 2007/4, p. 75-82.

⁸³⁹ Voir au sujet des exigences bosniaques : DIZDAREVIC, Faik, « La Bosnie-Herzégovine : situation et perspectives », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 171-177.

Slavonie dans lesquelles vit le tiers de la population croate. Durant la guerre, 7 187 personnes ont trouvé la mort, dont un tiers de civils, 7 827 personnes sont portées disparues, 28 135 personnes ont été blessées, dont 30 % de civils. Parmi les morts, on compte 254 enfants, parmi les blessés 897 enfants. Ainsi, la guerre a été largement menée contre les citoyens en dehors des formations militaires. Pendant la guerre, la Croatie a été confrontée à un grand nombre de personnes déplacées et réfugiées. Sont considérées comme déplacées les personnes qui ont été forcées de quitter leurs foyers mais sont restées en Croatie. Sont considérées comme réfugiées les personnes qui ont quitté la Croatie pour un autre pays, ainsi que celles qui, fuyant un pays voisin (principalement la Bosnie-Herzégovine), se sont réfugiées en Croatie. Le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées inscrites au registre des personnes déplacées et des réfugiés en Croatie a été enregistré au début de 1992 : 700 000, soit 15 % des 4 576 761 habitants en Croatie (source : MAGDIC, Natalija *et al.*, « Kretanje ukupnog broja stanovnika Republike Hrvatske od popisa stanovništva 1991. do 1998. godine i kvantificiranje pojedinih sastavnica », *Revija za socijalnu politiku*, vol. 6, n° 2, 1999, <http://www.rsp.hr/ojs2/index.php/rsp/article/view/310/314>). Selon les données de juillet 1994, la Croatie a enregistré 196 870 personnes déplacées et 183 038 réfugiés, principalement de Bosnie-Herzégovine. Dans d'autres pays vivent environ 60 000 réfugiés croates, tandis que, selon les estimations des organisations humanitaires internationales, environ 85 000 citoyens croates d'origine serbe se sont réfugiés en Serbie. La guerre en Bosnie-Herzégovine a eu de fortes implications sur la Croatie où ses effets « débordent ». Il n'est pas possible d'envisager la paix en Croatie sans la paix en Bosnie-Herzégovine.

II.1.3 – Le conflit entre les deux lignes de commandement de la présidence Tudjman

L'État autoproclamé des Croates de Bosnie, *Herceg-Bosna*, ne sera jamais reconnu. Dans la guerre de Bosnie, malgré le fait qu'aucune institution légale croate n'ait officiellement approuvé l'implication de la deuxième ligne de commandement de Tudjman en BH, la Croatie sera considérée comme agresseur, au même titre que la Serbie. Or, dès 1993, l'ancienne première ligne de commandement de Tudjman (ceux qui l'ont amené au pouvoir, à savoir Manolic et Mesic) va partir dans l'opposition et chercher à faire valoir ses positions par la méthode démocratique parlementaire, sans succès⁸⁴⁰.

Ce n'est qu'à la suite du mécontentement des familles des soldats de l'Armée régulière croate envoyés combattre clandestinement en Bosnie, à la suite des opérations de libération

⁸⁴⁰ MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, p. 327-346.

des territoires croates et bosniaques par l'Armée croate et les Accords de Dayton en 1995⁸⁴¹, et à la suite des affrontements sanglants au sein de la mafiacratie croate autour de l'argent (le partage des biens sociaux) et de l'information (la guerre au sein des services de renseignement)⁸⁴², conséquences de la maladie grave de Tudjman et de la question de sa succession que, pour y mettre de l'ordre, seront sollicités (par la diplomatie autrichienne et le géostratège américain Brzezinski) les dissidents Mesic et Manolic⁸⁴³.

La géopolitique des mafias et la guerre de Croatie

Les interactions entre les services de renseignement et les mafias à l'international, dans le cadre d'un projet de mondialisation néolibérale, ont stimulé la guerre et, par son intermédiaire, l'essor de la criminalité en général, et celle économique en particulier, le business international de vente d'armes et de drogue illicite. Dans son livre *Le monde des mafias. Géopolitique du crime organisé*, Odile Jacob, Paris, juin 2008 (ici p. 16, p. 88-90), en parlant de l'expansion mondiale des mafias dans le sillage de la mondialisation, des États échoués et du chaos mondial, Jean-François Gayraud constate qu'il s'agit bien d'une géopolitique du crime organisé et que les mafias contemporaines sous-entendent « des entités d'essence originale, incarnant une forme de stade suprême du crime organisé ». Il évoque aussi le fait que la *Cosa Nostra* a été l'alliée des forces occidentales lors de la libération de l'Europe (de la Sicile) du fascisme, puis a développé son modèle d'échange de services avec le pouvoir américain, notamment avec les démocrates. À son tour, la mafia albanophone (l'appartenance nationale n'est pas un impératif, c'est le ralliement au mode opératoire qui prime), dont le siège était aux États-Unis, accompagnait l'expansion de l'OTAN vers l'Est, car elle était présente en Albanie, au Kosovo, en Macédoine, en Serbie et au Monténégro. Elle avait développé des liens avec l'UDBA yougoslave et avait été particulièrement sollicitée par le système répressif yougoslave dans les années 1980. L'effondrement du communisme et le chaos qui s'en est suivi ont accéléré son développement international, dont la touche finale fut la « libération » du Kosovo de la domination serbe, quand – après la « guerre de 78 jours » en 1999 –, la mafia albanaise entra au Kosovo derrière l'OTAN. Or, il

⁸⁴¹ C'est l'échec de la politique croate en BH qui permettra la création de l'actuel État de Bosnie-Herzégovine dans lequel les Croates ne disposent pas de leur propre entité, à la différence des Serbes. Né des Accords de paix de Dayton, il est composé de deux entités, la Fédération croato-musulmane et la *Republika Srpska*. Largement homogène sur le plan communautaire, la *Republika Srpska* est organisée en soixante-trois municipalités et sept régions. Issue d'un compromis entre représentants des communautés croate et bosniaque sous la pression internationale, la Fédération croato-musulmane présente une structure complexe, organisée en dix cantons (cinq à majorité bosniaque, deux à majorité croate et trois mixtes), eux-mêmes divisés en une multitude de petites municipalités. Voir à ce sujet : BIEBER, Florian, RAGARU, Nadège, « La communautarisation du politique en Bosnie-Herzégovine », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 38, n° 4 (« Les politisations de l'identité dans les Balkans contemporains »), 2007, p. 67-82.

⁸⁴² Voir à ce sujet Encadré : « La géopolitique des mafias et la guerre de Croatie ».

⁸⁴³ Allusion à la rencontre avec Zbigniew Brzezinski (dans MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, p. 206-208).

s'agit d'une mafia d'une extrême violence, polycriminelle – mais centrée sur la drogue –, qui a déjà mis durablement en danger la stabilité politique et économique de l'Albanie. Selon le principe de base qu'une mafia ne survit que par le contrôle de tout ou partie de l'appareil politique au moyen de la neutralisation de la répression étatique (police, justice) et de la captation des ressources allouées par les pouvoirs publics, avec comme conséquence une sorte de privatisation du pouvoir public, jusqu'à la fin des années 1990, divers groupes mafocrates qui composaient le pouvoir croate du temps de Tadjman se livraient une bataille sans merci pour le partage du pouvoir (la succession de Tadjman), en employant des bandes criminelles (exemple : l'affaire des accidents de voiture non élucidés des fils de l'ex-chef de cabinet de Tadjman, Hrvoje Sarinic, en 1998), tandis que les bandes criminelles entre elles avaient déplacé leur guerre dans la rue, où elles n'hésitaient plus à commettre des assassinats en plein jour.

II.2 – Le retour de la première ligne de commandement

Le désordre dans le système de régulation provoqué par de brusques remplacements de thèses, c'est-à-dire par un changement brusque de direction de la transition économique et sécuritaire croate dans des conditions de guerre armée, ayant généré aussi une guerre des mafias en Croatie, l'Occident a cherché à activer le TPIY et à créer en Croatie un environnement propice à l'extradition des individus croates ayant participé à l'« entreprise criminelle collective » dans la guerre de Bosnie et de Croatie. Il cherchait aussi à faire cesser la guerre des mafias, par le retour au pouvoir de l'ex-première ligne de commandement de Tadjman (Stjepan Mesic), cette fois-ci avec la gauche (coalition avec à sa tête le dernier dirigeant des communistes croates Ivica Racan) qui n'avait pas encore eu l'occasion de plonger dans la criminalité.

En effet, les premières analyses du désordre produit par l'insurrection des Serbes de Croatie sous le commandement de Belgrade, dont l'étude de Zvonimir Dujmovic, révélaient déjà une situation alarmante. D'une part, à partir du début des violences en 1991 et suite à leur intensification, la police croate n'avait plus accès aux territoires occupés. D'autre part, les forces policières étaient appelées à s'engager davantage dans la défense de la patrie que dans la protection de la sécurité des personnes et des biens matériels. Cela a inévitablement conduit à une perturbation grave de la situation sécuritaire générale, voire à l'augmentation de la criminalité de 42,7 % en 1992 par rapport à 1991. En 1992 et 1993, cet état de fait a été caractérisé par un accroissement du nombre de crimes violents, en particulier meurtres, vols, atteinte à la sécurité par des actes dangereux visant les biens publics (destruction de biens

matériels, utilisation d'explosifs), crimes visant le renversement violent de l'ordre constitutionnel de la République de Croatie, ainsi que crimes contre l'humanité et le droit international (en particulier crimes de guerre). L'ensemble de la période était marqué par une croissance régulière du banditisme ainsi que par une utilisation accrue des armes pour commettre des actes criminels. Plus souvent que dans la période d'avant-guerre, les armes faisaient l'objet d'une infraction pénale (possession illicite d'armes, vol à main armée). Dans la totalité des actes criminels enregistrés, c'est l'augmentation de la part de la criminalité économique et des crimes organisés, au même titre que ceux liés au trafic de drogue, qui était la plus significative et constante⁸⁴⁴.

En parallèle, l'autre segment du système de sécurité de l'Espace croate, à savoir les services de renseignement croates issus du système répressif yougoslave, continuait à appliquer des méthodes et des moyens violents pour former un corpus de connaissances du public selon les besoins du nouveau parti au pouvoir – le HDZ – dirigé par un dissident communiste et l'ex-général de l'Armée yougoslave, aguerri aux méthodes de l'UDBA et du KOS⁸⁴⁵. Or, l'utilisation de méthodes violentes contre des adversaires du Parti communiste provenait de l'époque de la *Tchéka* soviétique, qui avait servi aux communistes yougoslaves de modèle d'organisation et de fonctionnement de leur propre système répressif, dont le but était d'écarter tous les opposants en les exposant à une forte répression pouvant aller jusqu'à l'exécution. Peu importait où se trouvait sa cible, en Yougoslavie ou à l'étranger : pour parvenir à ses fins, l'UDBA pratiquait un échange de « prestations » avec la mafia yougoslave. Cette relation était donc d'abord au service de l'intégrité yougoslave. Mais après l'émiettement de l'UDBA et suite à la *perestroïka* et au remplacement de thèses, l'interaction entre le milieu criminel et les UDBA des républiques yougoslaves sera réorientée vers l'implosion de la fédération. Pour y parvenir, les nouveaux pouvoirs des Républiques yougoslaves allaient stimuler l'échange de « prestations » entre leurs agences de renseignement et leurs mafias nationales, engageant ainsi ces dernières dans les guerres yougoslaves. À l'issue de la guerre de Croatie, provoquée par la question de la succession d'un président Tudjman mourant, s'engage une guerre entre diverses composantes

⁸⁴⁴ DUJMOVIC, Zvonimir, « Opseg i kretanje kriminaliteta u Republici Hrvatskoj u razdoblju od 1992. do 1997. Godine », *Kriminologija i socijalna integracija*, vol. 5, n° 1-2, 1997, p. 31-52 (ici p. 31).

⁸⁴⁵ Voir le comparatif entre diverses méthodes d'action des services secrets du XX^e siècle : KRICKIC, Dino, « Tajne službe kao represivna orudja totalitarnih rezima 20. Stoljeca », *Essehist*, vol. 1, 2009, p. 52-59.

concurrentes du système de renseignement du jeune État croate, et de ce fait une guerre entre clans mafieux avec qui elles coopéraient⁸⁴⁶.

Ainsi, en arrivant au pouvoir en 2000, Stjepan Mesic devra d'abord faire cesser cette guerre des mafias. Du fait qu'une organisation criminelle ne parvient définitivement au stade de mafia⁸⁴⁷ que par une mainmise partielle ou totale sur le pouvoir politique, sa relation avec ce pouvoir politique oscille le plus souvent entre cohabitation et symbiose, donc tolérance mutuelle⁸⁴⁸. Par conséquent, pour pouvoir gouverner, Mesic devra, selon la recette occidentale⁸⁴⁹, appliquer cette tolérance mutuelle. Étant donné que les bandes criminelles sur le sol croate étaient ex-yougoslaves, la solution possible était de les déstabiliser (arrestations et procès contre les membres de l'« organisation criminelle »⁸⁵⁰), puis de les coordonner par une organisation criminelle régionale puissante⁸⁵¹. C'est ainsi que, depuis les élections de 2004 où il a remporté son deuxième mandat présidentiel⁸⁵², Mesic est accusé par ses adversaires de relations proches avec la mafia albanaise⁸⁵³, tout comme l'actuel président du parti HDZ Tomislav Karamarko⁸⁵⁴ devenu, au mois d'octobre 2008, ministre de l'Intérieur du gouvernement Sanader (pendant le deuxième mandat de Mesic). Cette accusation fait suite à

⁸⁴⁶ Voir à ce sujet : AKRAP, Gordan, « Mac i stit u rukama partije. Represivni sustav u funkciji oblikovanja korpusa javnog znanja », *National security and the future*, vol. 4, n° 11, 2010, p. 166-239.

⁸⁴⁷ Voir le cas (l'évolution) de la *Cosa Nostra* au sein de l'UE : MUTI, Giuseppe, « Mafias et trafics de drogue : le cas exemplaire de Cosa Nostra sicilienne », *Hérodote*, n° 112, 1/2004, p. 157-177.

⁸⁴⁸ GAYRAUD, Jean-François, *Le monde des mafias. Géopolitique du crime organisé*, Paris, Odile Jacob, 2008, ici p. 177-179.

⁸⁴⁹ Voir le projet de politique extérieure de Stjepan Mesic en 2001, que présente son conseiller : TUREK, Franjo, « Prioriteti vanjske politike Republike Hrvatske », *Politicka misao*, vol. 38, n° 2, juin 2001, p. 185-196 (ici Résumé). Cette politique engage le processus de transition de la politique extérieure ex-yougoslave vers « l'adoption et le respect des standards de la mondialisation comme conditions d'intégration à l'UE et à l'OTAN, le développement de relations avec les États d'importance stratégique ainsi qu'avec le TPIY ; puis l'amélioration des relations avec les pays du voisinage proche et avec d'autres pays de la région ». Voir l'analyse de réalisation des objectifs de cette politique extérieure : MASSON, Diane, « Un modèle d'intégration pour les Balkans occidentaux ? », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1062, 2007, p. 153-162.

⁸⁵⁰ Voir à ce sujet : SKORUPAN, Vesna, « Penalni sustav pred izazovom organiziranog kriminala », *Kriminologija i socijalna integracija*, vol. 8, n° 1-2, 2000, p. 71-86.

⁸⁵¹ Voir sur la menace criminelle originaire des Balkans : DEBIÉ, Franck, « Balkans : une criminalité (presque) sans mafias ? », *Critique internationale*, vol. 3, n° 12, 2001, p. 6-13.

⁸⁵² Voir au sujet de la situation politique en ex-Yougoslavie en 2004 : ROUX, Michel, « Une vie politique chaotique », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1050, 2005, p. 18-33.

⁸⁵³ Voir à ce sujet : « Slučaj Mesic i albanska mafija : Protiv bivseg predsjednika svjedocit ce i Joca Amsterdam », *Jutarnji list*, 19 avril 2011. Disponible sur : <http://www.jutarnji.hr/stjepan-mesic-doveden-u-vezu-s-albanskom-mafijom--protiv-bivseg-predsjednika-svjedocit-ce-i-joca-amsterdam/940116/>

⁸⁵⁴ Voir à ce sujet : « Tko je vrbovao lustrisimusa ? », *Novi list*, 18 juin 2015. Disponible sur : <http://www.novilist.hr/Komentari/Kolumne/Trafika-Predraga-Lucica/Tko-je-vrbovao-Lustrisimusa>

l'assassinat en octobre 2008 de la jeune avocate zagreboise Ivana Hodak⁸⁵⁵ qui, défendant le général de l'Armée croate Vladimir Zagorec (incarcéré alors en Croatie, car accusé de malversations avec l'argent du ministère de la Défense), a pu de ce fait entrer en possession de documents compromettants sur les trafiquants d'armes internationaux. Au mois de mai 2012, après la défaite du HDZ lors des élections parlementaires, Tomislav Karamarko prend les rênes d'un parti HDZ déstabilisé par la démission inattendue en 2009, puis l'emprisonnement en 2010 de l'ex-Premier ministre et chef du parti HDZ Ivo Sanader⁸⁵⁶.

Ces événements illustrent l'établissement des liens entre le pouvoir public croate et les mafias autour d'un accord plus au moins tacite de guerre froide-paix chaude, donc de tolérance mutuelle. La dimension quasi fusionnelle de ces rapports fait que, parfois, la distinction entre les acteurs politiques et les acteurs criminels est presque impossible. On peut juste constater que la présence d'une mafia sur un territoire, comme celui croate, est un indice indéniable de corruption du pouvoir politique. Originellement, ceci est un signe de dégénérescence. Dans sa forme moderne, la corruption est un signe de prévarication⁸⁵⁷. Or, nous avons constaté que le pouvoir croate, qu'il soit de gauche ou de droite, tend à ne pas satisfaire aux obligations qui résultent du mandat qui lui a été confié, ce qui contribue à alimenter le désordre dans l'Espace croate, duquel naissent, par la métamorphose, de nouvelles formes organisationnelles de la criminalité – de plus en plus complexes.

C'est autour de cette question des liens complexes entre le pouvoir politique, les services secrets, les finances et les mafias que, lors de notre interview avec M. Manolic, nous avons pu noter son indignation au sujet de l'arrestation du chef opérationnel des services secrets croates Josip Perkovic en 2014 par les autorités allemandes. C'est cet événement qui l'a décidé à publier le premier tome de ses témoignages (la publication du deuxième devrait suivre), avec l'objectif non seulement d'apporter aux chercheurs en histoire et en science politique de nouveaux documents historiques et sa vision de la problématique de création de l'État indépendant croate, mais aussi de disposer d'un moyen de pression (par des révélations compromettantes) dans la guerre incessante entre les services de renseignement

⁸⁵⁵ Voir à ce sujet : « Ubijena Ivana Hodak », *Jutarnji list*, 06/10/2008. Disponible sur : <http://www.jutarnji.hr/ubijena-ivana-hodak/261983/>

⁸⁵⁶ Voir à ce sujet : « Ivo Sanader uhicen dok je placao cestarinu kod Salzburga ! », *Jutarnji list*, 10/12/2010. Disponible sur : <http://www.jutarnji.hr/ivo-sanader-uhicen-u-salzburgu-u-austriji--izrucenje-bi-moglo-potrajati-nekoliko-mjeseci/910481>

⁸⁵⁷ GAYRAUD, Jean-François, *Le monde des mafias : Géopolitique du crime organisé*, p. 178-179.

internationaux⁸⁵⁸. En effet, l'arrestation de Perkovic par un pouvoir étranger aurait pu être comprise comme l'acte final du déclin de l'UDBA croate et de son intégration dans le système de renseignement occidental⁸⁵⁹ – ce qui rendrait donc inutile le recours aux services des anciens réseaux de renseignement yougoslaves, recours auquel le renseignement occidental avait habitué celui yougoslave. Ainsi, par la publication de ses témoignages, Manolic avait également l'intention de protéger ses réseaux de renseignement et le pouvoir politique croate contre de possibles révélations gênantes susceptibles de les amener en prison ou au chômage.

II.3 – L'élargissement du cercle des « 200 familles riches »

L'activation du TPIY va provoquer l'affolement au sein des services de sécurité et de l'armée croate, tandis que le retour au pouvoir de Mesic, l'un des créateurs du parti HDZ, écarté par les techno-managers au début de la privatisation dont il connaissait parfaitement les rouages va, à son tour, susciter l'effroi dans le camp des techno-managers qui craignaient la révision de la privatisation annoncée par la gauche. Les forces de sécurité de la deuxième ligne de commandement (l'armée, la police et les services de renseignement) vont, entre 2000 et 2010 (période sous le signe de la « détudjmanisation »), s'opposer au TPIY en contestant le principe de remplacement de thèses par lequel, de victimes et vainqueurs de la guerre de Croatie, les Croates sont devenus les « agresseurs de leur propre pays »⁸⁶⁰.

En effet, après avoir été la première victime de l'agression serbe (l'agression de la Slovanie pouvant être considérée comme l'un des préparatifs avant l'agression de la Croatie), puis de la politique de laissez-faire occidentale en Croatie par laquelle la Serbie était encouragée à poursuivre son agression en Bosnie⁸⁶¹ en commettant de plus en plus

⁸⁵⁸ MANOLIC, Josip, entretien le 2 septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015.

⁸⁵⁹ Voir à ce sujet : LACOSTE, Pierre, « Une nouvelle stratégie pour le renseignement ? », *Politique étrangère*, vol. 62, n° 1, 1997, p. 83-97.

⁸⁶⁰ Voir au sujet du mode de fonctionnement des tribunaux *ad hoc* auquel s'oppose le groupe militaro-sécuritaire de Tudjman : KRAPAC, Davor, « Medjunarodni kazneni sudovi », *Hrvatska akademija znanosti i umjetnosti (HAZU)*, 48, 510, 2011, p. 165-232.

⁸⁶¹ Voir à ce sujet : HASSNER, Pierre, « Les impuissances de la communauté internationale », dans NAHOUM-GRAPPE, Véronique (dir.), *Vukovar, Sarajevo. La guerre en ex-Yougoslavie*, Paris, Esprit, 1993, p. 86-118 ; HASSNER, Pierre, « Institutions, États, sociétés : une culpabilité partagée », dans CHARLES, Lionel, NORDMANN, Agnès (dir.), *L'ex-Yougoslavie en Europe. De la faillite des démocraties au processus de paix*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 45-58 ; BOUGAREL, Xavier, *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996, p. 13.

d'atrocités⁸⁶², après avoir créé son armée en coopération avec les spécialistes américains et par l'intermédiaire de leur interlocuteur privilégié (le ministre de la Défense croate Gojko Susak)⁸⁶³, puis après avoir libéré ses territoires occupés en bénéficiant du soutien américain⁸⁶⁴ durant l'opération appelée « Tempête » (*Oluja*), Tudjman croyait qu'il sortait vainqueur de cette guerre serbo-croate qui lui avait été imposée par l'adversaire. De surcroît, il considérait que demander la comparution côte à côte des défenseurs croates et des agresseurs serbes devant le TPIY était aussi acceptable qu'aurait été, par exemple, la comparution côte à côte des soldats des troupes des alliés libérateurs et des militaires des armées de l'agresseur nazi au procès de Nuremberg. Du fait que l'aide logistique, politique et militaire des États-Unis lui était accordée (à partir de 1994, le principal acteur international dans l'Espace ex-yougoslave est les États-Unis), Tudjman pensait pouvoir compter sur le soutien de son puissant partenaire dans ses démêlés avec le TPIY, et s'attendait même à ce qu'il conforte sa position sur la scène internationale dès l'instauration de la paix dans l'Espace ex-yougoslave. En effet, les accords militaires entre la Croatie et les États-Unis avaient octroyé au jeune État croate un nouveau rôle, celui de partenaire de l'OTAN chargé de la redéfinition de l'interrelationnel dans l'Espace ex-yougoslave. Cette redéfinition concernait surtout l'alliance militaire croato-bosniaque, créée début 1994 à l'initiative des États-Unis, et l'intensification des négociations bilatérales avec le président serbe Milosevic. Tudjman ne soupçonnait donc pas le remplacement de thèses brusque par lequel, après avoir été le partenaire des Occidentaux, il sera déclaré *persona non grata* qui, d'après l'acte d'accusation du TPIY, se trouvait à la tête de l'entreprise criminelle commune qui aurait existé, en tant que telle, de janvier 1993 à avril 1994 environ en BH, et qui « s'était fixé pour objectif de créer un territoire croate reprenant les frontières de la Banovina croate de 1939⁸⁶⁵, afin d'unifier les Croates de Bosnie-Herzégovine et de Croatie. Plus tard ces régions devaient soit être rattachées à la Croatie, soit rester étroitement liées avec elle. [...] Son objectif criminel devait être atteint par la commission de crimes par les forces du HVO, dans le cadre d'une campagne de nettoyage ethnique menée à l'encontre de la population non croate. La Chambre de première instance a

⁸⁶² Voir à ce sujet : SÉMELIN, Jacques (dir.), « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie », *Critique internationale*, vol. 6 (« Rationalités de la violence extrême »), 2000, p. 143-158.

⁸⁶³ Voir à ce sujet : LUKIC, Renéo, MOREL, Jean-François, *Les relations civilo-militaires en Croatie, 1990-2001*, CERI, Questions de recherche, n° 5, février 2002. Disponible sur : <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/qdr5.pdf>

⁸⁶⁴ Voir à ce sujet : LEJEAU, Nicolas, « Le nettoyage ethnique en ex-Yougoslavie : le cas de la Krajina de Knin », *Revue géographique de l'Est* [En ligne], vol. 45, n° 1, 2005, paragraphe 19 : <https://rge.revues.org/597>

⁸⁶⁵ Voir au sujet de la formation de la Banovina croate : BATAKOVIC, Dusan, *Yougoslavie – nations, religions, idéologies*, Lausanne, 1994, p. 177-178.

conclu que, "dans la majorité des cas, ces crimes n'ont pas été commis de façon aléatoire par un petit nombre de soldats indisciplinés. Ils étaient, bien au contraire, le résultat d'un plan établi par les membres de l'entreprise criminelle commune visant à chasser la population musulmane de Bosnie de Herceg-Bosna" »⁸⁶⁶.

La communauté internationale – États-Unis en tête – va se servir de la nouvelle configuration de l'espace de la BH à laquelle la Croatie avait largement contribué en acceptant l'alliance militaire croato-bosniaque. Or, tout ce que la Croatie va obtenir en contrepartie sera le droit de réintégrer ses propres territoires occupés. D'une part, grâce à l'alliance croato-musulmane de 1994 (fruit des efforts diplomatiques américains), à l'issue des négociations de Dayton de 1995, les Croates de BH vont se retrouver dans une entité croato-musulmane. D'autre part, en raison de la qualification de la politique de Tudjman en BH d'entreprise criminelle commune visant à chasser la population musulmane de Herceg-Bosna, la position des Croates par rapport aux Musulmans et aux Serbes en BH va continuer à faiblir. Alors que les Croates vont devoir répondre devant le TPIY de la politique de Tudjman en BH qui aurait donc visé la création d'un territoire croate reprenant les frontières de la Banovina croate de 1939, les Serbes qui, eux, avaient effectivement créé entre 1991⁸⁶⁷ et 1995 une République serbe (*Republika srpska*) ethniquement propre en BH, donc une entité autonome qui n'avait jamais existé auparavant, obtenaient de la part de nouveaux administrateurs occidentaux de la BH la reconnaissance de ses frontières, c'est-à-dire le droit d'exister en tant qu'entité autonome de la BH. Les Nations unies, l'UE (en particulier la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie), les États-Unis, la Fédération russe et d'autres intervenants ne s'entendaient pas sur la plupart des questions au cours de la crise yougoslave⁸⁶⁸, mais vont tous approuver les Accords de Dayton⁸⁶⁹ et même prolonger leur présence en BH en y maintenant une sorte de semi-protectorat⁸⁷⁰.

C'est donc dans un contexte international défavorable pour le président Tudjman que va se dérouler la transition du pouvoir entre la gauche et la droite croate. Les partisans de

⁸⁶⁶ Nations unies, TPIY, Communiqué de presse, La Haye, 29 mai 2013. Disponible sur : <http://www.icty.org/fr/press/six-hauts-responsables-de-herceg-bosna-declarés-coupables>

⁸⁶⁷ C'est le 1^{er} avril 1991, donc avant le 25 juin 1991 – déclaration de l'indépendance de la Croatie –, que la *Republika Srpska* fait sécession.

⁸⁶⁸ Voir à ce sujet : BING, Albert, « Put do Erduta. Položaj Hrvatske u međunarodnoj zajednici 1994.-1995. I reintegracija hrvatskog Podunavlja », *Scrinia slavonsica*, n° 7, 2007, p. 371-404 (ici p. 372-373).

⁸⁶⁹ Voir la situation en BH dix ans après Dayton : BOUGAREL, Xavier, « Dayton, dix ans après : le leurre des bilans ? », *Critique internationale*, vol. 4, n° 29, 2005, p. 9-24.

⁸⁷⁰ Voir à ce sujet : BALÁZS, Lilla, « Bosnia and Herzegovina: "Transition, Times Two" », *L'Europe en formation*, vol. 3, n° 349-350, 2008, p. 99-118.

Tudjman soupçonnaient son successeur, le président Mesic, de trahison parce qu'il aurait témoigné devant le TPIY contre la politique de Tudjman en Bosnie et aurait fourni au TPIY, dès son installation à Pantovcak, des documents secrets et compromettants pour la « cause nationale croate »⁸⁷¹. Aussi, cherchant à discréditer leurs adversaires aux yeux des électeurs, ils qualifiaient la gauche croate de collaborateurs de l'UDBA yougoslave dont l'objectif serait de restaurer la Fédération yougoslave. Le parti de droite HDZ ayant perdu les élections, la Croatie entre dans l'ère post-tudjmanienne, marquée par des périodes de coopération conflictuelle et pacifique entre la droite et la gauche, donc par l'interaction entre deux lignes de commandement opposées du président Tudjman défunt⁸⁷², au sein d'un système de régulation croate doté des projets de politique extérieure et intérieure américains – désormais devenus croates. En prenant immédiatement et clairement fait et cause pour une coopération sans réserve de la Croatie avec le Tribunal de La Haye, le président Mesic sera totalement à contre-courant de l'opinion publique croate et à contre-courant d'un bon nombre d'analystes croates⁸⁷³. En revanche, sa politique sera plébiscitée par les chancelleries occidentales. À propos de cette prise de position de Mesic, Daniel Thomas constatait : « Cette position courageuse, car totalement à contre-courant de l'opinion publique, a contribué à renforcer son image d'homme politique intègre et d'interlocuteur sérieux aux yeux de la communauté internationale⁸⁷⁴. »

Comme l'annonce le commentaire de Daniel Thomas, le retour au pouvoir de la première ligne de commandement de Tudjman, cette fois avec les ex-communistes d'Ivica Racan dans le rôle de libéraux de gauche, marque une nouvelle période de violence dans l'Espace croate, celle structurelle, se manifestant par des frustrations du peuple croate dues à une régulation de l'Espace croate, souvent totalement à l'opposé de l'opinion publique au sujet des questions-clés du domaine de la politique extérieure et intérieure croate, notamment de la justice et de la

⁸⁷¹ Il s'agit des « transcriptions présidentielles », à savoir des enregistrements audio transcrits des réunions du président Tudjman avec ses ministres et avec les hommes politiques croates, bosniaques et étrangers, ayant servi dans la préparation des actes d'accusation, et des jugements des inculpés croates (dans Nations unies, TPIY, « Izdvojeno i Djelimično Suprotno Misljenje Sudije Jean-Claudea Antonettija, Predsjedna Vajuceg Vijeca », tome 6, 29/05/2013. Disponible sur : http://www.icty.org/x/cases/prlic/tjug/bcs/130529_6.pdf)

⁸⁷² Voir à ce sujet : LALIC, Drazen, « Obilježja pakiranja politike u izbornoj kampanji HDZ-a i SDP-a 2003. Godine », *Politička misao*, vol. 41, n° 1, 2004, p. 55-73. Voir au sujet de la recherche de l'identité croate après la mort de Tudjman : ZAMBELLI, Natasa, « Između Balkana i Zapada : problem hrvatskog identiteta nakon Tudjmana i diskurzivna rekonstrukcija regije », *Politička misao*, vol. 47, n° 1, 2010, p. 55-76.

⁸⁷³ Voir l'analyse de la politique anti-tudjmanienne de la présidence Mesic-Josipovic : DOMOVIC, Roman, « Prepolovljen broj Hrvata u Bosni i Hercegovini zbog hrvatske politike devedesetih – informacija ili dezinformacija ? », *National Security and the Future*, vol. 2, n° 14, 2013, p. 45-69.

⁸⁷⁴ THOMAS, Daniel, « Croatie 2002-2003. Résolument tournée vers l'Europe », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 6, n° 1036-1037, 2003, p. 46-60 (ici Paragraphe 14).

politique économique, sociale et sécuritaire. Les principales finalités de la politique extérieure croate de Mesic étaient donc la coopération sans contestation avec le TPIY, l'adhésion à l'UE et à l'OTAN. Sa politique intérieure restant tendue vers la réalisation des objectifs du consensus de Washington, ce projet dont Mesic a doté son système de régulation simplifiait ses tâches de régulateur au point de les résumer à l'accomplissement de nombreuses conditions d'adhésion aux organisations occidentales⁸⁷⁵ (par le biais de la prévarication), dont les extraditions vers le TPIY par la première ligne de commandement de Tudjman des exécutants de sa politique appartenant à sa deuxième ligne de commandement.

Afin de légitimer la mondialisation, Mesic avait d'abord réussi à se convaincre soi-même, puis les partis qui s'opposaient à la politique du parti HDZ (la coalition des partis de gauche), que la population « indigène » était en réalité incapable de se gouverner elle-même et de s'organiser de façon à générer la stabilité politique espérée. La coalition de gauche acceptait donc de mettre en œuvre une forme de politique indigène, comparable à celle pratiquée par les colonisateurs européens du XIX^e siècle⁸⁷⁶. Par conséquent, dans le cas de la mondialisation de la Croatie, on peut dire qu'il s'agit bien d'une colonisation qui a, certes, abandonné certains critères d'infériorité tels que racial ou religieux (car inadaptés), mais a préservé le principe de supériorité occidentale basée sur le couple de valeurs de base argent-renseignement, laissant ainsi entière la question de la forme de souveraineté qui occupe l'espace ouvert par la conquête occidentale. La vraie question est donc la suivante : devons-nous considérer les États mondialisés, tels que l'État croate, comme des colonies ou comme des États ? Les juristes et politologues peuvent évidemment objecter que le droit international ne reconnaît pas le statut de colonie, mais cela ne saurait cacher l'existence, en pratique, de nombreux États reconnus, pourtant appelés « colonies »⁸⁷⁷ ou « protectorats » (en l'occurrence la Bosnie-Herzégovine). Du point de vue systémique, un système de régulation qui n'est pas doté d'un projet de politiques extérieure et intérieure autonomes, et c'est le cas croate, n'en est pas un car il n'a pas de frontières, de portes d'ouverture/fermeture, et de ce fait ne peut

⁸⁷⁵ Voir au sujet des conditions d'adhésion à l'UE : THOMAS, Daniel, « Bloquée aux portes de l'Union européenne », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1050, 2005, p. 55-67 (ici Paragraphes 13-24).

⁸⁷⁶ Selon STEINMETZ, George, « Le champ de l'État colonial. Le cas des colonies allemandes (Afrique du Sud-Ouest, Qingdao, Samoa) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 171-172, 2008, p. 122-143 (ici Paragraphe 2) : « Les colonies modernes peuvent être définies comme des territoires dont la souveraineté politique a été accaparée par une puissance politique technologiquement plus avancée. Les populations indigènes y sont traitées par l'État conquérant comme fondamentalement inférieures, c'est-à-dire comme des barbares, des primitifs, des sauvages, des païens, comme une civilisation stagnante ou déclinante, ou encore comme une race inférieure. »

⁸⁷⁷ Voir le cas des « États africains » : YOUNG, Crawford, *The African Colonial State in Comparative Perspective*, New Haven, Yale University Press, 1994.

que se déverser dans le système du niveau supérieur et s’y éparpiller (pour le cas croate, dans le système de régulation européen). Il en ressort qu’une analyse systémique de la forme de souveraineté qui occupe l’Espace croate suite à la conquête occidentale relègue cet espace dans la catégorie des entités européennes. En quelque sorte, la « Troisième République croate » inaugurée par le président Mesic en 2000, après un bref passage par la « Deuxième » – celle de Tudjman – dont la pierre angulaire était la souveraineté nationale, représente le retour vers la « Première République de Croatie » – celle yougoslave⁸⁷⁸. À la différence près que la « Première République croate », au sein de la Fédération yougoslave, était assez forte pour rivaliser en supériorité avec la République serbe et parvenait à imposer ses règles du jeu, tandis que la « Troisième République croate », qui émerge suite à l’élection de Mesic, ne sera qu’une entité européenne dont la politique extérieure se crée à Vienne, celle intérieure (économique et monétaire) à Bruxelles, dont la justice est rendue à La Haye, tandis que le super-régulateur autoritaire de ce système de régulation se trouve à Washington DC.

Que répond le président Mesic à ceux qui qualifient ses choix politiques de trahison ? Aujourd’hui encore, il clame que, s’il a accepté de coopérer avec le TPIY, c’est parce que la justice croate s’est montrée incapable de juger ses criminels de guerre⁸⁷⁹. Il déclare aussi que sa décision avait été influencée par le fait que, dès le début de son mandat, il a été confronté à la possibilité d’un putsch militaire. En effet, il soupçonnait de puissants généraux de l’Armée croate (dont le général Gotovina faisait partie), signataires de la lettre ouverte par laquelle ils le mettaient en garde contre la criminalisation de la guerre patriotique, de vouloir l’écarter du pouvoir⁸⁸⁰. Mais, aujourd’hui même, Mesic évite les questions sur l’origine de la puissance des généraux qu’il avait mis en retraite anticipée, en esquivant les discussions au sujet des relations proches des généraux rebelles avec la mafie transnationale qu’aucune mesure à l’échelle nationale ne pouvait enrayer. Or, si, au départ, l’opinion publique croate était majoritairement contre les extraditions vers le TPIY des inculpés croates, c’était justement parce que la justice internationale faisait abstraction de l’existence même de la mafie transnationale, les grandes puissances protégeant leurs ressortissants qui en faisaient partie, comme en témoigne Madame la Procureure du TPIY Carla del Ponte tout au long de son

⁸⁷⁸ D’après LALOVIC, Dragutin, dans « Hrvatska Druga republika i njezine drzavotvorne kusnje », *Politicka misao*, vol. 38, n° 1, 2001, p. 12-25, il y a eu trois Républiques croates.

⁸⁷⁹ Voir les réponses du président Mesic à ces accusations dans son interview : « Mesic : Ključni dokaz Haagu dostavio je Karamarko ; Tudjman je znao da srpska sela gore u tri smjene », *Novi list*, 21/04/2011. Disponible sur : <http://www.novolist.hr/Vijesti/Hrvatska/Mesic-Ključni-dokaz-Haagu-dostavio-je-Karamarko-Tudman-je-znao-da-srpska-sela-gore-u-tri-smjene>

⁸⁸⁰ Voir à ce sujet : « Mesic umirovio 7 generala », *Slobodna Dalmacija*, 30/09/2000. Disponible sur : <http://arhiv.slobodnadalmacija.hr/20000930/novosti.htm>

ouvrage-témoignage *La traque, les criminels de guerre et moi*⁸⁸¹.

Lors de notre interview, Josip Manolic a été bien plus explicite à ce sujet. Il nous a affirmé que ce qu'il reprochait à Tudjman, ce n'est pas tant le fait d'avoir négocié en secret le partage de la BH avec Milosevic, que d'avoir été « naïf » en croyant que ces négociations étaient vraiment secrètes⁸⁸², et surtout que les grandes puissances allaient vraiment permettre à Milosevic et à lui-même de partager la BH comme ils le souhaitaient. Manolic souligne aussi que ce sont les exactions des troupes croates en BH et l'entêtement de Tudjman pour accorder la confiance à son ministre de la Défense Gojko Susak qui ont fini par le persuader que la gouvernance Tudjman était devenue une impasse pour l'épanouissement du jeune État croate. Ce dernier risquait alors d'être éphémère comme la NDH nazie d'Ante Pavelic pendant la seconde guerre mondiale. C'est pour sortir de cette impasse qu'il décidait d'organiser à Vienne une rencontre entre Stjepan Mesic et Zbigniew Brzezinski et d'entrer en contact avec la diplomatie américaine. Tout en confirmant que Tudjman et Mesic étaient bien ses choix – des choix adaptés aux besoins du moment historique –, il s'est montré insatisfait de leurs résultats. Il pense que les résultats médiocres de ces deux premiers présidents croates révélaient leur absence de talent dans la mise au service de la patrie de l'antagonisme entre grandes puissances, talent que possédait l'ancienne génération communiste issue de la seconde guerre mondiale, et dont il faisait partie (Manolic est né en 1920)⁸⁸³.

Mis à part l'élargissement du cercle des « 200 familles riches » par l'introduction des partisans de la gauche libérale, jugé par l'opinion publique croate comme le principal effet négatif du bilan à l'issue des deux mandats de la présidence Mesic (lors de la passation du pouvoir entre le président Mesic et son successeur Ivo Josipovic), l'analyste croate Mirjana Kasapovic valorise certains aspects positifs de la présidence Mesic :

« Les généraux croates, et l'Armée croate avec eux, ont tenté de s'imposer en tant qu'acteurs anticonstitutionnels disposant du droit de veto leur permettant d'avoir le

⁸⁸¹ Voir : DEL PONTE, Carla, *La traque, les criminels de guerre et moi*, Paris, Éd. H. d'Ormesson, 2009.

⁸⁸² Par exemple, le conseiller le plus proche de Tudjman, le Franco-Croate Hrvoje Sarinic, surnommé par les médias croates « femme de chambre française de Tudjman » (« Promocija Sariniceve knjige », *AIM*, 01/03/1999, <http://www.aimpress.ch/dyn/pubs/archive/data/199903/90301-005-pubs-zag.htm>), témoignait volontiers des rencontres clandestines Tudjman-Milosevic auxquelles il assistait (dans SARINIC, Hrvoje, *Svi moji tajni pregovori sa Slobodanom Milosevicem: izmedju rata i diplomacije, 1993-1995* (1998), Zagreb, Globus international, 1999).

⁸⁸³ MANOLIC, Josip, entretien du 2 septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015.

dernier mot dans le choix du pouvoir politique correspondant à leur vision du patriotisme et des intérêts de l'État croate. Mesic prenait alors la décision qui reste inscrite dans l'histoire. Leur envoyant le message que "fusil et politique ne se mélangent pas", il a mis à la retraite les généraux rebelles sans hésitation. Cette décision reste le moment le plus important dans sa carrière politique longue d'un demi-siècle. Par la suite, restent dans l'ombre ses actions plus ou moins réussies, comme sa contribution à briser l'isolement international de l'État croate [...]. Aussi, il a échoué dans la réalisation de deux buts auxquels il tenait énormément. Le premier concerne sa volonté d'influer davantage sur la situation en Bosnie-Herzégovine. Or, comme Tudjman, il ne connaissait pas ce pays. Alors que Tudjman cherchait à le partager par la force, Mesic voulait en recoller les morceaux. Le second échec de Mesic concerne certainement la maîtrise ratée de son omnipotent Premier ministre Ivo Sanader 2003-2009⁸⁸⁴. »

II.3.1 – L'intégration des élites de gauche

Les élections parlementaires du mois de janvier 2000 ont interrompu dix ans de monopole du pouvoir politique par le parti HDZ. C'est le soi-disant « sextuple » – coalition de six partis d'opposition fédérés autour du parti de gauche (SDP) majoritaire – qui les a remportées. Les modifications apportées à la Constitution croate en novembre 2000 (la « réforme Mesic »), qui diminuent le rôle du président au profit du Parlement et de l'exécutif (le gouvernement), vont faciliter l'action politique du nouveau pouvoir politique croate. L'article 102 dispose désormais que « le Président de la République et le Gouvernement croate, en conformité avec la Constitution et la loi, doivent coopérer et diriger le travail des services de sécurité. La nomination des chefs des services de sécurité se fait avec avis préalable du comité autorisé du Parlement croate, signé par le Président de la République et le président du gouvernement croate⁸⁸⁵ ». Commence ainsi la réforme des services de renseignement croates dont l'objectif est d'adapter leur activité aux nouveaux projets de politique extérieure et de défense croates.

En 2001, Mesic va créer un dispositif judiciaire *Ured za suzbijanje korupcije i*

⁸⁸⁴ KASAPOVIC, Mirjana, « Odlazak velikog populista i reforma Ustava », *Politicke analize*, n° 1, février 2010, p. 15-17 (ici p. 15).

⁸⁸⁵ Voir à ce sujet : ILISIN, Vlasta, « Hrvatski sabor 2000 : strukturne značajke i promjene », *Politicka misao*, vol. 38, n° 2, 2001, p. 42-67 (ici p. 45).

organiziranog kriminaliteta (USKOK)⁸⁸⁶ censé traquer la criminalité dans la privatisation. Il va réformer l'Armée croate en accord avec la transformation des finalités de l'OTAN qui modifie son concept de défense collective en un concept de sécurité collective et coopérative pour pouvoir diriger les actions de l'Armée croate vers la participation à des missions de gestion de crises internationales⁸⁸⁷.

La politique extérieure croate est reformulée. Ses objectifs sont désormais : « le respect et l'adoption des normes de la mondialisation comme conditions préalables à l'intégration dans l'UE et l'OTAN, le renforcement des relations avec les pays stratégiquement importants, la coopération avec le TPIY et la création de relations de qualité avec les pays et régions voisins⁸⁸⁸ ».

Ainsi, après l'unité politique et nationale des années 1990 qui s'exprimait par l'unité du parti HDZ, a lieu dans les années 2000 une répartition du pouvoir au sein de l'élite nationale croate, permettant la régulation par l'interaction entre deux lignes de commandement issues du HDZ. Il existe désormais une élite de gauche et une élite de droite, mais qui pratiquent ensemble la politique extérieure et intérieure européenne et américaine, dans l'orchestration des services d'information et de renseignement croates et sous contrôle du super-régulateur, les États-Unis, par l'intermédiaire de l'UE et de l'OTAN. C'est donc l'interaction entre les dissidents du parti HDZ (Mesic, Manolic) et le super-régulateur qui va permettre à la gauche croate d'intégrer et de partager le pouvoir, puis de s'enfermer, après le concept communiste, dans le concept néolibéral. En effet, le transnationalisme étant à la base du néolibéralisme, il va stimuler les comportements criminogènes, caractéristiques des espaces – tel l'Espace croate – où ont eu lieu des conflits entre groupes civilo-militaires (des formes spécifiques de reterritorialisation) autour des enjeux liés aux économies criminelles et/ou informelles⁸⁸⁹. L'affaiblissement du jeune État-nation croate, de sa souveraineté et de sa puissance suite à la guerre de Croatie sera dévastateur pour l'économie et la situation sociale en Croatie, comme

⁸⁸⁶ En parallèle avec le TPIY, USKOK a été imaginé comme un Bureau de procureur *ad hoc* (portail d'USKOK : <http://www.dorh.hr/Default.aspx?sec=53>). Son mode de fonctionnement et ses résultats sont comparables à ceux du TPIY, à savoir beaucoup de procès et de condamnations d'individus, mais qui n'ont pas empêché la poursuite de la tycoonisation. Voir au sujet de la perception de l'opinion publique de l'USKOK et son combat contre la corruption : MALENICA, Zoran, « Percepcija korupcije i borba protiv korupcije u Republici Hrvatskoj », *Zbornik radova Pravnog fakulteta u Splitu*, vol. 47, n° 4, 2010, p. 837-859.

⁸⁸⁷ Voir à ce sujet : BARIC, Robert, « Transformacija NATO-a i hrvatska obrambena reforma », *Polemos*, vol. 7, n° 13-14, décembre 2004, p. 45-89.

⁸⁸⁸ TUREK, Franjo, « Prioriteti vanjske politike Republike Hrvatske », *Politicka misao*, vol. 38, n° 2, 2001, p. 185-196 (ici p. 185).

⁸⁸⁹ Voir à ce sujet : CHENA, Salim, « L'État dans les relations transnationales », *NAQD*, vol. 1, n° 31, 2014, p. 113-132.

le dénoncent les sociologues et la majeure partie des économistes de l'Institut économique de Zagreb. Comment cette coopération entre les dissidents du parti de droite HDZ et le super-régulateur a-t-elle pu amener au pouvoir la gauche en 2000 ?

II.3.2 – La rencontre avec Brzezinski en Autriche

L'Autriche montrait traditionnellement beaucoup d'intérêt à ce qui se passait en Croatie et son proche voisinage⁸⁹⁰. Déjà du temps de l'Autriche-Hongrie⁸⁹¹, elle était peu encline à admettre le rôle prépondérant en BH des Serbes et des Croates, craignant leur montée en puissance⁸⁹². Ainsi, tout ce qui se passait au sein du parti HDZ, en particulier l'objet de la dispute entre Tudjman et Manolic en 1993 et leur rupture, l'intéressait vivement. C'est dans ce contexte que, par l'intermédiaire de leurs contacts dans les services de renseignement, va pouvoir rapidement s'organiser une réunion de travail à Vienne entre les dissidents Josip Manolic, Stjepan Mesic et Josip Buljevic au nom du parti *Hrvatski nezavisni demokrati* (HND) créé par Manolic et Mesic, et le ministre des Affaires étrangères d'Autriche, M. Mock, et son conseiller, M. Wilfer, auxquels va se joindre M. Brzezinski.

D'après la transcription de cette réunion⁸⁹³ en décembre 1994, le principal sujet de discussion fut la politique de Tudjman en Bosnie. L'Autriche exprimait son mécontentement devant la persistance de Tudjman de poursuivre la politique de partage de la Bosnie, qui aurait été convenue entre Tudjman et Milosevic à Karadjordjevo en 1991. M. Mock remarquait qu'en ce moment même (décembre 1994), le président croate Tudjman appuyait ouvertement le projet de confédération entre la Serbie et la *Republika srpska* en permettant à cette dernière de créer en BH un espace ethniquement compact que la Serbie pouvait facilement annexer. De ce fait, la Croatie se mettait dans la position d'un pays qui ne respectait pas les accords de

⁸⁹⁰ Voir au sujet du rôle de l'Autriche dans l'Europe nouvelle : PROKOB, Emmanuel, « Condamnée à la neutralité perpétuelle ? La diplomatie autrichienne contrainte au repli », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 61, 2006, p. 27-36.

⁸⁹¹ Voir au sujet du modèle austro-hongrois de régulation des relations interethniques : PASTEUR, Paul, « L'Autriche de François-Joseph face aux nationalités », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 43, 1996, p. 9-15.

⁸⁹² Voir l'histoire de la régulation autrichienne, ottomane et des autres puissances européennes : GIRAULT, René, *Diplomatie européenne. Nations et impérialismes, 1871-1914*, Petite Bibliothèque Payot, 2004, p. 93-99, p. 121-124, p. 369-377.

⁸⁹³ Transcription du 1^{er} décembre 1994, « La réunion de travail dans le cabinet de Monsieur le ministre des Affaires étrangères de la République d'Autriche (MAERA) A. Mocke », à l'adresse Ballhausplate 2 à Vienne, de 18 h 50 à 20 heures. Côté MAERA étaient présents le ministre et son conseiller M. Wilfer, côté croate M. Josip Manolic et M. Stjepan Mesic, M. Josip Boljkovac et le traducteur anglais M. O. Krajacic. À 19 h 15 s'est joint à la discussion M. Zbigniew Brzezinski, publié dans : MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, p. 346-349.

Washington, après les avoir approuvés. Or, la chancellerie autrichienne considérait que ni Tudjman, ni Milosevic, ni les Britanniques ni les Français ne comprenaient que l'Armée bosniaque ait actuellement en BH à sa disposition 250 000 soldats et officiers entraînés, et que de ce fait, il était simplement impossible de la vaincre. Il lançait un appel à Mesic et Manolic pour augmenter la pression sur Tudjman afin qu'il abandonne le projet de partage de la BH. Dans ce sens, il proposait une aide en forme de collaboration entre les partis politiques démocrates autrichiens et leurs homologues croates, et un soutien dans l'intégration de la Croatie dans le Conseil de l'Europe (en charge de défendre les Droits de l'Homme, la Démocratie et l'état de droit), tout en soulignant qu'il était très important que l'information sur la position de l'opposition croate au sujet de la politique de Tudjman en BH trouve sa juste place dans les médias autrichiens, ce qu'il proposait de surveiller lui-même.

Manolic et Mesic appuyaient la position d'Alois Mock selon laquelle il fallait à tout prix préserver l'intégrité de la BH, car elle était la leur depuis 1993⁸⁹⁴.

L'intervention de M. Brzezinski sera plutôt dirigée vers le choix du *modus operandi*. Il était d'abord intéressé par ce que pensaient Mesic et Manolic de l'avenir des relations entre Serbes et Croates en BH. Mesic expliquait que, probablement, les Serbes et les Croates auraient pu continuer à vivre ensemble en BH s'il n'y avait eu ce projet de Tudjman et Milosevic de partage de la BH à Karadjordjevo et que, de ce fait, il fallait augmenter la pression sur les leaders croates et serbes pour qu'ils renoncent à ce projet. Par la suite, il fallait travailler sur la reconnaissance de la BH et sur la reconnaissance mutuelle de tous les pays issus de l'ex-Yougoslavie.

En répondant à la question des moyens de coercition, Stjepan Mesic proposa une forte pression par les institutions internationales, ainsi qu'une forte pression militaire en BH. Car, si la Grande Serbie voyait le jour, les autres minorités/personnes déplacées présentes dans les espaces nationaux des États indépendants ex-yougoslaves pourraient être tentées de servir les intérêts d'un élargissement territorial⁸⁹⁵. Il fallait donc aider les Musulmans à empêcher la création de la Grande Serbie. Tout en soulignant que les Anglais et les Français ne pensaient pas comme Mesic, Brzezinski a approuvé les analyses de Mesic et Manolic et a proposé deux solutions envisagées en Amérique : rester en retrait dans cette partie du monde, ou lever

⁸⁹⁴ Voir la vision de la guerre dans l'ex-Yougoslavie de M. Mock : MOCK, Alois, « Guerre dans l'ex-Yougoslavie. Origines, nature et perspectives », *Commentaire*, n° 63, 1993, p. 477-487.

⁸⁹⁵ Voir au sujet de la situation démographique en BH après Dayton : CATTARUZZA, Amaël, CHAVENEAU Emmanuelle, « Dossier : L'ex-Yougoslavie dix ans après Dayton, un insidieux nettoyage ethnique ? », *Population & Avenir*, vol. 2, n° 672, 2005, p. 4-9.

l'embargo sur les armes pour les Musulmans et bombarder les troupes serbes. Manolic répondit que les analyses britanniques et françaises selon lesquelles les soldats étrangers devaient aller en BH et y mourir n'étaient qu'une plaisanterie, car la BH n'avait pas besoin de soldats étrangers. Il suffisait de lever l'embargo sur les armes pour les Croates et les Musulmans qui sauraient défendre leur territoire. À la question de savoir si les Croates pensaient libérer leur territoire, Manolic répondit que la préservation de la BH était la meilleure garantie pour la préservation de l'intégrité du territoire croate.

Le lendemain de cette réunion, Manolic et Mesic se sont rendus à l'ambassade des États-Unis à Vienne et ont lancé un appel à ce pays pour qu'il s'engage davantage dans la guerre en BH.

Nous constatons que la rencontre avec Zbigniew Brzezinski à Vienne était, d'une part, l'*input* majeur au dénouement de la question de l'intégrité de la BH, et d'autre part l'*input* à la détudjmanisation et l'arrivée au pouvoir de Mesic et de la gauche croate. Ainsi, elle va influencer sur le processus particulièrement lent de l'adhésion de la Croatie à l'UE en rapport avec les prises de position proaméricaines de son nouveau leader Stjepan Mesic.

III – Les effets de la régulation de la transition par trois niveaux de régulation en interaction

C'est après sa rencontre avec Zbigniew Brzezinski, une fois le travail de fédération des partis d'opposition réussi, et suite à une contestation de la politique autoritaire de Tudjman très médiatisée⁸⁹⁶, qu'arrive au pouvoir Stjepan Mesic⁸⁹⁷. Son élection permet aux partis

⁸⁹⁶ Au départ, ce sont les fondations comme celle de Soros qui financent la transformation de la scène médiatique croate selon les standards occidentaux des « médias libres ». La portée de cette transformation est souvent très limitée et fait l'objet de critiques similaires dans l'ensemble de la zone ex-communiste, à l'instar de celle du politologue russe Sergueï Mikheïev qui déclare : « Pour l'Occident, les médias russes sont un instrument de la propagande bien que les médias européens et américains prétendent "libres" véhiculent le point de vue qu'ils jugent le seul vrai, ou bien celui qui leur est conseillé d'"en haut" » (dans « Liberté d'information : la conception à double standard de l'Occident », *Sputniknews*, 12/11/2014, disponible sur <https://fr.sputniknews.com/opinion/20141112202958772/>). La privatisation des médias et le pluralisme démocratique font que, entre 2004 et 2006, la part des revenus des journaux croates provenant de la vente d'espaces publicitaires augmente de façon spectaculaire, représentant, selon le type de journal, entre 6 et 68 %, tandis que la part des revenus provenant de la vente de ces journaux ne représente plus que 32 ou 34 %. Avec l'arrivée au pouvoir de la gauche de Racan, les groupes allemand WAZ et autrichien Styria parviennent à privatiser et/ou créer les journaux croates les plus influents. Alors qu'en 1991 pas plus de 7 quotidiens paraissent, en 2010 il y en aura 18. Pendant la même période, le nombre de stations de radio va passer de 40 à 160, tandis que les chaînes commerciales de la télévision vont se multiplier (22) et celles nationales vont doubler

d'opposition d'accéder au pouvoir et de composer un gouvernement de centre gauche qui se maintiendra jusqu'à la fin 2003, avec pour Premier ministre Ivica Racan, président du Parti social-démocrate de Croatie⁸⁹⁸. Après la révision constitutionnelle de 2001 initiée par le président Mesic, le système semi-présidentiel est abandonné, les pouvoirs du président sont réduits et les rôles du Parlement (*Sabor*) et du gouvernement (*Vlada*) renforcés. Par sa politique extérieure, désormais au service des intégrations euro-atlantiques, le gouvernement de gauche d'Ivica Racan perd toute autonomie dans la régulation de l'Espace croate. Il accepte l'autorité du super-régulateur américain qui s'exerce par l'intermédiaire du TPIY, de l'UE et de l'OTAN. Commencent alors les extraditions vers le Tribunal de La Haye. Le gouvernement de Racan engage la Croatie dans le programme du Partenariat pour la paix de l'OTAN⁸⁹⁹ en mai 2000, puis signe avec l'UE, le 29 octobre 2001, l'Accord de stabilisation et d'association⁹⁰⁰. Ayant obtenu un consensus parmi tous les partis parlementaires sur l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne, il présente officiellement la demande croate d'adhésion le 21 février 2003. Indépendamment du changement de gouvernement en 2003 – la droite menée par le nouveau leader du HDZ Ivo Sanader reprend le pouvoir –, les efforts d'intégration se poursuivent dans la continuité. La Croatie se voit accorder le statut de candidat à l'entrée dans l'UE le 18 juin 2004. Les négociations d'adhésion commencent le 3 octobre 2005. Avant de devenir membre de l'UE, la Croatie intègre l'OTAN le 1^{er} avril 2009. Le 9 décembre 2011 est signé le Traité d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne⁹⁰¹ par la Première ministre croate par intérim Jadranka Kosor (devenue ministre suite à la démission en 2009 et l'emprisonnement du Premier ministre Ivo Sanader, le 10 octobre 2010) comme représentante de la droite croate, et par le président Josipovic comme représentant de la gauche. Ce n'est qu'après le retour au pouvoir en décembre 2011 de la coalition de gauche,

(4). Voir à ce sujet : KANIZAJ, Igor, SKOKO, Bozo, « Mitovi i istine o novinarskoj profesiji », *Medijske studije*, vol. 1, n° 1-2, 2010, p. 20-39 (ici p. 21, notes 1, 2, 3).

⁸⁹⁷ Il sera réélu en 2005 et va assumer la fonction de chef de l'État jusqu'en 2010, quand lui succédera Ivo Josipovic.

⁸⁹⁸ SDP, parti héritier de la Ligue des communistes de Croatie, dont Racan avait conduit la réforme au début des années 1990.

⁸⁹⁹ Voir à ce sujet : MONGRENIER, Jean-Sylvestre, « La nouvelle OTAN : des rivages nord-atlantiques aux confins eurasiatiques », *Hérodote*, vol. 3, n° 118, 2005, p. 27-47.

⁹⁰⁰ Voir à ce sujet : LHOMEL Édith, « L'Est et l'Union européenne. Mars-Avril 2005 », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 3, n° 1049, 2005, p. 90-94.

⁹⁰¹ Voir à ce sujet : VITKINE Benoît, « La Croatie rejoint l'Union européenne sans enthousiasme », *Le Monde*, 03/10/2013. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/12/08/la-croatie-rejoint-l-union-europeenne-sans-enthousiasme_1615031_3214.html

menée par son nouveau leader Zoran Milanovic⁹⁰², que les négociations d'adhésion s'achèvent avec succès. Ce traité d'adhésion n'entrera finalement en vigueur que le 1^{er} juillet 2013, quand la Croatie aura fini de remplir, sans contestation, toutes les conditions imposées par le TPIY, l'OTAN et l'UE, et suite au référendum organisé par le gouvernement Milanovic dès son arrivée au pouvoir⁹⁰³. Plus tard, les généraux croates emprisonnés à Haag seront acquittés par le TPIY et libérés.

Nous constatons que, bien que les électeurs croates aient récemment sanctionné, tour à tour en 2015 et 2016, les politiques extérieure et intérieure des gouvernements de gauche et de droite, il n'y eut aucun changement dans leurs projets politiques. De plus, indépendamment du fait que la politique extérieure de gauche de la ministre des Affaires étrangères Vesna Pusic a été condamnée par l'électorat croate, cette dernière a réussi, au moment de la transition du pouvoir (suite à l'échec de la gauche aux élections présidentielle 2014-2015⁹⁰⁴ et législatives 2015-2016⁹⁰⁵), pendant les derniers jours du gouvernement de gauche, à obtenir le soutien officiel de l'État croate pour sa candidature au poste de Secrétaire générale des Nations unies. Si la politique extérieure de Mme Pusic a été désavouée par l'électorat croate, si son ambition n'a pas été soutenue par la majorité parlementaire issue des élections législatives 2015-2016, qui représente-t-elle en candidatant au poste de Secrétaire général de l'ONU⁹⁰⁶ ? Outre le détournement des principes de base de la démocratie représentative à tous

⁹⁰² Zoran Milanovic, employé au ministère des Affaires étrangères dès la fin de ses études en 1993, se fait connaître comme le premier Croate à avoir participé à une mission de l'ONU (au Haut-Karabagh en 1994). Avant de prendre les rênes du Parti social-démocrate de Croatie (SDP) en 2007 suite à la démission d'Ivica Racan gravement malade, il complète son parcours professionnel à l'international en tant que conseiller au sein de la mission croate auprès de l'UE et l'OTAN entre 1996 et 1999. Ce n'est donc qu'une fois de retour de Bruxelles qu'il devient, en 1999, membre du SDP et responsable des relations avec l'OTAN, puis vice-ministre des Affaires étrangères – poste qu'il quitte en 2003 pour se consacrer à la transformation du SDP et à la création de la coalition de gauche dite « Coalition Cocorico », à la tête de laquelle il gagne les législatives contre Jadranka Kosor (candidate d'une droite secouée par l'emprisonnement de son chef Ivo Sanader) en 2011. Voir à ce sujet : « Zivotopis Zorana Milanovica », *Hrvatska radio-televizija (HRT)*, 14/12/2011, <http://vijesti.hrt.hr/143089/zivotopis-zorana-milanovica>

⁹⁰³ « Le référendum [organisé le 22 janvier 2012] sur le Traité d'adhésion à l'Union européenne, signé le 9 décembre 2011 à Bruxelles, voit une large majorité en faveur du oui avec 66,67 % contre 33,33 %, mais la participation n'a été que de 43,54 %, la plus basse pour un référendum d'adhésion à l'UE », dans ASTIÉ, Pierre, BREILLAT, Dominique, LAGEOT, Céline, « Repères étrangers (1^{er} janvier-31 mars 2012) », *Pouvoirs*, vol. 3, n° 142, 2012, p. 131-144 (ici « Croatie », Paragraphe 30).

⁹⁰⁴ Voir à ce sujet : *Fondation Robert Schuman*, « Présidentielle en Croatie du 28 décembre 2014 ». Disponible sur : <http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/oe/oe-1551c-fr.pdf>

⁹⁰⁵ Voir à ce sujet : *Fondation Robert Schuman*, « Législatives en Croatie du 8 novembre 2015 ». Disponible sur : <http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/oe/oe-1611c-fr.pdf>

⁹⁰⁶ Depuis New-York, où elle prépare sa campagne pour l'élection du Secrétaire général de l'ONU, Mme Pusic se défend des expressions d'indignation en provenance de Zagreb qui concernent sa candidature, malgré le fait que sa politique extérieure a été désavouée par l'électorat croate et que sa candidature n'est pas soutenue par la

les niveaux de la régulation, cette façon de candidater illustre le principe de « changement de thèses », formulé dans la *perestroïka* gorbatchevienne en réponse au consensus de Washington de 1989 et visant la survie et l'enrichissement démesuré des *nomenklaturas* communistes, par la prévarication et la mise au service d'un projet néolibéral universel du système de renseignement et d'information ex-communiste.

Les politistes croates – acteurs de la transition croate – utilisent ainsi l'expression « changement de thèses » pour désigner la volte-face par laquelle des communistes fervents sont devenus des capitalistes convaincus, c'est-à-dire par l'inversion pure et simple des règles morales qu'exigeait la transformation brusque de la société communiste-collectiviste en société individualiste et de consommation d'aujourd'hui, une mutation censée légitimer la quête de satisfaction et le droit à la jouissance des élites communistes. « Cependant ce droit, dans l'hypothèse de la perversion, est affirmé sans prendre en compte l'objet. Aussi, la conscience éthique est-elle plus qu'autrefois compromise par l'absence d'altérité⁹⁰⁷ » (c'est-à-dire par l'insuffisance de la reconnaissance de l'autre dans sa différence, malgré les discours affirmant le contraire). De ce fait, parfois, la mauvaise conscience équivaut à une conscience de soi déviée qui, dans certains cas, s'implante dans la conscience morale et s'apparente au sentiment de culpabilité. Le problème c'est que le sujet pervers échappe à cette mauvaise conscience enracinée dans la conscience morale⁹⁰⁸. C'est donc parce que les acteurs-clés de la transition croate fuient le sentiment de culpabilité qu'ils parviennent à pratiquer la méthode de changement de thèses aujourd'hui même et sans état d'âme⁹⁰⁹.

Ainsi, le fait que le brusque « grand changement de thèses » dès le début de la transition des pays du bloc communiste⁹¹⁰ était une méthode souvent attribuée à M. Brzezinski, et de ce

majorité parlementaire issue des élections législatives 2015-2016. Elle déclare que sa campagne est financée par ses fonds propres (voir à ce sujet : « Jako sam uzbudjena ali nemam tremu », *Jutarnji list*, 07/04/2016. Disponible sur : <http://www.jutarnji.hr/-jako-sam-uzbudena--ali-nemam-tremu--put-sam-platila-sama-/1556087/>

⁹⁰⁷ BOUREGBA, Alain, « De la signification de la transgression morale et de la mauvaise conscience », *Imaginaire & Inconscient*, vol. 1, n° 21, 2008, p. 87-99 (ici Paragraphe 35).

⁹⁰⁸ *Ibid.*, Paragraphe 36.

⁹⁰⁹ Par exemple, dans « Dogodila se monstruoza zamjena teza, protiv mene je pokrenut javni linc », *Vecernji list*, 21/01/2016, <http://www.vecernji.hr/hrvatska/marko-juric-dogodila-se-monstruoza-zamjena-teza-protiv-mene-je-pokrenut-javni-linc-1053851>, le journaliste Marko Juric dénonce « le changement de thèses monstrueux » faisant qu'il était devenu l'objet d'un lynchage médiatique après avoir voulu attirer l'attention du public croate sur la dangerosité des discours de certains popes de l'Église orthodoxe serbe qui promeuvent le mouvement des Tchetsniks anti-croates dans les églises orthodoxes en Croatie. Selon Juric, il s'agit là « d'un changement de thèses monstrueux, selon lequel la glorification des Tchetsniks en Croatie n'est pas un discours de haine. Par contre, est considéré comme discours de haine celui qui cherche à attirer l'attention sur elle. »

⁹¹⁰ Le brusque « grand changement de thèses » est l'expression qu'utilisent les politistes croates pour désigner le réaiguillage par lequel, par exemple, la transition – initialement dirigée vers la société du bien-être pour tous –, a

fait pouvait vouloir viser la déstabilisation des pays en transition, n'a pas découragé Mesic et Manolic de l'adopter. Au contraire, ils vont la plébisciter⁹¹¹ et l'appliquer à leur tour dans la régulation de l'Espace croate. Du jour au lendemain, quelques-uns parmi ceux qui étaient devenus dans l'ère tudjmanienne des héros télévisuels se virent transformés en criminels par ce même outil télévisuel, à l'instar des généraux croates extradés vers le Tribunal de La Haye pour y répondre de crimes contre l'humanité après avoir été célébrés comme des héros qui ont libéré les territoires occupés croates, ou à l'instar de certains hommes d'affaires devant répondre à des accusations concernant leur pratique de privatisations frauduleuses après avoir été célébrés comme entrepreneurs aux compétences de gestionnaire de projets hors pair. Comment donc ce mécanisme de changement de thèses est-il apparu ?

III.I – L'interaction entre le renseignement et l'information

D'après Noam Chomsky, à partir des années 1960 (donc au début de l'étape de la mondialisation 1960-1990), la Commission Trilatérale (Europe, Japon, Amérique) remarque que la crise de la démocratie se manifeste dès que les citoyens cherchent à « entrer dans l'arène publique ». Créée en 1973 comme l'émanation du groupe Bilderberg et orchestrée par Zbigniew Brzezinski, l'objectif de la Commission Trilatérale aurait été de contenir l'expansion du communisme et de contrôler les flux financiers internationaux. D'une part, pour prévenir les mouvements de contestation, sera stimulé le retour aux valeurs traditionnelles véhiculées par les institutions (école, université, église, médias). D'autre part, la télévision – selon Chomsky, un « petit élément de la vaste machine de propagande » – sera en charge de transmettre, par l'intermédiaire de ses émissions les plus courantes (séries policières, divertissement), l'idée selon laquelle les autorités seraient incapables de résoudre les problèmes du citoyen local. Par conséquent, ce dernier serait appelé à se prendre lui-même en charge (autodéfense sous toutes ses formes, milices paramilitaires nées des frustrations

pu être redirigée vers la société du bien-être pour quelques-uns. Chez certains sociologues croates, cette expression peut être associée à la pensée occidentale. Par exemple, en examinant les discours occidentaux sur l'interaction entre l'histoire et la culture dans un espace, Snjezana Colic constate qu'ils définissent le terme « primitif » en se basant sur un genre de discours qui ne sont pas pensés, qui ne sont pas observateurs et n'étudient pas ce qui est primitif, mais pensent, observent et étudient en utilisant ce qui est « primitif » (voir à ce sujet : COLIC, Snjezana, « Kultura i povijest: socio-kulturno antropoloski aspekti hijerarhizacije kulture », *Migracijske i etnicke teme*, vol. 19, n° 2-3, septembre 2003, ici p. 169-170). Par conséquent, d'après Ines Prica dans *ibid.*, le terme « primitif » désigne dans la pensée occidentale plutôt la catégorie que l'objet. « C'est donc à ce changement de thèses, par lequel l'objet d'étude devient catégorie, qu'on doit la perception des autres cultures comme des cultures passées, ou plutôt comme une suite linéaire de séquences historiques. »

⁹¹¹ Lors des deux interviews du mois de septembre, Josip Manolic affirmait l'utilité de cette méthode maligne dans la gouvernance.

liées à l'éloignement du gouvernement)⁹¹².

Le cas croate en est une illustration parfaite. Parmi les effets de la libéralisation progressive de l'Espace croate suite aux réformes Kraigher en 1960 et au Printemps croate en 1971, c'est le renouveau des valeurs traditionnelles (religion, famille, patrie) qui a été particulièrement important pour le retour au capitalisme à la fin des années 1980. D'une part, la répression titiste avait marginalisé les communistes réformistes croates dans l'après-1971, d'autre part elle avait désapprouvé leurs méthodes d'action démocratiques et soutenu les méthodes violentes des nationalistes radicaux au nom des valeurs traditionnelles. Tout au long des années 1960-80, la télévision yougoslave/croate, qui proposait des contenus importés tels que les séries américaines ou la musique/le divertissement anglo-américain, s'est servie de ce « petit élément de la vaste machine de propagande » qu'évoque M. Chomsky pour préparer les citoyens à l'idée que les autorités yougoslaves étaient désormais incapables de résoudre les problèmes du citoyen croate. Et donc à l'idée que ceux qui étaient chargés de leur protection n'y parviendraient pas et que, de ce fait, ils devaient être prêts à s'autodéfendre. Ainsi, quand la guerre de Croatie a éclaté et que l'Armée yougoslave a protégé les auteurs de troubles (les insurgés serbes en Croatie), les citoyens étaient déjà prêts à s'autodéfendre à l'instar de leurs héros télévisés. Certains parmi eux achetaient des uniformes, des casques et des armes à titre individuel, et s'organisaient en milices paramilitaires (dont un bon nombre agissait comme des bandes criminelles⁹¹³), tandis que les appelés de l'Armée croate en formation devaient se fournir eux-mêmes en armes s'ils voulaient combattre (l'Armée yougoslave ayant confisqué la part croate de l'armement yougoslave). Au milieu de ce chaos au début de la guerre, dans les rues de Zagreb se promenaient quantité d'hommes portant les uniformes de leurs idoles télévisuelles⁹¹⁴ comme n'importe quel autre accessoire de mode⁹¹⁵.

⁹¹² DIANA, Jean-François, « Noam Chomsky, Deux heures de lucidité. Entretien avec Denis Robert et Wéronika Zarachowicz, Paris, Éd. des Arènes, 2001 », *Questions de communication* [En ligne], n° 1, 2002, mis en ligne le 1^{er} mars 2002, consulté le 25 septembre 2015 : <http://questionsdecommunication.revues.org/6519>

⁹¹³ L'exemple du *Kaznjenicka bojna* (le Bataillon des ex-détenus) est flagrant. En 1991, cette milice paramilitaire d'une centaine de personnes (composée en grande partie de mercenaires venant de Grande-Bretagne, France, Argentine ou Paraguay) a été créée à Siroki Brijeg par quatre émigrés herzégoviniens de retour en BH. À la tête du *Kaznjenicka bojna* se positionne Mladen Naletilic-Tuta (propriétaire de casinos et restaurants en Allemagne, Belgique, Hollande, etc., voir à ce sujet : « Jedini intervju Mladena Naletilica », *Nacional*, 8 juillet 2005, <http://arhiva.nacional.hr/clanak/19133/jedini-intervju-mladena-naletilica>). Le Bataillon des ex-détenus combat d'abord en Croatie contre l'Armée yougoslave et les insurgés serbes, puis se déplace en BH pour y incorporer l'Armée des Croate – *Hrvatsko vijeće obrane* (HVO) – et combattre principalement les Musulmans de BH, en commettant des crimes contre l'humanité. Ces crimes seront sanctionnés par le TPIY (voir à ce sujet : ICTY, « Press Release », The Hague, the 22 December 1998, <http://www.icty.org/sid/7602>).

⁹¹⁴ Voir au sujet de l'écart entre les « guerriers des médias » croates volontaires et les soldats mobilisés : SENJKOVIC, Reana, « Propaganda, mediji, heroji, mitovi i ratnici », *Polemos*, vol. 4, n° 2, 2001, p. 33-79.

Le refuge dans le support télévisuel se fonde naturellement sur une contradiction. D'un côté, par le direct (l'immédiateté), la proximité et la convivialité, les émissions traitent l'actualité de façon à renvoyer aux préoccupations habituelles de l'individu ; d'un autre côté, l'individu s'éloigne radicalement de la réalité (par l'inversion de la hiérarchie du réel). Noam Chomsky souligne que les médias ont pour fonction de « contrôler les esprits » et de rendre le public inoffensif. Dans ce contexte, les individus sont des acteurs silencieux et non des spectateurs. Or, la pédagogie de la « vulgate capitaliste » véhiculée par les médias (presse, cinéma, radio) après la seconde guerre mondiale venait surtout de la crainte ressentie par les industriels face à la montée politique des masses. Les agitateurs et les fauteurs de troubles devaient donc inévitablement venir de l'extérieur (la menace communiste, comme celle islamiste d'aujourd'hui) et constituer un danger pour la logique interne qui était/est entièrement contenue dans une apparence exclusivement médiatique appelée *American Way of Life*. Dans cette idée, le pouvoir politique doit mobiliser les agences de communication et de publicité pour pouvoir contrôler non seulement les opinions mais aussi les comportements des masses, avec pour objectif de détourner leurs jugements par une « philosophie de la futilité », des préoccupations essentielles (questions sociales), tandis que les médias sont mis au service de l'État ou de l'économie⁹¹⁶. La communication du pouvoir politique croate pendant la guerre en Croatie est un exemple de détournement dangereux de l'opinion publique par une « philosophie de la futilité », des préoccupations essentielles (la privatisation, la tycoonisation), par l'intermédiaire de l'inversion des hiérarchies du réel des médias⁹¹⁷.

Nous constatons que, dans le cas croate, ce sont les services de renseignement qui possèdent le renseignement, donc l'information-néguentropie, capable de combattre le désordre du système, et non pas les services d'information du public dont le rôle est plutôt de « contrôler les esprits » et de rendre le public offensif (la guerre) ou inoffensif (la paix), dans l'orchestration des services de renseignement et le pouvoir politique.

La régulation du système de renseignement, à savoir le choix des renseignements capables de répondre aux aléas auxquels est confronté le système de façon à assurer sa stabilité, est à la charge du président de la République. Le conflit entre le président Tudjman et son chef des renseignements Manolic montre combien il est difficile de faire ce choix et combien peuvent

⁹¹⁵ Témoignage de l'auteur.

⁹¹⁶ *Ibid.*

⁹¹⁷ Voir à ce sujet : LAMARQUE, Patrick, « Technologies de communication : vers la guerre immédiate », *Quaderni*, n° 39, automne 1999, p. 133-143.

être graves ses conséquences⁹¹⁸. On en conclut que, si certains choix du président Tudjman sont contestables, c'est parce qu'ils ont largement été influencés par les défauts de régulation de son système de renseignement qu'il n'a pas détectés. Ceci étant, nous constatons que chaque choix d'un président, dont le projet de politique extérieure et intérieure n'est pas autonome (comme l'était au contraire le projet titiste) et ne lui permet donc pas d'agir en tant que régulateur extérieur autoritaire (comme le faisait Tito), peut s'avérer valable dans une période historique (comme pour Tudjman 1990-2000), et mauvais dans une autre (2000-2010). Par conséquent, un président qui n'a pas doté son système d'un projet de politique extérieure autonome, et de ce fait a abandonné à un autre régulateur extérieur autoritaire la régulation du couplage entre les interactions mutualistes et antagonistes au sein de son système, ne parviendra pas à assurer la stabilité durable de l'espace qu'il gouverne. En ce sens, le choix qu'avait fait le président Mesic (2000-2010) d'appliquer la méthode de remplacement de thèses de Brzezinski et d'alignement strict sur la politique américaine

⁹¹⁸ Le meilleur exemple est la gravité des conséquences du choix de Tudjman relatif à la politique en BH. La Bosnie-Herzégovine n'a finalement pas été partagée comme le souhaitait Tudjman. L'espace en BH dans lequel vivait le peuple croate a été dévasté matériellement, politiquement et culturellement. Aujourd'hui, en BH, seule la moitié des Croates qui y vivaient dans l'avant-guerre y habite. Alors qu'au début de 1991, les Musulmans militaient pour une BH unie et sans entités et cantons, par les Accords de Dayton, ils ont obtenu le contraire – la *Republika Srpska* comme une entité à part, donc une république faisant partie de la Fédération de BH. Les Croates se sont retrouvés dans une entité croato-musulmane où ils sont en minorité. À Dayton, les Serbes ont eu gain de cause, car leur politique défendait toujours le même modèle, celui de trois entités en BH. Ainsi, par Dayton, non seulement ils ont réussi à protéger leur entité mais, par la reconnaissance de la *Republika srpska* au sein de la BH, ils sont parvenus à y inclure les territoires conquis pendant la guerre. Ils disposent désormais de 49 % du territoire de BH. Les musulmans, eux aussi, vont bientôt régler leur question nationale par la simple tendance de la démographie dans l'entité croato-musulmane dans laquelle vivent de moins au moins de Croates. Sous la pression des puissances internationales, par les accords de Washington et de Dayton, la Croatie a dû renoncer au projet d'une troisième entité, celle croate en BH (*Herceg-Bosna*) et, de ce fait, n'a pas réglé durablement la question nationale croate en BH, ce qui est aujourd'hui même la source permanente de tensions en BH. Cette tension se reflète dans la vie politique de l'État croate par la montée du nationalisme, particulièrement dans la communauté des Croates de Herzégovine, qui est depuis le début de la guerre très nombreuse et très présente dans le pouvoir économique et politique de l'État croate. *In fine*, la Croatie est sortie de la guerre amputée d'une partie de son territoire (autour du port adriatique Ploce) au profit de la nouvelle BH sous protection occidentale. Par cette amputation, aujourd'hui même, la ville de Dubrovnik reste coupée du restant du territoire. La Croatie a dû se contenter de l'autorisation occidentale de réintégrer ses propres territoires occupés par son armée. C'est pour les crimes de guerre commis pendant les opérations de libération que les généraux et les soldats de l'Armée croate ont été jugés devant le TPIY. Les Serbes sont les plus grands perdants de cette guerre qu'ils ont commencée. Non seulement la Serbie n'a pas réalisé son rêve de Grande Serbie, mais son succès relatif en Bosnie a vite été effacé par la perte du Kosovo et l'indépendance du Monténégro. Voir à ce sujet : BOUGAREL, Xavier, « Dayton, dix ans après : le leurre des bilans ? », *Critique internationale*, vol. 4, n° 29, 2005, p. 9-24 ; GESLIN, Laurent, « Dix ans après Dayton : la Bosnie-Herzégovine à l'heure du bilan », *Confluences Méditerranée*, vol. 1, n° 56, 2006, p. 173-182 ; DOMOVIC, Roman, « Prepolovljen broj Hrvata u Bosni i Hercegovini zbog hrvatske politike devedesetih – informacija ili dezinformacija ? », *National Security and the Future*, vol. 2, n° 14, 2013, p. 45-69.

comporte autant de risques pour ses successeurs⁹¹⁹.

En effet, selon Natalia Narotchnitskaïa, après l'effondrement de l'URSS et la création de la Communauté d'États indépendants (CEI), Zbigniew Brzezinski était le seul à se féliciter de la chute de la Russie historique, comme à son habitude en termes directs⁹²⁰. Tandis que les Russes « oubliaient » en 1989 leurs discours du début du XIX^e siècle portant sur leur prétendue mission civilisatrice en Orient, pensée comme naturelle et légitimant leurs aspirations coloniales en les opposant à celles britanniques⁹²¹, côté britanno-américain il y eut la volonté de s'approprier l'héritage russe et de conquérir l'espace postbyzantin⁹²² dans lequel se déchaînaient, dans les années 1990, des guerres fratricides sous prétexte de retour aux valeurs traditionnelles, voire au mode de vie dicté par la religion – en particulier par l'islam⁹²³. Entre-temps, la Russie reprit son rôle de régulateur de l'espace ex-soviétique, développa un « prétendu nouveau modèle de civilisation contenu dans sa pensée néo-eurasiste⁹²⁴ », et s'opposa aux reconfigurations des zones qui l'entouraient en zones de conflits qui risquaient de la couper de la mer Noire, de la mer Caspienne, du Danube et des Balkans, et de ce fait nuire à ses intérêts géoéconomiques et géostratégiques. La Russie est alors parvenue à assurer sa présence économique dans l'ex-Yougoslavie selon la méthode

⁹¹⁹ Le successeur de Mesic, Ivo Josipovic, a poursuivi en 2010 la politique qu'avait énoncée et pratiquée durant deux mandats son prédécesseur. Or, cette politique a été sanctionnée lors de l'élection présidentielle de 2014-2015 quand M. Josipovic a perdu contre la représentante de la mouvance nationaliste Kolinda Grabar-Kitarovic.

⁹²⁰ NAROTCHNITSKAÏA, Natalia, « Précédent transnistrien ? », *Outre-Terre*, vol. 2, n° 19, 2007, p. 271-281.

⁹²¹ Voir à ce sujet : LARUELLE, Marlène, « Le mythe aryen en Russie au XIX^e siècle. La création d'une cosmogonie nationale, entre science et idéologie », *Revue des études slaves*, vol. 74, n° 1, 2002, p. 221-225.

⁹²² NAROTCHNITSKAÏA, Natalia, *Ibid.*

⁹²³ Voir à ce sujet : KHALID, Adeeb, « L'Islam et l'État post-soviétique en Asie centrale », *Revue internationale et stratégique*, vol. 4, n° 64, 2006, p. 101-110.

⁹²⁴ D'après LARUELLE, Marlène, « Le néo-eurasisme russe. L'empire après l'empire ? », *Cahiers du Monde russe*, vol. 42, n° 1, 2001, p. 71-94 (ici Paragraphe 10) : « La pensée néo-eurasiste se veut une prise de conscience de la situation actuelle de la Russie et du monde contemporain de l'après-bipolarité. Tout son discours sur la Russie, qu'il soit historique ou prospectif, trouve son sens dans une réflexion plus large : le pays étant à un tournant de son histoire, les choix qu'il fera se doivent de refléter la "nature" réelle, l'"essence" de la civilisation russe. D'après Panarin et Kapustin, le postulat fondateur de la pensée eurasiste est le rejet de l'Occident. L'Europe est également et surtout récusée sur un plan que l'on pourrait définir comme méthodologique : l'universalité ne peut être que le résultat de l'hégémonie d'une culture particulière, celle de l'Europe, qui colonise de l'intérieur les autres civilisations en leur donnant un barème d'autoconscience faussé car européocentré. Ce dernier présuppose une unilatéralité de développement, une hiérarchie de culture entre pays donneurs et pays receveurs. L'européocentrisme est dangereux pour la santé morale des peuples puisqu'il suggère un complexe de non-achèvement, abaissant leurs propres valeurs. L'Europe ne présente donc pas un état de développement que toutes les nations se doivent d'atteindre, mais un mode de développement spécifique, qu'on ne peut reproduire. Afin que la Russie se retrouve, il lui faut donc désapprendre l'Occident, avoir un regard égocentré face à l'impérialisme identitaire de l'Europe. »

néolibérale, ainsi que sa présence politique en Serbie et physique au Monténégro⁹²⁵. Ainsi, l'alignement strict sur la politique antirusse américaine que préconisait Brzezinski, menée par Manolic et Mesic, était susceptible de représailles côté russe. Pour ces raisons, nous avons demandé à M. Manolic de nous en dire davantage sur l'évolution des relations, traditionnellement tumultueuses, entre le KGB et le renseignement croate. Or, alors qu'il était très disposé à parler de ses relations avec le renseignement occidental, à la question portant sur l'effet que le « retour de la Russie » avait produit sur l'évolution des relations croato-russes, il est resté assez discret, constatant uniquement que ce « retour » était parfaitement imprévu. Ceci parce que, à la fin des années 1980, les dirigeants de la zone communiste jugeaient que le capitalisme était entré dans son stade suprême défini par Marx, et que, par l'intermédiaire de la *perestroïka*, ils allaient pouvoir accélérer sa fin – intervenant, elle, d'après la « prédiction de Marx », quand l'extension mondiale inévitable du capitalisme (donc y compris dans la zone communiste), avec ses effets néfastes sur la justice sociale, aurait pour conséquence le soulèvement et la victoire du prolétariat (nouvellement précarier⁹²⁶) au niveau mondial. D'après Manolic, la géostratégie de Brzezinski s'y prêtait bien. Combinée à la *perestroïka* qui permettait le retour au capitalisme dans la zone capitaliste, elle devait donc accélérer la création d'un monde uniformément bourgeois – ce qui était la condition *sine qua non* pour la réalisation de la « prédiction de Marx »:

« La bourgeoisie, par l'exploitation du marché mondial, a rendu cosmopolites la production et la consommation de tous les pays. [...] L'ancien isolement local et national où chacun se suffisait à lui-même fait place à des relations universelles, à une dépendance mutuelle entre nations. [...] Grâce au perfectionnement rapide de tous les instruments de production, grâce aux communications rendues infiniment plus faciles, la bourgeoisie entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares [...]. Elle se crée un monde à son image. Or, cette dépendance mutuelle entre nations, qui provoque l'extension du mode de production capitaliste, atténue les conflits dus aux intérêts concurrents entre différentes bourgeoisies nationales : les démarcations et les antagonismes nationaux entre les peuples disparaissent de plus en plus, du fait du seul développement de la bourgeoisie, la liberté du commerce, le marché mondial, l'uniformisation de la production industrielle et des conditions d'existence

⁹²⁵ Voir à ce sujet : TROUDE, Gilles, « Le retour de la Russie sur la scène balkanique », *Géostratégiques*, n° 31, 2011, 2^e trimestre, p. 203-221, paragraphe « Le retour du “grand frère” russe au Monténégro », p. 213-220.

⁹²⁶ CASTEL, Robert, dans *Refaire société. La République des idées*, Seuil, 2011 (ici p. 21), définit le précarier comme « un infra-salariat qui se développe en deçà de la société salariale et qui ne permet plus d'assurer l'indépendance économique et sociale des travailleurs ».

correspondantes. [...] Ces conflits armés disparaîtront définitivement lorsque l'extension inéluctable du monde de production capitaliste débouchera sur la victoire du prolétariat, synonyme d'avènement de la société sans classe, d'abord dans les États pris isolément, ensuite au niveau mondial⁹²⁷. »

Manolic n'aurait donc prévu ni l'avènement de Poutine ni l'actuelle stratégie Brzezinski hostile aux Russes. Du fait que, côté russe, il n'y ait pas eu de réactions significatives suite à l'alignement de la politique extérieure croate vis-à-vis de la Russie sur celle occidentale, alors que la Russie suit de très près les positions du pouvoir en place en Serbie et en Macédoine⁹²⁸, on peut en conclure que la Russie insiste sur l'application des accords de Yalta en 1945 dans le partage de l'Espace ex-yougoslave en deux zones d'influence. Par conséquent, l'acquiescement et la récente libération-surprise par le TPIY de Vojislav Seselj – principal agitateur des ultranationalistes serbes – ainsi que la recrudescence obscure de discours nationalistes croates, au moment où les populations croate et serbe sont plutôt préoccupées par la problématique existentielle, justifient la thèse (énoncée dans la première partie de ce travail) selon laquelle la ligne Zagreb-Belgrade n'est pas une ligne de front entre Serbes et Croates, mais entre l'Occident et la Russie. Étant donné que le système de régulation de l'Espace croate n'est pas doté d'un projet de politique extérieure autonome, et qu'il est actuellement entre les mains d'un Premier ministre techno-manager canadien d'origine croate sans expérience dans la gestion des affaires de l'État⁹²⁹, on peut facilement envisager que les puissances occidentales – directement au pouvoir en Croatie –, puis la puissance russe en Serbie déstabilisent à nouveau l'Espace ex-yougoslave, faisant alors totalement abstraction de la volonté et de l'intérêt des peuples qui habitent cet espace. C'est dans cette optique qu'au

⁹²⁷ BATTISTELLA, Dario, *Théories des relations internationales*, 3^e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 69-70.

⁹²⁸ Le 15 avril 2016, Vladimir Putin (Poutine) constate que le chaos en Macédoine (voir à ce sujet : DÉRENS, Jean-Arnault, GESLIN, Laurent, « Les Balkans, nouvelle ligne de front entre la Russie et l'Occident. La Macédoine au cœur des manœuvres », *Le Monde diplomatique*, juillet 2015, p. 10) est bien un « nouveau scénario ukrainien que quelqu'un stimule de l'extérieur dans le but de provoquer un coup d'État, ce qui représente une menace pour l'ensemble de l'Espace balkanique » (dans *Jutarnji list*, 15/04/2016, <http://www.jutarnji.hr/makedonija-u-kaosu--u-sve-se-upozorenjem-ukljucila-i-moskva--ondje-je-na-djelu-ukrajinski-scenarij--netko-izvana-potice-drzavni-prevrat--to-je-prijetnja-cijelom-balkanu--/1561356/>)

⁹²⁹ M. Tihomir Oreskovic est l'ex-manager d'une multinationale pharmaceutique israélienne. Il parle peu et difficilement la langue croate (il est anglophone), n'appartient à aucun parti politique et n'a pas exercé de fonctions politiques. Il a été désigné Premier ministre par la nouvelle présidente croate Kolinda Grabar-Kitarovic et par la coalition de droite qui, suite aux législatives 2015-2016, n'a pas réussi à se mettre d'accord sur le choix d'un Premier ministre appartenant aux partis membres de cette coalition (voir à ce sujet : « Croatie : Tihomir Oreskovic, le Premier ministre "sorti du chapeau" », *Le Courrier des Balkans*, 30/12/2015. Disponible sur : <http://www.courrierdesbalkans.fr/articles/croatie-tihomir-oreskovic-portrait.html>)

mois de septembre 2015 – donc avant les législatives 2015-2016 –, à la question posée sur la façon dont il voyait l’avenir de la Croatie, M. Manolic se montrait yougo-nostalgique. Il nous a déclaré que, *in fine*, s’il avait su que la Croatie allait vivre ce qu’elle a vécu depuis 1989, il aurait mieux valu rester au sein de la Yougoslavie, car son vrai combat était et reste celui pour la justice sociale⁹³⁰. Cette déclaration du doyen du renseignement croate annonce-t-elle un nouveau changement de thèses radical dans le choix du mode de régulation de l’Espace ex-yougoslave ?

En l’occurrence, elle valorise le concept de politique extérieure de non-alignement titiste – efficace pour minimiser l’influence des défauts de régulation du niveau supérieur sur la situation sécuritaire en Yougoslavie. Étant donné que le nouveau régulateur régional est une UE alignée sur le super-régulateur américain, et que la ligne Zagreb-Belgrade reste la frontière entre l’Occident et la Région intermédiaire (Kitsikis), le risque de guerre dans l’Espace ex-yougoslave a considérablement augmenté. Le fait d’intégrer l’une des deux alliances européennes ne peut pas changer la position géographique spécifique de la Croatie et de la Serbie qui sont leurs banlieues.

Aussi, le modèle de régulation de l’opinion publique croate par l’interaction entre le renseignement et l’information (les médias) n’est pas une solution suffisante et durable pour la prévention des mutations (révolutions) de son système de régulation. Enfin, les yougo-nostalgiques ont peu de chance de mobiliser les populations ex-yougoslaves autour d’un nouveau projet d’union yougoslave⁹³¹. En revanche, une revalorisation de la politique extérieure titiste à l’échelle européenne par sa reformulation en nouvelle politique extérieure des États-nations ex-yougoslaves (membres ou candidats à l’adhésion à l’UE) aurait l’avantage de faire évoluer la politique extérieure commune européenne vers plus d’autonomie et, de ce fait, vers la diminution de l’influence actuelle des défauts de régulation du niveau de régulation mondial sur la situation sécuritaire de l’Espace européen. Les défauts de régulation au niveau international de la guerre en Syrie et leur influence sur la gestion de la « crise des migrants » à l’échelle européenne, par une UE qui n’a pas développé un concept de politique extérieure autonome et capable de défendre les intérêts de l’ensemble de l’Espace

⁹³⁰ MANOLIC, Josip, entretien le 1^{er} septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015.

⁹³¹ Voir à ce sujet : POPOVIC, Milica, « La Yougonostalgie – la Yougoslavie au regard des derniers pionniers », *Études balkaniques – Cahiers Pierre Belon*, vol. 1, n° 19-20, 2013, p. 303-324.

européen, en sont une illustration parfaite.

Dans l'attente de solutions politiques nouvelles en provenance de l'UE, certains politistes croates envisageaient des méthodes telles que le développement et l'usage du *soft power*⁹³² – théoriquement susceptible d'aider les petits pays moins riches dans leur compétition avec les grands pays riches⁹³³, mais sans aucun effet car le rôle de l'État-régulateur croate n'a eu de cesse de s'amoindrir, et en conséquence les distorsions sociales de s'aggraver. Quand et comment l'État croate est-il entré dans ce cercle vicieux ?

III.2 – La diminution du rôle de l'État régulateur

Concrètement, d'après les témoignages des principaux acteurs politiques croates évoqués précédemment, c'est par l'interaction entre deux lobbys autour du président Tudjman et au sein du parti HDZ au pouvoir (celui des techno-managers et celui herzégovinien), puis par l'intermédiaire du projet de *Herceg-Bosna* (création puis intégration de *Herceg-Bosna* dans la République de Croatie), et donc par l'interaction entre les porteurs du projet de *Herceg-Bosna* et le lobby herzégovinien du gouvernement croate à Zagreb en charge de la défense et des finances de l'État croate, que va se créer dans les années 1990 un nouvel ordre social dans l'Espace croate qui va avantager les membres des lobbys mentionnés au détriment de ceux qui n'en font pas partie. Mais l'imbrication à l'international entre la finance, les services de sécurité, la politique et l'économie, voire les pressions et les chantages auxquels se livraient les acteurs transnationaux de la transition croate grâce à la diminution du rôle de l'État-régulateur croate, entraînent aujourd'hui même l'impossibilité de mettre en œuvre le projet de révision de la privatisation⁹³⁴, ni d'assurer l'évolution de l'économie croate vers l'économie de la connaissance⁹³⁵.

⁹³² Concept de NYE, Joseph S., *Soft Power : The Means to Success in World Politics*, Paris, juin 2005.

⁹³³ Voir à ce sujet : SKOKO, Bozo, KOVACIC, Vinko, « Koncept meke moci drzava i njegova primjena na Republiku Hrvatsku », *Polemos*, vol. 12, n° 1, 2009, p. 29-49.

⁹³⁴ Voir à ce sujet : FRANICEVIC, Vojmir, SISEK, Boris, QUILEZ, Jean-Christophe, TCHIMICHKIAN, Madeleine, « Le terrain contesté de la privatisation croate et le rôle des *stakeholders* », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 32, n° 3, 2001, p. 131-172.

⁹³⁵ D'après Jean-Marc Daniel, « l'économie de l'information qui émerge ignore les rendements décroissants. Les théories de la croissance endogène reposent sur la connaissance comme facteur de production et sur le constat que la connaissance est à rendement constant. Pour l'instant, l'économie s'est faite sur du travail humain à rendements décroissants, avec une fonction d'offre croissante et une fonction de demande décroissante conduisant à la détermination d'un prix unique et stable à court terme. Qu'en sera-t-il si les rendements deviennent croissants ? Ce sera une "nouvelle économie" au sens plein du terme. Si elle apparaît vraiment, il faudra faire sa théorie, une théorie qui sera plus une théorie de l'économie de la connaissance que de l'économie

Au début des années 1990, l’agression serbe, l’embargo sur l’armement, l’approvisionnement en armes sur le marché noir, ainsi que les pressions politiques et économiques internationales faisaient que le système judiciaire était devenu, au nom de la protection des intérêts nationaux, le protecteur des déviations financières liées au trafic d’armes international. En même temps, le modèle de privatisation privilégié (la tycoonisation), dont le but initial était la gratification de ceux qui avaient participé à ce trafic, ne pouvait qu’augmenter le volume des déviations sous protection de l’appareil de l’État et les rendre évidentes aux yeux d’un public plus large. Le concept de « 200 familles riches » – expression employée par les analystes croates pour désigner le groupe de familles que Tudjman a autorisé à privatiser les biens sociaux croates⁹³⁶ – aurait été conçu à Norval (Ontario, Canada⁹³⁷) lors d’un dîner du président Tudjman avec des hommes d’affaires canadiens d’origine croate, et mis en œuvre pour répondre à la promesse que le premier président croate a faite, lors de ce dîner, aux donateurs de la « cause croate », à savoir qu’ils seraient matériellement récompensés pour leurs contributions à la création de l’État indépendant croate. Cette promesse, en ce qui concerne la diaspora croate⁹³⁸, ne sera pas tenue dans la plupart des cas, excepté pour le lobby herzégovinien. Ainsi, à partir du moment où le gouvernement Manolic adoptait la stratégie économique et celle des privatisations permettant la tycoonisation, l’influence des premiers tycoons va grandir au point de devenir plus forte que celle des élites politiques. Ce nouveau rapport de force entre les tycoons et les politiques s’est maintenu à ce jour. Pourtant, les effets de ce type de privatisation ont été visibles immédiatement. De nombreux postes de travail et entreprises ont été détruits pendant le déploiement de la politique de fidélisation et de gratification des individus que Tudjman jugeait méritants et fidèles⁹³⁹.

de marché. » (dans DANIEL, Jean-Marc, « L’économie de marché : liberté et concurrence », *L’Économie politique*, vol. 1, n° 37, 2008, p. 38-50, ici. p. 49).

⁹³⁶ Voir à ce sujet : DOMOVIC, Roman, « Autenticnost sintagme « 200 obitelji », *National Security and the Future*, vol. 2, n° 14, 2013.

⁹³⁷ Voir au sujet du séjour de Manolic à Norval au Canada et la création du « groupe de Norval » : MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, p. 351-356.

⁹³⁸ Voir au sujet des relations entre le pouvoir croate et la diaspora : KASAPOVIC, Mirjana, « Hrvati, hrvatski drzavljeni i dijaspora », *Politicke analize*, vol. 1, n° 2, 2010, p. 21-24.

⁹³⁹ MANOLIC, Josip, entretien le 1^{er} septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015.

Le leader des techno-managers du gouvernement, Franjo Greguric⁹⁴⁰, va rapidement prendre la relève de Manolic dans la fonction de Premier ministre du « Gouvernement d'unité nationale » et assurer à ses partisans les fonctions clés dans la gestion des finances (ministère des Finances), du système bancaire (*Hrvatska narodna banka* – HNB –, Banque nationale croate et banques croates *Zagrebacka banka*, *Privredna banka*, *Splitska banka*), de la privatisation (Agence pour la restructuration, devenue ensuite ministère pour la Privatisation) et des fonds de pension de l'État, tandis que Manolic va occuper le poste de chef du Bureau de protection de l'ordre constitutionnel en charge de coordonner les forces de sécurité. Mais il devra surtout se consacrer au flux journalier considérable de dénonciations et de plaintes concernant les déviations provenant de l'interaction entre la gouvernance et les tycoons de laquelle émergeaient des modes d'action anticonstitutionnels⁹⁴¹.

Comme l'attestent les transcriptions disponibles, le pouvoir exécutif va se déplacer des institutions légales vers *Pantovcak*, donc au Cabinet du président où seront prises toutes les décisions économiques importantes dans l'esprit de la doctrine néolibérale⁹⁴². Alors que les institutions du jeune État croate n'ont même pas eu le temps de fonctionner, ce n'est plus au nom des intérêts nationaux, mais au nom du consensus de Washington et donc de la doctrine néolibérale que va commencer le processus de diminution du rôle de l'État croate et, de ce fait, d'affaiblissement du contrôle de la privatisation croate par les institutions légales.

⁹⁴⁰ Selon J. Manolic, à l'opposé de la perception répandue dans le public, l'arrivée au pouvoir du gouvernement Greguric appelé *Vlada nacionalnog jedinstva* – le Gouvernement d'unité nationale – n'était pas une percée démocratique, mais une conspiration soigneusement préparée dans le cadre de la réunion des techno-managers et des agents des services de renseignement croates, yougoslaves et étrangers. En réalité, toutes les déviations de la privatisation croate vont commencer justement avec ce Gouvernement d'unité nationale. Car, sous prétexte de vouloir libéraliser l'économie croate et « faciliter la vie des entreprises », les techno-managers vont exclure toute possibilité de contestation de la répartition non équitable des biens sociaux croates au profit de « 200 familles », ainsi que toutes les revendications sociales (dans MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, ici p. 268).

⁹⁴¹ Déjà, au printemps 1993, le procureur de la République Stjepan Herceg ouvre une enquête contre le Premier ministre du moment, Nikica Valentec – techno-manager ayant succédé à Franjo Greguric. M. Herceg parvient rapidement à constituer un dossier à charge. Même si le procureur Herceg avait informé le président Tudjman de son intention et avait reçu son approbation, après la rencontre entre le Premier ministre Valentec et le président, c'est bien le procureur Herceg que Tudjman va remplacer, tandis que l'enquête sera close. Cette méthode des « compromis pourris » continue d'étouffer les innombrables enquêtes en Croatie. Seules quelques-unes ont pu être menées jusqu'au bout de façon à calmer l'opinion publique et à rendre responsable un individu isolé pour des actes condamnables et commis par une association d'individus influents dont le pouvoir est ainsi perpétué (dans MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, ici p. 268-269).

⁹⁴² MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu I socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, p. 263.

III.3 – Les services de renseignement et les « compromis pourris »

La « double ligne de commandement » dans les services secrets croates, détectée lors du dénouement de l'« opération *Labrador* »⁹⁴³ au tout début de la guerre, va émerger de

⁹⁴³ MANOLIC, Josip, entretien le 2 septembre 2015 de 9 à 10 heures à Zagreb, Rokov perivoj 2, en présence de Mme FRISCIC Gordana, ex-journaliste du journal du PCY *Borba*, avec pour objet le témoignage de M. Manolic : *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Golden marketing-Tehnicka knjiga, Zagreb, 2015 (ici p. 233-255). C'est lors de l'opération *Labrador* (son existence a été confirmée par l'ancien agent de la KOS, Major Mustafa Candic, pendant le procès de Slobodan Milosevic au TPIY à La Haye en 2002) que Josip Manolic (à ce moment-là chef des services secrets croates) s'est rendu compte que la ligne de commandement de ses services était double, car le ministre de la Défense Gojko Susak intervenait librement et avec l'accord du président Tudjman dans le cadre de *Labrador*, mais à l'insu du chef des services secrets qu'il avait nommé lui-même. L'opération *Labrador* (son code dans l'Armée yougoslave – 13. grupa stakora – laisse entendre que ce « 13^e groupe de rats » était précédé de 12 autres) était une opération sous une fausse bannière réalisée à Zagreb, pendant la guerre de Croatie, par le service de contre-espionnage yougoslave (*Kontra-obavjestajna služba*) dépendant du ministère de la Défense yougoslave. Elle était conçue comme une série d'attaques terroristes censées compromettre la Croatie en la désignant comme un État profasciste et, de ce fait, empêcher sa reconnaissance par la communauté internationale. Les deux principales attaques ont eu lieu le 19 août 1991 contre un centre juif et la partie juive du principal cimetière zagrebois Mirogoj, sans faire de victimes. L'opération *Labrador* venait compléter l'opération *Opera* (*Odjeljene za propagandni rat* – Département pour la propagande de guerre) dirigée par le commandement de la Force aérienne de l'Armée yougoslave située à Belgrade, dont le but était la réalisation d'une campagne de désinformation par les médias pour compromettre la sortie de la Croatie de la Fédération yougoslave. Lorsque les autorités croates, au mois de septembre 1991, ont arrêté les membres du bureau régional de la Force aérienne yougoslave à Zagreb en charge de *Labrador*, et ont saisi leurs archives, l'opération s'est arrêtée, mais vont faire surface des informations qui pouvaient compromettre certaines personnes influentes croates par leurs liaisons avec la KOS. C'est le dénouement de *Labrador*, donc son étouffement par le président Tudjman, Gojko Susak, Josip Perkovic et Hrvoje Sarinic, et ceci malgré son importance pour la sécurité de l'État, qui laissait ouvertes les questions sur le vrai rôle de certains acteurs dans la création de l'État croate. Pour Manolic, la raison de la neutralisation de cette affaire était évidente dès l'emprisonnement des agents impliqués dans *Labrador*. Même s'il ne participait pas aux tractations d'échange de prisonniers entre Tudjman et l'Armée yougoslave menant à l'étouffement de cette affaire, Manolic disposait d'une longue liste de personnes qui visitaient secrètement, la nuit, les agents de la KOS emprisonnés dans la prison zagreboise de *Remetinec* (à savoir que c'est Manolic qui avait bâti le système d'incarcération titiste), disant qu'ils venaient de sa part. Ils promettaient aux prisonniers des services inimaginables, moyennant le silence sur leurs activités passées pour le compte des services de renseignement yougoslaves. Parfois, ils pratiquaient même le chantage en menaçant de liquidation des membres de la famille proches des prisonniers. Les services de renseignement croates et serbes possèdent de nombreuses preuves de ces faits. Le dénouement de *Labrador* aura de lourdes conséquences : Le président Tudjman va s'appuyer de plus en plus sur *Sigurnosno-informativnu službu* (SIS), le service de renseignement dépendant du ministère de la Défense créé par Josip Perkovic (Perkovic a été le dernier chef de l'UDBA croate avant l'implosion de la Fédération), et va maintenir les relations avec Slobodan Milosevic et Veljko Kadijevic (donc avec la KOS), confiant dans le dénouement positif de l'aventure qu'était le projet *Herceg-Bosna* et dans la capacité de Gojko Susak à le réaliser. Par la suite, en 1995, lors de la libération des territoires occupés croates (*Krajina*), il va aussi croire que les actions militaires sous le commandement de Gojko Susak vont se dérouler dans le respect du droit international. Or, ce ne sera pas le cas, car ce sont de crimes contre l'humanité commis pendant ces opérations que vont devoir répondre les généraux croates devant le TPIY. Selon Manolic, c'est parce qu'il a suivi le raisonnement de son ministre de la Défense Gojko Susak (sa « deuxième ligne de commande »), et non pas de sa première ligne de commande qui l'a porté au pouvoir, qu'il est tombé dans le piège tendu par la KOS et ses collaborateurs étrangers : la responsabilité partagée de la guerre de Bosnie entre Serbes et Croates et, de plus, la

l'étouffement de cette enquête, ce qui peut être considéré comme la dernière occasion ratée de démasquer les agents doubles (ou triples) au sein des services croates. La conséquence directe sera la recrudescence du « trafic d'informations » à l'international, la source principale de pressions politiques et économique-financières⁹⁴⁴, à l'instar de celles exercées par le biais des listes des agents doubles qui vont proliférer sans que l'on puisse déterminer si elles étaient vraies ou fausses. Elles seront utilisées dans les règlements de comptes au sein de la mafie croate⁹⁴⁵.

Ceci à l'image des règlements de comptes entre les partis politiques démocrates croates qui, au nom de la démocratie, demandaient en fait la « démocratisation » – répartition plus équitable de la richesse croate au sein de la mafie dont ces partis politiques faisaient déjà partie ou qu'ils cherchaient à intégrer. Ces règlements de comptes aboutissaient à des négociations dans l'ombre et à des « compromis pourris ». Une fois au pouvoir, sous prétexte de l'idéologie dominante néolibérale et de la pression de l'UE, peu importe qu'ils soient de gauche ou de droite, ces partis ne pratiquaient plus la politique du programme grâce auquel ils avaient été élus. D'après le criminologue Jean-François Gayraud, ceci est un signe de prévarication, un indice indéniable dans sa forme moderne de corruption du pouvoir politique, donc de la présence d'une mafia sur son territoire. Quand on n'arrive plus à distinguer la droite de la gauche politique nationale (le cas croate) parce qu'elles ne cherchent pas à satisfaire aux obligations qui résultent du mandat qui leur a été confié, et parce que le pouvoir

responsabilité de l'Armée croate pour les actes criminels commis lors de la libération des territoires occupés croates.

⁹⁴⁴ Voir au sujet des pressions euro-atlantiques pendant la transition croate : POLOVIC, Jadranka, *Uloga američke politike u stabilizaciji regije i oblikovanju tranzicijskih procesa na jugoistoku Europe*, Thèse de doctorat, directeur de thèse CEHULIC-VUKADINOVIC, Lidija, Sveučiliste u Zagrebu, Fakultet političkih znanosti, 2012. Dans cet ouvrage, le Dr Polovic étudie la transition croate et les effets de la pression euro-atlantique sur les transformations des sociétés ex-yougoslaves.

⁹⁴⁵ Le *modus operandi* des services secrets yougoslaves faisait que les individus de toutes les couches de la société, s'ils voulaient s'élever socialement (en particulier les intellectuels et les fonctionnaires), devaient coopérer soit avec l'UDBA, soit avec la KOS. Après la fragmentation de la Yougoslavie et de ses services secrets, les mêmes élites communistes continuaient à employer le même *modus operandi* : le chantage par révélations compromettantes. À la différence près qu'en Yougoslavie était considérée comme révélation compromettante, par exemple, une tentative d'enrichissement personnel ou une tentative d'obstruction du régime communiste, tandis qu'en Croatie aujourd'hui, dirigée par les communistes néolibéralisés, c'est par le « changement de thèses » que les révélations compromettantes portent sur l'appartenance d'un homme politique ou de sa famille proche aux réseaux de l'UDBA et du KOS, ainsi que sur le rôle de l'homme politique ciblé ou de sa famille dans le régime répressif communiste. Lors de l'interview du 1^{er} septembre 2015, Manolic expliquait que ces règlements de comptes sont dus au fait que le pouvoir complet croate a quelque chose à se rapprocher à ce sujet. Nous en concluons que ces règlements de comptes au sein de la mafie croate ont eu lieu parce que l'élite communiste s'est maintenue au pouvoir, faisant barrage à la partie de la population croate qui n'avait pas accepté le *modus operandi* communiste, et de ce fait n'avait pas pu participer au pouvoir communiste. C'est donc parce qu'elle n'a pas participé au pouvoir communiste qu'aujourd'hui même elle n'a pas accès au pouvoir.

politique régional et international, selon le jeu entre la partie et le tout ne peut pas être différent⁹⁴⁶, on parle de l'imbrication étroite à l'international entre les mafias et le pouvoir politique. La dimension quasi fusionnelle entre la mafia et le pouvoir politique fait que, bien souvent, la distinction entre les acteurs politiques et les criminels est presque impossible⁹⁴⁷, comme le prouve l'étude du cas croate.

Cette constatation est le fruit de l'analyse systémique du problème de l'interaction entre le pouvoir étatique et le crime organisé, qui lie les études pluridisciplinaires de ce problème, élargissant ainsi le champ des relations internationales au-delà de ses paramètres orthodoxes. La systémique lie donc les perceptions des criminologues et des sociologues aux perceptions étatiques qui confirment l'hypothèse de base, émise par des économistes, telle Susan Strange⁹⁴⁸, sur la menace posée par le crime organisé transnational, mais qui « n'analysent guère de façon critique le discours des responsables gouvernementaux et la construction sociale plus large des menaces que constitue le crime⁹⁴⁹ ». Par conséquent, l'approche systémique, « souvent associée à un sentiment de curiosité mêlée d'irritation devant son caractère complexe, flou et fuyant »⁹⁵⁰, n'est ni simpliste ni obscure. Bien au contraire, considérant que le terme « complexité » servait d'excuse au manque de théories et d'explications, par sa *Méthode*, Edgar Morin a cherché à le faire évoluer dans le contexte transdisciplinaire scientifique et épistémologique contemporain. La *Méthode* (système) a pris dans les sciences sociales une ampleur considérable car elle a permis que, de justificatif,

⁹⁴⁶ Selon PASCAL, Blaise, dans *Œuvres de Blaise Pascal*, 5^e édition, Paris, Hachette, 1925, ici p. 88 : « Donc, toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entraînant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître le tout, non plus de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties » ; et selon de MONTAIGNE, Michel, dans *Essais*, livre 3, Flammarion, 1979, chapitre 1, p. 20 : « Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. » Edgar Morin a repris ces pensées de Pascal et de Montaigne dans l'un des paradigmes clés de sa pensée complexe. Voir à ce sujet : AÏT ABDELMALEK Ali, « Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne », *Sociétés*, vol. 4, n° 86, 2004, p. 99-117.

⁹⁴⁷ GAYRAUD, Jean-François, *Le monde des mafias. Géopolitique du crime organisé*, Paris, Odile Jacob, 2008 (ici p. 177-179).

⁹⁴⁸ STRANGE, Susan, *The Retreat of the State : The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 ; STRANGE, Susan, *Mad Money*, Manchester, Manchester University Press, 1998. Voir aussi : SCHELLING, Thomas C., « Economic analysis and organized crime », dans *Task Force Report, The President's Commission on Law Enforcement and the Administration of Justice*, Washington, DC, 1976, p. 114-126 ; NAYLOR, R. T., « From cold war to crime war : the search for a new "national security" threat », *Transnational Organized Crime*, vol. 1, n° 4, 1995, p. 37-56 ; SHELLEY, Louise I., « Transnational organized crime : the new authoritarianism », dans FRIMAN, H. Richard, ANDREAS, Peter (dir.), *The Illicit Global Economy and State Power*, Boulder, Rowman and Littlefield, 1999.

⁹⁴⁹ FRIMAN, H. Richard, « Le pouvoir étatique et le crime organisé transnational », *L'Économie politique*, vol. 3, n° 15, 2002, p. 38-57 (ici Paragraphe 36).

⁹⁵⁰ AÏT ABDELMALEK Ali, « Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne », *Sociétés*, vol. 4, n° 86, 2004, p. 99-117 (ici Paragraphe 2).

la « complexité » devienne problème – lui-même objet d'étude⁹⁵¹ –, soutenant donc l'étude de phénomènes aussi complexes que l'imbrication étroite à l'international entre les mafias et le pouvoir politique, non pas par la simplification du problème complexe, mais par l'étude des interactions entre les parties et le tout, c'est-à-dire par l'étude de la complexité du problème.

Rejoignant la pensée complexe d'Edgar Morin sans la connaître, mais conscient de l'extrême complexité du jeu entre les parties et le tout du système de renseignement, confronté tout au long de sa carrière professionnelle aux renseignements à caractère controversé, Josip Manolic avoue modestement que, « dans le travail de renseignement, il n'y a pas de vérité, la vérité est ce que vous croyez être vrai⁹⁵² ». Autrement dit, entre deux vérités (renseignements contradictoires), il faut croire en votre raisonnement issu de leur interaction. À 96 ans, dont plus de soixante-dix auprès des services de renseignement yougoslaves et croates⁹⁵³, il clame haut et fort que, dans les années 1980, c'est bien au sommet de l'Armée yougoslave (l'agence de sécurité militaire yougoslave – la KOS) que se préparait le projet de passage au multipartisme et à l'économie de marché, et que la création du parti de droite HDZ et l'élection de M. Tudjman à sa tête en faisaient partie⁹⁵⁴. Il insinuait ainsi que le modèle d'une transition au service des privilégiés des républiques ex-yougoslaves était décidé au top de la hiérarchie sécuritaire yougoslave. Ses révélations tardives s'expliquent par le fait que l'actuel leader de la droite (le HDZ) Tomislav Karamarko, en vue des élections parlementaires 2015-2016, cherche à raviver l'idée de *lustracija*, c'est-à-dire d'un processus de purification du système croate par lequel seraient mis en examen « les criminels communistes » (dont l'héritier serait uniquement le parti de gauche SDP), auxquels il reproche d'avoir commis des crimes contre l'humanité en éliminant les Oustachis malgré les accords entre les vainqueurs de la seconde guerre mondiale et les nazis vaincus. Ce nouveau leader du HDZ attend également qu'ils répondent des éliminations sommaires des opposants

⁹⁵¹ *Ibid.*, Paragraphes 1 et 3.

⁹⁵² MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, p. 356.

⁹⁵³ En raison de la notoriété de Josip Manolic, tous les médias croates ont annoncé la sortie du premier tome de ses témoignages. Le magazine politique *Nacional* du 5 juin 2015 (<http://www.nacional.hr/intervju-koji-je-uzdrmao-hrvatsku-evo-sto-je-manolic-rekao-nacionalu>) écrit ainsi : « Josip Manolic, avec Franjo Tudjman, l'un des créateurs de l'État croate moderne, va bientôt sortir son témoignage politique tant attendu. Par ce livre, comme il l'écrit dans l'introduction, il a voulu préserver de l'oubli certains événements, mais aussi il a voulu dire sa vérité, une vérité qu'il avait vécue, en laissant aux générations à venir son récit historique documenté leur permettant de poursuivre les recherches. »

⁹⁵⁴ MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, p. 101-128.

de Tito, en particulier durant la guerre froide en Allemagne de l'Ouest⁹⁵⁵, ce qui permettrait la réconciliation nationale. Dans sa réponse, Manolic rappelle que la *lustracija* a déjà été entreprise par le président Tudjman ainsi que la réconciliation car, des 45 fonctionnaires l'entourant auxquels il faisait confiance, 38 étaient des collaborateurs des services secrets civils ou militaires de l'ancien régime, et affirme que l'actuel président du HDZ aurait eu lui aussi des contacts avec les services yougoslaves. Ceci est l'exemple type du mode de fonctionnement de la mafocratie issue de l'ancien régime, donc sous la protection de l'ancienne communauté de renseignement qui, au travers de sa ligne de commandement double, donc la régulation du couplage entre interactions mutualistes et antagoniques, aussi bien celles entre forces nationalistes de l'Espace ex-yougoslave que celles pro yougoslaves, parvient à maintenir au pouvoir les acteurs de l'ancien régime de toutes tendances. Effectivement, sous l'inversion de la hiérarchie du réel des médias (s'occuper des guerres passées entre Oustachis et partisans, et non pas entre profiteurs de la dernière guerre), se cache le rappel à la raison de Manolic qui avertit que toutes les tendances politiques croates étaient en relation avec le système sécuritaire croate, et partagent donc la responsabilité des défauts dans la régulation du système de régulation croate. Dans le brouillard de la guerre, de la transition et des interventions des services « ennemis », il était particulièrement difficile de distinguer le vrai du faux renseignement, au point que les agents de renseignement croates avaient l'impression que c'était « les services secrets qui géraient les agents, alors que c'était bien aux agents de gérer les services. La puissance d'obstruction par la deuxième ligne du commandement anticonstitutionnelle (le projet de la KOS développé dans les années 1980 en interaction avec le renseignement occidental) attestait de la puissance structurelle étrangère qui se cachait derrière elle. Le projet de la deuxième ligne obéissait au programme géopolitique et géoéconomique qui était à l'opposé du programme d'indépendance et de transition croate. Tudjman suivait cette ligne aveuglément, pensant pouvoir, par

⁹⁵⁵ Ce conflit très médiatisé entre l'ancienne et la nouvelle génération des mêmes services secrets (Manolic-Karamarko), ainsi que la publication du premier tome des témoignages de Josip Manolic interviennent suite à l'arrestation de Josip Perkovic, haut fonctionnaire de l'UDBA yougoslave et croate et main droite de tous les présidents – excepté de la présidente Kolinda Grabar-Kitarovic, élue en tant que candidate de la droite (HDZ) en 2015 –, et son extradition vers l'Allemagne de Perkovic, où il doit répondre aux accusations de la justice allemande concernant l'assassinat de Stjepan Djurekovic, l'un des directeurs de la compagnie pétrolière croate INA qui, côté yougoslave, était accusé de malversation dans l'INA et, côté allemand, était considéré comme un dissident qui, justement, voulait dénoncer les malversations au sein de la compagnie pétrolière. Les anciens services ayant réussi la maîtrise des services de renseignement depuis la mort du président Tudjman et l'arrivée au pouvoir de Stjepan Mesic, soutenu par Manolic, et de ce fait maîtrisant les « deux lignes de commandement », pratiquent désormais eux aussi le principe de « remplacement de thèses », comme l'a confirmé Josip Manolic pendant les deux interviews de septembre 2015.

l'intermédiaire des compromis pourris, tirer profit pour son projet et ne pas tomber dans le piège de la KOS qu'il connaissait bien, car il avait été général de l'Armée yougoslave⁹⁵⁶ ».

Nous constatons que le projet d'indépendance de la Croatie a été compromis dès le départ, car les élites croates nationales à la tête de ce projet n'ont jamais réussi à se détacher de leur dépendance vis-à-vis des structures yougoslaves. La prévarication qui résultait de l'imbrication progressive à l'international, de 1960 à 1990, entre le pouvoir politique et les mafias, a fait qu'en 1989 déjà, la deuxième ligne de commandement de Tudjman ne pensait pas satisfaire aux obligations qui résultaient du mandat que lui avait confié le peuple croate, à savoir appliquer comme modèle de transition économique un modèle de privatisation de biens sociaux équitable, et non la tycoonisation. La preuve que le modèle économique néolibéral et la privatisation privilégiée ont été décidés à l'échelle internationale, par le consentement entre la deuxième ligne de commandement des pays du bloc communiste et celle des pays du bloc occidental, se trouve dans le fait que, à quelques différences près, dans tous les ex-pays socialistes, les *nomenklaturas* communistes⁹⁵⁷ se sont maintenues au pouvoir⁹⁵⁸ ainsi que les élites politiques des pays occidentaux⁹⁵⁹ qui, depuis, pratiquent la prévarication. Or, en 1989, l'opposition de gauche et de droite au régime communiste a pu sortir de la clandestinité. Par conséquent, l'alternative politique d'une gauche démocratique était non seulement possible, mais probable. En effet, il y avait une synergie positive entre les intellectuels oppositionnels de gauche en Croatie qui, depuis des décennies, évoluaient dans la clandestinité, en interaction avec les socialistes et les sociaux-démocrates qui, eux, s'étaient exilés à l'Ouest⁹⁶⁰. Ils n'avaient jamais fait partie de la *nomenklatura* communiste (de ce fait, ils étaient appréciés dans la population croate), non pas parce qu'ils s'opposaient à l'idéologie socialiste, mais

⁹⁵⁶ MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015, p. 249.

⁹⁵⁷ Voir au sujet de la naissance de la *nomenklatura* : DJILAS, Milovan, *The New Class: An Analysis of the Communist System*, New York, Frederick A. Praeger, 1957.

⁹⁵⁸ Déjà en 1994, Jacek Wasilewski, en comparant le sort de la *nomenklatura* dans trois pays ex-communistes en transition, constate que, « compte tenu des voies et des rythmes différents adoptés par le changement systémique en Pologne, Hongrie et Russie, on pouvait s'attendre à des variations importantes de la destinée finale de la *nomenklatura*. Pourtant, tel n'est pas vraiment le cas. [...] Les mécanismes structurels, communs aux pays de l'ancien bloc, semblent se perpétuer et avoir des effets beaucoup plus prolongés que nous ne souhaiterions l'admettre » (dans WASILEWSKI, Jacek, TCHIMICHKIAN Marina, « La *nomenklatura* : vers quel destin social ? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 25, n° 4, 1994, p. 33-46 (ici p. 45-46).

⁹⁵⁹ Voir au sujet de l'élitisme républicain : BOYER, Pierre-Xavier, « Aux origines de l'élitisme républicain : Les aristocraties d'Alfred Fouillée », *Revue française d'histoire des idées politiques*, vol. 2, n° 22, 2005, p. 37-49.

⁹⁶⁰ Parmi les exilés yougoslaves, sous couvert de l'exil pour des raisons politiques, se cachaient aussi des condamnés pour des infractions telles que malversations ou détournement de fonds. Voir au sujet de la composition des exilés yougoslaves : SARIC, Tatjana, « Bijeg iz socialisticke Jugoslavije », *Migracijske i etnicke teme*, vol. 31, n° 2, 2015.

justement parce qu'ils défendaient ses principes de base⁹⁶¹, offusqués déjà dans les années 1970-1980⁹⁶² par nombre de membres de la *nomenklatura* yougoslave, notamment des techno-managers (qui allaient former la deuxième ligne de commandement de Tudjman), souvent soupçonnés et parfois condamnés pour corruption, malversations et détournement de fonds publics. Grâce à la guerre dans l'orchestration de la *nomenklatura* et suite à la lustration que prônait donc le premier président croate Franjo Tudjman dans les années 1990 au nom de l'unité nationale face à l'ennemi serbe, la *nomenklatura* a pu réaliser une volte-face sans faute. Puis elle a pu se réorganiser en plusieurs partis politiques⁹⁶³, y attirer des activistes issus des anciennes élites intellectuelles oppositionnelles, pour bientôt se débarrasser, en les marginalisant, de ceux qui pouvaient les concurrencer. *In fine*, la *nomenklatura* est parvenue à infiltrer et/ou prendre le contrôle des partis politiques dont les leaders s'opposaient à la direction de la politique extérieure et intérieure prise par la *nomenklatura* en 2001 avec le nouveau président, Stjepan Mesic à sa tête (à l'instar des partis *Hrvatska seljacka stranka* (HSS) de Zlatko Tomcic, *Hrvatska social-liberalna stranka* (HSL) de Drazen Budisa, *Liberalna stranka* (LS) de Vlado Gotovac)⁹⁶⁴. Dans son article paru en 2001, Franck Debié traite de la situation alarmante dans les Balkans et constate :

« Les analyses montrant l'ampleur de la menace pour l'Union européenne –

⁹⁶¹ Voir au sujet des relations entre les organisations social-démocrates occidentales et les dissidents de l'Est : BOEL, Bent, « Transnationalisme social-démocrate et dissidents de l'Est pendant la guerre froide », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 1, n° 109, 2011, p. 169-181 (ici Paragraphe 7). La première rencontre des socialistes occidentaux avec les oppositionnels de l'Est a eu lieu à l'Ouest, dès l'établissement des régimes communistes à l'Est, quand les groupes des socialistes et des sociaux-démocrates exilés de l'Est ont demandé à intégrer l'Internationale socialiste en voie de reconstitution. Étant donné que certains partis occidentaux s'y opposaient, « la solution trouvée fut la création de l'Union socialiste de l'Europe centrale et orientale (USECO) dont les membres (initialement les partis bulgare, tchécoslovaque, hongrois, polonais et yougoslave) furent admis en tant que membres consultatifs, pouvant participer aux congrès avec un droit de parole mais pas de vote. Par la suite, les trois partis baltes furent également admis, mais les Français et les Britanniques s'opposèrent avec succès à l'admission des partis ukrainien, géorgien, arménien et menchevik, redoutant les réactions de l'Union soviétique. Dès le début, les "diplomates" l'emportèrent donc sur les "idéologues". Outre le statut individuel de membre consultatif accordé à la plupart de ses membres, l'USECO obtint le statut d'organisation associée à l'Internationale socialiste avec le droit d'envoyer une délégation composée de deux membres aux congrès de l'Internationale. En fin de compte, les socialistes exilés de l'Europe de l'Est bénéficièrent d'une "solidarité au rabais." »

⁹⁶² Voir au sujet des effets de la libéralisation des partis de gauche : CURNIER, Jean-Paul, « Les mains, les mains surtout », *Lignes*, vol. 1, n° 24, 1995, p. 17-33.

⁹⁶³ Voir au sujet de la formation des partis démocratiques dans l'Espace ex-yougoslave : GOSSIAUX, Jean-François, « Yougoslavie : quand la démocratie n'est plus un jeu », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 51, n° 4, 1996, p. 837-848.

⁹⁶⁴ Voir au sujet de la recomposition de la scène politique des années 2000 : THOMAS, Daniel, « Croatie 2003-2004. Un nouveau candidat à l'Union européenne », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1044, 2004, p. 52-64.

corruption, trafic d'influence, criminalisation des banques et des entreprises – jettent comme par avance un discrédit sur sa politique économique dans la région. Le glissement est facile : ces économies criminalisées, "barbarisées", ne mériteraient finalement que le *containment* sécuritaire, à défaut d'un protectorat intrusif et policier capable de "faire le ménage". Mesurer le poids de l'économie criminelle dans les économies balkaniques et décrire leur fonctionnement comportent ainsi un enjeu non seulement intellectuel, mais aussi politique⁹⁶⁵. »

Nous remarquons que ce constat n'est pas une analyse systémique qui étudie le problème de la criminalité organisée dans sa complexité, c'est-à-dire l'interaction entre tous les niveaux de criminalité organisée (local, européen et international), mais une analyse qui étudie uniquement ses effets dans l'Espace dit balkanique. C'est ainsi que ce constat parvient à imputer à l'Espace balkanique seul la responsabilité de la non-maîtrise de l'hydre du capitalisme criminel, puis propose comme « remède » un protectorat intrusif et policier capable de « faire le ménage ». Cette analyse est donc prémonitoire, car elle intervient au moment de l'entrée en scène du président Mesic dont la politique de coopération avec le TPIY, l'OTAN et l'UE se résume en la mise en œuvre du « remède » que suggérait ce type d'études occidentales. Or, force est de constater que le « ménage » réalisé dans l'Espace croate, pendant la présidence Mesic et en coordination avec les instances européennes et internationales, n'était pas un « nettoyage en profondeur »⁹⁶⁶. La promesse électorale de 2000 de Mesic, portant sur la révision de la transition frauduleuse, n'a pas été tenue (mis à part quelques affaires surmédialisées concernant des privatisations frauduleuses), faisant que le désordre dans l'Espace croate n'a eu de cesse de croître. On peut dire que la méthode de « protectorat intrusif et policier » qui s'est exercée dans l'Espace croate par l'intermédiaire du TPIY, de l'OTAN et de l'UE a plus le mérite d'avoir temporairement dévié l'attention de l'électorat croate de sa principale préoccupation, c'est-à-dire la révision de la transition et la réappropriation de la masse financière publique détournée, que d'avoir atténué l'impact socio-économique produit par la transition croate. D'où la méfiance politique à l'égard des institutions nationales, européennes et internationales, et le discrédit des élites politiques qui

⁹⁶⁵ DEBIÉ, Franck, « Balkans : une criminalité (presque) sans mafias ? », *Critique internationale*, vol. 3, n° 12, 2001, p. 6-13 (ici Paragraphe 1).

⁹⁶⁶ CARTIER-BRESSON, Jean, dans « Corruption, libéralisation et démocratisation », *Tiers-Monde*, vol. 41, n° 161, 2000, p. 9-22, dénonce en 2000 le « prêt-à-penser universaliste » des organisations internationales, qui n'aide pas à mettre en œuvre des stratégies crédibles et efficaces face à au problème de la corruption dont les origines et les conséquences sont diverses, tandis que son étendue est planétaire, y compris dans les pays démocratiques développés.

les représentent⁹⁶⁷.

III.4 – L’impact socio-économique de la transition

L’application inconditionnelle de la doctrine économique néolibérale, dans un climat dominant général de mondialisation et de libéralisation, ne pouvait entraîner autre chose que le fondamentalisme de marché – donc l’émergence d’un grand malheur pour tous les pays en transition. Alors que la doctrine néolibérale⁹⁶⁸ a pu produire quelques résultats positifs dans les pays les plus développés, l’environnement macroéconomique et macropolitique des pays en transition n’était pas prêt pour son emploi. Les économistes de l’Institut économique de Zagreb avaient averti de ce danger dès le début de la transition⁹⁶⁹, mais ils n’ont pas été entendus. Vers la fin des années 1990, même les collaborateurs du FMI et de la Banque mondiale lançaient des avertissements. En vain. Le capitalisme sauvage et le fondamentalisme de marché avaient déjà impitoyablement dévasté tous les pays en transition⁹⁷⁰.

Nous constatons qu’en Croatie, la privatisation par tycoonisation a établi un rapport de force entre le politique et la finance en faveur de cette dernière. Dans un premier temps (1990-2000), elle a résumé la transition en un processus de mise en réseau de la mafio-cratie transnationale. Dans un deuxième temps (2000-2010), il s’agissait de se stabiliser au pouvoir par le transfert des fonctions de l’État-régulateur vers la « première ligne du commandement régionale et internationale » (l’UE, l’ONU et l’OTAN), puis vers une forme de « deuxième ligne du commandement » (détectée au sein de la gouvernance croate) – celle consultative et transnationale (à l’instar de la Commission Trilatérale), sachant que les interactions entre deux lignes de commandement sont au service d’une géopolitique et d’une géoéconomie américaines pensées comme universelles. Aujourd’hui excédé par la

⁹⁶⁷ DOGAN, Mattei, « Méfiance et corruption : discrédit des élites politiques », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n° 3, 2003, p. 415-432.

⁹⁶⁸ La doctrine néolibérale préconise la diminution du rôle de l’État-régulateur (donc d’une politique économique active) au profit du marché libre régulateur (dans VOJNIC, Dragomir, « Ekonomija i politika tranzicije u praksi – Gdje je Hrvatska ? », *Ekonomski pregled*, vol. 54, n° 7-8, 2003, p. 621- 650, ici p. 632).

⁹⁶⁹ Lors des nombreux congrès et séminaires internationaux, dont celui qui s’est tenu au mois de mars 1990 à Laxenburg, près de Wien, autour de la question « Managing Inflation in Socialist Economies », ou celui du début 1992 à *London School of Economics* dans le cadre de la création du Centre international pour la transition de l’Institut économique de Zagreb, de nombreux avertissements, parfois sévères et sarcastiques, lancés par les économistes croates et autres, restèrent sans écho (voir à ce sujet : JURCIC, Ljubo, « Ekonomski razvitak – investicije, fiksni kapital i ekonomija i politika tranzicije », *Ekonomski pregled*, vol. 56, 2005, p. 347-373).

⁹⁷⁰ Voir au sujet des déviations provenant du fondamentalisme du marché : MESARIC, Milan, « Nobelovac Joseph Stiglitz : Kritika "trzisnog fundamentalisma" globalizacije i politike Medjunarodnog monetarnog fonda », *Ekonomski pregled*, vol. 53, n° 11-12, 2002, p. 1151-1182.

prévarication dont fait preuve la classe politique croate depuis vingt-cinq ans, lors de la dernière élection présidentielle de 2015, le peuple croate a choisi pour présidente Madame Kolinda Grabar-Kitarevic⁹⁷¹ qui, en raison d'une carrière diplomatique au Canada et aux États-Unis, a pourtant été absente du pays à partir de 1997. Ce vote est souvent interprété comme un vote sanction de l'immobilisme de la gauche au pouvoir⁹⁷² devant l'impact socio-économique de la transition sur le standard de vie de la population.

Pourtant, dès la fin des années 1990, les recettes du consensus de Washington (l'ouverture des marchés, les privatisations, le contrôle de l'inflation, la déréglementation et la discipline budgétaire, préconisés à la fin des années 1980) avaient été remises en cause par Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie en 2001, dans une série de conférences publiées⁹⁷³. Parlant des privatisations, Stiglitz constate que leurs avantages étaient surestimés et leurs coûts sous-estimés, et que la recherche de rente n'était pas réservée aux organismes publics, mais était aussi répandue dans le secteur privé. De ce fait, il fallait trouver des mécanismes concurrentiels. Puis, observant l'échec du modèle de transition préconisé pour les pays de l'ex-zone communiste, il l'attribue plutôt à une application de la « thérapie de choc » aux modifications institutionnelles historiquement associées aux Jacobins de la Révolution française, ou aux Bolcheviks de la Révolution russe. D'après Stiglitz, « la critique moderne de l'ingénierie d'utopie⁹⁷⁴ sociale a été particulièrement fondée sur l'approche bolchevique de la transition du communisme au capitalisme, et la thérapie de choc a tenté d'utiliser bien des

⁹⁷¹ Étudiante puis diplomate aux États-Unis, aujourd'hui membre croate de la Commission Trilatérale, Kolinda Grabar-Kitarovic avait présenté sa candidature pendant un congé sans solde, après une carrière de haut fonctionnaire de l'OTAN aux États-Unis. Sa campagne était assurée par des spécialistes américains.

⁹⁷² Voir à ce sujet : « En Croatie, le parti conservateur remporte la présidentielle », *Le Monde*, 12/01/2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/01/12/en-croatie-le-parti-conservateur-reprend-la-presidence_4554283_3214.html

⁹⁷³ Voir à ce sujet : HA-JOON CHANG (Ed.), *Joseph Stiglitz and the World Bank – The Rebel Within*, Anthem Press, 2001. La position de J. Stiglitz, économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale, est par ailleurs exposée dans l'ouvrage STIGLITZ, Joseph, *Globalization and discontents*, Norton, 2002, publié en français : STIGLITZ, Joseph, *La grande désillusion*, Fayard, 2002.

⁹⁷⁴ La transition ayant été largement influencée par les « néoréalistes autrichiens », Stiglitz nous rappelle ici leur raisonnement, notamment le rapport entre l'utopie et l'ingénierie sociale. L'utopie appelle une transformation globale de la société et, de ce fait, fait courir aussi « le risque d'user de moyens trop radicaux ou violents en vue d'une fin dès lors déraisonnable, si elle ne l'était pas déjà en soi ». Tandis que, d'après le philosophe autrichien Karl Popper, l'ingénierie sociale est l'expression d'un réalisme sans égal ni alternative ; elle cherche à doter la société des moyens capables de déterminer le champ du possible. À l'opposé d'une politique utopiste trop globale et trop radicale, l'ingénierie sociale partielle se définit comme une « technologie au service d'une politique simplement réformiste, qui évalue les objectifs partiels à l'aune des moyens disponibles et des résultats obtenus » (voir à ce sujet : LAVELLE, Sylvain, « Utopie et technologie: la politique de l'ingénierie sociale », *Quaderni*, vol. 41, n° 1, 2000, p. 5-16, ici p. 7).

mêmes principes pour la transition inverse⁹⁷⁵ ».

Le cas de la transition croate démontre que le choix d'une économie plus ou moins régulée n'est pas en soi la recette capable d'atténuer les effets négatifs de l'approche bolchevique de la transition croate du communisme au capitalisme. Comme l'ont démontré les économistes de l'Institut économique de Zagreb, c'est par le rejet du dogmatisme anti-marché propre aux économies soviétiques que la libéralisation progressive de l'économie croate a commencé dans les années 1960. Les économistes européens, russes et américains, réunis à Vienne, préparaient dans les années 1980 une transition sur le modèle de la société de bien-être ouest-européenne et le modèle d'autogestion yougoslave, un concept de transition au service de la paix sociale. Mais au moment de l'appliquer, portés par la « vague bolchevique » venant cette fois-ci de l'Ouest, due au brusque remplacement de thèses dans la politique extérieure américaine (son plan géopolitique et la géoéconomie qui l'accompagne) que nous avons décrite ici, c'est un groupe de personnes dont la légitimité du pouvoir était douteuse, les techno-managers, qui a brusquement détourné le modèle de transition déjà adopté en changeant sa direction vers le capitalisme sauvage pour permettre la privatisation par tycoonisation, et assurer ainsi, dès le début de la transition, la domination de la finance sur le politique. Il en ressort que le modèle économique croate n'a pas été choisi par le pouvoir politique selon des critères de performance, mais selon sa capacité à atteindre les objectifs du pouvoir économique et financier qu'il représente⁹⁷⁶.

Ce n'est donc qu'à la fin de la guerre que la population croate, qui espérait avec ses voisins européens poursuivre la construction de la société de bien-être, s'est rendu compte de l'imposture.

Aleksandar Stulhofer a suivi la perception du public sur le processus de privatisation et sur les transformations de la société par le processus de transition. Son étude démontre que, en 1996, deux tiers des citoyens croates exprimaient leur mécontentement sur les résultats de la privatisation en cours.

Le mécontentement est surtout présent chez les actifs (30-50 ans). En 1988, quand les scandales politiques et la corruption sont dans le focus des médias, la privatisation est, aux yeux du public, définitivement discréditée. En ce qui concerne la privatisation des entreprises

⁹⁷⁵ ABRAHAM-FROIS, Gilbert, DESAIGUES, Brigitte, « Du "consensus de Washington" au "consensus Stiglitzien" », *Revue d'économie politique*, vol. 113, 2003, p. 1-13 (ici Paragraphe 25). Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2003-1-page-1.htm>

⁹⁷⁶ Voir au sujet des aspects politiques des politiques économiques : RADOSEVIC, Dubravko, « Politicki aspekti hrvatske deflacijske politike », *Politicka misao*, vol. 50, n° 3, 2013, p. 180-192.

publiques, l'opinion du public est que le mauvais modèle de la privatisation de ces entreprises produit une nouvelle couche de la société – nouveaux propriétaires d'entreprises – qu'il perçoit comme des *businessmen* incapables et moralement inférieurs.

Le fait que seulement 15 % des citoyens croates considèrent que les entreprises privatisées réussissent mieux que celles qui font toujours partie de la propriété sociale peut représenter un sérieux obstacle à la poursuite du développement de l'entrepreneuriat, révèle l'étude de Stulhofer.

À la question posée sur les objectifs que devrait atteindre prioritairement la privatisation, les citoyens répondent dans l'ordre : la préservation des emplois, le bien-être des employés, l'augmentation de l'efficacité dans le travail, un partage juste de biens sociaux entre ceux qui les ont créés (eux), l'arrivée de personnes capables aux postes de direction des entreprises.

L'opinion publique désigne les membres du parti HDZ, les managers des firmes privatisées, les hommes politiques et les managers des entreprises publiques comme les gagnants de la transition ; tandis que les paysans, les ouvriers des firmes privatisées, les experts, les ouvriers des entreprises publiques sont désignés comme les perdants de la transition. Cette réponse apportée à la question des gagnants peut apparaître contradictoire par rapport à la mauvaise image des managers dans l'opinion publique croate. En réalité, deux types de managers existent pour elle. Les premiers sont les tycoons, devenus propriétaires-managers par la volonté du parti politique, considérés comme personnes amORALES agissant contre la loi. Les seconds sont ceux que les citoyens croates souhaitaient en 1988, donc des managers du type occidental, compétents, condition *sine qua non* pour la survie dans un monde compétitif du marché libre. C'est donc au nom de la compétitivité qu'en 1988 les citoyens demandaient la révision de la privatisation dans sa totalité⁹⁷⁷.

Cela ne s'est pas fait à ce jour. Entre-temps, la plupart des entreprises croates jadis performantes étaient poussées à la faillite⁹⁷⁸, puis vendues en partie aux tycoons⁹⁷⁹ pour une

⁹⁷⁷ STULHOFER, Aleksandar, « Povratak u buducnost ? : Proces privatizacije i hrvatska javnost 1996.-1998. » (Privatizacija i javnost), *Institut društvenih znanosti Ivo Pilar*, Zagreb, 1999. Disponible sur : http://www.ffzg.unizg.hr/socio/astulhof/tekstovi/astulhof_privatiz2.pdf

⁹⁷⁸ De nombreuses entreprises industrielles de la Yougoslavie titiste ont été reprises en main par le gouvernement croate au moment de la guerre pour être ensuite privatisées, puis poussées à la banqueroute sur fond de spéculation immobilière. La « révision de la privatisation » annoncée par le gouvernement de gauche à la fin des années 1990 va aboutir à la chute de quelques fraudeurs. Le plus connu parmi eux était le tycoon Miroslav Kutle dont le conglomérat Globus grupa détenait les parts dans les médias croates. En 1998, son empire va tomber entre les mains du manager américain Brian Berry et sera partagé entre d'autres tycoons. Miroslav Kutle se plaisait à comparer son système de reprise des entreprises à l'action de faire du vélo : acheter une firme en contractant un prêt privilégié que va rembourser cette firme, puis acheter une autre firme par un autre prêt

bouchée de pain, ou (plus tard, dans les années 2000) aux multinationales étrangères⁹⁸⁰. La baisse de la production croate a gravement déséquilibré la balance du commerce extérieur croate et privilégié les importations⁹⁸¹. Globalement, les souhaits des citoyens croates exprimés lors de l'enquête n'ont pas été exaucés.

Selon Miroslav Gregurek, il y a de fortes chances que le modèle de privatisation croate soit resté opaque, malgré/grâce à de nombreuses révisions dont il a fait l'objet suite à la guerre et à l'arrivée au pouvoir de la coalition de gauche en 2000⁹⁸², pour dissimuler le fait qu'il s'est inspiré du modèle de privatisation latino-américain, qui suppose une interaction entre des États protectionnistes et des entreprises-empires familiaux. En effet, les deux tiers des entreprises privées au Brésil, au Mexique, en Argentine et en Colombie sont sous le contrôle de « familles », tandis qu'au Chili, deux familles gèrent les deux plus grands conglomérats d'entreprises. Ce modèle a inspiré les concepteurs de la privatisation croate, bien que les empires-conglomérats familiaux ne soient pas adaptés au mode d'entreprendre

garanti par l'hypothèque des biens immobiliers de la première entreprise, et ainsi de suite. Il s'agissait donc d'un modèle d'ingénierie financière, d'un système pyramidal dans lequel l'« argent sain » faisait défaut et risquait tôt ou tard d'entraîner l'effondrement de l'empire de son concepteur. Par ce système, Kutle avait réussi, dans la première phase de la privatisation, à acquérir plus de 170 entreprises, qui vont donc bientôt se retrouver en situation de cessation de paiement du fait que leurs revenus servaient au remboursement des crédits, tandis que les factures des fournisseurs restaient impayées et que ces fournisseurs étaient poussés à la faillite. Voir à ce sujet : *Poslovni dnevnik*, 12/08/2008. Disponible sur : <http://www.poslovni.hr/komentari/nesposobnost-tuzitelja-placaju-porezni-obveznici-88936>

⁹⁷⁹ Voir au sujet de la privatisation du géant de l'agro-alimentaire yougoslave Gavrilović, fin 1991, qui aurait été menée avec de l'argent devant servir à acquérir des armes pour défendre le pays face à la Serbie : « Privatisations et profits de guerre en Croatie : les mauvais comptes de Gavrilovic », *Le Courrier des Balkans*, 9/12/2014. Disponible sur : <https://www.courrierdesbalkans.fr/articles/privatisations-et-profits-de-guerre-en-croatie-les-mauvais-comptes-de-gavrilovic.html>.

⁹⁸⁰ Voir le bilan de la première vague de privatisation de 2 958 entreprises jusqu'en 1995 : GREGUREK, Miroslav, « Stupanj i ucinci privatizacije u Hrvatskoj », *Ekonomski pregled*, vol. 52, n° 1-2, 2001, p. 155-188 (ici Tableau 1, p. 166).

⁹⁸¹ Voir au sujet de l'impact des importations sur la dette extérieure croate : JURCIC, Ljubo, JOSIC, Hrvoje, JOSIC, Mislav, « Empirijska analiza inoznog duga Hrvatske : pristup koristenjem VAR modela », *Ekonomski pregled*, vol. 63, n° 5-6, 2012, p. 265-290.

⁹⁸² THOMAS, Daniel, dans « Croatie 2002-2003. Résolument tournée vers l'Europe », *Le Courrier des pays de l'Est*, 2003, vol. 6, n° 1036-1037, p. 46-60 (ici Résumé), commente dans les termes suivants le bilan du gouvernement de gauche d'Ivica Racan : « La coalition gouvernementale, conduite par Ivica Racan, semble avoir désormais trouvé un certain rythme de croisière qui lui permet d'envisager sérieusement la tenue anticipée des élections législatives, initialement prévues pour février 2004. Elle peut, en effet, se targuer d'une amélioration réelle des relations avec les pays voisins, ainsi que d'une situation économique plutôt favorable. Avec une croissance de 5,2 % en 2002 et un taux d'inflation maîtrisé, la Croatie pourrait rivaliser avec la Slovénie, n'étaient un chômage qui oscille autour de 20 % depuis des années et un déficit courant important qui ne cesse de se creuser en dépit des bons résultats du tourisme, dont le développement est cependant bridé par l'insuffisance des structures hôtelières. Enfin, le processus de privatisation se déroule plus lentement que prévu, en raison des irrégularités qui ont entaché certaines opérations, avec notamment pour conséquence des flux d'investissements étrangers relativement modestes. »

contemporain, mais à celui des années 1930, dans une partie du monde où la famille avait une signification sociale particulière (ce qui n'est pas le cas en Croatie), ce qui permettait aux familles choisies un essor économique considérable. Ceci grâce au soutien protectionniste des États latino-américains de l'époque, et grâce aux prêts privilégiés qu'ils leur accordaient, abandonnant ainsi le gros capital des États à leur gestion familiale (ce phénomène est connu sous le nom de « syndrome de l'Amérique latine »). Or, lorsqu'une entreprise intègre l'empire-conglomérat familial des entreprises, les autres entrepreneurs, managers et citoyens, le public et le marché des capitaux s'en désintéressent⁹⁸³. Du fait que, dans le contexte protectionniste décrit, les entreprises les plus performantes croates n'avaient pas accès au marché des capitaux en gardant leur autonomie, elles devenaient une partie des empires-conglomérats familiaux⁹⁸⁴ dans lesquels il y a peu de place pour des initiatives individuelles qui échapperaient à l'autorité⁹⁸⁵. Ainsi, d'une part la guerre et le protectionnisme étatique, pendant la première phase de la privatisation selon le modèle latino-américain, ont eu le mérite de repousser les concurrents locaux et étrangers de la *nomenklatura*. D'autre part, dans la deuxième phase, suite à l'arrivée au pouvoir de la coalition de gauche et suite à sa collaboration avec le TPIY, l'OTAN et l'UE, les secteurs clés (comme celui bancaire ou énergétique) sont passés entre les mains des investisseurs étrangers dans des conditions obscures que les systèmes judiciaires croate, européen et international peinent à élucider aujourd'hui-même⁹⁸⁶. Pendant que la droite et la gauche croate se renvoient la responsabilité

⁹⁸³ Voir au sujet de l'inspiration croate par le modèle de privatisation latino-américain : GREGUREK, Miroslav, « Stupanj i ucinci privatizacije u Hrvatskoj », *Ekonomski pregled*, vol. 52, n° 1-2, 2001, p. 155-188 (ici p. 171).

⁹⁸⁴ L'exemple le plus flagrant de l'empire-conglomérat familial des entreprises de la première heure de la privatisation croate est Agrokor. Dans un premier temps, la famille qui est à sa tête a réussi à regrouper toutes les entreprises profitables du secteur agro-alimentaire (production/distribution). Puis, dans un deuxième temps, se sont joints au groupe, dans un processus d'intégration verticale et sous la devise : « *From the field to table* » (trad. « Du champs à la table »), des entreprises allant du secteur de la finance et de l'assurance au tourisme ou aux médias. Voir à ce sujet : <http://www.agrokor.hr/en/>

⁹⁸⁵ GREGUREK, Miroslav, « Stupanj i ucinci privatizacije u Hrvatskoj », *Ekonomski pregled*, vol. 52, n° 1-2, 2001, p. 155-188 (ici p. 171).

⁹⁸⁶ Par exemple, dans le cas de la privatisation de la compagnie pétrolière nationale *INA* par la gauche et suite à l'intervention douteuse de la droite dans la gestion de cette entreprise en 2009, les deux parties se renvoient la responsabilité des pertes qu'enregistre *INA* : « La Croatie accuse le groupe pétrolier et gazier hongrois *MOL* de ruiner la compagnie croate *INA*, qu'il contrôle depuis 2009, et d'avoir ainsi généré des pertes de plusieurs milliards d'euros à l'État croate [...] parce que les objectifs fixés par la compagnie croate avant qu'elle ne commence à être dirigée par *MOL* n'ont pas été respectés. [...] Une analyse faite pour le gouvernement croate par un consultant américain a fait état des pertes de 6,2 milliards de dollars (4,5 milliards d'euros) pour *INA* durant cette période, selon les conclusions de cette étude publiées lundi par l'influent quotidien local, *Jutarnji list*. Par ailleurs, la prise de contrôle dans *INA* est controversée en Croatie parce que son ancien Premier ministre Ivo Sanader a été condamné en 2012 à 10 ans de prison pour corruption et reconnu coupable d'avoir reçu des pots-de-vin de 5 millions d'euros pour céder à *MOL* la gestion de la compagnie sans détenir le paquet majoritaire d'actions. La justice croate a inculpé en mars également le PDG de *MOL*, Zsolt Hernadi, pour avoir versé au total

des privatisations douteuses, leur impact socio-économique – retrouvé dans la décroissance économique, démographique et le chômage – continue de ravager l’Espace croate, sans que cela n’interpelle outre mesure l’UE⁹⁸⁷ où siègent les représentants de cette gauche et de cette droite⁹⁸⁸, tandis qu’à la tête du nouveau gouvernement croate se trouve un Premier ministre, manager au profil international et sans expérience politique. Soutenu par l’ex-Secrétaire générale de l’OTAN devenue présidente croate en 2015, le nouveau Premier ministre est en train de préparer les réformes du système de régulation croate qui n’étaient pas annoncées dans le programme de la coalition de droite grâce auquel elle a gagné les élections législatives 2015-2016.

Conclusion du chapitre 4

Le processus de transition de la Croatie du socialisme autogestionnaire au capitalisme néolibéral peut être défini comme l’action d’imbrication entre d’une part la politique, la finance, l’économie et les services de sécurité, et d’autre part les mafias à l’échelle nationale, régionale et internationale.

La transition s’est faite en cinq temps. Le premier correspond à la période de guerre 1990-1995, guerre armée entre les élites nationales ex-yougoslaves pour le partage du territoire et des biens sociaux ex-yougoslaves. Le deuxième est la période 1995-2000, période de conflits au sein de l’élite croate entre les gagnants et les perdants de la transition (guerre pour la succession de Tudjman, accompagnée de la guerre des mafias). Le troisième concerne la période 2000-2005, avec l’union au sein de l’élite croate (cohabitation entre le président Mesic – issu de la gauche – et le gouvernement Sanader – le parti de droite HDZ). Le quatrième, 2005-2010, est la période d’union de l’élite croate avec les élites ex-yougoslaves (reprise des relations commerciales) et le cinquième, 2010-2015, correspond à leur union avec

10 millions d’euros de pots-de-vin. Pour sa part, la justice hongroise a classé sans suite cette affaire en janvier 2012. Le gouvernement croate détient 44,84 % et le géant hongrois 49,1 % des parts d’INA. MOL avait, quant à lui, déjà accusé le gouvernement croate de ne pas avoir respecté ses obligations et engagements dans le plan d’investissement. Les deux parties ont demandé un arbitrage international sur leur différend. En novembre, MOL avait entamé les préparatifs pour vendre ses parts dans INA. Si en 2009 les investissements dans INA se sont élevés à 580 millions d’euros, ils ont chuté à quelque 128 millions d’euros seulement pour l’année dernière, a précisé M. Vrdoljak, le ministre croate de l’Economie. » (Source : AFP, 12 mai 2014, 17 h 42).

⁹⁸⁷ Voir au sujet de la stratégie possible de l’insertion de la Croatie dans une économie mondiale en pleine mutation : BAULANT, Camille, BLONDEL, Serge, COMPAIRE, Philippe, « La Croatie dans l’Union européenne : une insertion différenciée », *Mondes en développement*, vol. 4, n° 164, 2013, p. 139-160.

⁹⁸⁸ Voir à ce sujet : HORVAT, Srecko, « L’intégration européenne de la Croatie n’est pas une tragédie, c’est une farce », *Le Courrier des Balkans*, 26/11/2013. Disponible sur : <http://www.courrierdesbalkans.fr/articles/srecko-horvat-l-integration-europeenne-de-la-croatie-n-est-pas-une-tragedie-c-est-une-farce.html>

les élites européennes et internationales (adhésion à l'OTAN et à l'UE après le jugement du TPIY rendant caduque l'accusation d'entreprise criminelle collective). La période en cours s'annonce être celle de la légalisation et de la pérennisation du pouvoir issu de la transition (contestation progressive par la justice croate elle-même du jugement contre l'ex-Premier ministre Sanader pour délits de corruption, trafic d'influence et détournement d'argent public ; extradition vers l'Allemagne de l'ex-chef des services secrets Josip Perkovic).

Or, la « thérapie de choc aux changements institutionnels » appliquée dans la transition du socialisme autogestionnaire vers le capitalisme néolibéral était ouvertement criminogène. Le temps qui passe ne peut pas légaliser cet état de fait. Car, pour les familles croates spoliées par les « 200 familles riches », la révision de la privatisation est toujours d'actualité. Par conséquent, la période 2015-2020 s'annonce difficile pour le pouvoir en place qui devrait se réconcilier avec l'électorat national croate aussi.

Il est vrai qu'il peut compter sur son « électorat » dans l'UE (les techno-managers) et leurs partenaires (la Troïka), mais qui ne tolèrent pas les mouvements contestataires de masse et peuvent facilement les désigner comme seuls responsables des actes criminogènes qui ont plongé leur pays dans la récession et généré le précaire⁹⁸⁹ (cas de la Grèce).

Or, le précaire croate⁹⁹⁰ est actuellement ethniquement homogène et le pouvoir peut difficilement se servir de l'extrême droite et de la « question serbe », remâchée à de maintes reprises, pour rediriger le mécontentement du précaire par l'intermédiaire de l'extrême droite vers une nouvelle « défense de la nation » contre un ennemi extérieur. En revanche, l'entrée massive des migrants moyen-orientaux en Croatie, qui se déroule en ce moment même, et que les pays européens riches (Allemagne, Suède) ont incités à émigrer tout en demandant à tous les pays européens de les accueillir, pourrait changer la donne. Car le pouvoir croate, par une

⁹⁸⁹ Voir à ce sujet : STANDING, Guy, *A Precariat Charter: From Denizens to Citizens*, Bloomsbury Academic, UK, 2014. Standing définit le précaire comme une nouvelle classe sociale émergente qui vit dans l'insécurité financière et professionnelle, mais aussi identitaire. Le précaire serait composé de trois groupes différents : les jeunes issus de l'immigration qui n'ont pas d'avenir, les jeunes bien éduqués mais qui ne peuvent accéder à un emploi stable, et des personnes plus âgées qui sont issues de la classe ouvrière déclassée. D'après Standing, les politiques sociales dites de *workfare* (« travailler pour le bien-être », aide sociale apparue aux États-Unis dans les années 1970 qui prévoit que les bénéficiaires aptes au travail doivent travailler en échange de leur allocation) sont responsables de la précarisation grandissante de la société. Il préconise l'application du revenu de base comme nouveau droit fondamental qui permettrait la résolution du problème du précaire. Car, si rien n'est fait, on peut prévoir l'escalade de la violence du précaire et la montée de l'extrême droite.

⁹⁹⁰ Voir au sujet des nouvelles classes du précaire générées par la transition, ainsi qu'au sujet de l'adoption du plan européen de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté : CINI, Vladimir, DRVENKAR, Natasa, MARIC, Jelena, « Problem raspodjele dohotka i analiza sitomastva Republike Hrvatske », *Ekonomski vjesnik: casopis Ekonomskog fakulteta u Osijeku*, vol. 24, n° 1, 2011, p. 121-136.

grande campagne médiatique, fait appel à l’humanisme de la population croate dans le traitement des migrants et, simultanément, montre qu’il devient impossible, malgré les efforts déployés, de contenir cette vague migratoire⁹⁹¹. Elle pourrait donc bien devenir l’*input* pour la division du précaire sur la question de l’accueil massif des migrants, générant la montée de l’ultranationalisme croate et des mécanismes d’autodéfense dans la population. Les revendications sociales du précaire (portées par différents mouvements de la société civile dont le plus important est *Zivi zid*) pourraient ainsi se transformer en revendications portant sur la préférence nationale dans la politique sociale, comme c’est souvent le cas dans l’Europe de l’Ouest. Ou bien, le fait que la Serbie dirige les migrants vers la Croatie par vagues massives⁹⁹² pourrait susciter des haines serbo-croates. Nombreuses sont les possibilités de manipulation politico-médiatique de cette crise migratoire. De ce fait, plusieurs scénarii sont envisageables, mais aucun n’est susceptible de stabiliser durablement l’Espace croate.

Nous constatons que c’est dans la régulation de la transition croate que nous retrouvons réunis les défauts de capacité de régulation (les risques) du système de régulation croate par tous les niveaux de régulation (national, régional, international), de sorte que leur imbrication, comme le prouve la décroissance double (économique et démographique), menace la survie du système de régulation lui-même.

Dans la dernière période de la mondialisation en cours 1990-2020, les espaces-temps mondiaux se trouvent interconnectés dans un système de régulation mondial basé sur les tensions relationnelles transnationales et interétatiques. Sa régulation est assurée par le super-régulateur extérieur autoritaire américain, par le couplage entre les interactions mutualistes (synergiques) et antagoniques des acteurs rationnels transnationaux et nationaux. Les systèmes de tous les niveaux de régulation sont dotés d’un même projet de politique extérieure – le projet géopolitique et géoéconomique national américain. La fonction principale de la régulation est l’introduction du fondamentalisme de marché comme doctrine économique qui permet la mise en position de dépendance de toutes les élites nationales et qui, par l’intermédiaire de ce concept de dépendance, les dirige vers la finalité du projet

⁹⁹¹ « Izbjeglicka drama u RH », *Jutarnji list*, 16/09/2015. Disponible sur : <http://www.jutarnji.hr/izbjeglicki-val-dolazi-u-hrvatsku-uhiceno-desetak-osoba-koje-su-ilegalno-presle-granicu--prvi-val-ocekuje-se-kroz-par-sati/1418369/>

⁹⁹² Voir à ce sujet la déclaration de la ministre des Affaires étrangères croate : « Vesna Pusic : Pricam s Dacicem i on mi kaze da u Srbiji nema izbjeglica. Nekoliko sati poslije na nasoj granici se pojavi 13.000 ljudi... » (trad. « Je parle avec Dacici (ministre des Affaires étrangères serbe) et il me dit qu’il n’y a pas de migrants. Or, quelques heures plus tard, à la frontière croate, vont apparaître 13 000 personnes... »), *Jutarnji list*, 22/09/2015. Disponible sur : <http://www.jutarnji.hr/vesna-pusic--pricam-s-dacicem-i-on-mi-kaze-da-u-srbiji-vise-nema-izbjeglica--nekoliko-sati-poslije-na-nasoj-granici-se-pojavi-13-000-ljudi---/1423529/>

géoéconomique et géopolitique du super-régulateur américain, à savoir le maintien de sa suprématie dans le monde.

Ainsi, par le mécanisme de changement de thèses – remplacement de la thèse marxiste de l’union de tous les prolétaires du monde (formulée dans le *Manifeste du Parti communiste* en 1848), par celle de l’union de toutes les élites capitalistes du monde autour du projet néolibéral américain au début du XXI^e siècle –, tous les risques sécuritaires du siècle précédent liés aux défauts de capacité de régulation des systèmes capitalistes sont désormais présents dans tous les espaces-temps mondiaux. Ceci se manifeste par la multiplication des foyers de guerre⁹⁹³ où luttent entre elles – dans les espaces nationaux – les puissances internationales, chacune cherchant à s’accaparer la plus grande part de ressources de la planète. Sachant que, pour le moment, les conflits américano-russes s’inscrivent dans cette logique, on peut prévoir qu’à l’horizon 2020, l’augmentation du désordre dans le système se poursuive.

En même temps, on constate une formidable prise de conscience des lois naturelles qui régulent le jeu systémique entre le tout et chacune de ses parties, grâce à laquelle, petit à petit, l’histoire globale et l’histoire transnationale voient le jour. Elles désavouent toutes les visions essentialistes des espaces culturels, perçus « comme des blocs étanches, homogènes, face à face, et sans contradictions internes⁹⁹⁴, [à l’instar de] la théorie du "choc des civilisations" de Samuel Huntington »⁹⁹⁵. L’histoire globale ou l’histoire du point de vue systémique tient compte de la réalité de la mondialisation qui modifie le jeu des échelles en déstructurant la hiérarchie des territoires, voire en estompant progressivement les espaces nationaux et en reconfigurant les espaces régionaux selon le principe hologrammatique. Par conséquent, « s’il est évident que le premier est intégré au second, le second apparaît aussi de plus en plus inclus organiquement dans le premier, selon le principe hologrammatique cher à Edgar Morin : non seulement la partie est dans le tout, mais le tout est également dans la partie, tout comme la totalité du patrimoine génétique d’un corps se retrouve dans chaque cellule qui le compose⁹⁹⁶ ».

⁹⁹³ À l’instar de la multiplication des foyers de guerre au Moyen-Orient.

⁹⁹⁴ Selon FRANK, Robert, dans : « Conclusion », *Les cahiers Irice*, vol. 1, n° 5, 2010, p. 87-94 (ici Paragraphe 7) : « La posture culturaliste, qui évacue le social et l’idéologique après la fin de la Guerre froide, néglige les transferts entre aires culturelles et sous-estime les tensions politiques à l’intérieur de chacune d’entre elles, ne réussit pas à expliquer pourquoi des chrétiens tuent des chrétiens pour sauver des musulmans en Bosnie, au Kosovo, et pourquoi les musulmans sont les principales victimes du terrorisme islamiste. »

⁹⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁹⁶ *Ibid.*

Par ce biais, le décalage dans le temps historique entre diverses parties-espaces du monde, qui empêchait l'union de tous les espaces de la Terre autour d'un même projet de régulation universel (le cas du concept marxiste au XX^e siècle), est devenu plus évident. Désormais, suite à « la liquidation du *New Deal* aux États-Unis et de l'État providence en Europe occidentale, et, au plan international, la liquidation des États tournés vers le développement dans le Tiers (et Second)-Monde »⁹⁹⁷, et après l'adoption du néolibéralisme universel, c'est-à-dire une variante des doctrines « favorables au capital » qui tendent à devenir dominantes dans les phases financières d'expansion du capitalisme, la « prédiction de Marx » a pu se réaliser. Étant donné que, « comme ses variantes antérieures, le néolibéralisme tend à l'établissement d'un environnement favorisant l'accumulation du capital par le biais du prêt, de l'emprunt et de la spéculation financière, plutôt que par l'investissement dans le commerce et la production, il a créé le précaire. Par conséquent, sans un nouveau changement de thèses (sans une nouvelle *perestroïka*) à l'horizon 2020, l'union des élites mondiales qui a reproduit le phénomène de précaire même dans les espaces-temps avancés où il était en voie de disparition (l'Europe avec la Russie), en raison de la capacité des systèmes vivants de s'auto-éco-réorganiser, une nouvelle révolution (mutation) du système de régulation est possible.

L'espace croate, depuis sa détitoisation (l'abandon de la politique extérieure autonome et de son propre régulateur extérieur autoritaire), a internalisé tous les conflits extérieurs et est redevenu le champ de bataille entre grandes puissances, ainsi que le champ de bataille entre les riches et les pauvres par l'abandon de la politique intérieure médiane titiste. Cette internalisation double a arrêté la dynamique de développement du pays en raison de l'insuffisance de la variété des réponses aux aléas auxquels le système de régulation du niveau national est exposé. Parce que la privatisation privilégiée a été le principal objectif de la transition, une stratégie globale, cohérente de développement⁹⁹⁸ de l'Espace croate, basée sur la révision de la transition dans le respect du droit, est susceptible d'apporter la paix sociale. Cette stratégie globale de développement ne peut pas se faire sans un nouveau projet de politique extérieure croate autonome qui, tout en respectant le cadre de la politique extérieure européenne et en cherchant à suggérer son amélioration, valorise les intérêts spécifiques croates et, de ce fait, redéfinit la frontière entre le système de régulation croate et les niveaux de régulation supérieurs, évitant ainsi le déversement du système de régulation croate dans les

⁹⁹⁷ AMIN, Samir, ARRIGHI, Giovanni, CHESNAIS, François, HARVEY, David, ITOH, Makoto, KATZ, Claudio, « Qu'est-ce que le néolibéralisme ? », *Actuel Marx*, vol. 2, n° 40, 2006, p. 12-23 (ici Paragraphe 5).

⁹⁹⁸ Voir l'exemple français : « Présentation de *France stratégie* », <http://www.strategie.gouv.fr/presentation-de-france-strategie>

systèmes du niveau supérieur. Du fait que la politique extérieure autonome du niveau national sert d'outil de correction des défauts de régulation en provenance des systèmes de régulation supérieurs, elle est donc en mesure d'améliorer la situation sécuritaire dans l'Espace croate, aujourd'hui inquiétante car :

« L'Europe, après avoir été dramatiquement absente de ces conflagrations qui se produisaient pourtant sur son propre sol, s'est progressivement investie dans un effort systématique de stabilisation à long terme qui s'est donné pour but l'intégration, à un terme aussi proche que possible mais néanmoins encore incertain, de l'ensemble des acteurs de ce désordre en les soumettant, pour ce faire, à ses exigences aussi bien économiques que politiques.

Cette ambition doit toutefois faire face non seulement aux difficultés intrinsèques et éternelles propres à la région, mais aussi aux ambitions anciennes ou nouvelles des puissances, tels la Russie ou les États-Unis, toujours à l'affût⁹⁹⁹. »

La réponse à la question « comment se fait-il que la Croatie, en cherchant l'indépendance, s'est retrouvée en position de dépendance totale ? » peut être complétée. Avec le brusque remplacement de la thèse d'une transition tendue vers la société du bien-être pour tous par celle de la société du bien-être pour les privilégiés, le pouvoir politique croate a accepté l'affaiblissement du rôle régulateur de son État, à la suite de quoi il se maintient au pouvoir par la prévarication qui n'a eu de cesse d'augmenter le désordre dans l'Espace croate.

⁹⁹⁹ NIGOUL, Claude, « Les Balkans occidentaux sous la tutelle de la communauté internationale », *L'Europe en formation*, vol. 3, n° 349-350, 2008, p. 15-32 (ici Résumé).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans le cadre de cette thèse, nous souhaitons étudier comment le nouvel État-nation croate a pu, alors qu'il cherchait l'indépendance, se retrouver dans les années 1990 en position de dépendance totale par rapport aux régulateurs autoritaires des niveaux de régulation supérieurs (européen et américain).

Or, sachant qu'une nouvelle totalité (à l'instar du nouvel État-nation croate) se structure en s'organisant au cours d'un processus par lequel de la matière, de l'énergie et de l'information se rassemblent et agencent une totalité (une structure), mais que seules certaines totalités développent une forme d'autonomie en s'organisant de l'intérieur (l'auto-organisation), la méthode systémique s'est imposée à nous dans l'étude de notre problème.

Dans la mesure où la notion d'organisation recouvre un aspect structurel (comment la totalité est construite) et un aspect fonctionnel (ce que la structure lui permet de faire), on peut représenter une structure par un graphique si l'on tient compte d'au moins trois facteurs de complexité du système à représenter : son degré élevé d'organisation, l'incertitude de son environnement et la difficulté d'identifier tous les éléments et toutes les relations en jeu.

Sous son aspect structurel, la représentation d'un système doit comprendre quatre composants : les éléments constitutifs, une limite qui sépare la totalité des éléments de son environnement, des réseaux interrelationnels plus ou moins complexes et des stocks pour y entreposer les matériaux, l'énergie ou le renseignement constituant les ressources du système à transmettre ou à réceptionner. Sous son aspect fonctionnel, au sein de la structure représentée, le contenu des stocks doit pouvoir transiter librement dans les réseaux interrelationnels, par entrées (*inputs*)/sorties (*outputs*) avec l'environnement. Ainsi, dans le système représenté, on doit trouver les centres décisionnels qui organisent les réseaux interrelationnels pour coordonner et gérer les stocks. En effet, pour connaître plus rapidement l'état général du système et pouvoir le réguler, les centres décisionnels reçoivent l'information indispensable aux portes d'entrée/sortie du système (par les boucles de rétroaction produites par le système en fonction).

L'une des caractéristiques principales des systèmes qui fonctionnent est leur état de déséquilibre thermodynamique permanent, car ils échangent sans cesse de l'énergie avec leur environnement. Or, la principale fonction d'un système est sa propre conservation, ce qui

l'oblige à se maintenir dans un état constant par une autorégulation dépendant des boucles de rétroaction négatives, qui ont une fonction de contrôle et de stabilisation autour d'une valeur moyenne, tandis que les boucles de rétroaction positives déstabilisent le système. Si un système se retrouve dans l'état d'équilibre en ayant épuisé tous les échanges possibles avec son environnement, il s'enferme. L'entropie y règne (le désordre maximal, défini par le deuxième principe thermodynamique selon lequel l'entropie d'un système thermique est maximale quand sa température est identique en tout point). Ce système risque donc la « mort thermique » (Boltzmann) – péril auquel s'exposent tous les systèmes en s'enfermant –, c'est-à-dire disparaître tôt ou tard.

C'est dans un cadre ainsi établi que nous avons cherché à modéliser notre propre grille de lecture systémique de la société croate contemporaine. Tout d'abord, il nous a fallu représenter la régulation (la gouvernance) d'un système de régulation des relations interétatiques (ici le système de régulation des relations serbo-croates) de plus en plus enchevêtré, à savoir multi-niveaux/dimensions/critères/acteurs. Ceci dans le respect des propriétés structurelles des systèmes sociaux qui sont à la fois des conditions et des résultats des activités accomplies par les acteurs qui font partie de ces systèmes¹⁰⁰⁰, et en appliquant la *Théorie du système général - Théorie de la modélisation* (Le Moigne) selon laquelle le fonctionnement du système se base sur les « lois naturelles » et les principes d'auto-organisation et de complexité (Ross Ashby, Edgar Morin, Henri Atlan) faisant que le système est capable d'action adaptative (ou intelligente).¹⁰⁰¹

Transdisciplinaires, ces théories avaient servi dans l'évolution des trois générations de théories de la régulation que décrit Jean-Louis Le Moigne¹⁰⁰² : énergétique, cybernétique et inforgétique. Dans le but de mimer la régulation, au même titre que les défauts de capacité de régulation des relations interétatiques (les risques systémiques) qui menacent la stabilité (la sécurité) de l'Espace croate, lors de la modélisation de notre systémique, nous avons appliqué la théorie inforgétique, c'est-à-dire que nous avons mimé la régulation systémique basée sur le renseignement dynamique.

¹⁰⁰⁰ GIDDENS, Antony, *La constitution de la société : Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 1987, p. 15.

¹⁰⁰¹ Voir Annexe 3 : « Auteurs du corpus des travaux sur la pensée complexe, la théorie des systèmes complexes et la systémique ».

¹⁰⁰² LE MOIGNE, Jean-Louis, « Régulation des réseaux et réseau de régulation », *Cahier/Groupe Réseaux*, vol. 4, n° 11, 1988, p. 1-17 (ici p. 9-15).

Par la suite, là où les théories et les explications nous faisaient défaut, au lieu d'en rendre responsable la complexité, nous avons cherché à la faire évoluer par la *Méthode* d'Edgar Morin dans le contexte transdisciplinaire scientifique et épistémologique contemporain, afin que, de justificatif, elle devienne un problème – lui-même objet de notre étude. Nous avons donc pu étudier des phénomènes aussi complexes que le cas croate de la régulation du système de régulation des relations interétatiques en position de dépendance, de façon à ne pas simplifier ce problème complexe, mais à étudier sa complexité – c'est-à-dire le jeu entre les parties et le tout en son sein, en relation avec les interactions entre trois niveaux de régulation (national, régional, international).

Ainsi, d'une part nous avons pu étudier comment le poids et la divergence des renseignements à traiter ont considérablement influencé la régulation des relations serbo-croates (d'abord le concept de régulation hybride titiste par transformation de la tension relationnelle serbo-croate en alternance triphasée entre des périodes de coopération conflictuelles et pacifiques¹⁰⁰³ ; puis l'émergence des guerres en Croatie et en Bosnie-Herzégovine). D'autre part nous avons pu expliquer comment le fait de traiter cette masse informationnelle a pu transformer le système – donc l'organisation elle-même (d'abord les réformes constitutionnelles titistes des années 1960 et 1970 et la détitoisation des années 1980 conduisant vers la fragmentation de l'Espace ex-yougoslave ; puis, dès le début des années 1990, la transformation brusque de la transition croate, initialement pensée comme le processus menant vers la société du bien-être pour tous, en une transition conduisant à la société du bien-être pour les privilégiés uniquement).

Étant donné que la régulation n'est pas seulement énergétique ou cybernétique, mais aussi liée au renseignement dynamique (la régulation « inforgétique »), c'est par les interactions entre le renseignement et l'organisation (les services de renseignement et la gouvernance croates) que nous avons pu observer comment le renseignement in-forme l'organisation qui le forme. En effet, l'organisation de la régulation étant elle-même finalisante et finalisée, elle provoque ses propres processus de mémorisation. Du fait que l'organisation (le système) est dotée à la fois de mémoire et de projet, elle possède la capacité de « computation de symboles » (de la production/du maintien d'identité), ce qui permet les projections portant sur le raisonnement plausible et l'innovation de cette organisation¹⁰⁰⁴. Ainsi, la capacité de

¹⁰⁰³ Voir à ce sujet Annexe 5 : *Graphiques de la modélisation*, « I - Schéma du modèle d'analyse » ; et « II - Système des relations internationales dans l'espace-temps croate ».

¹⁰⁰⁴ MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 3 : *La Connaissance de la connaissance*, Seuil, 2008, « Du cercle vicieux aux cycles vertueux, paragraphe III. Le computo », édition numérique :

computation de l'organisation nous a aidée, dans l'étude du cas croate, à appréhender la double identité croate, à la fois slave et latine, qui a donc pu émerger des interactions au sein du système de régulation des relations interétatiques, celles entre la mémoire historique croate et divers projets politiques qui cherchaient à l'exploiter et à la compléter (les projets de l'Empire austro-hongrois, du Royaume yougoslave, de la Fédération yougoslave, de l'État indépendant croate ou de l'UE).

Du fait que la matrice systémique a commencé à se développer justement autour du processus de la mondialisation qu'elle était censée accompagner pour combattre la croissance de la « variété » (le nombre de comportements et d'états différents exhibés par un système) des processus à réguler par le « principe de variété requise » d'Ashby (plus un système est varié, plus le système qui le pilote doit l'être aussi), et du fait que l'année 1989 était celle de la mutation du système de régulation annoncée par la *perestroïka* gorbatchévienne qui coïncidait avec le démarrage du deuxième cycle de développement de la théorie de la régulation et de l'organisation, devenait possible l'assimilation entre deux cycles de la régulation, 1960-1990 et 1990-2020, et deux cycles correspondants de la mondialisation. Dans l'étude du cas croate, nous avons donc pu comparer deux cycles de régulation, de 1960 à 1990 et de 1990 à ce jour.

La régulation 1960-1990 concerne la régulation par le régulateur extérieur autoritaire Tito qui avait doté les systèmes de régulation croate et yougoslave de son projet de politique extérieure autonome (le non-alignement et l'auto-défense) et de politique intérieure (le socialisme autogestionnaire). La régulation de 1990 à ce jour concerne la régulation par le régulateur extérieur autoritaire américain, qui avait doté les systèmes de régulation croate, européen et international de son projet de politique extérieure (l'expansionnisme du type mackinderien, se réalisant par la géopolitique d'extension de l'OTAN et de l'élargissement de l'UE) et de son projet de politique intérieure basée sur le fondamentalisme du marché, lui-même au service des objectifs de la géoéconomie et de la géopolitique américaines.

Par la mise en correspondance de deux cycles de la régulation/mondialisation dotés de mémoires et de projets de régulation divergents, le premier (1960-1990) tendant vers la société du bien-être pour tous, le deuxième (1990-2020) vers la société du bien-être pour les privilégiés, nous avons pu faire interagir les notions de l'espace et du temps. Ceci nous a permis d'observer les transformations cycliques (les transformations par étape du cycle et par

<https://books.google.fr/books?id=kd8mAAAAQBAJ&pg=PT76&lpg=PT76&dq=capacité+de+computation+de+symboles&source=bl&ots=poBkUQZeQd&sig=wJEWGimbf1LnXTMbLiSTbW4qAs&hl=fr&sa=X&ved=0CCkQ6AEwAWoVChMIr-O67u-tyAIVhVgaCh2kQgy#v=onepage&q=capacité%20de%20computation%20de%20symboles&f=false>

période de l'étape) de l'espace-temps croate en tant qu'un tout composé de parties, et en tant qu'une partie de l'espace-temps européen et mondial.

Notre travail concerne donc à la fois les apports liés à la modélisation de la régulation systémique des relations interétatiques et les apports liés à l'approche systémique de la conduite de l'évolution du monde par laquelle la mondialisation n'est désormais plus la « chasse gardée » des politiques, des économistes, des industriels, des journalistes et des sociologues, mais implique dans sa démarche aussi tous les chercheurs qui nous rappellent l'existence des lois naturelles encore plus fortes que celles cultivées par l'homme et qui régissent nos sociétés¹⁰⁰⁵. En exigeant le respect des lois naturelles avec lesquelles il est impossible de transiger, ces chercheurs approfondissent donc notre compréhension des problèmes sociétaux complexes et, par ce biais, contribuent au développement d'outils de régulation capables de les atténuer.

Il faut souligner que les limites concernant la méthode systémique adoptée résidaient surtout dans la complexité de l'analyse à établir – faisant que les premières réponses à la question principale de recherche restaient incomplètes ou en partie *ad hoc*, nécessitant donc le recentrage permanent sur la question. En se centrant ainsi sur un objet d'étude de mieux en mieux structuré et délimité dans le respect des lois naturelles, c'est-à-dire en maintenant le focus sur la problématique de régulation/dérégulation systémique des relations interétatiques dans l'espace-temps croate, nous sommes parvenue à mettre en évidence les risques systémiques en provenance des trois niveaux de régulation.

Les risques, qui sont plutôt le fait du niveau national de régulation et se traduisent par des réponses insuffisantes ou inadaptées à des signaux inquiétants en provenance des sous-systèmes (politiques, économiques, financiers, sociaux ou sécuritaires) qui composent le système de régulation du niveau national, forment trois sources principales d'instabilité du système de régulation du niveau national.

La première source d'instabilité se trouve dans la situation géopolitique de la capitale croate, Zagreb, qui se situe, au même titre que la capitale serbe Belgrade, sur la frontière occidentale entre l'Occident et la Région intermédiaire (d'après Kitsikis) ou l'Orient (d'après d'autres auteurs) dans les géopolitiques mackinderiennes. Ainsi, les conflits interrégionaux (externes pour les deux régions en conflit) sont traités par le système de régulation national croate comme des conflits internes serbo-croates, et alimentent la tension relationnelle serbo-

¹⁰⁰⁵ DE ROSNAY, Joël, *L'homme symbiotique*, Paris, Seuil, 1995, Chapitre 1.

croate.

La deuxième source d'instabilité du système de régulation du niveau national émerge de la première. Elle concerne la dualité de l'identité croate (sous ses aspects linguistique et socioreligieux) permettant les interactions entre le double héritage, slave et latin, de la mémoire du système de régulation croate et le projet dont le système est doté pendant un cycle de régulation. La mise en correspondance entre deux cycles de la régulation croate, c'est-à-dire entre deux projets de régulation différents, celui hybride titiste (1960-1990) et celui inaltéré néolibéral américain de l'après-*perestroïka* ou depuis le changement de direction entrepris par la *nomenklatura* communiste yougoslave (1990 à ce jour), révèle que la fragmentation de la Fédération yougoslave, accompagnée de la privatisation de ses biens sociaux, n'a pas été pacifique parce que les élites ethniques communistes, en particulier serbes et croates, avaient abandonné, dans leurs politiques intérieure et extérieure, les principes fondamentaux de la « politique titiste », contenue dans la politique de la « troisième voie » et du « socialisme autogestionnaire », conçue par Djilas, Kardelj et Tito après la rupture avec Staline dans les années 1950.

Or, dans la mémoire du système de régulation croate et yougoslave, le cycle de régulation hybride titiste, exercé par un seul régulateur autoritaire extérieur (Tito), reste classé comme une expérience inédite. En effet, Tito avait doté son système de régulation d'un projet de régulation autonome hybride qui lui permettait de réguler de façon indépendante et autoritaire (à l'opposé du projet de régulation de l'Espace croate par les niveaux de régulation supérieurs contemporains) les interactions antagonistes et mutualistes qui affectaient les dynamiques écologiques et évolutives des communautés¹⁰⁰⁶ – c'est-à-dire des nations yougoslaves – face à des perturbations. Il en ressort que la régulation titiste est le mode d'action *par excellence* dans la régulation des « espaces frontaliers », car il s'est avéré efficient (cinquante ans de paix positive) dans la régulation de l'Espace ex-yougoslave et croate face aux perturbations provenant des conflits externes interrégionaux (Est-Ouest/Occident-Orient).

Effectivement, selon les lois naturelles, il n'y a pas d'indépendance sans un concept autonome de politique extérieure. Dans un système sans limites, c'est-à-dire sans ouverture/fermeture organisationnelle que garantit un projet autonome, il n'est pas possible de réaliser un échange équilibré avec son environnement. Par conséquent, un système sans

¹⁰⁰⁶ GEORGELIN, Ewen, sous la direction de LOEUILLE, Nicolas, *Couplage entre interactions antagonistes et mutualistes et dynamiques eco-évolutives des communautés*, Thèse de doctorat Biodiversité et Écologie, Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, 2014.

frontières est condamné à subir les aléas. Il interiorise les conflits externes et les régule comme s'ils étaient internes, tout en faisant abstraction des problèmes internes réels. Or, en l'absence de souveraineté (en l'absence d'un projet de politique extérieure autonome), il n'est pas possible de développer une politique intérieure autonome non plus – qui répondrait donc aux besoins spécifiques d'une population occupant un espace défini. Ces défauts de régulation du niveau de régulation national, provenant de l'absence d'un quelconque projet autonome de régulation par le niveau national, constituent la troisième et la plus importante source d'instabilité du système de régulation du niveau national croate. En effet, cette source d'instabilité permet l'exploitation des deux premières sources d'instabilité, à savoir la situation géopolitique de la Croatie et la double identité (slave et latine) croate. Elle le fait soit directement par des systèmes concurrents de variété supérieure (donc des systèmes qui disposent d'un projet autonome), soit indirectement par l'intermédiaire des systèmes du niveau supérieur (régional ou international), du fait que ces derniers ne peuvent pas être aussi hétérogènes que les sous-systèmes qu'ils doivent réguler et ont donc tendance à ne réguler que les parties de ces sous-systèmes homogènes avec eux, abandonnant ainsi aux conflits de guerre ou sociaux les parties non régulées des sous-systèmes.

En effet, dans l'étude du cycle de régulation croate de 1990 à ce jour, nous avons pu tout d'abord observer un processus d'homogénéisation parfait entre les institutions croates et euro-atlantiques (appelé aussi « la transition croate »), conçu comme un mouvement d'élévation de l'élite ethnique croate au service des intérêts des groupements des élites ethniques à l'échelle régionale et internationale. Puis nous avons été amenée à constater que cette homogénéisation partielle a laissé la majeure partie de la population croate en dehors des bienfaits de la mondialisation, et empêche aujourd'hui même toute solidarité entre les gouvernants croates et les Croates gouvernés. La gouvernance de l'Espace croate étant tendue uniquement vers la survie de ses gouvernants et non pas vers la paix positive – sociale –, elle assure l'équilibre statique du système plutôt que la dynamique de développement indispensable à l'Espace croate. D'où le phénomène d'apatridie qui s'est saisi des gouvernés croates pendant que, paradoxalement, la politique officielle de l'État croate, comme celle des organisations internationales dont il fait partie, obéissait à des recettes de gouvernance (néo)réalistes, qui correspondaient plutôt aux théories stato-centrées des Relations internationales, adaptées à la régulation des relations interétatiques dans lesquelles priment les intérêts étatiques.

Nous avons constaté que, suite à l'élévation de l'élite ethnique croate, la gouvernance de l'État indépendant croate d'aujourd'hui, à la différence de celle de la République socialiste de

Croatie au sein de la Fédération yougoslave, est « ethniquement homogène »¹⁰⁰⁷. C'est ce que souhaitait le peuple croate dans sa majorité, en particulier après la répression dont ont fait l'objet les leaders du Printemps croate 1971 – c'est-à-dire aussi bien les nationaux croates de la direction de la Ligue communiste croate que les opposants au communisme et les ultranationalistes croates. L'issue du MASPOK faisait donc croire à la population croate que les cadres serbes au sein de la gouvernance de la République yougoslave de Croatie et les dirigeants de la Fédération (majoritairement serbes) empêchaient l'élite ethnique croate de travailler comme elle l'aurait souhaité, à savoir dans l'esprit de la « préférence nationale »¹⁰⁰⁸. Le peuple croate a donc porté au pouvoir une élite « ethniquement homogène » parce qu'elle prétendait que c'était bien Belgrade qui lui interdisait de pratiquer le principe de « préférence nationale » dans l'Espace croate et d'éradiquer ainsi les avantages dont jouissaient les Serbes dans l'ensemble de l'Espace ex-yougoslave. Or, on remarque que, même si aujourd'hui tous les gouvernants sont « purement » croates, les projets pour lesquels ils œuvrent ne le sont pas. La nouvelle-ancienne élite ethnique croate attribue cela au fait que Bruxelles et Washington cherchent à affaiblir l'État croate et, ainsi, l'empêchent de réaliser une société du bien-être pour tous les Croates, et non pas uniquement pour eux-mêmes.

Ce n'est que grâce à notre analyse des interactions entre le renseignement et la gouvernance croate du cycle 1990 à ce jour, qui nous a révélé l'existence d'une « deuxième ligne de commandement » au sein même de la gouvernance croate, que nous avons pu mettre davantage de lumière sur le processus d'affaiblissement du rôle de l'État. En effet, l'État croate et les organisations régionales et internationales dont il fait partie sont en position de dépendance par rapport aux réseaux d'acteurs rationnels transnationaux parallèles, en charge de l'implémentation forcée du fondamentalisme de marché et des politiques néolibérales à tous les niveaux de la régulation (national, régional, international).

Ainsi, d'une part, les représentants de l'État croate et des organisations régionales et internationales dont il fait partie forment les réseaux d'acteurs rationnels nationaux et internationaux officiellement impliqués dans la régulation des relations interétatiques. D'autre part, ces réseaux se trouvent en position de dépendance par rapport aux acteurs rationnels transnationaux informels (parallèles) agissant, eux, en tant que représentants des valeurs de base de la société contemporaine (argent-renseignement), présents à tous les niveaux de la

¹⁰⁰⁷ Voir à ce sujet : CATTARUZZA, Amaël, CHAVENEAU, Emmanuelle, « Dossier : L'ex-Yougoslavie dix ans après Dayton, un insidieux nettoyage ethnique ? », *Population & Avenir*, n° 672, 2/2005, p. 4-9.

¹⁰⁰⁸ Voir à ce sujet : MATH, Antoine, « La "préférence nationale" s'installe », *Plein droit – La revue du GISTI*, n° 91, 4/2011, p. 25-26.

régulation et dans tous les réseaux d'acteurs officiels pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'écarts à l'échelle nationale par rapport à la direction globale mondiale néolibérale censée, elle, maintenir l'ordre mondial existant. Dans ce contexte, le réseau parallèle croate d'acteurs rationnels transnationaux peut être considéré comme une « deuxième ligne de commandement » au sein du gouvernement croate, qui a pu émerger dans les années 1990 de la mainmise croissante des milieux d'affaires transnationaux sur l'économie mondiale¹⁰⁰⁹.

Notre étude de la régulation en cours de l'Espace croate a pointé le fait que les gouvernants croates sont largement dominés par les techno-managers, c'est-à-dire les représentants de la finance et de leurs réseaux de renseignement, de sorte que leurs objectifs politiques effectivement réalisés sont bien souvent à l'opposé de ceux escomptés. Ceci à l'instar des objectifs de la transition croate des années 1990, une transition soigneusement préparée dans les années 1980 par les économistes réformistes croates de l'Institut économique de Zagreb et leurs partenaires ouest et est-européens, mais qui n'a jamais atteint ses objectifs suite aux brusques « changements de thèses » qui avaient été opérés par les techno-managers des premiers gouvernements croates, dont le gouvernement d'unité nationale de 1991 qui les a définitivement installés au pouvoir. Nous avons recueilli le témoignage du chef du deuxième gouvernement croate (le Gouvernement Manolic, 24.08.1990-17.07.1991), donc de celui qui précède le gouvernement des techno-managers (le Gouvernement Greguric, 17.07.1991-12.08.1992) parce que ce témoin assurait la fonction de chef de l'Office pour la défense de la Constitution (la fonction du coordinateur des services secrets croates) pendant l'appropriation du pouvoir par la « deuxième ligne de commandement ». Il a confirmé notre analyse selon laquelle cette prise du pouvoir a pu se faire par le *lobbying* à l'international et suite aux pressions allant jusqu'au chantage que la « deuxième ligne » et les agents des services de renseignement ex-yougoslaves exerçaient les uns sur les autres avant et pendant la guerre de Croatie.

Il faut souligner que le *lobbying* politique et économique pour l'essor du néolibéralisme et du fondamentalisme de marché qu'exerçait la « deuxième ligne de commandement croate » intervenait dans le cadre du *lobbying* des milieux d'affaires transnationaux visant à la mainmise sur l'économie mondiale (dont celle croate). Il était au service de la réalisation de la stratégie mackinderienne de Brzezinski (*Le grand échiquier*) et des objectifs géoéconomiques américains des années 2000, qui n'aurait pas été possible sans l'affirmation, en amont, de la

¹⁰⁰⁹ Voir à ce sujet : SENARCLENS, Pierre, « Théories et pratiques des relations internationales depuis la fin de la guerre froide », *Politique étrangère*, n° 4, hiver 2006, p. 747-759.

logique néolibérale pendant la dernière étape du cycle de mondialisation précédent (1980-1990), d'abord aux États-Unis de Ronald Reagan puis au Royaume-Uni de Margaret Thatcher. C'est grâce à un accord *a minima* à la fin des années 1980 avec les élites communistes est-européennes et avec la gauche ouest-européenne que ce couple anglo-américain va par la suite pouvoir introduire la doctrine néolibérale à tous les niveaux de la régulation pendant la première étape du cycle de mondialisation actuel (1990-2000). En revanche, suite au changement de la Détente (à partir de la guerre d'Afghanistan en 1979 et l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan en 1981), qui impliquait des négociations continues, des accords diplomatiques et des échanges commerciaux et culturels entre l'OTAN et le bloc de l'Est, en une politique d'expansion anglo-américaine vers l'Est européen et la Russie du cycle de la mondialisation actuel, l'unité et la solidarité entre les élites occidentales et russes se sont progressivement effritées¹⁰¹⁰.

Dans la première période (2010-2015) de la dernière étape du cycle actuel de mondialisation sont ouvertement contestés l'expansionnisme américain et sa logique néolibérale d'où ont émergé le fondamentalisme du marché et de l'euro comme principal vecteur européen de l'intégration, ainsi que de nombreuses déviations comportementales à dominance agressive qui génèrent les guerres et la précarité. Du fait que l'idée néolibérale de la nécessité d'un recul organisé de la régulation publique par l'accélération des mesures de déréglementation et de privatisation a pu atteindre son paroxysme dans les processus de transition yougoslave¹⁰¹¹ et croate, le dernier Premier ministre yougoslave Ante Markovic avait qualifié les dérives, pendant la transition du socialisme autogestionnaire vers le capitalisme, du « plus grand vol du siècle dernier ». Étant donné que la pensée néolibérale a été adoptée dans l'Espace croate comme une pensée unique très conformiste, spontanément admise comme une évidence par les Croates, par l'absence d'un dialogue antagoniste, le désordre dans le système de régulation croate – pouvant causer sa mort thermique – n'a eu de cesse de croître.

Il faut se souvenir qu'en 1989, la chute du mur de Berlin a précipité, en Europe de l'Est et en URSS, la chute des régimes communistes. En même temps, à l'Ouest, les politiques de dérégulation de Ronald Reagan aux USA et de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne ont favorisé le déclin du socialisme comme modèle alternatif au capitalisme et ont stimulé

¹⁰¹⁰ Voir à ce sujet : GOLUB, Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine*, Seuil, 2011.

¹⁰¹¹ Voir à ce sujet : DÉRENS, Jean-Arnault, « L'expérience yougoslave : diversité, inégalités, "fraternité et unité" ? », *Confluences Méditerranée*, n° 73, 2/2010, p. 67-78.

l'hégémonie capitaliste mondiale. Les lois du marché étaient présentées aux populations comme des « lois naturelles ». Ni la pauvreté, ni la précarité, ni le chômage, ni les inégalités sociales grandissantes ne parvenaient à interpeller les populations, et ceci à l'instar du peuple croate qui plébiscitait le confort matériel et la consommation de masse dans un esprit individualiste ayant supplanté l'esprit révolutionnaire animé par des idéaux de justice, au point qu'au début de ce XXI^e siècle, nous avons remarqué que cet esprit révolutionnaire ne se manifestait plus. Or, en même temps, le capitalisme ne sortait plus de sa crise permanente. Aujourd'hui même, on ne sait pas comment l'amender, ni par quoi le remplacer. Or, théoriquement, c'est l'occasion rêvée pour un nouveau changement de thèses radical (une *perestroïka*), qui de préférence ne nous oblige pas à marcher de nouveau à reculons. Mais il n'y a pas de révolution. Nulle part. Les révoltes dans les pays arabes ont fait chuter les régimes dictatoriaux, mais se sont enfoncées par la suite dans des guerres civiles dont la principale préoccupation était de décider quelle option conformiste retenir entre deux proposées et quel mode de vie adopter, celui occidental ou celui régulé par les préceptes du Coran. Le mouvement altermondialiste ne s'est pas montré plus révolutionnaire¹⁰¹². Ce conformisme correspond bien à notre nihilisme gris contemporain¹⁰¹³. Un nihilisme qui n'est plus aussi barbare que celui du XX^e siècle. Au XXI^e siècle, nous avons droit à sa version adoucie dans laquelle on ne veut pas le néant, mais comme on ne sait pas très bien ce que l'on veut, on veut ce que veulent les autres. Le nihilisme contemporain est donc conformiste et hédoniste : on se laisse déterminer soit par la volonté des autres, soit par son propre plaisir. Alors que l'antagonisme idéologique Est-Ouest et l'affrontement global de deux superpuissances du siècle dernier (la guerre froide) ont pu assurer une dynamique de développement social et économique qu'on pensait durable, le conformisme néolibéral de ce siècle a du mal à maintenir le système de régulation même dans un état d'équilibre statique. Pour cette raison, le désordre continue à croître, tandis que l'accumulation de rétroactions positives mène à la crise générale du système, et donc à une mutation (révolution) du système. Ceci par manque d'antagonisme idéologique portant sur le partage et le modèle de gestion des ressources de la planète dans le cadre d'un dialogue ago-antagoniste – c'est-à-dire un dialogue qui combine une idéologie avec son contraire, et dont les interactions font évoluer aussi bien l'une que l'autre. En effet, l'islamisme ou l'idéologie eurasiste russe ne cherchent

¹⁰¹² MERCKAERT, Jean, « Gustave Massiah, *Une stratégie altermondialiste*, La Découverte, 2011, 324 p. », *Revue Projet*, vol. 4, n° 323, 2011, p. 106.

¹⁰¹³ MICHAUD, Yves, « Le nihilisme gris contemporain », *Esprit*, n° 403, mars/avril 2014, p. 173-179 (ici « Résumé »).

pas à contester la pensée unique néolibérale américaine. Bien au contraire, ces idéologies sont le moyen d'obtenir ce que veulent leurs adversaires aussi. Comment en sommes-nous arrivés là ?

Nous avons analysé le dernier cycle de la mondialisation dans l'Espace croate par la transformation de son système de régulation. Dans un premier temps (l'étape 1990-2000 du cycle de la mondialisation 1990-2020), conformément à la stratégie de Brzezinski¹⁰¹⁴, il s'agissait de transformer l'Espace croate en un « couloir » par lequel la stratégie anglo-américaine de l'expansion vers l'Est au moyen de l'élargissement de l'UE et de l'OTAN allait opérer¹⁰¹⁵. D'une part, cet objectif va pouvoir se réaliser grâce à la détitoisation des années 1980 finissant par la tudjmanisation, et grâce aux échecs, aussi bien ceux de la diplomatie européenne et internationale ayant mené à la guerre dans l'Espace ex-yougoslave que ceux des opérations de maintien de la paix déployées par l'ONU dans les années 1990, à la suite de quoi le régulateur anglo-américain va pouvoir s'approprier le rôle de Tito – celui de l'unique régulateur extérieur autoritaire de l'Espace ex-yougoslave. En effet, le décalage entre la proximité politique et géographique du conflit yougoslave pour les États européens et les ambiguïtés de la réponse onusienne font que les opérations de maintien de la paix déployées par l'ONU dans les années 1990 en ex-Yougoslavie (ainsi qu'en Somalie et au Rwanda) sont souvent considérées comme des échecs de l'organisation mondiale, qui aurait failli dans son rôle de maîtresse d'œuvre du maintien de la paix de nouvelle génération et laissé le désordre grandissant dans les espaces pacifiés¹⁰¹⁶. D'autre part, c'est en agissant à la fois de l'extérieur aux échelles de régulation européenne et mondiale et de l'intérieur par l'intermédiaire de la partie du système croate homogène avec lui (les techno-managers) que le régulateur anglo-américain va pouvoir imposer la doctrine néolibérale, puis réguler en tant que seul régulateur extérieur autoritaire le couplage entre les interactions mutualistes et antagonistes de la première et de la deuxième ligne de commandement de la présidence de Tudjman, c'est-à-dire les interactions entre deux courants concurrents du même parti de droite (le HDZ).

¹⁰¹⁴ Voir au sujet des outputs de la géopolitique de Brzezinski 1990-2000, en particulier ceux qui découlent de sa stratégie de réunification de l'Europe dans le contexte de déclassement géopolitique de la Russie : GOMART, Thomas, « OTAN-Russie : la “question russe” est-elle européenne ? », *Politique étrangère*, vol. 4 (hiver), 2009, p. 845-858.

¹⁰¹⁵ Voir à ce sujet : LAUGHLAND, John, « Retour à la Sublime Porte », *Outre-Terre*, vol. 1, n° 10, 2005, p. 197-204.

¹⁰¹⁶ TARDY, Thierry, « L'ONU et la gestion des conflits yougoslaves (1991-1995) : faillite d'une institution, faillite des États ? », *Relations internationales*, vol. 4, n° 128, 2006, p. 37-53 (ici p. 37).

Dans un deuxième temps (l'étape 2000-2010), il s'agissait de coopter et d'homogénéiser l'opposition de gauche croate autour de l'ex-Parti communiste croate que son leader Ivica Racan avait entre-temps transformé en parti social-démocrate, le SDP. Cette fois-ci par l'intermédiaire du processus de détudjmanisation visant à maîtriser l'ultranationalisme croate, c'est-à-dire les mafias ainsi que les sociétés transnationales de mercenaires qui s'en réclamaient et qui s'étaient appropriées l'Espace ex-yougoslave et croate soit pour y guerroyer entre elles soit pour le pacifier.

Or, d'après Jean-François Gayraud, les mafias du XXI^e siècle incarnent une forme de stade suprême du crime organisé. Il ne s'agit pas de gangs ou d'organisations criminelles transnationales (comme celles colombiennes, russes, etc.), mais de sociétés criminelles qui reposent surtout sur l'entrepreneuriat mafieux et, de ce fait, nous poussent à nous interroger *sur la nature et la qualité réelles des sociétés contemporaines, à l'instar de celle croate*. L'étude de la guerre de Croatie nous a montré qu'elle avait servi, dès 1989, à l'« ouverture du couloir » permettant aussi l'expansion des puissantes sociétés criminelles vers l'Est et leur essor dans l'Espace ex-yougoslave. Il faut se souvenir que les mafias avaient été les alliés occidentaux officiels pendant (la libération de la Sicile) et après la seconde guerre mondiale quand le gouvernement militaire américain qui va diriger le Japon pendant six ans s'est appuyé sur les *yakuzas* pour lutter contre le « péril communiste », ou quand la *Cosa Nostra* américaine a transformé Cuba en son paradis. À Cuba, alors dirigé par le général Batista, un des « dictateurs alliés » des États-Unis, la *Cosa Nostra* avait implanté ses casinos pour blanchir une partie de ses revenus du crime. Ce paradis mafieux disparaîtra en 1959, suite à la prise de pouvoir par Fidel Castro et son régime communiste. Durant la guerre en ex-Yougoslavie, c'est un autre allié des États-Unis, la mafia albanaise de l'Amérique, qui va ouvrir le couloir vers l'Est, faisant coïncider son expansion dans l'Espace ex-yougoslave avec l'expansion occidentale. Il faut savoir que les officiels américains, jusqu'à la veille du conflit yougoslave, qualifiaient l'UCK (l'Armée de libération du Kosovo) d'organisation terroriste. Or, la collaboration entre l'UCK (qui fournissait aux États-Unis le renseignement opérationnel), l'Armée américaine (qui fournissait l'UCK en armes) et la CIA pendant et avant la guerre en ex-Yougoslavie ne fait aucun doute. Par ailleurs, sans l'intervention de l'OTAN, le Kosovo serait encore sous domination serbe. Sous cette lumière, l'UCK apparaît comme un paravent politique et médiatique de la mafia albanaise, et l'OTAN comme cette

alliance qui a installé au cœur de l'Europe une « petite Colombie ». ¹⁰¹⁷

Par ailleurs, le président Mesic n'a pas réussi à démentir en 2012 devant le tribunal compétent croate les résultats de l'étude du politologue Darko Petricic portant sur le financement albanais de sa campagne présidentielle de 1999 ¹⁰¹⁸. Il y a donc de fortes présomptions que l'alliance croato-albanaise s'est faite suite à la rencontre en 1994 Mesic-Brzezinski à Vienne et l'adhésion du président Mesic à sa stratégie. En effet, en deux mandats (les élections de 1999 et de 2003), le président Mesic va devoir maîtriser l'essor des mafias dans l'Espace croate pour calmer la guerre ouverte et sans merci entre divers clans de l'entrepreneuriat mafieux et ceux du mercenariat entrepreneurial, qui est intervenue dès la fin de la guerre de Croatie et a marqué la fin du règne de Tudjman. Dans un premier temps, il va employer l'outil juridique et la puissance policière pour stopper la série de meurtres mafieux. Dans un deuxième temps, par l'alliance croato-albanaise, il va pouvoir maîtriser les factions mafieuses en conflit, la mafia albanaise agissant en tant qu'allié américain.

Dès son arrivée au pouvoir, en dehors de la maîtrise de l'essor des mafias, Stjepan Mesic va devoir neutraliser aussi la montée en puissance des sociétés transnationales de mercenaires qui s'étaient appropriées l'Espace ex-yougoslave et croate pendant la guerre et projetaient de s'y éterniser en offrant leurs services dans la pacification de ce même espace.

En effet, étant donné qu'aujourd'hui les conflits dits « de basse intensité » sont le plus souvent menés par des sociétés privées de sécurité sur lesquelles la communauté internationale se décharge de ses ambitions d'intervention, un nouveau mercenariat s'est développé suite aux changements stratégiques de l'après-guerre froide et aux opportunités financières offertes par la mondialisation. Ces sociétés transnationales de mercenaires diversifient leurs activités. Aujourd'hui, elles vont des secteurs sécurité, renseignement, analyse de risque, administration, finances, justice jusqu'à l'exploitation de mines (exemple du Kosovo) et d'autres ressources (infrastructures pour le transport de biens et de personnes ¹⁰¹⁹). On considère que c'était un moyen de payer les pays influents pour l'approbation de l'indépendance croate, souvent obtenue sous forme de concessions en

¹⁰¹⁷ GAYRAUD, Jean-François, *Le monde des mafias : Géopolitique du crime organisé*, Paris, Odile Jacob, 2008 (ici p. 15-16, p. 88-91, 138-148).

¹⁰¹⁸ Voir à ce sujet : « Sud : Darko Petricic nije oklevetao Mesica niti mu je naskodio casti i ugledu », *Jutarnji list*, 29/03/2012. Disponible sur : <http://www.jutarnji.hr/sud-ustvrdio--darko-petricic-nije-oklevetao-mesica-niti-mu-je-naskodio-casti-i-ugledu-/1017937/>

¹⁰¹⁹ Autoroutes comme le cas croate de la « concession de 32 ans sur le Y d'Istrie », aéroports ou chemin de fer.

paiement de leurs services. En 1998, Richard Banégas¹⁰²⁰ comparait ces sociétés qui développent donc une économie de concession à celle impulsée et pratiquée au XVII^e siècle par le roi James I^{er} d'Angleterre (1603-1725) qui recherchait sans cesse de nouveaux marchés. L'obtention des marchés passe indubitablement par la reconnaissance à l'international de leur légitimité par les grandes puissances. À la recherche de cette reconnaissance, les sociétés privées de sécurité¹⁰²¹ adaptent leurs offres de services aux besoins des grandes puissances. Ainsi, dans le catalogue de services de ce mercenariat entrepreneurial, se trouvent aussi bien l'offre de service d'un simple gardiennage que des offres *packages*, fournissant clés en main non plus seulement la guerre, mais aussi le *peace-keeping*. Aujourd'hui, de nombreux analystes¹⁰²² s'accordent sur le fait que le business du mercenariat est dominé par les firmes britanniques¹⁰²³, américaines¹⁰²⁴, sud-africaines¹⁰²⁵ et israéliennes¹⁰²⁶. Ces sociétés et leurs troupes de mercenaires sont dirigées par les ex-officiers des armées britannique, américaine, sud-africaine et israélienne qui, pour pouvoir combattre sur le terrain dans les espaces en guerre, engagent les soldats locaux et les impliquent dans l'économie concessionnaire locale.

Par conséquent, au même titre que la politique de l'élargissement de l'UE jusqu'aux et au-delà des frontières de la Russie, l'entrepreneuriat mafieux et le mercenariat entrepreneurial peuvent être considérés comme les principaux outils au service de la géopolitique de Brzezinski, donc au service de l'expansion mondiale de la superpuissance anglo-américaine et de son modèle de société de bien-être pour des privilégiés. C'est donc dans le cadre de la géopolitique anglo-américaine et de sa doctrine néolibérale que se sont noués des liens étroits entre les entreprises de « l'hydre mercenaire », par exemple entre la société britannique *Sandline International* (SI) et la firme sud-africaine *Executive Outcomes* (EO), chacune servant de sous-traitant à l'autre, alors que toutes deux sont des filiales d'une grande holding *Strategic Resources Corporation* (SRC)¹⁰²⁷. La firme britannique SI est dirigée par le

¹⁰²⁰ BANÉGAS, Richard, « De la guerre au maintien de la paix, le nouveau business mercenaire », *Critique internationale*, vol. 1, n° 1, 1998, p. 179-194.

¹⁰²¹ Voir à ce sujet : OLSSON, Christian, « Les relations houleuses entre SMP et tenants de la doctrine de contre-insurrection », *Sécurité globale*, vol. 2, n° 8, 2009, p. 67-83.

¹⁰²² GARCIA, Thierry, « Privatisation du mercenariat et droit international », *Cités*, vol. 4, n° 24, 2005, p. 119-131 ; BRICET DES VALLONS, Georges-Henri, « Armées et sociétés militaires privées en Irak : de l'amalgame à la symbiose », *Sécurité globale*, vol. 2, n° 8, 2009, p. 35-54.

¹⁰²³ Notamment *Defense Systems Limited* – DSL.

¹⁰²⁴ *Military Professional Resources Inc.* - MPRI, *Wackenhut*.

¹⁰²⁵ *Executive Outcomes*.

¹⁰²⁶ *Levdan*.

¹⁰²⁷ La société SRC est domiciliée aux Bahamas. Elle a été fondée par Eeben Barlow, l'ex-commandant en second du fameux 32^e bataillon Buffalo des Forces armées sud-africaines (SADF) et l'ex-membre actif du

lieutenant-colonel Tim Spicer, ancien officier de l'armée britannique et héros de la guerre des Malouines, qui avait été formé à la lutte antiterroriste en Irlande du Nord et a exercé la fonction de conseiller pendant la guerre du Golfe. C'est bien Tim Spicer, de la *Sandline International*, que nous allons retrouver dans l'équipe du général de l'armée britannique régulière, Sir Michael Rose, en Bosnie-Herzégovine en 1994¹⁰²⁸. Nommé par l'ONU commandant en chef de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies), il va engager Tim Spicer comme son porte-parole¹⁰²⁹.

Dans le contexte international ainsi décrit par les politologues spécialistes des violences politiques, l'objectif du recours à la multinationale de sécurité américaine (la holding MPRI) opéré dès le début de la guerre de Croatie par Gojko Susak, ministre de la Défense du président Tudjman en charge de la coopération avec le partenaire américain, était de se retrouver en osmose avec le Pentagone comme cela l'était avec le MPRI. En effet, créée en 1987 par de hauts gradés américains à la retraite, la *Military Professional Resources Inc.* mettait en avant dans ses plaquettes publicitaires aussi bien son fichier composé de milliers de noms d'officiers de l'armée américaine que le fait d'être sise à côté du Pentagone, d'être dirigée par d'anciens militaires ayant exercé de hautes responsabilités, ou d'avoir dans son conseil d'administration des hommes politiques qui avaient été en charge de dossiers sensibles à la Maison-Blanche. Ainsi, cherchant à faire plaisir à la super-puissance américaine pour obtenir en 1995 l'aval du gouvernement américain pour l'opération de libération des territoires croates occupés (la Krajina) par les insurgés serbes, qui étaient depuis cinq ans sous protection des forces de l'ONU, le président Tudjman va solliciter le MPRI pour participer à la modernisation de l'Armée croate, approfondissant de ce fait le clivage dans le corps d'officiers de son armée.

En effet, d'après Rénéo Lukic¹⁰³⁰, au moment de sa création (1990-1991), l'Armée croate est composée de quatre groupes sociologiquement distincts : des hommes issus de la diaspora croate (notamment ceux provenant de la Légion étrangère française¹⁰³¹, appelés aussi les

redoutable *Civil Cooperation Bureau* (CCB), responsable de l'assassinat de nombreux militants anti-apartheid et qui, anticipant le démantèlement du CCB, fondait *Executive Outcomes* en 1989.

¹⁰²⁸ Voir à ce sujet : General Sir ROSE, Michael, *Fighting for Peace : Lessons from Bosnia 1994*, Sphere, 1999.

¹⁰²⁹ Voir à ce sujet : « In the news Tim Spicer : Guns for hire from a soldier of fortune », *Independent*, 4/05/1998. Disponible sur : <http://www.independent.co.uk/news/in-the-news-tim-spicer-guns-for-hire-from-a-soldier-of-fortune-1161428.html>.

¹⁰³⁰ LUKIC, Renéo, MOREL, Jean-François, *Les relations civilo-militaires en Croatie, 1990-2001*, Questions de recherche, CERI-Sciences Po, n° 5, février 2002. Disponible sur :

<http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/qdr5.pdf>

¹⁰³¹ Milenko Filipovic, Bruno Zorica, Verner Ilic, Ilija Tot, Ante Roso, Ivan Kapular, Ante Gotovina.

« hommes de Gojko Susak ») ; d'anciens officiers de l'Armée yougoslave¹⁰³² ; de jeunes volontaires composant la défense territoriale croate (*Teritorijalna obrana* – TO) organisée comme une partie de l'Armée yougoslave, mais qui – parce que regroupant des forces armées par territoire (république) – était composée pratiquement exclusivement des officiers et des soldats nationaux croates qui ont de ce fait connu un avancement fulgurant¹⁰³³ ; des militants et des activistes du HDZ, donc des volontaires ayant une formation militaire minimale et qui, durant la guerre, étaient à la fois commandants militaires et élus locaux¹⁰³⁴. Étant donné que la transformation tudjmanienne de l'Armée croate favorisait les « hommes de Gojko Susak », donc les soldats professionnels impliqués dans le business mercenaire transnational au détriment des anciens officiers de l'Armée yougoslave, c'est-à-dire les soldats professionnels nationaux croates, l'influence de ces derniers sera minorisée, tandis que la gestion des affaires de l'Armée croate (l'approvisionnement en armes et sa gestion financière) va se retrouver sous l'emprise grandissante des « hommes de Gojko Susak », au point de craindre un putsch militaire une fois la guerre terminée.

C'est sous le prétexte de ce putsch militaire possible que va s'opérer un rapprochement entre le futur successeur de Tudjman – Stjepan Mesic – et la diplomatie américaine à Vienne en 1994. Par la suite, dès son arrivée au pouvoir en 2000, suite aux décès du ministre de la Défense Susak en 1998 et du président Tudjman en 1999, le président Mesic va décider d'une mise à la retraite de sept généraux de l'Armée croate qui se seraient mêlés des affaires d'État. Or, il faut rappeler que c'était bien pendant que Stjepan Mesic exerçait la fonction de premier Premier ministre de la Croatie indépendante, très impliqué à côté de l'émigrant herzégovien au Canada Gojko Susak dans la récolte de l'argent pour la défense de la Croatie auprès de la diaspora croate de par le monde et au nom du parti politique HDZ, que le futur ministre de la Défense de Tudjman sera nommé ministre pour la première fois en 1990 (ministre du Rapatriement et de l'Immigration du gouvernement Mesic). Par la suite, par un changement de thèses brusque, Stjepan Mesic, épaulé par Josip Manolic, deviendra le principal critique du lobby herzégovien du ministre Susak, du parti HDZ et de la politique de Tudjman en Bosnie-Herzégovine¹⁰³⁵. Il va chercher à prendre le pouvoir d'abord de l'intérieur (tentative, en 1994, de division du parti HDZ et de prise du pouvoir en son sein par le « putsch

¹⁰³² Martin Spegelj, Anton Tus, Janko Bobetko, Imra Agotic, Karl Gorinsek, Petar Stipetic, Davor-Domazet-Loso et d'autres.

¹⁰³³ À l'instar de Mirko Norac et Ivan Krsticevic.

¹⁰³⁴ À l'instar de Branimir Glavas en Slavonie orientale.

¹⁰³⁵ Voir à ce sujet : SADKOVICH, James J., « Franjo Tudjman and the Muslim-Croat War of 1993 », *Review of Croatian History*, vol. 2, n° 1, 2006, p. 207-245.

parlementaire »), puis de l'extérieur par la nouvelle politique de « protectorat intrusif et policier capable de "faire le ménage" »¹⁰³⁶ de l'UE et de l'OTAN en vue de l'intégration de la Croatie dans ces organisations.

La « première ligne de commandement de Tudjman » a pu donc commencer à préparer son retour au pouvoir grâce au fait que, quand les Accords de Dayton furent signés en 1995, des inculpations par le TPIY contre nombre de généraux et hauts dignitaires croates étaient déjà prêtes. Ceci malgré l'indignation du président Tudjman qui croyait sincèrement¹⁰³⁷ agir en accord avec la ligne politique anglo-américaine quand il approuvait les actions des « hommes de Gojko Susak » et stimulait les relations privilégiées de son ministre de la Défense avec Washington. Par ailleurs, M. Susak n'avait jamais cessé de jouir du soutien ouvert des autorités américaines, que ce soit durant la guerre ou pendant sa maladie suivie de son décès en 1998. Or, pratiquement tous « ses hommes » aux commandes des opérations militaires croates en Bosnie-Herzégovine et en Croatie (en particulier le général Ante Gotovina) allaient devoir répondre de crimes contre l'humanité devant le TPIY. Tudjman ne comprenait pas le jeu de changement de thèses brusque¹⁰³⁸ anglo-américain. De ce fait, il n'a pas prévu le modèle de transformation du système de régulation croate choisi par son partenaire américain, à savoir le modèle du « protectorat intrusif et policier capable de "faire le ménage" »¹⁰³⁹ dans l'Espace croate de l'après-guerre, par l'intermédiaire du TPIY et des conditions draconiennes de l'adhésion de la Croatie à l'OTAN et l'UE¹⁰⁴⁰. Il ne s'attendait pas non plus à ce que son partenaire américain charge de cette transformation l'opposition croate de gauche (réunie autour du dernier secrétaire de la LCC Ivica Racan) sous le commandement de son premier Premier ministre Stjepan Mesic, comme lui l'un des créateurs du parti de droite HDZ.

C'est donc en rapport avec le contexte décrit que l'arrivée au pouvoir de la gauche croate est souvent liée à l'activation du « dispositif TPIY » et à la victoire du candidat Mesic à l'élection présidentielle de 2000. En effet, en 1999, la procureure générale du TPIY, Carla del

¹⁰³⁶ DEBIÉ, Franck, « Balkans : une criminalité (presque) sans mafias ? », *Critique internationale*, vol. 3, n° 12, 2001, p. 6-13 (ici Paragraphe 1).

¹⁰³⁷ Comme en témoignent son ex-chef des services secrets Josip Manolic et la documentation disponible sur la participation de la Croatie à la guerre en Bosnie-Herzégovine.

¹⁰³⁸ Expression que les politistes croates utilisent pour désigner les politiques de volte-face russe et américaine.

¹⁰³⁹ DEBIÉ, Franck, « Balkans : une criminalité (presque) sans mafias ? », *Critique internationale*, vol. 3, n° 12, 2001, p. 6-13 (ici Paragraphe 1).

¹⁰⁴⁰ Voir à ce sujet : THOMAS, Daniel, « Bloquée aux portes de l'Union européenne », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1050, 2005, p. 55-67.

Ponte, spécialiste anti-mafia et ex-collaboratrice du juge anti-mafia assassiné Giovanni Falcone, jugeait la situation croate si préoccupante qu'elle faisait ouvertement appel aux services de Josip Manolic, l'ex-chef de l'UDBA yougoslave et croate¹⁰⁴¹. L'objet de son inquiétude était la guerre pour la succession du président Tudjman gravement malade, qui se déroulait alors dans l'Espace croate, doublée d'une guerre au sein de l'entrepreneuriat mafieux et du mercenariat entrepreneurial transnationaux. À la suite de la nomination de Carla del Ponte qui coïncidait avec la victoire de Stjepan Mesic, une vive collaboration entre le TPIY, la nouvelle présidence croate et le nouveau gouvernement de gauche va pouvoir s'établir. Les deux plus proches collaborateurs de Tudjman, devenus ses plus ardents contestataires, vont faire de nombreux séjours au Tribunal de La Haye pour y témoigner. Ils ne vont pas s'opposer à ce que divers documents soient transférés vers le TPIY pour servir dans la préparation des actes d'accusation contre des officiers et des soldats de l'Armée croate en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. De ce fait, les analystes attribuent la victoire inattendue de Stjepan Mesic lors de l'élection présidentielle anticipée de 1999 contre son adversaire principal Drazen Budisa (leader du courant des étudiants lors du Printemps croate 1971)¹⁰⁴², qui prônait plutôt la protection des « héros de guerre croates » contre le TPIY, à sa volonté de coopérer avec le TPIY et de « localiser, arrêter et transférer » vers ce tribunal les généraux croates accusés de crimes contre l'humanité, bien que jouissant en Croatie du statut de « héros de guerre ». Ainsi, Stjepan Mesic aurait bénéficié, dès sa rencontre avec M. Brzezinski, du soutien des chancelleries occidentales pour sa candidature lors de la présidentielle 1999-2000, ainsi que du soutien de Vienne au sujet de la transformation de la scène politique et médiatique croate ayant permis la création de la coalition de gauche et son arrivée au pouvoir en 2000. Il aurait été aussi soutenu pendant son deuxième mandat présidentiel et sa cohabitation avec les gouvernements de la nouvelle droite (les Gouvernements Sanader et Kosor, 2003-2011) dans la détudjmanisation de cette dernière. Le fait que la gauche croate soit elle aussi redevable aux groupements qui ont façonné le macrocosme de Zbigniew Brzezinski et la doctrine mondialiste unissant les élites ethniques mondiales, notamment dans le groupe Bildeberg et son émergence la Commission Trilatérale¹⁰⁴³, est susceptible d'expliquer l'absence de différenciation entre les politiques de gauche et de droite croates de

¹⁰⁴¹ Voir à ce sujet : DEL PONTE, Carla (en collaboration avec SUDETIC, Chuck), *La Traque, les criminels de guerre et moi*, Paris, Éd. H. d'Ormesson, 2009.

¹⁰⁴² Voir à ce sujet : « Predsjednik : Stipe Mesic », *Slobodna Dalmacija*, 8/02/2000. Disponible sur : <http://arhiv.slobodnadalmacija.hr/20000208/novosti3.htm>

¹⁰⁴³ Voir au sujet de cette « internationale des élites nationales » : DEZALAY, Yves, « Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 151-152, 2004, p. 4-35.

la dernière étape de l'actuel cycle de mondialisation (2010-2020), par conséquent l'absence de potentiel que génère l'antagonisme idéologique, indispensable dans la production d'une dynamique de développement cohérente et durable de l'Espace croate.

En effet, nous avons démontré dans cette thèse qu'il n'y a plus de clivage idéologique entre les deux options politiques majeures croates, le HDZ et le SDP. Issues d'une même élite ethnique communiste croate, qui jadis adhérait dans son ensemble à la logique marxiste tout en se divisant en plusieurs courants, la gauche et la droite de l'État national croate d'aujourd'hui plébiscitent toutes les deux la logique néolibérale, même si elles forment des partis distincts. Nous avons donc pu constater que la *nomenklatura* communiste croate s'est maintenue au pouvoir parce qu'elle a été ouvertement soutenue par les réseaux des privilégiés anglo-américains, ouverts aux privilégiés étrangers du moment où ils adhéraient à la géopolitique et à la géoéconomie américaines.

Or, du fait que le système de régulation titiste, à la différence de celui stalinien du bloc de l'Est, s'est ouvert et libéralisé déjà à partir des années 1960, une alternative politique démocratique socialiste, organisée autour des intellectuels croates de gauche évoluant en interaction avec les démocrates croates exilés à l'Ouest, existait en Yougoslavie. Ses relations avec l'Internationale socialiste, qui dénonçait le communisme international comme un nouvel impérialisme basé sur une bureaucratie militariste et une police terroriste, la situaient résolument dans le camp de la démocratie occidentale¹⁰⁴⁴. Ainsi, en 1989, quand l'opposition démocratique a pu sortir de la clandestinité, elle était le principal concurrent des communistes titistes croates qui vont donc préférer l'union nationale avec la droite nationaliste qui prônait la lustration. En effet, non seulement cette véritable opposition démocratique de gauche ne s'opposait pas à l'idéologie socialiste, mais elle défendait ses principes de base qui étaient souvent mis à mal par certains techno-managers de la *nomenklatura*. Ces derniers étaient soupçonnés de corruption, détournement de fonds publics et autres malversations, surtout depuis la mise en œuvre de la « grande réforme » de 1974 qui avait libéralisé l'économie yougoslave en donnant aux techno-managers de l'importance par le relationnel qu'ils développaient avec les partenaires étrangers.

D'une part, du fait que l'union nationale (le parti HDZ – l'Union démocratique croate) s'est constituée dans des conditions de guerre et contre un ennemi commun, de nombreux intellectuels oppositionnels affiliés à la gauche démocratique l'ont rejointe, bien que le HDZ

¹⁰⁴⁴ BOEL, Bent, « Transnationalisme social-démocrate et dissidents de l'Est pendant la guerre froide », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 1, n° 109, 2011, p. 169-181.

fût clairement un parti de droite à dominance nationaliste. D'autre part, le Parti communiste de Tito ayant rejeté le stalinisme en 1948 et ayant évolué depuis en assimilant une partie de la dissidence de gauche, la gauche occidentale avait noué des liens privilégiés avec les communistes yougoslaves qui développaient le socialisme autogestionnaire tout en rejetant l'impérialisme soviétique. De ce fait, en 1989, la gauche occidentale était plus préoccupée par la montée des nationalismes que par l'état de la démocratie en Yougoslavie. Dans le contexte décrit, la véritable dissidence démocratique croate sera donc d'abord attirée dans un système démocratique conçu par la *nomenklatura* qui va dans un premier temps stimuler le multipartisme. Puis elle sera progressivement marginalisée par une montée en puissance (soutenue par le super-régulateur américain) de l'ex-Parti communiste devenu démocrate (le SDP d'Ivica Racan).

Nous avons aussi conclu que, en positionnant à sa tête la dissidence nationaliste issue de la *nomenklatura* communiste qui avait subi la répression titiste et avait donc côtoyé le milieu carcéral et l'UDBA yougoslave (les présidents Tudjman et Mesic), le jeune État croate a conservé de l'époque communiste sa capacité redoutable de générer de l'oppression. À partir de 1989, avec le courant nationaliste de la *nomenklatura* communiste, cette capacité sera mise au service de l'instauration du nouvel ordre capitaliste néolibéral dans l'Espace croate. À partir de 2000, avec un Parti communiste croate ayant instauré un semblant de démocratie au sein de la coalition de gauche qu'il dominait, l'oppression sera mise au service du maintien de ce nouvel ordre. Aujourd'hui, cette conservation du *statu quo* se traduit par l'équilibre statique du système de régulation croate, qui tend donc vers l'état de désordre maximal dans lequel règne la violence structurelle, car le *statu quo* ne profite qu'à l'oligarchie et à la mafia¹⁰⁴⁵. Autrement dit, l'oligarchie croate issue de la *nomenklatura* communiste ainsi que la mafia ont pu vivre leur « rêve américain » en Croatie, donc sans l'effort que demanderait une expatriation en Amérique. De ce fait, aujourd'hui, elles n'ont nullement l'intention de douter de la longévité de ce rêve qui est devenu si facilement réalité. Or, du point de vue systémique – du fait qu'on ne peut pas transiger avec les lois naturelles –, c'est justement l'oligarchie qui devrait être la plus intéressée par l'existence de véritables alternatives politiques démocratiques. En effet, dans un système social hypercomplexe, aucune forme de répression basée sur le renseignement ne peut empêcher l'émergence de nouvelles formes

¹⁰⁴⁵ Voir à ce sujet l'interview du professeur Andjelko MILARDOVIC, publié sur *tportal.hr* : « Intervju : Dr. Andjelko Milardovic : Zadržavanje statusa quo odgovara samo oligarhiji i mafiji », 16/11/2015, <http://www.tportal.hr/vijesti/parlamentarni-izbori-2015/404144/Zadržavanje-statusa-quo-odgovara-samo-oligarhiji-i-mafiji.html>

organisationnelles (la métamorphose) par l'auto-organisation – c'est-à-dire par l'ordre spontanément issu du désordre. En revanche, l'oppression peut reformuler le projet d'action initial de ces nouvelles organisations, le radicalisant en réponse à la répression subie, et aboutissant à la mutation (révolution) du système visant à renverser l'ordre existant.

Or, dans le système de régulation contemporain croate, nous avons constaté l'équilibre statique. Il résulte du partage équitable du pouvoir politique entre divers partis politiques démocrates¹⁰⁴⁶ qui sont de même obédience néolibérale (après avoir été communistes d'obédience socialiste), et par conséquent unis dans la préservation de la société du bien-être pour des individus privilégiés dont ils font partie (comme c'était le cas dans le socialisme autogestionnaire). La *nomenklatura* communiste qui compose aujourd'hui la gauche et la droite démocratiques croates est donc impliquée dans la conservation du couple argent-enseignement, comme valeurs de base de la société contemporaine croate, ainsi que dans la facilitation des interactions en son sein. Il en découle que, d'un côté, peuvent être considérés comme privilégiés des individus venant soit de la politique et du renseignement, de la finance et de l'économie, du spectacle, du sport et des médias, de la justice et de la sécurité, soit de l'entrepreneuriat mafieux et du mercenariat entrepreneurial, mais qui sont impliqués dans la régulation de projets et de partenariats au niveau national, européen et international, dont la finalité principale est le maintien du *statu quo* néolibéral au profit de l'oligarchie et de la mafia et le maintien de la domination anglo-américaine¹⁰⁴⁷. D'un autre côté, peuvent être considérés comme des laissés pour compte les individus sans privilèges que la violence structurelle, c'est-à-dire toute forme de contrainte pesant sur le potentiel d'un individu du fait des structures politiques et économiques, empêche de se réaliser¹⁰⁴⁸. Les laissés pour compte de la régulation néolibérale sont donc les individus qui subissent la violence structurelle résultant du *statu quo* néolibéral par lequel le pouvoir politique et économique croate parvient à les empêcher de rejoindre l'un des deux principaux réseaux de privilégiés. Ils restent exclus (à toutes les échelles de régulation du XXI^e siècle et leurs « deux lignes de commandement ») de ces deux réseaux, d'après le général Pierre Lacoste « deux mondes » de privilégiés : le « premier monde » est celui officiel, des États souverains, responsables, membres de

¹⁰⁴⁶ Voir au sujet de la structure du parlement croate et des partis qui le composent : MASIC, Barbara, « Stranacka struktura Hrvatskog sabora 1990-2010. », *Pravnik*, vol. 44, n° 89, 2010, p. 67-83.

¹⁰⁴⁷ Voir la présentation de la stratégie anglo-américaine pour le renseignement du présent cycle de la mondialisation : LACOSTE, Pierre, « Une nouvelle stratégie pour le renseignement ? », *Politique étrangère*, vol. 62, n° 1, 1997, p. 83-97 ; LACOSTE, Yves, « Les États-Unis et le reste du monde », *Hérodote*, vol. 2, n° 109, 2003, p. 3-16.

¹⁰⁴⁸ GALTUNG, Johan, « Violence, peace and peace research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, n° 3, 1969, p. 167-191.

l'Organisation des Nations unies, tenus de se plier aux règles et aux codes de conduite du droit international ; le « second monde » est celui des multiples organisations non gouvernementales, officielles ou clandestines, dont les intentions sont généralement licites mais parfois criminelles¹⁰⁴⁹.

C'est dans le contexte de l'interdépendance entre les privilégiés croates des « deux lignes de commandement » du système de régulation croate (celle nationale et celle transnationale) que nous avons observé l'inversion des hiérarchies du réel¹⁰⁵⁰ que pratiquent la médiasphère¹⁰⁵¹ et la justisphère croates, à l'instar de celles des niveaux régional et mondial. Il en ressort que cette inversion n'est que le reflet véridique du rapport de force existant entre la ligne de commandement officielle (première) et celle transnationale (deuxième) dans la gouvernance de gauche ou de droite de l'Espace national croate. Elle reflète donc l'impuissance relative de l'État croate à défendre ses intérêts par des institutions nationales quand elles sont au service d'une doctrine néolibérale mondialiste qui, elle, est au service de la maximisation des profits des acteurs rationnels transnationaux. Par exemple, il serait de l'intérêt national que les arrestations spectaculaires et très médiatisées de nombreux dirigeants politiques croates, ainsi que leurs procès fleuves, aboutissent à ce que les fonds publics détournés soient restitués et viennent réduire le déficit public croate. Or tel n'est pas le cas, sous prétexte de manque de preuves (contestation de leur authenticité ou dissimulation) ou que les faits reprochés n'étaient constitutifs d'aucun délit (par exemple quand le problème du conflit de qualifications pénales n'a pas été résolu en amont). En témoignent de récents séjours en prison d'élus croates, tels que le maire de la ville de Zagreb (depuis 2000 à ce jour) Milan Bandic, incarcéré pour une courte période en octobre 2014, ou l'ex-Premier ministre Ivo Sanader, sorti de prison en novembre 2015, tous les deux accusés de corruption et de détournement de fonds publics.

Si la judiciarisation nationale, qui concerne l'intervention croissante, depuis 2000, des juges croates dans le contrôle de la régularité des élus croates, ne produit pas les résultats escomptés, c'est qu'elle reproduit à l'échelle nationale la judiciarisation internationale par le TPIY qui, par exemple, après avoir accusé le général croate et légionnaire français Ante Gotovina de crimes contre l'humanité, le condamnait en première instance à vingt-quatre ans

¹⁰⁴⁹ LACOSTE, Pierre, « Une nouvelle stratégie pour le renseignement ? », art. cité, p. 91-92.

¹⁰⁵⁰ Voir à ce sujet : LAMARQUE, Patrick, « Technologies de communication : vers la guerre immédiate », *Quaderni*, n° 39, automne 1999 (Transport matériel et immatériel), p. 133-143.

¹⁰⁵¹ Voir au sujet des techniques de manipulation de l'information, en particulier celle de l'inversion de la vérité, par la médiasphère croate : DOMOVIC, Roman, « Inverzija istine – metoda ostvarivanja dominacije u javnom informacijskom prostoru », *National Security and the Future*, vol. 11, n° 2-3, 2010, p. 61-108.

de prison pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Par la suite, c'est la chambre d'appel de ce même tribunal qui ordonnait sa libération immédiate, estimant que la condamnation de Gotovina était « basée sur le raisonnement "erroné" de la première instance de ce tribunal selon lequel tout tir d'artillerie tombant à plus de 200 mètres d'une cible militaire était une attaque contre des civils ». Autrement dit, le premier acte d'accusation qui qualifiait les infractions pénales d'« entreprise criminelle commune » s'était réduit petit à petit comme une « peau de chagrin » suite à l'inversion des hiérarchies du réel par les médias et la justice internationaux, aboutissant au fait que Gotovina était appelé à répondre individuellement des crimes qui, pourtant, ne pouvaient pas être commis par le général d'une armée régulière sans l'existence au préalable d'une « entreprise criminelle commune », dont les membres étaient placés au top d'un pouvoir politique de l'État croate qui, lui, collaborait intensément avec ses partenaires inter et transnationaux.

En effet, d'après Pierre Truche¹⁰⁵², l'« entreprise criminelle commune » présente des défauts majeurs qui avaient provoqué des désaccords au sein même du TPIY par lequel cette notion a été implémentée. Elle était censée sanctionner un mode de participation aux infractions collectives (le crime contre l'humanité et le génocide) et servir comme mode d'application d'une sanction individuelle pour un phénomène criminel de nature collective. Or, le procès pénal – donc individuel – étant inadapté à la sanction d'un phénomène collectif, la notion d'« entreprise criminelle commune » présente aujourd'hui encore d'importants défauts structurels. Suite à son expérience en tant que procureure générale des Tribunaux pénaux internationaux pour le Rwanda (TPIR) et l'ex-Yougoslavie (TPIY), Carla del Ponte dénonçait les défauts de régulation par les tribunaux internationaux spéciaux, et surtout leur incapacité à faire face à l'ingérence et/ou aux refus de coopérer que pouvaient exprimer certaines chancelleries des pays puissants (pourtant impliqués dans les guerres dont les crimes étaient jugés). En effet, le financement privé des tribunaux spéciaux (que dénonçait l'avocat français Jacques Vergès) créés par les grandes puissances permettait que, souvent, la justice internationale soit au service de leurs intérêts géopolitiques et géoéconomiques. Ainsi, suite au refus de coopérer de puissants pays (y compris du Vatican) directement impliqués dans la gestion internationale de la crise yougoslave, seuls certains individus « choisis » dans la « Liste de Carla¹⁰⁵³ » (composée des membres croates de l'« entreprise criminelle commune ») ont comparu devant le TPIY, en l'occurrence uniquement les généraux et soldats croates. Or,

¹⁰⁵² TRUCHE, Pierre (dir.), *Juger les crimes contre l'humanité. 20 ans après le procès Barbie*, Paris, ENS Éditions, 2009 (ici p. 184).

¹⁰⁵³ La « Liste de Carla » est un film documentaire de Marcel Schüpbach sorti en 2006.

ces derniers, à l'instar du légionnaire français et général croate Ante Gotovina, en bons soldats, n'ont pas cherché à dénoncer les politiques dont ils exécutaient les ordres.

Aujourd'hui, à l'échelle nationale, ce sont les tribunaux croates à leur tour qui ne parviennent pas à juger librement tous les membres nationaux et transnationaux de l'« entreprise criminelle commune » qui se voient reprocher une/des infractions pénales lors de la privatisation croate. Dans ce contexte, le pouvoir politique croate est à la fois investigateur et prisonnier de cette situation où, d'un côté, la judiciarisation agit en tant que facteur stabilisateur du système de régulation croate, mais où, d'un autre côté, si ce processus était mené à terme et qu'une partie conséquente des élites croates se retrouvait en prison, le risque existerait d'une mutation déstabilisatrice du système de régulation croate, voire d'une nouvelle guerre par une nouvelle excitation du mouvement nationaliste croate. Du fait que, du point de vue systémique, la justice internationale ne peut pas être meilleure que les justices nationales qui la composent, nous constatons que ce ne sont pas les avancées indéniables de la justice internationale par l'expérience des tribunaux pénaux internationaux qu'il faut mettre en cause, mais plutôt leur mise au service du projet américain d'expansion militaire et économique vers l'Est. Seul un projet négocié à l'échelle des Nations unies, allouant à la justice internationale le rôle de libre-arbitre, et en tant que tel de régulateur autoritaire en charge du contrôle des interactions entre la sécurité, la finance et l'économie mondiales, a des chances de mener le monde vers la paix positive, qui suppose non seulement l'absence de guerres armées, mais aussi un minimum d'équité sociale. Cette dernière fait toujours défaut en ce début de XXI^e siècle, tandis que les foyers de guerre se multiplient.

Nous avons donc cherché à analyser quels sont les risques d'une nouvelle guerre interethnique dans l'Espace ex-yougoslave. Pour cela, nous avons mis en correspondance les deux derniers cycles de la régulation/mondialisation dans l'Espace croate, pour vérifier si le principe d'excitation-contraction des mouvements nationalistes croates et serbes était vraiment une spécificité de la régulation titiste, comme l'affirmaient certains critiques du règne de Tito, tel Xavier Bougarel qui considère que la logique « diviser pour régner » est bien une logique titiste ayant fait place, à l'époque post-titiste, à la logique nationaliste « se diviser pour régner »¹⁰⁵⁴. Nous avons donc constaté qu'en réalité, il s'agissait d'un principe que Tito avait d'abord emprunté aux régulateurs extérieurs précédents, c'est-à-dire la Triple

¹⁰⁵⁴ BOUGAREL, Xavier, dans *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996, et dans « État et communautarisme en Bosnie-Herzégovine », *Cultures & Conflits*, n° 15-16, 1994, p. 7-47.

Entente et la Triple Alliance¹⁰⁵⁵, puis qu'il l'avait mis au service d'une dynamique de développement de l'Espace croate (par les réformes perpétuelles titistes) qui n'a pas pu être égalée à ce jour, comme le démontrent les statistiques et les analyses de la plupart des économistes exposées dans cette thèse. Pour certains sociologues aussi¹⁰⁵⁶, la Yougoslavie, loin d'être une « prison des peuples » (comme la décrivaient les détracteurs de Tito), a au contraire accentué les différences et favorisé la formation d'une « bureaucratie nationale » au sein de chaque république de sorte que, dans la fédération, on obtenait davantage en tant que membre d'un groupe national précis qu'en tant que citoyen yougoslave. Ainsi, la différenciation nationale se confirmait d'année en année (statistiques à l'appui) et devenait en soi porteuse d'un nouveau nationalisme post-communiste menant vers la dissolution de la Yougoslavie par l'élévation des élites communistes nationales.

Notre étude de ce développement fulgurant de l'Espace ex-yougoslave durant l'ère titiste a révélé qu'il était dû à l'ingéniosité du système de régulation hybride titiste. Il s'agissait d'une régulation dont le doigté reposait sur sa capacité d'agir de l'extérieur, comme de l'intérieur, c'est-à-dire sur sa capacité à fournir ses propres réponses aux aléas en provenance de tous les niveaux de la régulation, et mettre ainsi les conflits extérieurs (leur potentiel antagonique) au service du développement de l'espace national. Cette régulation, comme celles qui l'ont précédée, était basée sur le potentiel naturel que contiennent les antagonismes et les mutualismes de la tension relationnelle serbo-croate, régionale (européenne) et internationale, mais aussi et surtout sur cette spécificité décisive qui consistait à doter ce système de régulation d'un projet de politiques extérieure et intérieure autonomes et à attribuer à Tito le rôle d'unique régulateur extérieur autoritaire – en charge de la régulation du couplage entre interactions antagoniques et mutualistes de tous les niveaux de la régulation en accord avec le projet titiste. Sachant que la gouvernance actuelle croate maîtrise le couplage excitation-contraction du nationalisme croate moins bien que le pouvoir croate des années 1990 (du fait qu'elle a cédé son rôle de régulateur aux régulateurs extérieurs), l'exhortation d'un nouveau mouvement nationaliste ne pourrait amener dans l'Espace croate que le désordre maximal, c'est-à-dire une nouvelle guerre.

C'est dans ce contexte que nous avons observé comment, en partant de la vertu

¹⁰⁵⁵ Voir au sujet de la régulation de la « question sud-slave » par la Triple Entente, dirigée contre la Triple Alliance et respectant les intérêts serbes : « Chapitre 5 : La correspondance diplomatique au sein de la Triple Entente », dans COSIC (TCHOSSITCH), Dobrica, *Le temps de la mort*, vol. 2, Éditions L'Age d'Homme, Lausanne, 1991.

¹⁰⁵⁶ Voir au sujet des conceptions marxistes de la nation induites par le titisme : LUTARD-TAVARD, Catherine, *La Yougoslavie de Tito écartelée : 1945-1991*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 478-479.

organisatrice du désordre, ont pu émerger dans l'Espace croate de nouvelles organisations de la société civile qui, en raison de leur position de dépendance par rapport aux réseaux des privilégiés possédant les valeurs de base de la société contemporaine croate (l'argent et le renseignement), ne font que renforcer la puissance de ces derniers, augmentant ainsi sans cesse le désordre du système, faisant en sorte qu'un problème latent devienne patent et qu'une crise permanente économico-sécuritaire finisse par nous faire craindre une mutation violente (révolution). L'exemple le plus récent est le cas du *Most* (trad. le Pont), organisation de la société civile croate regroupant les candidats sans étiquette politique, qui a obtenu, lors des élections parlementaires de novembre 2015, assez de voix pour que le nouveau gouvernement ne puisse pas se former sans ses parlementaires du fait que les votes pour la gauche et la droite traditionnelles étaient assez équilibrés, avec un petit avantage pour la droite. Au lendemain des élections, dans le respect de la loi du marché, la gauche et la droite croates ont engagé des actions de marchandage censées amener dans l'un des camps le nombre de parlementaires du *Most* permettant à l'une ou l'autre option politique de former le nouveau gouvernement. Par conséquent, dans le système électoral croate, toute expression de vote démocratique peut être transformée de façon à ce qu'elle vienne renforcer la puissance néolibérale croate de gauche ou de droite.

Nous avons donc cherché à comprendre comment le système de régulation croate a pu évoluer dans ce sens. Nous en avons conclu que le sous-système de régulation croate étant exempt d'un projet de politique extérieure autonome (le projet existant étant au service de la politique américaine qui parfois dessert les intérêts spécifiques croates), il s'est retrouvé sans limites (frontières) et s'est donc déversé dans le système du niveau supérieur (européen). Le système de régulation européen étant lui-même dépourvu d'un projet de politique extérieure commun qui satisfait aussi bien les visées des pays fondateurs de l'UE que celles des pays rattachés à l'UE après 1989 (exemple : la politique d'immigration), et étant privé d'un projet autonome de régulation des relations interétatiques dans l'Espace eurasiatique dont l'Europe continentale fait partie (d'où les guerres en Asie centrale et en Ukraine), il risque soit de se déverser à son tour dans le système de régulation anglo-américain (la *Pax Americana* faisant suite à la *Pax Britannica*), soit de finir par décomposer l'UE en parties constituantes. La première possibilité représenterait l'enfermement de l'Europe continentale dans la logique mackinderienne par les puissances maritimes (la Grande-Bretagne et l'Amérique anglophone) contre celles continentales (en particulier celle russe). La seconde possibilité, en raison de la montée des nationalismes dans les pays européens, risque de reproduire le scénario de la

fragmentation de la Fédération yougoslave. Dans ce cas, le système onusien étant l'enfant des États-Unis¹⁰⁵⁷, le super-régulateur américain peut, comme dans le cas croate que nous avons étudié, imposer directement depuis l'échelle internationale, à chacun des pays européens en conflit en particulier, les solutions de paix qui maintiennent la *Pax Americana* plutôt que celles qui satisfont les intérêts des pays européens. Par conséquent, il est dans l'intérêt de la paix dans le monde que les pays européens forment un « bloc européen », autour d'un projet géostratégique et géoéconomique commun autonome, pour éviter une nouvelle division de leur espace en blocs de l'Est et de l'Ouest et pour renforcer leur position dans l'ONU. Ce serait un exemple parfait de cohésion civilisationnelle du XXI^e siècle, annonçant la gouvernance et le développement durable d'une société mondiale intégrée et hypercomplexe que théorisent déjà de nombreux chercheurs¹⁰⁵⁸. Il ferait suite à la tentative réussie, intervenue à un autre moment historique délicat, par une petite union de pays européens, celle yougoslave, de mettre au service de sa dynamique de développement l'antagonisme américano-russe (Est-Ouest).

Il faut souligner que le projet néolibéral anglo-américain (du fait que la « révolution libérale-conservatrice » des années 1980 menée par le couple Reagan-Thatcher a été à son origine), par lequel sont dotés (homogénéisés) tous les niveaux de régulation, repose sur l'interaction entre deux doctrines particulièrement simplistes et violentes, le fondamentalisme de marché et le fondamentalisme islamique¹⁰⁵⁹. Ces deux logiques de la mondialisation se chevauchent depuis 1979, quand le shah d'Iran parvint à convaincre le chef afghan Daoud¹⁰⁶⁰ de se retourner contre ses factions communistes présentes dans l'armée et dans l'administration afghanes, puis quand ces dernières organisèrent un coup d'État au caractère préventif. À ce moment précis, revêtant le rôle historique de la Grande-Bretagne dans la rivalité entre les puissances coloniales traditionnelles britannique et russe, les États-Unis entreprenaient de déstabiliser le régime afghan en armant son opposition religieuse par l'intermédiaire de l'armée pakistanaise. Cette opération allait produire exactement ce qu'espérait Zbigniew Brzezinski, alors responsable de la Sécurité nationale de la présidence Carter, à savoir l'intervention de l'URSS en Afghanistan, provoquant le discrédit de l'unique

¹⁰⁵⁷ MOREAU DEFARGES, Philippe, « De la SDN à l'ONU », *Pouvoirs*, vol. 2, n° 109, 2004, p. 15-26.

¹⁰⁵⁸ À l'instar d'EBERHARD, Christoph, dans *Droit, gouvernance et développement durable*, Paris, Éditions Karthala, 2005.

¹⁰⁵⁹ Voir au sujet de la perception européenne de ce retour du religieux du début du XXI^e siècle : GAUCHET, Marcel, « Les ressorts du fondamentalisme islamique », *Le Débat*, vol. 3, n° 185, 2015, p. 63-81.

¹⁰⁶⁰ Daud est le cousin du roi afghan Zahir, ayant au préalable chassé ce roi du trône pour proclamer la République avec le soutien des communistes locaux et l'aide financière de l'URSS.

rival des Anglo-Américains et permettant aux *moudjahidines* de se présenter et de se poser sur la scène internationale comme les seuls défenseurs de la souveraineté afghane contre une armée d'occupation étrangère. C'est le rôle que vont dorénavant tenir toutes les factions civilo-militaires de la mouvance islamiste radicale dans les foyers de tension mondiaux dont le nombre va sans cesse se multiplier. À ce sujet, Ali Tariq remarque : « On ne tarda pas à voir Brzezinski poser pour les photographes, coiffé d'un turban pachtoun aux abords de la Khyber Pass en criant "Allah est avec vous" aux fondamentalistes afghans qui étaient accueillis comme de véritables combattants de la liberté à la Maison blanche et à *Downing Street*¹⁰⁶¹. »

Dans l'étude du cas croate, nous avons retrouvé ce même *modus operandi* dès 1989 en ex-Yougoslavie. Cette fois-ci, il s'agissait, toujours par l'intermédiaire de Brzezinski, du recours pendant la guerre civile en Bosnie-Herzégovine aux services de renseignement turcs, saoudiens et iraniens¹⁰⁶² pour, dans un premier temps (1990-1995), créer, entraîner, financer et armer un réseau de militants islamistes international destiné à combattre d'abord les Serbes, puis les Croates et les Serbes en Bosnie-Herzégovine¹⁰⁶³. Dans un deuxième temps (1995-2000), après un changement brusque de thèses, le pouvoir croate devenait pour les Anglo-Américains l'orchestrateur potentiel d'une entreprise criminelle commune et responsable de crimes contre l'humanité commis pendant la guerre en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

Or, il faut souligner que la présence des musulmans dans le Sud-Est européen n'est pas, comme à l'Ouest de l'Europe, une conséquence des vagues migratoires récentes. Elle est le résultat de la domination ottomane (entre le XIV^e et le début du XX^e siècle) sur la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, l'Albanie et la Macédoine. Les musulmans des Balkans sont donc des communautés bien plus anciennes qui avaient établi des relations avec l'environnement non musulman dans le cadre de l'Empire ottoman, où elles avaient un statut supérieur aux non-musulmans. Après leur intégration à des États-nations, avant l'époque communiste, les musulmans des Balkans étaient souvent considérés comme des citoyens de second rang¹⁰⁶⁴.

¹⁰⁶¹ ALI, Tariq, dans « Afghanistan : entre le marteau et l'enclume », *Mouvements*, vol. 1, n° 19, 2002, p. 105-110 (ici Paragraphe 6).

¹⁰⁶² Voir à ce sujet : LE PAUTREMAT, Pascal, « La Bosnie-Herzégovine en guerre (1991-1995) : au cœur de l'Europe », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 1, n° 233, 2009, p. 67-81 ; DÉRENS Jean-Arnault, « Sarajevo et l'islam : religion des clercs, religion vécue », *Cités*, vol. 4, n° 32, 2007, p. 29-36.

¹⁰⁶³ Voir au sujet des « combattants irréguliers » en Bosnie-Herzégovine : OTASEVIC, Ana, « Les organisations combattantes irrégulières en Bosnie-Herzégovine », *Stratégique*, vol. 2, n° 103, 2013, p. 219-230.

¹⁰⁶⁴ Voir à ce sujet : CLAYER, Nathalie, « Les musulmans des Balkans, ou l'islam de "l'autre Europe" », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 5, n° 1045, 2004, p. 16-27.

Par conséquent, suite à l'effondrement de la Yougoslavie où ils étaient largement sécularisés, craignant les effets du retour au religieux des chrétiens dans de nouveaux États-nations issus de la Fédération yougoslave, ils ont développé le « nationalisme musulman » autour de l'idée que les musulmans constituent une nation distincte et autour d'un parti nationaliste musulman – SDA-Parti de l'action démocratique – qui n'était pas moins radical que son équivalent croate – le parti HDZ. Pourtant, le TPIY va incriminer surtout le commandement de l'armée croate, malgré le fait qu'il ait joué le rôle d'allié de l'OTAN jusqu'en 1995 et l'« opération Tempête », qui s'était étendue jusqu'en Bosnie-Herzégovine pour aider les Croates et les musulmans – alliés contre les Serbes de Bosnie – et permettre les tractations américaines à Dayton. D'une part la bienveillance américaine, d'autre part la finance de ses alliés saoudien et turc vont encourager l'importation de l'islamisme radical en envenimant les relations inter-ethniques – ce qui sert de justificatif au maintien de la Bosnie-Herzégovine en situation de semi-protectorat aujourd'hui encore¹⁰⁶⁵.

Avec la volte-face de la politique occidentale par laquelle, d'allié, le président Tudjman devenait *persona non grata*, le TPIY va pouvoir engager des poursuites contre les soldats croates au même titre que contre ceux de l'armée serbe qui, elle, était l'armée adverse de l'OTAN, de sorte qu'ils se retrouvent côte à côte au banc des accusés. Bien entendu, en temps de guerre ou de paix, tous les criminels doivent répondre de leurs actes. Mais, d'une part, Tudjman croyait qu'il était vainqueur de la guerre de Croatie et, en tant qu'allié de l'Occident, également vainqueur de la guerre de Bosnie-Herzégovine. Étant donné que la répression des crimes commis par les armées des vainqueurs de la seconde guerre mondiale (quand le président Tudjman se battait du côté des partisans de Tito) n'était pas aussi virulente que la répression des crimes de leurs adversaires vaincus, Tudjman s'attendait à plus de clémence. D'autre part, du fait qu'il avait mis les médias croates au service de la glorification de l'Armée croate qui venait de libérer les territoires occupés croates, et parce qu'il n'avait pas informé le public croate de certaines opérations menées en Bosnie-Herzégovine, il avait du mal à avouer l'existence de ses crimes et de les faire juger par les tribunaux nationaux.

Pendant que les généraux de l'armée croate répondaient donc côte à côte des crimes commis contre les populations serbe de Croatie et musulmane de Bosnie, et les généraux serbes de l'ex-Armée yougoslave des crimes commis contre les Croates en Croatie, contre les

¹⁰⁶⁵ Voir au sujet des protectorats internationaux et leur avenir : RUPNIK, Jacques, « L'avenir des protectorats internationaux sur les Balkans. Présentation du Rapport de suivi de la Commission internationale indépendante sur le Kosovo », *Critique internationale*, vol. 3, n° 16, 2002, p. 85-92.

Albanais en Serbie (au Kosovo) et les Musulmans en Bosnie, l'OTAN s'installait durablement dans l'Espace ex-yougoslave. En 1999 commençaient, en parallèle avec le travail sur les actes d'accusation du TPIY : la construction du *Bondsteel* au Kosovo ; la mise sous un régime de semi-protectorat de la Bosnie-Herzégovine (suivi des institutions nationales par celles internationales) après le traité de Dayton en 1995, qui imposait le maintien de la Bosnie-Herzégovine ainsi que ses frontières élargies suite au rattachement d'une partie de la côte Adriatique croate ; la théorie de l'intégration de la Croatie dans l'OTAN et l'UE par la politique du « protectorat intrusif policier »¹⁰⁶⁶. La construction du *Bondsteel* par l'armée américaine avait donc commencé en 1999, à l'issue des bombardements de la Serbie et du Monténégro par l'OTAN, et surtout suite au changement de pouvoir au Monténégro en 1998 (avec l'arrivée de Milo Djukanovic) et en Croatie (avec l'arrivée de Stjepan Mesic dès 1999), permettant l'alliance entre les indépendantistes albanais du Kosovo et les nouveaux leaders de ces deux républiques ex-yougoslaves, censée équilibrer le rapport de force entre les Serbes et les autres nations dans l'Espace ex-yougoslave. Par la suite, le camp *Bondsteel* sera souvent considéré comme une « version réduite de Guantanamo »¹⁰⁶⁷, mais va surtout, dans la deuxième étape (2000-2010) du cycle de mondialisation, faciliter la poursuite de l'expansion américaine vers l'Est¹⁰⁶⁸, en accord avec les objectifs de la géopolitique Brzezinski¹⁰⁶⁹.

Il faut mentionner que le mode de régulation des relations avec les Serbes et les Croates, qui consiste à ne pas leur permettre d'asseoir leur pouvoir en Bosnie-Herzégovine, et donc dans la région, au motif de protection des populations musulmanes, provient de « l'approche autrichienne » de la problématique à laquelle M. Brzezinski a fait appel, comme en témoigne M. Manolic. Cette approche contrait donc l'intention qu'avaient Tudjman et Milosevic de rattacher à leurs États-nations les territoires de Bosnie-Herzégovine peuplés par les chrétiens catholiques et orthodoxes, et de cette façon faire cesser pour toujours les tentions interreligieuses pluriséculaires provenant de l'enchevêtrement religieux. Or, il ne faut pas

¹⁰⁶⁶ Voir au sujet des pressions sur le pouvoir croate par l'intermédiaire du processus de l'adhésion de la Croatie à l'UE et du TPIY : CHAVENEAU, Emmanuelle, « Croatie 2005-2006. La ligne droite, enfin ! », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1056, 2006, p. 218-231.

¹⁰⁶⁷ Voir à ce sujet : GIL-ROBLES, Alvaro, « Une “prison secrète” américaine a existé dans un camp de l'OTAN au Kosovo », *Le Monde*, 25/11/2005. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2005/11/25/une-prison-secrete-americaine-a-existe-dans-un-camp-de-l-otan-au-kosovo_714198_3214.html

¹⁰⁶⁸ Voir à ce sujet : NOWICKI, Marik Antoni, « Kosovo : Camp *Bondsteel* a échappé à tout contrôle civil », *Le Monde*, 26/11/2005. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/europe/article/2005/11/26/kosovo-camp-bondsteel-a-echappe-a-tout-controle-civil_714532_3214.html

¹⁰⁶⁹ Voir à ce sujet : TROUDE, Alexis, « La Serbie à la croisée des chemins : corridors énergétiques, privatisations et guerre du gaz », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 50, n° 1-2, 2010.

oublier que l'attentat de Sarajevo, qui avait servi de prétexte à la première guerre mondiale, avait émergé de ce *modus operandi* qu'appliquait alors l'Autriche-Hongrie dans son protectorat de Bosnie-Herzégovine. À savoir que l'archiduc Otto de Habsbourg¹⁰⁷⁰, héritier de l'empire déchu austro-hongrois, s'était beaucoup investi dans la construction européenne, mais dans le sens contraire à l'« approche autrichienne » de ses ancêtres. S'opposant à Hitler, il s'était réfugié aux États-Unis pendant le dernier conflit mondial, et avait fait campagne auprès du président américain Franklin Roosevelt et du Premier ministre britannique Winston Churchill pour le rétablissement d'une Autriche indépendante, ce qui était devenu en 1943 l'un des objectifs de guerre des Alliés. Mais les socio-démocrates, au pouvoir en Autriche après la guerre, s'opposèrent au retour de l'héritier de la couronne de l'empire austro-hongrois au pays. Par la suite, fervent catholique et anticommuniste, Otto de Habsbourg allait se consacrer pleinement à son combat pour une Europe de l'Est et de l'Ouest unie autour du christianisme comme valeur commune. Après 1989, il sera un ardent défenseur de l'intégration des pays d'Europe de l'Est dans l'UE. Même si son concept de construction européenne a influencé une partie de l'intelligentsia croate et contribué au développement de fortes relations entre le Vatican et l'État croate, moyennant l'apport de contributions financières de ce dernier dans le budget de l'Église catholique croate *via* quatre accords conclus avec le Vatican¹⁰⁷¹, on constate que c'est l'ancien modèle autrichien qui a été adopté dans la régulation des relations entre l'UE et les États serbe et croate, à savoir celui qui ne leur a pas permis pour la deuxième fois d'asseoir leur pouvoir en Bosnie-Herzégovine.

Les effets de cette méthode autrichienne se font sentir dans l'attitude absurde actuelle adoptée par les gouvernants serbes et croates, consistant à incarner et mimer le jeu des ex-(nouveaux) « deux grands ». Le pouvoir croate incarne et mime le pouvoir américain en s'opposant au pouvoir serbe qui, lui, incarne et mime le pouvoir russe. Par l'intermédiaire d'une présidente croate, élue à ce poste après avoir occupé la fonction de Secrétaire générale de l'OTAN et avoir été membre de la Trilatérale, la Croatie envisage le renforcement, sans aucune contrepartie, de la présence militaire américaine sur son territoire. En même temps, la Serbie envisage de déployer sur son territoire l'armement russe. À l'extérieur, les Croates combattent en Ukraine aux côtés des nationalistes ukrainiens, et les Serbes aux côtés des séparatistes ukrainiens, reproduisant ainsi la guerre de l'ex-Yougoslavie. Alors que la stabilité

¹⁰⁷⁰ Voir au sujet de l'archiduc Otto de Habsbourg : LEFEBVRE, Pascal, « Éditorial », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, vol. 1, n° 115, 2014.

¹⁰⁷¹ Voir à ce sujet : « Le Saint-Siège et la Croatie, une relation solide », *news.va (Official Vatican Network)*, 30/10/2012. Disponible sur : <http://www.news.va/fr/news/le-saint-siege-et-la-croatie-une-relation-solide>

de la région ex-yougoslave est aujourd'hui l'intérêt commun des Serbes et des Croates, l'intérêt des « deux grands » est d'utiliser dans le cadre de la *Pax Americana* l'Espace ex-yougoslave (depuis Yalta partagé entre eux, 50 % : 50 %) plutôt que le leur pour s'y affronter et tester leurs doctrines stratégiques¹⁰⁷². L'Espace Yougoslave a-t-il servi à d'autres expérimentations ?

Ainsi, nous avons examiné dans cette thèse si la guerre en Bosnie-Herzégovine affichait des caractéristiques du « choc des civilisations » au moment où Samuel Huntington émettait cette hypothèse. Nous avons constaté que ce « choc » se présentait comme une transformation de la coopération pacifique en coopération conflictuelle au service des séparatismes, par la stimulation d'une différenciation identitaire culturelle extrême entre les nations yougoslaves, selon des critères objectifs (la langue, l'histoire, la religion, les coutumes, les institutions) et des critères subjectifs d'auto-identification. Par conséquent, la théorie de Huntington apparaît dans le cas yougoslave comme une recette définissant tout ce qu'il faut faire pour que ce choc puisse se produire dans le futur plutôt que comme un état de fait constaté en Bosnie-Herzégovine.

En effet, après avoir servi d'*antemurale christianitatis*¹⁰⁷³ européen durant sept longs siècles (du XIV^e jusqu'au début du XX^e), et suite à une courte pause de soixante-dix ans (le temps des unions yougoslaves) dominée par la rivalité serbo-croate, les Croates et les Serbes se trouvent à nouveau exposés à la problématique des violences au nom de l'islam. Jadis, c'étaient les croisades, souvent initiées par la papauté à des fins lucratives et auxquelles les Slaves du Sud ne participaient pas, qui nourrissaient le *djihad* dont étaient victimes ces petits peuples de l'Europe du Sud-Est. Si ce *djihad* des temps passés (la guerre sainte musulmane comme riposte aux croisades) n'avait jamais atteint les « croisés », c'est justement parce qu'il se heurtait à un rempart de chrétienté composé de soldats serbes et croates, unis dans les Confins militaires croates de l'Autriche-Hongrie. Aujourd'hui, malgré le fait que, par la politique extérieure titiste, ils aient développé des relations privilégiées avec les populations musulmanes de par le monde, les Serbes et les Croates doivent faire face à la menace que représente l'islamisme radical au service d'une stratégie mackinderienne antirusse. Cette menace vient des foyers du fondamentalisme islamique que la géopolitique Brzezinski a généré en Bosnie-Herzégovine. Il s'agit des foyers wahhabites et salafistes qui s'y sont

¹⁰⁷² Voir au sujet des guerres « nouvelles, ou hybrides, bâtardes, etc. », donc des doctrines stratégiques du monde contemporain : COUTAU-BÉGARIE, Hervé, « Histoire des doctrines stratégiques », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques*, n° 142, 2011, p. 233-234.

¹⁰⁷³ Le rempart de chrétienté.

développés en parallèle avec l'influence des finances saoudienne et turque et sous protection occidentale. D'après l'analyse en 2014 de M. Resid Hafizovic¹⁰⁷⁴, il n'y aurait pas de différences entre ces deux idéologies. Elles prônent toutes les deux le retour à l'islam tel qu'il a été enseigné et tel qu'il était pratiqué par les prédécesseurs (les « Salaf ») durant les trois premiers siècles après la révélation de l'islam. Il y aurait plus de 35 « communes wahhabites », implantées dans six cantons de Bosnie-Herzégovine, répertoriées et suivies par les services de sécurité bosniaques. Or, les musulmans en Yougoslavie titiste étaient la communauté la plus sécularisée et n'étaient pas en contact avec les communautés musulmanes radicales arabes, en raison de la barrière linguistique et géographique, mais surtout en raison de leur adhésion au principe de laïcité en matière religieuse. En effet, les musulmans bosniaques ne sont pas d'origine arabe. Dans leur majorité, ils sont slaves au même titre que les Serbes et les Croates, mais se sont convertis à l'islam, soit volontairement pour acquérir les privilèges qu'accordait dans ce cas l'Empire ottoman, soit sous la contrainte. Par conséquent, la construction de leur identité culturelle nouvelle (de nation musulmane) s'est faite à partir d'un seul critère objectif, la religion, source dans laquelle les musulmans bosniaques ont puisé un nombre de critères subjectifs d'auto-identification impressionnant en l'espace de quelques années marquées par la guerre. Le fait que la différenciation identitaire entre les nations yougoslaves ne s'est pas faite selon des critères naturels, mais exclusivement selon des critères cultivés par l'homme, nous incite à douter de la vraie nature du « choc des civilisations » de Huntington. Est-ce une théorie ou sa finalité ? En tout état de cause, les identités culturelles inventées de toutes pièces et prônées par les leaders ultranationalistes serbes, croates et musulmans étaient des armes bien plus efficaces que celles militaires dans la déstabilisation de l'Espace ex-yougoslave, sa fragmentation et la suppression de toute pensée universelle de la condition humaine de l'époque titiste.

L'étude de la situation sécuritaire dans l'Espace croate, pendant et après sa déstabilisation par la guerre, nous a permis de conclure que les défauts de régulation, plutôt en provenance du niveau de régulation régional, sont principalement liés à l'amplification à l'échelle régionale des défauts de régulation du niveau national. Cet état de fait est dû à l'absence d'un vrai projet de politique extérieure européenne commune autonome, à l'instar de celui titiste défendu devant l'ONU dans les années 1950, mais qui (du fait qu'il mettait en cause les politiques des grandes puissances) a eu l'occasion d'être appliqué uniquement dans la

¹⁰⁷⁴ Voir à ce sujet l'interview de Resid Hafizovic, professeur à la Faculté des sciences islamiques de Sarajevo : « Ko su sljedbenici selefija u BiH ? », *DW*, 6/12/2008. Disponible sur : <http://www.dw.com/bs/ko-su-sljedbenici-selefija-u-bih/a-3853886>

régulation de l'Espace yougoslave des années 1970, après la grande réforme constitutionnelle de 1974 par laquelle la dissolution pacifique de la Fédération yougoslave devenait possible. Dès le début des années 1980 et suite à la mort de Tito¹⁰⁷⁵, les grandes puissances européennes n'ont pas hésité à pratiquer l'ingérence politique, économique, sociale et culturelle dans l'Espace ex-yougoslave – donc des pratiques que la politique extérieure titiste condamnait sur la scène internationale. Du fait que la crise yougoslave était gérée par deux alliances européennes concurrentes (à deux reprises au cours du siècle à l'origine d'une guerre mondiale) mais unies au sein de l'UE, que symbolisait le couple franco-allemand, la divergence de leurs intérêts avait vite fait surface en amplifiant les désaccords entre les Serbes et les Croates, notamment sur le sort de la Fédération yougoslave. Les supporters traditionnels du maintien de la fédération étaient les vainqueurs de la première guerre mondiale, les Serbes, les Français et les Anglais à l'origine de la Yougoslavie « versaillaise » (le traité de Versailles de 1919). Les Croates, les Allemands et surtout les Autrichiens (grands perdants de la Grande Guerre) espéraient la dissolution de la Yougoslavie. Ce n'est qu'au bout de cinq ans de redéploiement de l'ensemble de la force occidentale dans l'Espace yougoslave, après cinquante ans d'absence coïncidant avec cinquante ans d'absence de guerre, que le super-régulateur autoritaire américain a mis un terme à la guerre civile et internationale yougoslave en exigeant de ses partenaires européens de développer leur politique de voisinage et d'élargissement de l'UE – c'est-à-dire leur politique d'exportation des normes au-delà de l'Union européenne¹⁰⁷⁶.

Dans le contexte décrit, nous avons pu projeter que la transformation cyclique à l'horizon 2020¹⁰⁷⁷ du système de régulation croate sera un nouveau changement de direction radical (une nouvelle *perestroïka*), simplement parce que les lois néolibérales, comme précédemment celles communistes, donc les lois fabriquées par l'homme, ne sont pas plus fortes que celles naturelles, notamment celle concernant l'instinct naturel de survie. Étant donné que la principale fonction de tout système consiste à assurer sa survie et que, tout au long du cycle de la mondialisation actuel, le désordre du système de régulation croate augmente proportionnellement avec l'augmentation du bien-être des privilégiés, la *perestroïka* de 2020

¹⁰⁷⁵ Voir au sujet des rapports entre Tito, sa terre d'origine (la Croatie) et ses origines croato-slovènes qui ont largement formaté la politique extérieure titiste : KRULIĆ, Joseph, « Tito, une identité brouillée », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 3, n° 1067, 2008, p. 88-92. Disponible sur : www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2008-3-page-88.htm

¹⁰⁷⁶ Voir à ce sujet : TULMETS, Elsa, « Analyser l'exportation des normes au-delà de l'Union européenne. Pour une approche éclectique », *Politique européenne*, vol. 4, n° 46, 2014, p. 8-32.

¹⁰⁷⁷ L'entrée dans un nouveau cycle de trente ans (2020-2050) de la mondialisation.

se présente comme son contresens. Après une période 2010-2015 de coopération intra-européenne conflictuelle, impulsée par les conflits entre les privilégiés de l'Espace européen (exemple : la guerre entre les oligarques ukrainiens et russes autour du gaz et de son transport), la dernière période 2015-2020 de la dernière étape du cycle actuel, comme le démontre le graphique « Système de régulation des relations serbo-croates »¹⁰⁷⁸, devrait aboutir à une coopération intra-européenne pacifique impulsée par les privilégiés de l'Espace international, avec à leur tête les Russes et les Anglo-Américains, comme dans la dernière période 1985-1990 de la dernière étape du cycle de la mondialisation précédent. En effet, il ne faut pas oublier que le conflit entre les Anglo-Américains et les Russes du cycle dernier était idéologique, et qu'en 1989 a eu lieu non pas la défaite russe, mais cette rencontre américano-russe que permettait la *perestroïka* gorbatchévienne et que prédisait Alexis de Tocqueville :

« Il y a aujourd'hui deux grands peuples qui, partis de points différents, semblent s'avancer vers le même but : ce sont les Russes et les Anglo-Américains. [...] Leurs voies sont diverses, néanmoins, chacun d'eux semble appelé par un dessein secret de la Providence à tenir un jour dans ses mains les destinées de la moitié du monde¹⁰⁷⁹. »

Autrement dit, le changement de direction russe de 1989 peut être interprété comme un revirement vers la « stratégie de la terre brûlée » de Koutouzov¹⁰⁸⁰. Les Russes auraient quitté le champ de bataille idéologique sans livrer de combat, abandonnant ainsi l'ennemi anglo-américain à une usure lente, car le privant de son unique adversaire idéologique et, de ce fait, lui ôtant à plus long terme la capacité de produire de la dynamique de développement. En effet, un système de régulation doté d'un projet universel auquel rien ni personne ne s'oppose fonctionne comme un système fermé qui risque à tout moment la mort thermique. En raison de l'absence d'interactions ago-antagonistes au sein de ce système, c'est-à-dire d'interactions entre deux projets de société antagoniques de même niveau (deux projets universels), comme l'étaient ceux communiste russe et capitaliste américain, l'évolution de ce système et de son projet de société est inexistante. En effet, cette évolution ne peut avoir lieu de façon permanente qu'en intégrant tous les feedbacks que produit la comparaison avec le projet de

¹⁰⁷⁸ Voir à ce sujet Annexe 5 : *Graphiques de la modélisation*, « I - Schéma du modèle d'analyse » ; et « II - Système des relations internationales dans l'espace-temps croate ».

¹⁰⁷⁹ DE TOCQUEVILLE, Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Tome 1, deuxième partie, Paris, Flammarion, 2010 (ici Chapitre 11 : Conclusion).

¹⁰⁸⁰ L'idée a été avancée en France par CHEVÈNEMENT, Jean-Pierre, dans *Une certaine idée de la République m'amène à...*, Albin Michel, 1992.

société concurrent, et de ce fait complémentaire. Par conséquent, un système qui n'est pas doté d'un couple ago-antagoniste (qui combine une chose et son contraire) comme l'était le couple américano-russe peine à évoluer. Lorsque s'y oppose un projet d'un autre temps, aussi peu varié que celui moyenâgeux islamiste, non seulement ce projet universel n'évolue pas, mais il régresse par rapport aux avancées (sociales) qu'il avait pourtant produites lui-même en amont.

Cette hypothèse a pu être vérifiée dans le cadre du suivi de l'évolution des relations serbo-croates à partir de l'abandon de la politique titiste jusqu'à l'intériorisation par le système de régulation croate du conflit extérieur qui oppose aujourd'hui les privilégiés russes et ceux anglo-américains. Nous avons conclu que, n'étant pas idéologique, ce nouveau conflit américano-russe ne peut pas être comparé à celui du temps de la guerre froide qui, lui, était porteur d'un dialogue antagonique productif. En effet, les interactions entre deux grands projets de régulation universels parfaitement opposés produisaient les mesures correctives et préventives qui, par le principe de récursivité (défini par Edgar Morin¹⁰⁸¹), faisaient que ce système social complexe devenait producteur de changements (d'avancées sociales). Du fait que les États-Unis ont été à l'origine du premier projet d'organisation des Nations unies, et du fait que le projet russe avait la fonction de challenger, les produits des interactions profitaient plus à l'idéologie anglo-américaine qu'à celle du challenger qui pourtant les provoquait. Ceci est en mesure d'expliquer le désintéressement des Russes pour la bataille idéologique. Pendant qu'ils combattaient sur le plan idéologique, les failles de l'idéologie soviétique devenaient de plus en plus évidentes. En revanche, s'ils abandonnaient ce combat, c'était l'idéologie adverse qui allait subir le même sort (au sein même des sociétés ex-communistes et à l'échelle mondiale), ce qui se passe effectivement avec l'idéologie occidentale. Dans la mesure où le système de régulation des relations interétatiques fonctionne selon le principe de récursivité organisationnelle, on peut considérer la récursivité comme un type particulier de régulation qui se base sur des interactions dynamiques entre le produit et son processus causateur (causalité complexe), où le produit (par exemple l'islamisme) rétroagit sur son causateur/producteur (la politique occidentale), non pas seulement pour l'informer de ce qui se passe en aval du système (au Moyen-Orient), mais aussi pour se mêler au producteur et redevenir, à terme, le processus causateur du système (la menace islamiste)¹⁰⁸². Par

¹⁰⁸¹ MORIN, Edgar, *Méthode 1 : La Nature de la nature*, Seuil, Paris, 1977, p. 186.

¹⁰⁸² Voir à ce sujet : CORM, Georges, « Systèmes de perception et de saisie des conflits du Moyen-Orient », *Les cahiers Irice*, vol. 2, n° 14, 2015, p. 51-68.

conséquent, face à cette menace islamiste, une réforme du projet occidental de fonctionnement des Nations unies serait souhaitable.

Notre étude du cas de la guerre de Croatie nous a révélé que, du point de vue systémique, contrairement aux analyses *ad hoc* de cette guerre, si les espaces des deux blocs européens opposés, à la différence de celui ex-yougoslave, n'ont pas connu de guerre, ce fait peut être attribué à la spécificité du système de régulation hybride titiste qui était le seul en Europe à s'opposer aux expansions, qu'elles viennent de l'Est ou de l'Ouest, n'hésitant pas à brandir le droit de tous les peuples à l'autodétermination. C'est la stimulation de l'intérieur et de l'extérieur des nationalismes et la détérioration des années 1980 qui ont détourné la direction de cette opposition vers l'ultranationalisme et les guerres interethniques.

In fine, l'apport principal de cette thèse se situe dans la volonté d'approfondir notre connaissance de la réalité par l'observation du jeu entre la causalité extérieure et celle intérieure. Ainsi, à travers l'observation du cas croate d'intériorisation des conflits externes et de leur régulation comme s'ils étaient internes, nous avons pu saisir la complexité, c'est-à-dire le jeu entre les parties et le tout du système de régulation croate, ainsi que le jeu entre divers niveaux hiérarchisés de régulation. Nous avons donc constaté que la causalité extérieure intervenait dès qu'il y avait eu des interactions entre le système de régulation croate et son environnement (les niveaux supérieurs de régulation). Du fait que le système croate est une organisation active qui réagit à la causalité extérieure de façon dynamique par rétroaction (la causalité rétroactive), il n'a pas annulé la cause extérieure mais a produit, en relation complexe (complémentaire, antagoniste, concurrente) avec la causalité extérieure, une causalité intérieure ou l'endo-causalité¹⁰⁸³.

Il est assez difficile de départager la part de l'une ou de l'autre causalité ou de prévoir si une rétroaction sera négative (stabilisatrice) ou positive (déstabilisatrice). Nous en concluons que, de ce fait, il était assez facile de tomber dans les pièges tendus, comme l'ont fait les successeurs de Tito, en se retrouvant dans la position de devoir réguler les problématiques internationales (exemple : le flux migratoire sans précédent, le terrorisme islamiste, les crises financières et économiques internationales, etc.) à l'échelle nationale, mais aussi de devoir attendre que les problématiques nationales (chômage, précarité, décroissance économique et démographique, etc.) trouvent leurs réponses aux niveaux de régulation européen et international. Or, le modèle d'interdépendance entre la causalité externe et celle interne étant

¹⁰⁸³ FORTIN, Robin, *Comprendre la complexité : Introduction à La Méthode d'Edgar Morin*, 2^e édition, L'Harmattan, 2005, p. 49-50.

lié aux concepts d'ouverture/fermeture de frontières du système, nous avons pu exposer les risques systémiques en provenance de chaque niveau de régulation, tout en soulignant que le risque majeur du système se trouve dans leur interdépendance.

Nous avons donc conclu que la principale source des risques, qui sont plutôt le fait du niveau de régulation international, est l'imbrication étroite, à cette échelle de régulation, entre les organisations politiques, financières, économiques, juridiques, médiatiques, les services de sécurité et de renseignement licites et illicites, et leur interdépendance. Nous avons constaté que la transition croate était une émergence de cette imbrication, dont l'objectif principal n'était pas l'indépendance nationale, mais une privatisation privilégiée dont les conséquences fondamentales sont la décroissance économique et démographique, ainsi que le précarat.

Il en découle que le défaut de capacité de régulation des relations interétatiques essentiel, et donc le risque majeur du système, se traduit par des réponses insuffisantes ou inadaptées de la justice et des forces de sécurité à tous les niveaux de la régulation de l'Espace croate, face à des actes criminogènes relevés pendant la transition croate. Ces actes étaient et sont toujours possibles parce que la « deuxième ligne de commandement » de la régulation croate domine la « première », de façon à empêcher la révision de la privatisation croate. C'est de ce *statu quo* de rapports de force au sein du gouvernement croate entre deux lignes de commandement que découle le partage du pouvoir entre deux partis politiques majeurs, l'un de gauche, l'autre de droite, mais tous deux sans distinction d'obédience néolibérale, donc incapables de dynamiser le développement de l'Espace croate par manque de relation complexe (complémentaire, antagoniste, concurrente) avec la causalité extérieure. Cette connivence idéologique du pouvoir politique à toutes les échelles de la régulation s'exprime par une crise socio-économique patente¹⁰⁸⁴ qui risque, déjà à l'horizon 2020, de provoquer une nouvelle mutation violente du système de régulation international et donc croate. En effet, en 1989, non seulement les Russes n'abandonnaient pas leur concept de pensée unique mais, par ricochet, en adoptant eux-mêmes le modèle néolibéral anglo-américain, l'imposaient à l'échelle mondiale. Or, la pensée unique néolibérale devrait subir, selon les mêmes lois naturelles, le sort qu'a connu le socialisme soviétique, à savoir, lorsqu'il aura terminé son expansion, fonctionner comme système fermé et attendre sa mort thermique, ceci en déstabilisant de ce fait l'Espace croate, comme en 1989.

¹⁰⁸⁴ Voir au sujet de la reprise de contrôle du capitalisme et du réformisme de la social-démocratie comme solutions de sortie de crise : TALEB, Mohammed, « Lire le capital de Thomas Piketty », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 70, n° 1, 2015.

Résultats à l'appui, cette thèse confirme l'intérêt des recherches inter et transdisciplinaires, tandis que nos conclusions ne peuvent que réaffirmer le rôle central de la transdisciplinarité dans les recherches en science politique.

Si la fin de cette recherche n'est que le commencement d'une autre, comme imaginé par Edgar Morin, nous avons réussi notre démarche systémique.

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAHAM-FROIS, Gilbert, DESAIGUES, Brigitte, « Du "consensus de Washington" au "consensus Stiglitzien" », *Revue d'économie politique*, vol. 113, 2003, p. 1-13.
- ADAMIC, Louis, *Orel in korenine*, Ljubljana, Drzavna zalozba Slovenije, 1981.
- ADLER, Jasna, *L'union forcée. La Croatie et la création de l'État yougoslave (1918)*, Suisse, Georg, 1997.
- AGLIETTA, Michel, « Le risque systémique », *Revue d'économie financière*, n° 18, automne 1991.
- AGLIETTA, Michel, « Comportement bancaire et risque de système », *Revue d'économie financière*, n° 27, 1993, p. 439-463.
- AÏT ABDELMALEK Ali, « Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne », *Sociétés*, vol. 4, n° 86, 2004, p. 99-117.
- AKMADZA, Miroslav, « Uzroci prekida diplomatskih odnosa između Vatikana i Jugoslavije 1952. Godine », *Croatica Christiana Periodica*, vol. 27, n° 52, 2003, p. 171-202.
- AKMADZA, Miroslav, « Pregovori Svete Stolice i Jugoslavije i potpisivanje protokola iz 1966. Godine », *Casopis za suvremenu povijest (ČSP)*, vol. 36, n° 2, 2004, p. 473-503.
- AKMADZA, Miroslav, *Katolicka crkva u Hrvatskoj i komunisticki rezim 1945.-1966*, Rijeka, 2004.
- AKRAP, Gordan, « Mac i stit u rukama partije. Represivni sustav u funkciji oblikovanja korpusa javnog znanja », *National security and the future*, vol. 4, n° 11, 2010, p. 166-239.
- ALANÇON, François d', « L'Église catholique croate reprend l'initiative », *La Croix*, 1^{er}/07/2013.
- ALBARELLO, Luc, *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche*, coll. Méthodes en sciences humaines, Bruxelles, De Boeck, 2011.
- ALHADEFF-JONES, Michel, « Three Generations of Complexity Theories : Nuances and Ambiguities », *Educational Philosophy and Theory*, vol. 40, n° 1, 2008, p. 66-82.
- ALI, Tariq, « Afghanistan : entre le marteau et l'enclume », *Mouvements*, vol. 1, n° 19, 2002, p. 105-110.
- ALLAND, Denis, RIALS, Stéphane (dir.), *Dictionnaire de la culture juridique*, Paris, PUF, 2003.
- AMIN, Samir, ARRIGHI, Giovanni, CHESNAIS, François, HARVEY, David, ITOH, Makoto, KATZ, Claudio, « Qu'est-ce que le néolibéralisme ? », *Actuel Marx*, vol. 2, n° 40, 2006, p. 12-23.
- ANCEL, Jacques, *Peuples et nations des Balkans*, Paris, Armand Colin, 1926.

- ANDELMAN, David A., « Trois ans après Tito », *Politique étrangère*, vol. 48, n° 2, 1983, p. 413-424.
- ARENDDT, Hannah, *Les origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem*, Paris, Quarto Gallimard, 2002.
- ARMATTE, Michel, DAHAN DALMEDICO, Amy, « Modèles et modélisations, 1950-2000 : Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 57, n° 2, 2004, p. 243-303.
- ASHBY, William Ross, « Principles of the Self-Organizing Dynamic System », *Journal of General Psychology*, 37, 1947, p. 125-128.
- ASHBY, William Ross, *An Introduction to Cybernetics*, Londres, Chapman & Hall, 1956.
- ASHBY, William Ross, « Requisite variety and its implications for the control of complex systems », *Cybernetica*, vol. 1, n° 2, 1958, p. 83-99.
- ASHBY, William Ross, « Principles of the self-organizing system », dans VON FOERSTER, Heinz, ZOPF, George W., *Principles of Self-Organization*, Londres, Pergamon Press, 1962, p. 255-278.
- ASHBY, William Ross, CONANT, Roger C., « Every good regulator of a system must be a model of that system », *International Journal of Systems Science*, vol. 1, n° 2, 1970, p. 89-97.
- ASTIÉ, Pierre, BREILLAT, Dominique, LAGEOT, Céline, « Repères étrangers (1^{er} janvier-31 mars 2012) », *Pouvoirs*, vol. 3, n° 142, 2012, p. 131-144.
- ASTROV, Vasily, GLIGOROV, Vladimir, HANZL-WEISS, Doris, *et al.*, *Double-dip Recession Over, yet no Boom in Sight*, Current Analyses and Forecasts, n° 11, Vienne, WIIW, 2013.
- ATLAN, Henri, « Du bruit comme principe d'auto-organisation », *Communications*, n° 18, 1972, p. 21-36.
- ATTALI, Jacques, « L'ordre par le bruit. Le concept de crise en théorie économique », *Communications*, n° 25, 1976, p. 86-100.
- BADZIM, Josko, « Sigurnosno-obavjestajne sluzbe u demokratskom drustvu », *Hrvatska javna uprava*, vol. 8, n° 4, 2008, p. 1015-1053.
- BAEV, Jordan, « US Intelligence Community Estimates on Yugoslavia (1948-1991) », *National Security and the Future*, vol. 1, n° 1, 2000, p. 95-106.
- BALALOVSKA, Kristina, SILJ, Alessandro, *et al.*, *Minority Politics in Southeast Europe : Crisis in Macedonia*, Rome, CSS-CEMES, 2002.
- BALÁZS, Lilla, « Bosnia and Herzegovina: "Transition, Times Two" », *L'Europe en formation*, vol. 3, n° 349-350, 2008, p. 99-118.

- BALETIC, Zvonimir, « Privatni kapitalisticki fundamentalizam, ekonomski liberalizam i ekonomska znanost », *Ekonomski pregled*, vol. 57, n° 7-8, 2006, p. 563-591.
- BANÉGAS, Richard, « De la guerre au maintien de la paix : le nouveau business mercenaire », *Critique internationale*, n° 1, 1998, p. 179-194.
- BARAH, Mikail, « Le bâton sans la carotte. Une nouvelle politique américaine au Moyen-Orient ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 59, 2005, p. 31-42.
- BARBÉ Esther, « L'Union Européenne et son voisinage en Méditerranée », dans RUPNIK, Jacques (dir.), *Les Banlieues de l'Europe : les politiques de voisinage de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 151-173.
- BARBIÉ, Olivier, *Convergences entre économie et sociologie autour du concept de réseau social*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I, 2010.
- BARIC, Eugenija, *et al.*, *Hrvatska gramatika*, Zagreb, Skolska knjiga, 1997.
- BARIC, Robert, « Transformacija NATO-a i hrvatska obrambena reforma », *Polemos*, vol. 7, n° 13-14, décembre 2004, p. 45-89.
- BATAKOVIC, Dusan T., *Yougoslavie, nations, religions, idéologies*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1994.
- BATOVIC, Ante, « Od ekonomske reforme do Brijunskog plenuma – Americki i britanski izvjestaji o Hrvatskoj (1964-1966) », *Historijski zbornik*, vol. 63, n° 2, 2012, p. 539-558.
- BATOVIC, Ante, KASALO, Branko, « Britanski i americki izvori o smrti Josipa Broza Tita », *CSP*, n° 1, 2012, p. 7-22.
- BATTISTELLA, Dario, *Théories des relations internationales*, 3^e édition, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- BAULANT, Camille, BLONDEL, Serge, COMPAIRE, Philippe, « La Croatie dans l'Union européenne : une insertion différenciée », *Mondes en développement*, vol. 4, n° 164, 2013, p. 139-160.
- BAYART, Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.
- BECKER, Jean-Jacques, « L'ombre du nationalisme serbe », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 7-29.
- BECKER, Jean-Jacques, « La Société des Nations », dans *Le traité de Versailles*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF, 2002, p. 91-100.
- BECKER Jean-Jacques, « Introduction. De la première à la cinquième guerre balkanique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 71, 2003, p. 1-3.
- BERDIAEV, Nicolas, *L'idée russe : Problèmes essentiels de la pensée russe au XIX^e et début XX^e siècle*, Tours, Mame, 1969.

- BERNARD, Claude, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, J. B. Baillière, 1865.
- BERTALANFFY, Karl Ludwig von, *General System Theory : Foundations, Development, Applications (1968)*, New York, George Braziller, revised edition, 1976.
- BICANIC, Rudolf, *Economic Policy in Socialist Yugoslavia*, Cambridge University Press, 1973.
- BIEBER, Florian, RAGARU, Nadège, « La communautarisation du politique en Bosnie-Herzégovine », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 38, n° 4 (« Les politisations de l'identité dans les Balkans contemporains »), 2007, p. 67-82.
- BILANDZIC, Dusan, *Hrvatska moderna povijest*, Zagreb, Golden marketing, 1999.
- BING, Albert, « Put do Erduta. Položaj Hrvatske u međunarodnoj zajednici 1994.-1995. I reintegracija hrvatskog Podunavlja », *Scrinia slavonica*, n° 7, 2007, p. 371-404.
- BLAGOJEVIC, Mirko, « Vezanost ljudi za religiju i crkvu na pravoslavno homogenim prostorima », dans DJUROVIC, Bogdan, *Religija-rat-mir*, Nis, JUNIR, 1994.
- BLITZ, Brad K., « Serbia's War Lobby: Diaspora Groups and Western Elites », dans MESTROVIC, Stjepan G., CUSHMAN, Thomas (dir.), *This Time We Knew : Western Responses to Genocide in Bosnia*, New York, 1996.
- BOEL, Bent, « Transnationalisme social-démocrate et dissidents de l'Est pendant la guerre froide », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 1, n° 109, 2011, p. 169-181.
- BONIFACE Pascal, « Danger ! Prolifération étatique », *Le Monde diplomatique*, janvier 1999.
- BOUGAREL, Xavier, « Les Musulmans bosniaques et l'idée yougoslave », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 71, 2003, p. 24-29.
- BOUGAREL, Xavier, « État et communautarisme en Bosnie-Herzégovine », *Cultures & Conflits*, n° 15-16, 1994, p. 7-47.
- BOUGAREL, Xavier, *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996.
- BOUGAREL, Xavier, « Dayton, dix ans après : le leurre des bilans ? », *Critique internationale*, vol. 4, n° 29, 2005, p. 9-24.
- BOULET, Katie, « Commerce du thé sino-britannique (1784-1850) : la chute du monopole chinois », mémoire, Département d'histoire, Faculté des Lettres, Université de Laval, Québec, 2009.
- BOURDEAU, Jean, *Pragmatisme et modernisme*, Paris, Alcan, 1909.
- BOURDIEU, Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 145, 2002, p. 3-8.
- BOUREGBA, Alain, « De la signification de la transgression morale et de la mauvaise conscience », *Imaginaire & Inconscient*, vol. 1, n° 21, 2008, p. 87-99.

- BOUTESELLE, Nicolas, GLAMOCAK, Marina, « Croatie de toujours », *Outre-Terre*, vol. 3, n° 8, 2004, p. 155-159.
- BOUVET, Julien, « La discrète mue idéologique du Fonds monétaire international », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 2, n° 17, 2015, p. 187-190.
- BOYER, Charles, « Rousseau, penseur de (la crise de) la représentation politique », *Cahiers philosophiques*, vol. 3, n° 119, 2009, p. 97-107.
- BOYER, Pierre-Xavier, « Aux origines de l'élitisme républicain : Les aristocraties d'Alfred Fouillée », *Revue française d'histoire des idées politiques*, vol. 2, n° 22, 2005, p. 37-49.
- BRAILLARD, Philippe, *Théories des relations internationales*, Paris, PUF, 1977.
- BRAUDEL, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 1966, vol. 2.
- BRENNER, Michael, « Les États-Unis et la crise yougoslave », *Politique étrangère*, vol. 57, n° 2, 1992, p. 329-338.
- BRICET DES VALLONS, Georges-Henri, « Armées et sociétés militaires privées en Irak : de l'amalgame à la symbiose », *Sécurité globale*, vol. 2, n° 8, 2009, p. 35-54.
- BROSSARD, Yves et VIDAL, Jonathan, *L'éclatement de la Yougoslavie de Tito, 1980-1995*, Les Presses de l'Université Laval, 2001.
- BROWN, Robert, « A brief account of microscopical observations made in the months of June, July and August, 1827, on the particles contained in the pollen of plants ; and on the general existence of active molecules in organic and inorganic bodies », *The Philosophical Magazine and Annals of Philosophy*, n° 4, 1828, p. 161-173.
- BROZ, Jovanka, *Moj zivot, moja istina : od rodjenja do bolnickih dana*, Paris, Blic, 2013.
- BRUN, Jean-François, « L'échec des colonies militaires françaises (1809-1813) », *Revue historique des armées*, n° 248, 2007, p. 42-59.
- BRZESINSKI, Zbigniew, *Le Grand Échiquier*, Paris, Bayard, 1997.
- BRZESINSKI, Zbigniew, *Le vrai choix : L'Amérique et le reste du monde* [The Choice : Global Domination or Global Leadership], Paris, Odile Jacob, 2004.
- BUDAK, Jelena, « Korupcija u Hrvatskoj : percepcije rastu, problemi ostaju », *Privredna kretanja i ekonomska politika*, n° 106, 2006, p. 66-98.
- BUHAYER, Constantine, « Kiro Gligorov : President of Macedonia throughout the Nineties », *The Independent*, 9/01/2012.
- BUJAN, Solange, « La Chronique du prêtre de Dioclée. Un faux document historique », *Revue des études byzantines*, n° 66, 2008, p. 5-38
- BUJON de L'ESTANG, Anne-Lorraine, « Revue des livres : Zbigniew Brzezinski, *Le vrai choix : l'Amérique et le reste du monde* », *Politique étrangère*, vol. 69, n° 3, 2004, p. 661-663.

- CARNOT, Sadi, *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à développer cette puissance*, Paris, Bachelier Libraire, 1824.
- CARTER, April, *Democratic Reform in Yugoslavia : the Changing Role of the Party*, Londres, Pinter, 1982.
- CARTIER-BRESSON, Jean, « Corruption, libéralisation et démocratisation », *Tiers-Monde*, vol. 41, n° 161, 2000, p. 9-22.
- CASANOVA, Vincent, IZAMBERT, Caroline, NAEPELS, Michel, « Juger et dévoiler la guerre. Entretien avec Élisabeth Claverie », *Vacarme*, vol. 59, 2012/2, p. 137-147.
- CASTEL, Robert, *Refaire société. La République des idées*, Seuil, 2011.
- CATTARUZZA, Amaël, CHAVENEAU, Emmanuelle, « Dossier : L'ex-Yougoslavie dix ans après Dayton, un insidieux nettoyage ethnique ? », *Population & Avenir*, n° 672, 2/2005, p. 4-9.
- CAZES, Bernard, « Europe de l'Ouest », *Politique étrangère*, vol. 55, n° 1, 1990, p. 212-213.
- CENCIC, Vjenceslav, *Enigma Kopinic*. Vol. 2, Belgrade, Izdavacka radna organizacija Rad, 1983.
- CERNE, France, *Planiranje in tržni mehanizem v ekonomski teoriji socializma*, Ljubljana, CZ, 1960.
- CHAILLOU-GERONIMI, Valérie, « La mission de Juraj Krizanic en Moscovie », *Revue des études slaves*, vol. 70, n° 2, 1998, p. 347-361.
- CHALARD, Laurent, « Sous l'œil des États-Unis », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1062, 2007, p. 112-122.
- CHALIAND, Gérard, « Préface », dans BRZEZINSKI, Zbigniew, *Le Grand Échiquier*, Hachette Littératures, 2002.
- CHARNAY, Jean-Paul, « Études stratégiques : Les désenchantés de la stratégie », dans « Où va l'Amérique de Barack Obama ? », *Géostratégiques*, n° 29, 4^e trim. 2010, p. 255-289.
- CHASSAGNE, Philippe, « Mafia omniprésente dans les Balkans », *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n° 38, 2001, p. 31-35.
- CHAUPRADE, Aymeric, « Mackinder, théoricien de la suprématie anglo-saxonne », *La Nouvelle Revue d'histoire*, n° 58, janvier-février 2012, p. 25-27.
- CHAVENEAU, Emmanuelle, « Croatie 2005-2006. La ligne droite, enfin ! », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1056, 2006, p. 218-231.
- CHENA, Salim, « L'État dans les relations transnationales », *NAQD*, vol. 1, n° 31, 2014, p. 113-132.
- CHENU, Georges-Marie, « La France et le drame yougoslave : six ans après ! », *Politique étrangère*, vol. 62, n° 2, 1997, p. 367-380.

- CHERIET, Mohamed-Mehdi, « Le Printemps croate de 1971 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 9, printemps 2000.
- CHEVÈNEMENT, Jean-Pierre, *Une certaine idée de la République m'amène à...*, Albin Michel, 1992.
- CIA FOIA Electronic Reading Room, Current Intelligence Weekly Special Report, « Yugoslavia - The Fall of Rankovic », August 1966.
- CIMIC, Esad, « Bosanska raskrizja », *Drustvena istrazivanja*, vol. 14, n° 6, 1994, p. 611-628.
- CINI, Vladimir, DRVENKAR, Natasa, MARIC, Jelena, « Problem raspodjele dohotka i analiza sitomastva Republike Hrvatske », *Ekonomski vjesnik: casopis Ekonomskog fakulteta u Osijeku*, vol. 24, n° 1, 2011, p. 121-136.
- CIPIN, Ivan, *et al.*, *Strucna podloga za izradu prostornog razvoja republike Hrvatske : Demografski scenariji i migracije* [Expertise destinée à l'élaboration de la stratégie territoriale : Scenarii démographiques et migratoires], Zagreb, Ekonomski fakultet, Katedra za demografiju, septembre 2014.
- CLAYER, Nathalie, « Les musulmans des Balkans, ou l'islam de "l'autre Europe" », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 5, n° 1045, 2004, p. 16-27.
- COLIC, Snjezana, « Kultura i povijest: socio-kulturno antropoloski aspekti hijerarhizacije kulture », *Migracijske i etnicke teme*, vol. 19, n° 2-3, septembre 2003.
- COLLOMBET, Catherine, HILTUNEN, Anna, « Les systèmes de protection sociale européens face à la crise : entre ajustements paramétriques et mutations structurelles », *Informations sociales*, vol. 6, n° 180, 2013, p. 72-81.
- CONESA, Pierre, « Groupes armés non étatiques : violences privées, sécurités privées », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 49, 2003, p. 157-164.
- CONESA, Pierre, « L'Asie », dans *La fabrication de l'ennemi ou Comment tuer avec sa conscience pour soi*, Paris, Robert Laffont, 2011.
- CONSILIUM EUROPA, *Strengthening Economic Governance in the EU : Report of the Task Force to the European Council*, Bruxelles, 21 octobre 2010.
- CORM, Georges, *Le Moyen-Orient*, coll. Dominos, Paris, Flammarion, 1993.
- CORM, Georges, « Systèmes de perception et de saisie des conflits du Moyen-Orient », *Les cahiers Irice*, vol. 2, n° 14, 2015, p. 51-68.
- CORNUT, Jérémie, « Contre le "paradigmatisme" : le pragmatisme *problem-driven* et la théorie des relations internationales », *Dynamiques internationales*, n° 3, juin 2010, p. 1-18.
- CORNUT, Jérémie, *Les Excuses dans la diplomatie américaine : Pour une approche pluraliste des relations internationales*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014.

- CORTÈS, Jacques, « La "Méthode" d'Edgar Morin : Pistes de lecture », *Synergies Monde*, n° 4, 2008, p. 43-58.
- COSIC (TCHOSSITCH), Dobrica, *Le temps de la mort*, vol. 2, Éditions L'Âge d'Homme, Lausanne, 1991.
- COURBAGE, Youssef, « Autour des recensements et des élections : réflexions sur la population en Macédoine », *Population*, vol. 58, n° 4-5, 2003, p. 489-510.
- COUTAU-BÉGARIE, Hervé, « Histoire des doctrines stratégiques », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques*, n° 142, 2011, p. 233-234.
- CURNIER, Jean-Paul, « Les mains, les mains surtout », *Lignes*, vol. 1, n° 24, 1995, p. 17-33.
- CVIIC, Christopher, « L'avenir incertain de la Croatie », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 145-157.
- CVIJIC, Jovan, *La Péninsule balkanique, géographie humaine*, Armand Colin, 1918.
- CVIJIC, Jovan, *L'Annexion de la Bosnie et la question serbe*, Paris, Hachette, 1909.
- CVIJIC, Jovan, *Frontière septentrionale des Yougoslaves*, Paris, Lahure, 1919.
- DABCEVIC-KUCAR, Savka, BUDISA, Drazen, GOTOVAC, Vlado, « Nakon cetvrt stoljeca », *Erasmus*, n° 15, 1996, p. 9-22.
- DABCEVIC-KUCAR, Savka, *'71 : Hrvatski snovi i stvarnost*, Zagreb, Interpublic, 1977.
- DANIEL, Jean-Marc, « L'économie de marché : liberté et concurrence », *L'Économie politique*, vol. 1, n° 37, 2008, p. 38-50
- DARD, Olivier, « L'État et l'économie en France au XX^e siècle », *Revue Projet*, n° 266, 2001, p. 55-62.
- DAVID, Charles-Philippe, BENESSAIEH, Afef, « La paix par l'intégration ? Théories sur l'interdépendance et les nouveaux problèmes de sécurité », *Études internationales*, vol. 28, n° 2, 1997, p. 227-254.
- DAWSON, Alain, « Le panslavisme linguistique », dans FOUGERON, Irina, FOUGERON, Gilles (eds.), *Études russes : mélanges offerts au professeur Louis Allain*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1996.
- DEBIÉ, Franck, « Balkans : une criminalité (presque) sans mafias ? », *Critique internationale*, vol. 3, n° 12, 2001, p. 6-13.
- DEBIÉ, Franck, « Les relations internationales illicites dans les Balkans occidentaux : État, criminalité et société », *Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 43, 2001, p. 102-111
- DEDIJER, Vladimir, *Josip Broz Tito : Prilozi za biografiju*, Belgrade, Kultura, 1953.
- DEDIJER, Vladimir, *Dokumenti 1948*. Vol. 1, Belgrade, Izdavacka radna organizacija Rad, 1979.

- DEDIJER, Vladimir, *Novi prilozi za biografiju Josipa Broza Tita*, vol. 3, Belgrade, Izdavacka radna organizacija Rad, 1984.
- DEFAY, Alexandre, *La géopolitique*, Paris, PUF, 2005.
- DELACROIX, Christian *et al.* (dir.), *Historiographies : Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, vol. 2.
- DELBECQUE, Éric, *L'Intelligence économique pour les nuls*, Paris, Éditions First, 2015.
- DELCOURT, Barbara V., « Le principe de souveraineté à l'épreuve des nouvelles formes d'administration internationale de territoires », *Pyramides*, n° 9, 2005, p. 87-110.
- DEL PONTE, Carla (en collaboration avec SUDETIC, Chuck), *La Traque, les criminels de guerre et moi*, Paris, Éd. H. d'Ormesson, 2009.
- DEL VALLE, Alexandre, *Guerres contre l'Europe Bosnie-Kosovo-Tchéchénie...*, Éditions dese Syrtes, 2000.
- DEL VALLE, Alexandre, *Guerres contre l'Europe*, Paris, Éditions des Syrtes, 2001.
- DEMPSEY, Judy, « Le conflit serbo-croate et la Bosnie-Herzégovine », *Politique étrangère*, vol. 57, n° 2, 1992, p. 269-279.
- DÉRENS, Jean-Arnault, « TPI : le général croate fugitif Ante Gotovina est un citoyen français », *Le Monde diplomatique*, 1^{er} mars 2005.
- DÉRENS Jean-Arnault, « Sarajevo et l'islam : religion des clercs, religion vécue », *Cités*, vol. 4, n° 32, 2007, p. 29-36.
- DÉRENS, Jean-Arnault, « L'expérience yougoslave : diversité, inégalités, "fraternité et unité" », *Confluences Méditerranée*, n° 73, 2010/2, p. 67-78
- DÉRENS, Jean-Arnault, « La Bosnie enfin unie... contre les privatisations », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.
- DÉRENS, Jean-Arnault, GESLIN, Laurent, « Les Balkans, nouvelle ligne de front entre la Russie et l'Occident. La Macédoine au cœur des manœuvres », *Le Monde diplomatique*, juillet 2015, p. 10.
- DE ROSNAY, Joël, *L'homme symbiotique*, Paris, Seuil, 1995.
- DESJOURS Jean-Marc, « 46. La Déclaration de Corfou (1917), *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 41-42, 1996, p. 72-73.
- DE TOCQUEVILLE, Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Tome 1, Paris, Flammarion, 2010.
- DEVILLARD, Olivier, *La dynamique des équipes*, Paris, Les Éditions d'Organisation, 2011.
- DEVIN, Guillaume, « Norbert Elias et l'analyse des relations internationales », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 2, 1995, p. 305-327.
- DEVIN, Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2007.

- DEZALAY, Yves, « Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 151-152, 2004, p. 4-35.
- DIANA, Jean-François, « Noam Chomsky, Deux heures de lucidité. Entretien avec Denis Robert et Weronika Zarachowicz », Paris, Éd. des Arènes, 2001 », *Questions de communication*, n° 1, 2002.
- DIMITRIJEVIC, Vladimir, « Lettre ouverte adressée à Boutros BOUTROS-GHALI par l'ensemble des associations serbes de Suisse : La guerre de Bosnie : Les causes d'un affrontement religieux et politique », *Raison garder*, Revue de l'Institut serbe de Lausanne, n° 1, 1993.
- DIZDAREVIC, Faik, « La Bosnie-Herzégovine : situation et perspectives », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 171-177
- DJILAS, Milovan, *The New Class: An Analysis of the Communist System*, New York, Frederick A. Praeger, 1957.
- DJILAS, Milovan, *Land without justice*, New York, 1958.
- DJILAS, Milovan, *Jahre der Macht*, Taschenbuch, 1992.
- DJORDJEVIC, Dragoljub B., MILOSEVIC, Zoran, « Pravoslavlje, rat i stradanje », dans DJUROVIC, Bogdan, *Religija-rat-mir*, Nis, JUNIR, 1994.
- DJUKIC, Suzana, « Un aspect de la propagande titiste : le culte de Tito dans le quotidien *Politika* (1945 à 1980) », *Balkanologie*, vol. III, n° 1, 1999, p. 67-87.
- DOBRY, Michel, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4-5, 2000, p. 585-614
- DODDS, Klaus, « Cold War Geopolitics », dans AGNEW, John, MITCHELL, Katharyne, TOAL, Gerard (eds.), *A Companion to Political Geography*, Oxford, Blackwell Publishing, 2003, p. 204-218.
- DODÉ, Maurice, *Le deuxième principe de la thermodynamique*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1965.
- DOGAN, Mattei, « Méfiance et corruption : discrédit des élites politiques », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n° 3, 2003, p. 415-432.
- DOLGAN, Marjan, *Slovenska muza pred prestolom. Antologija slovenske slavilne drzavniške*, Ljubljana, Knjižna zbirka Krt, 1988
- DOMOVIC, Roman, « Autenticnost sintagme « 200 obitelji », *National Security and the Future*, vol. 2, n° 14, 2013.
- DOMOVIC, Roman, « Prepolovljen broj Hrvata u Bosni i Hercegovini zbog hrvatske politike devedesetih – informacija ili dezinformacija ? », *National Security and the Future*, vol. 2, n° 14, 2013, p. 45-69.

- DOMOVIC, Roman, « Inverzija istine – metoda ostvarivanja dominacije u javnom informacijskom prostoru », *National Security and the Future*, vol. 11, n° 2-3, 2010, p. 61-108.
- DONNADIEU, Gérard, KARSKY, Michel, *La systémique, penser et agir dans la complexité*, Paris, Liaisons, 2002.
- DONNADIEU, Gérard *et al.*, « Diffusion de la pensée systémique », *Synthèse des travaux du Groupe AFSCET*, septembre 2003.
- DONNADIEU, Gérard, *et al.*, « L'Approche systémique : de quoi s'agit-il ? », Synthèse des travaux du Groupe AFSCET « Diffusion de la pensée systémique », septembre 2003, p. 1-11.
- DREVET, Jean-François, « Michel Roux, les Balkans occidentaux et leur intégration européenne », *Géocarrefour*, vol. 89, n° 3, 2014, p. 207-209.
- DUBEY, Vinod, *Yugoslavia : Development with Decentralisation*, Baltimore MD, The Johns Hopkins University Press, 1975.
- DUFY, Caroline, THIRIOT, Céline, « Les apories de la transitologie: quelques pistes de recherche à la lumière des exemples africains et post-soviétiques », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, 2013/3, p. 19-40
- DUJMOVIC, Zvonimir, « Opseg i kretanje kriminaliteta u Republici Hrvatskoj u razdoblju od 1992. do 1997. Godine », *Kriminologija i socijalna integracija*, vol. 5, n° 1-2, 1997, p. 31-52.
- DUMÉNIL, Gérard, LÉVY, Dominique, *The Crisis of Neoliberalism*, Londres, Harvard University Press, 2011.
- DURAND, Daniel, *La systémique*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF, 1979.
- EBERHARD, Christoph, *Droit, gouvernance et développement durable*, Paris, Éditions Karthala, 2005.
- ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Democracy Index 2012 – Democracy at a Standstill*, A report of the Economist Intelligence Unit, Londres, 2013.
- EISENSTAEDT, Jean, *Einstein et la relativité générale : Les chemins de l'espace-temps*, Paris, CNRS Éditions, 2002.
- ELIAS, Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 1981.
- ELSTER, Jon, *Uvod u društvene znanosti : matice i vijci za objasnjenje slozenih društvenih pojava*, Zagreb, Naklada Jesenski i Turk i Hrvatsko sociolosko drustvo, 2000.
- ÉPRON, Jean-Pierre, *Comprendre l'éclectisme*, Paris, Éditions Norma, 1997.
- ESTIVALS, Robert, « Le livre en Yougoslavie », *Communication et langages*, n° 31, 1976, p. 68-85.

- FARKAS, Richard P., *Yugoslav Economic Development and Political Change : The relationship between Economic Managers and Policy-Making Elites*, New York, Praeger, 1975.
- FINZGAR, Alojz, « La propriété sociale en droit yougoslave », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 20, n° 1, 1989, p. 85-94.
- FISHER, Charles A., « Containing China ? II. Concepts and Applications of Containment », *The Geographical Journal*, vol. 137, n° 3, 1971, p. 281-310.
- FINKIELKRAUT, Alain, *Comment peut-on être Croate ?*, Paris, Gallimard, 1992.
- FINZGAR, Alojz, « La propriété sociale en droit yougoslave », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 20, n° 1, 1989, p. 85-94.
- FISHER, Charles A., « Containing China ? II. Concepts and Applications of Containment », *The Geographical Journal*, vol. 137, n° 3, 1971, p. 281-310.
- FLYVBJERG, Bent, « Five Misunderstandings about Case-Study Research », *Qualitative Inquiry*, vol. 12, n° 2, 2006, p. 219-245.
- FORRESTER, Jay Wright, *World Dynamics*, 2^e édition, Londres, Productivity Press, 1971.
- FORTIN, Robin, *Comprendre la complexité : Introduction à La Méthode d'Edgar Morin*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- FRANICEVIC, Vojmir, SISEK, Boris, QUILEZ, Jean-Christophe, TCHIMICHKIAN, Madeleine, « Le terrain contesté de la privatisation croate et le rôle des *stakeholders* », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 32, n° 3, 2001, p. 131-172.
- FRANK, Robert, « Conclusion », *Les cahiers Irice*, vol. 1, n° 5, 2010, p. 87-94.
- FRIEDMAN, George, « Europe, Unemployment and Instability », *Geopolitical Weekly*, Stratfor, 5 mars 2013.
- FRIMAN, H. Richard, « Le pouvoir étatique et le crime organisé transnational », *L'Économie politique*, vol. 3, n° 15, 2002, p. 38-57.
- FURUBOTN, Eirik G., « The long-run Analysis of the Labor-Managed Firm. An Alternative Interpretation », *The American Economic Review*, vol. 66, n° 1, 1976, p. 104-123.
- GALBRAITH, John Kenneth, *The Nature of Mass Poverty*, Harmondsworth, Penguin Books, 1980.
- GALIOT, Mijo, COVIC, Silvio, « Imenovanje predsjednika sudova – i neka otvorena pitanja », *Zbornik radova Pravnog fakulteta u Splitu*, vol. 51, n° 2, 2014, p. 471-507.
- GALTUNG, Johan, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, 1969, p. 167-191.
- GARCIA, Thierry, « Privatisation du mercenariat et droit international », *Cités*, vol. 4, n° 24, 2005, p. 119-131.
- GARDE, Paul, *Vie et mort de la Yougoslavie*, nouvelle édition, Paris, Fayard, 1992.

- GAUCHET, Marcel, « Les ressorts du fondamentalisme islamique », *Le Débat*, vol. 3, n° 185, 2015, p. 63-81.
- GAUCHON, Pascal, HUISSOUD, Jean-Marc, *Les 100 mots de la géopolitique*, Paris, PUF, 2008.
- GAYRAUD, Jean-François, *Le monde des mafias : Géopolitique du crime organisé*, Paris, Odile Jacob, 2005.
- GENTON, François, « D'un Sarajevo à l'autre. Les guerres de Yougoslavie (1991-2001), un échec de l'Union européenne ? », *Études germaniques*, vol. 2, n° 254, 2009, p. 489-500.
- GEORGELIN, Ewen, *Couplage entre interactions antagonistes et mutualistes et dynamiques éco-évolutives des communautés*, Thèse de doctorat d'Écologie, Université Pierre et Marie Curie, Paris VI, 2014.
- GESLIN, Laurent, « Dix ans après Dayton : la Bosnie-Herzégovine à l'heure du bilan », *Confluences Méditerranée*, vol. 1, n° 56, 2006, p. 173-182.
- GEUENS, Geoffrey, « Les médiamorphoses du (néo)libéralisme. Propagande, idéologie dominante, pensée unique », *Quaderni*, n° 72, printemps 2010, p. 47-48.
- GHEBALI HEBALI Victor-Yves, « Totem et tabou dans le conflit du Kosovo : remarques sur les limites naturelles d'une médiation internationale », *Cultures & Conflits*, n° 37, printemps 2000.
- GIDDENS, Antony, *La constitution de la société : Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 1987.
- GILPIN, Robert, « The Theory of Hegemonic War », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 18, n° 4, 1988, p. 591-613.
- GIL-ROBLES, Alvaro, « Une "prison secrète" américaine a existé dans un camp de l'OTAN au Kosovo », *Le Monde*, 25/11/2005.
- GIRAULT, René, *Diplomatie européenne. Nations et impérialismes, 1871-1914*, Petite Bibliothèque Payot, 2004.
- GLAMOTCHAK, Marina, « Diplomatie gazières dans les Balkans : la Russie et l'Union européenne », *Géoéconomie*, vol. 2, n° 69, 2014, p. 83-97.
- GOFFMAN, Erving, *Asiles : Études sur la condition sociale des malades mentaux (1961)*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1968.
- GOL'DBERG, L. A., « Juraj Krizanic u ruskoj historiografiji », *Historijski zbornik*, vol. 19-20, 1966-1967, p. 129-140.
- GOLDSMITH, Raymond W., « Comment on Hyman P. Minsky : "The Financial-Instability Hypothesis : Capitalist Processes and the Behavior of the Economy" », dans KINDLEBERGER, Charles P., LAFFARGUE, Jean-Pierre (eds.), *Financial Crises : Theory, History and Policy*, New York, Cambridge University Press, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1982.

- GOLUB, Philip, « De la mondialisation au militarisme : la crise de l'hégémonie américaine », *A contrario*, vol. 2, n° 2, 2004, p. 9-33.
- GOLUB, Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine*, Seuil, 2011.
- GOMART, Thomas, « OTAN-Russie : la “question russe” est-elle européenne ? », *Politique étrangère*, vol. 4 (hiver), 2009, p. 845-858.
- GONOD, Pierre, « Dynamique des systèmes et méthodes prospectives », *Travaux et recherches de prospective*, n° 2, mars 1996, Futuribles International.
- GOSSIAUX, Jean-François, « Yougoslavie : quand la démocratie n'est plus un jeu », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 51, n° 4, 1996, p. 837-848.
- GRBESIC, Grgo, « Od ilirskoga pokreta i jugoslavenske ideje do neuralgicnih tocaka u hrvatsko-srpskim odnosima u 20. Stoljecu », *Diacovensia*, vol. 21, n° 1, 2013, p. 85-107.
- GRBIC, Cedo, « Samoupravljanje i drzava u razvoju socijalistickog samoupravnog sistema u Jugoslaviji », *Politicka misao*, vol. 12, n° 3, 1975, p. 86-114.
- GREGUREK, Miroslav, « Stupanj i ucinci privatizacije u Hrvatskoj », *Ekonomski pregled*, vol. 52, n° 1-2, 2001, p. 155-188.
- GREGURIC, Franjo, *Vlada demokratskog jedinstva Hrvatske 1991.-1992* [trad. Le gouvernement de l'unité nationale 1991-1992], Zagreb, 1998.
- GUÉHENNO, Jean-Marie, « L'OTAN après la guerre froide. Une nouvelle jeunesse ? », *Critique internationale*, vol. 7, 2000, p. 101-122.
- GUÉRIN, Xavier. « L'ONU, l'OTAN et le maintien de la paix », *Annuaire français de droit international*, vol. 40, 1994, p. 171-174.
- GUIBAL, Barbara, « Crime contre l'humanité dans l'ex-Yougoslavie : le procès du général Stanislav Galic », *Cités*, n° 32, 2007, p. 109-115.
- GUNDER FRANK, André, TRÈVES, Eddy, « Sur l'accumulation qu'on appelle primitive », *L'Homme et la société*, n° 39-40 (« Tiers-Monde, économie politique et culture »), 1976, p. 45-75.
- HAAS, Peter M., HAAS, Ernst B., « Pragmatic Constructivism and the Study of International Institutions », *Millennium : Journal of International Studies*, vol. 31, n° 3, 2002, p. 573-601.
- HA-JOON CHANG (Ed.), *Joseph Stiglitz and the World Bank – The Rebel Within*, Anthem Press, 2001.
- HAMEL, Jacques, *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- HAMON, Léo, « Principes de la politique extérieure yougoslave », *Politique étrangère*, vol. 16, n° 1, 1951, p. 29-44.

- HASSNER, Pierre, « Les impuissances de la communauté internationale », dans NAHOUM-GRAPPE, Véronique (dir.), *Vukovar, Sarajevo. La guerre en ex-Yougoslavie*, Paris, Esprit, 1993, p. 86-118.
- HASSNER, Pierre, « Institutions, États, sociétés : une culpabilité partagée », dans CHARLES, Lionel, NORDMANN, Agnès (dir.), *L'ex-Yougoslavie en Europe. De la faillite des démocraties au processus de paix*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 45-58.
- HASSNER, Pierre, « Guerre sans morts ou morts sans guerre ? Les paradoxes de l'intervention au Kosovo », *Critique internationale*, n° 4, 1999, p. 6-13.
- HAZZAH, Karen, *Writing Windows VxDs and Device Drivers*, 2^e édition, Focal Press, 1996.
- HELLMANN, Gunther (eds.), « Are Dialogue and Synthesis Possible in International Relations ? », *International Studies Review*, vol. 5, n° 1, 2003, p. 123-153.
- HERSAK, Emil, LAZANIN, Sanja, « Veze srednjoazijskih prostora s hrvatskim srednjovjekovljem » *Migracijske teme*, Institut za migracije i narodnosti, Zagreb, vol. 15, n° 1-2, 1999, p. 15-34.
- HIGLEY, John, PAKULSKI, Jan, WESOLOWSKI, Wlodzimierz, *Postcommunist Elites and Democracy in Eastern Europe*, Palgrave Macmillan, UK, 1998.
- HIRSCHMAN, Albert O., *Strasti i interesi : politicki argumenti u prilog kapitalizmu prije njegova trijumfa*, Zagreb, Stvarnost, 1991.
- HOLJEVAC, Marcel, « Ima li uopce rjesenja za hrvatsku ekonomiju ? » [Y a-t-il une solution pour l'économie croate ?], *Dnevno*, 5 mars 2015.
- HORVAT, Branko (éd.), *Privredni sistem i ekonomska politika Jugoslavije*, Belgrade, Institut ekonomskih nauka, 1970.
- HORVAT, Branko, *Politička ekonomija socijalizma*, Zagreb, Globus, 1983.
- HORVAT, Srećko, « L'intégration européenne de la Croatie n'est pas une tragédie, c'est une farce », *Le Courrier des Balkans*, 26/11/2013.
- HUNTINGTON, Samuel P., *The Clash of Civilizations ?*, New York, Foreign Affairs, 1993.
- HUNTINGTON, Samuel P., *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997.
- ILISIN, Vlasta, « Hrvatski sabor 2000 : strukturne značajke i promjene », *Politicka misao*, vol. 38, n° 2, 2001, p. 42-67.
- IVANKOVIC, Nenad, *Predsjednice, sto je ostalo?*, Zagreb, 2000.
- JAKOVINA, Tvrtko, *Treća strana hladnog rata*, Zagreb, Fraktura, 2011.
- JAKOVINA, Tvrtko, « Sovjetska intervencija u Afganistanu 1979. i Titova smrt », *Historijski zbornik*, vol. 60, 2007, p. 295-320.
- JAMES, William, *Pragmatism: A New Name for Some Old Ways of Thinking*, 1907.

- JELOVAC, Bojana, « Svetska vlada u senci : Osam Srba u Trilateralima », *Politika*, Beograd, 1^{er}/11/2014.
- JEVTIC, Miroljub, « Konfesionalni elemenat medjuetnickih sukoba u Jugoslaviji », dans DJUROVIC, Bogdan, *Religija-rat-mir*, Nis, JUNIR, 1994.
- JOURNET, Nicolas, « Le bouc émissaire : du rite au mythe », *Les grands dossiers des sciences humaines*, vol. 12, n° 37, 2014.
- JOUVE, Edmond, « L'Europe de l'Atlantique à l'Oural », *Espoir*, n° 18, 1977.
- JOVIC, Dejan, 2003, *Jugoslavija, drzava koja je odumrla*, Zagreb/Belgrade, Prometej, 2003.
- JOVIC, Dejan, « Nova turska vanjska politika i pitanje Bosne i Hercegovine », *Političke analize*, n° 1, 2010, p. 30-34.
- JOVIC, Dejan, « Hrvatska vanjska politika pred izazovima clanstva u Europskoj uniji », *Politicka misao*, vol. 48, n° 2, 2011, p. 7-36.
- JOVIC, Dejan, « Lenjinistički i staljinistički izvori Tuđmanove politike samoodređenja i odcjepljenja », *Politicka misao*, vol. 52, n° 1, juillet 2015.
- JURCIC, Ljubo, « Ekonomski razvitak –investicije, fiksni kapital i ekonomija i politika tranzicije », *Ekonomski pregled*, vol. 56, 2005, p. 347-373.
- JURCIC, Ljubo, VOJNIC, Dragomir, « Quo vadis Croatia ? Od samoupravnog socijalizma i drustva blagostanja preko ekonomije i politike tranzicije do divljeg kapitalizma i trzisnog fundamentalizma : Hrvatska na putu u Europsku uniju » [Du socialisme autogestionnaire et de la société du bien-être par l'économie et la politique de transition, au capitalisme sauvage et au fondamentalisme du marché : la Croatie sur le chemin de l'adhésion à l'Union européenne], *Ekonomski pregled*, vol. 62, n° 12, 2011, p. 787-826.
- JURCIC, Ljubo, JOSIC, Hrvoje, JOSIC, Mislav, « Empirijska analiza inozmnog duga Hrvatske : pristup koristenjem VAR modela », *Ekonomski pregled*, vol. 63, n° 5-6, 2012, p. 265-290.
- KAIL, Michel, « Éditorial. La crise de la représentation politique ? », *L'Homme et la société*, vol. 1, n° 187-188, 2013, p. 5-7.
- KAIMAKI, Valia, *et al.*, « Syriza le Grec, seul contre tous », *Le Monde diplomatique*, août 2012.
- KANDEL, Maya, « Une diplomatie des diasporas ? La mobilisation des diasporas "yougoslaves" aux États-Unis et leur influence sur la politique étrangère américaine pendant les guerres balkaniques des années 1990 », *Relations internationales*, n° 141, 2010, p. 83-97.
- KANIZAJ, Igor, SKOKO, Bozo, « Mitovi i istine o novinarskoj profesiji », *Medijske studije*, vol. 1, n° 1-2, 2010, p. 20-39.
- KAPLAN, Robert D., « Plaidoyer pour le réalisme en diplomatie : la revanche de la géographie », *Courrier International*, 1^{er}/10/2009.

- KARAJIC, Nenad, « Siromastvo i neslužbeno gospodarstvo u Hrvatskoj – kvalitativni aspekti », *Financijska teorija i praksa*, vol. 26, n° 1, 2002, p. 273-299.
- KARDELJ Edvard, *Spomini : Boj za priznanje in neodvisnost nove Jugoslavije 1944-1957*, Ljubljana, Državna založba Slovenije, 1980.
- KASAPOVIC, Mirjana, « Odlazak velikog populista i reforma Ustava », *Politicke analize*, n° 1, février 2010, p. 15-17.
- KASAPOVIC, Mirjana, « Tko i kako predstavlja "dijasporu" » (Parlament i politicko predstavljanje u Hrvatskoj), *Politicke analize* (FPZG, Fakultet politickih znanosti u Zagrebu), n° 3, septembre 2010, p. 15-19
- KASAPOVIC, Mirjana, « Hrvati, hrvatski drzavljan i dijaspora », *Politicke analize*, vol. 1, n° 2, 2010, p. 21-24.
- KASAPOVIC, Mirjana, « Drugi kriticki izbori u Hrvatskoj – slom jednog modela vladanja », *Politicke analize*, n° 8, décembre 2011, p. 3-9.
- KASAPOVIC, Mirjana, « HNS je nuzno zlo, a klijentelizam je prenio na drzavu i drustvo », *Vecernji list*, 18/02/2012.
- KATZENSTEIN, Peter J., « Regionalism in comparative perspective », *Cooperation and Conflict*, vol. 31, n° 2, 1996, p. 123-159.
- KAVCIC, Stane, BAVCAR, Igor, JANSKA, Janez, *Dnevnik in spomini (1972-1987)*, Ljubljana, CKZ, 1988.
- KELSEN, Hans, *Théorie pure du droit*, LGDJ, 1999.
- KEOHANE, Robert O., *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, Princeton University Press, 1984.
- KEOHANE, Robert O., « International Institutions : Two Approaches », *International Studies Quarterly*, vol. 32, n° 4, 1988, p. 379-396.
- KEOHANE, Robert O., « Neoliberal Institutionalism : A Perspective on World Politics », dans *International Institution and State Power*, Boulder, Westview Press, 1989, p. 1-20.
- KEOHANE, Robert O., « Multilateralism : an agenda for research », *International Journal*, vol. 45, n° 4, 1990, p. 731-764.
- KEYFITZ, Nathan, « On the Momentum of population Growth », *Demography*, vol. 8, n° 1, 1971, p. 71-80.
- KITSIKIS, Dimitri, *L'Empire ottoman*, 3^e édition, Paris, PUF, 1994.
- KITSIKIS, Dimitri, *La montée du national-bolchevisme dans les Balkans : le retour à la Serbie de 1830*, Dublin, Avatar Éditions, coll. Heartland, 2008.
- KLEIN, Étienne, « Le temps de la physique », *Bulletin interactif du CIRET*, n° 12, février 1998.

- KLEIN, Jean, « Lectures : Pierre de Senarclens. *Yalta* », *Politique étrangère*, vol. 50, n° 1, 1985, p. 234.
- KOSTADINOV, Biljana, « Predsjednik Republike – Mimikrija Ustava Republike Hrvatske prema ustavnom modelu Francuske », *Ustavi i demokracija : strani utjecaji i domaci odgovori – rasprava*, Pravni fakultet Sveucilista u Zagrebu (Faculté de droit de Zagreb), 2012, p. 207-230.
- KOVAC, Bogomir, *Rekvijem za socijalizam*, Ljubljana, DZS, 1990.
- KOVAC, Bogomir, « Uloga novca u matastrukturnoj promjeni trzisnog drustva i globalna financijska kriza » [Le rôle de l'argent dans la transformation métastructurelle de la société de marché et la crise financière globale], *Politicka misao*, vol. 46, n° 3, 2009, p. 39-68.
- KOVAC, Bogomir, « Politicka ekonomija reformiranja samoupravnog socijalizma – od europeizacije Jugoslavije do balkanizacije danasnjeg EU-a », *Politicka misao*, vol. 49, n° 3, 2012, p. 74-91.
- KRAIGHER, Boris, *The Economic Reform in Yugoslavia*, Belgrade, 1965.
- KRAIGHER, Boris, *O reformi*, Ljubljana, CZP Komunist, 1967.
- KRAPAC, Davor, « Medjunarodni kazneni sudovi », *Hrvatska akademija znanosti i umjetnosti (HAZU)*, 48, 510, 2011, p. 165-232.
- KRASNER, Stephen D., *International Regimes*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1983.
- KRATOCHWIL, Friedrich, « Of false promises and good bets : a plea for a pragmatic approach to theory building (the Tartu lecture) », *Journal of International Relations and Development*, vol. 10, n° 1, 2007, p. 1-15.
- KREITOR, Nikolaj-Klaus von, « Russland, Europa und Washingtons Neue Welt-Ordnung : Das geopolitische Projekt einer Pax eurasiatica », *Etappe*, Heft 12, juin 1996.
- KRICKIC, Dino, « Tajne sluzbe kao represivna orudja totalitarnih rezima 20. Stoljeca », *Essehist*, vol. 1, 2009, p. 52-59.
- KRIZANIC, Juraj, TIKHOMIROV Mikhail N. (dir.), *Politika*, Moscou, 1965.
- KRUGMAN, Paul, *End this Depression now !*, New York, WW Norton, 2012.
- KRULIC, Joseph, « La crise du système politique dans la Yougoslavie des années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 39, n° 3, 1989, p. 245-258.
- KRULIC, Joseph, « De Grotius à Srebrenica. La violence et la régulation de la violence dans l'espace yougoslave : réflexions critiques sur l'archéologie de la balkanisation », *Astérion*, n° 2, 2004.
- KRULIC, Joseph, « Islam et communisme en Bosnie », *Cités*, 2007, vol. 4, n° 32, p. 75-82.
- KRULIĆ, Joseph, « Tito, une identité brouillée », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 3, n° 1067, 2008, p. 88-92.

- KUBY, Heinz, « La politique de détente. Théorie et réalité ? Limitations et contradictions de la politique occidentale à l'égard des pays de l'Est », *Tiers-Monde*, vol. 10, n° 39, 1969, p. 459-486.
- KUTNJAK-IVKOVICH, Sanja, HAGAN, John, « La politique de punition et le siège de Sarajevo. Vers une application de la théorie du conflit à la perception d'une (in)justice internationale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 173, 2008/3, p. 62-79.
- KURSAR, Tonci, « Prijeporni pluralizam 1971. », *Politicka misao*, vol. XLIII, n° 4, 2006, p. 143-155.
- LABBÉ, Marie-Hélène, *L'arme économique dans les relations internationales*, Paris, PUF, 1994.
- LACOSTE, Pierre, « Une nouvelle stratégie pour le renseignement ? », *Politique étrangère*, vol. 62, n° 1, 1997, p. 83-97.
- LACOSTE, Yves, « Géopolitique des religions », *Hérodote*, vol. 3, n° 106, 2002, p. 3-15.
- LACOSTE, Yves, « Les États-Unis et le reste du monde », *Hérodote*, vol. 2, n° 109, 2003, p. 3-16.
- LAFON, Benoît, « Les funérailles télévisées », *Questions de communication*, n° 19, 2011, p. 113-141.
- LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (1926), Paris, PUF, 2010.
- LALIC, Drazen, MALDINI, Pero, ANDRIJASEVIC, Ivana, « Otopjelo orudje: neprimjerenost tranzicijskog pojmovno-konceptualnog aparata za analizu konsolidacije demokracije u Hrvatskoj i drugim postkomunističkim zemljama », *Anali hrvatskog politoloskog drustva*, vol. 7, n° 1, janvier 2011, p. 29-49.
- LALIC, Drazen, « Obilježja pakiranja politike u izbornoj kampanji HDZ-a i SDP-a 2003. Godine », *Politicka misao*, vol. 41, n° 1, 2004, p. 55-73.
- LALOVIC, Dragutin, « O totalitarnim znacajkama hrvatske drzave 1990.-1999. », *Politicka misao*, vol. 37, n° 1, 2000, p. 188-204.
- LALOVIC, Dragutin, « Hrvatska Druga republika i njezine drzavotvorne kusnje », *Politicka misao*, vol. 38, n° 1, 2001, p. 12-25.
- LAMARQUE, Patrick, « Technologies de communication : vers la guerre immédiate », *Quaderni*, n° 39, 1999, p. 133-143.
- LAMPE, John R., *et al.*, *Yugoslav-American Economic Relations Since World War II*, Duke University Press, 1990.
- LAMPE, John R., *Balkans into Southeastern Europe : A Century of War and Transition*, Palgrave Macmillan, 2006.

- LANGÉ, Oskar, *Papers in Economics and Sociology 1930-1960*, Oxford, Pergamon Press, 1970.
- LANGÉ, Oskar, *Political Economy*. Vol. 2, Oxford, Pergamon Press, 1971.
- LANTZ, Pierre, « De la main invisible à l'ordre spontané », *Cahiers d'économie politique*, n° 16-17, 1989, p. 75-90.
- LAPID, Yosef, « Through Dialogue to Engaged Pluralism : The Unfinished Business of the Third Debate », *International Studies Review*, vol. 5, n° 1, 2003, p. 128-131.
- LARUELLE, Marlène, « Le néo-eurasisme russe. L'empire après l'empire ? », *Cahiers du Monde russe*, vol. 42, n° 1, 2001, p. 71-94.
- LARUELLE, Marlène, « Le mythe aryen en Russie au XIX^e siècle. La création d'une cosmogonie nationale, entre science et idéologie », *Revue des études slaves*, vol. 74, n° 1, 2002, p. 221-225.
- LARUELLE Marlène, « Le berceau aryen : mythologie et idéologie au service de la colonisation du Turkestan », *Cahiers d'Asie centrale*, 17-18, 2009.
- LATAPIE, Arnaud, « Religions et violences ethniques en Bosnie-Herzégovine », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 57, 2005, p. 125-134.
- LAUGHLAND, John, « Retour à la Sublime Porte », *Outre-Terre*, vol. 1, n° 10, 2005, p. 197-204.
- LAVELLE, Sylvain, « Utopie et technologie: la politique de l'ingénierie sociale », *Quaderni*, vol. 41, n° 1, 2000, p. 5-16.
- LAVOISIER, Antoine-Laurent, *Traité élémentaire de chimie*, tomes I et II, Paris, Cuchet Libraire, 1789.
- LE CACHEUX, Jacques, « Yougoslavie », *Observations et diagnostics économiques : revue de l'OFCE*, n° 34, 1990, p. 141-150
- LEDUC, Jean, *Les historiens et le temps*, Paris, Seuil, 1999.
- LEFEBVRE, Pascal, « Éditorial », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, vol. 1, n° 115, 2014.
- LEGASCON, Jean-Simon, « L'Europe face au défi nationaliste dans les Balkans », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 217, 1/2005, p. 61-68.
- LE GOFF, Jacques, « Préface », dans SUPICIC, Ivan (dir.), *Croatie. Vol. 1 : Trésors de la Croatie ancienne des origines à la fin du XII^e siècle*, Paris, Académie croate des Sciences et des Arts, Somogy Éditions d'Art, Zagreb, Éditions Antun Gustav Matos, 1999.
- LEJEAU, Nicolas, « Le nettoyage ethnique en ex-Yougoslavie : le cas de la Krajina de Knin », *Revue géographique de l'Est*, vol. 45, n° 1, 2005.
- LE MOIGNE, Jean-Louis, « Régulation des réseaux et réseaux de régulation », *Cahier/Groupe Réseaux*, vol. 4, n° 11, 1988. p. 1-17.

- LE MOIGNE, Jean-Louis, « L'auto-in-formation de l'organisation », Actes du colloque du CREIS, « Représentation du réel et informatisation », Saint-Étienne, mai 1988, et Note de recherche du GRASCE n° 88-04.
- LE MOIGNE, Jean-Louis, *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 1999.
- LE PAGE, Jean-Marie, *Crises financières internationales & risque systémique*, Bruxelles, De Boeck, 2003.
- LE PAUTREMAT, Pascal, « La Bosnie-Herzégovine en guerre (1991-1995) : au cœur de l'Europe », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 1, n° 233, 2009, p. 67-81.
- LESNES, Corine, « Barack Obama, Prix Nobel de la paix : les raisons d'un choix », *Le Monde*, 10 octobre 2009.
- LEVASSEUR, Lionel, « La déréglementation des réseaux de l'argent : interdépendance des réseaux monétaires et financiers et des réseaux de communication », *Quaderni*, n° 7, printemps 1989, p. 107-121.
- LEVI, Ron, SCHOENFELD, Heather, « Médiation et droit pénal international. Le façonnage des outils de poursuite des crimes de guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 174, 2008/4, p. 4-23.
- LEVY, Luc, « Le syndrome oustachi », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 19, 1990, p. 53-55.
- LHOMEL Édith, « L'Est et l'Union européenne. Mars-Avril 2005 », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 3, n° 1049, 2005, p. 90-94.
- LIRZIN, Franck, « L'Union européenne face au défi de la crise des pays d'Europe centrale et orientale », *Questions d'Europe*, n° 134, 20 avril 2009, p. 1-14.
- LOROT, Pascal et THUAL, François, *La géopolitique*, Paris, Montchrestien, 1997.
- LOROT, Pascal, « De la géopolitique à la géoéconomie », *Revue française de géoéconomie* (aujourd'hui *Géoéconomie*), n° 1, mars 1997.
- LOROT, Pascal, « La géoéconomie, nouvelle grammaire des rivalités internationales », *L'Information géographique*, vol. 65, n° 1, 2001, p. 43-52.
- LOVRINOVIC, Ivan et IVANOV, Marijana, « Novac i gospodarska aktivnost » [L'argent et l'activité économique], *Zbornik Ekonomskog fakulteta u Zagrebu*, vol. 1, n° 1, 2003, p. 23-41.
- LUCEV, Josip, BABIC, Zdenko, « Tipovi kapitalizma, ekspanzija neoliberalizma i socijalni ucinci u baltickim zemljama, Sloveniji i Hrvatskoj : komparativni pristup », *Revija socijalna politika*, vol. 20, n° 1, 2013, p. 1-20.
- LUCIC, Predrag (rédacteur), *Hrvatska rijec u svijetu : razgovori sa stranim predstavnicima/ Franjo Tudjman* [trad. La parole croate dans le monde : interviews de Franjo Tudjman avec les représentants des médias étrangers à propos des questions-clés de l'histoire contemporaine croate], Zagreb, Hrvatska sveucilisna naklada, 1999.

- LUGAN, Jean-Claude, *La systémique sociale*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2009.
- LUKIC, Vojin, *Brionski plenum. Obračun sa Aleksandrom Rankovićem – sećanja i saznanja*, Belgrade, Strucna knjiga, 1990.
- LUKIC, Renéo, MOREL, Jean-François, *Les relations civilo-militaires en Croatie, 1990-2001*, CERI, Questions de recherche, n° 5, février 2002.
- LUKIC, Renéo (dir.), *La politique étrangère de la Croatie, de son indépendance à nos jours (1991-2006)*, Les Presses de l'Université Laval, 2006.
- LUTARD, Catherine, « Le conflit national en Yougoslavie », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 33, janvier-mars 1992, p. 65-76.
- LUTARD-TAVARD, Catherine, *La Yougoslavie de Tito écartelée : 1945-1991*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- LYDALL, Harold, *Yugoslav Socialism : Theory and Practice*, Oxford university Press, 1986.
- MACKINDER, Halford J., *Democratic Ideals and Reality : A Study in the Politics of Reconstruction (1919)*, Washington, DC, National Defense University Press, 1966.
- MAINYU, Eldon A., *Diasystème Slave du Centre-Sud*, Aud Publishing, 2011.
- MALENICA, Zoran, *Ogledi o hrvatskom drustvu : Prilog sociologiji hrvatskog drustva*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2007.
- MALENICA, Zoran, « Percepcija korupcije i borba protiv korupcije u Republici Hrvatskoj », *Zbornik radova Pravnog fakulteta u Splitu*, vol. 47, n° 4, 2010, p. 837-859.
- MANOLIC, Josip, *Intervjui i javni nastupi, 1989-1995*, Zagreb, 1995.
- MANOLIC, Josip, *Politika i domovina : Moja borba za suverenu i socijalnu Hrvatsku*, Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2015.
- MARASOVIC, Silvija, *et al.*, « Crkveni porez kao oblik financiranja djelatnosti vjerskih zajednica », *Zbornik radova Pravnog fakulteta u Splitu*, vol. 44, n° 3-4, 2007, p. 573-596.
- MARCHESIN, Philippe, *Introduction aux relations internationales*, Paris, Karthala, 2008.
- MARCIACQ, Florent, « La Croatie, 28^e État membre de l'Union européenne », *P@ges Europe*, 25 février 2013.
- MARCOU, Lilly, *Le Kominform*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.
- MARKESIC, Ivan, « Politicke stranke i religija : hrvatski slucaj », dans MILARDOVIC, Andjelko, LALIC, Drazen, MALENICA, Zoran, *Kriza i transformacija politickih stranaka*, Zagreb, Centar za politoloska istrazivanja, 2007, p. 39-62.
- MARKOVIC, Ante, « Posle 12 godina cutanja : Moja istina o smrti Jugoslavije », dans *Razgovori s Gordanom Malicem*, Danas, Beograd, 13-28 novembre 2003.

- MARKS, Gary, « Exploring and Explaining Variation in EU Cohesion Policy », dans HOOGHE, Liesbet (ed.), *Cohesion Policy and European Integration : Building Multilevel Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1996, p. 388-422.
- MARTIN-BIDOU, Pascale, « Les mesures d'embargo prises à l'encontre de la Yougoslavie », *Annuaire français de droit international*, vol. 39, 1993, p. 262-285.
- MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Le Manifeste du Parti communiste*, 1848.
- MASIC, Barbara, « Stranacka struktura Hrvatskog sabora 1990-2010. », *Pravnik*, vol. 44, n° 89, 2010, p. 67-83.
- MASSON, Diane, « Un modèle d'intégration pour les Balkans occidentaux ? », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1062, 2007, p. 153-162.
- MATH, Antoine, « La "préférence nationale" s'installe », *Plein droit – La revue du GISTI*, n° 91, 4/2011, p. 25-26.
- MENTRÉ, Françoise, « Note sur la valeur pragmatique du pragmatisme », *Revue de philosophie*, vol.11, n° 1, 1907, p. 6.
- MERCKAERT, Jean, « Gustave Massiah, *Une stratégie altermondialiste*, La Découverte, 2011, 324 p. », *Revue Projet*, vol. 4, n° 323, 2011, p. 106.
- MERKEL, Wolfgang, *Transformacija političkih sustava: uvod u teoriju i empirijsko istraživanje transformacije*, Biblioteka Politička misao, Zagreb, 2011.
- MESARIC, Milan, « Nobelovac Joseph Stiglitz : Kritika "trzisnog fundamentalizma", globalizacije i politike Medjunarodnog monetarnog fonda », *Ekonomski pregled*, vol. 53, n° 11-12, 2002, p. 1151-1182.
- MESAROVIC, Mihajlo, *et al.*, *Theory of hierarchical, multilevel systems*, Mathematics in Science and Engineering, vol. 68, New York, Academic Press, 1970.
- MEUNIER, Jean-Pierre, *Approches systémiques de la communication : systémisme, mimétisme, cognition*, Bruxelles, De Boeck, 2003.
- MEYNAUD, Jean, « Sur une interprétation du Communisme », *Revue française de science politique*, vol. 8, n° 2, 1958, p. 412-422.
- MICHAUD, Yves, « Le nihilisme gris contemporain », *Esprit*, n° 403, mars/avril 2014, p. 173-179.
- MICHELOT, Martin, « A city upon a crumbling hill ? Le débat décliniste aux États-Unis », GMF/IFRI, Strengthening Transatlantic Cooperation, *Series on the Future of U.S. Leadership*, janvier 2013.
- MICHELS, Patrick, « La France face aux déclarations d'indépendance slovène et croate », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 27, n° 3, 1996, p. 75-101.

- MIHALJEVIC, Josip, « Kolektivna biografija jugoslavenskog komunistickog vodstva » (Joze Pirjevec, *Tito i drugovi*, 2012), *Ocjene i prikazi, RZHP - Radovi –Zavod za hrvatsku povijest*, vol. 44, 2012, p. 471-492.
- MILARDOVIC, Andjelko, *Zapadni Balkon*, Zagreb, Pan Liber, 2009.
- MILETITCH, Nicolas, « L'Église orthodoxe serbe », *Politique étrangère*, vol. 61, n° 1, 1996, p. 191-203.
- MILOSEVIC, Zoran, *Politika i teologija*, Nis, Gradina-JUNIR, 1994.
- MINK, Georges, SZUREK, Jean-Charles, « L'ancienne élite communiste en Europe centrale : stratégies, ressources et reconstructions identitaires », *Revue française de science politique*, vol. 48, n° 1, 1998, p. 3-41.
- MISES, Ludwig von, « Economic Calculation in the Socialist Commonwealth », dans HAYEK, Friedrich (éd.), *Collectivist Economic Planning*, Londres, Routledge, 1935.
- MLADENOVIC, Ivica, « Karakter "strukturnog prilagodjavanja" u jednoj nacionalnoj drzavi : slucaj Srbije » [Le caractère de l'"adaptation structurelle" dans un État national : le cas de la Serbie], *Politicka misao*, vol. 51, n° 2, 2014, p. 135-158.
- MOCK, Alois, « Guerre dans l'ex-Yougoslavie. Origines, nature et perspectives », *Commentaire*, n° 63, 1993, p. 477-487.
- MONGRENIER, Jean-Sylvestre, « La nouvelle OTAN : des rivages nord-atlantiques aux confins eurasiatiques », *Hérodote*, vol. 3, n° 118, 2005, p. 27-47.
- MONTAGNÉ, Fabrice, CARTON, Benjamin, « La coordination internationale des politiques macroéconomiques », *Économie & prévision*, n° 182, 2008, p. 139-146.
- MONTAIGNE, Michel de, *Essais*, livre 3, Flammarion, 1979.
- MONTBRIAL, Thierry de, « Réflexions sur la théorie des relations internationales », *Politique étrangère*, vol. 64, n° 3, 1999.
- MORADI, Massoud, *Les origines des crises balkaniques (1875-1913)*, Téhéran, Aftab Mathab, 2004.
- MOREAU DEFARGES, Philippe, « De la SDN à l'ONU », *Pouvoirs*, vol. 2, n° 109, 2004, p. 15-26.
- MOREAU DEFARGES, Philippe, *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 2005.
- MOREAU DEFARGES, Philippe, *La mondialisation*, 7^e édition, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2008.
- MORIN, Edgar, « Pour une crisologie », *Communications*, n° 25, 1976, p. 149-163.
- MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 1 : *La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977.
- MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 2 : *La Vie de la vie*, Paris, Seuil, 1980.

- MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 3 : *La Connaissance de la connaissance*, Paris, Seuil, 1986.
- MORIN, Edgar, *La Méthode*, Tome 5 : *L'Humanité de l'humanité*, Paris, Seuil, 2001.
- MORIN, Edgar, *La Méthode I et II*, coffret de deux volumes et six tomes, coll. Opus, Paris, Seuil, 2008.
- MOUTET, Aimée, « Ingénieurs et rationalisation en France de la guerre à la crise (1914-1929) », dans André THÉPOT, *L'ingénieur dans la société française* (dir.), Les Éditions ouvrières, 1985.
- MUKUNGU KAKANGU, Marius, *Vocabulaire de la complexité : post scriptum à La Méthode d'Edgar Morin*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- MÜLLER, Jan-Werner, *Europe's Political Stress Tests*, Project Syndicate, 3 avril 2013.
- MUSSO, Pierre, « Américanisme et américanisation : du fordisme à l'hollywoodisme », *Quaderni*, n° 50-51, printemps 2003, p. 231-247.
- MUTI, Giuseppe, « Mafias et trafics de drogue : le cas exemplaire de Cosa Nostra sicilienne », *Hérodote*, n° 112, 1/2004, p. 157-177.
- NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol Yemen-USSR to Pol 2-1 Joint Weekas Yugo, Zagreb Political Cabaret Pokes Fun at Yugoslav System, December 21, 1964.
- NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol Yugo to Pol 6-3 Yugo, Croatian and Slovenian Nationalism, March 15, 1966.
- NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol 12-5 Laws. Statues Yugo to Pol 15-1 Yugo, Dismissal of RANKOVIC and Related Matters, July 12, 1966.
- NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol 12-5 Laws. Statues Yugo to Pol 15-1 Yugo, Arrest of Zagreb Radio and Television Station Personnel, July 20, 1966.
- NARA, RG 59, General Records of the Department of State, Central Foreign Policy Files 1964-1966, Political and Defense, From : Pol Yugo to Pol 12-3 Yugo, Reaction to Foreign Press Coverage of the « Brioni Plenum », August 16, 1966.
- NAROTCHNITSKAÏA, Natalia, « Précédent transnistrien ? », *Outre-Terre*, vol. 2, n° 19, 2007, p. 271-281.
- NAYLOR, R. T., « From cold war to crime war : the search for a new "national security" threat », *Transnational Organized Crime*, vol. 1, n° 4, 1995, p. 37-56.
- NAYYAR, Deepak, BHADURI, Amit, « Le consensus de Washington et la libéralisation de l'économie », *Tiers Monde*, vol. 38, n° 150 (« Vues du Sud »), 1997, p. 295-310

- NEJASMIC, Ivo, TOSKIC, Aleksandar, « Starenje stanovništva u Hrvatskoj : sadasnje stanje i perspektive » [Vieillessement de la population en Croatie : l'état actuel et les perspectives], *Hrvatski geografski glasnik*, vol. 75, n° 1, 2013, p. 89-110.
- NELSON Daniel N., « Des armes à profusion : la dissémination des matériels militaires dans des régions instables », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 25, n° 2, 1994, p. 143-160.
- NEMET, Drazen, « Povijesni mitovi o Josipu Brozu Titu kao sredstvo manipulacije narodima na prostoru bivše SFRJ », *Pro tempore*, vol. 3, n° 3, 2006, p. 109-111
- NEUMANN, John von, BURKS Arthur W. (ed.), *Theory of Self-Reproducing Automata*, Urbana, Londres, University of Illinois Press, 1966.
- NGOC, Liêm Hoang, « Le consensus de Bruxelles », *Mouvements*, vol. 1, n° 69, 2012, p. 68-74.
- NIGOUL, Claude, « Les Balkans occidentaux sous la tutelle de la communauté internationale », *L'Europe en formation*, vol. 3, n° 349-350, 2008, p. 15-32.
- NIZET, Jean, *La sociologie de Anthony Giddens*, Paris, La Découverte, 2007.
- NOWICKI, Marik Antoni, « Kosovo : Camp *Bondsteel* a échappé à tout contrôle civil », *Le Monde*, 26/11/2005.
- NYE, Joseph S., *Soft Power : The Means to Success in World Politics*, Paris, juin 2005.
- OLSSON, Christian, « Les relations houleuses entre SMP et tenants de la doctrine de contre-insurrection », *Sécurité globale*, vol. 2, n° 8, 2009, p. 67-83.
- OTASEVIC, Ana, « Les organisations combattantes irrégulières en Bosnie-Herzégovine », *Stratégique*, vol. 2, n° 103, 2013, p. 219-230.
- OTT, Katarina, « Neslužbeno gospodarstvo u Republici Hrvatskoj 1990-2000 » [L'économie officieuse de la République de Croatie 1990-2000], *Financijska teorija i praksa*, vol. 26, n° 1, 2002, p. 1-30.
- OWEN, David, « Re-orienting International Relations: On Pragmatism, Pluralism and Practical Reasoning », *Millennium : Journal of International Studies*, vol. 31, n° 3, 2002, p. 653-673.
- PADJEN, Ivan, « Uredbe iz nuzde hrvatskog predsjednika : mjerodavnost francuskog javnog prava », *Politicka misao*, vol. 33, n° 1, 1966, p. 149-165.
- PALMER, Michel, « L'historien de d'information et les journalistes occidentaux en ex-Yougoslavie », *Questions de communication*, 1, 2002.
- PASCAL, Blaise, *Œuvres de Blaise Pascal*, 5^e édition, Paris, Hachette, 1925
- PASTEUR, Paul, « L'Autriche de François-Joseph face aux nationalités », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 43, 1996, p. 9-15.

- PAVIC, Radovan, « Hrvatska i Europska unija (EUNIJA) - U središnjoj južnoj Europi, tj. na Balkanu i njegovim rubovima (Hrvatska): sve još nije gotovo ! », *Adrias*, vol. 12, 2005, p. 73-90
- PEJOVICH, Svetozar, *The Market-Planned Economy of Yugoslavia*, Minneapolis, Minnesota Press, 1966.
- PENIC, Goran, « Prvi put dostupni podaci o uplatama Od 2003. Godine Kaptol je od države dobio 6 milijardi kuna », *Jutarnji list*, Zagreb, 13/11/2014.
- PETIT, Isabelle, *La mise en place d'un système d'innovation sociétale en région PACA*, IPAG Business School, Working Paper n° 379, 2014.
- PETITEVILLE, Franck, *La politique internationale de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- PETKOVIC, Kresimir, « Politika i nasilje u tranziciji (Profil politike : Kaznena politika u Hrvatskoj) », *Politicke analize*, Fakultet politickih znanosti u Zagrebu, n° 2, juin 2010, p. 25-31.
- PETKOVIC, Ranko, « Spoljna politika Jugoslavije i njeno mesto u pokretu nesvrstanosti », *Politicka misao*, vol. XX, n° 4, 1983, p. 29-37.
- PETRANOVIC, Branko, *Istorija Jugoslavije : 1918-1988*. Vol. 3, Belgrade, Nolit, 1988.
- PETRIC, Boris-Mathieu, « Ethnicité et nationalisme en Yougoslavie. Le cas d'un village en Voïvodine (Constructions problématiques des identités serbes et croates) », *Balkanologie*, vol. 1, n° 2, décembre 1997.
- PIRJEVEC, Joze, *Tito, Stalin e l'Occidente*, Trieste, Editoriale Stampa Triestina, 1985.
- PIRJEVEC, Joze, *Tito i drugovi*, Zagreb, Mozaik knjiga, 2012.
- PLEIC, Marija, VUKUSIC, Ivan, « Symposium international de droit pénal : la lutte contre le crime et le droit pénal international, européen et national », organisé par l'Allemagne, la Croatie, la Serbie et la Bosnie (collection d'articles scientifiques), Croatie, Faculté de droit de Split, 15 mai 2009.
- PLESE, Mladen, « Hrvatima je država najdrazi poslodavac i svaku prodaju tvornica vide kao apsurd u kojem socijaldemokratska i narodnjačka vlada staje na stranu krupnog kapitala », *Jutarnji list*, 8/04/2012.
- PLESTINA, Dijana, *Regional Development in Communist Yugoslavia : Success, Failure and Consequences*, Boulder, San Francisco, Westview Press, 1992.
- PLIHON, Dominique, « Lutter contre l'instabilité financière : pour un *aggiornamento* de la théorie et de la régulation financières », *Revue d'économie financière* (hors-série, « Crise financière : analyses et propositions »), vol. 7, 2008, p. 433-437.
- POLOVIC, Jadranka, « Utjecaj medjunarodnih aktera na procese demokratizacije država Zapadnog Balkana », *Medjunarodne studije* (Études internationales), vol. 13, n° 1, 2013, p. 9-31

- PONSARD, Lionel, « L'élargissement de l'OTAN : entre sécurité collective et défense collective », Chaire Interbrew-Baillet Latour, Union européenne-Russie UCL-KUL, Louvain, Institut d'études européennes, Iee Document n° 25, septembre 2002.
- POLOVIC, Jadranka, « Jugoistočna Europa na razmeđi interesa velikih sila », *Međunarodne studije*, vol. 11, n° 1, 2012, p. 93-111.
- POLOVIC, Jadranka, *Uloga američke politike u stabilizaciji regije i oblikovanju tranzicijskih procesa na jugoistoku Europe*, Thèse de doctorat, directeur de thèse CEHULIC-VUKADINOVIC, Lidija, Sveuciliste u Zagrebu, Fakultet politickih znanosti, 2012.
- POLOVIC, Jadranka, « Utjecaj međunarodnih aktera na procese demokratizacije država Zapadnog Balkana s posebnim osvrtom na Hrvatsku », *Međunarodne studije*, vol. 13, n° 1, 2013, p. 9-31.
- POPOVIC, Alexandre, VEINSTEIN, Gilles (éds.), « Bektachisme et nationalisme albanais », dans *Bektachiyya. Études sur l'ordre mystique des Bektachis et les groupes relevant de Hadji Bektach*, Istanbul, Isis, 1995, p. 277-308.
- POPOVIC, Dragoljub, « Le fédéralisme de l'ancienne Yougoslavie revisité. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, n° 1, 2003, p. 41-50.
- POPOVIC, Milica, « La Yougonostalgie – la Yougoslavie au regard des derniers pionniers », *Études balkaniques – Cahiers Pierre Belon*, vol. 1, n° 19-20, 2013, p. 303-324.
- POUVREAU, Sandrine, *Régulation du couplage excitation-contraction par le cholestérol et l'oxyde nitrique dans la fibre musculaire squelettique de souris*, Thèse de doctorat, Tissus and Organs, Université Claude Bernard, Lyon I, 2005.
- PREVISIC, Martin, « Informbiro krizevackog kotara od 1948-1958 », *Cris*, vol. 11, n° 1, 2009, p. 104-115.
- PRIBOJEVIC, Vinko, *De origine successibusque Slavorum* [À propos des origines et de la gloire des Slaves], Venetia, Presso Aldo, 1595.
- PRIGOGINE, Ilya, « La thermodynamique de la vie », *La Recherche*, vol. 3, n° 24, juin 1972, p. 547-562.
- PROKOB, Emmanuel, « Condamnée à la neutralité perpétuelle ? La diplomatie autrichienne contrainte au repli », *Revue internationale et stratégique*, vol. 1, n° 61, 2006, p. 27-36.
- PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.
- PUDAL, Romain, « Les (més)aventures continentales d'un pragmatisme critique : lire Richard Rorty et Richard Shusterman en France », *Revue française d'études américaines*, vol. 4, n° 126, 2010, p. 53-65.
- PUDAL, Romain, « Contribution à l'analyse de la circulation internationale des idées : le "moment 1900" de la philosophie française et la philosophie pragmatiste américaine », *Histoire@Politique*, vol. 3, n° 15, 2011, p. 60-89.

- PUHOVSKI, Zarko, VOJNIC, Dragomir *et al.*, « The Economic and Political Dimensions of Transition », dans *Politics and Economics of Transition*, Informator (Centre for the Study of Transformation Central and Eastern Europe), Zagreb, 1993, p. 35-47.
- PUHOVSKI, Zarko, « Sator u Savskoj pomaze padu HDZ-a i usponu SDP-a », *Vecernji list*, 6/06/2015.
- PUSIC, Vesna, « Korijeni hrvatskog politickog identiteta », *Erasmus*, n° 15, 1996, p. 3-8.
- QUERMONNE, Jean-Louis, *Les régimes politiques occidentaux*, 5^e édition, Paris, Seuil, 2006.
- QUÉTEL, Claude (dir.), *Dictionnaire de la Guerre froide*, Paris, Larousse, 2008.
- RADELIC, Zdenko, *Hrvatska u Jugoslaviji 1945.-1991.*, Zagreb, Skolska knjiga, 2006.
- RADOS, Ivica, *Tudjman izbliza* [trad. Tudjman de près], 2005.
- RADOSEVIC, Dubravko, « Politicki aspekti hrvatske deflacijske politike », *Politicka misao*, vol. 50, n° 3, 2013, p. 180-192.
- RADOSEVIC, Dubravko, « Za razvojnu strategiju Hrvatske 2014-2020 » [Pour la stratégie du développement 2014-2020], *Ekonomski pregled*, vol. 64, n° 3, 2013, p. 187-212.
- RAJAKOVIC, Natasa, « Les ambiguïtés du "yougoslavisme" », dans RUPNIK, Jacques (dir.), *De Sarajevo à Sarajevo, l'échec yougoslave*, Bruxelles, Complexe, 1992, p. 21-22.
- RAMAGE, Magnus, SHIPP, Karen, *Systems Thinkers*, Londres, Springer, 2009.
- RAMCHARAN, Bertrand G. (dir.), *The International Conference on the Former Yugoslavia, Official Papers*, Kluwer Law International, The Hague, 1997.
- RAMET, Pedro, *Nationalism and Federalism in Yugoslavia, 1963-1983*, Bloomington, Indiana University Press, 1984.
- RAMET, Sabrina P., COFFIN, Letty, « German Foreign Policy Toward the Yugoslav Successor States, 1991-1999 », *Problems of Post-Communism*, vol. 48, n° 1, 2001, p. 48-50.
- RENAN, Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1882.
- RENDULIC, Zlatko, *Tito u djelima inozemnih povjesnicara*, Zagreb, 2010.
- RENOUARD, Gilles (dir.), DEPÉTRIS, Frédéric, *Sciences économiques et sociales*, « Fiche 7 », Paris, Éditions Bréal, 2005.
- REPE, Bozo, *Liberalizem v Sloveniji*, Ljubljana, 1992.
- RIDLEY, Jasper, *Tito : A biography*, Londres, Constable, 1994.
- ROBIN-HUNTER, Laurence, « Le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine : buts atteints ? », *Revue géographique de l'Est*, vol. 45, n° 1, 2005.
- ROGGERO, Pascal, « Pour une sociologie d'après "La Méthode" », *Communications*, vol. 82, n° 1, 2008 (« Edgar Morin, plans rapprochés »), p. 143-159

- General Sir ROSE, Michael, *Fighting for Peace : Lessons from Bosnia 1994*, Sphere, 1999.
- ROSNAY Joël de, *Le Macroscopie : vers une vision globale*, Paris, Seuil, 1975.
- ROSNAY, Joël de, *L'homme symbiotique*, Paris, Seuil, 1995.
- ROUSSEL, Stéphane, « L'insertion de la coopération et des institutions internationales dans la logique de l'anarchie », *Globe : Revue de recherche et d'études universitaires en science politique*, n° 5, hiver 1995, p. 51-63.
- ROUX, Michel, « Une vie politique chaotique », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1050, 2005, p. 18-33.
- RUDOLF, Davorin, « Stjecanje medjunarodnopravne osobnosti republike Hrvatske 25. Lipnja 1991. », *Zbornik radova Pravnog fakulteta Sveucilista u Splitu*, vol. 50, n° 1, 2013, p. 51-80.
- RUPNIK, Jacques (dir.), *De Sarajevo à Sarajevo, l'échec yougoslave*, Bruxelles, Complexe, 1992.
- RUPNIK, Jacques, « L'héritage partagé du nationalisme serbe », *Critique internationale*, n° 4, été 1999, p. 14-21.
- RUPNIK, Jacques, « L'avenir des protectorats internationaux sur les Balkans. Présentation du Rapport de suivi de la Commission internationale indépendante sur le Kosovo », *Critique internationale*, vol. 3, n° 16, 2002, p. 85-92.
- RUPNIK, Jacques (dir.), *Les Banlieues de l'Europe : les politiques de voisinage de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- RUSINOW, Dennison Ivan, *The Yugoslav Experiment 1948-1974*, Londres, C. Hurst, 1977.
- SABOTIC, Ines, « Le Printemps croate dans la presse quotidienne française », *Balkanologie. Revue d'études pluridisciplinaires*, vol. XII, n° 2, décembre 2010.
- SADKOVICH, James J., « Franjo Tudjman and the Muslim-Croat War of 1993 », *Review of Croatian History*, vol. 2, n° 1, 2006, p. 207-245.
- SADKOVICH, James J., « Franjo Tudjman: An Intellectual in Politics », dans RAMET, Sabrina, CLEWING, Konrad, LUKIC, Reneo (dir.), *Croatia since Independence, War, Politics, Society, Foreign Realties*, München, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 2007.
- SADKOVICH, James J., « Franjo Tudjman i problem stvaranja hrvatske drzave », *CSP*, n° 1, 2008, p. 177-195.
- SARIC, Tatjana, « Bijeg iz socialisticke Jugoslavije », *Migracijske i etnicke teme*, vol. 31, n° 2, 2015.
- SARINIC, Hrvoje, *Svi moji tajni pregovori sa Slobodanom Miloševićem* [trad. Toutes mes négociations secrètes avec Slobodan Milosevic], Zagreb, 1999.
- SCHANK, Roger, ABELSON, Robert, *Scripts, Plans, Goals and Understanding*, New York, LEA, 1977.

- SCHELLING, Thomas C., « Economic analysis and organized crime », dans *Task Force Report, The President's Commission on Law Enforcement and the Administration of Justice*, Washington, DC, 1976, p. 114-126.
- SCHIFFER, Salvatore Daniel, « Alain Finkielkraut : mémoire vaine et défaite de la pensée », *Médiapart*, 9 avril 2014.
- SÉMELIN, Jacques (dir.), « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie », *Critique internationale*, vol. 6 (« Rationalités de la violence extrême »), 2000, p. 143-158.
- SENARCLENS, Pierre, « Théories et pratiques des relations internationales depuis la fin de la guerre froide », *Politique étrangère*, n° 4, hiver 2006, p. 747-759.
- SÉNAT, « IV. L'intégration euro-atlantique », dans *La Croatie : un redressement encourageant après la guerre*, compte-rendu de la mission en Croatie d'une délégation du groupe interparlementaire France-Croatie, 18-22 septembre 2002.
- SENJKOVIC, Reana, « Propaganda, mediji, heroji, mitovi i ratnici », *Polemos*, vol. 4, n° 2, 2001, p. 33-79.
- SENTIJA, Josip, RAVLIC, Slaven, *Razgovori s Mikom Tripalom o hrvatskom proljeću*, Zagreb, Profil International, 2005.
- SHANNON, Claude E., WEAVER, Warren, *The Mathematical Theory of Communication*, Urbana, University of Illinois Press, 1949.
- SHELLEY, Louise I., « Transnational organized crime : the new authoritarianism », dans FRIMAN, H. Richard, ANDREAS, Peter (dir.), *The Illicit Global Economy and State Power*, Boulder, Rowman and Littlefield, 1999.
- SIL, Rudra, « Against Epistemological Absolutism », dans SIL, Rudra, DOHERTY, Eileen M. (eds.), *Beyond Boundaries ? Disciplines, Paradigms, and Theoretical Integration in International Studies*, New York, State University of New York Press, 2000, p. 145-175.
- SIL, Rudra, KATZENSTEIN, Peter J., « What is analytic eclecticism and why do we need it ? A pragmatic Perspective on Problems and Mechanisms in the Study of World Politics », Annual meeting of the American Political Science Association, Washington, septembre 2005, p. 22.
- SILBER, William L., « The Process of Financial Innovation », *The American Economic Review*, vol. 73, n° 2, 1983, p. 89-95.
- SIMIC, Predrag, « Le conflit serbo-croate et l'éclatement de la Yougoslavie », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 129-144.
- SIRC, Ljubo, « La pratique et la théorie de l'autogestion yougoslave », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 12, n° 1, 1981, p. 47-81.
- SKOKO, Bozo, KOVACIC, Vinko, « Koncept meke moci drzava i njegova primjena na Republiku Hrvatsku », *Polemos*, vol. 12, n° 1, 2009, p. 29-49.

- SKORUPAN, Vesna, « Penalni sustav pred izazovom organiziranog kriminala », *Kriminologija i socijalna integracija*, vol. 8, n° 1-2, 2000, p. 71-86.
- SMITEK, Zmag, « Le héros populaire chez les Slaves du Sud : lutte nationale de libération (1941-1945) et mythologie », *Ethnologie française*, vol. 42, 2012/2, p. 221-230.
- SMITH, Steve, « Introduction: Diversity and Disciplinarity in International Relations Theory », dans DUNNE, Tim, KURKI, Milja, SMITH, Steve, *International Relations Theories : Discipline and Diversity*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 1-13.
- SMOLAR, Piotr, « La vie française d'un fugitif croate », *Le Monde*, 4/02/2004.
- SMOUTS, Marie-Claude, BATTISTELLA, Dario, VENNESSON, Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*, 2^e édition, Paris, Dalloz, 2006.
- SOREL, Jean-Marc, « L'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine du 14 décembre 1995 : un traité sous bénéfice d'inventaire », *Annuaire français de droit international*, n° 41, 1995, p. 65-99.
- SORKIN, Andrew Ross, *Too Big to Fail : The Inside Story of How Wall Street and Washington Fought to Save the Financial System – and Themselves*, Londres, Penguin Books, 2010.
- SOULAT, Jérôme, *Théorie des systèmes complexes et instabilité financière*, mémoire de DEA Monnaie, Banque, Finance, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1994.
- SPEHNJAK, Katarina, « "Brionski plenum" – odjeci IV. Sjednice CK SKJ iz srpnja 1966. godine u hrvatskoj politickoj javnosti », *CSP*, vol. 31, n° 3, 1999.
- SPEHNJAK, Katarina, « Tumacenja Protokola o odnosima Jugoslavije i Vatikana iz 1966. u politickoj javnosti Hrvatske », *Dijalog povjesnicara /istoricara*, Zagreb, Friedrich Naumann Stiftung, 2001, p. 473-503.
- SPEHNJAK, Katarina, CIPEK, Tihomir, « Disidenti, opozicija i otpor – Hrvatska i Jugoslavija 1945-1990 », *Casopis za suvremenu povijest, FPZ ou Hrvatski institut za povijest ?*, vol. 39, n° 2, 2007, p. 255-297.
- SPYKMAN, Nicholas J., *The Geography of the Peace (1944)*, Hamden, CT, Archon Books, 1969.
- STANDING, Guy, *A Precariat Charter: From Denizens to Citizens*, Bloomsbury Academic, UK, 2014.
- STARK, Hans, « La question albanaise », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 209-222.
- STARK, Hans, « Bosnie : la guerre sans fin », *Politique étrangère*, vol. 60, n° 1, 1995, p. 205-216.
- STEFANOVIC, Dan, *Les origines de la crise croate de 1971*, Thèse en science politique, Paris 10, EHESS, 1979.

- STEINER, Pierre, « Introduction cognitivisme et sciences cognitives », *Labyrinthe*, n° 20, 2005, p. 13-39.
- STEINMETZ, George, « Le champ de l'État colonial. Le cas des colonies allemandes (Afrique du Sud-Ouest, Qingdao, Samoa) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 171-172, 2008, p. 122-143
- STIGLITZ, Joseph, *La grande désillusion*, Fayard, 2002.
- STRANGE, Susan, « Cave! Hic Dragones : A Critique of Regime Analysis », *International Organization*, vol. 36, n° 2, 1982, p. 479-496.
- STRANGE, Susan, « The Future of the American Empire », *Journal of International Affairs*, n° 1, 1988, p. 24-25.
- STRANGE, Susan, *States and Markets*, 2^e édition, Londres, Pinter, 1994.
- STRANGE, Susan, *The Retreat of the State : The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- STRANGE, Susan, *Mad Money*, Manchester, Manchester University Press, 1998.
- STREEL, Alexandre de, *La nouvelle gouvernance économique européenne : Description et critique*, Bruxelles, Centre d'études politiques, économiques et sociales, Centre permanent pour la citoyenneté et la participation, 2013.
- STULHOFER, Aleksandar, « Povratak u buducnost ? : Proces privatizacije i hrvatska javnost 1996.-1998. » (Privatizacija i javnost), *Institut drustvenih znanosti Ivo Pilar*, Zagreb, 1999.
- SUNIC, Mirko, *Moji « inkriminirani » zapisi*, Zagreb, Kresimir, 1996.
- SUNIC, Tomislav, « Korupcija : najstariji zanat », *Politicke analize*, n° 2, juin 2010, p. 15-18.
- SURATTEAU, Jean-René, « Nécrologie: Vladimir Dedijer (1914-1990) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 283, 1990.
- SUTE, Ivica, « 1971. kao uvod u 1991 », dans ANTIC, Ljubomir (éd.), *Hrvatska politika u 20. stoljeću*, Zagreb, Matica hrvatska, 2004, p. 457-469.
- SZELÉNYI, Ivan, SZELÉNYI, Szonja, « Circulation or Reproduction of Elites during the Postcommunist Transformation of Eastern Europe », *Theory and Society*, vol. 24, n° 5, octobre 1995, p. 615-638.
- TALEB, Mohammed, « Lire le capital de Thomas Piketty », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. 70, n° 1, 2015.
- TANNENBERG, Otto Richard, *Le rêve allemand ! La plus grande Allemagne : L'œuvre du XX^e siècle*, Paris, Payot, 1916.
- TARDY, Thierry, « L'ONU et la gestion des conflits yougoslaves (1991-1995) : faillite d'une institution, faillite des États ? », *Relations internationales*, vol. 4, n° 128, 2006, p. 37-53.

- TENEAU, Gilles, « Atelier 1 », dans *Approches du risque opérationnel*, Actes du colloque, Paris, ISTE, campus Jemmapes, 6 décembre 2011.
- TER MINASSIAN, Taline, « Revue des livres : Xavier BOUGAREL et Nathalie CLAYER (dir.), *Le Nouvel Islam Balkanique. Les Musulmans, acteurs du post-communisme 1990-2000* », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 32, n° 4, 2001, p. 232-238.
- THOM, René, *Stabilité structurelle et morphogénèse*, 2^e édition, Paris, Interéditions, 1977.
- THOMAS, Paul-Louis, OSIPOV, Vladimir, *Grammaire du BCMS*, Paris, Institut d'études slaves, 2012.
- THOMAS, Daniel, « Croatie 2002-2003. Résolument tournée vers l'Europe », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 6, n° 1036-1037, 2003, p. 46-60.
- THOMAS, Daniel, « Croatie 2003-2004. Un nouveau candidat à l'Union européenne », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1044, 2004, p. 52-64.
- THOMAS, Daniel, « Bloquée aux portes de l'Union européenne », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 4, n° 1050, 2005, p. 55-67.
- TODOROVA-PIRGOVA, Iveta, « Langue et esprit national : mythe, folklore, identité », *Ethnologie française*, vol. 31, n° 2, 2001, p. 287-296.
- TOMIC, Yves, « Le mouvement national croate au XIX^e siècle : entre yougoslavisme (*jugoslavenstvo*) et croatisme (*hrvatstvo*) », *Revue des études slaves*, vol. 68, n° 4, 1996, p. 463-475.
- TOMIC, Yves, *La Serbie du prince Milos à Milosevic*, Bruxelles, Peter Lang, 2003.
- TOPOROWSKI, Jan, « Eastern Europe : post-communist assets in crisis », *Socialist Register*, vol. 48, 2012, p. 157-168.
- TRIPALO, Miko, *Hrvatsko proljeće*, Zagreb, Globus, 1989.
- TRIPALO, Miko, « Hrvatski nacionalni program – počeci pluralizma », *Erasmus*, n° 15, 1996, p. 23-27.
- TRNSKI, Marko, « Proslost u sadašnjosti : Lipset-Rokkanov model rascjepa i regionalna politika EU », *Politicka misao*, vol. 43, n° 4, 2006, p. 69-83.
- TROUDE, Alexis, *Géopolitique de la Serbie*, Paris, Ellipses, 2006.
- TROUDE, Alexis, « La Serbie à la croisée des chemins : corridors énergétiques, privatisations et guerre du gaz », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 50, n° 1-2, 2010.
- TROUDE, Gilles, « Le retour de la Russie sur la scène balkanique », *Géostratégiques*, n° 31, 2^e trimestre 2011, p. 203-221.
- TRUCHE, Pierre (dir.), *Juger les crimes contre l'humanité. 20 ans après le procès Barbie*, Paris, ENS Éditions, 2009.

- TUDJMAN, Miroslav, *Istina o Bosni i Hercegovini, Dokumenti 1991-1995* [trad. La vérité sur la Bosnie-Herzégovine. Documents 1991-1995], Zagreb, 2005.
- TUDJMAN, Miroslav (dir.), *Tudjmanov arhiv. Korespondencija predsjednika Republike Hrvatske dr. Franje Tudjmana od 1990. do 1999. godine* [trad. Les archives de Tudjman. La correspondance 1990-1999 du président de la République de Croatie Dr. Franjo Tudjman], 6 volumes (3 604 pages), Hrvatska sveucilisna naklada - Hrvatski institut za povijest (Institut historique croate), Zagreb, 2015.
- TULMETS, Elsa, « Analyser l'exportation des normes au-delà de l'Union européenne. Pour une approche éclectique », *Politique européenne*, vol. 4, n° 46, 2014, p. 8-32.
- TUREK, Franjo, « Prioriteti vanjske politike Republike Hrvatske », *Politicka misao*, vol. 38, n° 2, juin 2001, p. 185-196.
- VACIC, Aleksandar, *Jugoslavija i Evropa, Uporedna analiza privrednog razvoja Jugoslavije 1971-1987*, Belgrade, Ekonomika, 1989.
- VANEK, Jaroslav, *The General Theory of Labor-Managed Market Economies*, New York, Ithaca, Cornell University Press, 1970.
- VANEL, Grégory, « Le concept d'hégémonie en économie politique internationale », *Cahier de Recherche CEIM*, n° 03-02, Montréal, Groupe de Recherche sur l'Intégration Continentale, 2003, p. 3-38.
- Van GERWEN, Jef, « Les Accords de Dayton-Paris », *Études*, n° 7, tome 387, 1997, p. 5-16.
- VARET-PIETRI, Marie-Madeleine, *L'ingénierie de la connaissance. La nouvelle « épistémologie appliquée »*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2000.
- VÉDRINE, Hubert, MUSITELLI, Jean, « Les changements des années 1989-1990 et l'Europe de la prochaine décennie », *Politique étrangère*, vol. 56, n° 1, 1991, p. 165-177.
- VESELICA, Vladimir, VOJNIC, Dragomir, « Europske zemlje u tranziciji na pragu XXI. Stoljeca. : Gdje je Hrvatska – Quo Vadis Croatia », *Ekonomski pregled*, vol. 51, n° 9-10, 2000, p. 829-866.
- VITKINE, Benoît, « Secouée par les scandales de corruption, la Croatie se dirige vers l'alternance », *Le Monde*, 1^{er}/12/2011.
- VITKINE Benoît, « La Croatie rejoint l'Union européenne sans enthousiasme », *Le Monde*, 03/10/2013.
- VITKINE, Benoît, « En Croatie, le parti conservateur remporte la présidentielle », *Le Monde*, 12 janvier 2015.
- VOJNIC, Dragomir, « Ekonomija i politika tranzicije u praksi – Gdje je hrvatska? », *Ekonomski pregled*, vol. 54, n° 7-8, 2003, p. 621-650.
- VOJNIC, Dragomir, « Trziste, prokletstvo ili spasenje », *Ekonomski pregled*, vol. 55, n° 9-10, 2004, p. 681-726.

- VOJNIC, Dragomir, « Reforma i tranzicija. Kriticki osvrt na događanja u prijelomnim vremenskim razdobljima : Prilog gradji za nasu noviju ekonomsku povijest », *Ekonomski pregled*, vol. 57, n° 5-6, 2006, p. 394-396.
- VON FOERSTER, Heinz, « On self organizing systems and their environments », dans YOVITS, Marshall C., CAMERON, Scott (eds.), *Self-Organizing Systems*, Londres, Pergamon Press, 1960, p. 31-50.
- VON FOERSTER, Heinz, ZOPF, George W., *Principles of Self-Organization*, Londres, Pergamon Press, 1962.
- VUKADINOVIC, Nebojsa, « Revue des livres : Diane MASSON, *L'utilisation de la guerre dans la construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie, 1989-1995* », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 35, n° 1, 2004, p. 381-385.
- VUKADINOVIC, Radovan, *Medjunarodni odnosi od hladnog rata do globalnog poretka*, Zagreb, Agencija za komercijalnu djelatnost, 2001.
- VUKMAN Zoran, « Hrvatska raskrizja : Tudjmanovi kao Glembajevi », *Slobodna Dalmacija*, 13. Studenog, 2000.
- VUKOJA, Oriana., « Odrednice ekonomskoga rasta zemalja srednje i istočne Europe », *Ekonomski pregled*, vol. 59, n° 9-10, 2008, p. 549-575.
- WALLACH, Lori M., « Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.
- WALRAS, Léon, *Éléments d'économie politique pure ou Théorie de la richesse sociale* (1874), Whitefish (Montana), Kessinger Publishing, 2010.
- WALTZ Kenneth N., *Theory of International Politics*, Reading, MA, Addison-Wesley Publishing Company, 1979.
- WALTZ, Kenneth N., « Realist Thought and Neorealist Theory », dans KEGLEY, Charles W. (ed.), *Controversies in International Relations Theory : Realism and the Neoliberal Challenge*, New York, St Martin's Press, 1995, p. 67-82.
- WARD, Benjamin, « The Firm in Illyria : Market Syndicalism », *The American Economic Review*, vol. 48, n° 4, septembre 1958, p. 566-589.
- WASILEWSKI, Jacek, TCHIMICHKIAN Marina, « La nomenklatura : vers quel destin social ? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 25, n° 4, 1994, p. 33-46
- WERTHEIMER-BALETIC, Alica, « Demoreprodukcijski procesi u Hrvatskoj », *Nacionalni program demografskog razvitka*, Zagreb, Ministarstvo razvitka i obnove, 1977, p. 55-75.
- WIGHT, Martin, « Why is there no International Theory ? », dans WIGHT, Martin, BUTTERFIELD, Herbert (eds.), *Diplomatic Investigations*, Londres, George Allen & Unwin, 1966, p. 17-34.
- WILSON, Duncan, *Tito's Yugoslavia*, Cambridge University Press, 1979.

- WINKIN, Yves (dir.), *La Nouvelle Communication*, Paris, Seuil, 1981.
- WOODWARD, Susan L., *Socialist Unemployment : The Political Economy of Yugoslavia, 1945-90*, Princeton University Press, 1995.
- YIN, Robert K., *Case Study Research : Design and Methods*, Applied Social Research Methods Series, 3^e édition, vol. 5, California, Sage Publications, 2002.
- YOCHELSON, John, « Revue des livres : Zbigniew Brzezinski, *Between Two Ages : America's Role in the Technetronic Age*, 1971 », *Politique étrangère*, vol. 36, n° 3, 1971, p. 324-326.
- YOUNG, Crawford, *The African Colonial State in Comparative Perspective*, New Haven, Yale University Press, 1994.
- ZAGAR, Marina, « Medjunarodni kazneni tribunal za bivsu Jugoslaviju : Pregled nekih postignuca i kritika », *Pravnik*, vol. 47, 1 (94), 2013.
- ZAMBELLI, Natasa, « Izmedju Balkana i Zapada : problem hrvatskog identiteta nakon Tadjmana i diskurzivna rekonstrukcija regije », *Politicka misao*, vol. 47, n° 1, 2010, p. 55-76.
- ZEC, Slavko, « Pravni temelji prisutnosti i djelovanja crkve u javnosti u Republici Hrvatskoj », *Rijecki teoloski casopis*, vol. 18, n° 2, 2010, p. 387-412.
- ZIMMERMANN, Warren, *Origins of a Catastrophe*, Times Books, 1996.
- ZJOUGANOV Guennadi, *La Russie après l'an 2000*, Paris, Éditions Mithec, 1999.

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Les étapes de la démarche systémique.....	23
Figure 2. Schématisation de la régulation des relation interétatiques en position de dépendance : Étude du cas de la Croatie.	67
Figure 3. Modélisation du système de régulation des relations interétatiques en position de dépendance : Étude du cas de la Croatie.	69
Figure 4. Graphique représentant l’hypothèse d’un système d’interdépendances du réseau d’acteurs rationnels dans l’Espace ex-yougoslave.	81
Figure 5. Le monde selon Mackinder (1904)	97
Figure 6. La Région intermédiaire, carte 1, par Dimitri Kitsikis	106
Figure 7. La frontière occidentale de la Région intermédiaire, carte 2, par Dimitri Kitsikis	107
Figure 8. Croatie - L’appartenance religieuse d’après le recensement de 2011, statistiques	126
Figure 9. Composition de la population croate par groupe d’âge de 5 ans en 1981 et 2011.	135
Figure 10. Les taux d’investissement bruts dans le capital fixe du secteur public, les coefficients de capital et les taux de croissance du PIB de 1953 à 1989 dans les anciennes républiques yougoslaves	151
Figure 11. Les taux d’investissement économique et démographique bruts dans le capital fixe du secteur public de 1953 à 1989 dans les anciennes républiques yougoslaves	162
Figure 12. Indices – PIB par habitant de 1953 à 1989 dans les anciennes républiques yougoslaves	163
Figure 13. Schématisation de la triangulation de la systémique	245

ANNEXES

ANNEXE 1

SOURCES D'INFORMATION ET RESSOURCES SUR LA CROATIE

Sites de revues scientifiques

Bibliographie scientifique croate	https://bib.irb.hr
Portail des revues scientifiques de Croatie	http://hrcak.srce.hr/
Persée (FR)	http://www.persee.fr/web/revues/home
Cairn (FR)	https://www.cairn.info
<i>Balkanologie</i>	http://balkanologie.revues.org/
Central and Eastern European Online Library	http://www.ceeol.com
IBSS	http://proquest.libguides.com/IBSS
Nacionalna i sveucilisna knjiznica u Zagrebu	http://www.nsk.hr/hrvatska-bibliografija-niz-b-prilozi-u-casopisima-i-zbornicima/
EBSC	https://www.ebscohost.com/academic/historical-abstracts
ProQuest	http://www.proquest.com/products-services/Ulrichsweb.html

Journaux et magazines

<i>Courrier des Balkans</i>	http://www.courrierdesbalkans.fr/
<i>Le Monde diplomatique</i>	http://www.monde-diplomatique.fr
<i>Jutarnji list</i> (quotidien)	http://www.jutarnji.hr
<i>Vecernji list</i> (quotidien)	http://www.vecernji.hr
<i>Slobodna Dalmacija</i> (quotidien)	http://www.slobodnadalmacija.hr
<i>Novi list</i> (quotidien)	http://www.novolist.hr
Portail croate IndexHR	http://www.index.hr/
Portail croate TportalHR –	http://www.tportal.hr
Portail croate DnevnoHR –	http://www.dnevno.hr
Nacional (magazine)	http://www.nacional.hr

Encyclopédies

Proleksis Enciklopedija

<http://proleksis.lzmk.hr>

Statistiques

Institut national de statistiques de Croatie

<http://www.dzs.hr/>

Eurostat EU

<http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>

ANNEXE 2

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie sur le conflit en ex-Yougoslavie

i) Conflit entre mémoires historiques serbe et croate

Livres

- ADLER, Jasna, *L'union forcée : la Croatie et la création de l'État yougoslave (1918)*, Chêne-Bourg (Suisse), Georg, 1997.
- ANCEL, Jacques, *Peuples et nations des Balkans : Géographie politique*, Paris, Éditions du CTHS, 1992.
- BOUGAREL, Xavier, *Bosnie : Anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996.
- CHARAUDEAU Patrick et al., *La télévision et la guerre, Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Paris, Ina-De Boeck, 2001.
- DABCEVIC-KUCAR, Savka, *71. Hrvatski snovi i stvarnost*, [Année 1971, Rêves et réalité croate], Zagreb, Interpublic, 1997.
- FÉRON, Bernard, *Yougoslavie, origines d'un conflit*, Paris, Le Monde, Marabout poche, 1993.
- GARDE, Paul, *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paris, Fayard, 1992.
- GARDE, Paul, *Les Balkans : héritages et évolutions*, Paris, Flammarion, 1994.
- GUERNICA ADPE (Association pour la démocratie et la paix en ex-Yougoslavie), *Ex-Yougoslavie, d'un État à d'autres*, Rennes, Œil électrique éditions, 2005.
- Hrvatski Leksikon* [Le lexique croate], Zagreb, Naklada Leksikon, 1996.
- KRULIC, Joseph, *Histoire de la Yougoslavie de 1945 à nos jours*, Bruxelles, Complexe, 1993.
- LOSURDO, Domenico, « Belgrade comme Stalingrad : L'impérialisme US et le démantèlement de la Yougoslavie », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 211-232.
- MONTCLOS Christine de, *Le Vatican et l'éclatement de la Yougoslavie*, Paris, PUF, 1999.
- MUDRY, Thierry, *Guerre de religions dans les Balkans*, Paris, Ellipses, 2005.
- NAZOR, Ante, *Povijest Hrvata : ilustrirana kronologija* [Histoire croate : chronologie illustrée], Zagreb, Multigraf, 2003.

- OGOREC, Marinko, *Hrvatski domovinski rat 1991-1993* [La guerre pour l'indépendance croate], Opatija, Otokar Kersovani, 1994.
- PEROCHE, Gregory, *Croatie-France 797-1997 : douze siècles d'histoire*, Paris, François-Xavier de Guibert, 1998.
- POPOV, Nebojsa (dir.), *Radiographie d'un nationalisme : Les racines serbes du conflit yougoslave*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1998.
- SADKOVICH, James J., *Italian support for Croatian separatism 1927-1937*, New York, Londres, Garland, 1987.
- SINOWJEW, Alexander, *Die Diktatur der Logik* [La dictature de la logique], München, Piper Verlag, 1985.
- SPEGELJ, Martin), *Sjecanja vojnika* [Souvenirs d'un soldat], Zagreb, Znanje, 2001.
- SUNIC, Tomislav, *Titoism and Dissidence, Studies in the History and Dissolution of Communist Yugoslavia*, Peter Lang, 1995.
- TOMIC, Yves, GERVEREAU, Laurent, *De l'unification à l'éclatement : l'espace yougoslave, un siècle d'histoire*, Nanterre, BDIC, 1998.
- TUDJMAN, Franjo, *Nationalism in Contemporary Europe*, Columbia University Press, 1981.
- VARRO Gabrielle (dir.), *Regards croisés sur l'ex-Yougoslavie: Des chercheurs face à leurs objets de recherche et aux événements sociaux et politiques*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Articles

- BECKER, Jean-Jacques, « L'ombre du nationalisme serbe », *Vingtième Siècle: Revue d'histoire*, vol. 69, n° 1, 2001, p. 7-30.
- CHERIET, Mohamed-Mehdi, « Le printemps croate de 1971 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 9, printemps 2000, p. 153-172.
- DESJOURS, Jean-Marc, « Les révoltes de Bosnie-Herzégovine, 1875-1878 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 43, 1996, p. 16-20.
- DESJOURS, Jean-Marc, « La Déclaration de Corfou (1917) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 41-42, 1996, p. 72-73.
- DRAGNICH, Alex N., « The Anatomy of a Myth : Serbian Hegemony », *Slavic Review*, vol. 50, n° 3, 1991, p. 659-662.
- GUMZ, Jonathan E., « Wehrmacht Perceptions of Mass Violence in Croatia, 1941-1942 », *The Historical Journal*, vol. 44, n° 4, décembre 2001, p. 1015-1038.
- HARRISON, Martin, « Book Reviews : *Forging War: The Media in Serbia, Croatia and Bosnia-Herzegovina* by Mark Thompson », *International Affairs*, Special RIIA 75th Anniversary Issue, 1995, vol. 71, n° 4, p. 885-886.

- HAYDEN, Robert M., « Schindler's Fate: Genocide, Ethnic Cleansing, and Population Transfers », *Slavic Review*, vol. 55, n° 4, 1996, p. 727-748.
- HISLOPE, Robert, « Intra-ethnic conflict in Croatia and Serbia : Flanking and the Consequences for Democracy », *East European Quarterly*, vol. 30, n° 4, 1996, p. 471-494.
- JOHNSTON, W. B., CRKVENCIC, I. « Examples of Changing Peasant Agriculture in Croatia, Yugoslavia », *Economic Geography*, vol. 33, n° 1, 1957, p. 50-71.
- KOSSUTITCH, August, « The Croatian Problem, » *International Affairs*, vol. 12, n° 1, 1933, p. 79-106.
- KROKAR, James P., « Reviews of Books : *Narodi pokret, 1883., u Hrvatskoj* [The National Movement, 1883, in Croatia] by Dragutin Pavlicevic », *The American Historical Review*, vol. 87, n° 1, 1982, p. 218.
- LEFEUVRE, Daniel, « Doléances de la Serbie auprès de la Russie en 1915: Lettre du prince royal Alexandre de Serbie au grand duc Nicolas », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 41-42, 1996, p. 58.
- LE GOLVAN, Sylvie, « Chronologie 1995 », *Revue de l'OFCE*, n° 56, 1996, p. 157-175.
- LE GOLVAN, Sylvie, PAQUENTIN, Christine, « Chronologie 1991 », *Observations et diagnostics économiques : Revue de l'OFCE*, n° 39, 1992, p. 219-235.
- LINDENBERG, Daniel, « D'une guerre à l'autre: la Yougoslavie des intellectuels », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 48, 1997, p. 52-54.
- LUTARD Catherine, « Garde, Paul, *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paris, Fayard, 1992 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 36, 1992, p. 107.
- MILETITCH, Nicolas, « L'Église orthodoxe serbe », *Politique étrangère*, vol. 61, n° 1, 1996, p. 191-203.
- RAMET, Sabrina P., « Views from Inside: Memoirs concerning the Yugoslav Breakup and War », *Slavic Review*, vol. 61, n° 3, 2002, p. 558-580.
- ROSENTHAL A.M., « Why Wink at Croatian Fascism ? », *The International Herald Tribune*, 16 avril 1997.
- SERENI, Angelo Piero, « The Status of Croatia under International Law », *American Political Science Review*, vol. 35, n° 6, 1941, p. 1144-1151,
- SETON-WATSON R. W., « Jugoslavia and Croatia », *Journal of the Royal Institute of International Affairs*, vol. 8, n° 2, 1929, p. 117-133.
- SIMIC, Predrag, « Le conflit serbo-croate et l'éclatement de la Yougoslavie », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 129-144.
- SORENSEN, Michael, « Major causes of the war between Serbs and Croats », *Balkan Studies*, vol. 34, n° 1, 1993, p. 119-145.

SUNIC, Tomislav, « La Gauche croate face à la difficile indépendance », *Rivarol*, 6 décembre 2002.

TOMASIC, Dinko, « Peasants and Propaganda in Croatia », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 1, n° 3, 1937, p. 68-74.

TRIFKOVIC, Srdjan, « Rivalry between Germany and Italy in Croatia, 1942-1943 », *The Historical Journal*, vol. 36, n° 4, 1993, p. 879-904.

VELIKONJA, Joseph, « Book Reviews : *Stanovništvo SR Hrvatske. Studije* [Population of SR Croatia. Studies] by Alica Wertheimer-Baletic », *International Migration Review*, vol. 8, n° 4, 1974, p. 589-590.

VUCINICH, Alexander, « Book Reviews : Povijest egzaktnih znanosti u Hrvata [History of Exact Sciences in Croatia] by Zarko Dadic, *Isis*, vol. 76, n° 2, 1985, p. 228-229.

ii) **Conflictualité et sécurité internationale, politiques de démocratisation et reconstructions post-conflit en ex-Yougoslavie**

Livres

BAUDSON, Gérard, *L'Europe des fous ou la destruction de la Yougoslavie*, Paris, Club privé des Communautés européennes, 1993.

CHOMSKY, Noam, « L'accord de paix du Kosovo : un cas de distorsion de l'information », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 197-209.

CHOMSKY, Noam, *Le Nouvel humanisme militaire*, Lausanne, Page Deux, 2000.

GAGNON, Valere Philip, *The Myth of Ethnic War : Serbia and Croatia in the 1990s*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 2004.

GOWAN, Peter, « Les puissances de l'OTAN et la tragédie des Balkans », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 137-166

HOFNUNG, Thomas, *Désespoirs de paix : l'ex-Yougoslavie de Dayton à la chute de Milosevic*, Biarritz, Atlantica, 2001.

JOHNSTONE, Diana, « Adaptant le crime au châtimeant », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 93-117.

JOHNSTONE, Diana, *La croisade des fous : Yougoslavie, première guerre de la mondialisation*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 2005.

MASSON, Diane, *L'utilisation de la guerre dans la construction des systèmes politiques en Serbie et en Croatie, 1989-1995*, Paris, L'Harmattan, 2002.

POULIGNY, Béatrice, *Ils nous avaient promis la paix : Opérations de l'ONU et populations locales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

RAEVSKY, Andrei, « Managing Arms in Peace Processes : Aspects of Psychological Operations and Intelligence », dans United Nations Institute for Disarmament Research, *Disarmament & Conflict Resolution Project*, Genève, United Nations Publication, 1996.

RUPNIK, Jacques (dir.), *Les Banlieues de l'Europe : Les politiques de voisinage de l'Union européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

SANGUIN, André-Louis, CATTARUZZA, Amael, CHAVENEAU-LE BRUN, Emmanuelle (dir.), *L'ex-Yougoslavie dix ans après Dayton : de nouveaux États entre déchirements communautaires et intégration européenne*, Paris, L'Harmattan, 2005.

SIMIC, Predrag, « Les négociations de Rambouillet du point de vue serbe », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 167-169.

ZUNEC, Ozren, *Goli život : Socijetalne dimenzije pobune Srba u Hrvatskoj I. i II* [Vie nue: Les dimensions sociétales du soulèvement serbe en Croatie I et II], Zagreb, Demetra, 2007.

Articles

ALBORGHETTI, Igor, *et al.*, « Treci svijet protiv Jurice: Države Trećeg svijeta su ogorčene savezom Zagreba i Amerike u UN-u » [L'alliance entre Zagreb et les États-Unis dégoûte les pays du tiers-monde], *Globus*, n° 914, juillet 2008.

BOUGAREL, Xavier, « Kosovo : une crise peut en cacher une autre », *Politique étrangère*, vol. 63, n° 3, 1998, p. 631-643.

BOWKER, Mike, « The Wars in Yugoslavia: Russia and the International Community », *Europe-Asia Studies*, vol. 50, n° 7, 1998, p. 1245-1261,

CHENU Georges-Marie, « La France et le drame yougoslave : six ans après ! », *Politique étrangère*, vol. 62, n° 2, 1997, p. 367-380.

DUFFY, Gavan, LINDSTROM, Nicole, « Conflicting Identities : Solidary Incentives in the Serbo-Croatian War », *Journal of Peace Research*, vol. 39, n° 1, 2002, p. 69-90.

FRIEDMAN, Thomas L., « Un manifeste pour un monde rapide », *New York Times*, 28 mars 1999.

HAERPFER, Christian W., MILOSINKSI Cezary, WALLACE Claire, « Old and New Security Issues in Post-Communist Eastern Europe : Results of an 11 Nation Study », *Europe-Asia Studies*, vol. 51, n° 6, 1999, p. 989-1011.

HAYDEN, Robert M., « Imagined Communities and Real Victims: Self-Determination and Ethnic Cleansing in Yugoslavia », *American Ethnologist*, vol. 23, n° 4, 1996, p. 783-801.

HIGLEY, John, PAKULSKI, Jan, « Jeux de pouvoir des élites et consolidation de la démocratie en Europe centrale et orientale », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4, 2000, p. 657-678.

- KRULIC, Joseph, « Note de lecture : LUKIC, Reneo, *L'agonie yougoslave (1986-2003) : Les États-Unis et l'Europe face aux guerres balkaniques*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2004 », *Balkanologie*, vol. 8, n° 1, 2004.
- LEBLANC, Gérard, « Scénarios de l'horreur », *Mots. Les langages du politique*, n° 47, 1996, p. 47-71.
- MEHKEK, Goran, PONGRACIC, Davor, « Sto je ostalo od "zlocinancke organizacije", Decki s Knezije 10 godina poslije », Zagreb, *Globus*, n° 914, juillet 2008.
- PALMER, Michael, « Agences de presse : urgence et concurrence », *Mots. Les langages du politique*, vol. 47, 1996, p. 73-88.
- RAMET, Sabrina P., « Book Notes : *The Balkans after the Cold War: From Tyranny to Tragedy* by Tom Gallagher », *Journal of Peace Research*, vol. 41, n° 5, 2004, p. 641.
- TATALOVIC, Sinisa, « Military and political aspects of the Croato-Serbian conflict », *Politicka Misao*, vol. 33, n° 5, 1996, p. 166-190.
- VERNET, Daniel, « Le malheur des Serbes », *Politique étrangère*, vol. 64, n° 3, 1999, p. 601-611.
- VERNET, Daniel, « Quatre guerres pour purifier la "terre sacrée" », *Le Monde*, 8 octobre 2000.
- VUKADINOVIC, Radovan, « La fin de la Yougoslavie et l'instabilité balkanique », *Les Cahiers du CERJ*, n° 4, 1992.

iii) Justice, droits de l'homme et guérison post-conflit

Livres

- BORIES, Clémentine, *Les bombardements serbes sur la vieille ville de Dubrovnik*, Paris, Pédone, 2005.
- CARTER, Raymond H.A., *Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- DEL PONTE, Carla, *Gospodjica tuziteljica* [Mademoiselle la Procureure], Zagreb, Profil, 2008.
- GALLOIS, Pierre Marie, VERGÈS, Jacques, *L'apartheid judiciaire, le Tribunal pénal international, arme de guerre*, Lausanne, L'Age d'Homme, 2002.
- HARTMANN, Florence, *Paix et châtement : Les guerres secrètes de la politique et de la justice internationales*, Paris, Flammarion, 2007.
- KOHEN, Marcelo G., « L'emploi de la force et la crise du Kosovo : vers un nouveau désordre juridique international », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 185-189.

LABICA, Georges, « Le devoir de haine », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 233-252.

LESCURE, Karine, TRINTIGNAC, Florence, *Une justice internationale pour l'ex-Yougoslavie : mode d'emploi du Tribunal pénal international de La Haye*, Paris, L'Harmattan, 1994.

MEIKSINS WOOD, Ellen, « Le Kosovo et le nouvel Impérialisme », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 171-183.

PICART-WEYL, Monique, WEYL, Roland, « Le droit international à la croisée des chemins », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 191-195.

SAMARY, Catherine, *La déchirure yougoslave : questions pour l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Articles

AKHAVAN, Payam, « Beyond Impunity: Can International Criminal Justice Prevent Future Atrocities ? », *The American Journal of International Law*, vol. 95, n° 1, 2001, p. 7-31.

DÉRENS, Jean-Arnault, « Le général croate fugitif Ante Gotovina est un citoyen français », *Le Monde diplomatique*, 1^{er} mars 2005.

GREENBERG, Robert D., « Language Politics in the Federal Republic of Yugoslavia: The Crisis over the Future of Serbian », *Slavic Review*, vol. 59, n° 3, 2000, p. 625-640.

HAZAN, Pierre, « Measuring the impact of punishment and forgiveness : a framework for evaluating transitional justice », *International Review of the Red Cross*, vol. 88, n° 861, 2006, p. 19-47.

KRIEG, Alice, « La "purification ethnique" dans la presse. Avènement et propagation d'une formule », *Mots. Les langages du politique*, n° 47, 1996, p. 109-126.

RUPNIK, Jacques, « L'héritage partagé du nationalisme serbe : le pouvoir, l'opposition et la société à l'épreuve de la guerre », *Critique internationale*, n° 4, 1999, p. 14-21.

SHARP, Jane M. O., « Dayton Report Card », *International Security*, vol. 22, n° 3, 1997-98, p. 101-137.

SOSTARIC, Eduard, « Les cobras croates dans la chasse à Saddam. Les troupes spéciales d'intervention de l'Armée croate à côté des rangers et marins américains », *Nacional*, n° 414, 21/10/2003.

SWAAK-GOLDMAN, Olivia, OXMAN, Bernard H., « Prosecutor v. Rajic, Review of the Indictment Pursuant to Rule 61 of the Rules of Procedure and Evidence. N° IT-95-12-R61, International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia, september 13, 1996 », *American Journal of International Law*, vol. 91, n° 3, 1997, p. 523-532.

WELLER, Marc, « The International Response to the Dissolution of the Socialist Federal Republic of Yugoslavia », *American Journal of International Law*, vol. 86, n° 3, 1992, p. 569-607.

iv) Économie politique de la construction de la paix

Livres

AMIN, Samir, « Halte à l'OTAN », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 253-295.

CHOSSUDOVSKEY, Michel, « Démanteler la Yougoslavie, reconquérir la Bosnie », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 119-135.

CHRISTITCH, Kosta, *Les faux frères : mirages et réalités yougoslaves*, Paris, Flammarion, 1998.

COT, Jean (dir.), MONNOT, Cécile (collab.), *Dernière guerre balkanique ? : ex-Yougoslavie, témoignages, analyses, perspectives*, Fondation pour les études de défense, Paris, L'Harmattan, 1996.

LASSERRE, Isabelle, *L'impuissance française : une diplomatie qui a fait son temps*, Paris, Flammarion, 2007.

LÉVY, Luc, *Yougoslavie, la fédération menacée*, coll. Problèmes politiques et sociaux, n° 645, Paris, La Documentation française, 1990.

MALENICA, Zoran, *Ogledi o hrvatskom drustvu* [Diverses facettes de la société croate : nouvelle stratification sociale], Zagreb, Golden marketing-Tehnicka knjiga, 2007.

NOCTIUMMES, Tania, PAGE, Jean-Pierre, « Yougoslavie : Une guerre impérialiste pour instaurer un nouvel ordre mondial », dans *Maîtres du monde ? ou les dessous de la guerre des Balkans*, Montreuil, Le Temps des Cerises, 1999, p. 7-92.

WELLER, Marc, WOLFF, Stefan, *Autonomy, Self-governance and Conflict Resolution, Innovative Approaches to Institutional Design in Divided Societies*, Londres, Routledge, 2008.

Articles

BENDIB, Rachid, « Éléments sur la privatisation en Algérie », *Le Quotidien d'Oran*, 18 et 19 décembre 2004.

BOJNEC, Stefan, « Restructuring and Marketing Strategies at Macro and Micro Levels : The Case of Slovenia », *Europe-Asia Studies*, vol. 52, n° 7, 2000, p. 1331-1348.

FRANICEVIC, Vojmir, KRAFT, Evan, « Croatia's Economy after Stabilisation », *Europe-Asia Studies*, vol. 49, n° 4, 1997, p. 669-691.

- HASSNER, Pierre, « Ex-Yougoslavie : le tournant ? », *Politique internationale*, n° 69, 1995, p. 205-215.
- HOROWITZ, Shale, « War after Communism: Effects on Political and Economic Reform in the Former Soviet Union and Yugoslavia », *Journal of Peace Research*, vol. 40, n° 1, 2003, p. 25-48.
- KRAFT, Evan, « Stabilising Inflation in Slovenia, Croatia and Macedonia: How Independence has affected Macroeconomic Policy Outcomes », *Europe-Asia Studies*, vol. 47, n° 3, 1995, p. 469-492.
- Le labyrinthe yougoslave, *M. Mensuel, Marxisme, Mouvement*, 7/08/1996, n° 84, p. 6-46.
- MALCOMSON, Scott L., « Safe as Houses », *Transition 85*, vol. 10, n° 1, 2000, p. 30-46.
- RADOSEVIC, Slavo, « The Generic Problems of Competitiveness at Company Level in the Former Socialist Economies : The Case of Croatia », *Europe-Asia Studies*, vol. 46, n° 3, 1994, p. 489-503.
- SARDON, Jean-Paul, « L'évolution démographique des Balkans depuis la fin de la décennie 1980 », *Population*, vol. 55, n° 4-5, 2000, p. 765-786.

v) Analyses politiques, ouvrages polémiques, prises de position

- DIZDAREVIC, Zlatko, RIVA, Gigi, *J'accuse l'ONU*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
- FINKIELKRAUT, Alain, *Comment peut-on être croate ?*, Paris, Gallimard, 1992.
- FINKIELKRAUT, Alain, *Le crime d'être né : L'Europe, les nations, la guerre*, Paris, Arléa, 1994.
- FLOQUET, Michel, COQ, Bertrand, *Les tribulations de Bernard K. en Yougoslavie ou l'imposture humanitaire*, Paris, Albin Michel, 1993.
- IVANKOVIC, Nenad, *Ratnik : pustolov i general Ante Gotovina* [Guerrier-aventurier et général Ante Gotovina], Zagreb, Honos, 2001.
- IVANKOVIC, Nenad, *Mesicu i Racane, zasto tako ? Slucaj Gotovina-Bobetko* [Mesic et Racan, pourquoi ainsi ? Cas Gotovina-Bobetko], Varazdin (Croatie), Tiskara Varazdin, 2002.
- IVEKOVIC, Rada (dir.), *La Croatie depuis l'effondrement de la Yougoslavie : L'opposition non nationaliste*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- IVIÉ, Paul, *et al.*, *De l'imprécision à la falsification. Analyses de « Vie et mort de la Yougoslavie » de Paul Garde*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1992.
- LEVY, Bernard-Henri, *La pureté dangereuse*, Paris, Grasset, 1994.
- MÉDECINS DU MONDE, BOULANGER, Claire, JACQUEMART, Bernard, GRANJON, Philippe, *L'enfer yougoslave : les victimes de la guerre témoignent*, Paris, Belfond, 1994.

- MERLINO, Jacques, *Les vérités yougoslaves ne sont pas toutes bonnes à dire*, Paris, Albin Michel, 1993.
- MERCIER, Michèle, *Crimes sans châtiments : L'action humanitaire en ex-Yougoslavie 1991-1993*, Bruxelles, Bruylant, 1994.
- MILOSEVIC, Slobodan, *Les années décisives*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1990.
- NAHOUM-GRAPPE, Véronique (dir.), *Vukovar, Sarajevo... La guerre en ex-Yougoslavie*, Paris, Esprit, 1993.
- PLISSON, Gabriel, *Mourir pour Sarajevo*, Paris, In Fine, 1994.
- POPOVIC, Miroslav, *Les vauriens de Tito*, Paris, Christian Bourgois, 1991.
- SCHIFFER, Daniel S., *Requiem pour l'Europe : Zagreb, Belgrade, Sarajevo*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1993.
- SCHIFFER, Daniel S., *Journal de la honte : réflexions sur la question yougoslave*, Nanterre, de Luynes, 1994.
- SUPEK, Ivan, *Krivovjernik na ljevici* [Le blasphémateur de la gauche], Zagreb, Globus, 1992.
- VUKOBRAT, Boris, *Propositions pour une nouvelle communauté des républiques de l'ancienne Yougoslavie*, Zug (Suisse), CopArt, 1993.

vi) Sociologie des relations internationales, relations extérieures, politologie, économie, sociologie de la politique, philosophie politique et sociale, psychologie, anthropologie

Livres

- ARON, Raymond, *Le Marxisme de Marx*, Paris, Fallois, 2002.
- ARON, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.
- ARON, Raymond, *Démocratie et totalitarisme* (1965), Paris, Gallimard, 1987.
- ARON, Raymond, *L'Opium des intellectuels*, Paris, Calmann-Lévy, 1955.
- BADIE, Bertrand, SMOUTS, Marie-Claude, *Le retournement du monde : sociologie de la scène internationale*, 3^e édition, Paris, Presses de Sciences Po, Dalloz, 1999.
- BADIE, Bertrand, DEVIN, Guillaume (dir.), *Le Multilatéralisme : Nouvelles formes de l'action internationale*, Paris, La Découverte, 2007.
- BADIE, Bertrand, *et al.*, *Pour un autre regard sur les migrations : Construire une gouvernance mondiale*, Paris, La Découverte, 2008.
- BIDET, Jacques, *Que faire du « Capital » : philosophie, économie et politique dans le « Capital » de Marx*, Paris, PUF, 2000.
- BOUDON, Raymond, *L'Inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, 1973.

- BOUDON, Raymond, *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1977.
- BOUDON, Raymond, *La Logique du social*, Paris, Hachette, 1979.
- BOUDON, Raymond, *La Place du désordre : Critique des théories du changement social*, Paris, PUF, 1984.
- BOUDON, Raymond, *L'Idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1986.
- BOUDON, Raymond, *L'Art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 1990.
- BOUDON, Raymond, *Le Juste et le Vrai : Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1995.
- BOUDON, Raymond, *Le Sens des valeurs*, Paris, PUF, 1999.
- BOUDON, Raymond, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, Paris, PUF, 2007.
- CESARICH, George W., *Croatia and Serbia, why is their peaceful separation a European necessity ?*, Chicago, Croatia Cultural Publishing Center, 1954.
- CRETTEZ, Xavier, SOMMIER, Isabelle, *La France rebelle : Tous les mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon, 2002.
- DESCHENEAU-GUAY, Amélie, OUELLET, Maxime, « L'économie du savoir décryptée par Marx : l'aliénation et l'exploitation existent toujours au sein de la "nouvelle économie" », *Le Devoir*, 6 octobre 2007.
- DE TOCQUEVILLE, Alexis, *De la démocratie en Amérique I* (1835), Paris, Gallimard, 1992.
- DEVIN, Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2007.
- DEVIN, Guillaume (dir.), *Les Solidarités transnationales*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- DEVIN, Guillaume (dir.), *Faire la Paix : La Part des institutions internationales*, Paris, Éditions Pepper, 2005.
- DUVERGER, Maurice, *Sociologie de la politique*, Paris, PUF, 1990.
- EASTON, David (ed.), *Varieties of Political Theory*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1966.
- EASTON, David, *The Analysis of Political Structure*, Londres, Routledge, 1990.
- EASTON, David, GUNNELL, John G., GRAZIANO, Luigi (eds.), *The Development of Political Science : A Comparative Survey*, Londres, Routledge, 1991.
- EASTON, David, GUNNELL, John G., STEIN, Michael B., *Regime and Discipline : Democracy and the Development of Political Science*, University of Michigan Press, 1995.
- GALLOIS, Pierre-Marie (dir.), *Guerres dans les Balkans : la nouvelle Europe germano-américaine*, Paris, Ellipses, 2002.
- GOFFMAN, Erving, *Asiles : Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus (1961)*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

- GOFFMAN, Erwing, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.
- GOFFMAN, Erwing, *Les Rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1967.
- GOFFMAN, Erwing, *Interaction stratégique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1969.
- GOFFMAN, Erwing, *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974.
- GOFFMAN, Erwing, *L'Arrangement des sexes*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.
- IRVINE, Jill A., *The Croat Question : Partisan Politics in the Formation of the Yugoslav Socialist State*, Boulder, Westview Press, 1993.
- JUDAH, Tim, *The Serbs : History, Myth & the Destruction of Yugoslavia*, 2^e ed., Yale University Press, 2000.
- LAURENT, Alain, *L'individualisme méthodologique*, Paris, PUF, 1994.
- MARX, Karl, *Le manifeste du Parti communiste*, Paris, Union générale des éditions, 1962.
- MESTROVIC, Stjepan G. (ed.), *Genocide After Emotion : The Post-Emotional Balkan War*, Londres, Routledge, 1996.
- MESTROVIC, Stjepan G., *The Balkanisation of the West: The Confluence of Postmodernism and Postcommunism*, Londres, Routledge, 1994.
- MILLER, Nicholas J., *Between Nation and State : Serbian Politics in Croatia before the First World War*, University of Pittsburgh Press, 1997.
- MOREAU DEFARGES, Philippe, *La gouvernance*, PUF, Paris, 2003.
- MOREAU DEFARGES, Philippe, *Droits d'ingérence dans le monde post-2001*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- MOREAU DEFARGES, Philippe, *Relations internationales*, Paris, Seuil, 2002.
- MOREAU DEFARGES, Philippe, *La mondialisation*, Paris, PUF, 2008.
- MOREAU DEFARGES, Philippe, *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin, 2003.
- POLIN, Claude, *Le totalitarisme*, Paris, PUF, 1982.

Articles

- AMIN, Samir, « Géopolitique de l'Impérialisme contemporain », *Mondialisation.ca*, Centre de recherche sur la mondialisation, 12 novembre 2003.
- BAKIC-HAYDEN, Milica, HAYDEN, Robert M., « Orientalist Variations on the Theme "Balkans": Symbolic Geography in Recent Yugoslav Cultural Politics », *Slavic Review*, vol. 51, n° 1, 1992, p. 1-15.
- BANAC, Ivo, LAMPE, John R., « Letters », *Slavic Review*, vol. 58, n° 1, 1999, p. 281.
- BENNETT, C. Brian, « Book Reviews : *The People, Press, and Politics of Croatia* by Stjepan Malovic, Gary W. Selnow », *Slavic Review*, vol. 61, n° 4, 2002, p. 839-840.

- CRAYNE, Janet, « Book Reviews : *Wounded Libraries in Croatia* by Tatjana Aparac-Gazivoda, Dragutin Katalenac, Vesna Vrgoc », *Slavic Review*, vol. 55, n° 2, 1996, p. 462-463.
- DESPALATOVIC, Elinor Murray, « Reviews of Books : *Gajeva "Jos Horvatska ni propala" iz 1832-33 : Ideologija Ljudevita Gaja u pripremnom razdoblju hrvatskog narodnog preporoda* [Gaj's "Croatia is Not yet Lost" 1832-33 : The Ideology of Ljudevit Gaj in the Preparatory Period of the Croatian National Revival] by Niksa Stancic », *The American Historical Review*, vol. 97, n° 2, 1992, p. 580.
- DEVIN, Guillaume, « Norbert Elias et l'analyse des relations internationales », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 2, 1995, p. 305-327.
- DEVIN, Guillaume, « Que reste-t-il du fonctionnalisme international ? Relire David Mitrany (1888-1975) », *Critique internationale*, n° 38, 2008, p. 137-152.
- DJORDJEVIC, Ksenija, « Un aspect particulier de la planification linguistique : la sélection d'un système d'écriture », *Mots. Les langages du politique*, n° 74, mars 2004, p. 59-71.
- EASTON, David., « The Decline of Modern Political Theory », *Journal of Politics*, 1953, vol. 13, n° 1, 1951, p. 36-58.
- EASTON, David, « An Approach to the Analysis of Political Systems », *World Politics*, vol. 9, n° 3, 1957, p. 383-400.
- FISHER, Jack C., « Urban Analysis : A Case Study of Zagreb, Yugoslavia », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 53, n° 3, 1963, p. 266-284.
- GOKALP, Catherine, « L'émigration yougoslave », *Population*, vol. 29, 1974, p. 25-60.
- GREENBERG, Robert D., « Dialects and Ethnicity in the Former Yugoslavia : The Case of Southern Baranja (Croatia) », *The Slavic and East European Journal*, vol. 42, n° 4, 1998, p. 710-722.
- GUILHOT, Nicolas, « Les professionnels de la démocratie : logiques militantes et logiques savantes dans le nouvel internationalisme américain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, septembre 2001, p. 53-65.
- HARRIS, Chauncy D., « New European Countries and their Minorities », *Geographical Review*, vol. 83, n° 3, 1993, p. 301-320.
- HENRY, Doug, « Violence and the Body: Somatic Expressions of Trauma and Vulnerability during War », *Medical Anthropology Quarterly, New Series*, vol. 20, n° 3, 2006, p. 379-398.
- KUNOVICH, Robert M., HODSON, Randy, « Civil War, Social Integration and Mental Health in Croatia », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 40, n° 4, 1999, p. 323-343.
- KUNOVICH, Robert M., HODSON, Randy, « Conflict, Religious Identity, and Ethnic Intolerance in Croatia », *Social Forces*, vol. 78, n° 2, 1999, p. 643-668.

- LENDVAI, Paul, PARCELL, Lis, « Yugoslavia without Yugoslavs : The Roots of the Crisis », *International Affairs*, vol. 67, n° 2, 1991, p. 251-261.
- LORY, Bernard, « Chronique bibliographique : Xavier Bougarel, *Bosnie, anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996 », *Cemoti (Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien)*, n° 22, 1996.
- LUTTWAK, Edward N., « Kofi's rule: Humanitarian Intervention and Neocolonialism », *The National Interest*, n° 58, hiver 1999-2000, p. 57-62.
- MILLER, Nicholas, « Film Reviews : *Underground* [Podzemlje] by Pierre Spengler; Emir Kusturica; Dusan Kovaevic », *The American Historical Review*, vol. 104, n° 3, 1999, p. 1047-1048.
- MOSTOV, Julie, « Book Reviews : *Gender Politics in the Western Balkans : Women and Society in Yugoslavia and the Yugoslav Successor States* by Sabrina Ramet », *Slavic Review*, vol. 60, n° 2, 2001, p. 410-411.
- POVRZANOVIC, Maja, « The Imposed and the Imagined as Encountered by Croatian War Ethnographers », *Current Anthropology*, vol. 41, n° 2, 2000, p. 151-162.
- SAMBANIS, Nicholas, « What is Civil War ? Conceptual and Empirical Complexities of an Operational Definition », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, n° 6, 2004, p. 814-858.
- SEFERAGIC, Dusica, « Scientific Work in Yugoslavia on Migrant Returnees and their Impact on the Mother Country », *International Migration Review*, vol. 11, n° 3, 1977, p. 363-374.
- STOKES, Gale, *et al.*, « Instant History : Understanding the Wars of Yugoslav Succession », *Slavic Review*, vol. 55, n° 1, 1996, p. 136-160.

vii) Guerre froide, nationalisme, démocratie, mondialisation, droit d'ingérence, régionalisme, *Peacemaking and Peacekeeping*

Livres

- BANAC, Ivo, *The National Question in Yugoslavia : Origins, History, Politics*, New York, Cornell University Press, 1988.
- BELLAMY, Alex J., *The Formation of Croatian National Identity: A Centuries-Old Dream*, Manchester University Press, 2003.
- BENNETT, Christopher, *Yugoslavia's Bloody Collapse : Causes, Course and Consequences*, New York, New York University Press, 1995.
- BERTON, Peter, KIMURA, Hiroshi, ZARTMAN, I. William (dir.), *International Negotiation : Actors, Structure/Process, Values*, Palgrave MacMillan, 1999.

- CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES INTERNATIONALES (CERI), Colloque « La guerre entre le local et le global, sociétés, États, systèmes », 29-30 mai 2000, Paris, dans HASSNER, Pierre, MARCHAL, Roland (dir.), *Guerres et sociétés : État et violence après la Guerre froide*, Paris, Karthala, 2003.
- CHANDLER, David, *Bosnia: Faking Democracy After Dayton*, Londres, Pluto Press, 2000.
- CHESTERMAN, Simon, *You, the People: The United Nations, Transitional Administration and State-Building*, Oxford University Press, 2004.
- CHOMSKY, Noam, *Les états manqués : abus de croissance et déficit démocratique*, Paris, Fayard, 2007.
- CHOPRA, Jarat, *Peace-Maintenance : The Evolution of International Political Authority*, Londres, Routledge, 1998.
- DAUDET, Yves, MEHDI, Rostane (dir.), *Les Nation Unies et l'ex-Yougoslavie*, Sixièmes rencontres internationales de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, 12 et 13 décembre 1997, Paris, A. Pedone, 1998.
- DENITCH, Bogdan, *The Tragic Death of Yugoslavia*, University of Minnesota Press, 1999.
- DENITCH, Bogdan, *The end of the Cold War*, University of Minnesota Press, 1990.
- DIECKHOFF, Alain, JAFFRELOT, Christophe (dir.), *Repenser le nationalisme : théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.
- FINDLAY, Trevor, *Fighting For Peace: The Use of Force in UN Peace Operations*, Oxford University Press, 1999.
- HUMPHREY, Michael, *The Politics of Atrocity and Reconciliation : From Terror to Trauma*, Londres, Routledge, 2002.
- LEDERACH, John Paul, *Building Peace : Sustainable Reconciliation in Divided Societies*, Washington, United States Institute of Peace Press, 1997.
- LEHMANN, Ingrid A., *Peacekeeping and Public Information : Caught in the Crossfire*, Londres, Routledge, 1999.
- MINC, Alain, *La vengeance des nations*, Paris, Grasset, 1990.
- PAVKOVIC, Aleksandar, *The Fragmentation of Yugoslavia : Nationalism in a Multinational State*, Macmillan, 1996.
- PLESTINA, Dijana, *Regional Development in Communist Yugoslavia : Success, Failure and Consequences*, Westview Press, 1992.
- PRIDHAM, Geoffrey, GALLAGHER, Tom (eds.), *Experimenting with Democracy : Regime Change in the Balkans*, Series Routledge Studies of Societies in Transition, Routledge, 1999.
- ROSSANET, Bertrand de, *Peacemaking and Peacekeeping in Yugoslavia*, Kluwer Law International, 1996.

- SPECTOR, Bertram I., ZARTMAN, I. William (ed.), *Getting it Done : Post-Agreement Negotiation and International Regimes*, Washington, United States Institute of Peace, 2003.
- STERN, Brigitte (dir.), *La vision française des opérations de maintien de la paix*, UNU/CEDIN-Paris I, Paris, Montchrestien, 1997.
- TANNER, Marcus, *Croatia : A Nation forged in War*, Yale University Press, 1998.
- VELTZ, Pierre, *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Paris, PUF, 1996.
- ZARTMAN, I. William, *Collapsed states : the disintegration and restoration or legitimate authority*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1995.
- ZARTMAN, I. William (ed.), *Peacemaking in International Conflict : Methods & Techniques*, Washington, United States Institute of Peace Press, 1997.
- ZARTMAN, I. William (ed.), *Preventive Negotiation : Avoiding Conflict Escalation*, Rowman & Littlefield Publishers, 2000.

Articles

- DALLAGO, Bruno, UVALIC, Milica, « The Distributive Consequences of Nationalism : The Case of Former Yugoslavia », *Europe-Asia Studies*, vol. 50, n° 1, 1998, p. 71-90.
- DENICH, Bette, « Dismembering Yugoslavia : Nationalist Ideologies and the Symbolic Revival of Genocide », *American Ethnologist*, vol. 21, n° 2, 1994, p. 367-390.
- HARTZELL, Caroline, HODDIE, Matthew, ROTHCHILD, Donald, « Stabilizing the Peace after Civil War: An Investigation of Some Key Variables », vol. 55, n° 1, 2001, p. 183-208.
- HARTZELL, Caroline, HODDIE, Matthew, « Institutionalizing Peace : Power Sharing and Post-Civil War Conflict Management », *American Journal of Political Science*, vol. 47, n° 2, 2003, p. 318-332.
- HODSON, Randy, SEKULIC, Dusko, MASSEY, Garth, « National Tolerance in the Former Yugoslavia », *American Journal of Sociology*, vol. 99, n° 6, 1994, p. 1534-1558.
- LAI, Brian, « Examining the Goals of US Foreign Assistance in the Post-Cold War Period, 1991-96 », *Journal of Peace Research*, vol. 40, n° 1, 2003, p. 103-128.
- LEBOVIC, James H., « Uniting for Peace ? Democracies and United Nations Peace Operations after the Cold War », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, n° 6, 2004, p. 910-936.
- NEDERVEEN-PIETERSE, Jan, « Sociology of Humanitarian Intervention : Bosnia, Rwanda and Somalia Compared », *International Political Science Review*, vol. 18, n° 1, 1997, p. 71-93.

- OLUJIC Maria B., « Embodiment of Terror : Gendered Violence in Peacetime and Wartime in Croatia and Bosnia-Herzegovina », *Medical Anthropology Quarterly* (New Series), vol. 12, n° 1, 1998, p. 31-50.
- PETRIC, Boris-Mathieu, « Ethnicité et nationalisme en Yougoslavie: Le cas d'un village en Voïvodine », *Balkanologie*, vol. 1, n° 2, 1997.
- SCHRODT, Philip A., GERNER, Deborah J., « An Event Data Analysis of Third-Party Mediation in the Middle East and Balkans », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 48, n° 3, 2004, p. 310-330.
- SEKULIC, Dusko, MASSEY, Garth, HODSON, Randy, « Who Were the Yugoslavs ? Failed Sources of a Common Identity in the Former Yugoslavia », *American Sociological Review*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 83-97.
- VERDERY, Katherine, « Transnationalism, Nationalism, Citizenship, and Property : Eastern Europe Since 1989 », *American Ethnologist*, vol. 25, n° 2, 1998, p. 291-306.
- WALTER (F. Barbara), « Does Conflict Beget Conflict ? Explaining Recurring Civil War », *Journal of Peace Research*, vol. 41, n° 3, 2004, p. 371-388.

viii) Forces armées, crime organisé, criminalité, corruption, privatisation, économie grise, forces de police et médias dans les sociétés post-communistes

Livres

- CELENTANO BRAMI, Alexandrine, « L'usage politique des scandales financiers en Russie post-soviétique : une étude de l'affaire MMM », dans FAVAREL-GARRIGUES, Gilles (dir.), *Criminalité, police et gouvernement : trajectoires post-communistes*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- DELPEUCH, Thierry, VASSILEVA, Margarita, « La coopération policière technique des pays occidentaux avec la Bulgarie et la Hongrie », dans FAVAREL-GARRIGUES, Gilles (dir.), *Criminalité, police et gouvernement : trajectoires post-communistes*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- DUCLOS, Nathalie, « L'exportation d'une police autochtone au Kosovo », dans FAVAREL-GARRIGUES, Gilles, *Criminalité, police et gouvernement : trajectoires post-communistes*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- FAVAREL-GARRIGUES, Gilles, « La création d'un dispositif institutionnel anti-blanchiment en Russie », dans *Criminalité, police et gouvernement : trajectoires post-communistes*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- FEIGE, Edgar L., OTT, Katarina, *Underground Economies in Transition: Unrecorded Activity, Tax Evasion, Corruption and Organized Crime*, USA, Ashgate Publishing, 1999.

- FEIGE, Edgar L., *et al.*, « Currency Substitution, Unofficial Dollarization, and Estimates of Foreign Currency Held Abroad : The Case of Croatia », dans BLEJER, Mario I., SKREB, Marko (eds.), *Financial Policies in Emerging Markets*, Londres, MIT Press, 2002.
- FEIGE, Edgar L., DEAN, James, « Dollarization and Euroization in Transition Countries : Currency Substitution, Asset Substitution, Network Externalities and Irreversibility », dans VOLBERT, Alexander, MÉLITZ, Jacques, FURSTENBERG, George M. von (eds.), *Monetary Unions and Hard Pegs: Effects on Trade, Financial Development, and Stability*, Oxford University Press, 2004.
- FEIGE, Edgar L., « The Transition to a Market Economy in Russia: Property Rights, Mass Privatization and Stabilization », dans ALEXANDER, Gregory S., SKAPSKA, Grazyna (eds.), *A Fourth Way ? Privatization, Property and the Emergence of New Market Economies*, New York, Routledge, 1994.
- FERRET, Jérôme, « Des élites post-communistes décomplexées ? Le virage sécuritaire des politiques des drogues en Hongrie et Pologne », dans FAVAREL-GARRIGUES, Gilles, *Criminalité, police et gouvernement : trajectoires post-communistes*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- FRATE, Alvazzi del, PASQUA, G. (eds.) « Responding to the Challenges of Corruption », proceedings of the UNICRI-ISPAC International Conference, Milan, 19-20 novembre 1999, Rome, UNICRI Publication, 2000.
- GHERARI, Habib, SZUREK, Sandra (dir.), *L'émergence de la société civile internationale : Vers la privatisation du droit international ?*, Actes du colloque des 2-3 mars 2001, CEDIN Paris X-Nanterre, Paris, Pedone, 2003.
- GORDADZE, Thorniké, « Police et formation de l'État en Géorgie post-communiste », dans FAVAREL-GARRIGUES, Gilles (dir.), *Criminalité, police et gouvernement : trajectoires post-communistes*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- HIBOU, Béatrice (dir.), *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999.
- KURSPAHCIC, Kemal, *Prime Time Crime : Balkan Media in War and Peace*, United States Institute of Peace Press, 2003.
- LE HUÉROU, Anne, « Entre héritage et innovation : l'hybridation des pratiques de sécurité locale en Russie », dans FAVAREL-GARRIGUES, Gilles (dir.), *Criminalité, police et gouvernement : trajectoires post-communistes*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- LORRAIN, Dominique, STOKER, Gerry, *La privatisation des services urbains en Europe*, Paris, La Découverte, 1995.
- MALOVIC, Stjepan, SELNOW, Gary W., *The People, Press, and Politics of Croatia*, Westport, Praeger Publishers, 2001.
- POULIGNY, Béatrice, *L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre : Évolutions et enjeux*, Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI-Sciences Po), février 2001.

RAEVSKY, Andrei, *Development of Russian National Security Policies : Military Reform*, New York, United Nations Publications, 1994.

RAEVSKY, Andrei, VOROBEV, I. N., *Russian Approaches to Peacekeeping Operations*, Research Papers n° 28, United Nations Institute for Disarmament Research, United Nations Publications, 1994.

RAGARU, Nadège, « La corruption en Bulgarie : construction et usages d'un "problème social" », dans FAVAREL-GARRIGUES, Gilles (dir.), *Criminalité, police et gouvernement : trajectoires post-communistes*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Articles

BENDIB, Rachid, « Éléments sur la privatisation en Algérie », *Le Quotidien d'Oran*, 18 et 19 décembre 2004.

BICANIC, Ivo, OTT, Katarina, « The Unofficial Economy in Croatia : causes, size and consequences », Institute of Public Finance, Occasional Paper n° 3, Zagreb, novembre 1997.

FEIGE, Edgar L., URBAN, Ivica, « Estimating the Size and Growth of Unrecorded Economic Activity in Transition Countries : A Re-evaluation of Electric Consumption Method Estimates and their Implications », William Davidson Institute Working paper 636, décembre 2003.

FLEMING, Matthew H., ROMAN, John, FARRELL, Graham, « The Shadow Economy », *Journal of International Affairs*, vol. 53, n° 2, 2000, p. 387-409.

JACKSON, Michele H., PURCELL, Darren, « Politics and Media Richness in World Wide Web Representations of the Former Yugoslavia », *Geographical Review*, vol. 87, n° 2, 1997, p. 219-239.

KOKOTT, Juliane, SUTTER, Patrick, « Beverly Overseas SA v. Privredna Banka Zagreb (Case No. 4C.172/2000) », *The American Journal of International Law*, vol. 97, n° 1, 2003, p. 175-178.

MIHALJEK, Dubravko, « The Balassa-Samuelson effect in central Europe : a disaggregated analysis », 8th Dubrovnik Economic Conference, « Monetary Policy and Currency : Substitution in the Emerging Markets », 27-29 juin 2002, Dubrovnik, organized by the Croatian National Bank.

PAVLAKOVIC-KOCI, Vera, PEJNOVIC, Dane, « Polarization of Regional Economic Development in Croatia : Trends and Challenges in a New Geographic Reality », *Hrvatski Geografski Glasnik*, vol. 67, n° 2, 2005, p. 5-19.

PUGH, Michael, « Postwar Political Economy in Bosnia and Herzegovina : The Spoils of Peace », *Global Governance*, vol. 8, n° 4, 2002, p. 476-482.

ANNEXE 3

AUTEURS DU CORPUS DES TRAVAUX SUR LA PENSÉE COMPLEXE, LA THÉORIE DES SYSTÈMES COMPLEXES ET LA SYSTÉMIQUE

Ce tableau reprend les noms des auteurs ayant contribué, seuls ou en collaboration, à au moins une des références répertoriées dans notre bibliographie générale et à la création du corpus des travaux qui ont servi lors du développement du concept systémique (la théorie des systèmes complexes, les théories de régulation, la modélisation de la systémique). Il répertorie la spécialité de chaque auteur.

N°	Nom	Prénom	Profession	Spécialité
1	ABELSON	Robert	Professeur de psychologie et de sciences politiques à l'Université de Yale	Psychologie sociale et cognitive
2	ALHADEFF-JONES	Michel	Psychosociologue spécialisé dans la formation d'adultes et philosophe de l'éducation, enseignant à l'université de Fribourg	Complexité en sciences de l'éducation
3	ARENDT	Hannah	Philosophe allemande, professeure en sciences politiques aux États-Unis	Totalitarisme, mondialisation
4	ARMATTE	Michel	Maître de conférences à Paris-Dauphine et chercheur au CNRS École des hautes études en sciences sociales	Modélisation (économétrie)
5	ASHBY	William Ross	Psychiatre et ingénieur anglais, chercheur en biochimie	Cybernétique
6	ATLAN	Henri	Médecin biologiste et philosophe, professeur de biophysique aux universités de Paris VI et Jérusalem	Théorie de la complexité et de l'auto-organisation

N°	Nom	Prénom	Profession	Spécialité
7	ATTALI	Jacques	Économiste, professeur en sciences économiques à Polytechnique puis à l'université Paris-Dauphine	Économie positive
8	BENESSAIEH	Afef	Professeure spécialiste en études internationales à la TÉLUQ	Intégration et mondialisation, interdisciplinarité
9	BERNARD	Claude	Médecin physiologiste, fondateur de la médecine expérimentale, professeur au Collège de France, à la Sorbonne...	Homéostasie
10	BERTALANFFY	Karl Ludwig von	Biologiste, professeur à Vienne, puis à Londres et au Canada	Théorie systémique
11	BROWN	Robert	Chirurgien et botaniste, conservateur au British Museum	Mouvement brownien
12	BURKS	Arthur W.	Mathématicien, professeur de philosophie et d'électrotechnique à l'université de Michigan	Science de la communication, théorie des automates
13	CARNOT	Sadi	Physicien français	Thermodynamique
14	CONANT	Roger C.	Chercheur au département d'Ingénierie de l'information à l'université de l'Illinois	Régulation des systèmes
15	DAHAN DALMEDICO	Amy	Mathématicienne, enseignante et directrice de recherche au CNRS	Philosophie des sciences, histoire de la physique
16	DONNADIEU	Gérard	Ingénieur et cadre supérieur en entreprise, enseignant en gestion des ressources humaines et sociologie des organisations à l'Institut d'administration des entreprises	Systémique

N°	Nom	Prénom	Profession	Spécialité
17	EISENSTAEDT	Jean	Directeur de recherche au CNRS, historien des sciences	Espace-temps
18	ELIAS	Norbert	Sociologue, professeur à l'université de Leicester	Concept de configuration, interdépendances
19	ÉPRON	Jean-Pierre	Architecte, fondateur de l'École d'architecture de Nancy	Éclectisme
20	FLYVBJERG	Bent	Géographe, professeur de gestion de programmes à l'université d'Oxford, consultant pour divers organismes nationaux et internationaux	Management de projets d'envergure
21	FORRESTER	Jay Wright	Enseignant et chercheur en électrotechnique au MIT	Dynamique des systèmes
22	FORTIN	Robin	Philosophe québécois, spécialiste de la pensée d'Edgar Morin	Complexité
23	GALTUNG	Johan	Sociologue et mathématicien, professeur dans de nombreuses universités européennes, l'un des pionniers des études sur la paix	Irénologie, violence structurelle et impérialisme structurel
24	GAYRAUD	Jean-François	Commissaire divisionnaire de la police nationale	Réseaux transnationaux
25	GILPIN	Robert	Professeur et chercheur en économie politique internationale à l'université de Princeton	Théorie des cycles unipolaires de la puissance
26	GOFFMAN	Erving	Sociologue, professeur à l'université de Californie à Berkeley	Institution totale, système clos

N°	Nom	Prénom	Profession	Spécialité
27	GONOD	Pierre	Ingénieur, conseiller à l'ONU, au BIT, professeur de prospective à l'université de Grenoble	Méthodologie prospective
28	KARSKY	Michel	Ingénieur de l'École supérieure d'électricité, enseignant en systémique dans plusieurs universités et écoles d'ingénieur	Dynamique des systèmes
29	KLEIN	Étienne	Physicien, directeur de recherche au CEA	Espace-temps
31	LAVOISIER	Antoine-Laurent	Chimiste, père de la chimie moderne	Loi de conservation de la matière
32	LE MOIGNE	Jean-Louis	Ingénieur, professeur en sciences des systèmes et sciences de l'ingénierie des organisations à l'université Aix-Marseille	Systémique et épistémologie constructiviste
33	MARKS	Gary	Professeur de science politique à l'université de Caroline du Nord	Politique comparée et gouvernance multiniveaux
34	MESAROVIC	Mihajlo	Professeur d'ingénierie des systèmes et de mathématiques à la Case Western Reserve University de Cleveland	Ingénierie des systèmes, théorie mathématique des systèmes
35	MEUNIER	Jean-Pierre	Professeur et chercheur au département Communication de l'université catholique de Louvain	Théories de la communication
36	MONTBRIAL	Thierry de	Ingénieur, docteur en économie, enseignant en sciences économiques à l'École polytechnique et en relations internationales au CNAM	Approche systémique, relations internationales

N°	Nom	Prénom	Profession	Spécialité
37	MOREAU DEFARGES	Philippe	Ministre plénipotentiaire, politologue chercheur à l'Institut français des relations internationales	Concept de mondialisation, gouvernance
38	MORIN	Edgar	Sociologue et philosophe	Pensée complexe, auteur de <i>La Méthode</i> relative aux concepts d'ordre, système d'information, biologie, langage...
39	NEUMANN	John von	Professeur de mathématiques à l'Institute for Advanced Study à Princeton	Automates auto- reproductibles
40	OSIPOV	Vladimir	Maître de conférences en études bosniaques-croates- serbes à l'Institut national des langues et civilisations à Paris	Grammaire BCMS
41	PRIGOGINE	Ilya	Physicien et chimiste belge, professeur à l'université du Texas à Austin	Auto-organisation des systèmes, thermodynamique
42	RAMAGE	Magnus	Professeur en systèmes d'information à la Faculty of Mathematics, Computing and Technology	Théorie de l'information
43	ROSNAY	Joël de	Biologiste, enseignant- chercheur au MIT, conseiller en intelligence économique, sur les nouvelles technologies	Systémique, prospective
44	SCHANK	Roger	Professeur d'informatique et de psychologie à l'Université Yale	Intelligence artificielle et psychologie cognitive

N°	Nom	Prénom	Profession	Spécialité
45	SHANNON	Claude E.	Ingénieur et mathématicien au MIT et aux laboratoires Bell	Théorie de l'information
46	SMOUTS	Marie-Claude	Spécialiste de science politique, directrice de recherche au CNRS, au Centre d'études et de recherches internationales	Régulation des rapports de pouvoir et relations internationales
47	SOULAT	Jérôme	Responsable de l'alimentation données chez Fininfo, diffuseur d'informations financières et commerciales	Risque systémique
48	STEINER	Pierre	Docteur en philosophie, université de technologie de Compiègne	Cognitivism et sciences cognitives
49	STRANGE	Susan	Journaliste, enseignante en relations internationales, puis chercheuse au Royal Institute of International Affairs à Londres	Pouvoir structurel, économie politique internationale
50	THOM	René	Mathématicien, professeur à l'université de Grenoble puis de Strasbourg	Théorie des catastrophes
51	TURCHANY	Guy	Professeur en aménagement du territoire, gestion de l'environnement et développement durable en Suisse, en Hongrie, en France	Théorie des systèmes, pensée complexe et hypercomplexe, développement durable
52	VON FOERSTER	Heinz	Physicien, chercheur puis professeur à l'université de l'Illinois	Cybernétique
53	WALRAS	Léon	Économiste, professeur d'économie politique à l'université de Lausanne	Politique économique, équilibre général de concurrence

N°	Nom	Prénom	Profession	Spécialité
54	WEAVER	Warren	Mathématicien, professeur à l'université du Wisconsin	Théorie de l'information et entropie
55	WINKIN	Yves	Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Liège, puis au CNAM à Paris	Sciences de l'information et de la communication
56	YIN	Robert K.	Sociologue, président de Cosmos corporation, société de recherche appliquée, support technique et conseil en management	Étude de cas
57	YOVITS	Marshall C.	Physicien et informaticien, professeur d'informatique à l'université de l'Ohio	Systèmes d'auto-organisation

ANNEXE 4

LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS

Sujet principal : les enjeux du nouveau Plan local d'urbanisme.

1. MANOLIC, Josip, entretien le 20 février 2003 (juriste ayant occupé des postes élevés au sein de l'UDBA – les services de sécurité titistes ; l'un des fondateurs du parti politique HDZ qui va gouverner la Croatie pendant la période de guerre (1990-1995) et dans l'après-guerre (1995-1999) ; devenu vice-président de la République de Croatie suite aux premières élections législatives libres en mai 1990, puis Premier ministre au mois d'août de la même année ; il quitte la direction du gouvernement croate en juillet 1991, au début de la guerre de Croatie, pour coordonner les actions des forces de sécurité croates ; en 1995, avec le futur président croate Stjepan Mesic, il quitte le parti HDZ pour former le parti HND – Démocrates indépendants croates).
2. CANJUGA, Zlatko, entretien le 20 février 2003 (professeur d'histoire et de philosophie, devenu proche conseiller du premier président croate Tudjman, parlementaire, premier secrétaire du parti HDZ et président de l'Assemblée générale de la ville de Zagreb ; a quitté le parti HDZ pour rejoindre Josip Manolic et le remplacer à la tête du parti HND en 2002).
3. MESIC, Miljenko, entretien le 20 février 2003 (architecte, collaborateur proche du deuxième président croate Stjepan Mesic qui a obtenu son premier mandat présidentiel en 2000 en tant que candidat du parti HNS – Parti populaire croate ; en 2002, il est nommé par le parti HNS chef de l'urbanisme de la Ville de Zagreb en charge de la réalisation du nouveau Plan local d'urbanisme).

ANNEXE 5

GRAPHIQUES DE LA MODÉLISATION

I Schéma du modèle d'analyse

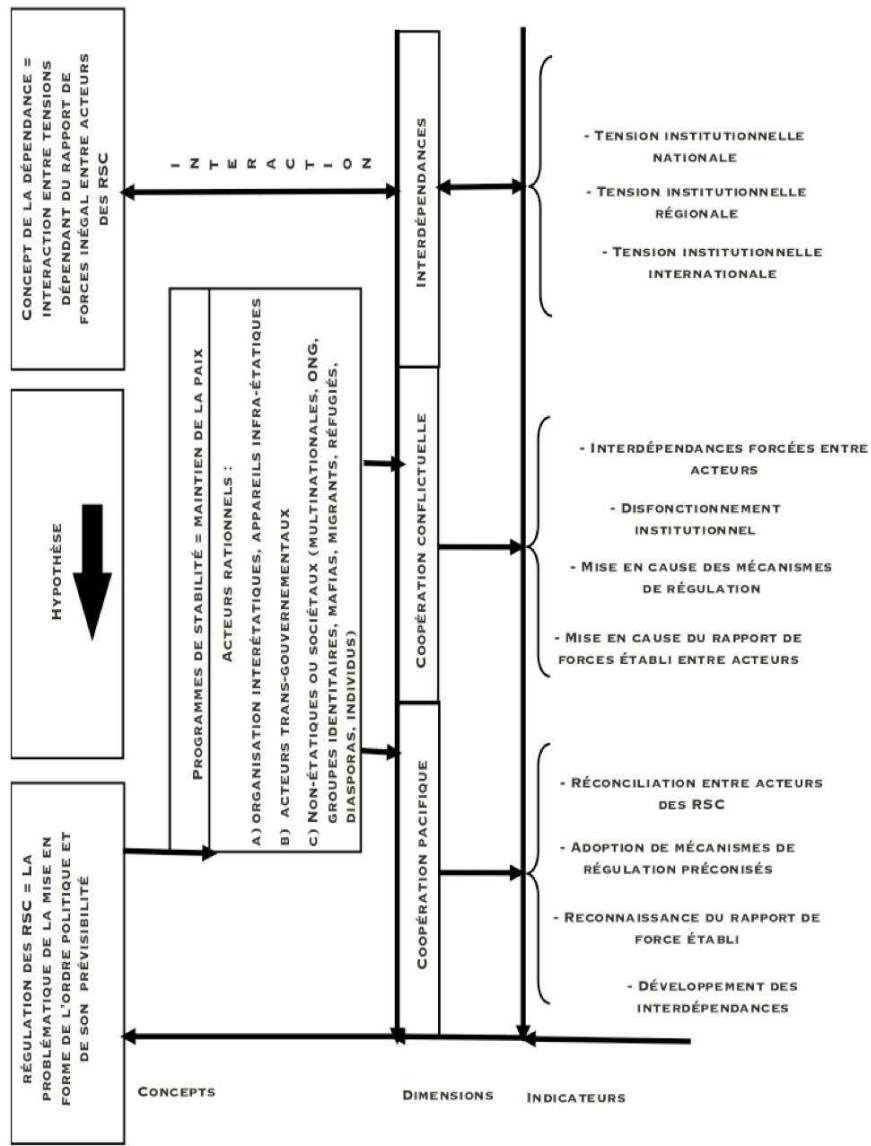
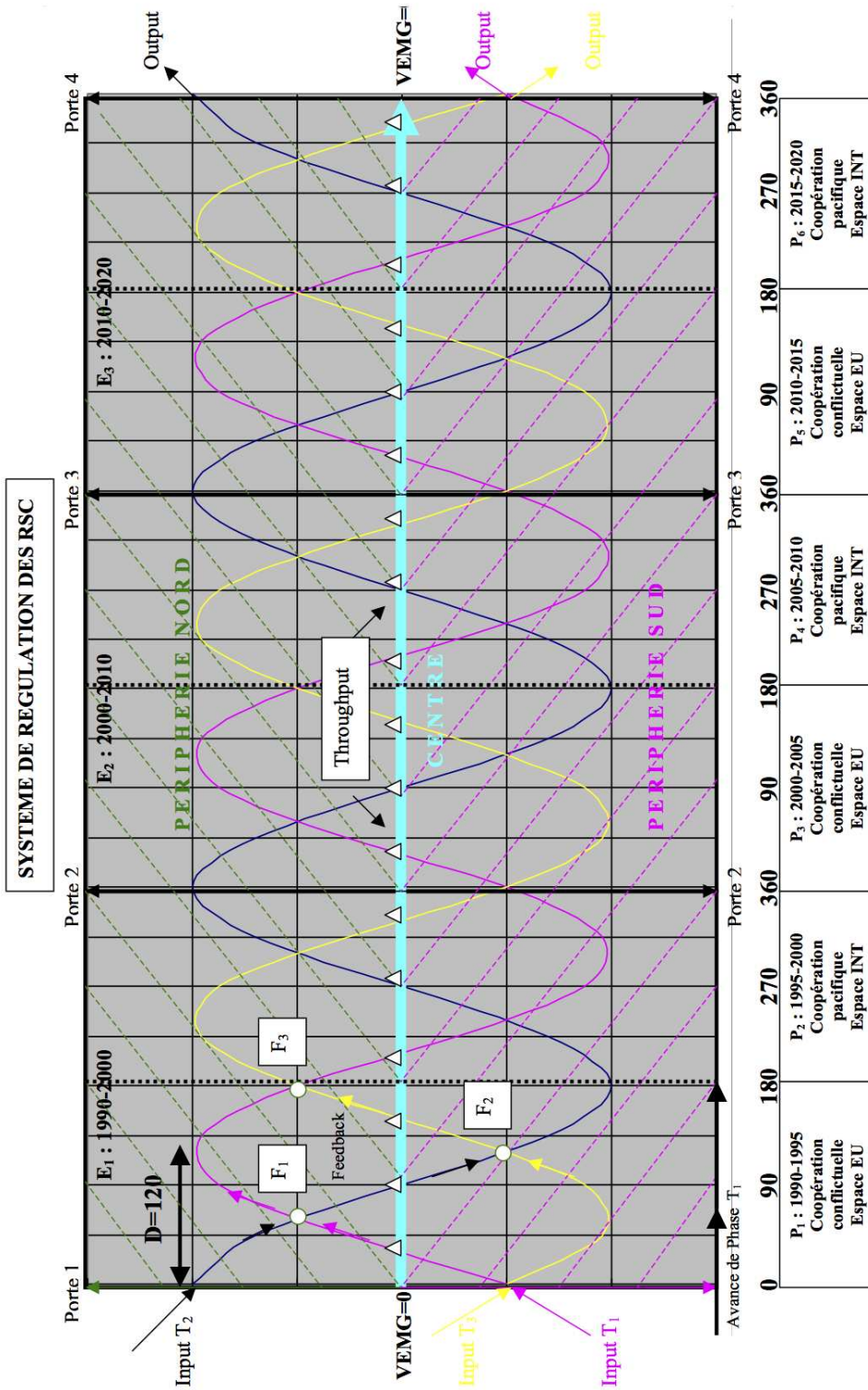


SCHÉMA DU MODÈLE D'ANALYSE

Créé par Sanja Vijacic, UVSQ, Laboratoire CARPO
8-juil.-10

II Système des relations internationales dans l'espace-temps croate



T₁ = Tension relationnelle des institutions internationales

T₂ = Tension relationnelle des institutions régionales

T₃ = Tension relationnelle des institutions nationales serbe et croate

III Hypothèse : système d'interdépendance entre acteurs rationnels dans l'espace-temps croate

